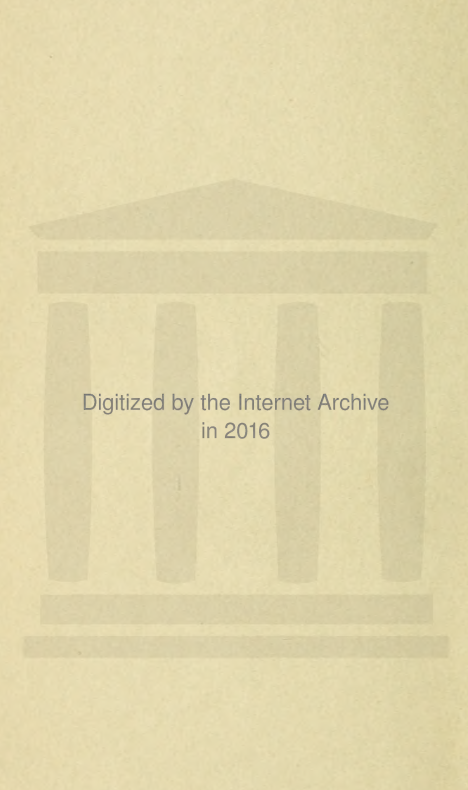




SIÈCLE

DE LOUIS XIV

SIÈCLE
DE LOUIS XIV
PAR VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

PRÉCÉDÉE

D'UNE NOTICE SUR L'AUTEUR, D'ÉTUDES PRÉLIMINAIRES SUR SON ŒUVRE

DES PRINCIPAUX JUGEMENTS QU'ON EN A PORTÉS

ACCOMPAGNÉE

DE NOTES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, GÉOGRAPHIQUES

ET GRAMMATICALES

SUIVIE

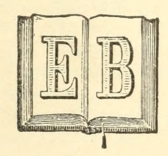
d'une Table analytique et chronologique

PAR

M. GRÉGOIRE

PROFESSEUR AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ.

ÉDITION CORRIGÉE



PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN

BELIN FRÈRES

RUE DE VAUGIRARD, 52

c

Toutes nos éditions sont revêtues de notre griffe.

Belin Frères

6

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE BELIN FRÈRES.

INTRODUCTION

I. — NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR VOLTAIRE.

François-Marie Arouet, fils d'un ancien notaire, devenu trésorier de la Chambre des comptes, naquit à Paris, le 20 février 1694 ; plus tard il prit le nom de Voltaire, pour se distinguer de son frère aîné, suivant un usage assez ordinaire dans la riche bourgeoisie. Ce nom doit retentir pendant tout le XVIIIe siècle, objet de la colère ou de l'admiration, mais jamais de l'indifférence.

Voltaire est en effet le représentant le plus vrai, le plus complet de son temps ; il n'est resté fidèle au siècle de Louis XIV que par le goût et la pureté du style ; mais par les idées il a contribué plus que tout autre au mouvement général des esprits. Son but n'a jamais été l'idéal, la perfection ; il vise surtout au succès, il veut le triomphe de sa pensée ; aussi, doué d'un génie universel, plein de verve étincelante, d'un travail facile et infatigable, il a tout entrepris : poésie sérieuse et légère, histoire, métaphysique, sciences naturelles, pamphlets, etc.; et presque toujours il a réussi. Après de brillantes études chez les jésuites du collége Louis-le-Grand, le filleul de l'abbé de Châteauneuf fut accueilli et fêté par la société épicurienne du Temple, par les Conti, les Vendôme, les La Fare, les Chaulieu, qui, dans les dernières années de Louis XIV, semblaient déjà les précurseurs de la littérature du XVIIIe siècle. Sous la Régence, Voltaire fut enfermé à la Bastille, pour un pamphlet dont il n'était pas l'auteur : il en sortit avec son poëme de la *Ligue*, ébauche de la *Henriade*, et sa première tragédie, *Œdipe* (1718); il ne craignait pas d'imiter Sophocle et de lutter contre Corneille ; il réussit, et la France crut déjà reconnaître en lui le troisième de ses grands poëtes tragiques.

La chute d'*Artémire* ne le découragea pas un instant ; il se releva par le succès de *Mariamne* (1724); déjà l'abbé Desfontaines avait fait publier, on ne sait par quelle indiscrétion, le poëme de la *Ligue*, mais avec des fautes et des vers de sa façon : Voltaire se préparait à donner une édition moins fautive et plus complète de son ouvrage, qui avait obtenu un grand succès, lorsque, grossièrement insulté par le chevalier de Rohan-Chabot, il demanda, mais en vain, réparation ou vengeance. Il fut même arrêté de nouveau, et ne sortit de la Bastille qu'à la condition de s'expatrier (1726).

Il partit pour l'Angleterre et passa trois ans dans ce pays, où il devait compléter son éducation ; il y acheva son épopée de la *Henriade*, brillante contrefaçon d'Homère et de Virgile, qui fut accueillie avec

enthousiasme par les Anglais. Il vécut surtout au milieu des libres penseurs; et lorsque, par l'intervention de M. de Maurepas, il put rentrer en France (1729), il rapportait, outre le riche produit de son poëme, un ample approvisionnement d'érudition antichrétienne, de nouveautés scientifiques et d'inspirations dramatiques; il revenait, admirateur de Locke et de Newton, de Milton et de Shakespeare.

Il essaya de mettre sur la scène française l'esprit de la liberté anglaise, dans *Brutus* (1730) et la *Mort de César* (1733), et il se releva de la chute d'*Ériphyle* par l'éclatant succès de *Zaïre* (1732). C'est dans une retraite de quelques mois à Rouen qu'il écrivit ces deux dernières tragédies; après son élégie célèbre sur la mort de Mlle Lecouvreur, il avait cru devoir quitter momentanément Paris, et il profita de cette tranquillité forcée, pour achever et publier en secret son *Histoire de Charles XII* (1731).

Il revint avec *Zaïre*, la plus touchante de ses créations, inspirée sans doute par les souvenirs de Shakespeare, mais surtout animée par l'esprit du christianisme et par les sentiments chevaleresques de la Croisade.

Dès lors les œuvres de Voltaire se multiplient, et elles sont de tout genre: le *Temple du goût*, sorte de Ménippée en prose et en vers, est un badinage charmant, où il juge avec esprit et indépendance les morts et les contemporains (1733); dans ses *Lettres philosophiques* sur les Anglais (1734), il attaque le pouvoir absolu, le clergé, la religion, et mérite un arrêt du parlement qui condamne au feu son livre audacieux (1735). *Adélaïde du Guesclin*, d'abord sifflée en 1735, doit reparaître dix-huit ans plus tard sous le nom du *Duc de Foix*, et obtenir alors de légitimes applaudissements; plus tard encore le talent d'un acteur célèbre, Lekain, fera enfin apprécier les beautés réelles de la tragédie, d'abord méconnue.

Voltaire se fixe alors auprès de la marquise du Châtelet, au château de Cirey, sur les frontières de la Lorraine et de la Champagne; c'est comme un premier asile qu'il s'est prudemment ménagé pour pouvoir écrire en toute sécurité. Il semble d'abord tout occupé de sciences; il a un cabinet de physique, il adresse des mémoires à l'Académie; il concourt même pour les questions qu'elle propose, mais il est arrêté dans cette voie par les sages avis du géomètre Clairaut; il a du moins publié les éléments de la philosophie de Newton (1738-41), et popularisé les découvertes et les théories de l'illustre savant. C'est dans cette période de sa vie qu'il composa trois tragédies, célèbres à différents titres: *Alzire* (1736), qui rappelle *Zaïre*, *Mahomet ou le fanatisme* (1741), et *Mérope* (1743), peut-être la plus parfaite et assurément la plus pure de ses œuvres dramatiques. Il préparait alors le *Siècle de Louis XIV* et l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, sans parler d'opéras, comme *Tanis et Zélide* (1735); de comédies, comme l'*Enfant prodigue* (1736); de satires, comme le *Mondain* (1736); de poésies philosophiques, comme les *Discours sur l'homme* (1734-1737), d'*Observations sur Law, Melon et Dutot* (1738); et d'un *Essai sur la nature du feu et sa propagation* (1738), etc.

Voltaire avait déjà depuis longtemps osé aspirer à une place dans l'Académie française; il n'eut pas même l'honneur de balancer les suffrages, et un certain M. de Boze prononça qu'il ne serait jamais un personnage académique. Il est vrai qu'un tout autre homme, Montesquieu, écrivait ces paroles, qui peignent assez bien l'opinion de ses confrères : « Il serait honteux pour l'Académie que Voltaire en fût; et il lui sera quelque jour honteux qu'il n'en ait pas été. »

Après la mort du cardinal Fleury, qui avait toujours redouté la hardiesse de l'écrivain, Voltaire fut désigné pour lui succéder; mais Boyer fut encore préféré à Voltaire, qui se consola facilement de son échec, en se moquant du nouvel académicien (1743).

Cependant il était lié depuis 1736 avec le prince royal de Prusse; Frédéric, passionné pour la littérature française, l'avait choisi pour son confident et son guide, et Voltaire corrigeait son *Anti-Machiavel*, réfutation des doctrines perverses de l'auteur du *Prince*, lorsque Frédéric II, devenu roi en 1740, oublia facilement ses théories, en enlevant la Silésie à Marie-Thérèse. Voltaire, qu'il n'avait pas oublié, fut chargé d'une négociation en Prusse, afin d'unir plus étroitement la politique de Frédéric à celle du gouvernement français. Malgré ses services diplomatiques et sa réputation littéraire, il aurait encore longtemps vécu dans une demi-disgrâce, si la faveur de Mme de Pompadour ne l'avait alors soutenu auprès de Louis XV. Il eut une pension sur la cassette, fut nommé historiographe du roi, gentilhomme de la chambre, enfin il put entrer à l'Académie (1746). Mais la cour l'inspirait médiocrement; la *Princesse de Navarre*, le *Temple de la gloire* et même le poëme de *Fontenoy* sont de faibles ouvrages, et lui-même pouvait écrire :

Mon Henri Quatre et ma Zaïre,
Et mon Américaine Alzire,
Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi.
J'eus beaucoup d'ennemis avec très-peu de gloire;
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi,
Pour une farce de la foire.

Mais Louis XV ne l'aimait pas, et Mme de Pompadour, capricieuse dans sa faveur, abandonna bientôt Voltaire pour préconiser outre mesure le vieux Crébillon. Alors Voltaire retourna à Cirey, vécut à Lunéville, à la cour du roi Stanislas, et, après la mort de Mme du Châtelet, il alla composer chez la duchesse du Maine, *Sémiramis*, *Oreste* et *Rome sauvée* qu'il pouvait victorieusement opposer aux trois tragédies de Crébillon, *Sémiramis*, *Électre* et *Catilina*.

Cédant enfin aux instances du roi de Prusse, il partit pour Berlin (1750), reçut le titre de chambellan, la croix de l'ordre du Mérite, et une pension de 20,000 livres; mais bientôt fatigué des exigences de son royal protecteur, des jalouses intrigues de Maupertuis, il recommença son existence errante, après une rupture assez vive, qui fut l'occasion de diatribes étincelantes d'esprit et de méchanceté. Il n'avait publié, outre plusieurs romans, que le *Siècle de Louis XIV*, son chef-

d'œuvre historique. Enfin, après un assez court séjour en Alsace, il vint s'établir à Ferney, sur les frontières de la Suisse.

Dès lors le patriarche de Ferney, comme on l'appelait, fut une puissance incontestable en Europe, et pour beaucoup une idole. Courtisé par les princes et les rois, il régnait lui-même sur l'opinion publique, redoublant d'activité à mesure qu'il vieillissait, multipliant ses ouvrages, et malheureusement ses pamphlets et ses attaques contre le christianisme. Citons seulement les *Annales de l'Empire* (1754); l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne* (1756); le *Précis du siècle de Louis XV*; l'*Histoire de Russie sous Pierre le Grand* (1759-63); la *Philosophie de l'histoire* (1705); l'*Histoire du parlement de Paris* (1769), etc.: et, parmi ses tragédies, l'*Orphelin de la Chine* (1755); *Tancrède* (1761); les *Guèbres ou la tolérance* (1769); *Sophonisbe* (1770); *Irène*, *Agathocle* (1778). Ajoutez à cela des romans, des satires, des pamphlets, en prose, en vers, des morceaux de critique, de philosophie, de littérature, d'économie politique, réunis sous le titre de *Dictionnaire philosophique* ou placés dans ses *Mélanges*. Sa volumineuse *Correspondance*, pleine de bon sens, d'esprit, parfois même d'éloquence, est assurément l'un des monuments les plus curieux et les plus remarquables du XVIIIe siècle. Elle nous fait connaître l'homme même, avec ses passions, ses injustices, ses impiétés et aussi sa générosité, son courage, son humanité. « Ce même homme qui, dans une satire grossière et impie, profanait la mémoire héroïque et sainte de Jeanne d'Arc, publiait des *Commentaires sur Corneille*, pour doter une petite nièce du grand homme, qu'il avait adoptée; par son éloquence, animée de la passion de la justice et de l'humanité, il réhabilitait la malheureuse famille de Calas, protégeait le jeune d'Etallonne, complice de La Barre, dérobait au supplice la veuve de Montbailli, protestait contre l'odieuse condamnation de Lally-Tollendal, et provoquait un édit de Louis XVI pour l'affranchissement des serfs du Jura.

« En possession d'une puissance inouïe sur l'opinion, Voltaire semblait triompher du gouvernement éclipsé, des parlements tombés dans le discrédit. Dans le dernier voyage qu'il fit à Paris (février 1778), il reçut les députations de l'Académie, du théâtre, de la cour. A ces fatigues inaccoutumées s'ajoutèrent les répétitions de sa tragédie d'*Irène*. Il voulut assister à la sixième représentation. Cette soirée fut pour lui un triomphe qui épuisa ses forces; il mourut trois mois après, chez le marquis de Villette (30 mai 1778), dans sa 85e année [1]. »

II. — PUBLICATION DU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

« Longtemps Voltaire s'était plaint que, chez les modernes surtout, l'histoire d'un pays fût celle de ses rois ou de ses chefs; qu'elle ne parlât que des guerres, des traités ou des troubles civils; que l'histoire

1. M. Brissaud, *Cours d'histoire de France pendant les temps modernes.*

des mœurs, des arts, des sciences, celle des lois, de l'administration publique, eût été presque oubliée. Les anciens même, où l'on trouve plus de détails sur les mœurs, sur la politique intérieure, n'ont fait, en général, que joindre à l'histoire des guerres celle des factions populaires. On croirait, en lisant ces historiens, que le genre humain n'a été créé que pour servir à faire briller les talents politiques ou militaires de quelques individus, et que la société a pour objet, non le bonheur de l'espèce entière, mais le plaisir d'avoir des révolutions à lire ou à raconter.

Voltaire forma le plan d'une histoire où l'on trouverait ce qu'il importe le plus aux hommes de connaître, les effets qu'ont produits sur le repos ou le bonheur des nations les préjugés, les lumières, les vertus ou les vices, les usages ou les arts des différents siècles [1]. »

Il venait d'achever et de publier l'*Histoire de Charles XII*, lorsqu'il songea, dès 1732, à écrire l'histoire du siècle de Louis XIV. Il se mit au travail avec l'ardeur qui le caractérisait, avec l'entraînement que lui inspiraient ses sympathies et son admiration pour la grande époque *de la politesse et des arts*. Il eut bientôt poussé l'ouvrage jusqu'au siége de Turin; et il nous apprend que son manuscrit était entre les mains du prince de Prusse, Frédéric, dès l'année 1737. Il ajoute que c'était la suite d'une histoire universelle depuis Charlemagne, écrite dans le même goût et dans le même esprit.

En 1739, il publia un *Essai* sur le siècle de Louis XIV, qui fut supprimé par arrêt du conseil ; « J'ose dire que, dans tout autre temps, une pareille entreprise serait encouragée par le gouvernement. Louis XIV donnait six mille livres de pension aux Valincour, aux Pellisson, aux Racine et aux Despréaux, pour faire son histoire qu'ils ne firent point; et moi je suis persécuté pour avoir fait ce qu'ils devaient faire. J'élevais un monument à la gloire de mon pays, et je suis écrasé sous les premières pierres que j'ai posées [2]. »

Voltaire n'était pas homme à se laisser décourager; il avait déjà triomphé du mauvais vouloir de la censure en publiant, malgré ses arrêts, et faisant admirer par toute l'Europe l'*Histoire de Charles XII*. Il reprit et acheva son œuvre. Il dit quelque part, que le *Siècle de Louis XIV*, composé en 1745, fut imprimé d'abord en 1750; cependant, ce fut seulement à la fin de 1751 ou au commencement de 1752 que l'ouvrage parut à Berlin. Dans une lettre du mois d'octobre 1751, il parle de cette édition, « trop incomplète et trop fautive. » Dans un autre passage de ses écrits, il dit « qu'il hasarda enfin, au commencement de 1752, de livrer au public la faible esquisse du siècle de Louis XIV. Monsieur de Francheville, conseiller aulique du roi de Prusse, voulut bien présider à la première édition de Berlin, laquelle il céda à Conrad Walther au prix coûtant. »

Aussitôt l'ouvrage fut reproduit, sans la permission de l'auteur, par beaucoup de libraires, en Allemagne et en Hollande surtout. Mais la

1. Condorcet, *Vie de Voltaire*. — 2. Lettre au marquis d'Argenson, 8 janvier 1740.

plus audacieuse de ces contrefaçons, celle qui devait exciter au plus haut point la colère et la verve de Voltaire, fut celle d'un Français, de La Beaumelle, à Francfort-sur-le-Mein, en 1752. Cet écrivain, dont le talent ne méritait pas les sarcasmes et les injures dont Voltaire l'accabla, avait eu le tort et la maladresse de falsifier le *Siècle de Louis XIV*, et d'y ajouter, *pour le rendre meilleur*, disait-il, des notes de sa façon, qui attaquaient l'auteur, ses qualités littéraires, son caractère, et qui dénaturaient plusieurs parties de l'ouvrage. Voltaire, blessé et indigné, répondit à La Beaumelle par un supplément au *Siècle de Louis XIV*, dans lequel il ne se contenta pas de se défendre, mais attaqua avec trop peu de ménagement, et s'efforça de rendre à la fois odieux et ridicule le malheureux écrivain qui avait osé le toucher (1753).

En 1756, il prépara et publia à Genève une édition nouvelle, augmentée et corrigée ; il avait profité de toutes les observations qu'on lui avait adressées, des renseignements nouveaux qu'il avait pu se procurer; mais il y traita à son tour La Beaumelle avec une sévérité railleuse et souvent passionnée. « Les éditions nombreuses, dit Voltaire, d'un livre dans sa nouveauté, ne prouvent jamais que la curiosité du public et non le mérite de l'ouvrage. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* sentait tout ce qui manquait à ce monument qu'il aurait voulu élever à l'honneur de sa nation. Il serait incomparablement moins indigne de la France, s'il avait été achevé dans son sein ; mais on sait quels engagements et quel attachement d'un côté, quelles bontés prévenantes de l'autre, avaient arraché l'auteur à sa patrie. Parvenu à un âge assez avancé, éprouvant, par des maladies continuelles, une décrépitude prématurée, et craignant d'être prévenu par la mort, il hasarda enfin, au commencement de l'année 1752, de livrer au public la faible esquisse du siècle de Louis XIV, dans l'espérance que cet ouvrage engagerait les gens de lettres et les hommes instruits des affaires publiques, à lui fournir de nouvelles couleurs pour achever le tableau. Il ne s'est pas trompé dans son attente; il a reçu des instructions de toutes parts, et il s'est trouvé en état de donner une meilleur forme à son ouvrage. Il a tout retouché, jusqu'au style. La même impartialité reconnue règne dans le livre, mais avec une attention beaucoup plus scrupuleuse. »

Cette édition de 1756 fut surtout remarquable, parce que Voltaire la fit précéder de l'*Essai sur les Mœurs*, auquel il travaillait depuis longtemps et qui en devenait comme la vaste introduction. Aussi, dans le *Siècle de Louis XIV*, il renvoie souvent à ce dernier ouvrage; et souvent, comme dans l'*Essai*, il semble s'adresser à Mme du Châtelet, pour laquelle il avait, disait-il, spécialement composé ces livres d'histoire.

En 1763, Voltaire ajouta au *Siècle de Louis XIV* le précis du règne de Louis XV. Enfin, en 1768, il publia à Genève une dernière édition, définitivement corrigée et considérablement augmentée; c'est celle qui fait autorité.

III. — BUT DE L'AUTEUR. — PLAN DE L'OUVRAGE.

Dans son introduction, Voltaire a lui-même clairement indiqué le but qu'il s'était proposé et le plan de son ouvrage : « Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend écrire ; on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais. » Et plus loin : « Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici les détails immenses des guerres, des attaques de villes prises et reprises par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonstances intéressantes pour les contemporains se perdent aux yeux de la postérité, et disparaissent pour ne laisser voir que les grands événements qui ont fixé la destinée des empires. Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera, dans cette histoire, qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction et conseiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie. »

Voltaire, à toutes les époques de sa vie, dans beaucoup de passages de ses œuvres, a reproduit les mêmes idées, a insisté sur cette manière nouvelle d'entendre l'histoire : « Les lois, dit-il, dans ses *Fragments sur l'histoire*, les arts, les mœurs, ont été mon principal objet. Les petits faits ne doivent entrer dans ce plan que lorsqu'ils ont produit des événements considérables ; il est fort indifférent que la ville de Creutznach ait été prise le 21 septembre ou le 22, en 1688, que.... etc. Les détails qui ne mènent à rien sont, dans l'histoire, ce que sont les bagages dans une armée, *impedimenta ;* il faut voir les choses en grand, par cela même que l'esprit humain est petit, et qu'il s'affaisse sous le poids des minuties ; elles doivent être recueillies par les annalistes, et dans des espèces de dictionnaires où on les trouve au besoin. »

Aussi ce n'est pas l'histoire de Louis XIV que Voltaire a voulu écrire : c'est le *siècle* qu'il a voulu peindre. « Je ne considère pas seulement, écrivait-il en 1740, Louis XIV parce qu'il a fait du bien aux Français, mais parce qu'il a fait du bien aux hommes ; c'est comme homme et non comme sujet, que j'écris ; je veux peindre le dernier siècle, et non pas simplement un prince. Je suis las des histoires où il n'est question que des aventures d'un roi, comme s'il existait seul ou que rien n'existât que par rapport à lui : en un mot, c'est encore plus d'un grand siècle que d'un grand roi que j'écris l'histoire. » Dans cette lettre remarquable, adressée en 1740 à Milord Harvey, Voltaire se justifiait d'avoir souvent donné au XVIIe siècle le nom du grand roi de France. Ses raisons étaient irréfutables, et la postérité a complétement ratifié le jugement de Voltaire. Plusieurs fois cependant il se crut obligé de défendre ce titre de *Siècle de Louis XIV*, et principalement dans ce passage : « Oui, sans doute, ce

siècle doit être cher à tous les amateurs des beaux-arts, à tous ceux que vous appelez beaux esprits; oui, je me regarderai comme un barbare, comme un esprit faux et bas, sans culture, sans goût, quand je pourrai oublier la force majestueuse des belles scènes de Corneille, l'inimitable Racine, les belles épîtres de Boileau et son Art poétique; le nombre des fables charmantes de la Fontaine, quelques opéras de Quinault, et surtout ce génie à la fois comique et philosophe, cet homme qui en son genre est si au-dessus de toute l'antiquité, ce Molière dont le trône est vacant; etc., etc. Comment se fait-il que tant d'hommes, supérieurs dans tant de genres différents, aient fleuri tous ensemble dans le même âge? Ce prodige était arrivé trois fois dans l'histoire du monde, et peut-être ne reparaîtra plus. Sortons de la carrière des beaux-arts pour considérer les grands capitaines et les habiles ministres; nous avouerons que la gloire des Condé, des Turenne, des Luxembourg, des Villars, ne sera jamais éclipsée; nous redirons que le nom des Colbert doit être immortel.... Je porte les yeux sur toutes les nations du monde, et je n'en trouve aucune qui ait jamais eu des jours plus brillants que la française depuis 1655 jusqu'à 1704 (1). » « Ce n'est point seulement, dit-il autre part, la vie de ce prince que j'écris, ce ne sont point les annales de son règne, c'est plutôt l'histoire de l'esprit humain, puisé dans le siècle le plus glorieux à l'esprit humain. »

Voltaire se proposant de peindre le siècle de Louis XIV, et ne voulant pas se borner au récit des événements d'un règne, se trouva presque naturellement amené à adopter le plan qu'il a suivi : « On décrira ici, dit-il dans son introduction, les grands événements politiques et militaires de son règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, sera traité à part. La vie privée de Louis XIV, les particularités de sa cour et de son règne tiendront une grande place. D'autres articles seront pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de l'esprit humain dans ce siècle. Enfin on parlera de l'Église, qui depuis si longtemps est liée au gouvernement; qui tantôt l'inquiète et tantôt le fortifie. »

Cette division de l'ouvrage a été blâmée par plusieurs, justifiée par quelques-uns. Il est certain qu'elle offrait de véritables avantages, et qu'il est très-difficile, sinon impossible de faire marcher de front le récit des événements politiques et militaires, qui ont leur date précise, le tableau du gouvernement, des arts, et la peinture des mœurs, qui se modifient par gradations presque insensibles et qu'on ne peut bien saisir et faire comprendre que par vue d'ensemble. Cependant on doit reprocher à Voltaire d'avoir trop séparé ce qui devait être plus réuni; de ne pas avoir suffisamment montré pour le gouvernement, les lettres, les arts, etc., les différentes époques du règne; de ne pas avoir fait assez sentir l'influence du gouvernement, à ces différentes époques, sur les événements politiques, comme sur les progrès, le ralentissement ou les modifications du mouvement intellectuel. « Puisque tout

1. *Fragments sur l'Histoire*, article XX.

s'enchaîne dans les choses humaines, dit Gibbon, et que les unes ne sont souvent que la cause ou la conséquence des autres, pourquoi les séparer dans l'histoire? » On ne peut expliquer d'ailleurs comment l'histoire du siècle de Louis XIV se termine par un chapitre intitulé : *Dispute sur les cérémonies chinoises.* Voltaire s'était-il proposé de résumer à grands traits le règne de Louis XIV, en racontant l'histoire de son successeur? Il ne l'a pas dit, rien ne peut le faire supposer; et le début, par trop simple, du précis du règne de Louis XV, ne peut en aucune façon être considéré comme le complément du *Siècle de Louis XIV.* Aussi croyons-nous qu'il est bon d'adopter à cet égard le jugement qu'en a porté M. Villemain[1].

IV. — EXACTITUDE. — IMPARTIALITÉ.

Il est certain que Voltaire a longtemps travaillé à la composition du *Siècle de Louis XIV;* cet écrivain, dont l'esprit était si facile et si abondant, s'est soumis à faire de grandes recherches, pour être aussi exact, aussi vrai que possible. *Il rassembla longtemps* les matériaux de ce grand travail; longtemps il s'occupa *à donner chaque jour quelque coup de pinceau à ce beau siècle de Louis XIV, dont il voulait être le peintre et non l'historien*[2]. Il a consulté les histoires générales du règne, les histoires particulières des personnages célèbres, les mémoires, si nombreux, de cette époque remarquable; les lettres, les pièces politiques, les ouvrages de finances; les recueils littéraires; les histoires satiriques, les pamphlets publiés à l'étranger. Il a pu lire les manuscrits de beaucoup de Mémoires, qui n'ont été publiés qu'après lui; il a travaillé, dit-il lui-même, dans les archives des ministères; il a reçu ou plutôt sollicité, avec une ardeur que rien ne ralentissait, les communications des personnages qui avaient vu la fin du XVIIe siècle, ou de ceux qui pouvaient lui donner, par leurs études spéciales ou leur position, quelque renseignement, quelque éclaircissement; « il a consulté pendant vingt années les premiers hommes du royaume pour s'instruire de la vérité. Il a tout vu par ses yeux, tout extrait de sa main, tout rassemblé... » Dans un autre passage du Supplément au *Siècle de Louis XIV*, il donne un exemple de son travail persévérant : « Le dernier chapitre, dit-il, contient cinquante-six articles nouveaux, concernant les écrivains qui ont fleuri dans le siècle de Louis XIV. Il a fallu que l'auteur fît venir de loin la plupart de leurs ouvrages, qu'il les parcourût, qu'il tâchât d'en saisir l'esprit, et qu'il resserrât dans les bornes les plus étroites ce qu'il a cru devoir penser d'eux, d'après les plus savants hommes. Ainsi deux lignes ont coûté quelquefois quinze jours de lecture... L'amour seul de la patrie et de la vérité l'a soutenu dans un travail d'autant plus pénible qu'il paraît moins l'être. »

Il serait facile de multiplier les preuves de ses recherches longues et

1. Voir plus loin : Jugements littéraires sur le *Siècle de Louis XIV*.

2. *Correspondance générale.*

sérieuses ; bornons-nous à deux faits assez importants. Il s'agit du testament de Charles II, roi d'Espagne. « L'auteur du *Siècle*, dit Voltaire, cite M. le marquis de Torci, alors ministre en France. Il atteste le témoignage authentique de ce secrétaire d'État ; un La Beaumelle nie ce témoignage ! Il demande *où il est?* On répond, non à lui, mais à tous les lecteurs, que ce témoignage se trouve dans les mémoires manuscrits de M. de Torci, lesquels sont entre les mains de sa famille. Un autre témoignage du marquis de Torci se trouve encore écrit de sa main à la marge de l'*Histoire italienne de Louis XIV*, par le comte Ottieri, imprimée à Rome. Cet ouvrage est extrêmement rare. Le cardinal de Polignac, étant à Rome, eut le crédit de le faire supprimer. M. de Voltaire procura la lecture de son exemplaire à M. le marquis de Torci. Ottieri, comme tous les historiens, imputait à Louis XIV le dessein de rompre le traité de partage, et de faire tomber dans sa maison toute la monarchie d'Espagne. M. de Torci réfute en peu de mots cette erreur si accréditée, et dit expressément que Louis XIV *n'y a jamais pensé*. Ce volume du comte Ottieri, précieux par sa rareté, et plus encore par la note du marquis de Torci, a été donné par M. de Voltaire à M. le maréchal de Richelieu, qui le conserve dans sa bibliothèque[1]. »

Dans un autre endroit, Voltaire se contente d'écrire « que les deux morceaux les plus curieux, ajoutés dans une nouvelle édition, et les plus dignes de la postérité, sont deux Mémoires de la propre main de Louis XIV. » Or, comment Voltaire avait-il pu se les procurer? C'était en s'adressant à M. le duc de Noailles, possesseur de ces précieux manuscrits, que Louis XIV lui avait donnés quelque temps avant sa mort. Voltaire le remercia de cette importante communication dans une lettre, où nous lisons : « Je reçois avec la plus vive reconnaissance les deux morceaux précieux dont vous avez bien voulu me faire part ; c'est un présent que vous faites à la nation, et c'est en partie la plus belle réponse qu'on puisse faire à la voix du préjugé qui s'est élevé si longtemps contre Louis XIV dans toute l'Europe...

» Ce commencement doit vous encourager sans doute à me secourir et à m'éclairer autant que vous le pourrez. Vous êtes le seul homme en France qui soyez en état de me donner des lumières ; et mon travail, les matériaux que j'ai assemblés depuis si longtemps, la nature et le succès de cet ouvrage, me rendent à présent le seul homme capable de recevoir avec fruit ces bontés dont je vous demande avec instance la continuation. »

Viennent ensuite des détails curieux sur ces Mémoires de Louis XIV, leur appréciation et l'emploi judicieux et prudent que Voltaire se propose d'en faire. Puis il ajoute : « Si vous avez quelques morceaux détachés dans le goût de celui où Louis XIV rend compte du caractère de M. de Pomponne, rien ne jetterait un jour plus lumineux sur l'histoire intéressante de ce temps-là. Il est à croire que ce monarque aura

1. Supplément au *Siècle de Louis XIV*, première partie.

aussi bien reconnu l'incapacité de M. de Chamillard que les faiblesses de M. de Pomponne, qui était, d'ailleurs, un homme de beaucoup d'esprit. J'ai vu des dépêches de M. de Chamillard qui, en vérité, étaient le comble du ridicule. J'ai eu la discrétion de n'en faire aucun usage, plus occupé de ce qui peut être glorieux et utile à ma nation que de dire des vérités désagréables[1]... » On voit, par cet exemple, comment Voltaire, dont la modestie n'était pas le principal mérite, savait s'insinuer, au moyen de louanges adroites, pour obtenir les documents qu'il espérait mettre à profit.

Sans doute, depuis un siècle, bien des points du règne de Louis XIV ont été éclairés d'un jour nouveau. Combien de Mémoires, sans parler de ceux de Saint-Simon, n'ont-ils pas été publiés? Combien de documents inédits n'a-t-on pas tirés et ne tire-t-on pas chaque jour des bibliothèques et des archives? Les événements considérables, au milieu desquels a disparu l'établissement monarchique de Louis XIV, n'ont-ils pas d'ailleurs donné des lumières nouvelles, inspiré de nouvelles idées aux historiens du XIXe siècle? L'œuvre de Voltaire est donc loin d'être complète et parfaite, même dans les limites qu'il s'était tracées : nous aurons occasion de relever plusieurs erreurs, de signaler plusieurs oublis regrettables. Nous voulions seulement montrer encore une fois que Voltaire ne s'était pas contenté d'écrire un livre spirituel, intéressant, remarquable par les plus solides qualités du style; mais qu'il a été historien consciencieux, laborieux, toujours très-intelligent et souvent très-bien renseigné.

Mais Voltaire a-t il été impartial et peut-on avoir confiance dans ses jugements? « On sait assez, dit Voltaire, que l'histoire ne doit être ni un panégyrique, ni une satire, ni un ouvrage de parti, ni un sermon, ni un roman. J'ai eu cette règle devant les yeux, quand j'ai osé jeter un œil philosophique sur la terre entière. J'envisage encore le siècle de Louis XIV comme celui du génie, et le siècle présent comme celui qui raisonne sur le génie. J'ai travaillé soixante ans à rendre exactement justice aux grands hommes de ma patrie[2]... » Dans un autre passage, il affirme également son impartialité : « On connaît l'histoire du *Siècle de Louis XIV*. Tout impartial qu'est ce livre, il est consacré à la gloire de la nation française et à celle des arts, et c'est même parce qu'il est impartial qu'il affermit cette gloire. Il a été bien reçu chez tous les peuples de l'Europe, parce qu'on aime partout la vérité. Louis XV, qui a daigné le lire plus d'une fois, en a marqué publiquement sa satisfaction[3]. » Pour tout ce qui concerne les lettres, les arts, le développement général de la civilisation, on peut répondre du goût de Voltaire, et par conséquent de la sûreté de ses jugements. En matière politique, il n'est pas homme de parti, il n'a pas de prédilection

1. Cette lettre datée de Potsdam, le 28 juillet 1752, a été jointe par M. le duc de Noailles à la note curieuse qu'il a donnée sur les manuscrits des Mémoires de Louis XIV, à la fin du tome I de son histoire de Madame de Maintenon.

2. Fragments sur l'histoire, art. XX.

3. Dix-septième honnêteté littéraire.

pour une forme quelconque de gouvernement; et on lui a même souvent reproché de n'avoir pas eu de principes à cet égard. Il loue les républiques et les vertus républicaines; mais il s'accommode très-bien de la monarchie absolue, et il en montre les avantages. Pour nous, c'est une garantie de son impartialité; il ne se laissera pas égarer par la passion, il ne sera pas aveuglé par l'esprit de système, qui souvent rend injuste l'historien même le plus consciencieux. Il aime avant tout les beaux vers, l'éloquence, les palais superbes, la société polie, comme on l'a dit, et voilà pourquoi il écrivit avec tant de complaisance l'histoire du siècle de Louis XIV. Seulement dans tout ce qui touche à la religion, bien qu'à cet égard même, suivant l'expression de M. Villemain, il contienne sa passion habituelle, Voltaire laisse encore échapper trop de traits satiriques et moqueurs; il y a encore trop de passages où l'historien sérieux disparaît et cède rapidement la place au pamphlétaire, à l'ennemi.

Voltaire se crut d'abord forcé d'excuser la hardiesse et l'indépendance de ses jugements. Rappelons-nous que son premier essai avait été supprimé par un arrêt du conseil; rappelons-nous tous les obstacles qu'il avait rencontrés avant de pouvoir publier son *Histoire de Charles XII*[1]. Il ne put également faire paraître en France le *Siècle de Louis XIV*. « J'ai sans peine, écrivait-il, un privilége de l'Empereur pour dire que Léopold était un poltron; j'en ai un en Hollande pour dire que les Hollandais sont des ingrats, et que leur commerce dépérit; je peux hardiment imprimer, sous les yeux du roi de Prusse, que son aïeul, le Grand Électeur, s'abaissa inutilement devant Louis XIV; il n'y aurait donc qu'en France où il ne me serait pas permis de faire paraître l'éloge de Louis XIV et de la France, et cela parce que je n'ai eu ni la bassesse, ni la sottise de défigurer cet éloge par de honteuses réticences, et par de lâches déguisements[2] ! »

Ainsi Voltaire parut d'abord trop hardi; « quoiqu'il eût traité Louis XIV avec le respect qu'on doit aux têtes couronnées qui viennent de mourir, et avec le respect qu'on doit à la vérité qui ne mourra jamais. » Dans sa lettre à Milord Harvey, il termine en disant : « Pellisson eût écrit plus éloquemment que moi, mais il était courtisan, et il était payé. Je ne suis ni l'un ni l'autre; c'est à moi qu'il appartient de dire la vérité. » Plus tard Voltaire fut forcé de défendre son ouvrage et la France de Louis XIV, contre ceux qui, sans se laisser éblouir par l'éclat littéraire du grand siècle, commençaient à se lasser de l'admiration dont il avait été l'objet. « C'est la mode aujourd'hui (en 1769) de dégrader les grands hommes... Puisse la raison, qui s'affaiblit quelquefois dans la vieillesse, me préserver de ce défaut trop ordinaire, d'élever le passé aux dépens du présent! Mais qu'il me soit permis de défendre la cause d'un siècle à qui nous devons tout, et d'un roi qui n'a pas été assurément indigne de son siècle. » Malgré les plaidoyers de Voltaire, les controverses ont continué et n'ont pas encore pris fin.

1. Voir la Préface de notre édition de *Charles XII*.

2. Lettre au président Hesnault, 1er février 1752.

Mais le siècle de Louis XIV n'en sera pas moins un grand siècle, et l'ouvrage de Voltaire restera comme le tableau brillant de cette société forte et élégante qu'il aimait, qu'il regrettait, et dont il parlait la langue. Voltaire, sans doute, n'est pas à l'abri de toute critique, même dans ses jugements sur les hommes et les événements politiques; mais, comme il l'a dit lui-même, « si le corps de l'ouvrage est vrai, si les intérêts, les motifs, les événements sont développés avec fidélité, c'est alors une statue bien faite à laquelle on peut reprocher quelque pli négligé à la draperie. »

V. — JUGEMENTS LITTÉRAIRES SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV.

1. *Jugement de Condorcet.*

Il n'avait publié à Berlin que le *Siècle de Louis XIV*, la seule histoire de ce règne que l'on puisse lire. C'est sur le témoignage des anciens courtisans de Louis XIV, ou de ceux qui avaient vécu dans leur société, qu'il raconte un petit nombre d'anecdotes choisies avec discernement parmi celles qui peignent l'esprit et le caractère des personnages et du siècle même. Les événements politiques ou militaires y sont racontés avec intérêt et avec rapidité ; tout y est peint à grands traits. Dans des chapitres particuliers, il rapporte ce que Louis XIV a fait pour la réforme des lois ou des finances, pour l'encouragement du commerce et de l'industrie, et on doit lui pardonner d'en avoir parlé suivant l'opinion des hommes les plus éclairés du temps où il écrivait, et non d'après des lumières qui n'existaient pas encore.

Les découvertes dans les sciences, les progrès des arts, sont exposés avec clarté, avec exactitude, avec impartialité, et les jugements toujours dictés par une raison saine et libre, par une philosophie indulgente et douce.

Cet ouvrage apprit aux étrangers à connaître Louis XIV, défiguré chez eux dans une foule de libelles, et à respecter une nation qu'ils n'avaient vue jusque-là qu'au travers des préventions de la jalousie et de la haine. On fut moins indulgent en France. Les esclaves par état et par caractère furent indignés qu'un Français eût osé trouver des faiblesses dans Louis XIV. Les gens à préjugés furent scandalisés qu'il eût parlé avec liberté des fautes des généraux, et des défauts des grands écrivains; d'autres lui reprochaient, avec plus de justice à quelques égards, trop d'indulgence et d'enthousiasme. Mais l'histoire d'un pays n'est jamais jugée avec impartialité que par les étrangers ; une foule d'intérêts, de préventions, corrompt toujours le jugement des compatriotes. (*Vie de Voltaire.*)

2. *Jugement de M. de Barante.*

Tracer le tableau du règne de Louis XIV était une entreprise tout autrement difficile. Malgré tout son éclat, cette histoire est loin de

présenter le même intérêt que l'histoire du roi de Suède. Elle a moins d'unité, elle est plus compliquée, elle embrasse plus de personnages, plus de causes, plus d'objets. Les faits n'y sont pas le résultat immédiat des passions et des caractères. Elle est moins dramatique et parle moins à l'imagination. On pourrait dire que plus une nation se civilise, plus ses mœurs et son histoire perdent ces formes saillantes et pittoresques des anciens temps, qui font le charme des récits. Le devoir de l'historien devient aussi plus difficile à remplir. On lui demande de l'impartialité, et on lui reproche de manquer de chaleur et d'intérêt. On exige des détails sur le commerce, les arts, l'esprit du gouvernement, et l'on se plaint de voir les considérations philosophiques étouffer la narration des faits. On prescrit l'érudition, et l'on blâme l'écrivain quand il disserte. Jadis les historiens anciens n'avaient pas toutes ces entraves...

Nous ne reprocherons pas à Voltaire en particulier des défauts qui appartiennent à toute l'école des historiens modernes. Mais en admettant le genre qu'ils ont adopté, en faisant de l'histoire une suite de recherches impartiales destinées à instruire la mémoire, et à occuper la raison, Voltaire peut mériter encore bien des critiques. Le peu de profondeur de ses réflexions, la connaissance incomplète des caractères, un style qui plaît, mais qui n'appelle point à penser : tels sont les reproches qui lui ont été faits; on pourrait en ajouter de plus graves. Voltaire, dans le règne de Louis XIV, n'a vu que l'éclat dont il a brillé par les victoires, par les lettres, par les arts; il n'a point songé à examiner le caractère du gouvernement et de l'administration de ce monarque, l'influence qu'il a eue sur le caractère de la nation, et les suites qui en sont résultées; il n'a pas remarqué que peut-être aucune époque de l'histoire de France n'était plus importante par le changement des mœurs, des relations sociales et de l'ancien esprit de notre constitution. C'est au coloris brillant de Voltaire que nous devons cette admiration sans réserve pour le règne de Louis XIV. Il nous a fait oublier qu'un roi a d'autres devoirs que d'acquérir de la gloire pour son empire. Ce n'était pas ainsi qu'on jugeait Louis XIV dans les années qui suivirent sa mort; on avait été éclairé sur ses torts par les désastres qui en provinrent. L'on en gardait un ressentiment profond et même exagéré. Voltaire fut un des premiers qui contribua à affaiblir les préventions, en partie injustes, qu'on avait conçues contre ce monarque. La mémoire d'un Roi plus grand et plus chéri lui a plus d'obligations encore, et l'amour patriotique des Français pour Henri IV fut renouvelé en partie par les louanges que lui a prodiguées Voltaire. Aucun ouvrage du règne de Louis XIV n'offre l'admiration, ni même le souvenir du bon Roi; peut-être eût-il été déplacé de le vanter alors. (*Tableau de la Littérature au* XVIIIe *siècle.*)

3. *Jugement de Lacretelle.*

Jaloux de montrer à ses compatriotes combien, dans le fond de l'Allemagne, il gardait les sentiments d'un Français, Voltaire écrivit le

Siècle de Louis XIV. Il ne pouvait tirer une plus noble vengeance du gouvernement dont il avait essuyé les froideurs et les persécutions secrètes. Un autre motif non moins judicieux le dirigeait encore dans cet ouvrage; il avait vu avec regret s'effacer en France le sentiment d'admiration pour un règne si favorable aux arts, et pour un roi qui avait déployé tant de grandeur. La philosophie cessait de lui plaire lorsqu'elle offensait la gloire... Le siècle de Louis XIV s'offrait à lui comme le plus beau panégyrique des lettres et de leur influence. C'était à ses yeux une sage entreprise que de ramener les âmes à quelque désir d'imiter les vertus de Turenne, de Catinat, de Fénelon, les grandes qualités de Louis XIV, de faire revivre l'héroïsme et la galanterie, et enfin d'éclairer le goût qui s'égarait. Voltaire était si plein de ces pensées en écrivant cette histoire, que c'est de tous ses ouvrages celui où l'esprit philosophique se fait le moins sentir, et le seul où on ait quelquefois à le regretter... Les grandes choses y sont racontées avec la simplicité la plus noble et du ton d'un homme qui les voit se succéder rapidement, qui s'y accoutume. Dans les faits moins importants, la narration est enjouée sans être trop familière. On assiste aux combats, aux fêtes de Louis XIV. L'auteur est tellement entraîné, qu'il semble avoir renoncé à discuter les effets du luxe, à condamner les fléaux de la guerre. Partout il diminue autant qu'il peut les ombres d'un tableau si brillant. A peine s'arrête-t-il pour écouter les rumeurs des mécontents, pour examiner des faits graves et tristes. Enfin on croit moins avoir lu une histoire qu'un panégyrique plein d'art et sans emphase. La division par chapitres, que Voltaire eut le malheur d'imaginer, est une erreur de goût inexplicable dans un tel écrivain. Il avait écrit l'*Histoire de Charles XII* sur le modèle des historiens de l'antiquité, et il avait créé un chef-d'œuvre. En cherchant une méthode nouvelle, il diminua les grands effets de son talent et l'intérêt d'un règne qui se présente à l'imagination avec un ensemble majestueux. (*Histoire du* XVIIIe *siècle*, ch. 9e.)

4. *Jugement de M. Villemain.*

Son plus beau titre (dans le genre historique) est le *Siècle de Louis XIV.* Là, on ne peut plus lui reprocher une sorte de partialité moqueuse contre son sujet : au contraire, son admiration va jusqu'à la complaisance, et, de nos jours, l'histoire philosophique a chicané bien plus sévèrement la gloire de Louis XIV. Mais Voltaire, par l'imagination, les habitudes et le goût, appartenait à cette monarchie dont il a si peu les opinions. Cela même fait l'originalité, et, si on peut le dire, la candeur de son ouvrage. On voit que son cœur est gagné à cette époque de l'éloquence, des beaux vers, des palais superbes et de la société polie. Ce n'est pas par précaution qu'écrivant à Potsdam, il loue tant le gouvernement et la cour de Louis XIV; c'est qu'au fond il ne préfère rien à ce pompeux édifice de gloire et de luxe. Il n'en voudrait retrancher qu'une seule chose, non pas la guerre, non pas même

le pouvoir absolu, mais cet esprit religieux qui était alors si intimement lié à tout ce qu'il admire. A cet égard même, il contient, cette fois, sa passion habituelle ; et l'Église a profité, à ses yeux, de la splendeur que le génie des lettres répandait sur elle.

Cet ouvrage de Voltaire est, par l'élégance même de la forme, une image du siècle mémorable dont il offre l'histoire. On y voudrait seulement plus de grandeur et d'unité. L'historien, qui prend assez souvent le ton d'un contemporain, ne voit pas cependant d'un seul coup d'œil les faits, les caractères, les mœurs se développer devant lui. Il aime mieux diviser son sujet par groupes distincts de faits homogènes, racontant d'abord et de suite toutes les guerres, depuis Rocroy jusqu'à la bataille d'Hochstedt, puis les anecdotes, puis le gouvernement intérieur, puis les finances, puis les affaires ecclésiastiques, le jansénisme, les querelles religieuses, etc. Mais les guerres ne se comprennent pas bien sans les finances, et l'un et l'autre sans l'esprit général du gouvernement. Tout, dans l'intérieur, n'avait-il pas précédé et préparé cette action si libre et si forte de Louis XIV au dehors? On voudrait voir grandir, au milieu de la Fronde, ce jeune roi, despote par fierté naturelle et par nécessité ; mais ce n'est qu'au second volume, après toutes les conquêtes et toutes les défaites de Louis XIV, que vous racontez sa visite menaçante au parlement de Paris, et ce coup d'État qu'il fit, si jeune, en habits de chasse et en bottes fortes. Cette révolution dans le gouvernement est reléguée parmi les anecdotes.

La vérité, comme l'intérêt, aurait gagné à un récit moins morcelé. L'activité multiple et continue de ce règne en est le caractère ; il fallait donc la mettre constamment sous les yeux du lecteur. Les fêtes se seraient mêlées aux guerres ; les lois, les conquêtes, la religion, aux intrigues de cour, et les lettres à tout. On aurait suivi, sous toutes les formes à la fois, la grandeur croissante du souverain et de la nation ; puis leur déclin et leur dernier effort. On s'étonne que Voltaire, qui voulait, dans l'histoire, une exposition, un nœud et un dénoûment, comme dans une tragédie, n'ait pas saisi ce plan si dramatique et si simple que lui offrait la suite même des faits. Quel est le dénoûment de son ouvrage? comment résume-t-il ce grand règne? par où finit-il? par un chapitre sur la querelle des dominicains et des jésuites, au sujet des cérémonies chinoises, et par une plaisanterie sur une croix apparue dans l'air à la Chine : mais où est votre jugement sur le siècle? quelle idée complète et dernière en donnez-vous? comment meurt Louis XIV? et comment la faiblesse et l'aveuglement du pouvoir absolu paraissent-ils dans son vain effort pour mettre son royaume sous la garde des bâtards? quel est l'état de la France à sa mort? quel sentiment public accompagne ses funérailles? Voyez dans Tacite, à l'ouverture des Annales, avec quel art, en peu de pages, revivent tous les souvenirs du règne et du génie d'Auguste ! Ce vice de composition, vraiment extraordinaire, n'empêchera pas que l'ouvrage de Voltaire ne soit un monument durable du siècle qu'il décrit.

On portera plus de critique dans le même sujet, mais on ne mon-

trera pas mieux le génie de cette société puissante et polie, dont Voltaire avait vu la splendeur, et dont il parlait la langue. C'est par là que son récit est original, et ne peut plus être surpassé. (*Tableau de la Littérature au* XVIIIe *siècle*, 17e leçon.)

5. *Jugement de M. Nisard.*

« De toutes les inspirations de Voltaire, la plus heureuse est le *Siècle de Louis XIV*... L'idée de placer la France du XVIIe siècle à la tête de l'Europe intellectuelle, de faire accepter à tout le monde l'appellation de *Siècle de Louis XIV*, de présenter à l'esprit humain, comme sa plus parfaite image, l'esprit français personnifié dans nos écrivains, nos savants et nos artistes, cette idée-là ne vint à Voltaire, ni d'un besoin public, ni d'une invitation de la mode, ce fut son œuvre personnelle; et bien loin d'y être aidé par son temps, s'il n'eût pensé qu'au succès, peut-être ne l'eût-il pas entreprise...

Écrire le siècle de Louis XIV était pour Voltaire une vocation. L'homme qui a dit de lui :

Tous les goûts à la fois sont entrés dans mon âme...

devait être l'historien d'une époque où tous les goûts de l'esprit ont eu leur idéal. »

Après avoir essayé de justifier le plan du *Siècle de Louis XIV*, et montré les mérites de plusieurs de ses tableaux, l'éminent critique ajoute :

« Il manque au livre de Voltaire, pour être l'image la plus exacte du grand siècle, l'élévation morale. Au fond, l'historien ne s'intéresse qu'à la civilisation. Encore n'est-ce pas la civilisation dans les plus précieux de ses biens, dans ceux qui améliorent la condition morale de l'homme. La civilisation de Voltaire est celle d'un épicurien : le luxe, les arts, les commodités de la vie, y sont au premier rang; il fait la civilisation à l'image de sa vie... Il a connu les forces de ce siècle ; il n'a pas connu son cœur. Ce cœur, c'est la morale chrétienne, acceptée à la fois comme science de l'homme et comme règle des mœurs ; Voltaire a pourtant parlé de « la gravité chrétienne » au XVIIe siècle ; il a su la voir, il ne l'a pas sentie. Dans l'éloquence religieuse sortie du cœur du XVIIe siècle, il signale « un art nouveau inconnu des anciens et sans modèle; » il n'en est pas touché. Il rend justice aux grands orateurs chrétiens ; il ne s'y plaît pas..... L'impossibilité (où il est) de voir le bien où il faudrait en faire honneur au christianisme, ôte toute autorité aux chapitres sur les affaires ecclésiastiques et les querelles religieuses au XVIIe siècle. Voltaire n'a pas senti ce qu'il y avait de sérieux et de respectable dans les débats où des chrétiens sincères se disputaient l'honneur d'être les plus fidèles dépositaires d'une croyance qui donne aux hommes une règle de mœurs et leur promet l'immortalité. Il n'y a pas vu ce qu'un si grand objet pouvait inspirer d'éloquence dans les écrits de vertus dans la conduite, ni ce que l'histoire peut

tirer de vérités sur l'esprit français et sur le cœur humain, de ces querelles où la théologie n'est que le champ clos temporaire de passions et de contradictions qui ne changent pas...

Malgré ces défauts où Voltaire est trop de son temps, on a raison de mettre le *Siècle* aux mains de la jeunesse studieuse. Tant qu'il sera un livre d'enseignement, je n'ai pas peur que les Français aiment médiocrement leur pays. C'est le meilleur ouvrage, et peut-être la meilleure action de Voltaire. Il l'a faite dans le même temps qu'il défendait contre Frédéric la liberté morale, et Dieu contre *Sa Majesté le Hasard.* Il cherchait de bonne foi, pour tous ses instincts honnêtes, une origine divine. Il aimait toutes les grandes choses; il ne confondait pas la gloire avec le bruit de son nom: il ne pensait pas encore à recommander Dieu comme une institution de police. L'admiration pour le XVIIe siècle est une des forces morales de notre pays; à qui nous l'a enseignée le premier il faut beaucoup pardonner. Le livre de Voltaire n'est pas seulement un bon livre : c'est un bienfait. (*Histoire de la Littérature française*, tome IV, ch. 9.)

VI. — APPRÉCIATION DES ŒUVRES HISTORIQUES DE VOLTAIRE.

Nous croyons utile de résumer en quelques lignes ce que le plus éloquent critique de notre époque a dit des œuvres historiques de Voltaire en général. Sa première entreprise historique, *Charles XII*, est un chef-d'œuvre de narration; et le héros, les faits, l'époque, ne voulaient pas un autre mérite. Il ne jeta sur Charles XII rien de la pompe un peu factice qu'il donnait à ses Romains de théâtre. L'ouvrage est dans un goût parfait d'élégance rapide et de simplicité. Pour les choses sérieuses, les descriptions de pays et de marches, les combats, le tour du récit tient de César bien plus que de Quinte-Curce. Nul détail oiseux, nulle déclamation, nulle parure; tout est net, intelligent, précis, au fait, au but. On voit les hommes agir; et les événements sont expliqués par le récit. Il y a même un rapport singulier, et qui plaît, entre l'action soudaine du héros et l'allure svelte de l'historien. Nulle part notre langue n'a plus de prestesse et d'agilité ; nulle part on ne trouve mieux ce vif et clair langage que le vieux Caton attribuait à la nation gauloise, au même degré que le génie de la guerre : *Duas res gens gallica industriosissime persequitur, rem militarem, et argute loqui.*

Le plus important ouvrage historique du XVIIIe siècle, celui où sont réunis avec le plus d'éclat les lumières et les préjugés de la nouvelle école qui racontait à son tour le passé, c'est l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Voltaire l'a retouché, étendu, enhardi, gâté pendant vingt années; il l'avait entrepris et presque achevé dans la force de l'âge et dans la vive ferveur de ses études si diverses; on le sent, presque partout, à la correction précise et à l'élégance animée du style. Il y jeta quelque chose de ce tout qui le préoccupait à la fois, sciences exactes, philosophie sceptique, littérature... Mais s'il est impartial par moments, capable d'admiration et même de gravité, témoin les beaux

portraits du pape Léon IX et de saint Louis, et le chapitre si élégamment ingénieux sur l'époque de Léon X, dans une partie de cet ouvrage, et surtout dans les additions qu'il y faisait, en devenant plus vieux et plus libre, sa vue moqueuse du christianisme altère la vérité de l'histoire, en détruit l'intérêt, et substitue des caricatures au tableau de l'esprit humain.

L'ingénieux, l'éclatant Voltaire n'aime pas le moyen âge... c'est un ennemi dont il lui semble que la société nouvelle n'est pas encore assez débarrassée; et par cela même il se trompe assez souvent, malgré tant de sagacité et même d'exactitude.

Mais l'*Essai sur les mœurs*, en faisant lire ce qui était illisible sous la plume des compilateurs, et ce que le XVIII[e] siècle ne cherchait pas dans les chroniqueurs, créa l'étude de l'histoire moderne...

La bonne foi ne lui était pas possible dans ce qu'il a nommé le *Précis du règne de Louis XV*, et, dans sa préface de l'*Histoire de Pierre le Grand*, il établit ce singulier principe, que les faiblesses des princes ne doivent pas être toujours divulguées, et que l'histoire doit cacher quelque chose.

Plus tard, il a composé une fautive et satirique histoire du *Parlement de Paris;* et ses *Annales de l'Empire* prouvent qu'il était capable même d'un travail aride de dates et d'analyse, sans un trait d'esprit ou de hardiesse, sans une épigramme.

Si nous repassons tant d'ouvrages historiques de Voltaire, puis son infatigable controverse pour les défendre, ses critiques de Mézerai, de Daniel, du président Hénault, de La Beaumelle et de tant d'autres, nous trouverons que, s'il a souvent altéré l'histoire, il l'a du moins émancipée; que, s'il a parfois rapetissé de grands événements, méconnu de grandes vertus, il a fait disparaître beaucoup de fausses traditions et d'erreurs; que, le premier, sans peindre au vrai le moyen âge, il l'a dégagé de la pompe factice des écrivains modernes, et, en se moquant de ses mœurs barbares, a préparé les esprits à les mieux connaître. Là, comme ailleurs, Voltaire a plus détruit que créé; mais, par le scepticisme, il a frayé la route à la saine critique, ramené à cette justice uniforme envers le passé, qui sert à le mieux comprendre et à le peindre. (M. VILLEMAIN, *Tableau de la Littérature au* XVIII[e] *siècle.*)

VII. — AVERTISSEMENT POUR CETTE ÉDITION.

Nous avons généralement conservé l'orthographe que Voltaire avait adoptée, sauf quelques changements, peu importants d'ailleurs ; nous avons laissé *Européans* pour *Européens*, *Auguste* pour *Août*, etc. ; parce qu'il écrivait ainsi par système.

Mais nous avons écrit *il faisait*, *faisant*, parce que l'usage et l'Académie n'ont pas sanctionné la substitution, contraire à l'étymologie, de *e* pour *ai*.

Des notes servent à expliquer les termes techniques, ou les locutions peu ordinaires qu'on rencontre dans cette prose, d'ailleurs si nette et si simple, de Voltaire. Nous avons surtout cherché à être clair, complet et utile.

SIÈCLE
DE LOUIS XIV

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION.

Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend écrire, on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais.

Tous les temps ont produit des héros et des politiques ; tous les peuples ont éprouvé des révolutions ; toutes les histoires sont presque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans sa mémoire. Mais quiconque pense, et, ce qui est encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre siècles dans l'histoire du monde. Ces quatre âges heureux sont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, servant d'époque à la grandeur de l'esprit humain, sont l'exemple de la postérité [1].

Le premier de ces siècles, à qui la véritable gloire est attachée, est celui de Philippe et d'Alexandre, ou celui des Périclès, des Démosthène, des Aristote, des Platon, des Apelle, des Phidias, des Praxitèle ; et cet honneur a été renfermé dans les limites de la Grèce ; le reste de la terre alors connue était barbare [2].

Le second âge est celui de César et d'Auguste, désigné encore par les noms de Lucrèce, de Cicéron, de Tite-Live, de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Varron, de Vitruve.

Le troisième est celui qui suivit la prise de Constantinople par

1. C'est une opinion qui a été longtemps acceptée, mais elle est loin d'être vraie ; on peut compter plus de quatre siècles, plus de quatre âges dans l'histoire du monde : le XIIIe siècle par exemple, l'âge de saint Louis, est assurément l'une des grandes époques de l'histoire ; le XVIe siècle, l'âge de la Renaissance et des grandes découvertes, est aussi un siècle bien remarquable, malgré les révolutions qui l'ont tant agité.

2. Ce siècle, ou plutôt cette période, a généralement reçu le nom de siècle de Périclès. Autour de ce grand homme, qui dirigea la république d'Athènes au moment de sa gloire et de sa splendeur, se groupent tous les hommes illustres, l'honneur de la Grèce à cette époque. Il y a vraiment deux siècles dans cette période ; celui de Périclès, où brillent Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Phidias, Anaxagore, Socrate, Hérodote, Thucydide, etc. ; et celui de Philippe et d'Alexandre, célèbre par Aristote, Platon, Xénophon, Démosthène, Ménandre, Apelle, Lysippe, etc.

Mahomet II. Le lecteur peut se souvenir[1] qu'on vit alors en Italie une famille de simples citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les Médicis appelèrent à Florence les savants, que les Turcs chassaient de la Grèce; c'était le temps de la gloire de l'Italie. Les beaux-arts y avaient déjà repris une vie nouvelle; les Italiens les honorèrent du nom de vertu, comme les premiers Grecs les avaient caractérisés du nom de sagesse. Tout tendait à la perfection.

Les arts, toujours transplantés de Grèce en Italie[2], se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout à coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, voulurent à leur tour avoir de ces fruits; mais ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérèrent trop vite[3].

François Ier encouragea des savants mais qui ne furent que savants; il eut des architectes, mais il n'eut ni des Michel-Ange[4], ni des Palladio[5]: il voulut en vain établir des écoles de peinture; les peintres italiens qu'il appela ne firent point d'élèves français. Quelques épigrammes et quelques contes libres composaient toute notre poésie. Rabelais était notre seul livre de prose à la mode, du temps de Henri II[6].

En un mot, les Italiens seuls avaient tout, si vous en exceptez la musique, qui n'était pas encore perfectionnée, et la philoso-

1. Souvent Voltaire dans cet ouvrage, renvoie directement ou par allusion à son livre de l'*Essai sur les mœurs*, qui lui servait en quelque sorte de vaste introduction, et qui fut publié en 1756. La première édition du *Siècle de Louis XIV* est de 1751; mais Voltaire en a donné lui-même plusieurs autres, en 1756, 1763, 1768; celle-ci *corrigée* et *considérablement augmentée*, est l'édition définitive.

2. Dans les temps anciens, les arts avaient déjà été transplantés de Grèce en Italie, après les conquêtes des Romains, comme l'a dit Horace :

Græcia capta ferum victorem cepit, et artes
Intulit agresti Latio.

3. Cette assertion n'est pas parfaitement juste; au XVIe siècle, les arts et les lettres, sans jeter le même éclat qu'en Italie, se développèrent, loin de dégénérer, en France, en Angleterre, en Allemagne et même en Espagne.

4. Michel-Ange Buonarotti, né à Florence en 1474, mort en 1564, grand architecte, grand peintre, grand sculpteur, est le plus original des génies du XVIe siècle, et assurément l'un des plus remarquables.

5. Palladio (André), né en 1518 à Vicence, mort en 1580, fut l'un des architectes les plus célèbres de l'Italie. Voltaire aurait pu choisir un autre exemple de la grandeur italienne à cette époque.

6. Voltaire n'a pas connu ou plutôt n'a pas compris le XVIe siècle, dans son admiration exclusive pour l'ordre, la correction, l'élégance et la raison du XVIIe. La France produisit alors un grand nombre d'artistes admirables et de nos jours justement admirés, Jean Juste, Pierre Nepveu, Pierre Lescot, Jean Bullan, Clouet de Tours, Philibert Delorme, Germain Pilon, Jean Goujon, Jean Cousin, Bernard Palissy, etc. D'autre part, Rabelais n'était pas le seul écrivain célèbre; et, sans comparer l'essor vigoureux, mais mal réglé, de la littérature du XVIe siècle à la grande époque de Richelieu ou de Louis XIV, rappelons seulement que c'était le temps de Marot, de Ronsard et de sa pléiade, de Jacques Amyot, le traducteur de Plutarque, de Montaigne, l'immortel auteur des *Essais* et de tant de mémoires pleins de sève, d'éloquence naturelle, de style ferme et plein.

phie expérimentale, inconnue partout également, et qu'enfin Galilée fit connaître.

Le quatrième siècle est celui que l'on nomme le siècle de Louis XIV, et c'est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts, à la vérité, n'ont point été poussés plus loin que sous les Médicis, sous les Auguste et les Alexandre; mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. La saine philosophie [1] n'a été connue que dans ce temps; et il est vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de Richelieu, jusqu'à celles qui ont suivi la mort de Louis XIV, il s'est fait dans nos arts, dans nos esprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuse influence ne s'est pas même arrêtée en France; elle s'est étendue en Angleterre; elle a excité l'émulation dont avait alors besoin cette nation spirituelle [2] et hardie; elle a porté le goût en Allemagne, les sciences en Russie [3], elle a même ranimé l'Italie qui languissait, et l'Europe a dû sa politesse [4] et l'esprit de société à la cour de Louis XIV.

Il ne faut pas croire que ces quatre siècles aient été exempts de malheurs et de crimes. La perfection des arts cultivés par des citoyens paisibles n'empêche pas les princes d'être ambitieux, les peuples d'être séditieux. Tous les siècles se ressemblent par la méchanceté des hommes: mais je ne connais que ces quatre âges distingués par les grands talents [5].

Avant le siècle que j'appelle de Louis XIV, et qui commence à peu près à l'établissement de l'Académie française [6], les Italiens appelaient tous les ultramontains [7] du nom de barbares: il faut avouer que les Français méritaient en quelque sorte cette

1. Voltaire prend très-souvent le mot philosophie dans l'acception de *sciences*. Si Voltaire employait ce mot dans le sens que nous lui donnons habituellement, on pourrait croire qu'il fait allusion à Descartes.

2. On ne peut refuser la *hardiesse* à la nation anglaise; mais je ne sais pas si Voltaire, au lieu de *spirituelle*, n'a pas voulu dire *intelligente*.

3. Voltaire fait ici allusion à Frédéric II de Prusse et aux souverains de Russie, qui, au XVIII[e] siècle, acceptèrent par politique autant que par goût l'influence des idées françaises.

4. Politesse est ici dans le sens du mot, plus moderne, *civilisation*.

5. Ici encore l'exagération que nous avons signalée plus haut; elle est trop évidente pour être réfutée.

6. L'Académie fnançaise fut instituée par Richelieu, le 2 janvier 1635.

7. ULTRAMONTAINS, c'est-à-dire au delà de la chaîne des Alpes, par rapport à l'Italie. On se sert plus ordinairement en France de cette expression pour désigner les Italiens, et surtout les défenseurs de la papauté dans leurs querelles avec les *Gallicans*.

injure. Leurs pères joignaient la galanterie romanesque des Maures [1] à la grossièreté gothique [2]. Ils n'avaient presque aucun des arts aimables, ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés; car lorsqu'on a perfectionné ce qui est nécessaire, on trouve bientôt le beau et l'agréable ; et il n'est pas étonnant que la peinture, la sculpture, la poésie, l'éloquence, la philosophie, fussent presque inconnues à une nation qui, ayant des ports sur l'Océan et sur la Méditerranée, n'avait pourtant point de flotte, et qui, aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures grossières [3].

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamands, les Hollandais, les Anglais, firent tour à tour le commerce de la France, qui en ignorait les principes. Louis XIII, à son avénement à la couronne, n'avait pas un vaisseau : Paris ne contenait pas quatre cent mille hommes, et n'était pas décoré de quatre beaux édifices [4] ; les autres villes du royaume ressemblaient à ces bourgs qu'on voit au delà de la Loire. Toute la noblesse, cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de fossés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient presque impraticables ; les villes étaient sans police, l'État sans argent, et le gouvernement presque toujours sans crédit parmi les nations étrangères [5].

1. Voltaire fait allusion d'une manière un peu vague, à l'influence des modes et du langage de l'Espagne dans la première partie du XVIIe siècle.

2. Pour Voltaire, le mot *gothique* est synonyme de barbare ; tous les siècles du moyen âge sont des siècles grossiers, *gothiques*, sans qu'il soit bien facile de justifier l'origine de l'expression.

3. Pour rehausser l'éclat du siècle de Louis XIV, l'auteur semble avoir pris plaisir à rabaisser les âges précédents, sans distinction, sans restriction ; c'est peut-être de l'art, ce n'est pas la vérité.

4. On peut citer cependant la cathédrale et la plupart des vieilles églises; il est vrai que Voltaire était loin d'apprécier les œuvres de l'art du moyen âge. Mais les plus belles parties du Louvre existaient, Catherine de Médicis avait commencé les Tuileries, Marie de Médicis avait élevé le palais du Luxembourg, etc. Un historien récent a pu dire avec vérité : «Paris, sous Louis XIII, reçut une face nouvelle. Son enceinte fut agrandie, de nouveaux quartiers furent créés; un grand nombre de monuments, dont quelques-uns très-considérables, furent construits... La ville devint la digne capitale d'une nation qui devait être bientôt la première de l'Europe.» Corneille a célébré ces changements dans le *Menteur :*

Paris semble à mes yeux un pays de romans;
J'y croyais ce matin voir une île enchantée;
Je la laissai déserte et la trouve habitée.
Quelque Amphion nouveau, sans l'aide des maçons,
En superbes palais a changé les buissons.

5. Cette appréciation est en contradiction avec la vérité, avec tout ce que Voltaire lui-même a maintes fois répété, lorsqu'il a célébré, en prose et en vers, le règne réparateur de Henri IV ; opposons-lui seulement ce passage : « La justice est réformée; le commerce et les arts sont en honneur. Les étoffes d'argent et d'or reparaissent avec plus d'éclat, et enrichissent Lyon et la France. Il établit des manufactures de haute lice, en laine et en soie rehaussées d'or. On commence à faire de petites glaces dans le goût de Venise. C'est à lui seul

Il faut, pour qu'un Etat soit puissant, ou que le peuple ait une liberté fondée sur les lois, ou que l'autorité souveraine soit affermie sans contradiction. En France, les peuples furent esclaves jusque vers le temps de Philippe Auguste : les seigneurs furent tyrans jusqu'à Louis XI ; et les rois, toujours occupés à soutenir leur autorité contre leurs vassaux, n'eurent jamais ni le temps de songer au bonheur de leurs sujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI fit beaucoup pour la puissance royale, mais rien pour la félicité et la gloire de la nation [1]. François Ier fit naître le commerce, la navigation, les lettres et tous les arts; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France, et tous périrent avec lui. Henri le Grand a lait retirer la France des calamités et de la barbarie où trente ans de discorde l'avaient replongée, quand il fut assassiné dans sa capitale, au milieu du peuple dont il commençait à faire le bonheur. Le cardinal de Richelieu, occupé d'abaisser la maison d'Autriche, le calvinisme et les grands, ne jouit point d'une puissance assez paisible pour réformer la nation ; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Les Français n'eurent part ni aux grandes découvertes ni aux inventions admirables des autres nations : l'imprimerie, la poudre, les glaces, les télescopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai système de l'univers, ne leur appartiennent pas ; ils faisaient des tournois, pendant que les Portugais et les Espagnols découvraient et conquéraient de nouveaux mondes à l'orient et à l'occident du monde connu. Charles-Quint prodiguait déjà en Europe les trésors du Mexique, avant que quelques sujets de François Ier eussent découvert la contrée inculte du Canada [2]; mais, par le peu même que firent les

qu'on doit les vers à soie, les plantations de mûriers. Henri fait creuser le canal de Briare. Paris est agrandi et embelli; il forme la place Royale; il restaure tous les ponts. Le faubourg Saint-Germain ne tenait point à la ville; il n'était point pavé; le roi se charge de tout... Saint-Germain, Monceaux, Fontainebleau, et surtout le Louvre sont augmentés et presque entièrement bâtis. Il donne des logements dans le Louvre à des artistes en tous genres, qu'il encourageait souvent de ses regards comme par des récompenses. Il est enfin le vrai fondateur de la Bibliothèque royale, etc. » *Essai sur les mœurs*, chap. CLXXIV.

1. Louis XI ne fit rien... Dans l'*Essai*, Voltaire a été plus juste, sans être favorable à ce roi : « Il avait du courage; il savait donner en roi ; il voulait que la justice fût rendue. C'est à lui que le peuple doit le premier abaissement des grands. Environ cinquante familles en ont murmuré, et plus de cinq cent mille ont dû s'en féliciter... De lui vient l'établissement des postes... Il voulait rendre les poids et les mesures uniformes dans ses Etats... Enfin il prouva qu'un méchant homme peut faire le bien public, quand son intérêt particulier n'y est pas contraire. » *Essai sur les mœurs*, chap. XCIV.

2. Jacques Cartier de Saint-Malo prit

Français dans le commencement du xvi[e] siècle, on vit de quoi ils sont capables quand ils sont conduits.

On se propose de montrer ce qu'ils ont été sous Louis XIV.

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici, plus que dans le tableau des siècles précédents, les détails immenses des guerres, des attaques de villes prises et reprises par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonstances intéressantes pour les contemporains se perdent aux yeux de la postérité, et disparaissent pour ne laisser voir que les grands événements qui ont fixé la destinée des empires. Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera, dans cette histoire, qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction, et conseiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie.

On a déjà vu[1] ce qu'étaient et la France et les autres États de l'Europe avant la naissance de Louis XIV; on décrira ici les grands événements politiques et militaires de son règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, sera traité à part. La vie privée de Louis XIV, les particularités de sa cour et de son règne, tiendront une grande place. D'autres articles seront pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de l'esprit humain dans ce siècle.

CHAPITRE II

DES ÉTATS DE L'EUROPE AVANT LOUIS XIV.

Il y avait déjà longtemps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Russie près[2]) comme une espèce de grande république partagée en plusieurs États, les uns monarchiques, les autres mixtes[3]; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires[4],

possession du Canada en 1535, et Roberval étendit ce premier établissement vers 1547; tandis qu'un armateur de Dieppe, Ango, allait avec une flottille se venger lui-même du roi de Portugal.

1. Dans l'*Essai sur les mœurs*, chap. CLXXV et suivants.

2. Au temps de Henri IV, la Russie était encore regardée comme un pays asiatique. Dans le projet du grand roi et de Sully pour établir l'équilibre européen et constituer une sorte de république chrétienne des États européens, la Russie est reléguée en dehors de l'Europe, *mais un jour la république chrétienne pourra l'admettre dans son sein*. Jusqu'à Pierre le Grand, cette terre de *barbares* restera presque entièrement étrangère aux nations civilisées. Cependant un ambassadeur russe était venu en France en 1615; l'Angleterre conclut avec la Russie un traité de commerce en 1623, et notre envoyé Deshaies de Courmenin signa, en novembre 1629, avec le tzar Michel Fédorowitz, un premier traité de commerce.

3. MIXTES. — L'expression n'est pas claire; Voltaire a voulu dire sans doute que le gouvernement de ces États est un *mélange* de plusieurs formes, de monarchie, de république, etc.

4. POPULAIRES, c'est-à-dire *démocratiques*.

mais tous correspondants les uns avec les autres; tous ayant un même fond de religion, quoique divisés en plusieurs sectes; tous ayant les mêmes principes de droit public et de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'est par ces principes que les nations europóéanes[1] ne font point esclaves leurs prisonniers, qu'elles respectent les ambassadeurs de leurs ennemis, qu'elles conviennent ensemble de la prééminence et de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois et des autres moindres potentats, et qu'elles s'accordent surtout dans la sage politique de tenir entre elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant sans cesse les négociations, même au milieu de la guerre, et entretenant les unes chez les autres des ambassadeurs ou des espions moins honorables[2], qui peuvent avertir toutes les cours des desseins d'une seule, donner à la fois l'alarme à l'Europe, et garantir les plus faibles des invasions que le plus fort est toujours prêt d'entreprendre[3].

Depuis Charles-Quint[4], la balance penchait du côté de la maison d'Autriche. Cette maison puissante était. vers l'an 1630, maîtresse de l'Espagne, du Portugal, et des trésors de l'Amérique ; les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, la Bohême, la Hongrie, l'Allemagne même (si on peut le dire[5]), étaient devenus son patrimoine; et, si tant d'États avaient été réunis sous

1. Européanes. — Voltaire voulait introduire des réformes dans l'orthographe. « L'orthographe de la plupart des livres français, dit-il quelque part, est ridicule. » Plus d'une fois, dans le *Siècle de Louis XIV*, il écrit : « Auguste, que nous appelons si improprement août. » Dans un autre endroit il fait cette réflexion générale : « Quand nous commençâmes à parler la langue des Romains, nos vainqueurs, nous la corrompîmes. D'*Augustus*, nous fîmes aoust, août; de *pavo*, paon; de *junius*, juin; d'*unctus*, oint. C'est une propriété des barbares d'abréger tous les mots. » Il trouvait le mot *Européen* sec et dur. Malgré son ardeur et son esprit, Voltaire n'a pas toujours réussi; et l'usage plus fort que lui a prévalu, pour les mots *août, Européen*, par exemple. Cependant plusieurs poëtes modernes ont employé les mots Européan, Européane.

2. Voltaire a dit dans sa tragédie de *Brutus :*

L'ambassadeur d'un roi m'est toujours [redoutable;
Ce n'est qu'un ennemi sous un titre [honorable,
Qui vient rempli d'orgueil ou de dex- [térité,
Insulter ou trahir avec impunité.
Brutus, acte Ier.

3. Prêt de. — On trouve de nombreux exemples de cette locution, qui n'est plus usitée. On dit *prêt à*, disposé à (*paratus ad*), et *près de*, sur le point de.

4. Charles-Quint, roi d'Espagne, en 1516, empereur d'Allemagne en 1518, abdiqua en 1555-1556 et mourut en 1558. Alors la maison d'Autriche se divisa en deux branches : la branche aînée ou espagnole, avec Philippe II, fils de Charles, eut l'Espagne, les deux Siciles, le Milanais, les Pays-Bas et l'Amérique; et la branche allemande eut, avec Ferdinand Ier, frère et successeur de l'empereur, les possessions allemandes de la maison d'Autriche, et les deux royaumes de Bohême et de Hongrie.

5. En effet, la couronne impériale était élective en droit; mais en fait, elle appartint toujours à des princes de la maison d'Autriche, qui la considéraient presque comme leur patrimoine depuis le milieu du xve siècle.

un seul chef de cette maison, il est à croire que l'Europe lui aurait enfin été asservie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'empire d'Allemagne est le plus puissant voisin qu'ait la France : il est d'une plus grande étendue, moins riche peut-être en argent, mais plus fécond en hommes robustes et patients dans le travail. La nation allemande est gouvernée, peu s'en faut, comme l'était la France sous les premiers rois *Capétiens*, qui étaient des chefs, souvent mal obéis, de plusieurs grands vassaux et d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui soixante villes libres, et qu'on nomme impériales [1], environ autant de souverains séculiers, près de quarante princes ecclésiastiques, soit abbés, soit évêques, neuf électeurs, parmi lesquels on peut compter aujourd'hui quatre rois [2], enfin l'empereur, chef de tous ces potentats, composent ce grand corps germanique, que le flegme allemand a fait subsister jusqu'à nos jours, avec presque autant d'ordre qu'il y avait autrefois de confusion dans le gouvernement français [3].

Chaque membre de l'Empire a ses droits, ses priviléges, ses obligations; et la connaissance difficile de tant de lois, souvent contestées, fait ce que l'on appelle en Allemagne l'*étude du droit public*, pour laquelle la nation germanique est si renommée.

L'empereur, par lui-même, ne serait guère à la vérité plus puissant ni plus riche qu'un doge de Venise. Vous savez que l'Allemagne, partagée en villes et en principautés, ne laisse au chef de tant d'États que la prééminence avec d'extrêmes [4] honneurs, sans domaines, sans argent, et par conséquent sans pouvoir. Il ne possède pas, à titre d'empereur, un seul village. Cependant cette dignité, souvent aussi vaine que suprême, était

1. Ces villes libres ou impériales, qui ne relevaient que de l'empereur, se gouvernaient par leurs propres lois et leurs magistrats, comme de véritables républiques.

2. Aujourd'hui est inutilement répété. — Au temps où Voltaire écrivait, les neuf électeurs étaient : les trois archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves; le comte palatin du Rhin, le duc de Bavière, et quatre rois, le roi de Bohême (la Bohême était un domaine autrichien), l'électeur de Saxe, élu roi de Pologne depuis 1697; l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse depuis 1701; l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre depuis 1714.

3. L'ordre a existé peut-être dans les constitutions de l'Empire; mais le désordre, l'anarchie même, résultat de ce grand nombre d'États, de princes presque souverains, n'a cessé d'affaiblir le corps germanique, au moyen âge comme à l'époque de Charles-Quint; pendant la guerre de Trente Ans, comme au XVIII[e] et même au XIX[e] siècle.

4. Extrêmes dans le sens de *suprêmes*.

devenue si puissante entre les mains des Autrichiens, qu'on a craint souvent qu'ils ne convertissent en monarchie absolue cette république de princes[1].

Deux partis divisaient alors et partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, et surtout l'Allemagne.

Le premier est celui des catholiques, plus ou moins soumis au pape[2], le second est celui des ennemis de la domination spirituelle et temporelle du pape et des prélats catholiques. Nous appelons ceux de ce parti du nom général de protestants, quoiqu'ils soient divisés en luthériens, calvinistes et autres, qui se haïssent entre eux presque autant qu'ils haïssent Rome.

En Allemagne, la Saxe, une partie du Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohême, de la Hongrie, les Etats de la maison de Brunswick, le Virtemberg[3], la Hesse suivent la religion luthérienne, qu'on nomme *évangélique*. Toutes les villes libres impériales ont embrassé cette secte.

Les calvinistes, répandus parmi les luthériens qui sont les plus forts, ne font qu'un parti médiocre ; les catholiques composent le reste de l'empire, et, ayant à leur tête la maison d'Autriche, ils étaient sans doute les plus puissants.

Je vous ai déjà fait voir comment Ferdinand II[4] fut près de changer l'aristocratie allemande en une monarchie absolue, et comment il fut sur le point d'être détrôné par Gustave-Adolphe. Son fils, Ferdinand III[5], qui hérita de sa politique, et fit comme lui la guerre de son cabinet, régna pendant la minorité de Louis XIV.

L'Allemagne n'était point alors aussi florissante qu'elle l'est devenue depuis; le luxe y était inconnu, et les commodités de la vie étaient encore très-rares chez les plus grands seigneurs. Elles n'y ont été portées que vers l'an 1686 par les réfugiés français qui allèrent y établir leurs manufactures[6]. Ce pays fertile et peuplé manquait de commerce et d'argent; la gravité des

1. Sous Charles-Quint, au XVIe siècle ; sous Ferdinand II, au XVIIe.

2. Les catholiques sont tous également soumis au pape, comme chef spirituel de l'Eglise; mais Voltaire a fait sans doute allusion aux constitutions particulières, pragmatiques ou concordats, qui règlent les rapports des différentes Eglises avec la papauté, et notamment à ce qu'on appelle les libertés de l'Eglise gallicane.

3. Virtemberg pour Würtemberg. Voltaire écrit par un V, en se conformant à la prononciation, les noms allemands qui commencent par W.

4. Voyez l'*Essai sur les mœurs*, chap. CLXXVIII. (*Note de Voltaire.*)

5. Ferdinand III a régné de 1637 à 1657.

6. L'influence des réfugiés français fut grande sans doute, mais Voltaire l'a exagérée; l'Allemagne n'était pas sans richesses, sans arts, sans industrie avant cette époque. Les villes hanséatiques faisaient un grand commerce dès le XVe siècle; et les richesses du clergé excitèrent la convoitise au XVIe.

mœurs et la lenteur particulière aux Allemands les privaient de ces plaisirs et de ces arts agréables que la sagacité italienne cultivait depuis tant d'années, et que l'industrie française commençait dès lors à perfectionner [1]. Les Allemands, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs; et cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de temps sous les mêmes étendards tant de peuples différents, les mettait à peu près, comme aujourd'hui, dans l'impossibilité de porter et de soutenir longtemps la guerre chez leurs voisins. Aussi c'est presque toujours dans l'Empire que les Français ont fait la guerre contre les empereurs. La différence du gouvernement et du génie [2] paraît rendre les Français plus propres pour l'attaque, et les Allemands pour la défense.

DE L'ESPAGNE.

L'Espagne, gouvernée par la branche aînée de la maison d'Autriche, avait imprimé, après la mort de Charles-Quint, plus de terreur que la nation germanique [3]. Les rois d'Espagne étaient incomparablement plus absolus et plus riches. Les mines du Mexique et du Potosi [4] semblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. Vous avez vu ce projet de la monarchie, ou plutôt de la supériorité universelle sur notre continent chrétien, commencé par Charles-Quint et soutenu par Philippe II.

La grandeur espagnole ne fut plus, sous Philippe III, qu'un vaste corps sans substance, qui avait plus de réputation que de force [5].

Philippe IV, héritier de la faiblesse de son père, perdit le Portugal par sa négligence, le Roussillon par la faiblesse de ses armes, et la Catalogne par l'abus du despotisme [6]. De tels rois ne

1. La *sagacité* découvre, invente; *l'industrie* exploite, perfectionne.

2. Le mot *génie*, dans Voltaire et chez les écrivains du XVIIe siècle, a le sens du mot *ingenium*, et signifie esprit, intelligence, nature, caractère. Ex.: « Les ambassadeurs le prirent pour un *génie* médiocre. — Les dragons, milice très-convenable au *génie* des Moscovites. » (*Charles XII* de Voltaire.) On connaît le vers de Boileau :

Dans son *génie* étroit il est toujours [captif.

C'est seulement de nos jours que le mot *génie* a signifié une qualité supérieure, privilége de quelques hommes.

3. Sous Philippe II, héritier des projets ambitieux de Charles-Quint, l'Europe fut menacée par l'Espagne, tandis que l'Allemagne, sous Ferdinand Ier, Maximilien II et Rodolphe II, princes plus modérés ou plus incapables, jouait un rôle secondaire.

4. Les mines d'argent du Potosi sont dans le Pérou.

5. Philippe II a régné de 1555 à 1598; Philippe III, de 1598 à 1621; Philippe IV, de 1621 à 1665.

6. En 1640, les Portugais, fatigués de la domination espagnole, dure et imprévoyante, se soulevèrent et donnèrent la couronne à Jean de Bragance. Les Catalans, dont les priviléges étaient violés, appelèrent les Français et se placèrent sous la protection de Louis XIII. Enfin le Roussillon et la Cerdagne tombèrent au pouvoir de Richelieu et du roi, de 1641 à 16 3.

pouvaient être longtemps heureux dans leurs guerres contre la France. S'ils obtenaient quelques avantages par les divisions et les fautes de leurs ennemis, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus, ils commandaient à des peuples que leurs priviléges mettaient en droit de mal servir : les Castillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie ; les Aragonais disputaient sans cesse leur liberté contre le conseil royal ; et les Catalans, qui regardaient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces.

L'Espagne cependant, réunie avec l'Empire, mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe [1].

DU PORTUGAL.

Le Portugal redevenait alors un royaume. Jean, duc de Bragance, prince qui passait pour faible [2], avait arraché cette province à un roi plus faible que lui. Les Portugais cultivaient par nécessité le commerce, que l'Espagne négligeait par fierté ; ils venaient de se liguer avec la France et la Hollande, en 1641, contre l'Espagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'eussent fait les plus signalées victoires [3]. Le ministère français, qui n'avait contribué en rien à cet événement [4], en retira sans peine le plus grand avantage qu'on puisse avoir contre son ennemi, celui de le voir attaqué par une puissance irréconciliable.

Le Portugal, secouant le joug de l'Espagne, étendant son commerce et augmentant sa puissance, rappelle ici l'idée de la Hollande, qui jouissait des mêmes avantages d'une manière bien différente.

DES PROVINCES-UNIES.

Ce petit Etat des sept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais stérile en grains, malsain, et presque submergé par la

1. Depuis le commencement de la guerre de Trente Ans, les deux branches de la maison d'Autriche s'étaient réunies pour combattre leurs ennemis communs.

2. Jean, duc de Bragance, descendant des anciens rois, fut en quelque sorte entraîné par sa femme et par l'intendant de sa maison, le célèbre Pinto, qui fut l'âme du soulèvement de 1640 contre Philippe IV.

3. La guerre, qui commence alors, se prolongera, au désavantage de l'Espagne, jusqu'en 1667.

4. Richelieu n'est pas resté complétement étranger aux événements de Portugal ; dès 1630, il engageait ses agents dans ce pays à exciter le mécontentement des Portugais et à les encourager dans leurs idées de révolte. Il était dès lors en relation avec quelques personnages considérables de ce pays. Aussi s'empressa-t-il de reconnaître Jean de Bragance.

mer, était depuis environ un demi-siècle un exemple presque unique sur la terre de ce que peuvent l'amour de la liberté et le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices espagnoles, et qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, résistèrent à toutes les forces de leur maître et de leur tyran, Philippe II, éludèrent les desseins de plusieurs princes qui voulaient les secourir pour les asservir [1], et fondèrent une puissance que nous avons vue balancer le pouvoir de l'Espagne même. Le désespoir qu'inspire la tyrannie les avait d'abord armés : la liberté avait élevé leur courage, et les princes de la maison d'Orange en avaient fait d'excellents soldats. A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils établirent une forme de gouvernement qui conserve, autant qu'il est possible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes.

Cet Etat, d'une espèce si nouvelle, était depuis sa fondation attaché intimement à la France : l'intérêt les réunissait; ils avaient les mêmes ennemis; Henri le Grand et Louis XIII avaient été ses alliés et ses protecteurs.

DE L'ANGLETERRE.

L'Angleterre, beaucoup plus puissante, affectait la souveraineté des mers [2], et prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe [3]; mais Charles Ier, qui régnait depuis 1625, loin de pouvoir soutenir le poids de cette balance, sentait le sceptre échapper déjà de sa main : il avait voulu rendre son pouvoir en Angleterre indépendant des lois, et changer la religion en Ecosse. Trop opiniâtre pour se désister de ses desseins et trop faible pour les exécuter, bon mari, bon maître, bon père, honnête homme, mais monarque mal conseillé, il s'engagea dans une guerre civile, qui lui fit perdre enfin, comme nous l'avons déjà dit [4], le trône et la vie sur un échafaud, par une révolution presque inouïe.

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de Louis XIV,

1. Le duc d'Alençon, frère de Henri III; l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II, et même Elisabeth d'Angleterre, qui avait envoyé dans les Pays-Bas son favori, le comte de Leicester.

2. L'Angleterre, depuis les triomphes de sa marine sous Elisabeth, n'a cessé d'affecter la souveraineté des mers. Sous Jacques Ier, Selden, dans son livre *Mare clausum*, avait donné sans réticence la théorie des prétentions anglaises sur la souveraineté des mers qui environnent les îles Britanniques.

3. Déjà, sous Henri VIII, l'Angleterre affecta de maintenir l'équilibre entre la France et l'Espagne. « Qui je défends est maître. » Telle était l'ambitieuse devise du roi. Sous Élisabeth, l'Angleterre aida également la France à résister aux projets ambitieux de Philippe II.

4. Voyez l'*Essai sur les mœurs*, chap CLXXX.

empêcha pour un temps l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ses voisins[1] : elle perdit sa considération avec son bonheur; son commerce fut interrompu; les autres nations la crurent ensevelie sous ses ruines, jusqu'au temps où elle devint tout à coup plus formidable que jamais, sous la domination de Cromwell, qui l'assujettit en portant l'Evangile dans une main, l'épée dans l'autre, le masque de la religion sur le visage, et qui dans son gouvernement couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur[2].

DE ROME.

Cette balance que l'Angleterre s'était longtemps flattée de maintenir entre les rois par sa puissance, la cour de Rome essayait de la tenir par sa politique. L'Italie était divisée, comme aujourd'hui, en plusieurs souverainetés : celle que possède le pape est assez grande pour le rendre respectable comme prince, et trop petite pour le rendre redoutable.

Jamais cour ne sut mieux se conduire selon les hommes et selon les temps. Les papes sont presque toujours des Italiens blanchis dans les affaires, sans passions qui les aveuglent; leur conseil est composé de cardinaux qui leur ressemblent, et qui sont tous animés du même esprit. De ce conseil émanent des ordres qui vont jusqu'à la Chine et à l'Amérique : il embrasse en ce sens l'univers, et on a pu dire quelquefois ce qu'avait dit autrefois un étranger du sénat de Rome : « J'ai vu un consistoire de rois[3]. » La plupart de nos écrivains se sont élevés avec raison contre l'ambition de cette cour; mais je n'en vois point qui ait rendu assez de justice à sa prudence. Je ne sais si une autre nation eût pu conserver si longtemps dans l'Europe tant de prérogatives toujours combattues : toute autre cour les eût peut-être perdues, ou par sa fierté, ou par sa mollesse, ou par sa lenteur, ou par sa vivacité; mais Rome, employant presque toujours à propos la fermeté et la souplesse, a conservé tout ce qu'elle a pu humainement garder. On la vit obséquieuse sous Charles-Quint, terrible au roi de France, Henri III, ennemie et amie tour à tour de Henri IV, adroite avec Louis XIII, opposée ouvertement à Louis XIV dans le temps qu'il fut à craindre, et souvent

1. Entrer dans les intérêts, c'est se mêler des affaires.

2. On peut comparer à cette appréciation courte, mais énergique, de Cromwell, le célèbre portrait tracé avec autant de vérité que d'éloquence par Bossuet, dans l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*.

3. C'est le mot de Cinéas, le ministre de Pyrrhus.

ennemie secrète des empereurs, dont elle se défiait plus que du sultan des Turcs.

Au reste, l'État du pape était dans une paix heureuse, qui n'avait été altérée que par la petite guerre dont j'ai parlé entre les cardinaux Barberin [1], neveux du pape Urbain VIII, et le duc de Parme.

DU RESTE DE L'ITALIE.

Les autres provinces [2] d'Italie écoutaient des intérêts divers. Venise craignait les Turcs et l'empereur; elle défendait à peine ses États de terre ferme des prétentions de l'Allemagne [3] et de l'invasion du Grand Seigneur. Ce n'était plus cette Venise autrefois la maîtresse du commerce du monde, qui, cent cinquante ans auparavant [4], avait excité la jalousie de tant de rois. La sagesse de son gouvernement subsistait; mais son grand commerce anéanti lui ôtait presque toute sa force, et la ville de Venise était, par sa situation [5], incapable d'être domptée, et, par sa faiblesse, incapable de faire des conquêtes.

L'État de Florence jouissait de la tranquillité et de l'abondance sous le gouvernement des Médicis; les lettres, les arts et la politesse [6], que les Médicis avaient fait naître, florissaient encore. La Toscane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Grèce.

La Savoie, déchirée par une guerre civile et par les troupes françaises et espagnoles, s'était enfin réunie tout entière en faveur de la France, et contribuait en Italie à l'affaiblissement de la puissance autrichienne [7].

Les Suisses conservaient, comme aujourd'hui, leur liberté, sans chercher à opprimer personne. Ils vendaient leurs troupes à leurs voisins plus riches qu'eux; ils étaient pauvres; ils igno-

1. Au chapitre CLXXXV de l'*Essai sur les mœurs*, Voltaire a raconté comment les cardinaux Barberini, neveux d'Urbain VIII, firent la guerre à Edouard, duc de Parme, pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro, en 1644.

2. PROVINCES est ici dans le sens de *parties*.

3. Les empereurs élevaient toujours, à différents titres, des prétentions sur une partie des Etats de terre ferme. La persévérance autrichienne a fini par l'emporter; et quand Venise tomba, c'est à la maison d'Autriche que le traité de Campo-Formio a malheureusement donné l'Etat vénitien.

4. C'est-à-dire à l'époque de la fameuse ligue de Cambrai contre Venise, en 1507.

5. Venise est, comme on le sait, au milieu des lagunes formées par les sables des torrents qui descendent des Alpes; ce qui ne l'a pas empêchée de tomber sans résistance, lorsque Bonaparte voulut la punir de sa politique faible et perfide.

6. POLITESSE. Voir la note 4 de la page 27.

7. Le duc de Savoie mourut en 1638; Louis XIII défendit les droits de sa veuve, Christine de France, régente du duché, contre son frère, le prince Thomas de Carignan, soutenu par les Espagnols. Les victoires du comte d'Harcourt (1638-1640) le forcèrent de traiter.

raient les sciences et tous les arts que le luxe a fait naître : mais ils étaient sages et heureux [1].

DES ÉTATS DU NORD.

Les nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suède, le Danemark, la Russie, étaient, comme les autres puissances, toujours en défiance ou en guerre entre elles. On voyait, comme aujourd'hui, dans la Pologne, les mœurs et le gouvernement des Goths et des Francs, un roi électif, des nobles partageant sa puissance, un peuple esclave, une faible infanterie, une cavalerie composée de nobles; point de villes fortifiées ; presque point de commerce [2]. Les peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois ou par les Moscovites, et tantôt par les Turcs. Les Suédois, nation plus libre encore par sa constitution, qui admet les paysans même dans les états généraux [3], mais alors plus soumise à ses rois que la Pologne, furent victorieux presque partout. Le Danemark, autrefois formidable à la Suède, ne l'était plus à personne ; et sa véritable grandeur n'a commencé que sous ses deux rois Frédéric III et Frédéric IV [4]. La Moscovie n'était encore que barbare [5].

DES TURCS.

Les Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été sous les Sélim, les Mahomet et les Soliman : la mollesse corrompait le sérail, sans en bannir la cruauté. Les sultans étaient en même temps et les plus despotiques des souverains dans leurs sérails, et les moins assurés de leur trône et de leur vie. Osman et Ibrahim [6]

— A la même époque, le duc de Modène était l'allié de la France; le duc de Parme s'était déclaré neutre; la duchesse de Mantoue avait pris parti pour les Espagnols.

1. Les Suisses n'avaient jamais fait partie de l'Italie ; mais leurs soldats y avaient souvent combattu à la solde des puissances rivales. La république des treize cantons ne sera solennellement reconnue indépendante de l'empire d'Allemagne qu'au traité de Westphalie (1648).

2. Voir le tableau remarquable que Voltaire a tracé de l'état de la Pologne, au livre II de l'*Histoire de Charles XII*.

3. Voltaire a également exposé la constitution suédoise au livre I[er] de l'*Histoire de Charles XII*. C'est seulement sous Charles XI que la royauté deviendra absolue (1670-1682).

4. Frédéric III a régné en Danemark de 1661 à 1666; c'est lui qui a établi le pouvoir absolu des rois, désormais supérieurs aux lois. Frédéric IV a régné de 1669 à 1730.

5. « Nous appelions autrefois la Russie du nom de Moscovie, parce que la ville de Moscou, capitale de cet empire était la résidence des grands-ducs de Russie ; aujourd'hui l'ancien nom de Russie a prévalu. » (Voltaire, *Histoire de Russie*, chap. I.) Voir la note 2 de la page 6. — La maison des Romanow était montée sur le trône de Russie en 1613. Voltaire a montré, dans son *Histoire de Russie* sous Pierre le Grand, l'état de barbarie de ce pays pendant les règnes de Michel, Alexis, Fœdor, de 1613 à 1689.

6. Osman (1618-1622) fut renversé du trône et étranglé à dix-huit ans. Ibrahim, tiré de sa prison pour régner après la mort d'Amurat, son frère, fut

venaient de mourir par le cordeau; Mustapha avait été deux fois déposé. L'empire turc, ébranlé par ces secousses, était encore attaqué par les Persans; mais quand les Persans le laissaient respirer, et que les révolutions du sérail étaient finies, cet empire redevenait formidable à la chrétienté; car depuis l'embouchure du Borysthène [1] jusqu'aux États de Venise, on voyait la Moscovie, la Hongrie, la Grèce, les îles, tour à tour en proie aux armes des Turcs; et, dès l'an 1644, ils faisaient constamment cette guerre de Candie si funeste aux chrétiens. Tels étaient la situation, les forces et l'intérêt [2] des principales nations européanes vers le temps de la mort du roi de France Louis XIII.

SITUATION DE LA FRANCE.

La France, alliée à la Suède, à la Hollande, à la Savoie, au Portugal, et ayant pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction, soutenait contre l'Empire et l'Espagne une guerre ruineuse aux deux partis, et funeste à la maison d'Autriche.

Les généraux de Louis XIII avaient pris le Roussillon; ses Catalans venaient de se donner à la France, protectrice de la liberté qu'ils défendaient contre leurs rois; mais ces succès n'avaient pas empêché que les ennemis n'eussent pris Corbie en 1636 et ne fussent venus jusqu'à Pontoise [3]. La peur avait chassé de Paris la moitié de ses habitants, et le cardinal de Richelieu, au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance autrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre, et pour repousser les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup aux Espagnols et aux Allemands, et n'en avaient pas moins essuyé.

FORCES DE LA FRANCE APRÈS LA MORT DE LOUIS XIII, ET MŒURS DU TEMPS.

Les guerres avaient produit des généraux illustres, tels qu'un Gustave-Adolphe, un Valstein, un duc de Veimar, Piccolomini,

également étranglé en 1648. C'est lui dont Racine dit avec juste raison :

> L'imbécile Ibrahim, sans craindre sa naissance,
> Traîne, exempt de périls, une éternelle enfance.

Mustapha avait été déposé en 1618 et en 1632.

1. Le Borysthène est le nom ancien et poétique du Dniéper, qui se jette dans la mer Noire.

2. On dit plus ordinairement *les intérêts*.

3. Les Espagnols, guidés par Jean de Werth et Piccolomini arrivé d'Allemagne en toute hâte, envahirent la Picardie par une manœuvre hardie et s'emparèrent de Corbie, à trente lieues de Paris, le 15 août 1636.

Jean de Vert, le maréchal de Guébriant [1], les princes d'Orange, le comte d'Harcourt. Des ministres d'État ne s'étaient pas moins signalés. Le chancelier Oxenstiern, le comte duc d'Olivarès, mais surtout le cardinal de Richelieu, avaient attiré sur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun siècle qui n'ait eu des hommes d'État et de guerre célèbres : la politique et les armes semblent malheureusement être les deux professions les plus naturelles à l'homme ; il faut toujours ou négocier ou se battre. Le plus heureux passe pour le plus grand, et le public attribue souvent au mérite tous les succès de la fortune.

La guerre ne se faisait pas comme nous l'avons vu faire du temps de Louis XIV ; les armées n'étaient pas si nombreuses ; aucun général, depuis le siége de Metz par Charles-Quint [2], ne s'était vu à la tête de cinquante mille hommes ; on assiégeait et on défendait les places avec moins de canons qu'aujourd'hui. L'art des fortifications était encore dans son enfance. Les piques et les arquebuses étaient encore en usage ; on se servait beaucoup de l'épée. devenue inutile aujourd'hui. Il restait encore, des anciennes lois des nations, celle de déclarer la guerre par un héraut. Louis XIII fut le dernier qui observa cette coutume : il envoya un héraut d'armes à Bruxelles déclarer la guerre à l'Espagne en 1635 [3].

Vous savez que rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : le cardinal infant, le cardinal de Savoie, Richelieu, La Valette, Sourdis, archevêque de Bordeaux, le cardinal Théodore Trivulce, commandant de la cavalerie espagnole, avaient endossé la cuirasse et fait la guerre eux-mêmes [4]. Un évêque de Mende avait été souvent intendant d'armées [5]. Les papes menacèrent quelquefois d'excommunication ces prêtres guerriers.

1. Jean-Baptiste de Budes, comte de Guébriant, était né en 1602, au château du Plessis-Budes, en Bretagne. Il s'éleva à tous les grades par son seul mérite.

2. Charles-Quint vint assiéger Metz en 1552, avec soixante-quinze mille hommes et cent quarante canons ; la ville, où commandait François de Guise, résista pendant soixante-cinq jours, et l'empereur dut battre en retraite le 26 décembre. Ce fut le commencement de la gloire et de la popularité des Guises.

3. Au commencement de la période française de la guerre de Trente Ans. « Une commission fut donnée au héraut d'armes de France, sous le titre d'Alençon, de se rendre à Bruxelles : arrivé à la porte de la ville, il se revêtit de sa cotte d'armes violette, parsemée de fleurs de lis en or, avec les armes de France et de Navarre, par devant et par derrière, et fit sonner par un trompette les chamades accoutumées. » Bazin, *Hist. de Louis XIII.*

4. Le cardinal infant, Ferdinand d'Espagne, frère de Philippe IV, était gouverneur des Pays-Bas. Le cardinal de Savoie, Maurice, était frère du duc de Savoie, Victor-Amédée I[er]. Richelieu, Sourdis et le cardinal la Valette commandèrent les armées françaises.

5. Cet évêque de Mende. — Dans la

Les ambassadeurs, non moins ministres de paix que les ecclésiastiques, ne faisaient nulle difficulté de servir dans les armées des puissances alliées, auprès desquelles ils étaient employés. Charnacé [1], envoyé de France en Hollande, y commandait un régiment en 1637, et depuis même, l'ambassadeur d'Estrades fut colonel à leur service [2].

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingt mille hommes effectifs sur pied [3]. La marine, anéantie depuis des siècles, rétablie un peu par le cardinal de Richelieu, fut ruinée sous Mazarin. Louis XIII n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire [4] ; mais l'argent était à vingt-six livres le marc : ces quarante-cinq millions revenaient à environ quatre-vingt-cinq millions de notre temps, où la valeur arbitraire du marc d'argent monnayé est poussée jusqu'à quarante-neuf livres et demie, celle de l'argent fin à cinquante-quatre livres dix-sept sous : valeur que l'intérêt public et la justice demandent qui ne soit jamais changée.

Le commerce, généralement répandu aujourd'hui, était en très-peu de mains ; la police du royaume était entièrement négligée, preuve certaine d'une administration peu heureuse. Le cardinal de Richelieu, occupé de sa propre grandeur attachée à celle de l'État, avait commencé à rendre la France formidable au dehors, sans avoir encore pu la rendre bien florissante au dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés ni gardés ; les brigands les infestaient ; les rues de Paris, étroites, mal pavées, et couvertes d'immondices dégoûtantes, étaient remplies de voleurs. On voit, par les registres du Parlement, que le guet de

guerre contre la Rochelle, le clergé fournit son contingent d'hommes de guerre. Outre le cardinal qui la dirigeait, l'évêque de Maillezais, Henri de Sourdis, l'évêque de Nîmes, frère du comte de Toiras, l'évêque de Mende, aumônier renvoyé de la reine d'Angleterre, et l'abbé de Marsillac, maître de chambre du cardinal, étaient chargés d'en conduire ou d'en surveiller les opérations.

1. Le baron de Charnacé est célèbre comme diplomate ; c'est lui qui a conclu les traités avec Gustave-Adolphe (1629-1631). Richelieu l'envoya à la Haye pour renouveler l'alliance avec les Hollandais contre les Espagnols ; par le traité du 5 avril 1634, Louis XIII s'engageait à lever et à entretenir un régiment dont Charnacé fut nommé colonel, et une compagnie de cavalerie dont il eut le commandement comme capitaine. Il fut tué au siége de Bréda, le 1er septembre 1637.

2. Le comte d'Estrades (1607-1686), diplomate et maréchal de France, se distingua par ses négociations en Hollande, en Angleterre et en Savoie ; en 1646, il obtint des États généraux le commandement du corps auxiliaire qui concourut à la prise de Dunkerque.

3. En 1638, les armées françaises comptaient cent quatre-vingt mille hommes, distribués en cent régiments d'infanterie et trois cents cornettes de cavalerie, d'après Richelieu lui-même.

4. Il est très-difficile d'arriver à une évaluation exacte des impositions à cette époque. D'après M. Caillet (*Administration en France sous Richelieu*), les revenus montaient à environ 80 millions ; mais comme la dépense était de

cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés, et qui même ne servaient pas [1].

Depuis la mort de François II, la France avait été toujours ou déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une manière paisible et volontaire. Les seigneurs avaient été élevés dans les conspirations : c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au souverain l'a été depuis.

Presque toutes les communautés [2] du royaume étaient armées; presque tous les particuliers respiraient la fureur du duel [3]. Cette barbarie gothique autorisée autrefois par les rois mêmes [4], et devenue le caractère de la nation, contribuait encore, autant que les guerres civiles et étrangères, à dépeupler le pays. Ce n'est pas trop dire, que dans le cours de vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de gentilshommes français de la main des Français mêmes que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la manière dont les arts et les sciences étaient cultivés; on trouvera cette partie de l'histoire de nos mœurs à sa place.

CHAPITRE III

MINORITÉ DE LOUIS XIV. VICTOIRES DES FRANÇAIS SOUS LE GRAND CONDÉ, ALORS DUC D'ENGHIEN.

Le cardinal de Richelieu et Louis XIII venaient de mourir [5], l'un admiré et haï, l'autre déjà oublié. Ils avaient laissé aux

beaucoup supérieure à la recette, on avait recours aux deniers extraordinaires, qui quelquefois produisirent des sommes plus considérables.

1. En 1634, le parlement appela à sa barre tous les officiers chargés de la police de la ville, pour leur demander compte des vols nombreux qui se commettaient dans les rues, dans les maisons des bourgeois et sur les grands chemins des environs. Ils tâchèrent de s'excuser sur ce que la plupart de ces voleurs étaient soldats aux gardes ou domestiques de grande maison ; ils n'avaient pas assez d'archers pour garder en même temps deux rues, etc. On leur répondit que deux cent quarante archets faisant le guet, moitié le jour et moitié la nuit, suffisaient à la garde de la ville, sans qu'il fût besoin d'obliger les bourgeois, soit à éclairer leurs fenêtres, soit à tenir des armes dans leurs boutiques, pour prêter main-forte au guet lorsqu'ils entendraient du bruit.

2. Les communautés, c'est-à-dire les villes.

3. Richelieu, après Henri IV, avait fait des ordonnances sévères contre le duel et les avait fait exécuter ; on connaît le supplice de Montmorency-Bouteville et du comte des Chapelles, qui avaient bravé l'autorité du roi (1627).

4. Le dernier duel, autorisé par les rois, fut celui de Jarnac et de la Chataigneraie, sous Henri II.

5. Richelieu était mort le 4 décembre 1642, et Louis XIII le 14 mai 1643.

Français, alors très-inquiets, de l'aversion pour le nom seul du ministère, et peu de respect pour le trône. Louis XIII, par son testament, établissait un conseil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant sa vie, se flatta de l'être mieux après sa mort; mais la première démarche de sa veuve [1], Anne d'Autriche, fut de faire annuler les dernières volontés de son mari par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps, longtemps opposé à la cour, et qui avait à peine conservé sous Louis XIII la liberté de faire des remontrances [2], cassa le testament de son roi avec la même facilité qu'il aurait jugé la cause d'un citoyen [3]. Anne d'Autriche s'adressa à cette compagnie pour avoir la régence illimitée, parce que Marie de Médicis s'était servie du même tribunal après la mort de Henri IV; et Marie de Médicis avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue et incertaine; que le Parlement, entouré de ses gardes, ne pouvait résister à ses volontés, et qu'un arrêt rendu au Parlement et par les pairs semblait assurer un droit incontestable.

L'usage qui donne la régence aux mères des rois [4], parut donc alors aux Français une loi presque aussi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne [5]. Le parlement de Paris ayant décidé deux fois cette question, c'est-à-dire ayant seul déclaré par des arrêts ce droit des mères, parut en effet avoir donné la régence [6] : il se regarda, non sans quelque vraisemblance, comme le tuteur des rois, et chaque conseiller crut être une par-

1. Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne, avait épousé Louis XIII en 1615; elle donna naissance à Louis XIV, le 5 septembre 1638, à Saint-Germain.

2. Le Parlement avait été souvent frappé par Richelieu dans ses prétentions à s'ériger en corps politique : un dernier édit du 21 février 1641 déclara qu'il n'avait été établi que pour rendre la justice, et lui interdit de prendre connaissance d'aucune affaire concernant l'administration et le gouvernement; on lui laissait seulement la faculté d'adresser des remontrances au roi sur les édits de finances, sauf à enregistrer après, si le roi l'ordonnait.

3. « Riencourt, dans son *Histoire de Louis XIV*, dit que le testament de Louis XIII fut vérifié au Parlement. Ce qui trompa cet écrivain, c'est qu'en effet Louis XIII avait déclaré la reine régente, ce qui fut confirmé; mais il avait limité son autorité, ce qui fut cassé.» (Note de Voltaire.)

4. En France, l'usage, en effet, a le plus souvent donné la régence à la reine-mère; Blanche de Castille, sous saint Louis : Catherine de Médicis sous Charles IX; Marie de Médicis, sous Louis XIII. Mais Anne de Beaujeu gouverna au nom de son frère Charles VIII, sans avoir, il est vrai, le titre de régente; le comte de Flandre fut régent et tuteur de son neveu, Philippe Ier; les trois oncles de Charles VI s'emparèrent du pouvoir pendant la minorité de ce prince; et plus tard le duc d'Orléans fut régent sous Louis XV.

5. C'est la *loi salique*, établie après la mort de Louis X et de son fils posthume, Jean, en 1316; confirmée en 1322, à la mort de Philippe V; en 1328, à la mort de Charles IV. Elle a résisté aux prétentions des rois anglais, Edouard III, Henri V et Henri VI, comme à l'ambition du roi d'Espagne, Philippe II.

6. On ne résolut pas la question de savoir si la régence appartenait de droit

tie de la souveraineté. Par le même arrêt, Gaston, duc d'Orléans, jeune oncle du roi, eut le vain titre de lieutenant général du royaume sous la régente absolue [1].

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Espagne, Philippe IV, son frère, qu'elle aimait. Il est difficile de dire précisément pourquoi l'on faisait cette guerre; on ne demandait rien à l'Espagne, pas même la Navarre [2], qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On se battait depuis 1635, parce que le cardinal de Richelieu l'avait voulu; et il est à croire qu'il l'avait voulu pour se rendre nécessaire [3]. Il s'était lié contre l'empereur avec la Suède, et avec le duc Bernard de Saxe-Veimar [4], l'un de ces généraux que les Italiens nommaient *condottieri* [5], c'est-à-dire qui vendaient leurs troupes. Il attaquait aussi la branche autrichienne-espagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre, et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point [6].

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre ; les troupes

à la mère du roi mineur ; mais on décida que la reine, déclarée régente par la volonté du dernier roi, avait, de droit, la plénitude du pouvoir royal.

1. Jean-Baptiste Gaston, duc d'Orléans, second fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau en 1608, mort à Blois en 1660, n'avait cessé de troubler la France pendant le ministère de Richelieu, par sa turbulence frivole et lâche.

2. La Navarre, enlevée injustement aux ancêtres de Henri IV par Ferdinand le Catholique, en 1512, aurait dû être le patrimoine de nos rois, qui n'y avaient jamais renoncé et en conservèrent le titre. Jeanne d'Albret, héritière des anciens rois de Navarre, transmit ses droits à son fils, Henri de Bourbon.

3. Voltaire n'a pas toujours été juste à l'égard de Richelieu. Ce n'est pas pour se rendre nécessaire que le grand cardinal commença, en 1635, la période française de la guerre de Trente Ans, et Voltaire a pu dire lui-même, dans plusieurs passages de ses écrits, pourquoi l'on faisait cette guerre : « Il » résolut, malgré tous les troubles se- » crets qui agitaient l'intérieur du » royaume, d'établir la force et la » gloire de la France au dehors, et de » remplir le grand projet de Henri IV, » en faisant une guerre ouverte à toute » la maison d'Autriche en Allemagne, » en Italie, en Espagne... Le temps » paraissait venu d'accabler la maison » d'Autriche dans son déclin. La Picar- » die et la Champagne étaient les bor- » nes de la France, on pouvait les re- » culer, etc. » (*Essai sur les mœurs*, ch. CLXXVI). Voltaire n'a-t-il pas montré plus haut (p. 9 et 11) la puissance autrichienne menaçant l'équilibre européen? Richelieu a eu la gloire qu'il poursuivait, de l'établir, et même de faire pencher la balance en faveur de la France, par cette guerre difficile et heureuse que le traité de Westphalie devait couronner.

4. Il s'était uni à la Suède dès l'année 1631, par le traité de Bernwald; avec le duc Bernard, par le traité de Saint-Germain (oct. 1635); il lui promettait quatre millions par an, plus l'abandon de l'Alsace, à condition qu'il entretiendrait une armée de dix-huit mille hommes.

5. Du mot italien *condotta*, contrat de louage, qui vient lui-même du latin *conducere*, louer.

6. Par le traité de Paris (février 1635), on devait conquérir et partager avec les Hollandais les dix provinces belges. Richelieu désirait vivement reculer nos frontières vers les limites naturelles de l'ancienne Gaule; mais déjà les Hollandais commençaient à craindre le voisinage de la France.

espagnoles sortirent des frontières du Hainaut[1] au nombre de ving-six mille hommes, sous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé don Francisco de Mello[2]. Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne; ils attaquèrent Rocroi[3], et ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant[4]. La mort de Louis XIII, la faiblesse d'une minorité, relevaient leurs espérances; et quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une armée inférieure en nombre, commandé par un jeune homme de vingt-un ans[5], leur espérance se changea en sécurité.

Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était Louis de Bourbon, alors duc d'Enghien, connu depuis sous le nom du grand Condé[6]. La plupart des grands capitaines sont devenus tels par degrés. Ce prince était né général; l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel : il n'y avait en Europe que lui et le Suédois Torstenson[7] qui eussent eu à vingt ans ce génie qui peut se passer de l'expérience.

Le duc d'Enghien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de Louis XIII, l'ordre de ne point hasarder de bataille. Le maréchal de L'Hospital[8], qui lui avait été donné pour le conseiller et pour

1. Le Hainaut, province du royaume actuel de Belgique, chef-lieu Mons, a été l'un de nos principaux champs de bataille, sous Louis XIV.

2. Il était gouverneur des Pays-Bas espagnols.

3. Rocroi ou Rocroy, chef-lieu d'arrondissement du département des Ardennes, est dans une plaine entourée de tous côtés par des marais et par la forêt des Ardennes.

4. En 1636, après la prise de Corbie, Piccolomini et Jean de Wert promenèrent le pillage et l'incendie dans le pays entre la Somme et l'Oise, et jetèrent un instant l'épouvante dans Paris.

5. Voltaire a écrit *vingt-un;* il est plus ordinaire de dire vingt et un.

6. La branche royale de Condé descendait de Louis Ier, prince de Condé, frère d'Antoine de Bourbon, le père de Henri IV. Louis fut tué à Jarnac, en 1569; son fils, Henri Ier, mort en 1588, fut le père de Henri II de Bourbon, né en 1588, mort en 1646. Celui-ci eut de Charlotte-Marguerite de Montmorency, Louis, duc d'Enghien, qui fut le grand Condé; il était né en 1621, et avait épousé une nièce de Richelieu, Clémence de Maillé-Brézé : ce mariage et l'influence du prince de Condé, son père, lui avaient fait donner le commandement de notre armée la plus importante.

7. «Torstenson était page de Gustave-Adolphe, en 1624. Le roi, prêt d'attaquer un corps de Lithuaniens en Livonie, et n'ayant point d'adjudant auprès de lui, envoya Torstenson porter ses ordres à un officier général, pour profiter d'un mouvement qu'il vit faire aux ennemis. Torstenson part et revient. Cependant les ennemis avaient changé leur marche; le roi était désespéré de l'ordre qu'il avait donné : « Sire, dit » Torstenson, daignez me pardonner; » voyant les ennemis faire un mouve- » ment contraire, j'ai donné un ordre » contraire. » Le roi ne dit mot; mais le soir, ce page servant à table, il le fit souper à côté de lui, et lui donna une enseigne aux gardes, quinze jours après une compagnie, ensuite un régiment. Torstenson fut un des grands capitaines de l'Europe. » (Note de Voltaire.)

8. L'Hospital (Nicolas de), capitaine des gardes de Louis XIII, maréchal en 1617, pour avoir tué le maréchal d'Ancre : mais il mérita d'ailleurs cette dignité par de belles actions. Il mourut en 1645. (Voltaire.)

le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour ; il ne confia son dessein qu'à Gassion [1], maréchal de camp, digne d'être consulté par lui. Ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

(19 mai 1643) [2]. On remarque que ce prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'Alexandre. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé par des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein [3] ; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup-d'œil qui voyait à la fois le danger et la ressource, par son activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie espagnole jusque-là invincible, aussi forte, aussi serrée que la phalange ancienne si estimée, et qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers espagnols se jetaient à ses genoux pour trouver auprès de lui un asile contre la fureur du soldat vainqueur [4]. Le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de Fuentes [5], qui commandait cette infanterie espagnole, mourut percé de coups. Condé, en l'apprenant, dit « qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu. »

Le respect qu'on avait en Europe pour les armées espagnoles se tourna du côté des armées françaises, qui n'avaient point de-

1. Gassion (Jean de), élève du grand Gustave, était alors commandant des chevau-légers. Rien ne prouve que d'Enghien ait reçu l'ordre de ne pas livrer la bataille. Dans le conseil de guerre du 18 mai, le duc, malgré le maréchal, dit d'un ton de maître qu'il se chargeait de l'événement. Il paraît certain que Louis XIII, quatre jours avant sa mort, avait rêvé que le jeune général remportait une victoire sanglante, très-disputée, mais décisive. Gassion, maréchal en 1643, fut tué au siége de Lens, en 1647.

2. Il faut lire le magnifique récit de Bossuet, dans l'*Oraison funèbre du prince de Condé*, et comparer la grandeur poétique de l'éloquence à la noble simplicité de l'historien. M. Cousin, dans son intéressante *Histoire de Madame de Longueville*, a clairement exposé la célèbre bataille de Rocroi et le rôle du duc d'Enghien dans cette journée.

3. Plein.—C'est avec intention sans doute que Voltaire a placé à la fin de la phrase cet adjectif, qui ici rend mieux l'idée que le mot *profond,* employé plus ordinairement.

4. « Les Espagnols n'ont plus de salut qu'entre les bras du vainqueur. Le duc d'Enghien calmant les courages émus... joint au plaisir de vaincre celui de pardonner. » (Bossuet.)

5. Le comte de Fuentes ou de Fontaines était un Lorrain ; il avait quatre-vingt deux ans, et perclus de goutte il se faisait porter en litière à la tête de ses vieilles bandes espagnoles.

puis cent ans gagné de bataille si célèbre; car la sanglante journée de Marignan [1], disputée plutôt que gagnée par François Ier contre les Suisses, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes autant que des troupes françaises. Les journées de Pavie et de Saint-Quentin [2] étaient encore des époques fatales à la réputation de la France. Henri IV avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémorables que sur sa propre nation. Sous Louis XIII, le maréchal de Guébriant avait eu de petits succès, mais toujours balancés par des pertes. Les grandes batailles qui ébranlent les États, et qui restent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par Gustave-Adolphe.

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire française et de celle de Condé [3]. Il sut vaincre et profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent résoudre le siége de Thionville [4], que le cardinal de Richelieu n'avait pas osé hasarder; et au retour des courriers, tout était déjà préparé pour cette expédition.

Le prince de Condé passa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général Beck, et prit enfin Thionville (8 auguste 1643) [5]. De là, il courut mettre le siége devant Syrck [6], et s'en rendit maître. Il fit repasser le Rhin aux Allemands; il le passa après eux; il courut réparer les pertes et les défaites que les Français avaient essuyées sur ces frontières après la mort du maréchal de Guébriant [7]. Il trouva Fribourg pris [8], et le général

1. La bataille de Marignan (1515), *ce combat de géants*, comme l'appelait le vieux Trivulce, fut disputée avec acharnement par les Suisses pendant deux jours, mais bien gagnée par les Français. Les gens d'armes, entraînés par l'élite de la noblesse, que commandait le roi lui-même, contribuèrent autant à la victoire que les lansquenets ou bandes noires allemandes, ainsi nommées de la couleur de leurs drapeaux.

2. La bataille de Pavie fut perdue par François Ier, qui fut fait prisonnier, le 24 février 1525; et la bataille de Saint-Quentin par le connétable de Montmorency, sous Henri II, en 1557.

3. La déroute fut terrible; l'armée qui devait marcher sur Paris fut anéantie; neuf mille hommes restèrent sur le champ de bataille, sept mille tombèrent au pouvoir du vainqueur avec le bagage et l'artillerie; le reste se dispersa dans les bois et les marais. Les lauriers de Rocroi couronnèrent le berceau de Louis XIV, dit le cardinal de Retz.

4. THIONVILLE, chef-lieu d'arrondissement du département de la Moselle, sur la Moselle, est très-importante par sa position entre Metz et la frontière. Le duc de Guise la prit d'assaut en 1558; mais on la rendit à Philippe II en 1559.

5. La ville fut prise le 10. On avait tenté vainement de s'en emparer en 1639. Voltaire a toujours écrit avec intention *auguste* pour *août*. — Voir la note 5 de la page 31.

6. Syrck ou plutôt Sierck, petite place sur la Moselle, à quelques lieues au nord de Thionville.

7. Guébriant (Jean-Baptiste de Budes), maréchal en 1642; l'un des grands hommes de guerre de son temps, dit Voltaire. Il était à la tête de l'armée qu'avait formée le duc Bernard de Saxe-Weimar; il fut blessé à mort au siége de Rothweil, sur le Necker (nov. 1643). Après lui son armée fut ruinée; Rantzau, qui la commandait, se laissa prendre à Tuttlingen (décembre).

8. Fribourg ou Freybourg, sur la

Merci sous ses murs avec une armée supérieure encore à la sienne. Condé avait sous lui deux maréchaux de France, dont l'un était Gramont[1] et l'autre ce Turenne[2], fait maréchal depuis peu de mois, après avoir servi heureusement en Piémont contre les Espagnols. Il jetait alors les fondements de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de Merci[3], retranché sur deux éminences (31 auguste 1644). Le combat recommença trois fois, à trois jours différents[4]. On dit que le duc d'Enghien jeta son bâton de commandement dans les retranchements des ennemis[5], et marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de Conti. Il fallait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques aussi difficiles. Cette bataille de Fribourg, plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce prince. Merci décampa quatre jours après. Philipsbourg et Mayence rendus furent la preuve et le fruit de la victoire[6].

Le duc d'Enghien retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple et demande des récompenses à la cour; il laisse son armée au prince maréchal de Turenne. Mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal[7] (4 avril 1645). Le

Treisam, affluent du Rhin, célèbre par son université, était jadis une place très-forte; elle est dans le grand duché de Bade.

1. Gramont (Antoine III, duc de), né en 1604, maréchal en 1641, mort en 1678. Il avait la réputation d'un *courtisan délié*, et il a laissé des Mémoires qui contiennent des détails intéressants sur les faits militaires de cette époque, et sur ses négociations en Allemagne et en Espagne. Il ne faut pas les confondre avec ceux dont le héros est son frère, Philibert, comte de Gramont, et l'auteur, Antoine, comte d'Hamilton.

2. Turenne (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de), second fils du duc de Bouillon, né en 1611, s'était déjà distingué en Allemagne, en Italie, en Espagne, quand il fut nommé maréchal en 1643, pour remplacer Guébriant à la tête de l'armée d'Allemagne.

3. Mercy (François, baron de), né à Longwy vers la fin du XVI[e] siècle; l'un des meilleurs généraux de l'Empire, fut tué à Nordlingen (1645).

4. Les combats de Fribourg furent livrés les 3, 5 et 9 août, et non le 31.

5. C'est une tradition très populaire; l'anecdote se trouve pour la première fois, dans une histoire de Condé, publiée en 1694. Bossuet, si bien renseigné sur tous les détails de son illustre ami, dit seulement: « On ne l'eut pas » plutôt vu pied à terre forcer le pre- » mier ces inaccessibles hauteurs, que » son ardeur entraîna tout après elle. » Mercy voit sa perte assurée, etc. » Si Condé n'a pas jeté son bâton de commandement dans les retranchements ennemis, il s'y est jeté lui-même.

6. Philipsbourg, « qui tint si longtemps le Rhin captif sous nos lois, » se rend à Turenne le 9 septembre; puis Baden, Spire, Worms, Mayence au duc d'Enghien; et l'on frappa une médaille où le jeune roi, *puer triumphator*, recevait les dépouilles de trente villes ou forteresses. « Le Rhin, disait le duc d'Enghien dans sa relation, est retourné à ses anciens maîtres, qui, depuis la seconde race de nos rois, l'avaient perdu par leurs dissensions et leurs guerres civiles. »

7. Marienthal ou Mergentheim, sur le Tauber, dans l'ancienne Franconie, a été, depuis la Réforme, la résidence des grands maîtres de l'ordre Teutonique; c'est une ville du Wurtemberg. L'armée d'Allemagne, laissée à Turenne, était bien affaiblie; il entra, en 1645, dans le Wurtemberg, et distribua ses troupes, pour vivre, dans plusieurs quartiers. Malgré sa vigilance,

prince revole à l'armée, reprend le commandement, et joint à la gloire de commander encore Turenne, celle de réparer sa défaite. Il attaque Merci dans les plaines de Nordlingen [1]. Il y gagne une bataille complète (3 auguste 1645); le maréchal de Gramont y est pris; mais le général Glen, qui commandait sous Merci, est fait prisonnier, et Merci est au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille; et on grava sur sa tombe : STA, VIATOR; HEROEM CALCAS : *Arrête, voyageur, tu foules un héros* [2]. Cette bataille mit le comble à la gloire de Condé, et fit celle de Turenne, qui eut l'honneur d'aider puissamment le prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais si grand qu'en servant ainsi celui dont il fut depuis l'émule et le vainqueur.

Le nom du duc d'Enghien éclipsait alors tous les autres noms (7 octobre 1646). Il assiégea ensuite Dunkerque, à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France [3].

Tant de succès et de services, moins récompensés que suspects à la cour, le faisaient craindre du ministère autant que des ennemis [4]. On le tira du théâtre de ses conquêtes et de sa gloire, et on l'envoya en Catalogne avec de mauvaises troupes mal payées; il assiégea Lérida [5]; et fut obligé de lever le siége (1647).

il fut surpris par Mercy, et battu le 5 *mai* (et non en avril). Il n'oublia jamais sa défaite, qui n'eut pas d'effets désastreux, parce qu'il reçut des secours des Hessois et des Suédois : d'Enghien et Gramont lui amenèrent, en juillet, les troupes de renfort qu'il avait depuis longtemps réclamées.

1. Nordlingen, sur l'Eger, à la gauche du Danube, dans le royaume de Bavière. — La première bataille de Nordlingen, gagnée par les Impériaux sur les Suédois, en 1634, avait abattu le parti protestant; la deuxième n'eut presque aucun résultat; Enghien malade dut rentrer en France, et Turenne ne reçut pas de renforts. Mazarin dit à la reine, en lui annonçant cette bataille : « Tant de gens sont morts, Madame, qu'il ne faut quasi pas que votre majesté se réjouisse. ».

2. Mercy, dont Bossuet a fait un si noble éloge, est également bien apprécié par le maréchal de Gramont : « Dans tout le cours des deux longues » campagnes que le duc d'Enghien, le » maréchal de Gramont et le maréchal » de Turenne ont faites contre lui, ils » n'ont jamais projeté quelque chose, » dans leur conseil de guerre, qui pût » être avantageux aux armes du roi, » que Mercy ne l'ait deviné, et prévenu de même que s'il eût été en quart » avec eux, et qu'ils lui eussent fait » confidence de leur dessein. »

3. La prise de Dunkerque est du 11.

4. Le duc d'Enghien écrivait des lettres assez impérieuses, pour exiger la charge de grand amiral, après la mort de son beau-frère, Brézé, et le gouvernement de Brouage et de la Rochelle. Depuis la mort de son père (26 déc. 1646), le nouveau prince de Condé, à la tête des jeunes seigneurs, qu'on appelait déjà les *petits maîtres*, élevait dans le conseil les prétentions les plus exagérées.

5. Lérida, sur la Sègre, est une ville ancienne, très-forte, avec une citadelle. Elle fut prise plus tard par le duc d'Orléans, en 1707, et en 1810, par le maréchal Suchet. Avant Condé, deux généraux français, La Motte et d'Harcourt, avaient également échoué au siége de Lérida.

On l'accuse, dans quelques livres, de fanfaronnade, pour avoir ouvert la tranchée avec des violons. On ne savait pas que c'était l'usage en Espagne.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeler Condé [1] en Flandre. L'archiduc Léopold, frère de l'empereur Ferdinand III, assiégeait Lens en Artois [2]. Condé, rendu à ses troupes qui avaient toujours vaincu sous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troisième fois qu'il donnait bataille avec le désavantage du nombre. Il dit à ses soldats ces seules paroles : « Amis, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg, et de Nordlingen. »

(10 auguste 1648) Il dégagea lui-même le maréchal de Gramont, qui pliait avec l'aile gauche; il prit le général Beck. L'archiduc se sauva à peine avec le comte de Fuensaldagne. Les Impériaux et les Espagnols, qui composaient cette armée, furent dissipés; ils perdirent plus de cent drapeaux et trerte-huit pièces de canon, ce qui était alors très-considérable. On leur fit cinq mille prisonniers, on leur tua trois mille hommes, le reste déserta, et l'archiduc demeura sans armée.

Ceux qui veulent véritablement s'instruire peuvent remarquer que, depuis la fondation de la monarchie, jamais les Français n'avaient gagné de suite tant de batailles et de si glorieuses par la conduite et par le courage.

Tandis que le prince de Condé comptait ainsi les années de sa jeunesse par des victoires, et que le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, avait aussi soutenu la réputation d'un fils de Henri IV et celle de la France par la prise de Gravelines (juillet 1644), par celle de Courtrai et de Mardick (novembre 1646) [3], le vicomte de Turenne avait pris Landau; il avait chassé les Espagnols de Trèves et rétabli l'électeur.

(Novembre 1647) Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhausen, et contraignit le duc de Bavière à sortir de ses États à l'âge de près de quatre-vings ans [4]. (1645)

1. « Son père était mort en 1646. » (Note de Voltaire.)

2. Lens, petite ville du Pas-de-Calais, à vingt-quatre kilomètres au nord d'Arras, avait été pris le 19 par les Espagnols; la bataille fut livrée le 20 et non pas le 10 août.

3. Les lieutenants de Gaston d'Orléans firent tout, principalement la Meilleraie, Gassion et Rantzau. Gravelines capitula le 28 juillet 1644 : Cour trai, le 29 juin 1646, et Mardyck, le 25 août.

4. Voltaire, à force de concision, est ici, comme dans plusieurs endroits, presque obscur et inexact. Turenne et le Suédois Wrangel, réunis en 1646, occupèrent Lawingen, Nordlingen et Donawerth; puis repoussèrent, par des manœuvres hardies et savantes, les Austro-Bavarois de la Souabe vers Munich. Le vieux duc de Bavière, Maximilien, craignant pour ses Etats, traita à Ulm, le 14 mars 1647. Puis il rompit le traité; mais Wrangel et Koningsmark furent rejoints par Turenne, au

Le comte d'Harcourt prit Balaguer et battit les Espagnols[1]. Ils perdirent en Italie Porto Longone. (1646) Vingt vaisseaux et vingt galères de France, qui composaient presque toute la marine rétablie par Richelieu, battirent la flotte espagnole sur la côte d'Italie[2].

Ce n'était pas tout; les armes françaises avaient encore envahi la Lorraine sur le duc Charles IV, prince guerrier, mais inconstant, imprudent et malheureux, qui se vit à la fois dépouillé de son État par la France, et retenu prisonnier par les Espagnols[3]. Les alliés de la France pressaient la puissance autrichienne au midi et au nord. Le duc d'Albuquerque, général des Portugais, gagna (mai 1644) contre l'Espagne la bataille de Badajoz. Torstenson défit les Impériaux près de Tabor (mars 1645), et remporta une victoire complète. Le prince d'Orange, à la tête des Hollandais, pénétra jusque dans le Brabant.

Le roi d'Espagne, battu de tous côtés, voyait le Roussillon et la Catalogne entre les mains des Français. Naples, révoltée contre lui, venait de se donner au duc de Guise[4], dernier prince de cette branche d'une maison si féconde en hommes illustres et dangereux. Celui-ci, qui ne passa que pour un aventurier audacieux, parce qu'il ne réussit pas, avait eu du moins la gloire d'aborder seul dans une barque au milieu de la flotte d'Espagne, et de défendre Naples sans autre secours que son courage[5].

commencement de 1648; les alliés passèrent alors le Danube à Lawingen, atteignirent l'ennemi à Zusmarshausen, à trois lieues d'Augsbourg, et y remportèrent une victoire complète, le 17 mai 1648.

1. Le comte d'Harcourt (Henri de Lorraine), né en 1601, mort en 1666, arrivait en Espagne, précédé de la gloire de ses victoires en Italie; il prit Roses (31 mai 1645), fut vainqueur à Llorenz (23 juin) et reprit Balaguer (20 octobre).

2. L'amiral de Brézé avait été tué, à vingt-sept ans, devant Telamone (15 juin 1646); mais la Meilleraie avec une nouvelle flotte prit Piombino, sur la côte de Toscane, et Porto Longone, dans l'île d'Elbe (octobre 1646).

3. Charles IV ne fut retenu prisonnier par les Espagnols qu'en 1654.

4. Henri II de Lorraine, duc de Guise, petit-fils de Henri Ier le Balafré, était né en 1614. D'abord destiné à l'Église, promu à l'archevêché de Reims, il quitta l'état ecclésiastique, quand il devint l'aîné de sa famille. Mêlé aux dernières conspirations contre Richelieu, condamné à mort par contumace, il fut amnistié au commencement de la Régence.

5. Les habitants des Deux-Siciles étaient accablés d'impôts par les Espagnols; Palerme se souleva le 20 mai 1647; puis Naples, le 7 juillet. Le peuple se donna pour chef le fameux Masaniello, qui se laissa tromper par le vice-roi et fut bientôt assassiné. Alors les Napolitains reprirent les armes et proclamèrent la république. Le duc de Guise, connu par ses duels, ses amours romanesques, ses aventures bizarres, était alors à Rome, où il sollicitait l'annulation de son second mariage pour en contracter un troisième. Il part, sans attendre les secours de la France, déploie le courage le plus brillant et le plus inutile, finit son expédition par trop aventureuse, en tombant entre les mains des Espagnols, et mérite cette parole des contemporains qui, le voyant à côté de Condé, disaient : *Voilà les héros de la Fable et de l'Histoire.*

A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'Autriche, tant de victoires accumulées par les Français, et secondées des succès de leurs alliés, on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, et que l'Empereur et le roi d'Espagne étaient presque sans États. Cependant cinq années de gloire, à peine traversées par quelques revers, ne produisirent que très-peu d'avantages réels, beaucoup de sang répandu, et nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France; elle touchait à sa ruine au milieu de ces prospérités apparentes [1].

CHAPITRE IV

GUERRE CIVILE.

La reine Anne d'Autriche, régente absolue, avait fait du cardinal Mazarin [2] le maître de la France et le sien. Il avait sur elle cet empire qu'un homme adroit devait avoir sur une femme née avec assez de faiblesse pour être dominée, et avec assez de fermeté pour persister dans son choix [3].

On lit dans quelques Mémoires de ce temps-là que la reine ne donna sa confiance à Mazarin qu'au défaut de Potier, évêque de Beauvais, qu'elle avait d'abord choisi pour son ministre [4]. On peint cet évêque comme un homme incapable : il est à croire qu'il l'était, et que la reine ne s'en était servie quelque temps que comme d'un fantôme, pour ne pas effaroucher d'abord la

1. Voltaire, dans ce chapitre, semble avoir tout sacrifié à la gloire de Condé; il n'a pas encore parlé de Mazarin, qui continuait au dehors la politique nationale de Richelieu; il n'a pas dit un seul mot des négociations importantes de Munster; il aurait au moins dû terminer le récit par trop concis de la guerre, en mentionnant les glorieux traités de Westphalie, qui y mirent fin en 1648; il n'aurait pas alors écrit que *ces cinq années de gloire ne produisirent que très-peu d'avantages réels*, puisqu'elles abaissèrent la maison d'Autriche, établirent l'équilibre européen et nous donnèrent l'Alsace.

2. Mazarin (Giulio Mazarini), né le 14 juillet 1602, à Rome ou à Piscina, dans les Abruzzes, après s'être distingué comme diplomate au service du pape, pendant les guerres des Français en Italie, fut nommé nonce extraordinaire en France (1934); puis il s'attacha à Richelieu qui avait reconnu ses talents, fut naturalisé Français (avril 1639), devint cardinal, et à la mort du ministre, qui le recommanda à Louis XIV, il eut toute la confiance du roi. Dès lors il se rapprocha secrètement d'Anne d'Autriche, la servit avec prudence et habileté, et, dès le 18 mai, fut nommé par elle chef de son conseil.

3. Anne était pleine d'inexpérience et d'orgueil, incapable d'un travail sérieux; Mazarin, initié à tous les secrets de l'Etat, travailleur infatigable, préparait toutes les affaires, exposait toutes les questions avec netteté, en lui laissant l'honneur facile de paraître les résoudre. Puis, étranger au royaume, il était sans liens avec les factions princières; enfin Mazarin, comme le dit Voltaire, ne tarda pas à gagner le cœur de la régente.

4. Augustin Potier, évêque de Beauvais, prélat vertueux, mais incapable, grand aumônier de la reine, fut seulement nommé ministre d'Etat, et dési-

nation par le choix d'un second cardinal et d'un étranger. Mais ce qu'on ne doit pas croire, c'est que Potier eût commencé son ministère passager par déclarer aux Hollandais « qu'il fallait qu'ils se fissent catholiques s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France. » Il aurait donc dû faire la même proposition aux Suédois. Presque tous les historiens rapportent cette absurdité, parce qu'ils l'ont lue dans les Mémoires des courtisans et des Frondeurs [1]. Il n'y a que trop de traits dans ces Mémoires, ou falsifiés par la passion, ou rapportés sur des bruits populaires. Le puéril ne doit pas être cité, et l'absurde ne peut être cru. Il est très-vraisemblable que le cardinal Mazarin était ministre désigné depuis longtemps dans l'esprit de la reine, et même du vivant de Louis XIII. On ne peut en douter quand on a lu les Mémoires de La Porte [2], premier valet de chambre d'Anne d'Autriche. Les subalternes, témoins de tout l'intérieur d'une cour, savent des choses que les parlements et les chefs de parti même ignorent, ou ne font que soupçonner [3].

Mazarin usa d'abord avec modération de sa puissance. Il faudrait avoir vécu longtemps avec un ministre pour peindre son caractère, pour dire quel degré de courage ou de faiblesse il avait dans l'esprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainsi, sans vouloir deviner ce qu'était Mazarin, on dira seulement ce qu'il fit. Il affecta, dans les commencements de sa grandeur, autant de simplicité que Richelieu avait déployé de hauteur. Loin de prendre des gardes et de marcher avec un faste royal, il eut d'abord le train le plus modeste; il mit de l'affabilité et même de

gné à Rome pour le premier chapeau de cardinal. Mais la cabale des Vendôme, de ces *Importants qui avaient la mine de penser creux*, affecta de le considérer comme ministre dirigeant, quoique son influence se renfermât dans la répartition des grâces.

1. C'est là probablement un fait inventé pour rendre la moquerie plus piquante ; mais ce n'est que l'exagération d'une vérité : Potier suivait l'inspiration d'un parti qui, déjà sous Richelieu, s'opposait à toute alliance avec les hérétiques, et demandait la paix avec les grandes puissances catholiques, l'Autriche et l'Espagne. Les *Importants* furent bientôt renversés ; les duchesses de Montbazon et de Chevreuse, qui dirigeaient la cabale, éloignées de la cour. Le duc de Beaufort fut arrêté le 2 septembre et enfermé à Vincennes : l'évêque de Beauvais fut renvoyé dans son diocèse.

2. Laporte a laissé des *Mémoires* qui ne sont pas à mépriser; « ils sont, dit Voltaire, d'un honnête homme, ennemi de l'intrigue et de la flatterie, sévère jusqu'au pédantisme. » Il ne faut pas croire cependant toutes les assertions de ce serviteur fidèle, mais chagrin, qui d'ailleurs fut plus tard congédié.

3. Mazarin, initié par Richelieu à tous les secrets des affaires, chargé par Louis XIII de la haute direction de la politique extérieure, avait été désigné pour faire partie du conseil de régence que le Parlement venait d'annuler. La régente le nomma surintendant de l'éducation du roi, dont il était le parrain, et lui donna la principale place dans le ministère; il annonça l'intention de n'y rester que jusqu'à la conclusion de la paix, et de se retirer ensuite à Rome. Après la chute des Importants, il resta tout-puissant.

la mollesse partout où son prédécesseur avait fait paraître une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer sa régence et sa personne de la cour et des peuples, et elle y réussissait [1]. Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et le prince de Condé appuyaient son pouvoir, et n'avaient d'émulation que pour servir l'Etat [2].

Il fallait des impôts pour soutenir la guerre contre l'Espagne et contre l'Empereur. Les finances en France étaient, depuis la mort du grand Henri IV, aussi mal administrées qu'en Espagne et en Allemagne [3]. La régie était un chaos l'ignorance extrême ; le brigandage au comble : mais ce brigandage ne s'étendait pas sur des objets aussi considérables qu'aujourd'hui. L'Etat était huit fois moins endetté ; on n'avait point des armées de deux cent mille hommes à soudoyer, point de subsides immenses à payer, point de guerre maritime à soutenir. Les revenus de l'État montaient, dans les premières années de la régence, à près de soixante et quinze millions de livres de ce temps. C'était assez s'il y avait eu de l'économie dans le ministère ; mais en 1646-47 on eut besoin de nouveaux secours [4]. Le surintendant était alors un paysan siennois, nommé Particelli Emeri [5], dont l'âme

1. Cette époque fut décorée par les poëtes contemporains du nom pompeux d'*âge d'or*. « Tous les exilés furent rappelés, dit le cardinal de Retz, » tous les prisonniers furent mis en » liberté, tous les criminels justifiés ; » on donnait tout, on ne refusait rien. » On voyait sur les degrés du trône, » d'où l'âpre et redoutable Richelieu » avait foudroyé plutôt que gouverné » les humains, un successeur doux et bénin, qui était au désespoir de ce » que sa dignité de cardinal ne lui permettait pas de s'humilier autant » qu'il l'eût souhaité devant tout le » monde, qui marchait dans les rues » avec deux petits laquais derrière son » carrosse... Il n'y avait plus dans la » langue que deux petits mots : *la* » *reine est si bonne.* »

2. On a dit avec plus de raison que Gaston et le prince de Condé n'avaient d'émulation que pour exploiter la régence ; le duc d'Orléans demandait de l'or pour payer ses dettes, le prince de Condé pour augmenter sa fortune déjà bien considérable.

3. La régente trouva les revenus de 1644, 45 et 46 consommés d'avance par des anticipations ; ses prodigalités et la politique facile de Mazarin, les exigences des princes surtout augmentèrent les charges. En 1642, le budget était de 99 millions ; il dépassa 124 millions, en 1643, dont 48 en acquits au comptant, et les armées étaient de plus en plus mal payées.

4. Dès 1643, on eut recours à des expédients de toute sorte ; on emprunta à vingt-cinq pour cent ; on leva un droit de joyeux avénement sur presque tous ceux qui pouvaient payer ; on créa des charges nouvelles.

5. Particelli, sieur d'Emeri, fils d'un paysan de Sienne, contrôleur général, était à la tête des spéculateurs, qui volaient l'Etat et le public ; il disait *que les ministres des finances n'étaient faits que pour être maudits et que la bonne foi n'était que pour les marchands*. Il autorisait les financiers subalternes à lever les taxes avec une telle rigueur, qu'on prenait les meubles et les bestiaux des laboureurs, qui étaient contraints de tout quitter et laisser les terres en friche. (*Mém. de Montglat*). En 1646, il y eut vingt-trois mille personnes emprisonnées pour non payement des contributions et cinq mille moururent dans les prisons. « Les gens de guerre n'étaient point payés ; les gardes françaises et suisses étaient en arrière de douze montres, les Suisses prêts à quitter... « L'armée de

était plus basse que la naissance, et dont le faste et les débauches indignaient la nation. Cet homme inventait des ressources onéreuses et ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, conseillers du roi crieurs de vin; il vendait des lettres de noblesse. Les rentes sur l'Hôtel de ville de Paris [1] ne se montaient alors qu'à près d'onze [2] millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers; on augmenta les droits d'entrée [3], on créa quelques charges de maîtres des requêtes; on retint environ quatre-vingt mille écus de gages aux magistrats.

Il est aisé de juger combien les esprits furent soulevés contre deux Italiens, venus tous deux en France sans fortune, enrichis aux dépens de la nation, et qui donnaient tant de prise sur eux. Le parlement de Paris [4], les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers s'ameutèrent. En vain Mazarin ôta la surintendance à son confident Emeri, et le relégua dans une de ses terres [5]; on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France, et on eut le cardinal Mazarin en horreur, quoique dans ce temps-là même [6] il consommât le grand ouvrage de la paix de Munster : car il faut bien remarquer que ce fameux traité et les barricades sont de la même année 1648.

Flandre, faute de cent mille francs, perdit l'occasion d'entreprendre quelque chose de grand après la bataille de Lens; l'armée d'Allemagne, commandée par M. le maréchal de Turenne, faute d'argent se dissipait; le siége de Crémone fut levé par la même considération. » (*Mém. d'Omer-Talon.*)

1. C'est François I[er] qui a établi les premières rentes perpétuelles sur l'Hôtel de Ville, en 1522. On les nommait ainsi parce qu'on les payait à l'Hôtel de Ville de Paris.

2. Si on en croit l'Académie, il faut prononcer et écrire *de onze*.

3. Emeri, fort immoral, mais intelligent, voulut en 1646 établir un *tarif* qui assujettissait à des droits toutes les marchandises entrant par terre ou par eau dans Paris; il projetait d'étendre ce tarif à toutes les villes de France; cet impôt indirect, qui pesait sur tous, était légitime et raisonnable; mais l'improbité du contrôleur l'avait rendu l'objet de la haine générale. Un autre édit, celui du *toisé*, dont l'application rétroactive paraissait attaquer les propriétés, avait soulevé de plus justes réclamations.

4. Le Parlement de Paris était ainsi composé : la grand'chambre, comprenant le premier président, neufs présidents à mortier, vingt-cinq conseillers laïques, douze conseillers clercs; les princes, les ducs et pairs, le chancelier, l'archevêque de Paris, etc., avaient droit d'y siéger; elle jugeait les causes des pairs de France et toutes les affaires capitales. Cinq chambres des enquêtes jugeaient les appels des tribunaux inférieurs, en matière civile et criminelle. La chambre de la Tournelle, pour les appels au criminel, avait un président à mortier, dix conseillers de la grand'chambre et dix des enquêtes. La chambre de l'Edit, qui connaissait des procès entre catholiques et protestants, était aussi tirée de la grand'-chambre, avec un conseiller protestant. Les deux chambres des requêtes avaient une juridiction spéciale sur les ecclésiastiques et les privilégiés.

5. Emeri fut relégué dans ses terres seulement après l'édit d'Union, le 9 juillet 1648. Mazarin le rappela le 9 novembre 1649, et il mourut le 25 mai de l'année suivante.

6. Cette paix fut signée le 24 octobre 1648, le jour même où la régente était forcée d'accepter les vingt-sept articles de la chambre de saint Louis.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.

(1647) Le parlement de Paris, en possession [1] de vérifier les édits de ces taxes, s'opposa vivement aux nouveaux édits; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le ministère [2].

On ne commença pas d'abord par la révolte; les esprits ne s'aigrirent et ne s'enhardirent que par degrés. La populace peut d'abord courir aux armes et se choisir un chef, comme on avait fait à Naples; mais des magistrats, des hommes d'État procèdent avec plus de maturité, et commencent par observer les bienséances, autant que l'esprit de parti peut le permettre.

La cardinal Mazarin avait cru qu'en divisant adroitement la magistrature il préviendrait tous les troubles ; mais on opposa l'inflexibilité à la souplesse. Il retranchait quatre années de gages à toutes les cours supérieures [3], en leur remettant la paulette, c'est-à-dire en les exemptant de payer la taxe inventée par Paulet sous Henri IV, pour s'assurer la propriété de leurs charges [4]. Ce retranchement n'était pas une lésion, mais il conservait les quatre années au Parlement, pensant le désarmer par cette faveur. Le Parlement méprisa cette grâce qui l'exposait au reproche de préférer son intérêt à celui des autres compagnies. (1648) Il n'en donna pas moins son arrêt d'union [5] avec les au-

1. ETRE EN POSSESSION DE, c'est avoir le privilége, l'habitude, la liberté de faire une chose.

2. ENREGISTREMENT; DROIT DE REMONTRANCES. On écrivait d'abord les ordonnances des rois sur des feuilles de parchemin qu'on roulait et qu'on déposait dans le trésor des chartes. Au commencement du XIVe siècle, le Parlement fit dresser un registre de ces ordonnances qui devaient servir de règle à ses jugements. De cet usage, il passa, au commencement du XVe siècle, au droit de soumettre à son contrôle, de vérifier et même de rejeter une ordonnance royale; il fallait alors que le roi vînt en personne au Parlement pour forcer les magistrats à enregistrer. Avant de céder, le Parlement adressait au roi de très-humbles remontrances pour lui exposer les motifs qui l'avaient engagé à refuser l'enregistrement de tel ou tel édit.

3. Les cours supérieures ou souveraines, c'est-à-dire jugeant souverainement et en dernier ressort, étaient au nombre de quatre : 1° le Parlement de Paris; 2° la chambre des Comptes, qui vérifiait la comptabilité des recettes et des dépenses publiques ; 3° la cour des Aides, qui enregistrait les impôts nouveaux sur les denrées et marchandises; 4° le grand conseil, conseil privé, conseil des parties, qu'il ne faut pas confondre avec le conseil d'Etat, connaissait des conflits d'attribution entre les administrations locales, jugeait, depuis François Ier, les affaires ecclésiastiques, etc. : il était souvent en contestation avec le Parlement.

4. Cette innovation, qui datait de 1604, avait contribué à rendre beaucoup plus cher le prix de ces charges et à en écarter souvent les hommes les plus dignes; mais elle avait donné plus d'autorité et d'indépendance aux magistrats, et vraiment constitué la noblesse de robe.

5. Les quatre cours signèrent, le 13 mai 1648, l'édit d'Union, « pour servir le public et le particulier, et réformer les abus de l'Etat. » mais aussi pour défendre leurs priviléges menacés. La multitude applaudit à ces mesures des compagnies, sans examiner si leur zèle était désintéressé. « Chaque

3.

tres autres cours de justice. Mazarin, qui n'avait jamais bien pu prononcer le français, ayant dit que cet arrêt d'*ognon* était attentatoire [1], et l'ayant fait casser par le conseil, ce seul mot d'*ognon* le rendit ridicule; et, comme on ne cède jamais à ceux qu'on méprise, le Parlement en devint plus entreprenant [2].

Il demanda hautement qu'on révoquât tous les intendants [3], regardés par le peuple comme des exacteurs, et qu'on abolît cette magistrature de nouvelle espèce, instituée sous Louis XIII sans l'appareil des formes ordinaires [4]; c'était plaire à la nation autant qu'irriter la cour. Il voulait que, selon les anciennes lois, aucun citoyen ne fût mis en prison, sans que ses juges naturels en connussent dans les vingt-quatre heures; et rien ne paraissait si juste [5].

Le Parlement fit plus; il abolit les intendants par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de son ressort d'informer contre eux.

Ainsi la haine contre le ministre, appuyée de l'amour du bien public, menaçait la cour d'une révolution. La reine céda; elle offrit de casser les intendants, et demanda seulement qu'on lui en laissât trois : elle fut refusée [6].

conseiller paraissait au peuple un ange descendu du ciel pour le sauver de la prétendue tyrannie du cardinal Mazarin, qu'on s'imaginait plus grande qu'elle ne l'était en effet. » (*Mémoires de Madame de Motteville.*)

1. Attentatoire, qui porte atteinte aux lois, aux droits.

2. La régente ne voulait pas céder : « Le sang de Charles-Quint lui donnait de la hauteur. Elle avait un grand mépris pour la robe, et ne pouvait pas s'imaginer que cette portion des sujets du roi pût l'incommoder. » (*Mémoires* de Madame de Motteville.) Mais les esprits s'échauffaient et les bourgeois étaient prêts à lever « le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire et tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et du droit des rois, qui ne s'accordent jamais mieux ensemble que dans le silence. » (*Mémoires de Retz.*)

3. Les députés des quatre cours souveraines, au nombre de trente et un, se réunirent au palais, dans la chambre de Saint-Louis, et débutèrent par demander la suppression des intendants. Le Parlement décidait sur les propositions des députés.

4. Richelieu avait récemment institué les *Intendants*, pour contre-balancer et amoindrir la puissance toujours redoutable des gouverneurs de province, grands seigneurs qui représentaient la vieille aristocratie et conservaient ses prétentions et son humeur indépendante. Dès 1628, on trouve un maître des requêtes, désigné sous le nom d'*intendant de justice et police* en Guyenne; dès lors aussi commence la lutte des Parlements contre ces agents du ministère. Mais Richelieu n'écouta pas leurs plaintes, et rendit l'institution des intendants permanente à partir de 1637. Les intendants de justice, police et finances, choisis parmi les maîtres des requêtes ou dans le grand conseil, nommés et révoqués par le roi, étaient les instruments dociles du gouvernement; leurs pouvoirs n'étaient pas vérifiés dans les cours souveraines. C'était un puissant moyen de centralisation.

5. Le Parlement était également bien inspiré, en demandant la réduction des tailles; une justice plus prompte; plus de tribunaux exceptionnels; plus d'impôts, qui ne seraient dûment vérifiés dans les cours souveraines, avec liberté des suffrages; une chambre de justice pour poursuivre les financiers, etc. Le Parlement abolit les intendants, non le 14 mai, mais le 4 juillet.

6. La reine, par l'intermédiaire du duc d'Orléans, demandait quelque dé-

(20 auguste 1640) Pendant que ces troubles commençaient, le prince de Condé remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à sa gloire. Le roi, qui n'avait encore que dix ans, s'écria : *Le parlement sera bien fâché.* Ces paroles faisaient voir assez que la cour ne regardait alors le parlement de Paris que comme une assemblée de rebelles [1].

Le cardinal et ses courtisans ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires se plaignaient d'être traités de rebelles, plus ils faisaient de résistance.

La reine et le cardinal résolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magistrats du Parlement, Novion Blancménil [2], président qu'on appelle à mortier [3], Charton, président d'une chambre des enquêtes, et Broussel, ancien conseiller-clerc de la grand'chambre.

Ils n'étaient pas chefs de parti, mais les instruments des chefs. Charton, homme très-borné, était connu par le sobriquet du président *Je dis ça,* parce qu'il ouvrait et concluait toujours ses avis par ces mots. Broussel n'avait de recommandable que ses cheveux blancs, sa haine contre le ministère, et la réputation d'élever toujours la voix contre la cour sur quelque sujet que ce fût. Ses confrères en faisaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait.

Au lieu de les enlever sans éclat dans le silence de la nuit, le cardinal crut en imposer au peuple, en les faisant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, et que les suisses de la chambre apportaient dans l'église soixante et treize drapeaux pris sur les ennemis. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume. Charton s'esquiva ; on prit Blancménil sans peine ; il n'en fut pas de même

lai pour empêcher le désordre et prévenir la ruine des finances. La cour, comme dit le cardinal de Retz, se sentait, par cette suppression, *blessée à la prunelle de l'œil.* Le 13 juillet elle céda ; les intendants furent abolis dans le ressort du Parlement de Paris, excepté en Picardie, Champagne et Lyonnais, où on leur enleva seulement la direction des finances. On les maintenait également dans la Bourgogne, le Languedoc et la Provence. Rétablis en 1654, les intendants furent institués succesivement dans toutes les généralités ; en 1789, il y en avait trente-deux dans le royaume.

1. La reine s'écriait auprès de ses familiers « qu'elle ne consentirait jamais que *cette canaille* (voulant parler des gens de robe) attaquât l'autorité de son fils. » Mais Mazarin était plus prudent, et répétait « que la reine était vaillante comme un soldat qui a du courage lorsqu'il ne connaît pas le danger. » (*Mémoires* de Madame de Motteville.)

2. Celui qui fut arrêté ne s'appelait pas Novion, mais René Potier de Blancménil ; il était neveu de l'évêque de Beauvais, Augustin Potier. Il y a eu un président de Novion, qui a joué un certain rôle parmi les Frondeurs, mais il ne fut pas arrêté.

3. C'était le nom du bonnet, en forme de *mortier*, que portaient les présidents de chambre.

de Broussel. Une vieille servante seule, en voyant jeter son maître dans un carrosse par Comminges, lieutenant des gardes du corps, ameute le peuple; on entoure le carrosse; on le brise; les gardes françaises prêtent main-forte. Le prisonnier est conduit sur le chemin de Sedan. Son enlèvement, loin d'intimider le peuple, l'irrite et l'enhardit. On ferme les boutiques, on tend les grosses chaînes de fer qui étaient alors à l'entrée des rues principales; on fait quelques barricades; quatre cent mille voix crient : *Liberté* et *Broussel*[1].

Il est difficile de concilier tous les détails rapportés par le cardinal de Retz[2], Mme de Motteville[3], l'avocat général Talon[4], et tant d'autres; mais tous conviennent des principaux points. Pendant la nuit qui suivit l'émeute, la reine faisait venir environ deux mille hommes de troupes cantonnées à quelques lieues de Paris, pour soutenir la maison du roi. Le chancelier Séguier[5] se transportait déjà au Parlement, précédé d'un lieutenant et de plusieurs hoquetons[6], pour casser tous les arrêts, et même, disait-on, pour interdire ce corps. Mais, dans la nuit même, les factieux s'étaient assemblés chez le coadjuteur de Paris, si fa-

1. « Ce mouvement fut comme un incendie subit et violent qui se prit du Pont-Neuf à toute la ville. Tout le monde sans exception prit les armes. L'on voyait les enfants de cinq et six ans le poignard à la main ; on voyait les mères qui les leur apportaient elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de deux cents barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux et de toutes les armes que la Ligue avait laissées entières. » (*Mémoires* du cardinal de Retz.)

2. Retz (Paul de Gondi, cardinal de), fils de Philibert-Emmanuel de Gondi, général des galères sous Louis XIII; né en 1614, coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle, en 1643; archevêque de Corinthe, puis cardinal en 1651, archevêque de Paris, de 1654 à 1662, a laissé des Mémoires, dont plusieurs endroits sont dignes de Salluste, a dit Voltaire. Il mourut à Paris, en 1679. Il avait, dit-il lui-même, l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers. « Je suis persuadé, ajoute-t-il, qu'il faut de plus grandes qualités pour former un bon chef de parti, que pour faire un bon empereur de l'univers. » Il était charmé des révoltés et des révoltes... Il se faisait même plus d'honneur et plus de plaisir du nom de *petit Catilina* qu'on lui donnait quelquefois, qu'il ne s'en promettait du chapeau de cardinal que son ambition lui faisait désirer à quelque prix que ce fût, et que sa vanité lui faisait espérer avec confiance. » (*Mémoires* de la duchesse de Nemours.)

3. Françoise Bertaud, dame de Motteville, née en 1615, morte en 1689, attachée au service d'Anne d'Autriche, dont elle fut l'amie dévouée, a écrit des Mémoires avec un grand air de sincérité; ils renferment beaucoup de détails précieux, racontés avec un esprit charmant.

4. Omer Talon, avocat général au parlement de Paris, a laissé des *Mémoires* utiles, dignes d'un bon magistrat et d'un bon citoyen; mais son éloquence n'est pas encore celle du bon temps. Mort en 1652. (Voltaire.)

5. Pierre Séguier, chancelier de France, fut toujours fidèle, dit Voltaire, dans un temps où c'était un mérite de ne l'être pas. Homme équitable, savant, aimant les gens de lettres, il fut le protecteur de l'Académie française, avant que ce corps libre, composé des premiers écrivains, fût en état de n'avoir jamais d'autre protecteur que le roi. Mort à quatre-vingt-quatre ans, en 1672.

6. Hoquetons, archers du chancelier et du grand prévôt, ainsi nommés de leur casaque brodée.

meux sous le nom de cardinal de Retz, et tout était disposé pour mettre la ville en armes. Le peuple arrête le carrosse du chancelier et le renverse. Il put à peine s'enfuir avec sa fille, la duchesse de Sulli, qui, malgré lui, l'avait voulu accompagner; il se retire en désordre dans l'hôtel de Luynes, pressé et insulté par la populace. Le lieutenant civil[1] vient le prendre dans son carrosse, et le mène au Palais-Royal, escorté de deux compagnies suisses et d'une escouade de gendarmes; le peuple tire sur eux, quelques-uns sont tués : la duchesse de Sulli est blessée au bras (27 auguste 1648). Deux cents barricades sont formées en un instant; on les pousse jusqu'à cent pas du Palais-Royal[2]. Tous les soldats, après avoir vu tomber quelques-uns des leurs, reculent et regardent faire les bourgeois[3]. Le Parlement en corps marche à pied vers la reine, à travers les barricades qui s'abaissent devant lui, et redemande ses membres emprisonnés[4]. La reine est obligée de les rendre, et par cela même elle invite les factieux à de nouveaux outrages[5].

Le cardinal de Retz se vante d'avoir seul armé tout Paris dans cette journée, qui fut nommée des *barricades*, et qui était la seconde de cette espèce[6]. Cet homme singulier est le premier évê-

1. Les lieutenants civil et criminel tiraient leur nom de ce qu'ils présidaient : l'un la chambre civile, l'autre la chambre criminelle du Châtelet. Le Châtelet de Paris était le tribunal du prévôt de Paris, le *propre siége des rois*, disent les anciens légistes.

2. Richelieu avait fait bâtir, en face du Louvre et des Tuileries, son splendide Palais-Cardinal, rival des demeures des rois. Il en fit don à Louis XIII, à condition que cette demeure appartiendrait toujours à la couronne. Anne d'Autriche vint s'y établir, et il prit le nom de Palais-Royal. Il ne reste rien du Palais de Richelieu, remplacé par les constructions des ducs d'Orléans.

3. « Chose étrange, dit O. Talon, que dans la maison du roi, les officiers domestiques nous disaient : Tenez bon, l'on vous rendra vos conseillers; et dans les gardes françaises, les soldats disaient tout haut qu'ils ne combattraient point contre les bourgeois, et qu'ils mettraient les armes bas. »

4. Les barricades s'ouvrirent, en effet, devant les magistrats, s'avançant en corps vers le Palais-Royal; mais elles se refermèrent derrière eux; ils ne purent d'abord rien obtenir de la reine furieuse. A leur retour, ils furent arrêtés par le peuple armé; « là, dit le premier président, Mathieu Molé, mettant la main sur moi jusques à me prendre le bras, je leur fis lâcher prise; et par trois fois firent effort pour me jeter dans une maison particulière; mais je me remis toujours à ma place, et ayant tenté par épées et pistolets tout autour de moi, m'enlever, Dieu ne l'a pas permis. » — « L'unique premier président, dit Retz, le plus intrépide homme à mon sens, qui ait paru dans son siècle, demeura ferme et inébranlable. Il se donna le temps de rallier ce qu'il put de sa compagnie..., et il revint au Palais-Royal, au petit pas, dans le feu des injures, des menaces, des exécrations et des blasphèmes. »

5. Broussel fut rendu au peuple; « jamais triomphe de roi ou d'empereur romain n'a été plus grand que celui de ce pauvre petit homme, qui n'avait rien de recommandable que d'être entêté du bien public et de la haine des impôts. » (Madame de Motteville). « Il y eut si grande affluence de peuple qu'il fut contraint de sortir dans la rue pour se faire voir, On fit faire son portrait en taille-douce, qu'on vendait par les rues, où il y avait écrit : Pierre Broussel, père du peuple. (*Mémoires de Montglat.*) »

6. Sous Henri III, le 12 mai 1588, les

que en France qui ait fait une guerre civile sans avoir la religion pour prétexte. Il s'est peint lui-même dans ses Mémoires, écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite. C'était un homme qui, du milieu des désordres, prêchait le peuple et s'en faisait idolâtrer. Il respirait la faction et les complots; il avait été, à l'âge de vingt-trois ans, l'âme d'une conspiration contre la vie de Richelieu; il fut l'auteur des barricades; il précipita le Parlement dans les cabales, et le peuple dans les séditions Son extrême vanité lui faisait entreprendre des crimes téméraires, afin qu'on en parlât. C'est cette même vanité qui lui a fait répéter tant de fois: « Je suis d'une maison de Florence aussi ancienne que celle des plus grands princes; » lui dont les ancêtres avaient été des marchands, comme tant de ses compatriotes[1].

Ce qui paraît surprenant, c'est que le Parlement, entraîné par lui, leva l'étendard contre la cour, avant même d'être appuyé par aucun prince [2].

Cette compagnie, depuis longtemps, était regardée bien différemment par la cour et par le peuple. Si l'on en croyait la voix de tous les ministres et de la cour, le parlement de Paris était une cour de justice faite pour juger les causes des citoyens: il tenait cette prérogative de la seule volonté des rois; il n'avait sur les autres parlements du royaume d'autre prééminence que celle de l'ancienneté et d'un ressort plus considérable; il n'était la cour des pairs que parce que la cour résidait à Paris[3]; il n'a-

Parisiens firent la première journée des barricades et tinrent le roi enfermé dans le Louvre, jusqu'à ce qu'il eût pris la fuite.

1. La famille de Retz, dont l'origine n'est pas bien connue, arrivée en France avec Catherine de Médicis, possédait le duché de Retz et l'archevêché de Paris presque à titre héréditaire; elle était alliée à toute la haute noblesse.

2. Voltaire a mis peu d'ordre dans le récit des événements de cette époque. Après la journée des Barricades, la reine parut céder; et, par la célèbre déclaration du 24 octobre, accepta toutes les réformes délibérées dans la chambre du Palais, dite de Saint-Louis. Mais elle était décidée à ne pas exécuter cette ordonnance *qu'elle regardait comme un assassinat contre l'autorité royale* (*Mémoires* de Madame de Motteville). Elle quitta furtivement Paris, dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649, prête à commencer la guerre civile contre le Parlement, usurpateur de ses droits.

3. On ne connaît pas d'une manière bien positive les origines de la cour des Pairs, que l'on s'accorde à faire remonter à Philippe Auguste. D'abord composée de douze pairs, vassaux immédiats du roi, représentants de la féodalité laïque et ecclésiastique, elle vit plus tard augmenter le nombre de ses membres, sans que ses attributions fussent jamais clairement déterminées. Au XVII[e] siècle, les pairs ne pouvaient être jugés que dans le Parlement de Paris, *suffisamment garni de pairs;* ils accompagnaient le roi dans les séances solennelles du Parlement, et prenaient place au-dessus des magistrats. « Mais, dit Saint-Simon, le champion si passionné de la pairie, partout où il a plu à nos rois d'assembler les pairs pour y juger des affaires majeures ou faire les sanctions les plus importantes,

vait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps, et ce droit était encore une pure grâce : il avait succédé à ces parlements qui représentaient autrefois la nation française, mais il n'avait de ces anciennes assemblées rien que le seul nom[1], et pour preuve incontestable, c'est qu'en effet les états généraux étaient substitués à la place des assemblées de la nation; et le parlement de Paris ne ressemblait pas plus aux parlements tenus par nos premiers rois, qu'un consul de Smyrne ou d'Alep ne ressemble à un consul romain[2].

Cette seule erreur de nom était le prétexte de prétentions ambitieuses d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous, pour avoir acheté leurs offices de robe, pensaient tenir la place des conquérants des Gaules et des seigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps, en tous les temps, avait abusé du pouvoir que s'arroge nécessairement un premier tribunal, toujours subsistant dans une capitale. Il avait osé donner un arrêt contre Charles VII et le bannir du royaume; il avait commencé un procès criminel contre Henri III[3] : il avait en tous les temps résisté, autant qu'il l'avait pu, à ses souverains; et dans cette minorité de Louis XIV, sous le plus doux des gouvernements et sous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à son prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre qui tenait alors son roi prisonnier, et qui lui fit trancher la tête[4]. Tels étaient les discours et les pensées du cabinet.

Mais les citoyens de Paris, et tout ce qui tenait à la robe, voyaient dans le Parlement un corps auguste, qui avait rendu la justice avec une intégrité respectable, qui n'aimait que le bien de l'État et qui l'aimait au péril de sa fortune; qui bornait son ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, et qui marchait d'un pas égal entre le roi et le peuple; et, sans examiner l'origine de ses droits et de son pouvoir, on lui supposait les droits les plus sacrés et le pouvoir le plus incontestable : quand on le voyait soutenir la cause du peuple contre les ministres dé-

son cabinet, une maison de campagne, un Parlement autre que celui de Paris, tous ces lieux différents ont été pour ce jour-là la cour des Pairs; et de cela beaucoup d'exemples depuis que le Parlement de Paris s'en est attribué le nom. »

1. Rien que le *seul* nom.—Il y a ici pléonasme.

2. Les consuls sont des agents qui représentent leur gouvernement dans les villes ou pays étrangers, afin de veiller (*consulere*) aux intérêts de leur commerce, et de faire respecter les personnes de leurs compatriotes.

3. Voyez *Hist. du Parlement* (par Voltaire), chap xxx. (Note de Voltaire.)

4. On sait que le Parlement d'Angleterre, formé de la chambre des Lords et de la chambre des Communes, n'avait de commun que le nom avec le Parlement de Paris; il y a la différence de la représentation nationale à un grand tribunal judiciaire.

testés, on l'appelait *le père de l'État;* et on faisait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, et celui qui donnait au Parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités, un milieu juste était impossible à trouver; car enfin il n'y avait de loi bien reconnue que celle de l'occasion et du temps. Sous un gouvernement vigoureux le Parment n'était rien : il était tout sous un roi faible; et l'on pouvait lui appliquer ce que dit M. de Guéméné, quand cette compagnie se plaignit, sous Louis XIII, d'avoir été précédée par les députés de la noblesse : « Messieurs, vous prendrez bien votre revanche dans la minorité[1]. »

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit sur ces troubles, et copier des livres pour remettre sous les yeux tant de détails alors si chers et si importants, et aujourd'hui presque oubliés; mais on doit dire ce qui caractérise l'esprit de la nation, et moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles que ce qui distingue celle de la Fronde[2].

Deux pouvoirs établis chez les hommes uniquement pour le maintien de la paix, un archevêque et un parlement de Paris, ayant commencé les troubles, le peuple crut tous ses emportements justifiés. La reine ne pouvait paraître en public sans être outragée; on ne l'appelait que *Dame Anne*, et, si l'on y ajoutait quelque titre, c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de sacrifier l'État à son amitié pour Mazarin; et, ce qu'il y avait de plus insupportable, elle entendait de tous côtés ces chansons et ces vaudevilles[3], monuments de plaisanterie et

1. Ce que dit Voltaire est parfaitement juste; il aurait pu ajouter, pour mieux caractériser cette époque curieuse de notre histoire, que les intentions des magistrats étaient loyales, mais leur position fausse ; ils voulaient mettre des bornes aux excès du pouvoir absolu, mais ils n'avaient pas la mission de représenter les droits de la nation ; ils n'étaient en réalité que les officiers du roi. Ils ne pouvaient pas poser les bases d'un gouvernement légal et constitutionnel, comme on a vainement essayé de le prouver ; mais leurs efforts malheureux méritaient d'être rappelés avec un peu plus de sérieux que Voltaire n'en a mis dans le récit de la guerre de la Fronde.

2. « Bachaumont. fils du président le Coigneux, dit, en plaisantant, que le Parlement faisait comme les écoliers, qui *frondent* ou se battent à coups de pierres dans les fossés de Paris; ils se séparent dès qu'ils voient le lieutenant civil, et se rassemblent de nouveau dès qu'il ne paraît plus. Le mot fit fortune : *fronder* devint le terme reçu pour la critique du gouvernement ; les ennemis de Mazarin furent nommés les *frondeurs*... et bientôt tout fut à la *fronde.* » (Sismondi.)

3. Vaudevilles, couplets satiriques sur les personnes et les événements.

Le Français, né malin, créa le vaudeville,

a dit Boileau. Ces pamphlets sont connus sous le nom général de *Mazarinades ;* « il y a plus de soixante volumes de pièces composées dans le cours de la guerre civile, dit à ce propos le cardinal de Retz, et je crois pouvoir dire avec vérité qu'il n'y a pas cent

de malignité qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être de sa vertu. Mme de Motteville dit, avec sa noble et sincère naïveté, que « ces insolences faisaient horreur à la reine, et que les Parisiens trompés lui faisaient pitié. »

(6 janvier 1649) Elle s'enfuit de Paris avec ses enfants, son ministre, le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, le grand Condé lui-même, et alla à Saint-Germain, où presque toute la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage chez les usuriers les pierreries de la couronne[1].

Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même, la tante de Louis XIV, fille de Henri le Grand, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté[2]; et sa fille, depuis mariée au frère de Louis XIV, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de ses fureurs, fît seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche, dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse. Longtemps traitée comme une criminelle par son époux, persécutée par le cardinal de Richelieu, elle avait vu ses papiers saisis au Val-de-Grâce; elle avait été obligée de signer en plein conseil qu'elle était coupable envers le roi. Enfin, dans sa régence, après avoir comblé de grâces tous ceux qui l'avaient implorée, elle se voyait chassée de la capitale par un peuple volage et furieux. Elle et la reine d'Angleterre, sa belle-sœur, étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées; et sa belle-mère, Marie de Médicis, avait été encore plus malheureuse[3].

La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince de Condé de

feuillets qui méritent qu'on les lise. » Tel est le jugement judicieux d'un homme qui, par lui-même et par ses nombreux agents, fit surtout usage de cette triste machine de guerre.

1. C'est alors que commence la première guerre de la Fronde entre la cour et le Parlement.

2. Henriette de France, comme l'a dit Bossuet, était alors contrainte d'étaler, pour ainsi dire, à la France même, et au Louvre, où elle était née, toute l'étendue de sa misère. Le départ de la cour l'avait laissée dans le plus grand dénûment mais, dès le 13 janvier, le Parlement, averti de cette misère par Paul de Gondi, ordonna qu'une somme de vingt mille livres fût délivrée au trésorier de la reine d'Angleterre, *attendu le besoin qu'elle en avait, n'ayant été payée depuis six mois de ses pensions*. L'argent lui fut porté immédiatement au Louvre.

3. Marie de Médicis, forcée de quitter la France, en 1631, vécut alors d'exil en exil, en Flandre, en Angleterre, en Allemagne et mourut à Cologne (juillet, 1642) dans la douleur et presque dans la misère.

servir de protecteur au roi[1]. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens et de Nordlingen, ne put démentir tant de services passés : il fut flatté de l'honneur de défendre une cour, qu'il croyait ingrate, contre la Fronde qui recherchait son appui. Le Parlement eut donc le grand Condé à combattre, et il osa soutenir la guerre.

Le prince de Conti[2], frère du grand Condé, aussi jaloux de son aîné qu'incapable de l'égaler, le duc de Longueville[3], le duc de Beaufort, le duc de Bouillon[4], animés par l'esprit remuant du coadjuteur et avides de nouveautés, se flattant d'élever leur grandeur sur les ruines de l'État, et de faire servir à leurs desseins particuliers les mouvements aveugles du Parlement, vinrent lui offrir leurs services[5]. On nomma, dans la grand'chambre, les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun se taxa pour lever des troupes. Il y avait vingt conseillers pourvus de charges nouvelles, créées par le cardinal de Richelieu; leurs confrères, par une petitesse d'esprit dont toute société est susceptible, semblaient poursuivre sur eux la mémoire de Richelieu ; ils les accablaient de dégoûts, et ne les regardaient pas comme membres du Parlement : il fallut qu'ils donnassent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre, et pour acheter la tolérance de leurs confrères.

La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles et nécessaires, et surtout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cent mille livres, fournirent une somme de près de dix millions de notre monnaie d'aujourd'hui, pour la subversion de la patrie. On rendit un arrêt par lequel il

1. Le prince de Condé, revenu de l'armée du Nord, après quelques hésitations, avait promis son appui à la reine : « Je m'appelle Louis de Bourbon, disait-il, et je ne veux point ébranler l'Etat. »

2. Conti (Armand de Bourbon, prince de), né en 1629, mort en 1666, fut le chef de la branche de Conti. Prince assez médiocre, il finit par épouser Anne-Marie Martinozzi, nièce de Mazarin, en 1654.

3. Henri, duc de Longueville, né en 1595, mort en 1663, descendait du fameux Dunois, bâtard d'Orléans ; il avait épousé en secondes noces la sœur du grand Condé, Anne Geneviève de Bourbon Condé, qui a joué un si grand rôle dans tous ces événements.

4. Le duc de Bouillon (Frédéric-Maurice de la Tour-d'Auvergne), chef de la maison qui, depuis Henri IV, possédait le duché de Bouillon et la principauté de Sedan. Richelieu l'avait puni de ses conspirations en le forçant à livrer cette principauté, qu'il avait en vain redemandée pendant la régence. C'était le frère aîné de Turenne.

5. La Fronde change alors de caractère : les seigneurs ne songeaient qu'à chasser Mazarin, pour se partager les faveurs et faire revivre les temps où les grands faisaient la guerre au roi ou lui vendaient leur soumission. Les intérêts de la nation sont oubliés, et le Parlement n'est plus qu'un instrument dont on veut se servir pour colorer la révolte et entretenir la rébellion du peuple.

fut ordonné de se saisir de tout l'argent des partisans de la cour. On en prit pour douze cent mille de nos livres. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement (15 février 1649) : chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie fut appelée *la cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment à lui, qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

Sans les noms de roi de France, de grand Condé, de capitale du royaume, cette guerre de la Fronde eût été aussi ridicule que celle des Barberins [1] ; on ne savait pourquoi on était en armes. Le prince de Condé assiégea cent mille bourgeois avec huit mille soldats. Les Parisiens sortaient en campagne, ornés de plumes et de rubans; leurs évolutions étaient le sujet de plaisanterie des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout se tournait en raillerie; le régiment de Corinthe ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec *la première aux Corinthiens* [2].

Ces vingt conseillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts*.

Le duc de Beaufort-Vendôme, petit-fils de Henri IV, l'idole du peuple et l'instrument dont on se servit pour le soulever [3], prince populaire, mais d'un esprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour et de la Fronde même. On ne parlait jamais de lui que sous le nom de *roi des halles*. Une balle lui ayant fait une contusion au bras, il disait que ce n'était qu'une confusion.

1. Les Barberini, neveux d'Urbain VIII, avaient, quelques années auparavant, fait la guerre au duc de Parme pour une légère redevance qu'il ne voulait pas payer.

2. « A l'Hôtel de Ville, on voyait les gentilshommes, revenant du combat, entrer tout cuirassés dans la chambre de Madame de Longueville, qui était toute pleine de dames. Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons, qui étaient dans la salle, et de trompettes qui étaient dans la place, donnait un spectacle qui se voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs. » (*Mémoires* de Retz) — « Il n'y eut qu'une affaire sérieuse, la prise de Charenton, où neuf régiments de parlementaires furent passés au fil d'épée, et Chanleu, qui les commandait, tué. » (*Mémoires* de Montglat.)

3. Le duc de Beaufort (François de Vendôme), né à Paris en 1616, tué à Candie en 1669, était fils de César de Vendôme et de mademoiselle de Mercœur. Retz a dit de lui : « Il me fallait un fantôme, et, par bonheur pour moi, il se trouva que ce fantôme était petit-fils de Henri le Grand, qu'il parlait comme on parle aux halles, ce qui n'est pas ordinaire aux enfants de Henri le Grand, et qu'il avait de grands cheveux bien longs et bien blonds... Nous nous arrêtâmes dans la rue Saint-Denis et dans la rue Saint-Martin. Je nommai, je louai, je montrai M. de Beaufort; le feu prit en moins d'un instant. »

La duchesse de Nemours[1] rapporte, dans ses Mémoires, que le prince de Condé présenta à la reine un petit nain bossu, armé de pied en cap. « Voilà, dit-il, le généralissime de l'armée parisienne. » Il voulait par là désigner son frère, le prince de Conti[2], qui était en effet bossu, et que les Parisiens avaient choisi pour leur général. Cependant ce même Condé fut ensuite nommé général des mêmes troupes; et Mme de Nemours ajoute qu'il disait que toute cette guerre ne méritait d'être écrite qu'en vers burlesques. Il l'appelait aussi la guerre des pots de chambre.

Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maisons de débauche étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons et de la gaieté la plus dissolue. La licence était si effrénée, qu'une nuit les principaux officiers de la Fronde, ayant rencontré le saint sacrement qu'on portait dans les rues à un homme qu'on soupçonnait d'être *mazarin*[3], reconduisirent les prêtres à coups de plat d'épée[4].

Enfin on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre séance au Parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée, et on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque*[5].

Il vint un héraut d'armes à la porte Saint-Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour signifier des propositions (1649). Le Parlement ne voulut point le recevoir; mais il admit dans la grand'chambre un envoyé de l'archiduc Léopold, qui faisait alors la guerre à la France[6].

1. La duchesse de Nemours (Marie d'Orléans), fille du duc de Longueville, d'un premier mariage, né en 1625, morte en 1707, a laissé des *Mémoires* qui se distinguent par la malignité des portraits.

2. Le cardinal de Retz dit que « c'était un zéro qui ne multipliait que parce qu'il était prince du sang. »

3. Etre Mazarin, c'est être partisan du ministre.

4. Retz qui rappelle ces scandales, ajoute : « Je ne vous puis exprimer la peine que toutes ces folies me donnèrent. Le premier président les savait très-bien relever, le peuple ne les trouvait nullement bonnes, les ecclésiastiques s'en scandalisaient au dernier point. Je ne les pouvais couvrir, je ne les osais excuser, et elles retombaient nécessairement sur la Fronde. »

5. C'est plus tard, lorsque le coadjuteur, réconcilié avec la cour, tenait tête au prince de Condé, délivré de sa prison. L'enceinte du Parlement était chaque jour le théâtre de nouveaux conflits; les deux partis s'y présentaient en armes; Gondi crut devoir prendre un poignard pour la défense de sa personne ménacée, et le duc de Beaufort, qui s'en aperçut, dit alors cette plaisanterie.

6. On ne reçut pas le héraut (12 février), par le motif que les rois n'en avaient jamais adressé qu'à des rivaux ou à des ennemis ; mais on commença à entrer en rapport avec la cour. Le 19, le prince de Conti introduisit un moine espagnol, déguisé en cavalier, porteur d'un blanc-seing de l'archiduc; et, mal-

Au milieu de tous ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût cru que c'était pour réformer la France, et pour assembler les états généraux : c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à Mme de Pons. Peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus sensible de la légèreté d'esprit qu'on reprochait aux Français [1].

Les discordes civiles qui désolaient l'Angleterre, précisément en même temps, servent bien à faire voir les caractères des deux nations. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils un acharnement mélancolique et une fureur raisonnée : ils donnaient de sanglantes batailles; le fer décidait de tout; les échafauds étaient dressés pour les vaincus; leur roi, pris en combattant [2], fut amené devant une cour de justice, interrogé sur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de son pouvoir, condamné à perdre la tête, et exécuté devant tout son peuple (9 février 1649), avec autant d'ordre et avec le même appareil de justice que si on avait condamné un citoyen criminel.

Les Français, au contraire, se précipitaient dans les séditions par caprice et en riant; les femmes [3] étaient à la tête des factions. La duchesse de Longueville engagea Turenne, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi [4].

gré l'opposition de Molé, du président de Mesmes et de soixante-treize magistrats, on l'entendit offrir au Parlement 16,000 hommes contre Mazarin. « Eh! quoi, s'écria le président de Mesmes, est-il possible qu'un prince du sang de France propose de donner séance sur les fleurs de lys à un député du plus cruel ennemi des fleurs de lys? »

1. Voltaire fait allusion à un événement qui eut lieu plus tard, après la première guerre de la Fronde, terminée par la paix de Ruel (mars-avril 1649). Condé avait obtenu pour la princesse de Marsillac et pour madame de Pons, amie de sa sœur, la duchesse de Longueville, le privilége du tabouret. Suivant les règles de la préséance, ce tabouret n'appartenait qu'aux femmes des ducs et pairs ou des ducs à brevet. Les hommes les plus qualifiés de la cour, réunis chez le marquis de Monglat (oct. 1649), signèrent une association pour empêcher qu'on laissât établir aucune différence de maison dans la noblesse du royaume. La reine ne s'opposait pas à cette protestation; mais bientôt, les esprits s'échauffant, les anciens Frondeurs se mêlant aux nobles, on demanda la réformation de l'Etat et même les Etats généraux. Alors la reine, de l'avis de Mazarin, révoqua les honneurs récemment accordés.

2. Charles Ier ne fut pas positivement pris en combattant, mais au milieu de la guerre civile; il crut trouver des ressources nouvelles, au moins un asile dans le camp des Ecossais; et il fut livré par eux au Parlement d'Angleterre.

3. « La noblesse n'avait jamais été si futile, si arrogante, si brave, si spirituelle; jamais ses mœurs n'avaient été à la fois si dissolues et si élégantes : « les vices délicats, dit Saint-Evremond, se nommaient des plaisirs. » Jamais l'Etat n'avait été troublé par des motifs si puérils... Les femmes jouèrent alors le rôle le plus brillant par leur esprit... mais elles sacrifièrent à leur vanité leur honneur, leur repos, l'honneur et le repos de leurs familles.» (M. Th. Lavallée.)

4. Turenne était maréchal depuis

C'était la même armée que le célèbre duc de Saxe-Veimar avait rassemblée. Elle était commandée, après la mort du duc de Veimar, par le comte d'Erlach, d'une ancienne maison du canton de Berne. Ce fut ce comte d'Erlach qui donna cette armée à la France, et qui lui valut la possession de l'Alsace. Le vicomte de Turenne voulut le séduire ; l'Alsace eût été perdue pour Louis XIV : mais il fut inébranlable : il contint les troupes veimariennes dans la fidélité qu'elles devaient à leur serment[1]. Il fut même chargé par le cardinal Mazarin d'arrêter le vicomte. Ce grand homme, infidèle alors par faiblesse, fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui se moquait de sa passion ; il devint, de général du roi de France, lieutenant de don Estevan de Gamare, avec lequel il fut battu à Réthel par le maréchal du Plessis-Praslin[2].

On connaît ce billet du maréchal d'Hocquincourt[3] à la duchesse de Montbazon : *Péronne est à la belle des belles.* On sait ces vers du duc de la Rochefoucauld[4] pour la duchesse de Longueville, lorsqu'il reçut, au combat de Saint-Antoine, un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque temps la vue :

> Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre aux rois ; je l'aurais faite aux dieux[5].

On voit, dans les mémoires de Mademoiselle[6], une lettre de

près de six ans ; il méprisait Mazarin et cependant lui avait écrit *qu'il ne ferait jamais rien contre la fidélité qu'il devait au roi.* Rien ne peut le justifier d'avoir voulu tourner l'armée royale contre celui qui la lui avait confiée ; Retz a dit à ce sujet : « Je suis encore à deviner son motif. » Mazarin était plus clairvoyant : « Si son frère Bouillon, écrivait-il, ne reçoit pas une entière satisfaction dans l'affaire de Sedan, il animera Turenne à faire quelque sottise. » Voilà la véritable cause de la faute du maréchal.

1. Mazarin avait fait passer 800,000 livres au baron d'Erlach, pour raffermir la fidélité des officiers. Turenne, craignant d'être arrêté, s'enfuit chez le landgrave de Hesse, d'où il passa en Hollande (fév. 1649).

2. Bien des événements s'étaient accomplis avant la bataille de Réthel. Turenne fut compris dans la paix de Ruel ; il vint rejoindre son frère à Paris ; et, plus tard, après l'arrestation des princes (18 janv. 1650), il se déclara de nouveau contre la cour, se jeta dans Stenay et s'unit aux Espagnols. Il n'était pas le lieutenant de Don Estevan ; mais leurs troupes combattaient ensemble à Réthel, où ils furent vaincus (15 décembre 1650).

3. Hocquincourt. — Voir au commencement du chapitre v, p. 51.

4. Le duc François de la Rochefoucauld, né en 1613, mort en 1680. Ses *Mémoires* sont lus, et on sait par cœur ses *Pensées.* (Voltaire.)

5. Ces vers sont tirés de la tragédie d'*Alcyonée,* par du Ryer, mauvais poëte du règne précédent ; après sa rupture avec madame de Longueville, il parodia ainsi ces vers :

> Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connais mieux,
> J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux.

6. Mademoiselle de Montpensier, nommée la grande Mademoiselle, fille de Gaston et de Marie de Bourbon-Montpensier, dont nous avons les *Mémoires,* et dont il est beaucoup parlé dans cette histoire : née en 1627, morte en 1693. (Voltaire.)

Gaston, duc d'Orléans, son père, dont l'adresse est : *A mesdames les comtesses, maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.*

La guerre finit et recommença à plusieurs reprises ; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti [1]. Le prince de Condé, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue ; et ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire et à ses services, il fut le premier à tourner Mazarin en ridicule, à braver la reine et à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal, *all' illustrissimo signor Faquino.* Il lui dit un jour : *Adieu, Mars.* Il encouragea un marquis de Jarsai à faire une déclaration d'amour à la reine, et trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. Il se ligua avec le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville, qui abandonnèrent le parti de la Fronde. On avait appelé la cabale du duc de Beaufort, au commencement de la régence, celle des *importants ;* on appelait celle de Condé le *parti des petits-maîtres,* parce qu'ils voulaient être les maîtres de l'État. Il n'est resté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de *petit-maître,* qu'on applique aujourd'hui à la jeunesse avantageuse et mal élevée, et le nom de *frondeurs* qu'on donne aux censeurs du gouvernement.

On employa de tous côtés des moyens aussi bas qu'odieux. Joly [2], conseiller au Châtelet, depuis secrétaire du cardinal de Retz, imagina de se faire une incision au bras, et de se faire tirer un coup de pistolet dans son carrosse, pour faire accroire que la cour avait voulu l'assassiner.

Quelques jours après, pour diviser le parti du prince de Condé et les Frondeurs, et pour les rendre irréconciliables, on tire des coups de fusils dans les carrosses du grand Condé, et on tue un de ses valets de pied, ce qui s'appelait une *joliade renforcée.* Qui fit cette étrange entreprise ? Est-ce le parti du car-

1. Voltaire aurait pu, même sans raconter tous les détails de cette lutte, mettre un peu d'ordre et de précision dans son récit. La vivacité de l'esprit, le piquant des anecdotes ne remplacent pas l'exactitude et la clarté. — La première guerre de la Fronde se termine par la paix de Ruel (11 mars 1649), conclue surtout par les craintes qu'inspiraient aux magistrats honnêtes, au premier président, Mathieu Molé, les intrigues des seigneurs avec les Espagnols. « Tous les chefs du parti arrachèrent quelque lambeau des libéralités royales, » dit Madame de Motteville ; la régente conserva son ministre, et le Parlement son autorité ; un calme apparent régna dans la capitale, et la cour y rentra le 18 août.

2. Guy Joly, conseiller au Châtelet, secrétaire du cardinal de Retz (qu'il devait plus tard abandonner et dénigrer), a laissé des *Mémoires,* qui sont à ceux du cardinal ce qu'est le domestique au maître ; mais il y a des particularités curieuses.

dinal Mazarin? Il en fut très-soupçonné. On en accusa le cardinal de Retz, le duc de Beaufort et le vieux Broussel, en plein Parlement, et ils furent justifiés[1].

Tous les partis se choquaient, négociaient, se trahissaient tour à tour. Chaque homme important, ou qui voulait l'être, prétendait établir sa fortune sur la ruine publique; et le bien public était dans la bouche de tout le monde. Gaston était jaloux de la gloire du grand Condé et du crédit de Mazarin. Condé ne les aimait ni ne les estimait. Le coadjuteur de l'archevêque de Paris voulait être cardinal par la nomination de la reine, et il se dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère qui ne donnait aucune autorité, mais un grand relief. Telle était alors la force du préjugé, que le prince de Conti, frère du grand Condé, voulait aussi couvrir sa couronne de prince d'un chapeau rouge. Et tel était en même temps le pouvoir des intrigues, qu'un abbé sans naissance et sans mérite, nommé La Rivière[2], disputait ce chapeau romain au prince. Ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre.

Nul crime d'Etat ne pouvait être imputé à Condé[3]; cependant on l'arrêta dans le Louvre, lui, son frère de Conti, et son beau-frère de Longueville, sans aucune formalité et uniquement parce que Mazarin le craignait (18 janvier 1650). Cette démarche était, à la vérité, contre toutes les lois; mais on ne connaissait les lois dans aucun des partis.

Le cardinal, pour se rendre maître de ces princes, usa d'une fourberie qu'on appela politique. Les Frondeurs étaient accusés d'avoir tenté d'assassiner le prince de Condé; Mazarin lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés et de tromper les Frondeurs; que c'est à son altesse à signer l'ordre aux gendarmes de la garde de se tenir prêts au Louvre. Le grand Condé signe lui-même l'ordre de sa détention. On ne vit jamais mieux que la politique consiste souvent dans le mensonge, et que l'habileté est de pénétrer le menteur.

1. Rien ne prouve que Mazarin ait été l'auteur de cette entreprise; mais il en tira bon parti, en excitant Condé contre le parti des anciens Frondeurs; de là le procès dirigé contre Gondi, Beaufort et Broussel; il ne se termina qu'après l'arrestation des princes, lorsque l'ancienne Fronde paraissait réconciliée avec la cour.

2. Louis Barbier, abbé de la Rivière, domestique de Gaston, sollicitait le chapeau de cardinal; ce fut une cause de brouillerie entre Condé et Gaston; il tomba en disgrâce avec son maître, puis devint évêque de Langres.

3. Mazarin n'aimait pas les rigueurs. « Jamais homme, avec tant d'autorité et parmi tant d'ennemis, n'a eu plus de facilité à pardonner, et n'a moins que lui rempli les prisons et les cachots. » (Madame de Motteville.) Mais avec Condé, il fallut recourir à la violence. Les Princes furent arrêtés dans la salle du conseil au Palais-Royal, et non pas au Louvre.

Le prince de Condé eût pu gouverner l'État s'il avait seulement voulu plaire [1] : mais il se contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller-clerc presque imbécile [2], fit des feux de joie lorsqu'on mena au donjon de Vincennes le défenseur et le héros de la France.

Ce qui montre encore combien les événements trompent les hommes, c'est que cette prison des trois princes, qui semblait devoir assoupir les factions, fut ce qui les releva. La mère du prince de Condé, exilée, resta dans Paris malgré la cour [3], et porta sa requête au Parlement (1650). Sa femme, après mille périls, se réfugia dans la ville de Bordeaux ; aidée des ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, elle souleva cette ville et arma l'Espagne.

(13 février 1651). Un an après, les mêmes Frondeurs, qui avaient vendu le grand Condé et les princes à la vengeance timide de Mazarin, forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons, et à chasser du royaume son premier ministre [4]. Mazarin alla lui-même au Havre, où ils étaient détenus ; il leur rendit leur liberté, et ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre [5] ; après quoi il se retira à Liége [6]. Condé revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvela les cabales, les dissensions et les meurtres [7].

1. Par ses prétentions croissantes, Condé était devenu plus rebelle que les Frondeurs. «Il savait mieux gagner des batailles que des cœurs. Dans la vie ordinaire, il était si impraticable, qu'on n'y pouvait tenir; il avait des airs si moqueurs et disait des choses si offensantes, que personne ne le pouvait souffrir. » (*Mémoires* de la duchesse de Nemours.)

2. Imbécile. — Le mot est un peu fort; mais les contemporains s'accordent à parler de l'incapacité de Broussel; le cardinal de Retz l'appelle *le bonhomme Broussel*, et dit qu'il était *simple jusqu'à l'innocence.* « C'était un homme de bien et de vertu, au reste de peu d'esprit; quand je l'ai vu, je me suis étonnée comme il put soutenir si longtemps une telle réputation avec si peu de capacité. » (*Mémoires* de Mademoiselle de Montpensier.)

3. Les deux princesses de Condé reçurent l'ordre de se retirer à Chantilly; elles obéirent, et se trouvèrent entourées d'une cour de dames, brillantes d'esprit et de beauté. Alors, par les soins de Lénet, la femme de Condé s'enfuit avec son jeune fils, et se réfugia dans le Midi. Puis la princesse douairière s'évada à son tour et vint à Paris implorer la protection et la justice du Parlement.

4. Les Frondeurs n'avaient pas oublié leurs antipathies contre Mazarin; Gondi n'avait pas encore obtenu le chapeau de cardinal; le duc d'Orléans dominé par le coadjuteur, se déclara contre le ministre; le Parlement demanda son renvoi et la liberté des princes; la reine voulait une seconde fois quitter Paris avec Mazarin; mais elle fut retenue par le peuple, tandis que le cardinal se dirigeait vers le Havre.

5. Les Princes accueillirent convenablement Mazarin, le retinrent à dîner dans leur prison même, s'entretinrent avec lui; et c'est seulement en montant en carrosse pour Paris que Condé laissa échapper un grand éclat de rire.

6. Mazarin se retira d'abord à Bouillon, puis, sur une invitation de la reine, à Brühl, à une lieue de Cologne.

7. Condé voulait se venger; aussi il disait plus tard, « en parlant de cette

Le royaume resta dans cette combustion encore quelques années. Le gouvernement ne prit presque jamais que des partis faibles et incertains : il semblait devoir succomber ; mais les révoltés furent toujours désunis, et c'est ce qui sauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de Condé, suscita contre lui une partie du Parlement et du peuple : il osa en même temps servir la reine, en tenant tête à ce prince, et l'outrager, en la forçant d'éloigner le cardinal Mazarin, qui se retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernements faibles, fut obligée de recevoir à la fois ses services et ses offenses, et de nommer au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille royale à sortir de la capitale et à l'assiéger[1].

CHAPITRE V

SUITE DE LA GUERRE CIVILE JUSQU'À LA FIN DE LA RÉBELLION EN 1653.

Enfin le prince de Condé se résolut à une guerre qu'il eût dû commencer du temps de la Fronde[2], s'il avait voulu être le maître de l'État, ou qu'il n'aurait dû jamais faire, s'il avait été citoyen[3]. Il part de Paris[4], il va soulever la Guyenne, le Poitou et l'Anjou, et mendier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible[5].

Rien ne marque mieux la manie de ce temps, et le dérégle-

prison malheureuse, qu'il y était entré le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en était sorti le plus coupable. » (Bossuet.)

1. Paul de Gondi devint cardinal de Retz, au mois de février 1652.

2. C'est-à-dire lorsque le Parlement osa soutenir la lutte contre la royauté ; c'était la *vieille Fronde;* on nomma *nouvelle Fronde* la guerre faite par les Princes à Louis XIV.

3. C'est-à-dire, bon citoyen, s'il avait aimé sa patrie.

4. Condé quitta Paris le 30 août 1651, au moment où la majorité de Louis XIV, qui entrait dans sa quatorzième année, allait être déclarée (5 septembre).

5. Comme l'insinue le comte de Coligny, qui fut longtemps son ami, Condé songea-t-il à détrôner Louis XIV ? C'est ce qu'il est bien difficile de supposer. Si l'on en croit l'historien anglais, Burnet, il aurait alors proposé à Cromwel de se faire protestant, comme l'avaient été ses pères, pour acheter l'assistance des Anglais. Ce qui est malheureusement vrai, c'est qu'il s'unit alors aux Espagnols, et que ses ressentiments étaient capables de l'entraîner aux plus grandes extrémités. « Il y va de ma vie, de mon honneur, et par conséquent de tout. Vous êtes témoin de toutes mes pensées, et vous savez que je ne me suis résolu à faire ce que j'ai fait qu'à l'extrémité. Mais puisqu'on m'y a forcé, j'agirai de sorte qu'on se repentira de m'y avoir poussé ; et à vous, à qui je ne puis rien celer, je vous dirai que je n'épargnerai rien pour sortir glorieusement du pas où je suis.... » (Lettre du 28 septembre au maréchal de Gramont.)

ment qui déterminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. La reine lui envoya un courrier[1] de Paris avec des propositions qui devaient l'engager au retour et à la paix. Le courrier se trompa; et au lieu d'aller à Angerville, où était le prince, il alla à Augerville[2]. La lettre vint trop tard. Condé dit que, s'il l'avait reçue plus tôt, il aurait accepté les propositions de paix; mais que, puisqu'il était déjà assez loin de Paris, ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainsi la méprise d'un courrier et le pur caprice de ce prince replongèrent la France dans la guerre civile.

(Décembre 1651). Alors le cardinal Mazarin, qui, du fond de son exil à Cologne, avait gouverné la cour[3], rentra dans le royaume, moins en ministre qui venait reprendre son poste qu'en souverain qui se remettait en possession de ses États; il était conduit par une petite armée de sept mille hommes levés à ses dépens, c'est-à-dire avec l'argent du royaume qu'il s'était approprié.

On fait dire au roi, dans une déclaration de ce temps-là, que le cardinal avait en effet levé ces troupes de son argent; ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit qu'à sa première sortie du royaume, Mazarin s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de sa petite armée au maréchal d'Hocquincourt[4]. Tous les officiers portaient des écharpes vertes; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors son écharpe: la blanche était celle du roi; l'isabelle, celle du prince de Condé. Il était étonnant que le cardinal Mazarin, qui avait jusqu'alors affecté tant de modestie, eût la hardiesse de faire porter ses livrées à une armée, comme s'il avait un

1. Il serait plus clair d'écrire : *lui envoya de Paris un courrier....*

2. Condé demeura un jour seulement à Angerville-la-Rivière en Gâtinais, près de Montargis, chez le président Perault; le courrier serait alors allé à Augerville en Beauce, près d'Etampes. Ce qui est plus certain, c'est qu'il fut rejoint à Bourges par un courrier de la reine et de Gaston, ou par un envoyé du Parlement. On lui offrait de rester dans son gouvernement de Guyenne jusqu'à la réunion des états généraux. Il hésita, si on en croit Madame de Motteville; mais sa sœur et ses amis l'emportèrent. « Vous le voulez, s'écria-t-il; souvenez-vous que je tire l'épée malgré moi; mais je serai le dernier à la remettre dans le fourreau. »

3. La cour, c'est-à-dire la reine, par l'intermédiaire de Servien, le Tellier, de Lionne, qui lui étaient dévoués.

4. Hocquincourt (Charles de Mouchy d'), né en 1599, maréchal en 1651. Il avait proposé à la reine de tuer le prince de Condé en pleine rue. Après avoir bien servi le roi pendant la Fronde, il alla rejoindre Condé et les Espagnols en 1654. Les uns attribuent sa trahison à Madame de Châtillon, d'autres à Madame de Montbazon, à qui il avait écrit dès 1648 : « Péronne est à la belle des belles. » Il était gouverneur de Péronne, Roye et Montdidier. Il fut tué en servant les ennemis devant Dunkerque, en 1658.

parti différent de celui de son maître; mais il ne put résister à cette vanité: c'était précisément ce qu'avait fait le maréchal d'Ancre, et ce qui contribua beaucoup à sa perte. La même témérité réussit au cardinal Mazarin: la reine l'approuva[1]. Le roi, déjà majeur, et son frère allèrent au-devant de lui[2].

(Décembre 1651). Aux premières nouvelles de son retour, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris sans savoir à quoi elles seraient employées. Le Parlement renouvela ses arrêts; il proscrivit Mazarin et mit sa tête à prix. Il fallut chercher dans les registres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume[3]. On trouva que sous Charles IX on avait promis, par arrêt, cinquante mille écus à celui qui représenterait l'amiral Coligny mort ou vif. On crut très-sérieusement procéder en règle en mettant ce même prix à l'assassinat d'un cardinal premier ministre.

Cette proscription ne donna à personne la tentation de mériter les cinquante mille écus, qui après tout n'eussent point été payés. Chez une autre nation et dans un autre temps, un tel arrêt eût trouvé des exécuteurs; mais il ne servit qu'à faire des nouvelles plaisanteries. Les Blot[4] et les Marigni[5], beaux esprits, qui portaient la gaieté dans les tumultes de ces troubles, firent afficher dans Paris une répartition des cent cinquante mille livres: tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un œil, etc. Ce ridicule fut tout l'effet de la proscription contre la personne du ministre; mais ses meubles et sa bibliothèque furent vendus par un second arrêt[6];

1. Bossuet a dit dans l'*Oraison funèbre de le Tellier :* « Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori (Mazarin) sut céder au temps et s'éloigner de la cour; mais, il faut le dire, toujours il voulait revenir trop tôt. » En effet, le Parlement, qui venait de déclarer Condé criminel de lèse-majesté, semblait disposé à se réconcilier avec la cour; le retour de Mazarin le rejeta dans l'opposition.

2. Mazarin rejoignit la cour à Poitiers, le 30 janvier 1652.

3. On ne retrouva pas, dit-on, cet arrêt dans les registres, mais dans l'historien de Thou.

4. Blot, baron de Chauvigny, mort en 1655, était gentilhomme de Gaston, avait contribué, dit-on, à la fortune de Mazarin, et se vengea de son oubli par des épigrammes. Madame de Sévigné dit, en parlant de quelques couplets de ce bel esprit, « qu'ils avaient *le diable au corps.* »

5. Marigny (Jacques Carpentier de), mort à Paris en 1670, était un improvisateur plein de verve, qui poursuivit surtout Mazarin de ses chansons satiriques; il fut successivement attaché au cardinal de Retz, à Condé, à Conti, et l'on a récemment publié ses lettres politiques, adressées à son ami Pierre Lénet.

6. Cette belle collection de quarante mille volumes avait été réunie et classée avec amour par le savant Naudé, qui ne put survivre à un pareil coup; Mazarin en avait ouvert l'accès à tous les hommes studieux. Cet acte de vandalisme ne fut pas cependant poussé jusqu'au bout; la vente ne fut pas achevée. Plus tard, Mazarin put refaire

cet argent était destiné à payer un assassin ; il fut dissipé par les dépositaires, comme tout l'argent qu'on levait alors. Le cardinal, de son côté, n'employait contre ses ennemis ni le poison ni l'assassinat ; et, malgré l'aigreur, et la manie de tant de partis et de tant de haine, on ne commit pas autant de grands crimes, les chefs de parti furent moins cruels, et les peuples moins furieux que du temps de la ligue[1].

(Décembre 1651). L'esprit de vertige qui régnait en ce temps posséda si bien tout le corps du parlement de Paris, qu'après avoir solennellement ordonné un assassinat dont on se moquait, il rendit un arrêt par lequel plusieurs conseillers devaient se transporter sur la frontière pour informer contre l'armée du cardinal Mazarin, c'est-à-dire contre l'armée royale.

Deux conseillers furent assez imprudents pour aller avec quelques paysans faire rompre les ponts par où le cardinal devait passer. L'un deux, nommé Bitaut, fut fait prisonnier par les troupes du roi, relâché avec indulgence et moqué de tous les partis.

(6 auguste 1652). Cependant le roi majeur interdit le parlement de Paris et le transfère à Pontoise[2]. Quatorze membres attachés à la cour obéissent, les autres résistent. Voilà deux parlements qui, pour mettre le comble à la confusion, se foudroient par des arrêts réciproques, comme du temps de Henri IV et de Charles VI.

Précisément dans le temps que cette compagnie s'abandonnait à ces extrémités contre le ministre du roi, elle déclarait criminel de lèse-majesté le prince de Condé, qui n'était armé que contre ce ministre ; et, par un renversement d'esprit que toutes les démarches précédentes rendent croyable, elle ordonna que les nouvelles troupes de Gaston, duc d'Orléans, marcheraient contre Mazarin, et elle défendit en même temps qu'on prît aucuns deniers dans les recettes publiques pour les soudoyer.

On ne pouvait attendre autre chose d'une compagnie de magistrats qui, jetée hors de sa sphère, et ne connaissant ni ses

sa magnifique bibliothèque, qui forme aujourd'hui le premier fonds de la bibliothèque Mazarine.

1. Madame de Motteville a dit la même chose avec plus de convenance : « Il faut dire, à la louange de tous, que jamais il n'y a eu de guerre qui se soit faite avec moins d'animosité. Nous avons ouï et vu des menaces, des insolences et des crieries, même des mauvaises actions, mais non pas de ces massacres et ces barbaries que nous lisons dans les histoires, et que les autres révoltes ont produites. »

2. Il y a ici confusion ; le Parlement ne fut transféré à Pontoise qu'après les combats de Bléneau et du faubourg Saint-Antoine (Voir plus loin).

droits, ni son pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'assemblant et décidant en tumulte, prenait des partis auxquels elle n'avait pas pensé le jour d'auparavant, et dont elle-même s'étonnait ensuite[1].

Le parlement de Bordeaux servait alors le prince de Condé; mais il tint une conduite un peu plus uniforme, parce qu'étant plus éloigné de la cour, il était moins agité par des factions opposées. Des objets plus considérables intéressaient toute la France.

Condé, ligué avec les Espagnols, était en campagne contre le roi; et Turenne, ayant quitté ces mêmes Espagnols, avec lesquels il avait été battu à Réthel, venait de faire sa paix avec la cour et commandait l'armée royale[2]. L'épuisement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis d'avoir de grandes armées; mais de petites ne décidaient pas moins du sort de l'État. Il y a des temps où cent mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes; il y en a d'autres où une bataille entre sept ou huit mille hommes peut renverser un trône ou l'affermir.

Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère et le cardinal Mazarin, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en temps de paix pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de Condé, le poursuivaient au cœur même de son royaume.

Le prince de Condé courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes et grossissait partout son parti[3].

Toute l'espérance de la cour était dans le maréchal de Turenne. L'armée royale se trouvait auprès de Gien sur la Loire[4].

1. La conduite du Parlement n'est alors qu'une série de contradictions et d'absurdités. Il met à prix la tête de Mazarin, ordonne qu'on prenne les armes contre lui, et déclare que les deniers du roi sont sacrés; il défend même qu'on lève des soldats contre le cardinal, sans commission du roi, *attendu que la levée des soldats est un acte d'autorité royale bien différent de l'ordre donné aux communes de courir sus à un malfaiteur.*

2. Turenne répugnait à la guerre civile; il avait été choqué des prétentions de Condé, et le duc de Bouillon, par déférence pour sa femme, embrassait le parti du roi (fin de 1651); les intérêts de la famille avaient d'ailleurs été réglés. Le duc de Bouillon était satisfait. Turenne s'échappa de Paris, où Gaston avait voulu le faire arrêter, et il vint rejoindre la cour à Poitiers (1er février 1652).

3. Cette campagne de Condé fut peu remarquable : il échoua au siége de Cognac, devant la place de Miradoux, fut surpris par le comte d'Harcourt, réduit à s'enfermer dans Agen, où les bourgeois élevèrent des barricades contre ses troupes. Enfin, il était fatigué de cette guerre du Midi, quand il se décida à quitter son armée.

4. L'armée royale était revenue de la Charente vers Angers; alors elle re-

Celle du prince de Condé était à quelques lieues sous les ordres du duc de Nemours et du duc de Beaufort. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince[1]. Le duc de Beaufort était incapable du moindre commandement. Le duc de Nemours passait pour être plus brave et plus aimable qu'habile. Tous deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient que le grand Condé était à cent lieues de là, et se croyaient perdus, lorsqu'au milieu de la nuit un courrrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les sentinelles reconnurent dans ce courrier le prince de Condé lui-même, qui venait d'Agen, à travers mille aventures, et toujours déguisé, se mettre à la tête de son armée[2].

Sa présence faisait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain et inespéré transporte les hommes. Il profita à l'instant de la confiance et de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre, était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

(7 avril 1652). L'armée royale était séparée en deux corps. Condé fondit sur celui qui était à Bléneau[3], commandé par le maréchal d'Hocquincourt; et ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué. Turenne n'en put être averti. Le cardinal Mazarin effrayé courut à Gien[4] au milieu de la nuit, réveiller le roi qui dormait pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut consternée; on proposa de sauver le roi par la fuite, et de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de Condé victorieux approchait de Gien; la désolation et la crainte augmentaient. Turenne[5] par sa fermeté rassura les esprits, et sauva la cour

monte la rive gauche de la Loire, ne peut entrer dans Orléans, où Mademoiselle, *avec ses maréchales de camp*, s'est jetée pour faire fermer les portes, et arrive jusqu'à Gien (mars-avril 1652).

1. Dans un conseil de guerre tenu près d'Orléans, ils se frappèrent au visage, mirent l'épée à la main, se chargèrent en furieux, et ne furent arrêtés que par Mademoiselle; ils étaient beaux-frères, et plus tard Beaufort devait tuer Nemours.

2. Condé, accompagné de la Rochefoucauld, de son fils Marsillac et de quelques gentilshommes, traversa à cheval le Périgord, le Limousin, l'Auvergne, évitant avec autant de soin d'être reconnu par ses amis que par ses ennemis; à plusieurs reprises il fut sur le point d'être enlevé par les royalistes. Enfin, il arriva le 1er avril sur la Loire, et rejoignit son armée près de Lorris.

3. Bléneau, petite ville du Gâtinais, sur le Loing, dans le département de l'Yonne.

4. Gien, chef-lieu d'arrondissement du département du Loiret, sur la rive droite de la Loire.

5. Turenne, averti par les fuyards à Briare, courut à cheval sur une éminence, et à la lueur des villages enflammés, il dit à ceux qui l'accompagnaient : « M. le Prince est arrivé, c'est lui qui commande cette armée. »

par son habileté ; il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvements si heureux, profita si bien du terrain et du temps, qu'il empêcha Condé de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de Condé victorieux, ou de Turenne qui lui avait arraché le fruit de sa victoire [1]. Il est vrai que dans ce combat de Bléneau, si longtemps célèbre en France, il n'y avait pas eu quatre cents hommes de tués ; mais le prince de Condé n'en fut pas moins sur le point de se rendre maître de toute la famille royale, et d'avoir entre ses mains son ennemi, le cardinal Mazarin [2]. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts, et un danger plus pressant.

Condé, qui ne se flattait pas de surprendre Turenne, comme il avait surpris d'Hocquincourt, fit marcher son armée vers Paris ; il se hâta d'aller dans cette ville jouir de sa gloire et des dispositions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat, dont on exagérait encore toutes les circonstances, la haine qu'on portait à Mazarin, le nom et la présence du grand Condé semblaient d'abord [3] le rendre maître absolu de la capitale ; mais dans le fond tous les esprits étaient divisés ; chaque parti était subdivisé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur, devenu cardinal de Retz, raccommodé en apparence avec la cour, qui le craignait et dont il se défiait, n'était plus le maître du peuple, et ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, et était opposé à Condé. Le Parlement flottait entre la cour, le duc d'Orléans et le prince : quoique tout le monde s'accordât à crier contre Mazarin, chacun ménageait en secret des intérêts particuliers ; le peuple était une mer orageuse dont les vagues étaient poussées au hasard par tant de vents contraires.

1. Voici comment Condé parlait de cette affaire à Mademoiselle, dans une lettre du 8 avril : « Ayant eu avis que l'armée mazarine avait passé la rivière et s'était séparée en plusieurs quartiers, je résolus à l'heure même d'aller l'attaquer. Cela me réussit si bien, que je tombai dans leurs premiers quartiers avant qu'ils en eussent eu avis. J'enlevai trois régiments d'abord, et après je marchai au quartier général d'Hocquincourt, que j'enlevai aussi. Il y eut un peu de résistance ; mais enfin tout fut mis en déroute. Nous les suivîmes trois heures, après lesquelles nous allâmes à M. de Turenne ; mais nous le trouvâmes posté si avantageusement, et nos gens si las de la grande traite et si chargés du butin qu'ils avaient fait, que nous ne crûmes pas le devoir attaquer ; cela se passa en coups de canon, et enfin il se retira. »

2. « Sans le maréchal de Turenne, la reine et le cardinal tombaient tous deux entre les mains de leurs ennemis, qui eussent mis la reine dans un cloître et fait un mauvais parti au cardinal, et, tenant la personne du roi, eussent gouverné à leur mode sous son nom. Le cardinal aussi fut fort étonné ; mais la reine ne témoigna point de peur. » (*Mémoires* de Montglat.)

3. D'ABORD, dans le sens de, au premier abord.

On ne voyait que négociations entre les chefs de parti, députations du Parlement, assemblée de chambres, séditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monastères. Le prince avait appelé les Espagnols à son secours. Charles IV[1], ce duc de Lorraine chassé de ses Etats, et à qui il restait pour tout bien une armée de huit mille hommes qu'il vendait tous les ans au roi d'Espagne, vint auprès de Paris avec cette armée. Le cardinal Mazarin lui offrit plus d'argent pour s'en retourner que le prince de Condé ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France après l'avoir désolée sur son passage, emportant l'argent des deux partis.

Condé resta donc dans Paris[2], avec un pouvoir qui diminua tous les jours, et une armée plus faible encore. Turenne mena le roi et sa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit (2 juillet 1652) de la hauteur de Charonne la bataille de Saint-Antoine, où ces deux généraux firent avec si peu de troupes de si grandes choses, que la réputation de l'un et l'autre, qui semblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Le prince de Condé, avec un petit nombre de seigneurs de son parti, suivi de peu de soldats, soutint et repoussa l'effort de l'armée royale[3]. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre, restait dans son palais du Luxembourg[4]. Le cardinal

1. Charles IV, beau-frère de Gaston, était le plus grossier des condottieri. Il se faisait gloire de l'effronterie de ses mœurs et de son langage, de sa mauvaise foi par laquelle il prétendait se venger de tous ceux qui l'avaient trompé pour le dépouiller, du ton cynique de plaisanterie par lequel il déjouait tous ceux qui cherchaient à traiter avec lui sur quelque objet sérieux. (Sismondi.) On ne se contenta pas de lui donner de l'argent; il avait jeté un pont sur la Seine, à Villeneuve-Saint-Georges, et correspondait avec Gaston à Paris, avec les Princes à Etampes. Alors Turenne, passant la Seine à Corbeil, marcha droit sur lui, lui faisant dire qu'il le chargerait s'il ne se retirait à l'heure même hors des frontières de France. Le duc ne voulut pas compromettre son armée, qui faisait toute sa richesse, et, craignant d'être pris entre Turenne et la Ferté, qui arrivait des frontières de Lorraine, il se retira (16 juin).

2. L'armée de Condé n'avait pas été reçue dans Paris; elle occupait le poste de Saint-Cloud; Condé craignant d'être attaqué par Turenne et la Ferté, voulut prendre position au confluent de la Seine et de la Marne, en suivant en dehors des murs le chemin qu'on a appelé *chemin de la Révolte*. Attaqué pendant cette marche, il n'eut que le temps de se mettre derrière les retranchements que les bourgeois avaient élevés pour couvrir le faubourg Saint-Antoine. Alors fut livré le combat du 2 juillet.

3. Ce fut surtout une lutte corps à corps et une furieuse mêlée d'hommes et de chevaux qui dura du matin jusqu'au soir. Condé, qui combattit comme un lion, entra, au milieu du jour, dans un jardin, jeta son casque et sa cuirasse, et se roula nu sur le gazon pour essuyer la sueur et la poussière dont il était couvert.

4. Le duc d'Orléans répondait à toutes les prières qu'il était malade; Mademoiselle voulait que, pour en avoir au moins l'air, il se mît au lit : mais, trop inquiet, il restait devant la fenêtre à siffler, suivant son habitude dans les moments difficiles.

de Retz était cantonné dans son archevêché. Le Parlement attendait l'issue de la bataille pour donner quelque arrêt. La reine en larmes était prosternée dans une chapelle aux Carmélites. Le peuple, qui craignait alors également et les troupes du roi et celles de Monsieur le Prince, avait fermé les portes de la ville et ne laissait plus entrer ni sortir personne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France s'acharnait au combat et versait son sang dans le faubourg. Ce fut là que le duc de la Rochefoucauld, si illustre par son courage et par son esprit, reçut un coup au-dessus des yeux qui lui fit perdre la vue pour quelque temps [1]. Un neveu du cardinal Mazarin y fut tué [2], et le peuple se crut vengé. On ne voyait que jeunes seigneurs tués ou blessés qu'on rapportait à la porte Saint-Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin Mademoiselle, fille de Gaston, prenant le parti de Condé, que son père n'osa secourir, fit ouvrir les portes aux blessés [3], et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. L'armée royale se retira : Condé n'acquit que de la gloire; mais Mademoiselle se perdit pour jamais dans l'esprit du roi, son cousin, par cette action violente; et le cardinal Mazarin, qui savait l'extrême envie qu'avait Mademoiselle d'épouser une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer son mari* [4].

La plupart de nos historiens n'étalent à leurs lecteurs que ces combats et ces prodiges de courage et de politique; mais qui saurait quels ressorts honteux il fallait faire jouer, dans quelles misères on était obligé de plonger les peuples, et à quelles bassesses on était réduit, verrait la gloire des héros de ce temps-là avec plus de pitié que d'admiration. On en peut juger par les

1. Voir à la page 46, note 5.

2. Le jeune Paul Mancini périt en combattant avec bravoure; Mazarin en fut vivement affligé; mais la fureur des partis ne sut pas respecter son malheur, et de nombreux pamphlets célébrèrent cet événement comme une sorte de triomphe.

3. Mademoiselle, à force d'insister, obtint de son père la signature d'un ordre qu'il lui adressait pour le remplacer à l'Hôtel de ville, à cause de son indisposition. Elle entraîna, par ses menaces, le prévôt des marchands, les échevins, le maréchal de l'Hospital, gouverneur de Paris, à qui elle *voulait arracher la barbe*, et, suivie du peuple ému, elle courut à la porte Saint-Antoine.

4. Elle reçut Condé dans une maison, près de la Bastille. « Il m'y vint voir, dit-elle, dans un état pitoyable. Il avait deux doigts de poussière sur le visage, ses cheveux tout mêlés; son collet et sa chemise étaient pleins de sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé;... sa cuirasse était pleine de coups, et il tenait son épée nue à la main, ayant perdu le fourreau. — Vous voyez, me dit-il, un homme au désespoir; j'ai perdu tous mes amis, MM. de Nemours, de la Rochefoucauld, de Clinchamps, tous blessés à mort...» Il était tout à fait affligé, lorsqu'il entra; il se jeta sur un siége; il pleurait, et me disait : « Pardonnez à la douleur où je suis. »

seuls traits que rapporte Gourville, homme attaché à Monsieur le Prince. Il avoue que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette, et qu'il alla prendre dans son logis un directeur des postes, à qui il fit payer une rançon; et il rapporte ces violences comme des choses ordinaires.

La livre de pain valait alors à Paris vingt-quatre de nos sous. Le peuple souffrait, les aumônes ne suffisaient pas; plusieurs provinces étaient dans la disette [1].

Y a-t-il rien de plus funeste que ce qui se passa dans cette guerre devant Bordeaux? Un gentilhomme est pris par les troupes royales, on lui tranche la tête. Le duc de la Rochefoucauld fait pendre par représailles un gentilhomme du parti du roi; et ce duc de la Rochefoucauld passe pourtant pour un philosophe. Toutes ces horreurs étaient bientôt oubliées pour les grands intérêts des chefs de parti.

Nulle décence, nulle bienséance, ni dans les procédés, ni dans les paroles. Omer Talon rapporte qu'il entendit des conseillers appeler, en opinant, le cardinal premier ministre *faquin*. Un conseiller, nommé Quatre-Sous, apostropha rudement le grand Condé en plein Parlement; on se donna des gourmades dans le sanctuaire de la justice.

Il y avait eu des coups donnés à Notre-Dame pour une place que les présidents des enquêtes disputaient au doyen de la grand'chambre, en 1644. On laissa entrer dans le parquet des gens du roi, en 1645, des femmes du peuple qui demandèrent à genoux que le Parlement fît révoquer les impôts.

Ce désordre en tout genre continua depuis 1644 jusqu'en 1653, d'abord sans trouble, enfin dans des séditions continuelles d'un bout du royaume à l'autre.

(1652). Le grand Condé s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte de Rieux [2], fils du prince d'Elbeuf, chez le duc d'Orléans : ce n'était pas le moyen de regagner le cœur des Parisiens. Le comte de Rieux rendit le soufflet au vainqueur de Rocroi, de

1. Dès l'année 1648, Omer Talon faisait devant la reine un tableau désolant de l'état des campagnes depuis plusieurs années. Les temps qui suivirent furent bien autrement terribles; il faudrait pouvoir citer les rapports navrants de charitables prêtres envoyés de Paris, avec quelques secours en vivres et en argent rassemblés par le zèle de saint Vincent de Paul pour soulager les habitants de la Picardie, de la Champagne, de la Lorraine, et même des environs de la capitale : « Il n'y a point de langue qui puisse dire, point de plume qui puisse exprimer, point d'oreille qui puisse entendre ce que nous avons vu. »

2. Le comte de Rieux disputait la préséance au prince de Tarente, de la maison de la Trémouille; Condé intervint dans la querelle; Rieux le poussa ou fit un geste menaçant; Condé lui donna un soufflet.

Fribourg, de Nordlingen et de Lens. Cette étrange aventure ne produisit rien; Monsieur fit mettre pour quelques jours le fils du duc d'Elbeuf à la Bastille, et il n'en fut plus parlé.

La querelle du duc de Beaufort et du duc de Nemours[1], son beau-frère fut sérieuse. Ils s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre seconds. Le duc de Nemours fut tué par le duc de Beaufort; et le marquis de Villars[2], surnommé *Orondate*, qui secondait Nemours, tua son adversaire, Héricourt, qu'il n'avait jamais vu auparavant. De justice, il n'y en avait pas l'ombre. Les duels étaient fréquents, les déprédations continuelles, les débauches poussées jusqu'à l'impudence publique; mais au milieu de ces désordres il régna toujours une gaieté qui les rendit moins funestes.

Après le sanglant et inutile combat de Saint-Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, et le prince n'y put demeurer longtemps. Une émotion populaire et le meurtre de plusieurs citoyens, dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple[3]. Cependant il avait encore sa brigue au Parlement. (20 juillet 1652). Ce corps, peu intimidé alors par une cour errante et chassée en quelque façon de la capitale, pressé par les cabales du duc d'Orléans et du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant général du royaume[4], quoique le roi fût majeur : c'était le même titre qu'on avait donné au duc de Mayenne du temps de la Ligue. Le prince de Condé fut nommé généralissime des armées. Les deux parlements de Paris et de Pontoise[5] se contestant l'un à

1. Depuis longtemps ces deux princes se détestaient; une nouvelle querelle de préséance amena ce duel de cinq contre cinq. Comme ils furent en présence, M. de Beaufort lui dit : « Ah! mon frère, quelle honte! oublions le passé, soyons bons amis. M. de Nemours lui cria : — Ah! coquin, il faut que tu me tues ou que je te tue! » Il tira son pistolet qui manqua et vint à M. de Beaufort l'épée à la main; de sorte que celui-ci fut obligé de se défendre. Il tira et le tua tout roide de trois balles qui étaient dans le pistolet.

2. C'est le père du célèbre maréchal de Villars.

3. Le 4 juillet, Condé, Gaston et Beaufort se rendirent à l'assemblée de l'Hôtel de Ville, pour obtenir l'union de Paris et des princes. Comme ils ne réussissaient pas, Condé s'avança sur le perron de l'Hôtel, et dit à haute voix : « Ces gens ne veulent rien faire pour nous, ce sont des mazarins; faites ce que vous voudrez. » Puis il s'éloigna avec Gaston, tandis que Beaufort, de la boutique d'un armurier, dirigeait les séditieux; alors une foule d'ouvriers, qu'on faisait boire depuis le matin, et de soldats déguisés en artisans, attaquèrent l'Hôtel, et, après une longue lutte, tuèrent plus de trente notables, magistrats ou échevins.

4. « Pendant la captivité du roi entre les mains du cardinal Mazarin. »

5. Il n'y avait pas encore de Parlement à Pontoise; c'est le 6 août seulement que Mazarin envoie des lettres de cachet pour que les magistrats se transportent à Pontoise. Molé et quelques conseillers obéissent, et, de concert avec la cour, demandent l'éloignement de Mazarin. Le roi, tout en consentant à son renvoi, fit l'éloge le plus pompeux du cardinal, qui partit, le 19 août, pour se retirer à Bouillon.

l'autre leur autorité, donnant des arrêts contraires, et qui par là se seraient rendus le mépris du peuple, s'accordaient à demander l'expulsion de Mazarin : tant la haine contre ce ministre semblait alors le devoir essentiel d'un Français.

Il ne se trouva dans ce temps aucun parti qui ne fût faible : celui de la cour l'était autant que les autres ; l'argent et les forces manquaient à tous; les factions se multipliaient; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes et des regrets. La cour se vit obligée de sacrifier encore Mazarin, que tout le monde appelait la cause des troubles et qui n'en était que le prétexte. Il sortit une seconde fois du royaume (19 auguste 1652). Pour surcroît de honte, il fallut que le roi donnât une déclaration publique, par laquelle il renvoyait son ministre, en vantant ses services et en se plaignant de son exil.

Charles Ier, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête sur un échafaud, pour avoir, dans le commencement des troubles, abandonné le sang de Strafford, son ami, à son parlement : Louis XIV, au contraire, devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de Mazarin. Ainsi les mêmes faiblesses eurent des succès bien différents. Le roi d'Angleterre, en abandonnant son favori, enhardit un peuple qui respirait la guerre, et qui haïssait les rois ; et Louis XIV, ou plutôt la reine mère, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre, et qui aimait la royauté[1].

(20 octobre 1652). Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra; et tout y fut si paisible qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. Gaston d'Orléans, malheureux dans ses entreprises, qu'il ne sut jamais soutenir, fut relégué à Blois, où il passa le reste de sa vie dans le repentir; et il fut le deuxième fils de Henri le Grand qui mourut sans beaucoup de gloire[2]. Le cardinal de Retz[3], aussi imprudent qu'audacieux, fut arrêté dans le

1. Le rapprochement est plus subtil que juste comme Voltaire le montre lui-même; quel rapport d'ailleurs entre la guerre de la Fronde et la guerre de la révolution d'Angleterre !

2. Gaston mourut à Blois, le 3 février 1660. Sa fille se retira dans une sorte d'exil, à sa terre de Saint-Fargeau, où elle commença à écrire ses *Mémoires*.

3. Retz, arrêté au Louvre le 18 décembre 1652, conduit à Vincennes, puis transféré au château de Nantes (30 mars 1654), s'en échappa (8 août); mais, blessé d'une chute de cheval en fuyant, il ne put revenir à Paris, comme il le voulait, prendre possession de l'archevêché, que la mort de son oncle avait rendu vacant. De Belle-Ile, il se réfugia en Espagne, puis à Rome, où le pape le combla d'honneurs. Il ne revint en France qu'après la mort de Mazarin, se démit de l'archevêché de

Louvre, et, après avoir été conduit de prison en prison, il mena longtemps une vie errante qu'il finit dans la retraite, où il acquit des vertus que son grand courage n'avait pu reconnaître dans les agitations de sa fortune.

Quelques conseillers qui avaient le plus abusé de leur ministère payèrent leurs démarches par l'exil; les autres se renfermèrent dans les bornes de la magistrature, et quelques-uns s'attachèrent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq cents écus, que Fouquet, procureur général et surintendant des finances, leur fit donner sous main[1].

Le prince de Condé cependant, abandonné en France de presque tous ses partisans et mal secouru des Espagnols, continuait sur les frontières de la Champagne une guerre malheureuse. Il restait encore des factions dans Bordeaux, mais elles furent bientôt apaisées.

Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal Mazarin; cependant, à peine fut-il chassé par le cri général des Français, et par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir (3 février 1653). Il fut étonné de rentrer dans Paris tout-puissant et tranquille. Louis XIV le reçut comme un père, et le peuple comme un maître[2]. On lui fit un festin à l'hôtel de ville, au milieu des acclamations des citoyens : il jeta de l'argent à la populace ; mais on dit que, dans la joie d'un si heureux changement, il marqua du mépris pour l'inconstance, ou plutôt pour la folie des Parisiens. Les officiers du Parlement, après avoir mis sa tête à prix comme celle d'un voleur public, briguèrent presque tous l'honneur de venir lui demander sa protection ; et ce même Parlement, peu de temps après, condamna par coutumace le prince de Condé à perdre la vie (17 mars 1653)[3], changement ordinaire dans de pareils temps, et d'autant plus humiliant que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait si longtemps

Paris, fut plusieurs fois employé par Louis XIV auprès de la cour pontificale, mais vécut presque toujours dans sa seigneurie de Commercy.

1. *Mémoires* de Gourville. (Note de Voltaire.)

2. « Après le glorieux retour du cardinal, la cour, le Parlement et toute la France commença à se ranger sous sa puissance ; les esprits détrompés de leurs dégoûts aperçurent, par l'expérience qu'ils avaient faite de tant de maux, que sa domination valait mieux que la fausse liberté qu'ils avaient souhaitée. Les peuples, qui l'avaient méprisé, commencèrent à le craindre; et ayant repris plus de respect pour lui qu'ils n'en avaient jamais eu, ils s'accoutumèrent non-seulement à le souffrir, mais à l'encenser, et comprirent alors qu'il fallait, en faveur de son bonheur ou de ses bonnes qualités, lui pardonner ses défauts. » (*Mémoires* de Madame de Motteville.)

3. C'est le 28 mars 1654, que Louis de Bourbon fut condamné, le roi présent, comme criminel de lèse-majesté, et en attendant déchu de toutes ses charges et privé de tous ses biens confisqués.

partagé les fautes. On vit le cardinal qui pressait cette condamnation de Condé, marier au prince de Conti, son frère, l'une de ses nièces (22 février 1654) : preuve que le pouvoir de ce ministre allait être sans bornes.

Le roi réunit les parlements de Paris et de Pontoise : il défendit les assemblées des chambres[1]. Le Parlement voulut remontrer[2] ; on mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres ; le Parlement se tut : tout était changé.

CHAPITRE VI

ÉTAT DE LA FRANCE JUSQU'À LA MORT DU CARDINAL MAZARIN, EN 1661.

Pendant que l'état avait été ainsi déchiré au dedans, il avait été attaqué et affaibli au dehors. Tout le fruit des batailles de Rocroi, de Lens et de Nordlingen fut perdu. (1651) La place importante de Dunkerque fut reprise par les Espagnols ; ils chassèrent les Français de Barcelone ; ils reprirent Casal en Italie[3].

Cependant, malgré les tumultes d'une guerre civile et le poids d'une guerre étrangère, le cardinal Mazarin avait été assez habile et assez heureux pour conclure cette célèbre paix de Westphalie par laquelle l'Empereur et l'Empire vendirent au roi et à la couronne de France la souveraineté de l'Alsace pour trois millions de livres payables à l'archiduc, c'est-à-dire pour environ six millions d'aujourd'hui (1648). Par ce traité[4], devenu

1. Le 22 octobre 1652, le roi, en grand appareil, se rendit au Parlement, interdit à ses officiers des cours souveraines d'accepter des fonctions dans les maisons des princes ; enfin leur défendit « de prendre aucune connaissance des affaires générales de son Etat et de la direction de ses finances ; ni de rien ordonner ni entreprendre, pour raison de ce, contre ceux à qui il en avait confié l'administration, sous peine de désobéissance. » Voir au chapitre XXV la fameuse séance, où le jeune roi défendit au Parlement de s'assembler sans sa permission.

2. REMONTRER, faire des remontrances.

3. Les Espagnols avaient pris Gravelines et Mardick en 1652, puis Dunkerque le 16 septembre. La désertion du comte de Marsin, dévoué à Condé, avait causé la perte de la Catalogne, et don Juan d'Autriche, frère de Philippe IV, avait recouvré Barcelone, le 13 octobre 1651. La garnison de Casal, contrainte par un soulèvement des habitants, avait capitulé le 21 octobre 1651.

4. Voltaire aurait peut-être mieux placé ces détails sur la paix de Westphalie, avant le commencement de la guerre civile. Les traités furent signés à Munster et à Osnabruck, villes du cercle de Westphalie, le 24 octobre 1648. La France obtenait au *moins autant d'avantages que la Suède ;* on lui abandonnait la souveraineté des trois évêchés : Metz, Toul et Verdun ; de Pignerol, la clef de l'Italie ; Brisach, le landgraviat de haute et basse Alsace, le Sundgau, la préfecture des dix villes impériales ; le droit de garnison dans Philipsbourg ; la libre navigation du Rhin, etc. Elle restituait à l'archi-

pour l'avenir la base de tous les traités, un nouvel électorat fut créé pour la maison de Bavière. Les droits de tous les princes et des villes impériales, les priviléges des moindres gentilshommes allemands furent confirmés. Le pouvoir de l'Empereur fut restreint dans des bornes étroites, et les Français, joints aux Suédois, devinrent les législateurs de l'Empire. Cette gloire de la France était due au moins en partie aux armes de la Suède. Gustave-Adolphe avait commencé d'ébranler l'Empire. Ses généraux avaient encore poussé assez loin leurs conquêtes sous le gouvernement de sa fille Christine. Son général Vrangel était prêt d'entrer en Autriche. Le comte de Kœnigsmark était maître de la moitié de la ville de Prague, et assiégeait l'autre, lorsque cette paix fut conclue. Pour accabler ainsi l'Empereur, il n'en coûta guère à la France qu'environ un million par an donné aux Suédois[1].

Aussi la Suède obtint par ces traités de plus grands avantages que la France[2]; elle eut la Poméranie, beaucoup de places et de l'argent. Elle força l'Empereur de faire passer entre les mains des luthériens des bénéfices qui appartenaient aux catholiques romains.

L'Espagne n'entra point dans cette paix, et avec assez de raison; car, voyant la France plongée dans les guerres civiles, le ministère espagnol espéra profiter des divisions de la France. Les troupes allemandes licenciées devinrent aux Espagnols un nouveau secours. L'Empereur depuis la paix de Munster, fit passer en Flandre, en quatre ans de temps, près de trente mille hommes. C'était une violation manifeste des traités.

Les ministres de Madrid eurent, dans le commencement de ces négociations de Westphalie, l'adresse de faire une paix par-

duc Ferdinand les quatre villes forestières, le Brisgau, l'Ortnau, et lui donnait trois millions d'indemnité. — Le duc de Bavière gardait son électorat, avec le haut Palatinat; mais le comte palatin recouvrait le bas Palatinat, et un huitième électorat était créé en sa faveur. — La Diète fait et interprète les lois, résout la guerre, impose des tributs, conclut des alliances, etc. — Les nombreux Etats laïques et ecclésiastiques (plus de trois cent cinquante) font des alliances, pourvu que ce ne soit pas contre l'Empereur et l'Empire. — Tous les alliés de la France reçoivent des avantages ou des indemnités.

1. Les généraux de la Suède, Banner, Torstenson, Wrangel, Kœnigsmark, etc., contribuèrent sans doute à abattre les prétentions de l'Autriche; mais qu'auraient-ils fait sans la France, qui, depuis 1635, supporta le poids de la guerre? Voltaire est bien injuste ou bien léger, lorsqu'il dit qu'il n'en coûta qu'un million par an, donné aux Suédois par la France, qui depuis treize ans prodiguait ses trésors et son sang pour la défense de l'équilibre européen.

2. La Suède eut la Poméranie citérieure, ou à l'ouest de l'Oder, avec Stettin, Rugen, Wollin et les bouches de l'Oder; Wismar, dans le Mecklembourg; l'archevêché de Brême et l'évêché de Verden; enfin cinq millions de reichsthalers, et troix voix à la Diète germanique.

ticulière avec la Hollande[1]. La monarchie espagnole fut enfin trop heureuse de n'avoir plus pour ennemis et de reconnaître pour souverains ceux qu'elle avait traités si longtemps de rebelles indignes de pardon. Ces républicains augmentèrent leurs richesses, et affermirent leur grandeur et leur tranquillité, en traitant avec l'Espagne, sans rompre avec la France.

(1653). Ils étaient si puissants que, dans une guerre qu'ils eurent quelque temps après avec l'Angleterre, ils mirent en mer cent vaisseaux de ligne; et la victoire demeura souvent indécise entre Blake[2], l'amiral anglais, et Tromp[3], l'amiral de Hollande, qui étaient tous deux sur mer ce que les Condé et les Turenne étaient sur terre. La France n'avait pas en ce temps dix vaisseaux de cinquante pièces de canon qu'elle pût mettre en mer; sa marine s'anéantissait de jour en jour.

Louis XIV se trouva donc, en 1653, maître absolu d'un royaume encore ébranlé des secousses qu'il avait reçues, rempli de désordres en tout genre d'administration, mais plein de ressources, n'ayant aucun allié, excepté la Savoie, pour faire une guerre offensive, et n'ayant plus d'ennemis étrangers que l'Espagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les Français qui avaient fait la guerre civile étaient soumis, hors le prince de Condé et quelques-uns de ses partisans, dont un ou deux lui étaient demeurés fidèles par amitié et par grandeur d'âme, comme le comte de Coligni[4] et Bouteville[5], et les autres, parce que la cour ne voulut pas les acheter assez chèrement.

Condé, devenu général des armées espagnoles, ne put relever un parti qu'il avait affaibli lui-même par la destruction de leur infanterie aux journées de Rocroi et de Lens. Il combattait avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régiments français qui avaient appris à vaincre sous lui, et qui étaient commandés par Turenne.

Le sort de Turenne et de Condé fut d'être toujours vainqueurs quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, et d'être battus quand ils commandèrent les Espagnols.

Turenne avait à peine sauvé les débris de l'armée d'Espagne à la bataille de Réthel, lorsque de général du roi de France il

1. La paix de Munster, entre l'Espagne et les Provinces-Unies est du 30 janvier 1640.

2. Blake (Robert), né en 1599, mort en 1657, fut l'un des plus illustres marins de la république d'Angleterre.

3. Tromp. — Voltaire parle ici du fameux amiral, Martin Tromp, qui s'était depuis longtemps signalé dans la guerre contre les Espagnols, et qui fut tué dans cette guerre contre les Anglais.

4. Coligni. — Voir le chapitre VII.

5. Bouteville. — Voir le chapitre IX.

s'était fait le lieutenant d'un général espagnol[1] : le prince de Condé eut le même sort devant Arras[2] (25 auguste 1654). L'archiduc et lui assiégeaient cette ville. Turenne les assiégea dans leur camp, et força leurs lignes; les troupes de l'archiduc furent mises en fuite. Condé, avec deux régiments de Français et de Lorrains, soutint seul les efforts de l'armée de Turenne; et, tandis que l'archiduc fuyait, il battit le maréchal d'Hocquincourt, il repoussa le maréchal de la Ferté, et se retira victorieux, en couvrant la retraite des Espagnols vaincus. Aussi le roi d'Espagne lui écrivit ces propres paroles: « J'ai su que tout était perdu, et que vous avec tout conservé. »

Il est difficile de dire ce qui fait perdre ou gagner les batailles; mais il est certain que Condé était un des grands hommes de guerre qui eussent jamais paru, et que l'archiduc et son conseil ne voulurent rien faire dans cette journée de ce que Condé avait proposé.

Arras sauvé, les lignes forcées, et l'archiduc mis en fuite, comblèrent Turenne de gloire: et on observa que dans la lettre écrite au nom du roi au Parlement[3] sur cette victoire, on y attribua le succès de toute la campagne au cardinal Mazarin, et qu'on ne fit pas même mention du nom de Turenne. Le cardinal s'était trouvé en effet à quelques lieues d'Arras avec le roi. Il était même entré dans le camp au siége de Stenai[4], que Turenne avait pris avant de secourir Arras. On avait tenu devant le cardinal des conseils de guerre. Sur ce fondement il s'attribua l'honneur des événements, et cette vanité lui donna un ridicule que toute l'autorité du ministère ne put effacer.

Le roi ne se trouva point à la bataille d'Arras, et aurait pu y être: il était allé à la tranchée au siége de Stenai; mais le cardinal Mazarin ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, à laquelle le repos de l'État et la puissance du ministre semblaient attachés.

D'un côté Mazarin, maître absolu de la France et du jeune roi; de l'autre, don Louis de Haro[5], qui gouvernait l'Espagne

1. Voir la note 2 de la page 46.

2. Arras fut attaqué par Condé et par l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, frère de Ferdinand III. — Les trois colonnes, conduites par les trois maréchaux, forcèrent les lignes éloignées du quartier de Condé. Averti, le prince arriva, culbuta les troupes de la Ferté, qui se débandaient pour piller, mais, contenu par Turenne, il fut forcé de se retirer en bel ordre vers Cambrai.

3. Datée de Vincennes, du 11 septembre 1654. (Note de Voltaire.)

4. Stenay, sur la Meuse, dans l'arrondissement de Montmédy (Meuse), était alors une place forte; elle se rendit le 6 août; le lieutenant général Fabert avait bien conduit le siége, sous les yeux du jeune roi et du cardinal.

5. Don Louis de Haro (1599-1661), neveu du comte d'Olivarès, lui succéda ou le supplanta en 1643. Il fut le

et Philippe IV, continuaient sous le nom de leurs maîtres cette guerre peu vivement soutenue. Il n'était pas encore question dans le monde du nom de Louis XIV, et jamais on n'avait parlé du roi d'Espagne. Il n'y avait alors qu'une tête couronnée en Europe qui eût une gloire personnelle : la seule Christine, reine de Suède, gouvernait par elle-même, et soutenait l'honneur du trône, abandonné, ou flétri, ou inconnu dans les autres États[1].

Charles II, roi d'Angleterre, fugitif en France avec sa mère et son frère, y traînait ses malheurs et ses espérances. Un simple citoyen avait subjugué l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Cromwell, cet usurpateur digne de régner, avait pris le nom de *protecteur*[2], et non celui de roi, parce que les Anglais savaient jusqu'où les droits de leurs rois devaient s'étendre, et ne connaissaient pas quelles étaient les bornes de l'autorité d'un protecteur.

Il affermit son pouvoir en sachant le réprimer à propos ; il n'entreprit point sur les priviléges dont le peuple était jaloux[3] ; il ne logea jamais des gens de guerre dans la cité de Londres ; il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer ; il n'offensa point les yeux par trop de faste ; il ne se permit aucun plaisir ; il n'accumula point de trésors ; il eut soin que la justice fût observée avec cette impartialité impitoyable, qui ne distingue point les grands des petits.

Le frère de Pantaléon Sà, ambassadeur de Portugal en Angleterre, ayant cru que sa licence serait impunie parce que la personne de son frère était sacrée, insulta des citoyens de Londres, et en fit assassiner un pour se venger de la résistance des autres ; il fut condamné à être pendu. Cromwell, qui pouvait lui faire grâce, le laissa exécuter, et signa ensuite un traité avec l'ambassadeur[4].

Jamais le commerce ne fut si libre ni si florissant ; jamais l'Angleterre n'avait été si riche. Ses flottes victorieuses faisaient

plus habile ministre d'Espagne au XVIIe siècle.

1. Cet éloge de Christine semble bien exagéré ; est-ce parce qu'elle aimait les lettres et protégeait les savants ?

2. Plusieurs fois déjà les Anglais avaient donné ce titre de *Protecteur* à la personne chargée de gouverner pendant la jeunesse ou l'impuissance du roi.

3. L'expression est peu claire comme l'idée ; on sait au contraire que Cromwell respecta fort peu les libertés de la nation et traita avec mépris et brutalité ses représentants légaux, les députés du parlement.

4. Il y eut deux années d'intervalle entre l'exécution du frère de l'ambassadeur et le traité conclu avec le Portugal. Menacé par les flottes anglaises, le roi de Portugal accorda aux Anglais le droit de trafiquer entre le Portugal et les colonies portugaises, à l'exclusion de toutes les autres nations (10 juillet 1654).

respecter son nom sur toutes les mers[1], tandis que Mazarin, uniquement occupé de dominer et de s'enrichir, laissait languir dans la France la justice, le commerce, la marine, et même les finances. Maître de la France comme Cromwell l'était de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pu faire pour le pays qu'il gouvernait ce que Cromwell avait fait pour le sien ; mais il était étranger, et l'âme de Mazarin, qui n'avait pas la barbarie de celle de Cromwell, n'en avait pas aussi la grandeur[2].

Toutes les nations de l'Europe, qui avaient négligé l'alliance de l'Angleterre sous Jacques Ier et sous Charles Ier, la briguèrent sous le Protecteur. La reine Christine elle-même, quoiqu'elle eût détesté le meurtre de Charles Ier, entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle estimait.

Mazarin et don Louis de Haro prodiguèrent à l'envi leur politique pour s'unir avec le Protecteur. Il goûta quelque temps la satisfaction de se voir courtisé par les deux plus puissants royaumes de la chrétienté.

Le ministre espagnol lui offrait de l'aider à prendre Calais ; Mazarin lui proposait d'assiéger Dunkerque, et de lui remettre cette ville. Cromwell avait à choisir entre les clefs de la France et celles de la Flandre. Il fut beaucoup sollicité aussi par Condé[3] ; mais il ne voulut point négocier avec un prince qui n'avait plus pour lui que son nom, et qui était sans parti en France et sans pouvoir chez les Espagnols.

Le Protecteur se détermina pour la France, mais sans faire de traité particulier, et sans partager des conquêtes par avance : il voulait illustrer son usurpation par de plus grandes entreprises. Son dessein était d'enlever le Mexique aux Espagnols ; mais ils

1. La marine anglaise florissante sous Elisabeth, n'avait pas été négligée par Charles Ier, mais elle devint beaucoup plus formidable pendant la république. L'*acte de navigation* contribua beaucoup à ses progrès ; il défendait aux étrangers d'importer aucune marchandise qui ne fût un produit de leur territoire ou de leur industrie. Les Holdais furent atteints, plus que tous, par cette grave mesure, si favorable à la marine anglaise ; et ce fut la principale cause de la guerre qu'ils soutinrent alors contre l'Angleterre.

2. Il est difficile d'établir le moindre parallèle entre Cromwell et Mazarin. On peut adresser de justes reproches à ce dernier pour son administration intérieure et le peu de soin qu'il donna à notre marine ; cependant le ministre habile qui a continué Richelieu n'était pas un homme ordinaire ; c'est lui qui a donné à la France les traités de Westphalie et des Pyrénées ; et il pouvait dire avec un juste orgueil que *si son langage était étranger, son cœur était français*.

3. Suivant l'historien Burnet, Cromwell envoya dans le midi de la France un ministre protestant, pour voir si le nom du prince de Condé pourrait donner le signal d'une nouvelle prise d'armes ; il revint sans beaucoup d'espoir ; cependant il alla trouver le prince de Tarente à Spa, en 1654, pour l'engager à se mettre à la tête des protestants français, *quand il serait temps d'agir pour la cause commune*. Les intrigues n'eurent pas de suite.

furent avertis à temps. Les amiraux de Cromwell leur prirent du moins la Jamaïque (mai 1655), île que les Anglais possèdent encore et qui assure leur commerce dans le Nouveau Monde. Ce ne fut qu'après l'expédition de la Jamaïque que Cromwell signa son traité avec le roi de France, mais sans faire encore mention de Dunkerque. Le Protecteur traita d'égal à égal ; il força le roi à lui donner le titre de frère dans ses lettres (8 novembre 1655). Son secrétaire signa avant le plénipotentiaire de France dans la minute du traité qui resta en Angleterre ; mais il traita véritablement en supérieur, en obligeant le roi de France de faire sortir de ses États Charles II et le duc d'York, petit-fils de Henri IV, à qui la France devait un asile. On ne pouvait faire un plus grand sacrifice de l'honneur à la fortune[1].

Tandis que Mazarin faisait ce traité, Charles II lui demandait une de ses nièces en mariage. Le mauvais état de ses affaires, qui obligeait ce prince à cette démarche, fut ce qui lui attira un refus. On a même soupçonné le cardinal d'avoir voulu marier au fils de Cromwell celle qu'il refusait au roi d'Angleterre. Ce qui est sûr, c'est que, lorsqu'il vit ensuite le chemin du trône moins fermé à Charles II, il voulut renouer ce mariage ; mais il fut refusé à son tour[2].

La mère de ces deux princes, Henriette de France, fille de Henri le Grand, demeurée en France sans secours, fut réduite à conjurer le cardinal d'obtenir au moins de Cromwell qu'on lui payât son douaire. C'était le comble des humiliations les plus douloureuses de demander une subsistance à celui qui avait

1. Voltaire n'est pas ici très-exact. Cromwell demandait en effet que Louis XIV ne prît, dans le traité, que le titre de roi des Français ; il voulait être nommé avant lui dans l'exemplaire anglais de cet acte, comme on avait fait dans les traités avec la Suède, le Danemark et le Portugal ; Mazarin se refusa longtemps à ces exigences ; enfin on consentit au maintien de l'ancien protocole qui donnait au roi de France le titre de roi des Français ; mais on maintint, sur la question de préséance, la dignité de la couronne de France. Le premier traité de paix et de commerce fut signé le 3 novembre 1655. — Par un article secret, on stipulait le renvoi des agents de Condé hors du territoire britannique, et l'interdiction aux Stuarts et à leurs principaux adhérents de séjourner en France. Mais Charles II avait déjà quitté la France depuis dix-huit mois ; la veuve de Charles I[er] et sa fille restèrent à Paris, et Cromwell ne s'opposa pas à ce que le duc d'York continuât de servir la France en Catalogne ou en Italie. Jacques, pour obéir à son frère, passa en Flandre avec les partisans des Stuarts, qui suivaient leur fortune.

2. Mazarin refusa deux fois à Charles II la main de la belle Hortense Mancini, quoique Turenne se fût intéressé à la demande. Plus tard, ce fut la reine Henriette qui fit à Mazarin de nouvelles propositions ; il les accueillit avec réserve ; Charles II se montra plus fier que sa mère et refusa : « Mais, dit Madame de Motteville, on peut dire à la gloire du cardinal qu'il avait en apparence peu recherché cet honneur, et avait fait ostentation de son indifférence sur cet article. »

versé le sang de son mari sur un échafaud. Mazarin fit de faibles instances en Angleterre au nom de cette reine, et lui annonça qu'il n'avait rien obtenu. Elle resta à Paris dans la pauvreté, et dans la honte d'avoir imploré la pitié de Cromwell, tandis que ses enfants allaient dans l'armée de Condé et de don Juan d'Autriche apprendre le métier de la guerre contre la France qui les abandonnait[1].

Les enfants de Charles Ier, chassés de France, se réfugièrent en Espagne. Les ministres espagnols éclatèrent dans toutes les cours et surtout à Rome, de vive voix et par écrit, contre un cardinal qui sacrifiait, disaient-ils, les lois divines et humaines, l'honneur et la religion, au meurtrier d'un roi, et qui chassait de France Charles II et le duc d'York, cousins de Louis XIV, pour plaire au bourreau de leur père. Pour toute réponse aux cris des Espagnols, on produisit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au Protecteur.

La guerre continuait toujours en Flandre avec des succès divers. Turenne, ayant assiégé Valenciennes avec le maréchal de La Ferté, éprouva le même revers que Condé avait essuyé devant Arras. Le prince, secondé alors de don Juan d'Autriche, plus digne de combattre à ses côtés que n'était l'archiduc[2], força les lignes du maréchal de La Ferté, le prit prisonnier[3], et délivra Valenciennes. Turenne fit ce que Condé avait fait dans une déroute pareille (17 juillet 1656)[4]. Il sauva l'armée battue, et fit tête[5] partout à l'ennemi; il alla même un mois après assiéger et prendre la petite ville de La Capelle : c'était peut-être la première fois qu'une armée battue avait osé faire un siége.

Cette marche de Turenne, si estimée, après laquelle il prit La Capelle[6], fut éclipsée par une marche plus belle encore du prince de Condé (avril 1657)[7]. Turenne assiégeait à peine Cambrai, que Condé, suivi de deux mille chevaux, perça à travers l'armée des assiégeants; et ayant renversé tout ce qui voulait l'arrêter, il se jeta dans la ville. Les citoyens reçurent à genoux leur libérateur. Ainsi ces deux hommes opposés l'un à l'autre

1. Les fils de Charles Ier s'étaient retirés dans la Flandre espagnole; il y eut un traité d'alliance (avril 1656) entre Philippe IV et Charles II contre Cromwell.

2. L'archiduc Léopold, qui commandait les Espagnols devant Arras; don Juan d'Autriche n'était pas beaucoup plus capable.

3. Prendre prisonnier. — Cette expression, assez commune au XVIIe siècle, et souvent employée par Voltaire, est avec raison tombée en désuétude.

4. Du 15 au 16 juillet.

5. On dit plus habituellement *tenir tête*.

6. La Capelle, petite ville du département de l'Aisne, dont François Ier fit une place forte, et dont Louis XIV fit raser les fortifications en 1668.

7. 28-31 mai, et non avril 1657.

déployaient les ressources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite et dans leurs fautes mêmes, qu'ils savaient toujours réparer. Leurs talents arrêtaient tour à tour les progrès de l'une et de l'autre monarchie ; mais le désordre des finances en Espagne et en France était encore un plus grand obstacle à leurs succès.

La ligue faite avec Cromwell [1] donna enfin à la France une supériorité plus marquée : d'un côté, l'amiral Blake alla brûler les galions [2] d'Espagne auprès des îles Canaries, et leur fit perdre les seuls trésors avec lesquels la guerre pouvait se soutenir ; de l'autre, vingt vaisseaux anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque, et six mille vieux soldats, qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcèrent l'armée de Turenne.

Alors Dunkerque, la plus importante place de la Flandre, fut assiégée par mer et par terre. Condé et don Juan d'Autriche, ayant ramassé toutes leurs forces, se présentèrent pour la secourir. L'Europe avait les yeux sur cet événement. Le cardinal Mazarin mena Louis XIV auprès du théâtre de la guerre, sans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans [3]. Ce prince se tint dans Calais. Ce fut là que Cromwell lui envoya une ambassade fastueuse, à la tête de laquelle était son gendre, lord Falconbridge. Le roi lui envoya le duc de Créqui, et Mancini, duc de Nevers, neveu du cardinal, suivis de deux cents gentilshommes. Mancini présenta au Protecteur une lettre du cardinal. Cette lettre est remarquable ; Mazarin lui dit « qu'il est affligé de ne pouvoir lui rendre en personne les respects dus au plus grand homme du monde. » C'est ainsi qu'il parlait à l'assassin du gendre de Henri IV et de l'oncle de Louis XIV, son maître [4].

Cependant le prince maréchal de Turenne attaqua l'armée d'Espagne, ou plutôt l'armée de Flandre, près des Dunes. Elle était commandée par don Juan d'Autriche, fils de Philippe IV et d'une comédienne, et qui devint deux ans après beau-frère de Louis XIV. Le prince de Condé était dans cette armée, mais il ne

1. Un second traité d'alliance offensive fut conclu à Paris entre la France et l'Angleterre (23 mars 1657).

2. Les galions étaient des bâtiments d'un fort tonnage, qui rapportaient en Espagne les produits des mines d'Amérique.

3. Louis XIV suivait, au contraire, avec beaucoup de zèle les opérations militaires. Avant la bataille des Dunes, il était à l'armée; mais Turenne ne voulut pas l'exposer, et le fit repartir pour Calais. Il revint avec le cardinal au siége de Dunkerque et reçut les clefs de la ville.

4. Créqui offrit au Protecteur une magnifique épée; Mazarin avait envoyé, en son nom, son neveu Mancini ; lui, qui pensait *que le monde appartient à la fortune et à l'intelligence*, ne répugnait pas à s'incliner devant Cromwell.

commandait pas[1] : ainsi il ne fut pas difficile à Turenne de vaincre. Les six mille Anglais contribuèrent à la victoire[2] ; elle fut complète (14 juin 1658). Les deux princes d'Angleterre, qui furent depuis rois, virent leurs malheurs augmentés dans cette journée par l'ascendant de Cromwell.

Le génie du grand Condé ne put rien contre les meilleures troupes de France et d'Angleterre. L'armée espagnole fut détruite. Dunkerque se rendit bientôt après. Le roi accourut avec son ministre pour voir passer la garnison. Le cardinal ne laissa paraître Louis XIV ni comme guerrier ni comme roi; il n'avait point d'argent à distribuer aux soldats; à peine était-il servi : il allait manger chez Mazarin ou chez le maréchal de Turenne, quand il était à l'armée. Cet oubli de la dignité royale n'était pas dans Louis XIV l'effet du mépris pour le faste, mais celui du dérangement de ses affaires, et du soin que le cardinal avait de réunir pour soi-même la splendeur et l'autorité.

Louis n'entra dans Dunkerque que pour la rendre au lord Lockhart, ambassadeur de Cromwell. Mazarin essaya si par quelque finesse il pourrait éluder le traité et ne pas remettre la place ; mais Lockhart menaça, et la fermeté anglaise l'emporta sur l'habileté italienne[3].

Plusieurs personnes ont assuré que le cardinal, qui s'était attribué l'événement d'Arras, voulut engager Turenne à lui céder encore l'honneur de la bataille des Dunes. Du Bec-Crépin, comte de Moret, vint, dit-on, de la part du ministre, proposer au général d'écrire une lettre par laquelle il parût que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations. Turenne reçut avec mépris ces insinuations, et ne voulut point donner

1. Condé était exaspéré de l'incapacité et de l'entêtement des généraux espagnols, don Juan et Caracena, gouverneur des Pays-Bas. Il les engageait à se retirer : « Me retirer! s'écria don Juan; si les Français osent combattre, ce jour sera le plus beau qui ait jamais éclairé les armes de Sa Majesté catholique. — Très-beau, en effet, dit Condé, si vous ordonnez la retraite. » Au moment de combattre : « Monseigneur, dit-il au jeune duc de Glocester, qui servait à côté de son frère, le duc d'York, avez-vous jamais vu livrer une bataille? — Non, prince. — Eh bien, dans une demi-heure vous verrez comment nous en perdrons une. »

2. Lockhart, jadis ambassadeur en France, commandait les Anglais aux Dunes; comme Turenne voulait lui expliquer les motifs qu'il avait de combattre : « C'est bon, dit-il, M. de Turenne me dira ses raisons après la bataille, si cela lui convient. »

3. Dunkerque se rendit le 23 juin ; le surlendemain Louis XIV y entra pour en faire aussitôt la remise aux Anglais. Lockhart écrivait alors : « Quoique la cour et l'armée soient au désespoir de se dessaisir de ce qu'ils appellent un si bon morceau, cependant le cardinal est ferme dans ses promesses, et semble aussi satisfait de remettre cette place à Son Altesse que je le suis de la recevoir. Le roi aussi est extrêmement obligeant et poli, et il a dans l'âme plus de probité que je ne l'imaginais. »

un aveu qui eût produit la honte d'un général d'armée et le ridicule d'un homme d'église. Mazarin, qui avait eu cette faiblesse, eut celle de rester brouillé jusqu'à sa mort avec Turenne[1].

Au milieu de ce premier triomphe, le roi tomba malade à Calais, et fut plusieurs jours à la mort[2]. Aussitôt tous les courtisans se tournèrent vers son frère Monsieur[3]. Mazarin prodigua les ménagements, les flatteries et les promesses au maréchal Du Plessis-Praslin, ancien gouverneur de ce jeune prince, et au comte de Guiche, son favori. Il se forma dans Paris une cabale assez hardie pour écrire à Calais contre le cardinal. Il prit ses mesures pour sortir du royaume, et pour mettre à couvert ses richesses immenses. Un empirique d'Abbeville[4] guérit le roi avec du vin émétique que les médecins de la cour regardaient comme un poison. Ce bonhomme s'asseyait sur le lit du roi, et disait : « Voilà un garçon bien malade, mais il n'en mourra pas. » Dès qu'il fut convalescent, le cardinal exila tous ceux qui avaient cabalé contre lui.

(13 septembre 1658). Peu de mois après mourut Cromwell, à l'âge de cinquante-cinq ans[5], au milieu des projets qu'il faisait pour l'affermissement de sa puissance et pour la gloire de sa nation. Il avait humilié la Hollande, imposé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Espagne, et forcé la France à briguer son alliance. Il avait dit depuis peu, en apprenant avec quelle hauteur ses amiraux s'étaient conduits à Lisbonne : « Je veux qu'on respecte la république anglaise autant qu'on a respecté autrefois la république romaine. » Les médecins lui annoncèrent la mort. Je ne sais s'il est vrai qu'il fit dans ce moment l'enthousiaste et le prophète, et s'il leur répondit que Dieu ferait un miracle en sa faveur[6]. Thurloe, son secrétaire, prétend qu'il leur

1. Si le fait est vrai, Mazarin ne laissa pas paraître qu'il gardait rancune à Turenne ; peu après, quand le roi tombe malade, c'est au maréchal qu'il s'adresse pour sa sûreté ; il lui offre la main de sa nièce Hortense ; enfin Turenne, au lit de mort du cardinal, venait solliciter, comme une grande faveur, le mariage de l'héritier des Bouillon avec une autre de ses nièces ; et Mazarin ne l'oublia pas dans son testament.

2. Le roi s'était fatigué aux siéges de Dunkerque et de Bergues ; les exhalaisons des marais lui donnèrent une fièvre maligne, et on fut obligé de le transporter de Bergues à Calais.

3. Monsieur. — C'était le nom qu'on donnait au frère du roi de France. Philippe, frère unique de Louis XIV, né en 1640, mort en 1701, épousa Henriette, fille de Charles I[er], roi d'Angleterre. C'est la tige de la branche d'Orléans.

4. Ce fut un médecin célèbre d'Abbeville, du Sauzai, qui, malgré l'opposition de Vallot, premier médecin, lui fit prendre de l'émétique et le sauva. Gui-Patin prétend qu'il fut guéri par la saignée et non par l'émétique.

5. Olivier Cromwell, né le 24 avril 1599, mort au palais de White-Hall, le 3 septembre 1658, avait alors cinquante-neuf ans.

6. Le fait est vrai ; Cromwell disait à son médecin : « Vous pouvez beaucoup

dit : *La nature peut plus que les médecins.* Ces mots ne sont point d'un prophète, mais d'un homme très-sensé. Il se peut qu'étant convaincu que les médecins pouvaient se tromper, il voulût, en cas qu'il en réchappât, se donner auprès du peuple la gloire d'avoir prédit sa guérison, et rendre par là sa personne plus respectable et même plus sacrée.

Il fut enterré en monarque légitime, et laissa dans l'Europe la réputation d'un homme intrépide, tantôt fanatique, tantôt fourbe et d'un usurpateur qui avait su régner [1].

Le chevalier Temple prétend que Cromwell avait voulu, avant sa mort, s'unir avec l'Espagne contre la France, et se faire donner Calais avec le secours des Espagnols, comme il avait eu Dunkerque par les mains des Français. Rien n'était plus dans son caractère et dans sa politique. Il eût été l'idole du peuple anglais, en dépouillant ainsi l'une après l'autre deux nations que que la sienne haïssait également. La mort renversa ses grands desseins, sa tyrannie et la grandeur de l'Angleterre.

Il est à remarquer qu'on porta le deuil de Cromwell à la cour de France, et que Mademoiselle [2] fut la seule qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi son parent.

Nous avons vu déjà [3] que Richard Cromwell succéda paisiblement et sans contradiction au protectorat de son père, comme un prince de Galles aurait succédé à un roi d'Angleterre. Richard fit voir que du caractère d'un seul homme dépend souvent la destinée de l'Etat. Il avait un génie [4] bien contraire à celui d'Olivier Cromwell, toute la douceur des vertus civiles, et rien de cette intrépidité féroce qui sacrifie tout à ses intérêts. Il eût conservé l'héritage acquis par les travaux de son père, s'il eût voulu faire

par votre science; mais la nature peut bien plus que tous les médecins ensemble, et Dieu est infiniment plus puissant que la nature. » Le médecin, sortant de la chambre, rencontra un de ses confrères : « Je crains, lui dit-il, que notre malade ne soit bien près de la folie. » — « Ignorez-vous, lui répondit l'autre, ce qui s'est passé la nuit dernière dans le palais? Les chapelains du Protecteur et tous les saints se sont mis en prière pour son salut, et ils ont entendu cette voix de Dieu : Il guérira. Ils s'en tiennent pour assurés.» Cromwell était alors tout disposé à les croire; suivant l'expression de l'archevêque Tillotson : « L'enthousiasme religieux avait pris le dessus par son hypocrisie. »

1. On connaît le magnifique morceau de Bossuet, dans l'*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre :* « Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher..... »

2. Mademoiselle dit que la cour fut sauvée de cet affront par la mort d'un fils du prince de Conti, arrivée dans le même temps, et qui, ayant précédé la nouvelle de l'autre mort, emporta tout l'honneur de la douleur officielle.

3. Dans l'*Essai sur les mœurs,* chapitre CLXXXI.

4. Génie, dans le sens du latin *ingenium,* caractère. Voir la note 2 de la page 10.

tuer trois ou quatre principaux officiers de l'armée, qui s'opposaient à son élévation[1]. Il aima mieux se démettre du gouvernement que de régner par des assassinats; il vécut particulier, et même ignoré, jusqu'à l'âge de quatre-vingt dix ans, dans le pays dont il avait été quelques jours le souverain. Après sa démission du protectorat, il voyagea en France; on sait qu'à Montpellier le prince de Conti, frère du grand Condé, en lui parlant sans le connaître, lui dit un jour: « Olivier Cromwell était un grand homme; mais son fils Richard est un misérable de n'avoir pas su jouir du fruit des crimes de son père. » Cependant ce Richard vécut heureux, et son père n'avait jamais connu le bonheur[2].

Quelque temps auparavant, la France vit un autre exemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. Christine, reine de Suède, vint à Paris[3]. On admira en elle une jeune reine, qui à vingt-sept ans avait renoncé à la souveraineté dont elle était digne, pour vivre libre et tranquille. Il est honteux aux écrivains protestants d'avoir osé dire, sans la moindre preuve, qu'elle ne quitta sa couronne que parce qu'elle ne pouvait plus la garder. Elle avait formé ce dessein dès l'âge de vingt ans, et l'avait laissé mûrir sept années. Cette résolution si supérieure aux idées vulgaires et si longtemps méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochaient de la légèreté et une abdication involontaire. L'un de ces deux reproches détruisait l'autre; mais il faut toujours que ce qui est grand soit attaqué par les petits esprits.

Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ses lettres. Elle dit dans celle qu'elle écrivit à Chanut, autrefois ambassadeur de France auprès d'elle: « J'ai possédé sans faste, je quitte avec facilité. Après cela ne craignez pas pour moi;

1. Les historiens ont montré que Richard aurait eu à triompher d'autres obstacles plus redoutables. L'Angleterre d'ailleurs, pays d'aristocratie, commençait à se lasser du gouvernement militaire et des exagérations des sectaires indépendants.

2. On ajoute que Conti lui demanda ce qu'il était devenu : » Il a été trahi, répondit Richard, par tous ceux en qui il avait le plus de confiance, et dont son père avait été le bienfaiteur. « Revenu en Angleterre vers 1680, il alla demeurer, sous le nom de Clark, dans le comté de Hertford, s'amusant du souvenir de son ancienne fortune, et parfois, au milieu de quelques amis, il se faisait apporter ce qui lui restait du protectorat, deux énormes caisses de félicitations et d'adresses dont il lisait, en riant, quelque fragment.

3. Christine, née en 1626, héritière de son père, Gustave-Adolphe, à six ans, abdiqua en 1654, à vingt-neuf ans, en faveur de son cousin, Charles-Gustave. « Elle brillait par son esprit, dit Sismondi, par sa mémoire, l'étendue de ses connaissances, la fierté de son caractère, mais elle choquait souvent le goût par son mépris des bienséances. Elle affectait du dédain pour les femmes, et par ses habitudes, son costume même, elle voulait se confondre avec les hommes. » Elle fit à Paris une entrée presque triomphale, le 8 septembre 1656; elle repartit de Compiègne le 23 septembre; puis revint de Rome, où elle s'ennuyait, en 1657.

mon bien n'est pas au pouvoir de la fortune. » Elle écrivit au prince de Condé : « Je me tiens autant honorée par votre estime que par la couronne que j'ai portée. Si, après l'avoir quittée, vous m'en jugez moins digne, j'avouerai que le repos que j'ai tant souhaité me coûte cher ; mais je ne me repentirai pourtant point de l'avoir acheté au prix d'une couronne, et je ne noircirai jamais une action qui m'a semblé si belle par un lâche repentir ; et s'il arrive que vous condamniez cette action, je vous dirai pour toute excuse que je n'aurais pas quitté les biens que la fortune m'a donnés, si je les eusse crus nécessaires à ma félicité, et que j'aurais prétendu à l'empire du monde, si j'eusse été aussi assurée d'y réussir ou de mourir, que le serait le grand Condé. »

Telle était l'âme de cette personne si singulière ; tel était son style dans notre langue, qu'elle avait parlée rarement. Elle savait huit langues ; elle avait été disciple et amie de Descartes, qui mourut à Stockolm, dans son palais, après n'avoir pu obtenir seulement une pension en France, où ses ouvrages furent même proscrits pour les seules bonnes choses qui y fussent[1]. Elle avait attiré en Suède tous ceux qui pouvaient l'éclairer. Le chagrin de n'en trouver aucun parmi ses sujets l'avait dégoûtée de régner sur un peuple qui n'était que soldat. Elle crut qu'il valait mieux vivre avec des hommes qui pensent, que de commander à des hommes sans lettres ou sans génie. Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient alors inconnus. Son dessein était de se retirer au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France que pour y passer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Elle avait quitté la religion luthérienne pour la catholique. Elle avait quitté son royaume en 1654, et fait publiquement à Inspruck la cérémonie de son abjuration. Elle plut à la cour de France, quoiqu'il ne s'y trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au sien. Le roi la vit, et lui rendit de grands honneurs ; mais il lui parla à peine.

La plupart des femmes et des courtisans n'observèrent autre chose dans cette reine philosophe, sinon qu'elle n'était pas coiffée à la française, et qu'elle dansait mal. Les sages ne condamnè-

1. Descartes ne vit pas ses ouvrages proscrits en France de son vivant ; et Mazarin lui fit, en 1647, une pension de 3,000 livres. C'est par goût qu'il commença à séjourner habituellement en Hollande, dès 1629, afin de vaquer plus commodément à ses *divertissements d'études*. En 1646, Christine manifesta le désir de le connaître personnellement ; ils entrèrent dès lors en correspondance philosophique ; Descartes ne vint à Stockholm qu'au mois d'octobre 1649, fut parfaitement accueilli par la reine ; mais y mourut bientôt le 11 février 1650.

rent dans elle que le meurtre de Monaldeschi, son écuyer qu'elle fit assassiner à Fontainebleau dans un second voyage[1]. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la royauté, elle devait demander justice, et non se la faire. Ce n'était pas une reine qui punissait un sujet; c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre; c'était un Italien, qui en faisait assassiner un autre par l'ordre d'une Suédoise, dans un palais d'un roi de France. Nul ne doit être mis à mort que par les lois. Christine, en Suède, n'aurait eu le droit de faire assassiner personne; et certes ce qui eût été un crime à Stockolm n'était pas permis à Fontainebleau. Ceux qui ont justifié cette action méritent de servir de pareils maîtres. Cette honte et cette cruauté ternirent la philosophie de Christine, qui lui avait fait quitter un trône. Elle eût été punie en Angleterre, et dans tous les pays où les lois règnent; mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité du roi, contre le droit des nations et contre l'humanité[2].

Après la mort de Cromwell et la déposition de son fils, l'Angleterre resta un an dans la confusion de l'anarchie[3]. Charles-Gustave, à qui la reine Christine avait donné le royaume de Suède, se faisait redouter dans le Nord et dans l'Allemagne. L'empereur Ferdinand III était mort en 1657; son fils Léopold, âgé de dix-sept ans, déjà roi de Hongrie et de Bohême, n'avait point été élu roi des Romains du vivant de son père. Mazarin voulut essayer

1. En lisant le récit de Madame de Motteville, et surtout la relation du père Lebel, témoin des événements, on a moins de sympathie que Voltaire pour cette *reine philosophe*, et on la trouve cruelle et bizarre, ayant plus de vanité singulière que d'amour de la vraie gloire, plus de pédantisme encore que de science.

2. « Un nommé La Beaumelle, qui falsifia le *Siècle de Louis XIV*, et qui le fit imprimer à Francfort avec des notes aussi scandaleuses que fausses, dit à ce sujet que Christine était en droit de faire assassiner Monaldeschi, parce qu'elle ne voyageait pas incognito; et il ajoute que Pierre le Grand, entrant dans un café à Londres, tout écumant de colère, parce que, disait-il, un de ses généraux lui avait menti, s'écria qu'il avait été tenté de le fendre en deux d'un coup de sabre; qu'alors un marchand anglais avait dit au czar qu'on aurait condamné Sa Majesté à être pendue.

» On est obligé de relever ici l'insolence absurde d'un pareil conte. Peut-on imaginer que le czar Pierre aille dire, dans un café, qu'un de ses généraux lui a menti? Fend-on aujourd'hui un homme en deux d'un coup de sabre? Un empereur va-t-il se plaindre à un marchand anglais de ce qu'un général lui a menti? En quelle langue parlait-il à ce marchand, lui qui ne savait pas l'anglais? Comment ce faiseur de notes peut-il dire que Christine, après son abdication, était en droit de faire assassiner un Italien à Fontainebleau, et ajouter, pour le prouver, qu'on aurait pendu Pierre le Grand à Londres? On sera forcé de remarquer quelquefois les absurdités de ce même éditeur. En fait d'histoire, il ne faut pas dédaigner de répondre : il n'y a que trop de lecteurs qui se laissent séduire par les mensonges d'un écrivain sans pudeur, sans retenue, sans science et sans raison. » (Note de Voltaire.)

3. Jusqu'au retour de Charles II Stuart, en juin 1660.

de faire Louis XIV empereur[1]. Ce dessein était chimérique ; il eût fallu ou forcer les électeurs ou les séduire. La France n'était ni assez forte pour ravir l'empire, ni assez riche pour l'acheter ; aussi les premières ouvertures, faites à Francfort par le maréchal de Gramont et par Lionne, furent-elles abandonnées aussitôt que proposées. Léopold fut élu. Tout ce que put la politique de Mazarin, ce fut de faire une ligue avec des princes allemands pour l'observation des traités de Munster, et pour donner un frein à l'autorité de l'Empereur sur l'Empire (auguste 1658).

La France après la bataille des Dunes, était puissante au dehors par la gloire des armes, et par l'état où étaient réduites les autres nations ; mais le dedans souffrait ; il était épuisé d'argent ; on avait besoin de la paix.

Il fallait deux choses au cardinal pour consommer heureusement son ministère : faire la paix et assurer le repos de l'Etat par le mariage du roi. Les cabales pendant sa maladie lui faisaient sentir combien un héritier du trône était nécessaire à la grandeur du ministre. Toutes ces considérations le déterminèrent à marier Louis XIV promptement. Deux partis se présentaient, la fille du roi d'Espagne et la princesse de Savoie[2]. Le cœur du roi avait pris un autre engagement ; il aimait éperdument Mlle Mancini, l'une des nièces du cardinal ; né avec un cœur tendre et de la fermeté dans ses volontés, plein de passion et sans expérience, il aurait pu se résoudre à épouser sa maîtresse[3].

Mme de Motteville, favorite de la reine-mère, dont les Mémoires ont un grand air de vérité[4], prétend que Mazarin fut

1. Mazarin ne pensa pas sérieusement à faire élire Louis XIV ; il eût préféré opposer à Léopold le duc de Bavière, Ferdinand-Marie ; mais Gramont vit bientôt à Munich qu'il n'y avait rien à espérer de ce jeune prince timide. Alors les ambassadeurs français parvinrent à faire imposer une capitulation, qui restreignait l'autorité impériale (18 juillet 1658), et à conclure la grande alliance du Rhin qui réunissait, sous la direction de la France, la plupart des princes, catholiques et protestants, de l'Allemagne occidentale, pour le maintien de la paix de Westphalie (14 août).

2. Pour forcer la cour de Madrid à se déclarer, Mazarin feignit de vouloir marier le roi à la princesse Marguerite de Savoie, sa cousine, fille de Christine de France. Les deux cours se rencontrèrent à Lyon, le 28 novembre 1658 ; mais, dans le même moment, don Antonio Pimentel apportait à Anne d'Autriche une lettre de Philippe IV, qui offrait sa fille à Louis XIV.

3. Marie Mancini avait pris un grand empire sur le cœur de Louis XIV, élevé avec les nièces de Mazarin ; le roi proposa même au cardinal de l'épouser. Celui-ci s'y refusa, comme le prouvent les lettres curieuses, adressées par Mazarin à Louis. Anne fit rédiger, il est vrai, une protestation par écrit, mais d'accord avec le cardinal, qui ne cessa de combattre la passion du roi ; avant de partir pour la frontière d'Espagne, il força sa nièce à se retirer à la Rochelle ; c'est alors qu'elle écrivit ces mots, si souvent cités : « Vous êtes roi, vous pleurez, et cependant je pars. » Elle épousa, deux ans plus tard, le prince Colonna, connétable de Naples.

4. Madame de Motteville n'a plus son impartialité accoutumée à l'égard

tenté de laisser agir l'amour du roi, et de mettre sa nièce sur le trône. Il avait déjà marié une autre nièce au prince de Conti, une au duc de Mercœur: celle que Louis XIV aimait avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre [1]. C'étaient autant de titres qui pouvaient justifier son ambition. Il pressentit adroitement la reine-mère: « Je crains bien, lui dit-il, que le roi ne veuille trop fortement épouser ma nièce. » La reine, qui connaissait le ministre, comprit qu'il souhaitait ce qu'il feignait de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princesse du sang d'Autriche, fille, femme et mère de rois, et avec l'aigreur que lui inspirait depuis quelque temps un ministre qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Elle lui dit: « Si le roi était capable de cette indignité, je me mettrais avec mon second fils à la tête de toute la nation contre le roi et contre vous. »

Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponse à la reine; mais il prit le parti sage de penser comme elle: il se fit lui-même un honneur et un mérite de s'opposer à la passion de Louis XIV. Son pouvoir n'avait pas besoin d'une reine de son sang pour appui. Il craignait même le caractère de sa nièce [2]; et il crut affermir encore la puissance de son ministère en fuyant la gloire dangereuse d'élever trop sa maison.

Dès l'année 1656, il avait envoyé Lionne [3] en Espagne solliciter la paix et demander l'infante; mais don Louis de Haro, persuadé que, quelque faible que fût l'Espagne, la France ne

de Mazarin, depuis qu'il a disgracié son frère Bertaut, lecteur du roi, et depuis qu'il est en froideur avec la reine-mère.

1. Le prince de Conti avait épousé Anne-Marie Martinozzi; le duc de Mercœur, frère du duc de Beaufort, s'était marié, au milieu des troubles de la Fronde, avec Laure Mancini. Charles II demanda en mariage, non pas Marie, mais Hortense Mancini, plus tard duchesse de Mazarin.

2. C'est là peut-être la principale raison qui décida Mazarin à s'opposer à un mariage, qui, au lieu de consolider son pouvoir, l'aurait probablement ébranlé. Les lettres de Mazarin au roi n'en sont pas moins véhémentes, énergiques, sincères; il lui écrit, dans l'une des dernières: « Il ne faut pas alléguer, comme vous avez eu la bonté de faire plusieurs fois sur cette matière, *en présence de la Reine*, que la pensée d'épouser ladite personne avait pour principal motif de faire une action qui témoignât que, ne pouvant autrement récompenser mes services, vous l'aviez voulu faire par ce moyen; car il n'y eût eu qui que ce soit qui n'eût attribué une semblable résolution à un excès d'amour, et non pas à mes services.... Au surplus, je vous proteste que rien n'est capable de m'empêcher de mourir de déplaisir, si je vois qu'une personne qui m'appartient de si près vous cause plus de malheurs et de préjudices en un moment que je ne vous ai rendu de services. »

3. Hugues de Lionne, né en 1611, mort en 1671; Saint-Simon l'appelle *le plus grand ministre du règne*. Il avait pour oncle Abel Servien, et de bonne heure acquit l'amitié et la confiance de Mazarin, qui lui confia les missions les plus importantes. Ministre des affaires étrangères de 1661 à 1670, il dirigea avec l'habileté la plus remarquable toutes les négociations diplomatiques de cette grande époque.

l'était pas moins, avait rejeté les offres du cardinal. L'infante, fille du premier lit, était destinée au jeune Léopold. Le roi d'Espagne, Philippe IV, n'avait alors de son second mariage qu'un fils, dont l'enfance malsaine faisait craindre pour sa vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritière de tant d'États, portât ses droits dans la maison d'Autriche, et non dans une maison ennemie : mais enfin Philippe IV ayant eu un autre fils, don Philippe Prosper, et sa femme étant encore enceinte, le danger de donner l'infante au roi de France lui parut moins grand, et la bataille des Dunes lui rendit la paix nécessaire.

Les Espagnols promirent l'infante, et demandèrent une suspension d'armes. Mazarin et don Louis se rendirent sur les frontières d'Espagne et de France, dans l'île des Faisans[1] (1659). Quoique le mariage d'un roi de France et la paix générale fussent l'objet de leurs conférences, cependant plus d'un mois se passa à arranger les difficultés sur la préséance, et à régler des cérémonies. Les cardinaux se disaient égaux aux rois, et supérieurs aux autres souverains. La France prétendait, avec plus de justice, la prééminence sur les autres puissances. Cependant don Louis de Haro mit une égalité parfaite entre Mazarin et lui, entre la France et l'Espagne.

Les conférences durèrent quatre mois. Mazarin et don Louis y déployèrent toute leur politique : celle du cardinal était la finesse ; celle de don Louis, la lenteur[2]. Celui-ci ne donnait presque jamais de paroles, et celui-là en donnait toujours d'équivoques. Le génie du ministre italien était de vouloir surprendre ; celui de l'Espagnol était de s'empêcher d'être surpris. On prétend qu'il disait du cardinal : « Il a un grand défaut en politique, c'est qu'il veut toujours tromper. »

Telle est la vicissitude des choses humaines, que de ce fameux traité des Pyrénées il n'y a pas deux articles qui subsistent aujourd'hui[3]. Le roi de France garda le Roussillon, qu'il

1. L'île des Faisans est située dans la Bidassoa, près d'Andaye, sur les limites de la France et de l'Espagne. On connaît le passage de Bossuet, dans l'oraison funèbre de Marie-Thérèse : « Ile pacifique où se doivent terminer les différends de deux grands empires à qui tu dois servir de limites, île éternellement mémorable par les conférences de deux grands ministres. »

2. Mazarin arriva le 28 juillet, les conférences ouvrirent le 13 août, et la paix fut signée le 7 novembre 1659. Mazarin fut d'abord retardé par la maladie ; puis une quinzaine de jours fut perdue à régler les questions d'étiquette, au grand ennui du cardinal, qui faisait peu de cas de ces vanités.

3. Sans doute ; mais le traité consacrait l'abandon du Roussillon, de la Cerdagne et du comté de Conflans ; de plus l'Espagne cédait l'Artois, sauf Aire et Saint-Omer ; en Flandre, Gravelines, Bourbourg, etc. ; en Hainaut,

aurait toujours conservé sans cette paix; mais à l'égard de la Flandre, la monarchie espagnole n'y a plus rien. La France était alors l'amie nécessaire du Portugal; elle ne l'est plus : tout est changé. Mais si don Louis de Haro avait dit que le cardinal Mazarin savait tromper, on a dit depuis qu'il savait prévoir. Il méditait dès longtemps l'alliance des maisons de France et d'Espagne. On cite cette fameuse lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munster : « Si le roi très-chrétien pouvait avoir les Pays-Bas et la Franche-Comté en dot, en épousant l'infante, alors nous pourrions aspirer à la succession d'Espagne, quelque renonciation qu'on fît faire à l'infante : et ce ne serait pas une attente fort éloignée, puisqu'il n'y a que la vie du prince son frère qui l'en pût exclure. » Ce prince était alors Balthasar, qui mourut en 1649 [1].

Le cardinal se trompait évidemment en pensant qu'on pourrait donner les Pays-Bas et la Franche-Comté en mariage à l'infante. On ne stipula pas une seule ville pour sa dot [2]. Au contraire, on rendit à la monarchie espagnole des villes considérables qu'on avait conquises, comme Saint-Omer, Ypres, Menin, Oudenarde et d'autres places. On en garda quelques-unes. Le cardinal ne se trompa point en croyant que la renonciation serait un jour inutile; mais ceux qui lui font l'honneur de cette prédiction lui font donc prévoir que le prince don Balthasar mourrait en 1649; qu'ensuite les trois enfants du second mariage seraient enlevés au berceau; que Charles, le cinquième de tous ces enfants mâles, mourrait sans postérité, et que ce roi autrichien ferait un jour un testament en faveur du petit-fils de Louis XIV. Mais enfin le cardinal Mazarin prévit ce que vaudraient des renonciations, en cas que la postérité mâle de Philippe IV s'éteignît; et des événements étranges l'ont justifié après plus de cinquante années [3]

Landrecies, le Quesnoy, Avesnes, Philippeville, Marienbourg; dans le Luxembourg, Thionville, Montmédi, Damvilliers, Ivoi, etc. C'était le complément glorieux et avantageux de la paix de Westphalie.

1. Le 16 mai 1646, à l'âge de seize ans.

2. On ne stipula pas une seule ville pour sa dot : 1° parce qu'on suivit les conventions ordinaires pour les mariages des princesses de France et d'Espagne; 2° parce que Mazarin voyait dans l'union de Louis XIV avec Marie-Thérèse un gage de la paix désirée, et l'espoir d'intervenir plus tard dans la succession de Philippe IV.

3. Dans la chaleur de la discussion, don Louis de Haro s'écria : « Eh! nonobstant ces renonciations, si le roi mon maître venait à perdre ses deux fils, il serait fort à souhaiter, et non pas à espérer, que la France ne prétendît pas à succéder, et qu'elle ne prît pas toutes les plus fortes résolutions pour cela. » (Lettre de Mazarin à Le Tellier, 23 août 1659.) Philippe IV disait lui-même : « Ceci est une fadaise : si le prince venait de faillir, à droit, ma fille doit hériter. »

Marie-Thérèse, pouvant avoir pour dot les villes que la France lui rendait, n'apporta, par son contrat de mariage, que cinq cent mille écus d'or au soleil[1] : il en coûta davantage au roi pour l'aller recevoir sur la frontière. Ces cinq cent mille écus, valant alors deux millions cinq cent mille livres, furent pourtant le sujet de beaucoup de contestations entre les deux ministres. Enfin, la France n'en reçut jamais que cent mille francs.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage présent ou réel que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourrait jamais avoir sur aucune des terres de son père, et Louis XIV ratifia cette renonciation de la manière la plus solennelle, et la fit ensuite enregistrer au Parlement[2].

Ces renonciations et ces cinq cent mille écus de dot semblaient être les clauses ordinaires des mariages des infantes d'Espagne avec les rois de France. La reine Anne d'Autriche, fille de Philippe III, avait été mariée à Louis XIII à ces mêmes conditions ; et quand on avait donné Isabelle, fille de Henri le Grand, à Philippe IV, roi d'Espagne, on n'avait pas stipulé plus de cinq cent mille écus d'or pour sa dot, dont même on ne lui paya jamais rien ; de sorte qu'il ne paraissait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages : on n'y voyait que des filles de rois mariées à des rois, ayant à peine un présent de noces.

Le duc de Lorraine, Charles IV, de qui la France et l'Espagne avaient beaucoup à se plaindre, ou plutôt qui avait beaucoup à se plaindre d'elles, fut compris dans le traité, mais en prince malheureux qu'on punissait, parce qu'il ne pouvait se faire craindre. La France lui rendit ses États, en démolissant Nancy et en lui défendant d'avoir des troupes[3]. Don Louis de Haro obligea le cardinal de Mazarin à faire recevoir en grâce le prince de Condé, en menaçant de lui laisser en souveraineté Rocroi, le Catelet et d'autres places dont il était en possession. Ainsi la

1. Les 500,000 écus devaient être payés par tiers : le premier tiers, au temps de la consommation du mariage ; le second, à la fin de l'année ; le troisième, six mois après le second. Mazarin et de Lionne eurent l'habileté de faire insérer dans le contrat de mariage que, *moyennant le payement aux termes ci-dessus dits,* l'infante renonçait..., etc.

2. Le premier terme du payement ne fut pas acquitté au jour dit, tant était grande la pénurie du trésor espagnol ; la cour de France pressa peu. Mais Louis XIV et la nouvelle reine s'abstinrent de ratifier la renonciation, par un acte spécial, comme l'avait stipulé le contrat.

3. On gardait le duché de Bar, le comté de Clermont en Argonne, Stenay, Dun, Jametz et Moyenvic, avec le droit de passage vers l'Alsace et Philipsbourg. Le duc n'accepta pas d'abord ces conditions.

France gagna à la fois ces villes et le grand Condé. Il perdit sa charge de grand-maître de la maison du roi, qu'on donna ensuite à son fils, et ne revint presque qu'avec sa gloire [1].

Charles II, roi titulaire d'Angleterre, plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pyrénées, où l'on traitait cette paix. Il implora le secours de don Louis et de Mazarin. Il se flattait que leurs rois, ses cousins germains [2], réunis, oseraient enfin venger une cause commune à tous les souverains, puisque enfin Cromwell n'était plus; il ne put seulement obtenir une entrevue, ni avec Mazarin, ni avec don Louis. Lockhart, cet ambassadeur de la république d'Angleterre, était à Saint-Jean-de-Luz; il se faisait respecter encore, même après la mort du Protecteur, et les deux ministres, dans la crainte de choquer cet Anglais, refusèrent de voir Charles II [3]. Ils pensaient que son rétablissement était impossible, et que toutes les factions anglaises, quoique divisées entre elles, conspiraient également à ne jamais reconnaître de rois. Ils se trompèrent tous deux : la fortune fit, peu de mois après, ce que ces deux ministres auraient pu avoir la gloire d'entreprendre. Charles fut rappelé dans ses États par les Anglais, sans qu'un seul potentat de l'Europe se fût jamais mis en devoir ni d'empêcher le meurtre du père, ni de servir au rétablissement du fils. Il fut reçu dans les plaines de Douvres par vingt mille citoyens, qui se jetèrent à genoux devant lui. Des vieillards, qui étaient de ce nombre, m'ont dit que presque tout le monde fondait en larmes. Il n'y eut peut-être jamais de spectacle plus touchant, ni de révolution plus subite (juin 1660). Ce changement se fit en bien moins de temps que le traité des Pyrénées ne fut conclu; et Charles II était déjà paisible possesseur de l'Angleterre, que Louis XIV n'était pas même encore marié par procureur [4].

1. Condé rentrait en possession de ses biens, honneurs et dignités; il avait même Stenay, Jametz, Clermont en Argonne, le gouvernement de Bourgogne et de Bresse. Il partit de Bruxelles, trouva la cour à Aix, le 27 janvier 1660, descendit chez Mazarin, qui le conduisit auprès de la reine et du roi. Louis XIV le reçut d'abord froidement. « Mais, dès le lendemain, dit mademoiselle de Montpensier, le prince était à la cour comme s'il n'en fût jamais sorti. Le roi lui parlait familièrement de tout ce qu'il avait fait. » Cependant Condé se tint, pendant plusieurs années, à l'écart dans ses domaines.

2. Philippe IV avait épousé Isabelle, fille de Henri IV; il était donc l'oncle de Louis XIV, et, par alliance, celui de Charles II.

3. Don Louis de Haro chercha à s'allier à Mazarin pour rétablir Charles sur le trône; Turenne favorisait un projet de descente en Angleterre, que devaient tenter Charles, le duc d'York, des Français et des Espagnols; mais le complot fut éventé; Mazarin se contenta d'assurer secrètement Charles de ses bonnes dispositions à son égard.

4. Le mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse eut lieu, par procuration, à Fontarabie, le 3 juin 1660;

(Auguste 1660). Enfin le cardinal Mazarin ramena le roi et la nouvelle reine à Paris. Un père qui aurait marié son fils sans lui donner l'administration de son bien n'en eût pas usé autrement que Mazarin; il revint plus puissant et plus jaloux de sa puissance et même des honneurs que jamais. Il exigea et il obtint que le Parlement vînt le haranguer par députés. C'était une chose sans exemple dans la monarchie; mais ce n'était pas une trop grande réparation du mal que le Parlement lui avait fait. Il ne donna plus la main aux princes du sang, en lieu tiers [1], comme autrefois. Celui qui avait traité don Louis de Haro en égal voulut traiter le grand Condé en inférieur. Il marchait alors avec un faste royal, ayant, outre ses gardes, une compagnie de mousquetaires, qui est aujourd'hui la seconde compagnie des mousquetaires du roi. On n'eut plus auprès de lui un accès libre ; si quelqu'un était assez mauvais courtisan pour demander une grâce au roi, il était perdu. La reine-mère, si longtemps protectrice obstinée de Mazarin contre la France, resta sans crédit dès qu'il n'eut plus besoin d'elle. Le roi, son fils, élevé dans une soumission aveugle pour ce ministre, ne pouvait secouer le joug qu'elle lui avait imposé aussi bien qu'à elle-même : elle respectait son ouvrage, et Louis XIV n'osait pas encore régner du vivant de Mazarin.

Un ministre est excusable du mal qu'il fait, lorsque le gouvernail de l'État est forcé dans sa main par les tempêtes ; mais, dans le calme, il est coupable de tout le bien qu'il ne fait pas. Mazarin ne fit de bien qu'à lui, et à sa famille par rapport à lui. Huit années de puissance absolue et tranquille, depuis son dernier retour jusqu'à sa mort, ne furent marquées par aucun établissement glorieux ou utile [2] ; car le collége des Quatre-Nations ne fut que l'effet de son testament [3].

puis le 9 juin, il fut célébré à Saint-Jean-de-Luz. Charles II débarqua à Douvres le 5 juin, et entra à Londres le 8.

1. Donner la main, c'est-à-dire faire prendre la droite. — En lieu tiers, autre part que chez lui ou chez la personne qui le recevait.

2. Voltaire n'a pas été très-juste à l'égard de Mazarin. M. Mignet a dit de lui : « Il avait l'esprit grand, prévoyant, inventif, le sens simple et droit, le caractère plus souple que faible, et moins ferme que persévérant. Sa devise était : *Le temps et moi*. L'ambition l'avait mis au-dessus de l'amour-propre, et il était d'avis de laisser dire, pourvu qu'on le laissât faire... Il jugeait les hommes avec une rare pénétration... Il était incapable d'abattement, et il avait une constance inouïe, malgré ses variations apparentes. Si Richelieu, qui était sujet à des accès de découragement, était tombé du pouvoir, il n'y serait pas remonté; tandis que Mazarin, deux fois fugitif, ne se laissa jamais abattre, gouverna du lieu de son exil, et vint mourir dans le souverain commandement et dans l'extrême grandeur. »

3. Ce collége était destiné à élever les enfants nobles ou bourgeois des

Il gouvernait les finances comme l'intendant d'un seigneur obéré. Le roi demandait quelques fois de l'argent à Fouquet, qui lui répondait : « Sire, il n'y a rien dans les coffres de Votre Majesté ; mais M. le cardinal vous en prêtera. » Mazarin était riche d'environ deux cents millions[1], à compter comme on fait aujourd'hui. Plusieurs Mémoires disent qu'il en amassa une partie par des moyens trop au-dessous de la grandeur de sa place[2]. Ils rapportent qu'il partageait avec les armateurs les profits de leurs courses : c'est ce qui ne fut jamais prouvé ; mais les Hollandais l'en soupçonnèrent, et ils n'auraient pas soupçonné le cardinal de Richelieu.

On dit qu'en mourant il eut des scrupules, quoique au dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ses biens, et il en fit au roi une donation entière, croyant que le roi les lui rendrait. Il ne se trompa point ; le roi lui remit la donation au bout de trois jours. Enfin il mourut (9 mars 1661)[3], et il n'y eut que le roi qui semblât le regretter, car ce prince savait déjà dissimuler. Le joug commençait à lui peser ; il était impatient de régner[4]. Cependant il voulut paraître sensible à une mort qui le mettait en possession de son trône.

On peut juger du caractère des hommes par leurs entreprises.

quatre pays réunis à la France par les traités de Westphalie et des Pyrénées : l'Artois, le Roussillon, l'Alsace et le district de Pignerol. Ses bâtiments, aujourd'hui le palais de l'Institut de France, ont été élevés sur les dessins de l'architecte Levau.

1. Fouquet évaluait la fortune de Mazarin à cinquante millions de l'époque ; ajoutez à cela des palais, des bibliothèques, des statues, des diamants d'un prix inestimable, les revenus de vingt-trois abbayes, dont il put disposer, enfin un inventaire à effrayer l'imagination, et qu'il défendit même de faire en détail.

2. Il aimait le jeu avec passion, et on lui reprocha à la fin, comme au commencement de sa vie, de n'avoir pas été toujours scrupuleux. Madame de Motteville le représente, à ses derniers moments, faisant violence à ses douleurs pour travailler, et, d'une autre part, jouant jusque sur le bord du cercueil, et s'amusant à peser les pistoles qu'il gagnait, pour remettre au jeu celles qui étaient rognées.

3. Le 7 février, Mazarin s'était fait transporter à Vincennes, comme pour aller au-devant du printemps ; la cour vint s'établir auprès de lui ; il reçut avec fermeté l'arrêt des médecins, et « fit bonne mine à la mort, » dit Madame de Motteville ; il ne voulut pas que les plaisirs fussent interrompus ; il travailla jusqu'au bout, dictant, signant des dépêches et gardant jusqu'à la dernière heure une pleine possession de lui-même.

4. Malgré l'impatience qu'avait le jeune roi d'être le maître, il paraît qu'il regretta sincèrement son ministre. « Le roi, dit Madame de Motteville, le voyant malade, pleura cet homme qui lui avait servi de tuteur, de gouverneur et de ministre tout ensemble..... » Ailleurs : « Le roi était affligé de la mort de son ministre, et avait beaucoup pleuré... » L'abbé de Choisy dit que cette mort fit plaisir au peuple, « qui croit toujours gagner au changement. Mazarin avait fait la paix et avait promis des merveilles ; mais ce n'était que des paroles d'un ministre italien. Les impôts n'étaient pas diminués ; et, sous le prétexte spécieux de rétablir les finances, les taxes allaient leur train ordinaire, etc. »

On peut bien assurer que l'âme de Richelieu respirait la hauteur et la vengeance, que Mazarin était sage, souple et avide de biens [1]; mais pour connaître à quel point un ministre a de l'esprit, il faut ou l'entendre souvent parler, ou lire ce qu'il a écrit. Il arrive souvent parmi les hommes d'État ce qu'on voit tous les jours parmi les courtisans : celui qui a le plus d'esprit échoue, et celui qui a dans le caractère plus de patience, de force, de souplesse et de suite, réussit.

En lisant les Lettres du cardinal Mazarin et les Mémoires du cardinal de Retz, on voit aisément que Retz était le génie supérieur [2]. Cependant Mazarin fut tout puissant, et Retz fut accablé. Enfin il est très-vrai que, pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens et de la fortune; mais, pour être un bon ministre, il faut avoir pour passion dominante l'amour du bien public. Le grand homme d'État est celui dont il reste de grands monuments utiles à la patrie.

Le monument qui immortalise le cardinal Mazarin est l'acquisition de l'Alsace [3]. Il donna cette province à la France dans le temps que la France était déchaînée contre lui; et, par une fatalité singulière, il fit plus de bien au royaume lorsqu'il y était persécuté que dans la tranquillité d'une puissance absolue.

CHAPITRE VII

LOUIS XIV GOUVERNE PAR LUI-MÊME. IL FORCE LA BRANCHE D'AUTRICHE ESPAGNOLE A LUI CÉDER PARTOUT LA PRÉSÉANCE. IL ACHÈTE DUNKERQUE. IL DONNE DES SECOURS A L'EMPEREUR, AU PORTUGAL, AUX ÉTATS GÉNÉRAUX, ET REND SON ROYAUME FLORISSANT ET REDOUTABLE.

Jamais il n'y eut dans une cour plus d'intrigues et d'espérances que durant l'agonie du cardinal Mazarin. Les femmes qui prétendaient à la beauté se flattaient de gouverner un prince de vingt-deux ans, que l'amour avait déjà séduit. Les jeunes cour-

1. Voltaire a développé ce parallèle au VIIe chant de la *Hénriade*.

2. Il y a ici un éloge exagéré du cardinal de Retz : c'était un écrivain facile et spirituel, conspirateur ingénieux, intrigant, émérite, mais sans aucune des qualités de l'homme d'Etat, sans esprit de suite, sans conduite honorable. Bossuet l'a également loué avec exagération dans l'*Oraison funèbre de Le Tellier*.

3. L'Alsace est une belle acquisition; mais il ne faut pas oublier les conquêtes assurées par le traité des Pyrénées.

tisans croyaient renouveler le règne des favoris. Chaque ministre espérait la première place. Aucun d'eux ne pensait qu'un roi élevé dans l'éloignement des affaires osât prendre sur lui le fardeau du gouvernement. Mazarin avait prolongé l'enfance de ce monarque autant qu'il l'avait pu. Il ne l'instruisait que depuis fort peu de temps, et parce que le roi avait voulu être instruit[1].

On était si loin d'espérer d'être gouverné par son souverain, que, de tous ceux qui avaient travaillé jusqu'alors avec le premier ministre, il n'y en eut aucun qui demandât au roi quand il voudrait les entendre. Ils lui demandèrent tous : « A qui nous adresserons-nous ? » et Louis XIV leur répondit : *A moi*[2]. On fut encore plus surpris de le voir persévérer. Il y avait quelque temps qu'il consultait ses forces, et qu'il essayait en secret son génie pour régner[3]. Sa résolution prise une fois, il la maintint jusqu'au dernier moment de sa vie. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout par eux à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il

1. On a souvent accusé Mazarin d'avoir négligé, dans son intérêt égoïste, l'éducation de Louis XIV, et on a accordé trop de confiance aux plaintes, assurément exagérées, de Laporte, valet de chambre congédié, ou de Saint-Simon, qui a tout dénigré. Sans doute le jeune roi fut assez mal instruit par sa mère, par son gouverneur Villeroi, et même par son précepteur Péréfixe; mais rien ne prouve que Mazarin ait voulu prolonger l'enfance de Louis, comme Voltaire le répète. Au contraire, il s'adressa de bonne heure à sa raison, pour lui inspirer l'intelligence et le goût des grandes affaires; il l'obligea à siéger fréquemment au conseil ; dans des lettres nombreuses, il multipliait les exhortations et même les reproches ; dans de longs entretiens, surtout vers la fin de sa vie, « il s'efforçait de lui apprendre son grand métier de roi. » (Madame de Motteville.) Mazarin l'avait deviné; il disait au maréchal Grammont : « Ah ! monsieur le maréchal, vous ne le connaissez pas ; il y a en lui l'étoffe de quoi faire quatre rois et un honnête homme. » Et au maréchal de Villeroi : « Avez-vous pris garde, comme le roi écoute en maître et parle en père? Il se mettra en chemin un peu tard, mais il ira plus loin qu'un autre. » (*Mémoires* de Choisy.) Dans une lettre du 2 juillet 1659, Mazarin écrit au roi : Si vous arrivez à prendre plaisir aux affaires, je vous déclare, sans flatterie, que vous ferez plus de progrès en un mois qu'un autre en six. Le bon Dieu vous a donné libéralement tout ce qui vous est nécessaire pour être un des plus grands princes du monde, et vous ne pourriez avec justice vous plaindre que de vous-même, si vous ne le deveniez. »

2. Le lendemain de la mort de Mazarin, il réunit le conseil au Louvre, et dit à ses ministres : « Je serai à l'avenir mon premier ministre. Vous m'aiderez de vos conseils, quand je vous les demanderai. Je vous prie et vous ordonne, Monsieur le chancelier, de ne rien sceller en commandement que par mes ordres; et vous, mes secrétaires d'Etat, et vous, Monsieur le surintendant des finances, je vous ordonne de ne rien signer sans mon commandement. » Lorsque l'archevêque de Rouen, président de l'assemblée du clergé, lui demanda à qui il devait s'adresser à l'avenir : « A moi, Monsieur l'archevêque. »

3. Louis XIV a écrit dans ses *Mémoires :* Je ne laissais pas de m'exercer et de m'éprouver en secret et sans confident, raisonnant seul et en moi-même sur tous les événements qui se présentaient, plein d'espérance et plein de joie, quand je découvrais quelquefois que mes premières pensées étaient les mêmes où s'arrêtaient à la fin les gens habiles et consommés. »

fallait pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser[1].

Mme de Motteville nous apprend que la réputation de Charles II, roi d'Angleterre, qui passait alors pour gouverner par lui-même, inspira de l'émulation à Louis XIV. Si cela est, il surpassa beaucoup son rival, et il mérita toute sa vie ce qu'on avait dit d'abord de Charles[2].

Il commença par mettre de l'ordre dans les finances dérangées par un long brigandage. La discipline fut rétablie dans les troupes, comme l'ordre dans les finances. La magnificence et la décence embellirent sa cour. Les plaisirs même eurent de l'éclat et de la grandeur. Tous les arts furent encouragés, et tous employés à la gloire du roi et de la France.

Ce n'est pas ici le lieu de le représenter dans sa vie privée, ni dans l'intérieur de son gouvernement; c'est ce que nous ferons à part[3]. Il suffit de dire que ses peuples, qui depuis la mort de Henri le Grand n'avaient point vu de véritable roi, et qui détestaient l'empire d'un premier ministre, furent remplis d'admiration et d'espérance, quand ils virent Louis XIV faire à vingt-deux ans ce que Henri avait fait à cinquante. Si Henri IV avait eu un premier ministre[4], il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puissantes. Si Louis XIII n'en avait pas eu, ce prince, dont un corps faible et malade énervait l'âme, eût succombé sous le poids. Louis XIV pouvait sans péril avoir ou n'avoir pas de premier ministre. Il ne

1. Louis avait pris la résolution de ne point avoir de premier ministre, « rien n'étant plus indigne que de voir d'un côté toute la fonction, de l'autre le seul titre de roi. » « Dès l'enfance même, écrit Louis XIV, le seul nom des rois fainéants et des maires du palais me faisait peine, quand on le prononçait en ma présence... J'étais surtout résolu à ne pas laisser faire par un autre la fonction de roi pendant que j'en aurais le titre; mais, au contraire, je voulus partager l'exécution de mes ordres entre plusieurs personnes, afin d'en réunir toute l'autorité en la mienne seule... Dès lors je m'imposai pour loi de travailler régulièrement deux fois par jour, et deux ou trois heures chaque fois, avec diverses personnes, sans compter les heures que je passais seul en particulier, ni le temps que je pourrais donner aux affaires particulières, s'il en survenait. » — Ces *Mémoires*, écrits ou dictés par Louis XIV pour l'instruction du Dauphin, ont été connus de Voltaire, comme nous le verrons plus loin; il n'en reste malheureusement qu'une partie; ils ont été publiés, dans les œuvres de Louis XIV en 1806 (6 vol. in-8°); une seconde édition, plus fidèle, a été donnée par M. C. Dreyss, en 1859 (2 vol. in-8°). Il est probable que Louis dictait ou rédigeait des sommaires contenant sa pensée. Un magistrat, M. de Périgny et l'académicien Pellisson, donnaient un certain tour à ces phrases, et le roi revoyait et corrigeait le tout.

2. Cette assertion de Madame de Motteville semble démentie par tout ce que l'on connaît de Louis XIV.

3. Plus loin, aux chapitres XXV-XXX.

4. En effet, Sully fut l'ami, le sage conseiller de Henri IV, l'homme le plus important du ministère; mais il n'eut jamais ni la qualité, ni l'autorité de premier ministre; Henri IV gouvernait par lui-même.

restait pas la moindre trace des anciennes factions; il n'y avait plus en France qu'un maître et des sujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute sorte de gloire, et qu'il voulait être aussi considéré au dehors qu'absolu au dedans.

Les anciens rois [1] de l'Europe prétendent [2] entre eux une entière égalité, ce qui est très-naturel : mais les rois de France ont toujours réclamé la préséance que mérite l'antiquité de leur race et de leur royaume [3]; et s'ils ont cédé aux Empereurs, c'est parce que les hommes ne sont presque jamais assez hardis pour renverser un long usage. Le chef de la république d'Allemagne, prince électif et peu puissant par lui-même, a le pas sans contredit sur tous les souverains, à cause de ce titre de César et d'héritier de Charlemagne. Sa chancellerie allemande ne traitait pas même les autres rois de majesté. Les rois de France pouvaient disputer la préséance aux Empereurs [4], puisque la France avait fondé le véritable Empire d'Occident [5], dont le nom seul subsiste en Allemagne. Ils avaient pour eux non-seulement la supériorité d'une couronne héréditaire sur une dignité élective, mais l'avantage d'être issus, par une suite non interrompue, de souverains qui régnaient sur une grande monarchie plusieurs siècles avant que, dans le monde entier, aucune des maisons qui possèdent aujourd'hui des couronnes fût parvenue à quelque élévation. Ils voulaient au moins précéder les autres puissances de l'Europe. On alléguait en leur faveur le nom de *très-chrétien*. Les rois d'Espagne opposaient le titre de *catholique*; et depuis que Charles-Quint avait eu un roi de France prisonnier à Ma-

1. Les anciens rois. — Les rois des anciennes monarchies.

2. Maintenant *prétendre* se construit plus ordinairement avec un infinitif ou avec la préposition *à*. Au XVIIe siècle, on écrivait comme Voltaire :

Sans prétendre une plus haute gloire.
(RACINE, *Mithr.*, act. I, sc. I.)
L'estime où je vous tiens ne doit point [vous surprendre,
Et de tout l'univers vous la pouvez [prétendre.
(MOLIÈRE, *le Misanthr.*, act. I, sc. II.)

3. En effet, aucun royaume en Europe ne date, comme le royaume de France, du Ve siècle, et la race capétienne était la plus ancienne de toutes les familles régnantes. « La maison de France, dit Bossuet (*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*), est la plus grande sans comparaison de tout l'univers, et à qui les plus puissantes maisons peuvent bien céder sans envie, puisqu'elles tâchent de tirer leur gloire de cette source. »

4. « N'est-il pas vrai, ma cousine, disait un jour Louis XIV à Mademoiselle, que ceux de la maison d'Autriche n'étaient que comtes d'Hapsbourg, quand nous étions rois de France? Puis il ajouta : Si nous étions à nous disputer, le roi d'Espagne et moi, je le ferais bien céder. Que je serais aise s'il voulait se battre avec moi, pour terminer la guerre, tête à tête! Il n'aurait garde de le faire; de cette race ils ne se battent jamais. » (*Mémoires* de Mademoiselle de Montpensier.)

5. Avec Charlemagne; mais dans la décadence et le démembrement de l'empire carlovingien, les rois d'Allemagne, devenus rois d'Italie depuis Othon le Grand, firent revivre pour eux ce titre d'empereur romain, et conservèrent sur les rois, au moyen âge, une supériorité honorifique.

drid, la fierté espagnole était bien loin de céder ce rang. Les Anglais et les Suédois, qui n'allèguent aujourd'hui aucun de ces surnoms, reconnaissent le moins qu'ils peuvent cette supériorité.

C'était à Rome que ces prétentions étaient autrefois débattues. La France y avait eu toujours la supériorité quand elle était plus puissante que l'Espagne ; mais, depuis le règne de Charles-Quint, l'Espagne n'avait négligé aucune occasion de se donner l'égalité [1]. La dispute restait indécise; un pas de plus ou de moins dans une procession, un fauteuil placé près d'un autel, ou vis-à-vis la chaire d'un prédicateur, étaient des triomphes, et établissaient des titres pour cette prééminence.

(1661). Il arriva qu'à l'entrée d'un ambassadeur de Suède à Londres, le comte d'Estrades, ambassadeur de France, et le baron de Vatteville, ambassadeur d'Espagne, se disputèrent le pas. L'Espagnol, avec plus d'argent et une plus nombreuse suite, avait gagné la population anglaise : il fait d'abord tuer les chevaux des carrosses français; et bientôt les gens du comte d'Estrades, blessés et dispersés, laissèrent les Espagnols marcher l'épée nue comme en triomphe.

Louis XIV, informé de cette insulte, rappela l'ambassadeur qu'il avait à Madrid, fit sortir de France celui d'Espagne, rompit les conférences qui se tenaient encore en Flandre au sujet des limites et fit dire au roi Philippe IV, son beau-père, que s'il ne reconnaissait la supériorité de la couronne de France et ne réparait cet affront par une satisfaction solennelle, la guerre allait recommencer. Philippe IV ne voulut pas replonger son royaume dans une guerre nouvelle pour la préséance d'un ambassadeur : il envoya le comte de Fuentes déclarer au roi, à Fontainebleau, en présence de tous les ministres étrangers qui étaient en France (26 mars 1662), « que les ministres espagnols ne concourraient plus dorénavant avec ceux de France. » Ce n'en était pas assez pour reconnaître nettement la prééminence du roi; mais c'en était assez pour un aveu authentique de la faiblesse espagnole [2]. Cette cour, encore fière, murmura longtemps de son humilia-

1. L'Espagne prétendait à l'égalité ; au traité des Pyrénées, on l'avait observée ; dans d'autres occasions, les ambassadeurs des deux puissances évitaient de se trouver aux cérémonies. Louis déclara qu'il ne voulait pas accepter ce moyen de résoudre la difficulté, et il ordonna au comte d'Estrades de passer de vive force devant le baron de Vatteville; mais celui-ci prit ses précautions.

2. C'était bien suffisant. Le roi dit alors aux ambassadeurs réunis : « Au moins, Messieurs, vous êtes témoins que le roi d'Espagne déclare qu'il me cède le pas et le premier rang par tout le monde « Le marquis ne répondit rien, et une médaille fut frappée à cette occasion. (*Mémoires* de Montglat).

tion. Depuis, plusieurs ministres espagnols ont renouvelé leurs anciennes prétentions : ils ont obtenu l'égalité à Nimègue ; mais Louis XIV acquit alors par sa fermeté une supériorité réelle dans l'Europe, en faisant voir combien il était à craindre.

En soutenant sa dignité, il n'oubliait pas d'augmenter son pouvoir (27 octobre 1662). Ses finances, bien administrées par Colbert, le mirent en état d'acheter Dunkerque et Mardick du roi d'Angleterre, pour cinq millions de livres, à vingt-six livres dix sous le marc [1]. Charles II, prodigue et pauvre, eut la honte de vendre le prix du sang des Anglais. Son chancelier Hyde, accusé d'avoir ou conseillé ou souffert cette faiblesse, fut banni depuis par le parlement d'Angleterre, qui punit souvent les fautes des favoris, et qui quelquefois même juge ses rois [2].

(1663) Louis fit travailler trente mille hommes à fortifier Dunkerque du côté de la terre et de la mer. On creusa entre la ville et la citadelle un bassin capable de contenir trente vaisseaux de guerre, de sorte qu'à peine les Anglais eurent vendu cette ville, qu'elle devint l'objet de leur terreur.

(30 auguste 1663) Quelque temps après le roi força le duc de Lorraine à lui donner la forte ville de Marsal. Ce malheureux Charles IV, guerrier assez illustre, mais prince faible, inconstant et imprudent, venait de faire un traité par lequel il donnait la Lorraine à la France après sa mort, à condition que le roi lui permettrait de lever un million sur l'État qu'il abandonnait, et que les princes du sang de Lorraine seraient réputés princes du sang de France [3]. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne servit qu'à produire de nouvelles inconstances dans le

1. Le lord-maire de Londres et les aldermen, informés de la négociation, offrirent à Charles tout ce qu'il voudrait pour conserver Dunkerque. Charles II n'osa rompre avec Louis, en retirant sa parole. Dès lors il devait se laisser pensionner par la France, et cette conduite honteuse commença à lui aliéner les esprits en Angleterre.

2. Edouard Hyde, comte de Clarendon, né en 1608, mort à Rouen en 1674, avait été le principal conseiller de Charles II avant la restauration, et son premier ministre après son rétablissement. Son administration honnête, mais maladroite, lui attira la haine de tous les partis; son austérité déplut au roi; il fut plus tard banni, vécut et mourut en France ; il est célèbre par sa belle *Histoire de la rébellion et de la guerre civile en Angleterre.*

3. Par le traité du 6 février 1662, Charles cédait au roi ses duchés, moyennant 700,000 livres de rentes viagères; 300,000 livres de rentes réversibles sur qui bon lui semblerait ; l'extinction de ses dettes et les droits de princes du sang pour les princes de sa maison. Les ducs et pairs réclamèrent contre cette dernière condition ; le frère et neveu de Charles refusèrent leur ratification ; le duc lui-même voulut défaire son œuvre. Alors le roi fit occuper Marsal, et ajourna la réunion de la Lorraine, en se contentant de la tenir dans la sujétion (31 août 1663). Après ce traité, on frappa une médaille, où l'on voyait un vieillard renversé par un jeune athlète; au-dessous, *Marsalium captum*, et à l'entour, *Protei artes delusæ.*

duc de Lorraine, trop heureux ensuite de donner Marsal, et de se remettre à la clémence du roi.

Louis augmentait ses États même pendant la paix, et se tenait toujours prêt pour la guerre, faisant fortifier ses frontières, tenant ses troupes dans la discipline, augmentant leur nombre, faisant des revues fréquentes.

Les Turcs étaient alors très-redoutables en Europe ; ils attaquaient à la fois l'empereur d'Allemagne et les Vénitiens. La politique des rois de France a toujours été, depuis François Ier, d'être alliés des empereurs turcs, non-seulement pour les avantages du commerce, mais pour empêcher la maison d'Autriche de trop prévaloir. Cependant un roi chrétien ne pouvait refuser du secours à l'Empereur, trop en danger ; et l'intérêt de la France était bien que les Turcs inquiétassent la Hongrie, mais non pas qu'ils l'envahissent : enfin ses traités avec l'Empire lui faisaient un devoir de cette démarche honorable[1]. Il envoya donc six mille hommes en Hongrie, sous les ordres du comte de Coligni[2], seul reste de la maison de ce Coligni, autrefois si célèbre dans nos guerres civiles, et qui mérite peut-être une aussi grande renommée que cet amiral, par son courage et sa vertu. L'amitié l'avait attaché au grand Condé, et toutes les offres du cardinal Mazarin n'avaient jamais pu l'engager à manquer à son ami. Il mena avec lui l'élite de la noblesse de France, et entre autres le jeune La Feuillade[3], homme entreprenant et avide de gloire et de fortune (1664). Ces Français allèrent servir en Hongrie sous le général Montecuculli[4], qui tenait alors tête au grand vizir Kiuperli ou Kouprogli[5], et qui depuis, en servant contre la France, balança la réputation de Turenne. Il y eut un grand

1. Louis offrit, comme protecteur de la ligue du Rhin, 60,000 auxiliaires, moitié Français, moitié Allemands. Léopold refusa : « Le roi de France, dit-il, serait plus maître dans l'empire que moi-même. » Il demanda vainement de l'argent, et se résigna à accepter 6,000 Français.

2. Jean de Coligni, né en 1617, mort en 1686, fut le compagnon fidèle de Condé pendant la Fronde ; prisonnier après la bataille des Dunes, il refusa d'abandonner son ami dans le malheur, et repoussa les offres de Mazarin. Plus tard, retiré dans son château de la Mothe-Saint-Jean, il écrivit un abrégé de sa vie sur les marges d'un missel en vélin ; il paraît qu'il s'était brouillé avec Condé, car il l'accusa d'avoir voulu détrôner Louis XIV, et accompagna toujours son nom d'une épithète injurieuse.

3. François d'Aubusson, comte, puis duc de la Feuillade, né vers 1625, s'était distingué par sa valeur depuis le commencement des guerres de la Fronde ; nommé lieutenant général à son retour de Hongrie, il devint maréchal de France en 1675. Il est surtout connu par son admiration pour Louis XIV, en l'honneur de qui il fit construire la place des Victoires et le monument qui l'ornait. On dit qu'à son lit de mort, en 1691, il prononça ces mots : « Que n'ai-je fait autant pour Dieu que j'ai fait pour le roi ! »

4. Montecuculli (Raymond de), ou plutôt Montecuculli, né dans le Modénais en 1608, mourut en 1681.

5. Achmet-Kiouprougli était le deuxiè-

combat à Saint-Gothard[1], au bord du Raab, entre les Turcs et l'armée de l'Empereur. Les Français y firent des prodiges de valeur ; les Allemands mêmes, qui ne les aimaient point, furent obligés de leur rendre justice; mais ce n'est pas la rendre aux Allemands, de dire, comme on a fait dans tant de livres, que les Français eurent seuls l'honneur de la victoire[2].

Le roi, en mettant sa grandeur à secourir ouvertement l'Empereur et à donner de l'éclat aux armes françaises, mettait sa politique à soutenir secrètement le Portugal contre l'Espagne. Le cardinal Mazarin avait abandonné formellement les Portugais par le traité des Pyrénées ; mais l'Espagnol avait fait plusieurs petites infractions tacites à la paix. Le Français en fit une hardie et décisive : le maréchal de Schomber[3], étranger et huguenot, passa en Portugal avec quatre mille soldats français, qu'il payait de l'argent de Louis XIV, et qu'il feignait de soudoyer au nom du roi de Portugal. Ces quatre mille soldats français joints aux troupes portugaises, remportèrent à Villa-Viciosa (17 juin 1665), une victoire complète, qui affermit le trône dans la maison de Bragance. Ainsi, Louis XIV passait déjà pour un prince guerrier et politique, et l'Europe le redoutait même avant qu'il eût encore fait la guerre.

Ce fut par cette politique qu'il évita, malgré ses promesses, de joindre le peu de vaisseaux qu'il avait alors aux flottes hollandaises. Il s'était allié avec la Hollande en 1662[4]. Cette république, environ vers ce temps-là, recommença la guerre contre l'Angleterre, au sujet du vain et bizarre honneur du pavillon, et des intérêts réels de son commerce dans les Indes. Louis voyait avec plaisir ces deux puissances maritimes mettre en mer tous les ans, l'une contre l'autre, des flottes de plus de cent vaisseaux, et se détruire mutuellement par les batailles les plus opiniâtres

me grand-vizir de cette illustre famille; vaincu à Saint-Gothard par les impériaux, il prit Candie, en 1669, après un siége qui durait depuis vingt-quatre ans; il mourut en 1675.

1. Saint-Gothard, sur le Raab, dans la Hongrie occidentale, près des frontières de Styrie.

2. La bataille semblait perdue, lorsque les Français s'ébranlèrent. En voyant ces jeunes gentilshommes avec leurs habits couverts de rubans, leurs perruques blondes, le vizir demanda, dit-on, quelles étaient ces jeunes filles. Les Français enfoncèrent au premier choc les janissaires (1er août 1664). Une trêve de vingt ans fut signée le 10 août.

3. Il y avait eu déjà en France deux maréchaux de ce nom ; cette famille s'éteignit en 1656. Ce dernier Schomberg ou Schœnberg, originaire de l'électorat de Trèves, n'était pas parent des premiers ; il ne devint maréchal de France qu'en 1675.

4. Le traité du 27 avril 1662 était un traité de commerce et d'alliance défensive ; les deux parties se garantissaient leurs droits et possessions sur terre et sur mer, et spécialement le droit de pêche.

qui se soient jamais données, dont tout le fruit était l'affaiblissement des deux partis. Il s'en donna une qui dura trois jours entiers (11, 12 et 13 juin 1666)[1]. Ce fut dans ces combats que le Hollandais Ruyter acquit la réputation du plus grand homme de mer qu'on eût vu encore. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaisseaux d'Angleterre jusque dans ses ports, à quatre lieues de Londres[2]. Il fit triompher la Hollande sur les mers, dont les Anglais avaient toujours eu l'empire, et où Louis XIV n'était rien encore[3].

La domination de l'Océan était partagée, depuis quelque temps, entre ces deux nations. L'art de construire les vaisseaux, et de s'en servir pour le commerce et pour la guerre, n'était bien connu que d'elles. La France, sous le ministère de Richelieu, se croyait puissante sur mer, parce que d'environ soixante vaisseaux ronds[4] que l'on comptait dans ses ports, elle pouvait en mettre en mer environ trente, dont un seul portait soixante et dix canons. Sous Mazarin, on acheta des Hollandais le peu de vaisseaux que l'on avait. On manquait de matelots, d'officiers, de manufactures pour la construction et pour l'équipement. Le roi entreprit de réparer les ruines de la marine, et de donner à la France tout ce qui lui manquait, avec une diligence incroyable : mais, en 1664 et 1665, tandis que les Anglais et les

1. C'est en 1665 que la guerre commence; les Hollandais réclament l'assistance de Louis XIV : il tergiverse, il attend; Charles II lui offre de le seconder dans ses projets sur les Pays-Bas. Louis essaye vainement d'obtenir des Hollandais un nouveau traité d'alliance contre l'Espagne, et la ville de Maëstricht comme garantie. Pendant ce temps, les deux marines rivales se livrent de furieux combats ; les Anglais sont victorieux (juin 1665) sur les côtes de Suffolk, et frappent une médaille avec ces mots : *Quatuor maria vindico.* Louis déclare la guerre à l'Angleterre, mais avec des ménagements le 26 janvier 1666. La flotte de Ruyter et celle de Monk se livrent une terrible bataille de quatre jours (11-14 juin 1666) entre Dunkerque et Nord-Foreland : les Anglais perdent vingt-cinq grands bâtiments ; mais ils repoussent à leur tour Ruyter, le 4 août.

2. Ruyter (Michel-Adrien), né à Flessingue en 1607, matelot, contre-maître, pilote, capitaine de vaisseau, etc., fut le plus illustre amiral de la Hollande; il entra dans la Tamise, força la chaîne qui fermait la Medway, prit Sheerness, brûla les vaisseaux qui étaient dans le fleuve, et s'avança jusqu'à Upnore.

3. Les Anglais affectaient toujours avec arrogance la suprématie maritime, et voulaient obliger les pavillons étrangers à s'abaisser devant le leur. C'est à cette occasion que Louis XIV écrivit à son ambassadeur de Londres : « Le roi, mon frère, ni ceux dont il prend conseil, ne me connaissent pas encore bien, quand ils prennent avec moi des voies de hauteur et d'une certaine fermeté qui sent la menace..... Je prétends mettre bientôt mes forces de mer en tel état, que les Anglais tiendront à grâce que je veuille bien alors entendre à des tempéraments touchant un droit qui m'est dû plus légitimement qu'à eux. Le roi d'Angleterre et son chancelier peuvent bien voir à peu près quelles sont mes forces, mais ils ne voient pas mon cœur... Je saurai bien soutenir mon droit, quoi qu'il en puisse arriver. » Et les Anglais abandonnèrent leurs prétentions.

4. Les vaisseaux ronds avaient une poupe très-arrondie ; c'était la forme des bâtiments de guerre de cette époque.

Hollandais couvraient l'Océan de près de trois cents gros vaisseaux de guerre, il n'en avait encore que quinze ou seize du dernier rang, que le duc de Beaufort occupait contre les pirates de Barbarie[1]; et lorsque les États-Généraux pressèrent Louis XIV de joindre sa flotte à la leur, il ne se trouva dans le port de Brest qu'un seul brûlot, qu'on eut honte de faire partir, et qu'il fallut pourtant leur envoyer sur leurs instances réitérées. Ce fut une honte que Louis XIV s'empressa bien vite d'effacer[2].

(1665) Il donna aux États un secours de ses forces de terre plus essentiel et plus honorable. Il leur envoya six mille Français pour les défendre contre l'évêque de Munster, Christophe-Bernard Van-Galen[3], prélat guerrier et ennemi implacable, soudoyé par l'Angleterre pour désoler la Hollande ; mais il leur fit payer chèrement ce secours, et les traita comme un homme puissant qui vend sa protection à des marchands opulents. Colbert mit sur leur compte non-seulement la solde de ses troupes, mais jusqu'aux frais d'une ambassade envoyée en Angleterre pour conclure leur paix[4] avec Charles II. Jamais secours ne fut donné de si mauvaise grâce, ni reçu avec moins de reconnaissance.

Le roi, ayant ainsi aguerri ses troupes et formé de nouveaux officiers en Hongrie, en Hollande, en Portugal, respecté et vengé dans Rome, ne voyait pas un seul potentat qu'il dût craindre. L'Angleterre ravagée par la peste, Londres réduite en cendres par un incendie attribué injustement aux catholiques[5] ; la prodigalité et l'indigence continuelle de Charles II aussi dangereuse

1. Beaufort, amiral de France, depuis la fin de la Fronde, débarqua 6,000 hommes devant Gigeri, sur la côte d'Afrique, et s'en empara (22 juillet 1664) : mais on fut forcé d'abandonner cette place (30 septembre). Deux flottilles algériennes furent écrasées en 1665 ; Tunis s'humilia (25 novembre); puis Alger (17 mai 1666).

2. Ceci n'est pas exact ; la correspondance de Louis XIV prouve : 1° qu'il avait dans la Méditerranée 35 vaisseaux et 15 brûlots qui devaient rallier 12 vaisseaux et 5 brûlots dans l'Océan ; 2° que Beaufort reçut l'ordre de s'unir à l'escadre hollandaise; 3° qu'il arriva à Dieppe avec 40 voiles, en passant devant la flotte anglaise ; 4° qu'il lui fut enjoint d'aller vers la Hollande ou de retourner à Brest, selon la contenance des ennemis. Il regagna ce port, après un vif engagement entre son arrière-garde et une escadre anglaise ; un vaisseau français de 54 canons fut pris après une belle résistance (octobre 1666); dans les Antilles, dans l'Amérique du Nord, la lutte était devenue générale. Cependant il est vrai de dire que Louis XIV ne voulait pas engager ses flottes, encore peu considérables, et plus tard il put se vanter auprès de Charles II de son inaction calculée.

3. Voir ce qu'en dit Voltaire au chapitre X.

4. La paix fut signée à Bréda, le 31 juillet 1667, lorsque la guerre de Louis XIV en Flandre était déjà commencée.

5. « Une peste, dit Macaulay, dépassant en horreur toutes les calamités qui, depuis trois siècles, avaient visité notre île, enleva dans l'espace de dix mois plus de cent mille âmes ; puis un incendie, tel qu'on n'en avait pas vu en Europe, depuis l'incendie de Rome, sous Néron, fit une ruine de la cité entière, depuis la Tour jusqu'au Temple, et depuis la Tamise jusqu'aux alentours de Smithfield. »

pour ses affaires que la contagion et l'incendie, mettaient la France en sûreté du côté des Anglais. L'Empereur réparait à peine l'épuisement d'une guerre contre les Turcs. Le roi d'Espagne, Philippe IV, mourant, et sa monarchie aussi faible que lui, laissaient Louis XIV le seul puissant et le seul redoutable. Il était jeune, riche, bien servi, obéi aveuglément, et marquait l'impatience de se signaler et d'être conquérant.

CHAPITRE VIII

CONQUÊTE DE LA FLANDRE.

L'occasion se présenta bientôt à un roi qui la cherchait. Philippe IV, son beau-père, mourut (1665) : il avait eu de sa première femme, sœur de Louis XIII, cette princesse Marie-Thérèse [1], mariée à son cousin Louis XIV; mariage par lequel la monarchie espagnole est enfin tombée dans la maison de Bourbon si longtemps son ennemie. De son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche était né Charles II, enfant faible et malsain [2], héritier de sa couronne, et seul reste de trois enfants mâles, dont deux étaient morts en bas âge. Louis XIV prétendit que la Flandre, le Brabant et la Franche-Comté, provinces du royaume d'Espagne, devaient, selon la jurisprudence de ces provinces, revenir à sa femme malgré sa renonciation [3]. Si les causes des rois pouvaient se juger par les lois des nations à un tribunal désintéressé, l'affaire eût été un peu douteuse.

1. Cette Marie-Thérèse, dont il a été parlé plus haut, était fille d'Isabelle ou Elisabeth de France. Son père, Philippe IV, mourut le 17 septembre 1665.

2. « En Espagne, dit M. Mignet, à mesure que l'action diminue pour la royauté, les facultés royales s'amoindrissent. Charles-Quint avait été général et roi, Philippe II n'avait été que roi; Philippe III et Philippe IV avaient à peine été rois; Charles II ne fut pas même homme. Sorti infirme d'un sang appauvri et d'une race dégénérée, ne pouvant point se passer du sein de sa nourrice, ni marcher ni parler avant l'âge de cinq ans, il ne sut pas régner; la dynastie passa avec lui de l'incapacité à l'impuissance. » Charles II, né le 6 novembre 1661, était encore, à cinq ou six ans, porté dans les bras de sa gouvernante, ou soutenu par un ruban; il n'avait pas même le crâne bien fermé au-dessus du front.

3. Le droit coutumier du Brabant, suivi par Namur, l'Artois, le Limbourg, la Gueldre et le Cambrésis, décidait que lorsqu'un mari ou une femme venait à mourir, les fiefs qui appartenaient aux deux étaient *dévolus* en nue propriété aux enfants, de sorte que, si le survivant se remariait, ses enfants du second lit n'avaient aucun droit à revendiquer. Tel était le *droit de dévolution* qu'invoquait Louis XIV; il réclamait encore le Hainaut, le tiers de la Franche-Comté et le quart du Luxembourg.

Louis fit examiner ses droits par son conseil et par des théologiens, qui les jugèrent incontestables; mais le conseil et le confesseur [1] de la veuve de Philippe IV les trouvaient bien mauvais. Elle avait pour elle une puissante raison, la loi expresse de Charles-Quint [2] ; mais les lois de Charles-Quint n'étaient guère suivies par la cour de France.

Un des prétextes que prenait le conseil du roi était que les cinq cent mille écus donnés en dot à sa femme n'avaient point été payés [3] ; mais on oubliait que la dot de la fille de Henri IV ne l'avait pas été davantage. La France et l'Espagne combattirent d'abord par des écrits [4], où l'on étala des calculs de banquier et des raisons d'avocat : mais la seule raison d'État était écoutée [5]. Cette raison d'État fut bien extraordinaire. Louis XIV allait attaquer un enfant dont il devait être naturellement le protecteur, puisqu'il avait épousé la sœur de cet enfant. Comment pouvait-il croire que l'empereur Léopold, regardé comme le chef de la maison d'Autriche, le laisserait opprimer cette maison et s'agrandir dans la Flandre? Qui croirait que l'Empereur et le roi de France eussent déjà partagé en idée les dépouilles du jeune Charles d'Autriche, roi d'Espagne? On trouve quelques traces de cette triste vérité dans les Mémoires du marquis de Torcy [6] ; mais elles sont peu démêlées [7]. Le temps a enfin dévoilé ce mystère.

Tous les frères de Charles II, roi d'Espagne, étaient morts.

1. Nithard ou Neidharh, jésuite allemand, ancien précepteur de l'empereur Léopold, puis confesseur de la reine d'Espagne.

2. Charles-Quint avait déclaré, en 1549, les Pays-Bas réunis à la monarchie et soumis aux lois de l'Espagne; aussi les Espagnols ne songeaient plus à ce vieux droit de dévolution, qui n'avait pas été appliqué à la succession du Brabant depuis le XIII[e] siècle.

3. Le vieux secrétaire d'Etat, Coloma, écrivait en 1659 : « Il faudra que tous les Espagnols, tant que nous sommes, nous engagions tout notre bien, et nous mettions tous en prison, s'il est nécessaire, pour ne pas manquer un seul instant à payer les 500,000 écus d'or, un jour avant l'échéance de chaque terme. » Le ministère espagnol ne parut pas y songer; de Lionne réclama, puis cessa d'insister. Le roi écrivait à l'archevêque d'Embrun, le 13 novembre 1661 : « Quant au payement de la dot de la reine, si on n'y a pas pourvu sur vos instances, vous n'avez qu'à en laisser présentement la poursuite. »

4. On publia, entre autres, le livre intitulé : *Traité des droits de la Reine très-chrétienne sur divers Etats de la monarchie espagnole.* Le baron de Lisola le réfuta dans le *Bouclier d'Etat et de justice*, dont on défendit l'introduction en France.

5. La raison d'Etat, l'intérêt national entraînaient le gouvernement à cette conquête, si souvent convoitée, presque indispensable à la France, qui avait atteint ses limites de l'est et du sud, et tournait ses vues vers le nord, pour y reculer ses frontières trop rapprochées de la capitale et trop imparfaites. C'était toujours la politique de Richelieu et de Mazarin.

6. Tome I, page 16, édition supposée de la Haye. (Note de Voltaire.)

7. Peu démêlées. — Peu expliquées, encore environnées de mystère et d'obscurité.

Charles était d'une complexion faible et malsaine. Louis XIV et Léopold firent, dans son enfance, à peu près le même traité de partage qu'ils entamèrent depuis à sa mort[1]. Par ce traité, qui est actuellement dans le dépôt du Louvre[2], Léopold devait laisser Louis XIV se mettre déjà en possession de la Flandre, à condition qu'à la mort de Charles l'Espagne passerait sous la domination de l'Empereur. Il n'est pas dit s'il en coûta de l'argent pour cette étrange négociation. D'ordinaire ce principal article de tant de traités demeure secret[3].

Léopold n'eut pas sitôt signé l'acte qu'il s'en repentit : il exigea au moins qu'aucune cour n'en eût connaissance, qu'on n'en fît point une double copie selon l'usage, et que le seul instrument qui devait subsister fût enfermé dans une cassette de métal, dont l'Empereur aurait une clef et le roi de France l'autre. Cette cassette dut être déposée entre les mains du grand-duc de Florence. L'Empereur la remit pour cet effet entre les mains de l'ambassadeur de France à Vienne, et le roi envoya seize de ses gardes du corps aux portes de Vienne pour accompagner le courrier, de peur que l'Empereur ne changeât d'avis et ne fît enlever la cassette sur la route. Elle fut portée à Versailles et non à Florence ; ce qui laisse soupçonner que Léopold avait reçu de l'argent, puisqu'il n'osa se plaindre.

Voilà comment l'Empereur laissa dépouiller le roi d'Espagne.

Le roi, comptant encore plus sur ses forces que sur ses raisons, marcha en Flandre à des conquêtes assurées[4]. (1167) Il était à la tête de trente-cinq mille hommes; un autre corps de huit mille fut envoyé vers Dunkerque, un de quatre mille vers

1. Louis XIV et Léopold n'entamèrent pas un traité de partage à la mort de Charles II, comme Voltaire le montrera plus loin avec clarté.

2. Ce traité secret fut signé à Vienne par le chevalier de Grémonville, l'un des élèves les plus habiles de Lionne, le 19 janvier 1668. Le roi devait avoir la Belgique, la Franche-Comté, la Navarre, Rosas en Catalogne, les présides d'Afriques, les Deux-Siciles et les Philippines; l'Empereur aura l'Espagne, le Milanais, la Sardaigne, les Canaries et toutes les Indes occidentales.

3. Léopold ne reçut pas d'argent, mais ses principaux ministres étaient gagnés par les dons de Louis XIV. D'ailleurs la France avait une foule d'alliés en Allemagne, et l'Empereur se sentait trop faible pour pouvoir résister seul à la puissance du roi.

4. Il faut se rappeler que l'Angleterre et la Hollande se livraient alors des combats furieux, ne pouvaient intervenir dans cette lutte, et avaient même besoin de Louis XIV; le Portugal venait de renouveler son alliance avec la France; les négociations de M. de Lionne, conduites avec une habileté merveilleuse, avaient partout réussi, et avaient enlevé à l'Espagne tous ses alliés en Europe. Cette politique n'avait pas toujours été très-loyale : « Il y a de certaines choses qui sont bonnes à faire et mauvaises à mettre par écrit, » lisons-nous dans les négociations avec les Hollandais. Lionne écrit à l'ambassadeur de Grémonville : « Le roi vous trouve le ministre de toute la terre le plus effronté (et en cela Sa Majesté vous donne la plus grande louange que vous puissiez désirer). »

Luxembourg. Turenne était sous lui le général de cette armée. Colbert avait multiplié les ressources de l'État pour fournir à ces dépenses[1]. Louvois, nouveau ministre de la guerre[2], avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la faiblesse du gouvernement avait jusqu'alors rendue impraticable, de faire subsister les armées par magasins : quelque siége que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ses armes, les secours en tout genre étaient prêts, les logements des troupes marqués, leurs marches réglées. La discipline, rendue plus sévère de jour en jour par l'austérité inflexible du ministre, enchaînait tous les officiers à leur devoir. La présence d'un jeune roi, l'idole de son armée, leur rendait la dureté de ce devoir aisée et chère. Le grade militaire commença dès lors à être un droit beaucoup au-dessus de la naissance. Les services et non les aïeux furent comptés, ce qui ne s'était guère vu encore : par là l'officier de la plus médiocre naissance fut encouragé, sans que ceux de la plus haute eussent à se plaindre[3]. L'infanterie, sur qui tombait tout le poids de la guerre, depuis l'inutilité reconnue des lances, partagea les récompenses dont la cavalerie était en possession. Les maximes nouvelles dans le gouvernement inspiraient un nouveau courage.

Le roi, entre un chef et un ministre également habiles, tous deux jaloux l'un de l'autre, et cependant ne l'en servant que mieux, suivi des meilleures troupes de l'Europe, enfin ligué de nouveau avec le Portugal[4] attaquait avec tous ses avantages une province mal défendue d'un royaume ruiné et déchiré. Il n'avait

1. Voir pour l'administration de Colbert, les chapitres XXIX et XXX.

2. Louvois, fils de Le Tellier, était ministre de la guerre depuis 1666, et apportait au service du roi toute l'ardeur de sa jeunesse et de son ambition, toute l'énergie de son esprit infatigable et brutal.

3. Voltaire, qui approuve ici l'*ordre du tableau,* semble le condamner au chapitre XVIII, lorsqu'il écrit : « Il savait que, quand les grades ne sont que la suite de l'ancienneté, l'émulation périt, et qu'un officier, pour être plus ancien, n'est pas toujours meilleur. » Il faut remarquer qu'un avancement plus rapide pouvait être la récompense d'un mérite supérieur ou d'une belle action; la critique n'est donc pas fondée, et l'on conçoit mieux l'irritation aristocratique du duc Saint-Simon, qui n'a pas de paroles assez amères pour attaquer cette mesure de Louvois : « Elle rabaissait les gens nés pour commander aux autres; elle les forçait de persévérer dans le service et d'être un vil peuple en toute égalité. » Non, cette réforme n'était pas favorable à l'aristocratie; mais n'était-elle pas juste, n'était-elle pas utile ?

4. Le 31 mars 1667, un traité fut conclu contre l'Espagne avec le Portugal, qui s'engageait à ne pas faire la paix avec les Espagnols; Louis XIV devait lui payer 1,800,000 livres par an, jusqu'à ce qu'il déclarât lui-même la guerre à l'Espagne.

affaire qu'à sa belle-mère [1], femme faible, dont l'administration méprisée et malheureuse laissait la monarchie espagnole sans défense [2]. Le roi de France avait tout ce qui manquait à l'Espagne [3].

L'art d'attaquer les places n'était pas encore perfectionné comme aujourd'hui, parce que celui de les bien fortifier et de les bien défendre était plus ignoré. Les frontières de la Flandre espagnole étaient presque sans fortifications et sans garnisons.

Louis n'eut qu'à se présenter devant elles [4]. (Juin 1667) Il entra dans Charleroi comme dans Paris; Ath, Tournai, furent prises en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, ne tinrent pas davantage [5]. Il descendit dans la tranchée devant Douai, qui se rendit le lendemain (6 juillet). Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, et qui avait une gar-

1. Marie-Anne n'était pas la mère de Marie-Thérèse, née d'un premier mariage.

2. M. Mignet, dans son *Introduction aux Négociations relatives à la succession d'Espagne*, après avoir montré la décadence de ce pays depuis Charles-Quint, ajoute : « Son état fut plus déplorable encore sous Charles II. Elle manqua de marine, d'armée, d'argent. Le pays qui avait envoyé plus de cent vaisseaux à Lépante contre les Turcs, et qui en avait réuni soixante-quinze en 1588 contre l'Angleterre, se vit réduit à en emprunter quelques-uns à des navigateurs génois pour son service du Nouveau Monde. Après avoir eu des armées formidables sur tout le continent, il ne pouvait plus entretenir un effectif de vingt mille hommes. Avec les mines du Nouveau Monde, il était obligé de recourir à des souscriptions pour se défendre ou pour subsister. Il n'avait plus de commerce; ses manufactures de Séville et de Ségovie étaient en grande partie tombées. Cent soixante mille étrangers s'y étaient emparés de toutes les affaires... L'agriculture était anéantie par la mainmorte des terres du clergé, par les majorats des biens de la noblesse, par les dévastations des troupeaux (*la mesta*) et par l'indolence nationale. La population, qui paraissait s'être élevée à vingt millions sous les Arabes, et qui depuis est montée à quatorze, était alors descendue à six. L'Espagne n'avait eu ni philosophes, ni savants, ni publicistes, et n'avait payé son contingent ni en grandes idées ni en grands hommes. La mort avait pénétré partout..., elle atteignit aussi la dynastie par l'impuissance. »

3. « Il faut, disait Jean de Witt, que le roi ait une modération extraordinaire et presque miraculeuse, s'il se dépouille de l'ambition qui est si naturelle à tous les princes, pour ne pas se servir des avantages qu'il a sur l'Espagne, puissance tellement affaiblie qu'elle ne se conserve que par sa faiblesse même. »

4. Le 1er mai 1667, Louis écrivait encore une lettre rassurante pour l'Espagne à son ambassadeur à Madrid; le 8, il signifia à la régente d'Espagne sa résolution de marcher en personne, à la fin du mois, pour se mettre en possession de ce qui lui appartenait dans les Pays-Bas, du chef de la reine, ou d'un équivalent. « Nous n'entendons pas, disait-il, que la paix soit rompue de notre part par notre entrée dans les Pays-Bas, quoique à main armée, puisque nous n'y marcherons que pour tâcher de nous mettre en possession de ce qui nous est usurpé. » Le gouverneur, Castel-Rodrigo, demanda vainement des secours à grands cris.

5. Louis entre à Charleroi, qui venait d'être fondée par les Espagnols, et ainsi nommée à cause de leur jeune roi, le 2 juin 1667; d'Aumont prend Bergues-Saint-Vinox, Armentières, Furnes; le roi entre à Tournai (25 juin), à Douai (6 juillet); Courtrai se rend le 16.

nison de six mille hommes, capitula (27 auguste) après neuf jours de siége. Les Espagnols n'avaient que huit mille hommes à opposer à l'armée victorieuse; encore l'arrière-garde de cette petite armée fut-elle taillée en pièces (31 auguste) par le marquis, depuis maréchal, de Créqui. Le reste se cacha sous Bruxelles et sous Mons, laissant le roi vaincre sans combattre.

Cette campagne, faite au milieu de la plus grande abondance, parmi des succès si faciles, parut le voyage d'une cour. La bonne chère, le luxe et les plaisirs s'introduisirent alors dans les armées, dans le temps même que la discipline s'affermissait. Les officiers faisaient le devoir militaire beaucoup plus exactement, mais avec des commodités plus recherchées. Le maréchal de Turenne n'avait eu longtemps que des assiettes de fer en campagne. Le marquis d'Humières fut le premier, au siége d'Arras[1], en 1658, qui se fit servir en vaisselle d'argent à la tranchée, et qui fit manger des ragoûts et des entremets. Mais dans cette campagne de 1667, où un jeune roi, aimant la magnificence, étalait celle de sa cour dans les fatigues de la guerre, tout le monde se piqua de somptuosité et de goût dans la bonne chère, dans les habits, dans les équipages. Ce luxe, la marque certaine de la richesse d'un grand État, et souvent la cause de la décadence d'un petit, était cependant encore très-peu de chose auprès de celui qu'on a vu depuis. Le roi, ses généraux et ses ministres allaient au rendez-vous de l'armée à cheval, au lieu qu'aujourd'hui il n'y a point de capitaine de cavalerie ni de secrétaire d'un officier général qui ne fasse ce voyage en chaise de poste avec des glaces et des ressorts, plus commodément et plus tranquillement qu'on ne faisait alors une visite dans Paris d'un quartier à un autre.

La délicatesse des officiers ne les empêchait point alors d'aller à la tranchée avec le pot[2] en tête et la cuirasse sur le dos. Le roi en donnait l'exemple : il alla ainsi à la tranchée devant Douai et devant Lille[3]. Cette conduite sage conserva plus d'un grand homme. Elle a été trop négligée depuis par des jeunes gens peu

1. Il y a ici une erreur; Arras appartenait à la France depuis 1640; les Espagnols tentèrent en vain de la reprendre en 1654; d'Humières servait sous Turenne à l'attaque des lignes d'Arras. Créé maréchal en 1668, il mourut en 1694, aimé de Louvois, de Turenne, de Louis XIV. « Il avait, dit Saint-Simon, tous les talents de la cour et du grand monde, et toutes les manières d'un fort grand seigneur. »

2. C'était une espèce de casque, qui couvrait la tête et les épaules.

3. Au siége de Lille, le roi, en visitant la tranchée, se trouva exposé au feu de la place ; les courtisans le pressaient de se retirer. Le vieux duc de Chabrost, capitaine des gardes, lui dit tout bas : « Sire, le vin est tiré, il faut le boire. » Louis acheva sa promenade sans presser le pas.

robustes, pleins de valeur, mais de mollesse, et qui semblent plus craindre la fatigue que le danger.

La rapidité de ces conquêtes remplit d'alarmes Bruxelles; les citoyens transportaient déjà leurs effets dans Anvers. La conquête de la Flandre entière pouvait être l'ouvrage d'une campagne. Il ne manquait au roi que des troupes assez nombreuses pour garder les places prêtes à s'ouvrir à ses armes. Louvois lui conseilla de mettre de grosses garnisons dans les villes prises et de les fortifier. Vauban [1], l'un de ces grands hommes et de ces génies qui parurent dans ce siècle, pour le service de Louis XIV, fut chargé de ces fortifications. Il les fit suivant sa nouvelle méthode, devenue aujourd'hui la règle de tous les bons ingénieurs. On fut étonné de ne plus voir les places revêtues que d'ouvrages presque au niveau de la campagne. Les fortifications hautes et menaçantes n'en étaient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie : plus il les rendit rasantes, moins elles étaient en prise [2]. Il construisit la citadelle de Lille sur ces principes (1668). On n'avait point encore en France détaché le gouvernement d'une ville de celui de la forteresse. L'exemple commença en faveur de Vauban; il fut le premier gouverneur d'une citadelle. On peut encore observer que le premier de ces plans en relief qu'on voit dans la galerie du Louvre [3] fut celui des fortifications de Lille.

Le roi se hâta de venir jouir des acclamations des peuples, des adorations de ses courtisans et de ses maîtresses, et des fêtes qu'il donna à sa cour.

CHAPITRE IX

CONQUÊTE DE LA FRANCHE-COMTÉ. PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE.

(1668) On était plongé dans les divertissements à Saint-Germain, lorsqu'au cœur de l'hiver, au mois de janvier [4], on fut

1. Sébastien le Prestre de Vauban, né à Saint-Léger, en 1633, près de Saulieu en Bourgogne, engagé comme volontaire à dix-sept ans, s'éleva par son mérite, devint le premier ingénieur du siècle, fut nommé commissaire général des fortifications en 1678, maréchal en 1703, et mourut en 1707. Il avait dirigé cinquante-trois siéges, fortifié plus de trois cents places, laissé des plans et des projets encore admirés; enfin il avait mérité, par ses vertus et son amour pour la France, le nom de *patriote*, que Saint-Simon lui a décerné.

2. Rasantes, c'est-à-dire à ras de terre. En prise, c'est-à-dire exposées; c'est le contraire de *hors de prise*.

3. Ces plans sont maintenant aux Invalides.

4. Louis XIV, sur les instances des

étonné de voir des troupes marcher de tous côtés, aller et revenir sur les chemins de la Champagne, dans les Trois-Évêchés : des trains d'artillerie, des chariots de munitions s'arrêtaient sous divers prétextes, dans la route qui mène de Champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvements dont on ignorait la cause. Les étrangers par intérêt, et les courtisans par curiosité, s'épuisaient en conjectures ; l'Allemagne était alarmée : l'objet de ces préparatifs et de ces marches irrégulières était inconnu à tout le monde. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé qu'il le fut dans cette entreprise de Louis XIV. Enfin, le 2 de février[1], il part de Saint-Germain avec le jeune duc d'Enghien, fils du grand Condé, et quelques courtisans : les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval à grandes journées, et arrive à Dijon. Vingt mille hommes assemblés de vingt routes différentes se trouvent le même jour en Franche-Comté, à quelques lieues de Besançon, et le grand Condé paraît à leur tête, ayant pour son principal lieutenant général Montmorency-Bouteville, son ami, devenu duc de Luxembourg[2], toujours attaché à lui dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Luxembourg était l'élève de Condé dans l'art de la guerre ; et il obligea, à force de mérite, le roi, qui ne l'aimait pas, à l'employer.

Des intrigues eurent part à cette entreprise imprévue : le prince de Condé était jaloux de la gloire de Turenne, et Louvois de sa faveur auprès du roi ; Condé était jaloux en héros, et Louvois en ministre. Le prince, gouverneur de la Bourgogne, qui touche à la Franche-Comté, avait formé le dessein de s'en rendre maître en hiver, en moins de temps que Turenne n'en avait mis l'été précédent à conquérir la Flandre française. Il communiqua d'abord son projet à Louvois, qui l'embrassa avidement, pour éloigner et rendre inutile Turenne, et pour servir en même temps son maître.

Provinces-Unies, avait accordé une trêve de trois mois au gouverneur Castel-Rodrigo (8 décembre). Celui-ci refusa, prétendant que l'hiver lui donnerait bien cette trêve malgré les Français. Louis voulut rabattre cet orgueil déplacé, et en même temps prévenir les mauvaises dispositions des puissances étrangères.

1. Voltaire écrit indifféremment 2 de février ou 2 février ; la première construction est plus rationnelle, puisque 2 est pour deuxième, et qu'on dit toujours le deuxième jour de... Mais si l'on consulte l'usage, on dira toujours, comme écrivaient Racine et la plupart des bons auteurs, le deux février, le quinze novembre.

2. Montmorency-Boutteville, fils posthume du comte de Boutteville, que Richelieu avait fait décapiter en 1627, avait été le compagnon d'exil de Condé, qui lui fit épouser, en 1661, l'héritière des ducs de Luxembourg-Pinei ; Louis XIV l'autorisa à en relever le titre.

Cette province, assez pauvre alors en argent, mais très-fertile, bien peuplée, étendue en long de quarante lieues et large de vingt, avait le nom de Franche[1], et l'était en effet. Les rois d'Espagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu. Toute l'administration était partagée et disputée entre le parlement et le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouissait de grands priviléges, toujours respectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouse de ses droits et voisine de la France. Besançon même se gouvernait comme une ville impériale[2]. Jamais peuple ne vécut sous une administration plus douce, et ne fut si attaché à ses souverains. Leur amour pour la maison d'Autriche s'est conservé pendant deux générations; mais cet amour était, au fond, celui de leur liberté. Enfin, la Franche-Comté était heureuse, mais pauvre, et, puisqu'elle était une espèce de république, il y avait des factions. Quoi qu'en dise Pellisson[3], on ne se borna pas à employer la force.

On gagna d'abord quelques citoyens par des présents et des espérances. On s'assura l'abbé Jean de Vatteville[4], frère de celui qui, ayant insulté à Londres l'ambassadeur de France, avait procuré par cet outrage l'humiliation de la branche d'Autriche espagnole. On acheta peu cher quelques magistrats, quelques officiers; et à la fin même, le marquis d'Yenne[5], gouverneur général, devint si traitable, qu'il accepta publiquement, après la guerre, une grosse pension et le grade de lieutenant général en France. Ces intrigues secrètes, à peine commencées, furent soutenues par vingt mille hommes. Besançon, la capitale

1. Au moyen âge, ces mots *la Comté*, *la Duché*, étaient du féminin.

2. Le parlement siégeait à Dôle; le gouverneur devait être un habitant du pays. Besançon, ville libre et impériale, avait gardé des institutions municipales très-démocratiques.

3. Pellisson, né calviniste à Béziers, en 1624, poëte médiocre, à la vérité, mais homme très-savant et très-éloquent; premier commis et confident du surintendant Fouquet; mis à la Bastille en 1661. Il y resta quatre ans et demi pour avoir été fidèle à son maître... Beaucoup plus courtisan que philosophe, il changea de religion et fit sa fortune... Son histoire de l'Académie est très-applaudie... Mais ce qui lui a fait le plus d'honneur, ce sont ses excellents discours pour M. Fouquet, et son *Histoire de la conquête de la Franche-Comté*. Mort en 1693. (Volt.)

4. Jean de Vatteville avait obtenu par intrigue l'abbaye de Baume : *c'était l'âme la moins ecclésiastique qui fût au monde;* il prépara les défections par ses intrigues, fut nommé grand doyen du chapitre de Besançon (espèce de coadjutorerie de l'archevêché), mais ne put devenir archevêque, par l'opposition des chanoines.

5. Le marquis d'Yenne s'était renfermé avec quatre ou cinq cents hommes dans le fort imprenable de Joux; il se soumit sans résistance, vint trouver le roi devant Gray et reçut immédiatement le grade de lieutenant général.

de la province, est investie par le prince de Condé ; Luxembourg court à Salins : le lendemain Besançon et Salins se rendirent. Besançon ne demanda pour capitulation que la conservation d'un saint suaire fort révéré dans cette ville. Le roi arrivait à Dijon. Louvois, qui avait volé sur la frontière pour diriger toutes ces marches, vient lui apprendre que ces deux villes sont assiégées et prises. Le roi courut aussitôt se montrer à la fortune qui faisait tout pour lui.

Il alla assiéger Dôle en personne. Cette place était réputée forte ; elle avait pour commandant le comte de Montrevel, homme d'un grand courage, fidèle par grandeur d'âme aux Espagnols qu'il haïssait et au parlement qu'il méprisait. Il n'avait pour garnison que quatre cents soldats et les citoyens, et il osa se défendre. La tranchée ne fut point poussée dans les formes. A peine l'eut-on ouverte, qu'une foule de jeunes volontaires, qui suivaient le roi, courut attaquer la contrescarpe[1] et s'y logea : le prince de Condé, à qui l'âge et l'expérience avaient donné un courage tranquille, les fit soutenir à propos, et partagea leur péril pour les en tirer. Ce prince était partout avec son fils[2], et venait ensuite rendre compte de tout au roi, comme un officier qui aurait eu sa fortune à faire. Le roi, dans son quartier, montrait plutôt la dignité d'un monarque dans sa cour qu'une ardeur impétueuse qui n'était pas nécessaire. Tout le cérémonial de Saint-Germain était observé. Il avait son petit coucher, ses grandes, ses petites entrées, une salle des audiences dans sa tente. Il ne tempérait le faste du trône qu'en faisant manger à sa table ses officiers généraux et ses aides de camp. On ne lui voyait point dans les travaux de la guerre ce courage emporté de François Ier et de Henri IV, qui cherchaient toutes les espèces de danger. Il se contentait de ne les pas craindre, et d'engager tout le monde à s'y précipiter pour lui avec ardeur. Il entra dans Dôle (14 février 1668) au bout de quatre jours de siége[3], douze jours après son départ de Saint-Germain ; et enfin, en moins de trois semaines, toute la Franche-Comté lui fut soumise. Le con-

1. La contrescarpe est un terme de fortification, qui signifie surtout la pente extérieure du fossé, celle qui regarde la place. (Académie.)

2. Condé aimait beaucoup son fils, Henri-Jules de Bourbon; aussi Madame de Sévigné disait-elle : « M. le duc sera cause de la mort de M. le Prince; son amour pour lui passe toutes ses autres passions. »

3. Le chevalier de Gramont s'introduisit dans la place, et, avec son éloquence gasconne, pleine de bonhomie apparente, menaça les habitants d'un assaut, leur représentant que *c'est une épouvantable opération que d'être passé tout vif au fil de l'épée;* puis il leur fit craindre qu'on ne transférât le parlement à Besançon.

seil d'Espagne, étonné et indigné du peu de résistance, écrivit au gouverneur « que le roi de France aurait dû envoyer ses laquais prendre possession de ce pays, au lieu d'y aller en personne. »

Tant de fortune et tant d'ambition réveillèrent l'Europe assoupie ; l'Empire commença à se remuer, et l'Empereur à lever des troupes. Les Suisses, voisins des Francs-Comtois, et qui n'avaient guère alors d'autre bien que leur liberté, tremblèrent pour elle. Le reste de la Flandre pouvait être envahi au printemps prochain. Les Hollandais à qui il avait toujours importé d'avoir les Français pour amis frémissaient de les avoir pour voisins. L'Espagne alors eut recours à ces mêmes Hollandais, et fut en effet protégée par cette petite nation, qui ne lui paraissait auparavant que méprisable et rebelle.

La Hollande était gouvernée par Jean de Witt, qui dès l'âge de vingt-huit ans avait été élu grand pensionnaire[1], homme amoureux de la liberté de son pays autant que de sa grandeur personnelle : assujetti à la frugalité et à la modestie de sa république, il n'avait qu'un laquais et une servante, et allait à pied dans la Haye, tandis que dans les négociations de l'Europe son nom était compté avec les noms des plus puissants rois : homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de sagesse, d'industrie dans les affaires, excellent citoyen, grand politique, et qui cependant fut depuis très-malheureux.

Il avait contracté avec le chevalier Temple[2], ambassadeur d'Angleterre à la Haye, une amitié bien rare entre des ministres. Temple était un philosophe qui joignait les lettres aux affaires ; homme de bien, aimant la Hollande comme son propre pays, parce qu'elle était libre, et aussi jaloux de cette liberté que le grand pensionnaire lui-même. Ces deux citoyens s'unirent avec le comte de Dhona, ambassadeur de Suède, pour arrêter les progrès du roi de France[3].

Ce temps était marqué pour les événements rapides. La

1. Jean de Witt, né en 1625 à Dordrecht, fut élu à vingt-huit ans (1653) grand pensionnaire de Hollande. Chacune des provinces avait son grand pensionnaire, député aux Etats-Généraux, élu pour cinq ans, mais indéfiniment rééligible ; on le nommait ainsi de la pension qu'il recevait comme traitement. La Hollande était de beaucoup la plus importante de toutes les provinces ; voilà pourquoi elle a souvent donné son nom à toute la république ; et son grand pensionnaire était le premier personnage et comme le président des Etats-Généraux.

2. Le chevalier William Temple, l'un des diplomates et des hommes d'Etat les plus distingués de l'Angleterre, a laissé des *Mémoires* intéressants.

3. Temple proposait à la Hollande une alliance offensive pour protéger la Belgique ; De Witt se montra plus modéré, et formula les conventions du

Flandre, qu'on nomme Flandre française, avait été prise en trois mois, la Franche-Comté en trois semaines. Le traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe et réprimer l'ambition de Louis XIV, fut proposé et conclu en cinq jours. Le conseil de l'empereur Léopold n'osa entrer dans cette intrigue. Il était lié par le traité secret qu'il avait signé avec le roi de France pour dépouiller le jeune roi d'Espagne. Il encourageait secrètement l'union de l'Angleterre, de la Suède et de la Hollande; mais il ne prenait aucunes mesures ouvertes[1].

Louis XIV fut indigné qu'un petit État tel que la Hollande conçût l'idée de borner ses conquêtes et d'être l'arbitre des rois, et plus encore qu'elle en fût capable. Cette entreprise des Provinces-Unies lui fut un outrage sensible qu'il fallut dévorer, et dont il médita dès lors la vengeance.

Tout ambitieux, tout puissant et tout irrité qu'il était, il détourna l'orage qui allait s'élever de tous les côtés de l'Europe. Il proposa lui-même la paix[2]. La France et l'Espagne choisirent Aix-la-Chapelle pour le lieu des conférences, et le nouveau pape Rospigliosi, Clément IX[3], pour médiateur.

Un nonce fut envoyé à ce congrès[4]. Les Hollandais, déjà jaloux de la gloire, ne voulurent point partager celle de conclure ce qu'ils avaient commencé. Tout se traitait en effet à Saint-Germain, par le ministère de leur ambassadeur Van-Beuning. Ce qui avait été accordé en secret par lui était envoyé à Aix-la-Chapelle, pour être signé avec appareil par les ministres as-

traité de la Haye (23 janvier 1668). On demandait au roi de France de se contenter des places qu'il avait conquises ou de l'équivalent; on lui offrait d'obliger l'Espagne à céder; la paix serait garantie par l'Angleterre, les Provinces-Unies, l'Empereur et les autres rois ou princes voisins. La Suède, mécontente de ce que la France avait supprimé le subside qu'elle lui payait depuis longtemps, s'unit aux deux puissances; ce fut alors la *triple alliance de la Haye*.

1. Il faut remarquer l'emploi de *aucun* au pluriel; il n'est pas ordinaire.

2. Le nouveau pape, Clément IX, non pas dans un intérêt de vanité, mais par amour pour la paix, avait aussi offert sa médiation. Louis XIV l'accepta, et déclara, avant la triple alliance, qu'il se contenterait de ses conquêtes ou qu'il accepterait en échange, soit le Luxembourg, soit la Franche-Comté, avec quelques villes pour fortifier sa frontière du Nord. Le roi fut irrité de la politique hollandaise; mais il n'est pas juste de dire qu'il fut forcé à la paix; on lui offrait les conditions qu'il avait lui-même proposées. Ce qui le décida surtout à la paix, ce fut le traité secret qu'il venait de conclure, à Vienne, avec l'Empereur; dans l'espoir d'un partage, qui paraissait prochain, il lui fut facile de se montrer modéré. Plusieurs des réflexions de Voltaire ne sont donc pas justifiées.

3. Clément IX, Rospigliosi, ami des lettres, dit Voltaire, pacifique, économe, libéral, père du peuple, a gouverné l'Eglise de 1667 à 1669.

4. En considération des bons offices du pape, Louis XIV consentit à la démolition de la pyramide qui venait d'être élevée à Rome, et qui rappelait l'humiliation de la papauté.

semblés au congrès. Qui eût dit trente ans auparavant qu'un bourgeois de Hollande obligerait la France et l'Espagne à recevoir sa médiation?

Ce Van-Beuning, échevin d'Amsterdam, avait la vivacité d'un Français et la fierté d'un Espagnol. Il se plaisait à choquer, dans toutes les occasions, la hauteur impérieuse du roi, et opposait une inflexibilité républicaine au ton de supériorité que les ministres de France commençaient à prendre. « Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi? lui disait M. de Lionne dans une conférence. « J'ignore ce que veut le roi, dit Van-Beuning, je considère ce qu'il peut.» Enfin, à la cour du plus superbe monarque du monde, un bourgmestre conclut avec autorité (2 mai 1668) une paix par laquelle le roi fut obligé [1] de rendre la Franche-Comté. Les Hollandais eussent bien mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre, et être délivrés d'un voisin si redoutable; mais toutes les nations trouvèrent que le roi marquait assez de modération en se privant de la Franche-Comté. Cependant il gagnait davantage en retenant les villes de Flandre, et il s'ouvrait les portes de la Hollande, qu'il songeait à détruire dans le temps qu'il lui cédait [2].

CHAPITRE X

TRAVAUX ET MAGNIFICENCE DE LOUIS XIV. AVENTURE SINGULIÈRE EN PORTUGAL. CASIMIR EN FRANCE. SECOURS EN CANDIE. CONQUÊTE DE LA HOLLANDE.

Louis XIV, forcé de rester quelque temps en paix, continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier et embellir son royaume. Il fit voir qu'un roi absolu, qui veut le bien, vient à bout de tout sans peine [3]. Il n'avait qu'à commander, et les

1. Louis XIV ne fut *pas obligé* de rendre la Franche-Comté; comme il l'avait lui-même proposé, les Espagnols avaient à choisir entre la Flandre ou la Franche-Comté. Il paraît que Castel-Rodrigo, qui avait à se plaindre des Hollandais, insista pour abandonner les villes de Flandre; les Hollandais, furent trompés dans leur attente; ils avaient espéré que l'Espagne céderait la Franche-Comté.

2. Par le traité d'Aix-la-Chapelle, l'Espagne abandonna Charleroi, Ath, Binch, Douai, Tournai, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtrai, Bergues et Furnes.

3. C'est une assertion qui peut être discutée; les rois absolus, même en voulant le bien, rencontrent souvent des obstacles de tous genres, et font *beaucoup d'efforts* sans venir à bout de tout.

succès dans l'administration étaient aussi rapides que l'avaient été ses conquêtes. C'était une chose véritablement admirable de voir les ports de mer, auparavant déserts, ruinés, maintenant entourés d'ouvrages qui faisaient leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et contenant déjà près de soixante grands vaisseaux qu'il pouvait armer en guerre. De nouvelles colonies, protégées par son pavillon, partaient de tous côtés pour l'Amérique, pour les Indes orientales, pour les côtes de l'Afrique [1]. Cependant en France, et sous ses yeux, des édifices immenses occupaient des milliers d'hommes, avec tous les arts que l'architecture entraîne après elle ; et dans l'intérieur de sa cour et de sa capitale, des arts plus nobles et plus ingénieux donnaient à la France des plaisirs et une gloire dont les siècles précédents n'avaient pas eu même l'idée. Tous ces détails de la gloire et de la félicité de la nation trouveront leur véritable place dans cette histoire [2] : il ne s'agit ici que des affaires générales et militaires.

Le Portugal donnait en ce temps un spectacle étrange à l'Europe. Don Alfonse, fils indigne de l'heureux don Jean de Bragance, y régnait : il était furieux et imbécile. Sa femme, fille du duc de Nemours, osa concevoir le projet de détrôner son mari et d'épouser son amant. L'abrutissement du mari justifia l'audace de la reine ; et ayant acquis dans le royaume, par son habileté, l'autorité que son mari avait perdue par ses fureurs, elle le fit enfermer (novembre 1667) [3].

Cet événement, qui ne fut une révolution que dans la famille royale, et non dans le royaume de Portugal, n'ayant rien changé aux affaires de l'Europe, ne mérite d'attention que par sa singularité.

La France reçut bientôt après un roi qui descendait du trône d'une autre manière. (1668) Jean-Casimir [4], roi de Pologne,

1. Voir au chapitre XXIX.

2. Voir aux chapitres XXXII-IV.

3. Don Alphonse succéda à Jean IV, en 1656 ; il continua sa vie déréglée, après son mariage avec mademoiselle Marie de Savoie-Nemours, fille de Charles Amédée de Savoie, duc de Nemours, et nommée ordinairement mademoiselle d'Aumale ; elle partit de France au mois de juin 1666, et fut sur le point d'emmener avec elle madame Scarron, qui fut madame de Maintenon. Alphonse VI fut déposé, le 24 septembre 1667, et remplacé par son frère don Pedro. Marie fit casser son mariage par le chapitre de la cathédrale de Lisbonne, puis par le pape ; elle épousa don Pedro, le 2 avril 1668. L'ex-roi, relégué à Terceire, pendant huit ans, puis ramené, en 1675, au château de Cintra, y mourut d'apoplexie en 1683.

4. Jean-Casimir, fils du roi Sigismond III, jésuite à Lorette, en 1643 ; cardinal, en 1647 ; élu roi de Pologne, en 1649 ; puis relevé de ses vœux par le pape, épousa Marie-Louise de Gonzague. Après un règne très-agité, après avoir prédit la ruine et le démembrement de sa patrie, attristé de

renouvela l'exemple de la reine Christine. Fatigué des embarras du gouvernement, et voulant vivre heureux, il choisit sa retraite à Paris dans l'abbaye de Saint-Germain, dont il fut abbé. Paris, devenu depuis quelques années le séjour de tous les arts, était une demeure délicieuse pour un roi qui cherchait les douceurs de la société et qui aimait les lettres.

Mais une affaire plus intéressante tenait tous les princes chrétiens attentifs.

Les Turcs, moins formidables à la vérité que du temps des Mahomet, des Sélim et des Soliman, mais dangereux encore et forts de nos divisions, après avoir bloqué Candie pendant huit années, l'assiégeaient régulièrement avec toutes les forces de leur empire[1]. On ne sait s'il était plus étonnant que les Vénitiens se fussent défendus si longtemps, ou que les rois de l'Europe les eussent abandonnés.

Les temps sont bien changés. Autrefois, lorsque l'Europe chrétienne était barbare, un pape, ou même un moine, envoyait des millions de chrétiens combattre des mahométans dans leur empire[2] : et maintenant que l'île de Candie, réputée le boulevard de la chrétienté, était inondée de soixante mille Turcs, les rois chrétiens regardaient cette perte avec indifférence. Quelques galères de Malte[3] et du pape étaient le seul secours qui défendait cette république contre l'empire ottoman. Le sénat de Venise, aussi impuissant que sage, ne pouvait, avec ses soldats mercenaires et des secours si faibles, résister au grand vizir Kiuperli, bon ministre, meilleur général, maître de l'empire de

la mort de sa femme, il abdiqua en 1668, devint en France abbé de Saint-Germain des Prés et de Saint-Martin de Nevers; il mourut en 1672.

1. Le siége de Candie durait depuis vingt-trois ans ; les Turcs le reprirent avec une nouvelle vigueur en 1667. — Les relations de la France et de la Turquie étaient loin alors d'être amicales; le divan avait repoussé toutes les avances des envoyés de Louis XIV, et entre autres le libre transit commercial entre la France et l'Inde par l'Egypte. Aussi le roi, à la prière de Clément IX, n'hésita pas à fournir des secours aux Vénitiens.

2. Voltaire, comme beaucoup d'écrivains du XVIII[e] siècle et même du XIX[e], ne comprenait ni la grandeur, ni l'importance, ni la justice des croisades. Il ne s'agissait pas seulement de conquérir la Judée, il fallait que l'Europe s'armât pour repousser la terrible invasion que les musulmans avaient portée, dès le VIII[e] siècle, jusque sous les murs de Constantinople, jusqu'aux bords de la Loire. Quelle était la légitimité des conquêtes que les Arabes, sans provocation, sans prétexte, avaient faites de tant de pays chrétiens? Après deux siècles d'une lutte héroïque, quoique souvent mal dirigée, l'Europe, sa religion, sa civilisation ont été sauvées. Est-ce là un faible résultat? Et combien d'ailleurs ne fut pas fécond de toutes manières ce grand mouvement des croisades, qui donna le branle à toutes les idées, à tous les progrès?

3. Les chevaliers de Malte continuaient encore, quoique avec une certaine faiblesse, le rôle glorieux qu'avaient joué jadis avec tant d'héroïsme, leurs ancêtres les chevaliers de Rhodes.

la Turquie, suivi de troupes formidables, et qui même avait de bons ingénieurs.

Le roi donna inutilement aux autres princes l'exemple de secourir Candie[1]. Ses galères et les vaisseaux nouvellement construits dans le port de Toulon y portèrent sept mille hommes commandés par le duc de Beaufort[2] : secours devenu trop faible dans un si grand danger, parce que la générosité française ne fut imitée de personne.

La Feuillade, simple gentilhomme français, fit une action qui n'avait d'exemple que dans les anciens temps de la chevalerie. Il mena près de trois cents gentilshommes à Candie à ses dépens, quoiqu'il ne fût pas riche. Si quelque autre nation avait fait pour les Vénitiens à proportion de La Feuillade, il est à croire que Candie eût été délivrée. Ce secours ne servit qu'à retarder la prise de quelques jours et à verser du sang inutilement. Le duc de Beaufort périt dans une sortie[3], et Kiuperli entra enfin par capitulation dans cette ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines (16 septembre 1569)[4].

Les Turcs, dans ce siége s'étaient montrés supérieurs aux chrétiens, même dans la connaissance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on eût vus encore en Europe furent fondus dans leur camp. Ils firent, pour la première fois, des lignes parallèles[5] dans les tranchées[6]. C'est d'eux que nous avons pris cet usage ; mais ils ne le tinrent que d'un ingénieur italien. Il est certain que des vainqueurs tels que les Turcs, avec de l'expérience, du courage, des richesses, et cette constance dans le travail qui faisait alors leur caractère, devaient conquérir l'Italie et prendre Rome en bien peu de temps : mais les lâches empereurs qu'ils ont eus depuis, les mauvais généraux, et le

1. En 1668, le duc de la Feuillade (voir la note 3, page 92) conduisit à ses frais cinq ou six cents officiers, qui venaient d'être réformés après la paix d'Aix-la-Chapelle, et auxquels se joignirent beaucoup de gentilshommes volontaires.

2. En 1669, Louis XIV envoya six mille bons soldats, sous la bannière du pape, le duc de Navailles les commandait; le duc de Beaufort les escortait avec une forte escadre.

3. Beaufort, qui combattait en aventurier plus qu'en général, disparut dans la mêlée, et on ne le retrouva ni parmi les prisonniers, ni parmi les morts (24 juin 1669). Navailles se rembarqua avec les débris de ses troupes, et les chefs vénitiens acceptèrent une capitulation honorable (5 septembre).

4. On a calculé que Venise, pendant les vingt-cinq années du siége de Candie, recruta en France plus de cinquante mille hommes. Un protestant français, le vieux Saint-André de Montbrun, avait surtout dirigé la défense.

5. Lignes parallèles. — Le mot *lignes* signifie retranchement, et s'emploie ordinairement au pluriel.

6. Tranchée. — En termes de guerre, c'est un fossé qu'on creuse pour se mettre à couvert du feu en approchant d'une place qu'on assiége, et dont les terres, jetées du côté de la place, forment un parapet.

vice de leur gouvernement, ont été le salut de la Chrétienté.

Le roi, peu touché de ces événements éloignés[1], laissait mûrir son grand dessein de conquérir tous les Pays-Bas[2], et de commencer par la Hollande. L'occasion devenait tous les jours plus favorable. Cette petite république dominait sur les mers; mais sur la terre rien n'était plus faible. Liée avec l'Espagne et avec l'Angleterre, en paix avec la France, elle se reposait avec trop de sécurité sur les traités et sur les avantages d'un commerce immense[3]. Autant que ses armées navales étaient disciplinées et invincibles, autant[4] ses troupes de terre étaient mal tenues et méprisables. Leur cavalerie n'était composée que de bourgeois, qui ne sortaient jamais de leurs maisons, et qui payaient les gens de la lie du peuple pour faire le service en leur place. L'infanterie était à peu près sur le même pied; les officiers, les commandants même des places de guerre étaient les enfants ou les parents des bourgmestres, nourris dans l'inexpérience et dans l'oisiveté. Le pensionnaire Jean de Witt avait voulu corriger cet abus, mais il ne l'avait pas assez voulu, et ce fut une des grandes fautes de ce républicain.

(1670) Il fallait d'abord détacher l'Angleterre de la Hollande. Cet appui venant à manquer aux Provinces-Unies, leur ruine paraissait inévitable. Il ne fut pas difficile à Louis XIV d'engager Charles dans ses desseins. Le monarque anglais n'était pas, à la vérité, fort sensible à la honte que son règne et sa nation avaient reçue, lorsque ses vaisseaux furent brûlés jusque dans la rivière de la Tamise par la flotte hollandaise. Il ne respirait ni la vengeance ni les conquêtes. Il voulait vivre dans les plaisirs, et régner avec un pouvoir moins gêné; c'est par

1. Louis XIV était au contraire touché de ces événements; on examina sérieusement les plans d'une attaque de l'empire ottoman, la délivrance de la Grèce et des îles de l'Archipel, le soulèvement de la Syrie, où la France protégeait les tribus belliqueuses des Druses et des Maronites; et c'est en 1670 que l'illustre Leibnitz adressait à Louis XIV un mémoire célèbre, pour lui démontrer la facilité et les avantages de la conquête de l'Egypte, *cette Hollande de l'Orient*. Le roi aima mieux attaquer les Pays-Bas et renoua avec la Turquie.

2. Les Pays-Bas. — C'est le nom général donné aux provinces belges, restées à l'Espagne, et aux provinces qui formaient la république des Provinces-Unies. — « Il y a trois ans, disait Louis XIV, en juin 1672, que je pense à cette guerre et que je prends mes mesures pour y réussir. Durant six mois, je ne suis jamais sorti du conseil que fâché, voyant bien ce qu'il fallait faire sans en trouver les moyens. »

3. Les Hollandais possédaient de seize à dix-huit mille bâtiments sur les vingt-cinq mille qui faisaient le commerce du globe. Les Français n'en avaient que six cents. Il y a quelque exagération dans ces chiffres donnés par M. Pomponne, en 1669.

4. Autant que.... autant. — C'est une tournure du XVIIe siècle, qui a vieilli; on se contente maintenant de dire *autant..... autant*. La première est plus conforme au latin.

là qu'on le pouvait séduire. Louis, qui n'avait qu'à parler alors pour avoir de l'argent, en promit beaucoup au roi Charles, qui n'en pouvait avoir sans son parlement. Cette liaison secrète entre les deux rois ne fut confiée en France qu'à Madame[1], sœur de Charles II et épouse de Monsieur, frère unique du roi, à Turenne et à Louvois.

(Mai 1670) Une princesse de vingt-six ans fut le plénipotentiaire qui devait consommer ce traité avec le roi Charles. On prit pour prétexte du passage de Madame en Angleterre un voyage que le roi voulut faire dans ses conquêtes nouvelles vers Dunkerque et vers Lille. La pompe et la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou suivirent la marche du roi; les uns destinés à renforcer les garnisons des pays conquis, les autres à travailler aux fortifications, quelques-uns à aplanir les chemins. Le roi menait avec lui la reine sa femme, toutes les princesses et les plus belles femmes de sa cour. Madame brillait au milieu d'elles, et goûtait dans le fond de son cœur le plaisir et la gloire de tout cet appareil, qui couvrait son voyage[2]. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain jusqu'à Lille.

Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ses nouveaux sujets et éblouir ses voisins, répandait partout ses libéralités avec profusion; l'or et les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princesse Henriette s'embarqua à Calais, pour voir son frère qui s'était avancé jusqu'à Cantorbéry. Charles, séduit par son amitié pour sa sœur et par l'argent de la France, signa tout ce que Louis XIV voulait, et prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaisirs et des fêtes[3].

1. Madame. — Henriette-Anne d'Angleterre, fille de Charles Ier et d'Henriette de France, née en 1644, morte en 1670, épousa Monsieur, frère de Louis XIV, en 1661. Elle devint bientôt *toute la joie*, *tout l'agrément*, *tout le plaisir* de la cour; elle mérita l'affection et la confiance du roi. — A Courtrai, elle reçut un message de son frère, qui la priait de passer à Douvres, où il irait la voir. Monsieur s'opposait à ce voyage; mais le roi l'ordonna. Henriette s'embarqua à Dunkerque, et alla à Douvres, où elle passa dix jours avec Charles II, au milieu des fêtes et des négociations secrètes.

2. Suivant Lingard, Henriette espérait obtenir de son frère la permission de vivre en Angleterre, séparée de Monsieur; mais cette assertion n'est corroborée par aucun des témoignages français de l'époque.

3. Dès le 23 avril 1668, Charles II proposa son alliance à Louis XIV contre les Hollandais; celui-ci, tout en envoyant Colbert de Croissi comme ambassadeur, employa, comme intermédiaire confidentiel, Henriette, sa belle-sœur. L'année suivante, Charles, pressé par Jacques, duc d'York, mais désirant surtout avoir de l'argent, révéla au roi son intention de se faire et de se déclarer catholique; en décembre 1669, il lui adressa un projet

La perte de Madame, morte à son retour d'une manière soudaine et affreuse, jeta des soupçons injustes sur Monsieur[1], et ne changea rien aux résolutions des deux rois. Les dépouilles de la république, qu'on devait détruire, étaient déjà partagées par le traité secret entre les cours de France et d'Angleterre, comme en 1635 on avait partagé la Flandre avec les Hollandais. Ainsi on change de vues, d'alliés et d'ennemis, et on est souvent trompé dans tous ses projets. Les bruits de cette entreprise prochaine commençaient à se répandre; mais l'Europe les écoutait en silence. L'Empereur, occupé des séditions de la Hongrie; la Suède, endormie par des négociations; l'Espagne toujours faible, toujours irrésolue, et toujours lente, laissaient une libre carrière à l'ambition de Louis XIV.

La Hollande, pour comble de malheur, était divisée en deux factions: l'une, des républicains rigides à qui toute ombre d'autorité despotique semblait un monstre contraire aux lois de l'humanité[2]; l'autre, des républicains mitigés, qui voulaient établir dans les charges de ses ancêtres le jeune prince d'Orange; si célèbre depuis sous le nom de Guillaume III[3]. Le grand pensionnaire Jean de Witt et Corneille, son frère, étaient à la tête des partisans austères de la liberté; mais le parti du jeune prince commençait à prévaloir. La république, plus occupée de ses dissensions domestiques que de son danger, contribuait elle-même à sa ruine.

de traité; il voulait rétablir le catholicisme en Angleterre, et y faire triompher la royauté absolue; mais il n'oubliait pas complétement les intérêts maritimes de son pays : car il désirait que la France modérât ses progrès maritimes, et il demandait Cadsand, l'Ecluse, Walcheren, les embouchures de la Meuse et de l'Escaut. Louis XIV, tout en applaudissant au zèle religieux de Charles, ne voulait pas le voir tout-puissant en Angleterre, et désirait avant tout son aide contre les Hollandais, sauf à l'assister plus tard. Henriette, munie de ses instructions, signa à Douvres (1er juin 1670) un premier traité, resté longtemps secret; Charles ferait publiquement profession de la foi catholique à l'époque qui lui paraîtrait convenable, et à cet effet recevrait deux millions de Louis XIV; puis, les deux rois s'uniraient contre la Hollande; et, moyennant un subside de trois millions, Charles fournirait quatre mille fantassins et ses flottes. Un second traité fut signé le 31 décembre 1670 entre Croissi et les ministres anglais; on ne parlait que de l'union contre la Hollande. Dans un troisième traité, on publia la plupart des conditions précédentes (12 février 1672). Charles II, qui avait obtenu l'argent qu'il désirait, se laissa facilement entraîner par Louis à la guerre contre les Hollandais, sans faire profession de catholicisme.

1. Voir plus loin aux *Anecdotes*, chapitre XXVI.

2. En 1667, ils firent rendre un édit pour l'abolition perpétuelle du stathoudérat dans les provinces de Hollande et de Frise; dans les autres provinces il était déclaré incompatible avec le commandement des armées de terre et de mer.

3. Le prince d'Orange, qui fut plus tard Guillaume III, roi d'Angleterre, était fils de Guillaume II de Nassau, prince d'Orange, et de Henriette-Marie Stuart, fille de Charles Ier. Son père était mort quelques jours avant sa naissance, en 1650.

La Suède n'attaqua pas les Provinces-Unies; mais elle les abandonna dès qu'elle les vit menacées, et rentra dans ses anciennes liaisons avec la France moyennant quelques subsides. Tout conspirait à la destruction de la Hollande[1].

Il est singulier et digne de remarque que, de tous les ennemis qui allaient fondre sur ce petit État, il n'y en eût pas un qui pût alléguer un prétexte de guerre[2]. C'était une entreprise à peu près semblable à cette ligue de Louis XII, de l'empereur Maximilien, et du roi d'Espagne, qui avaient autrefois conjuré la perte de la république de Venise, parce qu'elle était riche et fière[3].

Les États-Généraux consternés écrivirent au roi, lui demandant humblement si les grands préparatifs qu'il faisait étaient en effet destinés contre eux, ses anciens et fidèles alliés; en quoi ils l'avaient offensé; quelle réparation il exigeait. Il répondit « qu'il ferait de ses troupes l'usage que demanderait sa « dignité, dont il ne devait compte à personne. » Ses ministres alléguaient pour toute raison que le gazetier de Hollande avait été trop insolent, et qu'on disait que Van-Beuning avait fait frapper une médaille injurieuse à Louis XIV. Le goût des devises régnait alors en France. On avait donné à Louis XIV la devise du soleil avec cette légende: *Nec pluribus impar*[4]. On prétendait que Van-Beuning s'était fait représenter avec un soleil, et ces mots pour âme: IN CONSPECTU MEO STETIT SOL; *A mon aspect le soleil s'est arrêté*[5]. Cette médaille n'exista

1. Après bien des intrigues, la Suède, qui avait pour roi le jeune Charles XI, s'engagea, par le traité du 14 avril 1672, à soutenir la France, pendant trois ans, en s'opposant aux princes allemands, qui voudraient secourir les Hollandais. Louis XIV promettait 400.000 écus comptant et 600,000 écus pendant la guerre; il garantissait la paix avec le Danemark.

2. Dans son manifeste, Louis XIV ne précise aucun grief; il parle vaguement *de sa mauvaise satisfaction* et *de sa gloire* intéressée à ne pas dissimuler plus longtemps l'indignation que lui a causée la manière d'agir des Etats-Généraux. Les deux rois accusèrent aussi la république d'être l'ennemie commune des monarchies.

3. C'est la ligue de Cambrai, qui fut formée par les soins du pape Jules II (1507), entre ces différents princes; chacun d'eux voulait, en humiliant la fierté vénitienne, reprendre des villes ou des territoires que la politique de la république avait usurpés précédemment. Les richesses de Venise excitaient leur convoitise; et Jules II espérait par là arriver plus facilement au but de ses efforts, l'expulsion des *barbares*, des étrangers hors de l'Italie.

4. Nec pluribus impar. — Voir au chapitre XXV. On appelle *âme*, en termes du blason, les mots qui expliquent la figure représentée dans le corps d'une devise ou d'une médaille. La légende est l'inscription gravée circulairement près des bords et quelquefois sur la tranche.

5. « Il est vrai que depuis on a frappé en Hollande une médaille qu'on a cru être celle de Van-Beuning; mais elle ne porte point de date. Elle représente un combat avec un soleil qui culmine sur la tête des combattants. La légende est : *stetit sol in medio cœli*. Cette médaille, que des particuliers ont fabriquée, n'a été faite que pour la

jamais[1]. Il est vrai que les États avaient fait frapper une médaille dans laquelle ils avaient exprimé tout ce que la république avait fait de glorieux : « *Assertis legibus ; emendatis sacris, adjutis, defensis, conciliatis regibus ; vindicata marium libertate ; stabilita orbis Europæ quiete.* » « Les lois affermies ; la religion épurée ; les rois secourus, défendus et réunis ; la liberté des mers vengée ; l'Europe pacifiée[2]. »

Ils ne se vantaient, en effet, de rien qu'ils n'eussent fait : cependant ils firent briser le coin de cette médaille pour apaiser Louis XIV.

Le roi d'Angleterre, de son côté, leur reprochait que leur flotte n'avait pas baissé son pavillon devant un bateau anglais, et alléguait encore un certain tableau, où Corneille de Witt, frère du pensionnaire, était peint avec les attributs d'un vainqueur. On voyait des vaisseaux pris et brûlés dans le fond du tableau. Ce Corneille de Witt, qui en effet avait eu beaucoup de part aux exploits maritimes contre l'Angleterre, avait souffert ce faible monument de sa gloire ; mais ce tableau presque ignoré était dans une chambre où l'on n'entrait presque jamais. Les ministres anglais, qui mirent par écrit les griefs de leur roi

bataille d'Hochstedt, en 1709, à l'occasion de ces deux vers qui coururent alors :

Alter in egregio nuper certamine Josue
Clamavit : Sta, sol Gallice ! solque [stetit.

« Or, Van-Beuning ne s'appelait point Josué, mais Conrad. » (Note de Voltaire.) — Il faut avouer que la raison que donne Voltaire n'est pas bien concluante.

1. Van-Beuning se défendit *d'avoir commis une si grande et si téméraire extravagance* ; mais il avait souvent, par sa roideur, indisposé Colbert et le roi lui-même. Voltaire a rappelé plus haut, page 108, sa fière réponse à Lionne.

2. La guerre de Hollande eut d'autres causes que l'orgueil du roi, blessé par des médailles. Il était mécontent de la politique des Provinces-Unies, qui avaient abandonné la France, au traité de Munster, en 1648, et s'étaient interposées, en 1668, pour arrêter les progrès de Louis XIV ; comme il l'écrivait alors : il n'appartient pas *à des marchands*, qui sont eux-mêmes *des usurpateurs*, de décider souverainement des intérêts des plu grands monarques de la chrétienté. Puis Louis XIV ne voulait pas rencontrer de nouveau leur opposition, quand il s'agirait de régler la grande question de la succession d'Espagne : « Le véritable moyen de parvenir à la conquête des Pays-Bas espagnols est d'abaisser les Hollandais, de les anéantir, s'il est possible. » (Lettre de Louvois à Condé, 1er novembre 1671.) La marine hollandaise inspirait de la jalousie au roi, et depuis quelques années, il y avait entre les deux pays une guerre de tarifs, qui préparait la guerre par les armes. Le tarif de 1667, qui protégeait le commerce français, avait atteint les Anglais et surtout les Hollandais, qui pendant trois ans réclamèrent vivement, et finirent par grever de gros droits les vins et eaux-de-vie de France. On riposta par de nouvelles rigueurs (juin 1671) : cependant il n'est pas juste de dire que Colbert, dans l'intérêt de notre marine, poussait le roi à la guerre : « Il y a plus de gens qui la blâment, écrit-il à Pomponne, le lendemain de la déclaration de guerre, 30 mars 1672, tant à la cour qu'à la ville, qu'il n'y en a qui la louent. » Colbert fut toujours partisan de la paix.

contre la Hollande, y spécifièrent des tableaux injurieux, *abusive pictures*. Les États, qui traduisaient toujours les mémoires des ministres en français, ayant traduit *abusive* par le mot *fautifs*, *trompeurs*, répondirent qu'ils ne savaient ce que c'était que ces *tableaux trompeurs*. En effet, ils ne devinèrent jamais qu'il était question de ce portrait d'un de leurs concitoyens, et ils ne purent imaginer ce prétexte de la guerre[1].

Tout ce que les efforts de l'ambition et de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, Louis XIV l'avait fait[2]. Il n'y a pas chez les hommes d'exemple d'une petite entreprise formée avec des préparatifs plus formidables. De tous les conquérants qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ses conquêtes avec autant de troupes réglées et autant d'argent que Louis en employa pour subjuguer le petit État des Provinces-Unies. Cinquante millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-dix-sept, furent consommés à cet appareil. Trente vaisseaux de cinquante pièces de canon joignirent la flotte anglaise, forte de cent voiles. Le roi, avec son frère, alla sur les frontières de la Flandre espagnole et de la Hollande, vers Maëstricht[3] et Charleroi[4], avec plus de cent douze mille hommes. L'évêque de Munster et l'électeur de Cologne en avaient environ vingt mille. Les généraux de l'armée du roi étaient Condé et Turenne : Luxembourg commandait sous eux. Vauban devait conduire les siéges. Louvois était partout avec sa vigilance ordinaire. Jamais on n'avait vu une armée si magnifique, et en même temps mieux disciplinée. C'était surtout un spectacle imposant, que la maison du roi nouvellement reformée. On y voyait quatre compagnies de gardes du corps, chacune composée de trois cents gentilshommes, entre lesquels il y avait beaucoup de jeunes *cadets* sans paye, assujettis comme

1. Charles II, après avoir fait capturer leurs navires marchands, déclara la guerre aux Hollandais, et énuméra d'autres motifs que des médailles outrageantes ou des tableaux injurieux : il les accusait de ne pas abaisser leur pavillon devant le sien ; d'avoir arrêté des négociants anglais dans la Guyane ; de refuser un traité pour régler les droits des deux nations aux Indes orientales.

2. « Dans le cours de cette guerre, je peux me vanter d'avoir fait voir ce que c'est que la France, ce qu'elle peut faire seule. Il en est sorti des millions pour mes alliés ; j'en ai versé des trésors. Tous mes sujets ont secondé mes intentions de tout leur pouvoir : dans les armées, par leur valeur ; dans mon royaume, par leur zèle ; dans les pays étrangers, par leur industrie et leur capacité. Pour tout dire, la France a fait voir la différence qu'il y a des autres nations à celle qu'elle produit. » (Mém. de Louis XIV.) « Cela, dit Napoléon, forme une nouvelle ère de l'art de la guerre. »

3. Maëstricht; voir chapitre XI.

4. Charleroi, place forte sur la Sambre, dans le Hainaut, souvent assiégée par les Français. Voir la note 5 de la page 100.

les autres à la régularité du service ; deux cents gendarmes de la garde, deux cents chevau-légers, cinq cents mousquetaires, tous gentilshommes choisis, parés de leur jeunesse et de leur bonne mine ; douze compagnies de la gendarmerie, depuis augmentées jusqu'au nombre de seize. Les cent-suisses même accompagnaient le roi, et ses régiments des gardes françaises et suisses montaient la garde devant sa maison ou devant sa tente. Ces troupes, pour la plupart couvertes d'or et d'argent, étaient en même temps un objet de terreur et d'admiration pour des peuples chez qui toute espèce de magnificence était inconnue. Une discipline devenue encore plus exacte avait mis dans l'armée un nouvel ordre. Il n'y avait point encore d'inspecteurs de cavalerie et d'infanterie, comme nous en avons vu depuis ; mais deux hommes uniques, chacun dans leur genre, en faisaient les fonctions. Martinet mettait alors l'infanterie sur le pied de discipline où elle est aujourd'hui. Le chevalier de Fourilles faisait la même charge dans la cavalerie. Il y avait un an que Martinet avait mis la baïonnette [1] en usage dans quelques régiments. Avant lui on ne s'en servait pas d'une manière constante et uniforme. Ce dernier effort peut-être de ce que l'art militaire a inventé de plus terrible était connu, mais peu pratiqué, parce que les piques prévalaient. Il avaient imaginé des pontons de cuivre, qu'on portait aisément sur des charrettes. Le roi, avec tant d'avantages, sûr de sa fortune et de sa gloire, menait avec lui un historien qui devait écrire ses victoires [2] : c'était Pellisson, homme dont il sera parlé dans l'article des beaux-arts, plus capable de bien écrire que de ne pas flatter [3].

Ce qui avançait encore la chute des Hollandais, c'est que le marquis de Louvois avait fait acheter chez eux par le comte de Bentheim, secrètement gagné, une grande partie des munitions qui allaient servir à les détruire, et avait ainsi dégarni beaucoup leurs magasins. Il n'est point du tout étonnant que des mar-

1. La baïonnette (baynete, coutelas) ne fut d'abord qu'une sorte de coutelas, qu'on enfonçait dans le canon du fusil, après avoir tiré. Elle ne fut d'un usage, vraiment avantageux et général, que lorsque Vauban, par l'invention de la douille, eut donné la facilité de tirer à la fois et de se servir de la baïonnette.

2. La disproportion était bien grande entre les forces de la France et celles de la Hollande; cependant beaucoup de personnes, se rappelant la longue lutte des Hollandais contre l'Espagne, regardaient cette guerre avec une sorte de crainte. « Quelle guerre, écrivait madame de Sévigné, la plus cruelle, la plus périlleuse dont on ait jamais ouï parler, depuis le passage de Charles VIII en Italie. On l'a dit au roi. L'Yssel est défendu et bordée de deux cents pièces de canon, de soixante mille hommes de pied, de trois grosses villes, d'une large rivière qui est encore au devant. » On voit l'exagération et l'ignorance des contemporains.

3. Pour Pellisson, voir page 104, note 3.

chands eussent vendu ces provisions avant la déclaration de la guerre, eux qui en vendent tous les jours à leurs ennemis pendant les plus vives campagnes. On sait qu'un négociant de ce pays avait autrefois répondu au prince Maurice[1], qui le réprimandait sur un tel négoce : « Monseigneur, si on pouvait par mer faire quelque commerce avantageux avec l'enfer, je hasarderais d'y aller brûler mes voiles. » Mais ce qui est surprenant, c'est qu'on a imprimé que le marquis de Louvois alla lui-même, déguisé, conclure ses marchés en Hollande. Comment peut-on avoir imaginé une aventure si déplacée, si dangereuse et si inutile ?

Contre Turenne, Condé, Luxembourg, Vauban, cent trente mille combattants, une artillerie prodigieuse, et de l'argent avec lequel on attaquait encore la fidélité des commandants des places ennemies, la Hollande n'avait à opposer qu'un jeune prince d'une constitution faible, qui n'avait vu ni siéges ni combats, et environ vingt-cinq mille mauvais soldats en quoi consistait alors toute la garde du pays[2]. Le prince Guillaume d'Orange, âgé de vingt-deux ans, venait d'être élu capitaine général des forces de terre par les vœux de la nation : Jean de Witt, le grand pensionnaire, y avait consenti par nécessité. Ce prince nourrissait sous le flegme hollandais une ardeur d'ambition et de gloire qui éclata toujours depuis dans sa conduite, sans s'échapper jamais dans ses discours. Son humeur était froide et sévère, son génie actif et perçant ; son courage, qui ne se rebutait jamais, fit supporter à son corps faible et languissant des fatigues au-dessus de ses forces. Il était valeureux sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste ; né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adversité, aimant les affaires et la guerre, ne connaissant ni les plaisirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité, enfin presque en tout l'opposé de Louis XIV[3].

1. Maurice de Nassau, fils et successeur de Guillaume, le fondateur de la république des Provinces-Unies, a été stathouder de 1584 à 1625.

2. Depuis la paix de Westphalie, on avait par système délaissé l'armée, appui de la faction d'Orange et du stathoudérat : c'était une grande faute, commise par Jean de Witt, qui, malgré ses sombres pressentiments, avait toujours cru pouvoir éviter une lutte contre la France. Le prince d'Orange fut nommé capitaine général pour la campagne ; mais il était encore subordonné aux députés des Etats, qui suivaient l'armée.

3. Voltaire, à plusieurs reprises, s'est défendu du reproche qu'on lui adressait de *ne pas avoir semé assez de portraits dans son ouvrage.* « J'ai toujours pensé, dit-il, que c'est une espèce de charlatanerie de peindre autrement que par les faits les hommes publics avec lesquels on n'a pu avoir de liaison... » Il avait raison de condamner la manie des portraits ; mais il a montré plus d'une fois, comme ici, en parlant de Guillaume, comment on pouvait en quelques lignes, par quelques coups de pinceau, donner une idée exacte des hommes remarquables bien connus par leurs actions.

Il ne put d'abord arrêter le torrent[1] qui se débordait sur sa patrie. Ses forces étaient trop peu de chose, son pouvoir même était limité par les États. Les armes françaises venaient fondre tout à coup sur la Hollande, que rien ne secourait. L'imprudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre sa fortune à celle de cette république, venait de voir toute la Lorraine saisie par les troupes françaises[2].

Cependant le roi faisait avancer ses armées vers le Rhin, dans ces pays qui confinent à la Hollande, à Cologne et à la Flandre[3]. Il faisait distribuer de l'argent dans tous les villages, pour payer le dommage que ses troupes y pouvaient faire. Si quelque gentilhomme des environs venait se plaindre, il était sûr d'avoir un présent. Un envoyé du gouverneur des Pays-Bas[4], étant venu faire une représentation[5] au roi sur quelques dégâts commis par les troupes, reçut de la main du roi son portrait enrichi de diamants, estimé plus de douze mille francs. Cette conduite attirait l'admiration des peuples, et augmentait la crainte de sa puissance.

Le roi était à la tête de sa maison et de ses plus belles troupes, qui composaient trente mille hommes : Turenne les commandait sous lui. Le prince de Condé avait une armée aussi forte. Les autres corps, conduits tantôt par Luxembourg, tantôt par Chamilly[6], faisaient dans l'occasion des armées séparées, ou se rejoignaient selon le besoin. On commença par assiéger à la fois quatre villes[7], dont le nom ne mérite de place dans l'histoire

1. Voltaire aime cette image forte et hardie; car souvent il l'emploie; le torrent de sa mauvaise fortune... le torrent de la haine, etc.

2. Louis XIV avait accusé Charles IV à la diète de Ratisbonne d'avoir levé des troupes contre lui. Créqui envahit la Lorraine avec vingt-cinq mille hommes, et manqua de surprendre le duc à Nancy; Charles n'eut que le temps de fuir en Alllemagne; Épinal seule résista pendant sept jours (septembre 1670). Évidemment les préparatifs du duc n'étaient pas très-redoutables.

3. On ne savait pas de quel côté le roi attaquerait la Hollande; il enveloppait ses desseins dans le plus profond secret : Ce n'est pas faire sa cour, dit Madame de Sévigné, que demander des nouvelles de l'armée, ni de se mêler de deviner et de raisonner. » Le duc d'Enghien, arrivé devant Maëstricht, écrivait à un de ses amis de Paris : « Je vous prie de me mande où nous allons, et si nous passons l'Yssel, ou si nous assiégerons Maëstricht. »

4. Le gouverneur, comte de Monterey, s'était uni secrètement aux Hollandais par un pacte défensif, le 17 octobre 1671.

5. Dans ce sens on emploie plus ordinairement le pluriel : *faire des représentations*.

6. Chamilly (Noël Bouton, marquis de) avait été au siége de Candie; maréchal en 1703, il s'est rendu célèbre par la défense de Grave, en 1675. Mort en 1715. (Voltaire.) — Le commandement avait d'abord été donné à Créqui; mais, les maréchaux de Créqui, d'Humières et de Bellefonds ayant refusé de reconnaître la suprématie de Turenne, maréchal général, le roi les disgracia.

7. Au lieu d'assiéger Maëstricht, ce

que par cet événement : Rhinberg, Orsoy, Vesel, Burick [1]. Elles furent prises presque aussitôt qu'elles furent investies. Celle de Rhinberg, que le roi voulut assiéger en personne, n'essuya pas un coup de canon ; et, pour assurer encore mieux sa prise, on eut soin de corrompre le lieutenant de la place, Irlandais de nation, nommé Dosseri, qui eut la lâcheté de se vendre, et l'imprudence de se retirer ensuite à Maëstricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

Toutes les places qui bordent le Rhin et l'Yssel [2] se rendirent. Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clefs, dès qu'ils virent seulement passer de loin un ou deux escadrons français : plusieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garnison, avant que l'ennemi fût dans leur territoire ; la consternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point encore assez de troupes pour paraître en campagne. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au delà du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au delà de ce fleuve, et après les avoir faites, il connut l'impuissance de les garder. Il ne s'agissait plus que de savoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateaux, et de s'opposer, si on pouvait, à ce passage. En effet, l'intention du roi était de passer le fleuve sur un pont de ces petits bateaux inventés par Martinet. Des gens du pays informèrent alors le prince de Condé que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui sert de bureau de péage, qu'on nomme *Tollhuys, la maison du péage*, dans laquelle il y avait dix-sept soldats. Le roi fit sonder ce gué par le comte de Guiche [3]. Il n'y avait qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du fleuve, selon ce que dit dans ses lettres Pellisson, témoin oculaire, et ce que m'ont confirmé les habitants. Cet espace n'était rien, parce que plusieurs chevaux de

qui aurait fait perdre beaucoup de temps, on se dirigea par la Meuse vers le Rhin inférieur, en mai 1672.

1. Ces quatre places, que les Hollandais détenaient sur l'électeur de Brandebourg, duc de Clèves, et sur l'électeur de Cologne, formaient les gardes avancées des Provinces-Unies.

2. L'Yssel n'est autre chose qu'un canal dérivé du Rhin par Drusus, qui rejoint la rivière d'Yssel, et communique avec le Zuyderzée.

3. Le comte de Guiche, fils du maréchal de Gramont, avait été exilé à cause de ses aventures galantes ; il avait servi les Polonais contre les Turcs, et, dans la guerre des Hollandais contre les Anglais, il avait sauvé la vie à Ruyter. « Il a fait, écrit Madame de Sévigné, une action dont le succès le couvre de gloire, car si elle eût tourné autrement, il eût été criminel. Il se charge de reconnaître si la rivière est guéable ; il dit que oui ; elle ne l'est pas ; des escadrons entiers passent à la nage, sans se déranger. Il est vrai qu'il passe le premier ; cela ne s'est jamais hasardé, cela réussit ; il enveloppe les escadrons et les force à se rendre. » (Lettre du 3 juillet 1672.)

front rompaient le fil de l'eau très-peu rapide. L'abord était aisé : il n'y avait de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq cents cavaliers et deux faibles régiments d'infanterie sans canon. L'artillerie française les foudroyait en flanc. Tandis que la maison du roi et les meilleures troupes de cavalerie passèrent, sans risque, au nombre d'environ quinze mille hommes (12 juin 1672), le prince de Condé les côtoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière pour faire semblant de combattre, ils s'enfuirent l'instant d'après devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussitôt bas les armes et demanda la vie. On ne perdit dans le passage que le comte de Nogent et quelques cavaliers qui, s'étant écartés du gué, se noyèrent ; et il n'y aurait eu personne de tué dans cette journée, sans l'imprudence du jeune duc de Longueville[1]. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis qui demandaient la vie à genoux, en leur criant : *Point de quartier pour cette canaille*. Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise désespérée reprit à l'instant ses armes, et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie nommé Ossembrœk[2], qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Condé qui montait alors à cheval en sortant de la rivière, et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince, par un mouvement, détourna le coup, qui lui fracassa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure dans toutes ses campagnes[3]. Les Français irrités firent main-basse sur cette infanterie, qui se mit à fuir de tous côtés. Louis XIV passa sur un pont de bateaux avec l'infanterie, après avoir dirigé lui-même toute la marche.

Tel fut ce passage du Rhin, action éclatante et unique, célébrée alors comme un des grands événements qui dussent occuper la mémoire des hommes[4]. Cet air de grandeur dont le

1. Le duc de Longueville (Charles-Paris d'Orléans), né à l'Hôtel de ville de Paris, le 28 janvier 1649, servait, comme volontaire, auprès de Condé, son oncle. Sur la proposition de Jean Sobieski, grand maréchal de Pologne, la diète de ce royaume voulait l'élever au trône; les députés polonais étaient même en chemin pour le camp français quand il fut tué.

2. On prononce Ossembrouk ; l'*œ* fait *ou* chez les Hollandais. (Note de Volt.)

3. Condé avait reçu d'autres blessures dans ses campagnes précédentes ; celle-ci fut la plus grave.

4. On connaît les vers de Boileau, dans son épître IV, au roi; Bossuet appelait le passage du Rhin « le prodige de notre siècle et de la vie de Louis le Grand. » Les allégories, sculptées par les frères Auguier sur la porte Saint-Denis, peintes par Lebrun à Versailles, le célèbre tableau de Van der Meulen, devaient en éterniser la mémoire. Sans mériter tant d'éloges, ce passage que Napoléon appelait assez dédaigneusement « une opération de quatrième ordre, » était une action hardie, dont les conséquences valaient peut-être une victoire.

roi relevait toutes ses actions, le bonheur rapide de ses conquêtes, la splendeur de son règne, l'idolâtrie de ses courtisans, enfin, le goût que le peuple et surtout les Parisiens ont pour l'exagération, joint à l'ignorance de la guerre où l'on est dans l'oisiveté des grandes villes, tout cela fit regarder, à Paris, le passage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était que toute l'armée avait passé ce fleuve à la nage, en présence d'une armée retranchée, et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable, appelée le *Tholus*. Il était très-vrai que rien n'était plus imposant pour les ennemis que ce passage, et que s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très-périlleuse.

Dès qu'on eut passé le Rhin, on prit Doesbourg, Zutphen, Arnheim, Nosembourg, Nimègue, Schenck, Bommel, Crèvecœur, etc. Il n'y avait guère d'heures dans la journée où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier nommé Mazel mandait à M. de Turenne : « Si vous voulez m'envoyer cinquante chevaux, je pourrai prendre avec cela deux ou trois places[1]. »

(20 juin 1672) Utrecht envoya ses clefs et capitula avec toute la province qui porte son nom. Louis fit son entrée triomphale dans cette ville, menant avec lui son grand aumônier, son confesseur et l'archevêque titulaire d'Utrecht. On rendit avec solennité la grande église aux catholiques. L'archevêque, qui n'en portait que le vain nom, fut pour quelque temps établi dans une dignité réelle. La religion de Louis XIV faisait des conquêtes comme ses armes. C'était un droit qu'il acquérait sur la Hollande dans l'esprit des catholiques[2].

Les provinces d'Utrecht, d'Over-Yssel, de Gueldre, étaient soumises : Amsterdam n'attendait plus que le moment de son esclavage ou de sa ruine. Les juifs qui y sont établis s'empressèrent d'offrir à Gourville, intendant et ami du prince de Condé, deux millions de florins pour se racheter du pillage.

1. Turenne, du 13 au 16 juin, prend Arnheim et le fort de Knotzembourg, en face de Nimègue ; le fort de Schenck se rend le 19 ; puis l'île de Bommel formée par le Wahal et la Meuse, est envahie ; Doësbourg capitule (17-21 juin) ; Monsieur prend Zutphen, le 22 ; Grave est occupée le 5 juillet, et Nimègue se rend le 9, après trois semaines de bombardement. Après avoir fait enlever le fort de Crève-cœur, qui commande les communications de Bois-le-Duc avec l'île de Bommel, puis la ville de Bommel, qui domine toute l'île (19-22 juillet), le roi repartit pour Saint-Germain. La médaille frappée en France, comme monument de ces conquêtes, annonçait que quarante places fortes avaient été prises en vingt-deux jours.

2. Le pape Clément IX félicita Louis XIV d'avoir renversé une puissance élevée sur les ruines d'un pouvoir légitime, et nuisible aux intérêts de la royauté.

Déjà Naerden, voisine d'Amsterdam, était prise. Quatre cavaliers allant en maraude[1] s'avancèrent jusqu'aux portes de Muiden, où sont les écluses qui peuvent inonder le pays, et qui n'est qu'à une lieue d'Amsterdam. Les magistrats de Muiden, éperdus de frayeur, vinrent présenter leurs clefs à ces quatre soldats; mais enfin, voyant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clefs et fermèrent les portes. Un instant de diligence eût mis Amsterdam dans les mains du roi. Cette capitale une fois prise, non-seulement la république périssait, mais il n'y avait plus de nation hollandaise, et bientôt la terre même de ce pays allait disparaître. Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, se préparaient à fuir aux extrémités du monde et à s'embarquer pour Batavia[2]. On fit le dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvaient faire ce voyage, et le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva que cinquante mille familles pouvaient se réfugier dans leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus existé qu'au bout des Indes orientales: ses provinces d'Europe, qui n'achètent leur blé qu'avec leurs richesses d'Asie, qui ne vivent que de leur commerce, et, si on l'ose dire, de leur liberté, auraient été presque tout à coup ruinées et dépeuplées. Amsterdam, l'entrepôt et le magasin[3] de l'Europe, où deux cent mille hommes cultivent le commerce et les arts, serait devenue bientôt un vaste marais. Toutes les terres voisines demandent des frais immenses et des milliers d'hommes pour élever leurs digues: elles eussent probablement à la fois manqué d'habitants comme de richesses, et auraient été enfin submergées, ne laissant à Louis XIV que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus singulier[4] et le plus beau monument de l'industrie humaine[5].

La désolation de l'État était augmentée par les divisions or-

1. Aller en maraude ou à la maraude, c'est piller dans les environs du camp, en s'éloignant de l'armée.

2. Batavia était une colonie hollandaise déjà florissante; elle avait été fondée au commencement de ce siècle, dans l'île de Java, une des plus riches de la Malaisie.

3. L'ENTREPOT et le MAGASIN; l'entrepôt est un lieu de dépôt momentané pour les marchandises; le magasin est un lieu où on les serre, où on les amasse.

4. Singulier. — Voltaire a souvent employé cet adjectif dans le sens d'extraordinaire.

5. Une grande partie de la Hollande est au-dessous du niveau de la haute mer et des fleuves; les côtes sont garanties par des dunes naturelles ou par des digues artificielles, dont quelques-unes ont quinze mètres de hauteur sur quarante de largeur à la base. Les bords des fleuves sont également endigués, et il a fallu fermer les embouchures de certaines rivières par des écluses, qui s'ouvrent à la marée basse, mais arrêtent la mer lorsqu'elle monte. Le pays est d'ailleurs couvert de canaux; en rompant les digues, en ouvrant les écluses, il est facile de l'inonder. C'est ce qui a fait nommer ce pays Hollande (pays creux).

dinaires aux malheureux, qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Le grand pensionnaire de Witt ne croyait pouvoir sauver ce qui restait de sa patrie qu'en demandant la paix au vainqueur. Son esprit, à la fois tout républicain et jaloux de son autorité particulière, craignait toujours l'élévation du prince d'Orange, encore plus que les conquêtes du roi de France; il avait fait jurer à ce prince même l'observation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclu de la charge de stathouder. L'honneur, l'autorité, l'esprit de parti, l'intérêt, lièrent de Witt à ce serment. Il aimait mieux voir sa république subjuguée par un roi vainqueur que soumise à un stathouder.

Le prince d'Orange, de son côté, plus ambitieux que de Witt, aussi attaché à sa patrie, plus patient dans les malheurs publics, attendant tout du temps et de l'opiniâtreté de sa constance, briguait le stathoudérat, et s'opposait à la paix avec la même ardeur. Les États résolurent qu'on demanderait la paix malgré le prince; mais le prince fut élevé au stathoudérat[1] malgré les de Witt.

Quatre députés[2] vinrent au camp du roi implorer sa clémence au nom d'une république qui, six mois auparavant, se croyait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des ministres de Louis XIV avec cette politesse[3] française qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs mêmes du gouvernement. Louvois, dur et altier, né pour bien servir plutôt que pour faire aimer son maître, reçut les suppliants avec hauteur, et même avec l'insulte de la raillerie. On les obligea de revenir plusieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ses volontés. Il voulait que les États lui cédassent tout ce qu'ils avaient au delà du Rhin, Nimègue, des villes et des forts dans le sein de leur pays; qu'on lui payât vingt millions; que les Français fussent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande, par terre et par eau, sans qu'ils payassent jamais aucun droit; que la religion catholique

1. « Il fut stathouder le 1er juillet. Comment La Beaumelle, dans son édition subreptice du *Siècle de Louis XIV*, a-t-il pu dire dans ses notes qu'il ne fut déclaré que capitaine et amiral? » (Note de Voltaire.) — Les villes se soulevaient contre l'étranger et contre les partisans de la paix; Guillaume fut proclamé, le 6 juillet, stathouder, capitaine général et amiral à vie de la province de Hollande, puis de la Zélande, enfin il fut reconnu en cette qualité, le 8, par les Etats-Généraux.

2. La députation fut envoyée par Jean de Witt; le fils de l'illustre Grotius était à sa tête; elle arriva au camp près de Doësbourg, le 22 juin; Grotius revint le 28, mais sans avoir les pouvoirs de toutes les provinces.

3. La Beaumelle, dans ses notes, dit: « C'est un être de raison que cette po» litesse. » Comment cet écrivain ose-t-il démentir ainsi l'Europe? (Note de Voltaire.) — Louvois et Louis XIV luimême furent bien durs à l'égard des Hollandais.

fût partout rétablie; que la république lui envoyât tous les ans une ambassade extraordinaire avec une médaille d'or, sur laquelle il fût gravé qu'ils tenaient leur liberté de Louis XIV; enfin, qu'à ces satisfactions ils joignissent celle qu'ils devaient au roi d'Angleterre et aux princes de l'Empire, tels que ceux de Cologne et de Munster, par qui la Hollande était encore désolée.

Ces conditions d'une paix qui tenait tant de la servitude parurent intolérables, et la fierté du vainqueur inspira un courage de désespoir aux vaincus. On résolut de périr les armes à la main. Tous les cœurs et toutes les espérances se tournèrent vers le prince d'Orange. Le peuple en fureur éclata contre le grand pensionnaire, qui avait demandé la paix. A ces séditions se joignirent la politique du prince et l'animosité de son parti. On attente d'abord à la vie du grand pensionnaire Jean de Witt; ensuite on accuse Corneille, son frère, d'avoir attenté à celle du prince. Corneille est appliqué à la question. Il récita dans les tourments le commencement de cette ode d'Horace, *Justum et tenacem*[1], etc., convenable à son état et à son courage, et qu'on peut traduire ainsi pour ceux qui ignorent le latin:

Les torrents impétueux,
La mer qui gronde et s'élance,
La fureur et l'insolence
D'un peuple tumultueux,
Des fiers tyrans la vengeance,
N'ébranlent pas la constance
D'un cœur ferme et vertueux.

(20 auguste 1672) Enfin la populace effrénée massacra dans la Haye les deux frères de Witt[2], l'un qui avait gouverné l'État pendant dix-neuf ans avec vertu, et l'autre qui l'avait servi de son épée. On exerça sur leurs corps sanglants toutes les fureurs dont le peuple est capable: horreurs communes à toutes les nations, et que les Français avaient fait éprouver au maréchal d'Ancre, à

1. C'est l'ode III du livre III.

2. Le 21 juin, il y eut une double tentative d'assassinat contre les deux frères, à la Haye et à Dordrecht; Jean reçut quatre blessures. Le 24 juillet, sur la dénonciation d'un repris de justice, Corneille fut arrêté; on l'accusait d'avoir comploté la mort du stathouder. Jean résigna ses fonctions de grand pensionnaire, le 4 août. La haute cour de Hollande fit alors appliquer à la question Corneille de Witt; comme il n'avouait rien, on le déclara déchu de ses charges et banni à perpétuité. Cela ne suffisait pas à la fureur de leurs ennemis; Jean fut attiré avec une insigne perfidie dans la prison de son frère; les troupes bourgeoises abandonnèrent la garde de cette prison; la populace furieuse enfonça les portes et massacra les deux frères (20 août). Voir le beau récit de M. Mignet, au tome IV des *Négociations relatives à la succession d'Espagne*. Cet assassinat est un opprobre pour la mémoire de Guillaume.

l'amiral Coligny, etc.; car la populace est presque partout la même. On poursuivit les amis du pensionnaire. Ruyter même, l'amiral de la république, qui seul combattait alors pour elle avec succès, se vit environné d'assassins dans Amsterdam.

Les particuliers qui avaient des billets de banque coururent en foule à la banque d'Amsterdam; on craignait que l'on eût touché au trésor public. Chacun s'empressait de se faire payer du peu d'argent qu'on croyait pouvoir y être encore. Les magistrats firent ouvrir les caves où le trésor se conserve. On le trouva tout entier tel qu'il avait été déposé depuis soixante ans; l'argent même était encore noirci de l'impression du feu qui avait, quelques années auparavant, consumé l'hôtel de ville. Les billets de banque s'étaient toujours négociés jusqu'à ce temps, sans que jamais on eût touché au trésor. On paya alors avec cet argent tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi et tant de ressources étaient d'autant plus admirables, que Charles II, roi d'Angleterre, pour avoir de quoi faire la guerre aux Hollandais et fournir à ses plaisirs, non content de l'argent de France, venait de faire banqueroute à ses sujets[1]. Autant il était honteux à ce roi de violer ainsi la foi publique, autant il était glorieux aux magistrats d'Amsterdam de la garder dans un temps où il semblait permis d'y manquer.

A cette vertu républicaine ils joignirent ce courage d'esprit qui prend les partis extrêmes dans les maux sans remède. Ils firent percer les digues qui retiennent les eaux de la mer. Les maisons de campagne, qui sont innombrables autour d'Amsterdam, les villages, les villes voisines, Leyde, Delft[2], furent inondés. Le paysan ne murmura pas de voir ses troupeaux noyés dans les campagnes. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des eaux, entourée de vaisseaux de guerre qui eurent assez d'eau pour se ranger autour de la ville. La disette fut grande chez ces peuples: ils manquèrent surtout d'eau douce; elle se vendait six sous la pinte; mais ces extrémités parurent moindres que l'esclavage. C'est une chose digne de l'observation

1. Les orfèvres et banquiers de Londres avaient l'habitude d'avancer de fortes sommes d'argent au gouvernement, et recevaient, en échange, des bons sur les revenus; ils avaient alors prêté à ces conditions treize cent mille livres sterling. Tout à coup on annonça que le gouvernement ne payerait pas le capital de cette dette, mais seulement les intérêts. Les banquiers ne purent remplir leurs engagements; la Bourse fut bouleversée; plusieurs grandes maisons de commerce firent faillite; l'inquiétude et la terreur se répandirent dans tous les rangs de la société. (Macaulay. *Hist. d'Angleterre.*)

2. Leyde, ville ancienne et célèbre sur le Rhin; Delft, qui possède un arsenal considérable, sont toutes deux dans la Hollande méridionale.

de la postérité, que la Hollande ainsi accablée sur terre, et n'étant plus un État, demeurât encore redoutable sur la mer: c'était l'élément véritable de ces peuples.

Tandis que Louis XIV passait le Rhin et prenait trois provinces, l'amiral Ruyter, avec environ cent vaisseaux de guerre et plus de cinquante brûlots, alla chercher, près des côtes d'Angleterre, les flottes des deux rois. Leurs puissances réunies n'avaient pu mettre en mer une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais et les Hollandais combattirent comme des nations accoutumées à se disputer l'empire de l'Océan. (7 juin 1672) Cette bataille, qu'on nomme de Solbaie[1], dura un jour entier. Ruyter, qui en donna le signal, attaqua le vaisseau amiral d'Angleterre, où était le duc d'York, frère du roi. La gloire de ce combat particulier demeura à Ruyter. Le duc d'York obligé de changer de vaisseau, ne reparut plus devant l'amiral hollandais. Les trente vaisseaux français eurent peu de part à l'action; et tel fut le sort de cette journée, que les côtes de la Hollande furent en sûreté.

Après cette bataille, Ruyter, malgré les craintes et les contradictions de ses compatriotes, fit entrer la flotte marchande des Indes dans le Texel[2], défendant ainsi et enrichissant sa patrie d'un côté, lorsqu'elle périssait de l'autre. Le commerce même des Hollandais se soutenait; on ne voyait que leurs pavillons dans les mers des Indes. Un jour qu'un consul de France disait au roi de Perse que Louis XIV avait conquis presque toute la Hollande: « Comment cela peut-il être, répondit ce monarque persan, puisqu'il y a toujours au port d'Ormuz[3] vingt vaisseaux hollandais pour un français? »

Le prince d'Orange, cependant, avait l'ambition d'être un bon citoyen. Il offrit à l'État le revenu de ses charges, et tout son bien pour soutenir la liberté. Il couvrit d'inondations les passages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reste du pays[4]. Ses négociations promptes et secrètes réveillèrent de

1. La rade de Southwold-Bay ou Sole-Bay est sur la côte de Suffolk. — La victoire fut indécise; mais les alliés avaient plus souffert que les Hollandais. Le 9, ceux-ci se retirèrent vers les côtes de leur pays, pour les protéger; les Anglais vers les côtes d'Angleterre.

2. Au commencement de juillet, les alliés voulurent débarquer au Texel, mais ils échouèrent, et Ruyter sut défendre cette île, la plus importante de celles qui ferment l'entrée du Zuyderzée.

3. Ormuz, port à l'entrée du golfe Persique.

4. « Au lieu de disséminer l'armée dans cinquante places fortes, ce qui l'affaiblit au point qu'elle ne put plus rien faire, il fallait démolir quarante-cinq de ces places, en transporter toute l'artillerie en France et en garder quatre ou cinq pour servir aux communications de l'armée. » (*Mém.* de Napoléon.)

leur assoupissement[1] l'Empereur, l'Empire, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandre. Il disposa même l'Angleterre à la paix. Enfin, le roi était entré au mois de mai en Hollande, et dès le mois de juillet l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de la Flandre, fit passer secrètement quelques régiments au secours des Provinces-Unies. Le conseil de l'empereur Léopold envoya Montecuculli à la tête de près de vingt mille hommes. L'électeur de Brandebourg, qui avait à sa solde vingt-cinq mille soldats, se mit en marche.

(Juillet 1672) Alors le roi quitta son armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. La garde des provinces conquises devenait difficile. Louis voulait une gloire sûre ; mais en ne voulant pas l'acheter par un travail infatigable, il la perdit. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux mois, il revint à Saint-Germain au milieu de l'été ; et laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre, il jouit du triomphe. On éleva des monuments de sa conquête, tandis que les puissances de l'Europe travaillaient à la lui ravir[2].

CHAPITRE XI

ÉVACUATION DE LA HOLLANDE. SECONDE CONQUÊTE DE LA FRANCHE-COMTÉ.

On croit nécessaire de dire à ceux qui pourront lire cet ouvrage, qu'ils doivent se souvenir que ce n'est point ici une simple relation de campagnes, mais plutôt une histoire des mœurs des hommes. Assez de livres sont pleins de toutes les minutes des actions de guerre, et de ces détails de la fureur et de la misère humaine. Le dessein de cet Essai est de peindre les principaux caractères de ces révolutions, et d'écarter la multitude de petits faits, pour laisser voir les seuls considérables, et, s'il se peut, l'esprit qui les a conduits.

La France fut alors au comble de sa gloire. Le nom de ses

1. Ils n'étaient pas assoupis; mais ils avaient été retenus, soit par des traités particuliers, comme l'Empereur, soit par la crainte et la conscience de leur faiblesse, comme l'Espagne.

2. Les portes Saint-Denis et Saint-Martin, commencées en 1670, furent consacrées à la mémoire des triomphes de Louis XIV en Hollande. La première fut construite par Blondel, la seconde est de Bullet, son élève.

généraux imprimait la vénération[1]. Ses ministres étaient regardés comme des génies supérieurs aux conseillers des autres princes, et Louis était en Europe comme le seul roi[2]. En effet, l'empereur Léopold ne paraissait pas dans ses armées ; Charles II, roi d'Espagne, fils de Philippe IV, sortait à peine de l'enfance[3] ; celui d'Angleterre ne mettait d'activité dans sa vie que celle des plaisirs.

Tous ces princes et leurs ministres firent de grandes fautes. L'Angleterre agit contre les principes de la raison d'État en s'unissant avec la France pour élever une puissance que son intérêt était d'affaiblir[4]. L'Empereur, l'Empire, le conseil espagnol, firent encore plus mal de ne pas s'opposer d'abord à ce torrent. Enfin Louis lui-même commit une aussi grande faute qu'eux tous en ne poursuivant pas avec assez de rapidité des conquêtes si faciles[5]. Condé et Turenne voulaient qu'on démolît la plupart des places hollandaises. Ils disaient que ce n'était point avec des garnisons que l'on prend des États, mais avec des armées ; et qu'en conservant une ou deux places de guerre pour la retraite, on devait marcher rapidement à la conquête entière. Louvois, au contraire, voulait que tout fût place et garnison ; c'était là son génie, c'était aussi le goût du roi. Louvois avait par là plus d'emplois à sa disposition ; il étendait le pouvoir de son ministère ; il s'applaudissait de contredire les deux plus grands capitaines du siècle[6]. Louis le crut, et se trompa, comme il l'avoua depuis ; il manqua le moment d'entrer dans la capitale de la Hollande ; il affaiblit son armée en la divisant dans trop de places ; il laissa à son ennemi le temps de respirer. L'histoire des plus grands princes est souvent le récit des fautes des hommes.

1. Ils imprimaient plutôt la *terreur* et l'*admiration* que la *vénération*.

2. « Il est le plus roi de tous les rois, » écrivait Leibnitz à Bossuet. Gœthe l'appelle quelque part « l'homme souverain. » « Les faiblesses et les fautes de Louis XIV, a dit Voltaire, n'ont pas empêché don Ustariz de le proposer pour modèle au gouvernement de l'Espagne, et de l'appeler un *homme prodigieux*. Ses anciens ennemis lui ont payé à sa mort le tribut d'estime qu'ils lui devaient. »

3. Charles n'avait alors que onze ans, et son enfance devait se prolonger au delà des limites ordinaires.

4. La France commit alors une plus grande faute que l'Angleterre, en s'unissant à elle, pour détruire la seule puissance maritime et commerciale, capable de lui disputer, avec l'aide de la France, cette prépondérance sur les mers, que l'Angleterre réclamait déjà. Charles II lui-même ne s'opposait-il pas, autant qu'il le pouvait, à l'accroissement de la marine française ! Ne déclarait-il pas, dans sa harangue au Parlement (1673), que la guerre était populaire, et qu'il fallait que *Carthage fût détruite !*

5. Voir la note 4 de la page 128.

6. On a même supposé, sans preuve, que Louvois ne voulait pas la prise d'Amsterdam, de peur que la guerre ne finît trop vite. Mais Louvois, dans son égoïsme brutal, fut toujours le mauvais génie de Louis.

Après le départ du roi, les affaires changèrent de face. Turenne fut obligé de marcher vers la Westphalie pour s'opposer aux Impériaux[1]. Le gouverneur de Flandre, Monterey, sans être avoué du conseil timide d'Espagne, renforça la petite armée du prince d'Orange d'environ dix mille hommes. Alors ce prince fit tête[2] aux Français jusqu'à l'hiver[3]. C'était déjà beaucoup de balancer la fortune. Enfin l'hiver vint; les glaces couvrirent les inondations de la Hollande. Luxembourg, qui commandait dans Utrecht, fit un nouveau genre de guerre inconnu aux Français, et mit la Hollande dans un nouveau danger, aussi terrible que les précédents.

Il assemble, une nuit, près de douze mille fantassins tirés des garnisons voisines. On arme leurs souliers de crampons. Il se met à leur tête, et marche sur la glace vers Leyde et vers la Haye. Un dégel survint: la Haye fut sauvée. Son armée entourée d'eau, n'ayant plus de chemin ni de vivres, était prête à périr[4]. Il fallait, pour s'en retourner à Utrecht, marcher sur une digue étroite et fangeuse, où l'on pouvait à peine se traîner quatre de front. On ne pouvait arriver à cette digue qu'en attaquant un fort qui semblait imprenable sans artillerie. Quand ce fort n'eût arrêté l'armée qu'un seul jour, elle serait morte de faim et de fatigue. Luxembourg était sans ressource; mais la fortune, qui avait sauvé la Haye, sauva son armée par la lâcheté du commandant du fort, qui abandonna son poste sans aucune raison. Il y a mille événements, dans la guerre comme dans la vie civile, qui sont incompréhensibles; celui-là est de ce nombre. Tout le fruit de cette entreprise fut une cruauté qui acheva de rendre le nom français odieux dans ce pays. Bodegrave et Svammerdam, deux bourgs considérables, riches et bien peuplés. semblables à nos villes de la grandeur médiocre[5], furent abandonnés au pillage des soldats, pour le prix de leur fatigue. Ils mirent le feu à ces deux villes; et, à la lueur des flammes, ils se

1. L'électeur de Brandebourg se déclara contre la France, et marcha vers le cercle de Westphalie, avec 20,000 hommes. Montecuculli qui s'avançait de son côté, se réunit à l'électeur (12 septembre), puis au duc de Lorraine; ils avaient quarante mille hommes. Turenne les repoussa dans une belle campagne d'hiver, sur les bords du Rhin; puis il passa le fleuve malgré Louvois, les poursuivit jusqu'au Weser, resta maître de la Westphalie, et imposa à l'électeur un traité bientôt rompu (10 avril 1673).

2. Fit tête. — Voltaire emploie souvent cette expression; l'on dit aussi habituellement *tenir tête*.

3. Non seulement il tint tête aux Français, mais, n'ayant pu se joindre à ses alliés d'Allemagne, arrêtés par Turenne, il remonta hardiment la Meuse, et vint braver Louis XIV, en assiégeant Charleroi (15-22 décembre).

4. Prête à périr.—On dit plutôt dans ce sens *près de*. Voir page 7, note 3.

5. De la grandeur médiocre. — On dirait plutôt *de grandeur médiocre*.

livrèrent à la débauche et à la cruauté[1]. Ce pillage laissa une impression si profonde que, plus de quarante ans après, j'ai vu les livres hollandais, dans lesquels on apprenait à lire aux enfants, retracer cette aventure, et inspirer la haine contre les Français à des générations nouvelles.

(1673) Cependant le roi agitait les cabinets de tous les princes par ses négociations. Il gagna le duc de Hanovre[2]. L'électeur de Brandebourg, en commençant la guerre, fit un traité, mais qui fut bientôt rompu. Il n'y avait pas une cour en Allemagne où Louis n'eût des pensionnaires. Ses émissaires fomentaient en Hongrie les troubles de cette province, sévèrement traitée par le conseil de Vienne. L'argent fut prodigué au roi d'Angleterre, pour faire encore la guerre à la Hollande, malgré les cris de toute la nation anglaise, indignée de servir la grandeur de Louis XIV, qu'elle eût voulu abaisser[3]. L'Europe était troublée par les armes et par les négociations de Louis. Enfin il ne put empêcher que l'Empereur, l'Empire et l'Espagne ne s'alliassent avec la Hollande, et ne lui déclarassent solennellement la guerre[4]. Il avait tellement changé le cours des choses, que les Hollandais, ses alliés naturels, étaient devenus les amis de la maison d'Autriche. L'empereur Léopold envoyait des secours lents; mais il montrait une grande animosité. Il est rapporté qu'allant à Égra [5] voir les troupes qu'il y rassemblait, il communia en chemin, et qu'après la communion il prit en main un crucifix, et appela Dieu à témoin de la justice de sa cause.

Il parut d'abord combien[6] sa marine était déjà perfectionnée.

1. Colbert, Pomponne, les généraux, les intendants, intercédèrent en vain pour ces malheureuses populations; Louvois l'emporta. C'était d'ailleurs l'exécution pure et simple des menaces contenues dans la lettre royale du 24 juin : « Quant à ceux qui tâcheront de résister aux forces de Sa Majesté, par l'inondation de leurs digues ou autrement, ils seront punis avec la dernière rigueur... Sa Majesté, ne donnera aucun quartier aux habitants desdites villes, mais donnera ordre que leurs biens soient pillés et leurs maisons brûlées. »

2. Dès le 10 juillet 1672, le duc de Hanovre avait accordé à la France le droit exclusif de lever chez lui des soldats; puis il promit de s'unir à la Suède, quand elle se déclarerait.

3. Le parlement d'Angleterre avait d'abord paru favorable à la guerre; mais quand les communes eurent fait annuler un édit de tolérance en faveur des dissidents; quand elles eurent arraché au roi l'acte célèbre du *Test*, dirigé contre les catholiques; quand le duc d'York eut résigné ses emplois avec éclat; alors elles comprirent que la Hollande était assez affaiblie, et que la France devenait trop redoutable; elles attaquèrent avec impétuosité la politique extérieure du gouvernement, renversèrent le ministère corrompu de la *cabale*, et pressèrent le roi de faire la paix avec les Provinces-Unies.

4. L'alliance fut signée à la Haye, le 30 août 1673.

5. Egra est une ville située à l'ouest de la Bohême.

6. Il parut combien. — C'est une tournure latine plus que française.

Au lieu de trente vaisseaux qu'on avait joints, l'année d'auparavant, à la flotte anglaise, on en joignit quarante, sans compter les brûlots. Les officiers avaient appris les manœuvres savantes des Anglais, avec lesquels ils avaient combattu celles des Hollandais, leurs ennemis. C'était le duc d'York, depuis Jacques II, qui avait inventé l'art de faire entendre les ordres sur mer par les mouvements divers des pavillons. Avant ce temps, les Français ne savaient pas ranger une armée navale en bataille. Leur expérience consistait à faire battre un vaisseau contre un vaisseau, non à en faire mouvoir plusieurs de concert, et à imiter sur la mer les évolutions des armées de terre, dont les corps séparés se soutiennent et se secourent mutuellement. Il firent à peu près comme les Romains, qui en une année apprirent des Carthaginois l'art de combattre sur mer, et égalèrent leurs maîtres[1].

Le vice-amiral d'Estrées et son lieutenant Martel firent honneur à l'industrie militaire[2] de la nation française, dans trois batailles navales consécutives, au mois de juin (les 7, 14 et 21 juin 1673), entre la flotte hollandaise et celle de France et d'Angleterre[3]. L'amiral Ruyter fut plus admiré que jamais dans ces trois actions. D'Estrées[4] écrivit à Colbert : « Je voudrais avoir payé de ma vie la gloire que Ruyter vient d'acquérir. » D'Estrées méritait que Ruyter eût ainsi parlé de lui. La valeur et la conduite furent si égales de tous côtés que la victoire resta toujours indécise.

Louis, ayant fait des hommes de mer de ses Français par les soins de Colbert, perfectionna encore l'art de la guerre sur terre par l'industrie de Vauban. Il vint en personne assiéger Maës-

1. Dans la première guerre punique, les Romains équipèrent pour la première fois une flotte de guerre, et le consul Duilius remporta, près de Myles, une victoire célèbre.

2. Industrie est ici dans le sens d'*intelligence*.

3. Ces trois batailles furent livrées : la première, le 7 juin, près de l'île de Walcheren ; la seconde, le 14 juin, à quelque distance du même endroit ; la troisième, le 21 août, près des côtes du Texel. Les Anglais accusèrent les Français de s'être ménagés ; il paraît que Louis XIV avait recommandé à d'Estrées de ne pas s'engager en août comme en juin. Il n'y eut que le vaisseau commandé par le marquis de Martel, dont l'amiral ne put retenir le courage, qui donna dans cette journée. Tous les capitaines français blâmèrent d'Estrées, et ne s'accommodèrent pas de ses raisons politiques. Le résultat de cette lutte fut d'éloigner l'invasion des côtes de Hollande, et d'enlever aux Anglais, avec l'espoir de faire des conquêtes, leurs mauvaises dispositions à l'égard des Hollandais.

4. Estrées (Jean d'), fils de François-Annibal, duc d'Estrées, né en 1624, mort en 1707 ; servit d'abord dans l'armée de terre, entra dans la marine en 1668, devint vice-amiral du Ponant dès 1669, et se distingua surtout dans la guerre contre les Hollandais. Il fut maréchal en 1681, puis vice-roi d'Amérique, enfin commandant en Bretagne. Son fils, Victor-Marie, fut également amiral et maréchal.

tricht[1] dans le même temps que ces trois batailles navales se donnaient. Maëstricht était pour lui une clef des Pays-Bas et des Provinces-Unies; c'était une place forte défendue par un gouverneur intrépide, nommé Fariaux, né Français, qui avait passé au service d'Espagne, et depuis à celui de Hollande. La garnison était de cinq mille hommes. Vauban, qui conduisit ce siége, se servit, pour la première fois, des parallèles[2] inventées par des ingénieurs italiens au service des Turcs devant Candie. Il y ajouta les places d'armes que l'on fait dans les tranchées pour y mettre les troupes en bataille, et pour les mieux rallier en cas de sorties. Louis se montra, dans ce siége, plus exact et plus laborieux qu'il ne l'avait été encore[3]. Il accoutumait, par son exemple, à la patience dans le travail sa nation accusée jusqu'alors de n'avoir qu'un courage bouillant que la fatigue épuise bientôt. Maëstricht se rendit au bout de huit jours (29 juin 1673).

Pour mieux affermir encore la discipline militaire, il usa d'une sévérité qui parut même trop grande. Le prince d'Orange, qui n'avait eu pour opposer[4] à ces conquêtes rapides que des officiers sans émulation et des soldats sans courage, les avait formés à force de rigueurs, en faisant passer par la main du bourreau ceux qui avaient abandonné leur poste. Le roi employa aussi les châtiments la première fois qu'il perdit une place. Un très-brave officier, nommé Du-Pas, rendit Naerden au prince d'Orange (14 septembre 1673). Il ne tint à la vérité que quatre jours; mais il ne remit sa ville qu'après un combat de cinq heures, donné sur de mauvais ouvrages, et pour éviter un assaut général, qu'une garnison faible et rebutée n'aurait point soutenu. Le roi, irrité du premier affront que recevaient ses armes, fit condamner Du-Pas[5] à être traîné dans Utrecht, une pelle à la main, et son épée fut rompue: ignominie inutile pour les officiers français,

1. Maëstricht (passage de la Meuse, *Trajectum ad Mosam*) est sur la rive gauche du fleuve; la citadelle couronne la montagne de Saint-Pierre. Elle a été prise plusieurs fois par les Français, en 1673, 1748, 1793. C'est la capitale du Limbourg hollandais : 22,000 habitants.

2. Voir plus haut, page 111, note 5. Carnot, dans l'éloge de Vauban, en reporte tout l'honneur à notre illustre ingénieur; Pellisson dit, comme Voltaire, que les Turcs, les premiers, en avaient fait usage.

3. « Vous savez, écrivait Louis XIV à Louvois, que je ne puis plus être que seul à commander une armée. » Les éloges des courtisans et des ministres commençaient à nuire au bon sens du roi : il se faisait alors envoyer par Colbert, son peintre, pour représenter *son siége*.

4. La phrase serait plus claire et même plus correcte, s'il y avait *s'opposer*, au lieu *d'opposer*, qu'on lit dans la plupart des éditions.

5. La Beaumelle dit qu'il fut condamné à une prison perpétuelle. Comment cela pourrait-il être, puisque, l'année suivante, il fut tué au siége de Grave? (Note de Voltaire.)

qui sont assez sensibles à la gloire pour qu'on ne les gouverne point par la crainte de la honte. Il faut savoir qu'à la vérité les provisions[1] des commandants des places les obligent à soutenir trois assauts ; mais ce sont de ces lois qui ne sont jamais exécutées. Du-Pas se fit tuer, un an après, au siége de la petite ville de Grave, où il servit volontaire[2]. Son courage et sa mort durent laisser des regrets au marquis de Louvois, qui l'avait fait punir si durement. La puissance souveraine peut maltraiter un brave homme, mais non pas le déshonorer.

Les soins du roi, le génie de Vauban, la vigilance sévère de Louvois, l'expérience et le grand art de Turenne, l'active intrépidité du prince de Condé, tout cela ne put réparer la faute qu'on avait faite de garder trop de places, d'affaiblir l'armée et de manquer Amsterdam.

Le prince de Condé voulut en vain percer dans le cœur de la Hollande inondée. Turenne ne put, ni mettre obstacle à la jonction de Montecuculli et du prince d'Orange, ni empêcher le prince d'Orange de prendre Bonn[3]. L'évêque de Munster, qui avait juré la ruine des États-Généraux, fut attaqué lui-même par les Hollandais.

Le parlement d'Angleterre força son roi d'entrer sérieusement dans[4] des négociations de paix, et de cesser d'être l'instrument mercenaire de la grandeur de la France[5]. Alors il fallut abandonner les trois provinces hollandaises[6] avec autant de promptitude qu'on les avait conquises. Ce ne fut pas sans les avoir rançonnées : l'intendant Robert tira de la seule province d'Utrecht, en un an, seize cent soixante et huit mille florins[7]. On était si pressé d'évacuer un pays conquis avec tant de rapidité, que vingt-huit mille prisonniers hollandais furent rendus pour un écu par soldat. L'arc de triomphe de la porte Saint-Denis et les autres monuments de la conquête étaient à peine achevés, que la conquête était déjà abandonnée. Les Hollandais, dans le cours de cette invasion, eurent la gloire de disputer l'empire de la mer, et l'adresse de transporter sur terre le théâtre de la guerre hors

1. On donne ce nom aux lettres royales conférant un emploi civil et militaire : on dirait aujourd'hui *commissions*.

2. Comme volontaire.

3. Bonn, place importante de l'électorat de Cologne.

4. Entrer dans des négociations, comme plus haut, *entrer dans* les intérêts de ses voisins.

5. Le Parlement, réuni à la fin d'octobre 1673, éclata contre l'alliance française ; et dès lors la défection de l'Angleterre fut inévitable.

6. Les provinces d'Over-Yssel, de Gueldre et d'Utrecht.

7. Colbert, Pomponne, les généraux intercédèrent en vain ; Louvois l'emporta, et Louis XIV accepta la responsabilité de ces actes inhumains.

de leur pays. Louis XIV passa dans l'Europe pour avoir joui avec trop de précipitation et trop de fierté de l'éclat d'un triomphe passager. Le fruit de cette entreprise fut d'avoir une guerre à soutenir contre l'Espagne, l'Empire et la Hollande réunis, d'être abandonné de l'Angleterre, et enfin de Munster, de Cologne même[1], et de laisser dans les pays qu'il avait envahis et quittés plus de haine que d'admiration pour lui.

Le roi tint seul contre tous les ennemis qu'il s'était faits. La prévoyance de son gouvernement et la force de son état parurent bien davantage encore lorsqu'il fallut se défendre contre tant de puissances liguées et contre de grands généraux, que[2] quand il avait pris, en voyageant, la Flandre française, la Franche-Comté et la moitié de la Hollande, sur des ennemis sans défense.

On vit surtout quel avantage un roi absolu, dont les finances sont bien administrées, a sur les autres rois[3]. Il fournit à la fois une armée d'environ vingt-trois mille hommes à Turenne contre les Impériaux, une de quarante mille à Condé contre le prince d'Orange : un corps de troupes était sur la frontière du Roussillon ; une flotte chargée de soldats alla porter la guerre aux Espagnols jusque dans Messine : lui-même marcha pour se rendre maître une seconde fois de la Franche-Comté. Il se défendait et il attaquait partout en même temps.

D'abord, dans sa nouvelle entreprise sur la Franche-Comté, la supériorité de son gouvernement parut tout entière. Il s'agissait de mettre dans son parti, ou du moins d'endormir les Suisses nation aussi redoutable que pauvre, toujours armée, toujours jalouse à l'excès de sa liberté, invincible sur ses frontières, murmurant déjà, et s'effarouchant de voir Louis XIV une seconde fois dans leur voisinage. L'Empereur et l'Espagne sollicitaient les treize cantons de permettre[4] au moins un passage libre à leurs troupes, pour secourir la Franche-Comté, demeurée sans défense par la négligence du ministère espagnol. Le roi, de son

1. C'est-à-dire, par ellipse, de l'évêque de Munster de l'archevêque-électeur de Cologne.

2. Davantage... que, locution vieillie, employée par nos meilleurs écrivains des trois derniers siècles.

3. C'est vrai, mais à quel prix trop souvent? Comme il fallait augmenter considérablement les ressources extraordinaires, Colbert se récria : « Songez-y, dit le roi, il se présente un homme qui entreprendra d'y suffire, si vous ne voulez pas vous y engager. » Colbert, après une longue lutte avec lui-même, resta ; mais désormais il devint sombre, hésitant, difficile ; il lui fallait renoncer à tous ses plans d'améliorations pacifiques, à toutes ses espérances. Les parlements durent enregistrer purement et simplement, sans remontrances préalables, les édits qu'on leur présentait. Dès lors on eut recours aux *affaires extraordinaires*, ruineuses pour le pays et dangereuses pour le gouvernement.

4. PERMETTRE est ici dans le sens de *laisser*, qu'on emploie plus habituellement.

côté, pressait les Suisses de refuser ce passage ; mais l'Empire et l'Espagne ne prodiguaient que des raisons et des prières ; le roi, avec de l'argent comptant, détermina les Suisses à ce qu'il voulut : le passage fut refusé. Louis, accompagné de son frère et du fils du grand Condé, assiégea Besançon[1]. Il aimait la guerre de siéges, et pouvait croire l'entendre aussi bien que les Condé et les Turenne ; mais tout jaloux qu'il était de sa gloire, il avouait que ces deux grands hommes entendaient mieux que lui la guerre de campagne. D'ailleurs, il n'assiégea jamais une ville sans être moralement sûr de la prendre. Louvois faisait si bien les préparatifs, les troupes étaient si bien fournies, Vauban, qui conduisit presque tous les siéges, était un si grand maître dans l'art de prendre les villes, que la gloire du roi était en sûreté. Vauban dirigea les attaques de Besançon : elle fut prise en neuf jours (15 mai 1674) ; et au bout de six semaines toute la Franche-Comté fut soumise au roi. Elle est restée à la France, et semble y être pour jamais annexée : monument de la faiblesse du ministère autrichien-espagnol, et de la force de celui de Louis XIV[2].

CHAPITRE XII

BELLE CAMPAGNE ET MORT DU MARÉCHAL DE TURENNE. DERNIÈRE BATAILLE DU GRAND CONDÉ A SENEF.

Tandis que le roi prenait rapidement la Franche-Comté, avec cette facilité et cet éclat attaché encore à sa destinée, Turenne, qui ne faisait que défendre les frontières du côté du Rhin, déployait ce que l'art de la guerre peut avoir de plus grand et de plus habile. L'estime des hommes se mesure par les difficultés surmontées, et c'est ce qui a donné une si grande réputation à cette campagne de Turenne.

(Juin 1674) D'abord il fait une marche longue et vive, passe le Rhin à Philipsbourg[3], marche toute la nuit à[4] Sintzheim[5],

1 Le duc de Navailles prit Gray le 24 février, puis Vesoul et Lons-le-Saulnier. Louis décida alors la conquête de la province ; Condé couvrit la Meuse, Turenne l'Alsace et la Lorraine. Le roi arriva le 2 mai devant Besançon, que le duc d'Enghien investissait depuis le 25 avril. Les populations étaient hostiles ; les villes mieux défendues ; le comte de Vaudemont, fils du duc de Lorraine, était dans Besançon et dirigeait la défense.

2. L'arc de triomphe de la Porte Saint-Martin fut consacré à la mémoire de cette conquête.

3. Philipsbourg, située près du Rhin, était autrefois une ville très-forte, qui appartenait aux évêques de Spire. Ce n'est plus qu'un bourg sans importance du grand-duché de Bade.

4. MARCHE à ; on dit bien : *marcher à l'ennemi*, mais plus ordinairement marcher *vers* une ville.

5. SINTZHEIM, sur l'Elsatz, affluent

force cette ville ; et en même temps il attaque et met en fuite Caprara[1], général de l'Empereur, et le vieux duc de Lorraine, Charles IV, ce prince qui passa toute sa vie à perdre ses États et à lever des troupes, et qui venait de réunir sa petite armée avec une partie de celle de l'Empereur. Turenne, après l'avoir battu, le poursuit, et bat encore sa cavalerie à Ladenbourg[2] (juillet 1674); de là il court à un autre général des Impériaux, le prince de Bournonville, qui n'attendait que de nouvelles troupes pour s'ouvrir le chemin de l'Alsace ; il prévient la jonction de ces troupes, l'attaque, et lui fait quitter le champ de bataille (octobre 1674)[3].

L'Empire rassemble contre lui toutes ses forces ; soixante et dix mille Allemands sont dans l'Alsace ; Brisach et Philipsbourg étaient bloqués par eux. Turenne n'avait plus que vingt mille hommes effectifs tout au plus[4]. (Décembre). Le prince de Condé lui envoya de Flandre quelque secours de cavalerie ; alors il

du Necker, ville de Bavière, dans l'ancienne Souabe, à 20 kilomètres au sud d'Heidelberg. « Cette victoire, dit la Fare, donna un heureux commencement à cette campagne, qui d'abord paraissait devoir être funeste à la France ; car jamais elle n'avait eu jusque-là tant d'ennemis à combattre, ni vu contre elle de si grosses armées. Le dedans du royaume paraissait mal disposé, la Guyenne, la Normandie et la Bretagne étant prêtes à se révolter. »

1. Caprara (Ænéas-Sylvius, comte de), neveu du général Piccolomini, né à Bologne en 1631, mort en 1791. Il fit, dit-on, quarante-quatre campagnes au service de l'Empereur.

2. Ladembourg, sur le Necker.

3. Il est à regretter que Voltaire, malgré son aversion pour les *actions de guerre, pour ces détails de la fureur et de la misère humaine,* n'ait pas employé la lucidité de son esprit et la vivacité de son style au récit de ces immortelles campagnes de Turenne. Rappelons au moins quelques-uns des traits les plus remarquables de la défense de l'Alsace. — Après les combats de Sintzheim et de Ladembourg, après le premier incendie du Palatinat (août 1674), il force, sans se conformer aux ordres de Louvois, les ennemis, qui ont franchi le Rhin entre Spire et Philipsbourg, à repasser le fleuve. Mais Strasbourg leur livre ses ponts (25 septembre) ; Turenne, pour prévenir leur jonction avec l'électeur de Brandebourg, vient les combattre à Entzheim (4 octobre). On lui avait ordonné d'abandonner l'Alsace pour couvrir la Lorraine ; le vieux capitaine, qui « croissait en audace à mesure qu'il vieillissait, » écrit au roi : « Si je m'en allais de moi-même, je ferais ce qu'ils auront peut-être de la peine à me faire faire. Quand on a un nombre raisonnable de troupes, on ne quitte pas un pays encore que l'ennemi en ait beaucoup davantage. Je connais la force des troupes impériales, les généraux qui les commandent, le pays où je suis ; je prends tout sur moi. »

4. « Il ne faut pas, disait Turenne au marquis de la Fare, qu'il y ait un homme de guerre en repos en France tant qu'il y aura un Allemand en Alsace. » « Alors, ajoute la Fare, je vis que nous allions avoir une longue fin de campagne... Nous marchions le long du revers occidental des Vosges, à la fin de décembre, pendant un hiver des plus rudes qu'on ait vus, et nous passions toutes les nuits à cheval. Enfin l'armée arriva à Belfort. » Les ennemis, dispersés et surpris, furent alors successivement battus à Mulhausen, à Turckheim près de Colmar, etc., ils s'empressèrent de repasser le Rhin, sur le pont de Strasbourg. « Le vieux duc de Lorraine, méchant plaisant de son naturel, dit qu'un prince par la grâce du roi avait fait repasser le Rhin à cinq princes par la grâce de Dieu. »

traverse, par Thann et par Béfort[1], des montagnes couvertes de neige; il se trouve tout d'un coup dans la haute Alsace, au milieu des quartiers des ennemis, qui le croyaient en repos en Lorraine, et qui pensaient que la campagne était finie. Il bat à Mulhausen[2] les quartiers qui résistent; il en fait deux prisonniers. Il marche à Colmar, où l'électeur de Brandebourg, qu'on appelle le grand électeur, alors général des armées de l'Empire, avait son quartier. Il arrive dans le temps que ce prince et les autres généraux se mettaient à table; ils n'eurent que le temps de s'échapper; la campagne était couverte de fuyards.

Turenne, croyant n'avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire[3], attend encore auprès de Turkheim[4] une partie de l'infanterie ennemie. L'avantage du poste qu'il avait choisi rendait sa victoire sûre: il défait cette infanterie (5 janvier 1675). Enfin une armée de soixante et dix mille hommes se trouve vaincue et dispersée presque sans grand combat. L'Alsace reste au roi, et les généraux de l'Empire sont obligés de repasser le Rhin.

Toutes ces actions consécutives, conduites avec tant d'art, si patiemment digérées[5], exécutées avec tant de promptitude, furent également admirées des Français et des ennemis. La gloire de Turenne reçut un nouvel accroissement, quand on sut que tout ce qu'il avait fait dans cette campagne, il l'avait fait malgré la cour et malgré les ordres réitérés de Louvois[6], donnés au nom du roi. Résister à Louvois tout-puissant, et se charger de l'événement, malgré les cris de la cour, les ordres de Louis XIV et la haine du ministre, ne fut pas la moindre marque du courage de Turenne, ni le moindre exploit de la campagne.

Il faut avouer que ceux qui ont plus d'humanité que d'estime

1. THANN est sur le Thur; *Béfort*, chef-lieu d'arrondissement, sur la Savoureuse. Ces deux villes du département du Haut-Rhin sont de l'un et l'autre côté de la trouée de Béfort, par laquelle les armées peuvent facilement pénétrer du bassin du Rhin dans le bassin de la Saône, et par suite dans celui de la Seine.

2. Mulhouse ou Mülhausen, sur l'Ill, était une ville impériale, réunie à la France seulement en 1798. C'est maintenant l'un des grands centres manufacturiers de l'Alsace, et la ville la plus importante du Haut-Rhin.

3. Nil actum reputans, si quid superesset agendum,

dit Lucain en parlant de César.

4. Turckheim, sur la Fecht, ancienne ville impériale, est dans le département du Haut-Rhin.

5. DIGÉRÉES, dans le sens du latin *digerere*, mettre en ordre, combiner.

6. Turenne ne résista pas aux ordres de Louis XIV; mais il lui écrivit pour lui exposer les raisons qui l'engageaient à ne pas suivre les instructions de Louvois, et le roi lui donna la liberté d'agir comme il l'entendrait.

pour les exploits de guerre gémirent de cette campagne si glorieuse. Elle fut célèbre par les malheurs des peuples, autant que par les expéditions de Turenne. Après la bataille de Sintzheim, il mit à feu et à sang le Palatinat, pays uni et fertile, couvert de villes et de bourgs opulents. L'électeur palatin vit, du haut de son château de Manheim[1], deux villes et vingt-cinq villages embrasés. Ce prince, désespéré, défia Turenne à un combat singulier, par une lettre pleine de reproches[2]. Turenne ayant envoyé la lettre au roi, qui lui défendit d'accepter le cartel, ne répondit aux plaintes et au défi de l'électeur que par un compliment vague, et qui ne signifiait rien. C'était assez le style et l'usage de Turenne, de s'exprimer toujours avec modération et ambiguïté[3].

Il brûla avec le même sang-froid les fours et une partie des campagnes de l'Alsace, pour empêcher les ennemis de subsister. Il permit ensuite à sa cavalerie de ravager la Lorraine. On y fit tant de désordres, que l'intendant, qui, de son côté, désolait la

1. Mannheim, au confluent du Rhin et du Necker, était autrefois une place très-forte ; c'est maintenant la ville la plus importante du grand-duché de Bade.

2. Turenne répondit avec simplicité aux plaintes de l'électeur que le feu avait été mis sans son ordre. C'étaient surtout des compagnies anglaises, parmi lesquelles servait le fameux Churchill, qui avaient brûlé vingt-sept bourgs et villages. Il punit quelques incendiaires; ce qui n'empêcha pas le ravage et l'incendie du Palatinat cis-rhénan (août 1674.)

3. « Pendant le cours de cette édition, M. Colini, secrétaire intime et historiographe de l'électeur palatin aujourd'hui régnant, a révoqué en doute l'histoire du cartel par des raisons très-spécieuses, énoncées avec beaucoup d'esprit et de sagacité. Il montre très-judicieusement que l'électeur Charles-Louis ne put écrire les lettres que Courtilz de Sandras et Ramsay ont imputées à ce prince. Plus d'un historien, en effet, attribue souvent à ses héros des écrits et des harangues de son imagination.

» On n'a jamais vu la véritable lettre de l'électeur Charles-Louis, ni la réponse du maréchal de Turenne. Il a seulement toujours passé pour constant que l'électeur, justement outré des ravages et des incendies que Turenne commettait dans son pays, lui proposa un duel par un trompette nommé Petit-Jean. J'ai vu la maison de Bouillon persuadée de cette anecdote. Le grand-prieur de Vendôme et le maréchal Villars n'en doutaient pas. Les *Mémoires* du marquis de Beauvau, contemporain, l'affirment. Cependant il se peut que le duel n'ait pas été expressément proposé dans la lettre amère que l'électeur dit lui-même avoir écrite au prince maréchal de Turenne. Plût à Dieu qu'il fût douteux que le Palatinat ait été embrasé deux fois ! Voilà ce qui n'est que trop constant, ce qui est essentiel, et ce qu'on reproche à la mémoire de Louis XIV.

» M. Colini reproche à M. le président Hénault d'avoir dit, dans son *Abrégé chronologique*, que le prince de Turenne répondit à ce cartel *avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade*. La honte était dans l'incendie, lorsqu'on n'était pas encore en guerre ouverte avec le Palatinat, et ce n'était point une bravade dans un prince justement irrité, de vouloir se battre contre l'auteur de ces cruels excès. L'électeur était très-vif; l'esprit de chevalerie n'était pas encore éteint. On voit dans les *Lettres* de Pellisson que Louis XIV lui-même demanda s'il pouvait en conscience se battre contre l'empereur Léopold. » (Note de Voltaire.)

Lorraine avec sa plume, lui écrivit et lui parla souvent pour arrêter ces excès. Il répondait froidement : « Je le ferai dire à l'ordre. » Il aimait mieux être appelé le père des soldats qui lui étaient confiés, que des peuples qui selon les lois de la guerre, sont toujours sacrifiés. Tout le mal qu'il faisait paraissait nécessaire ; sa gloire couvrait tout : d'ailleurs les soixante et dix mille Allemands qu'il empêcha de pénétrer en France y auraient fait beaucoup plus de mal qu'il n'en fit à l'Alsace, à la Lorraine et au Palatinat[1].

Telle a été depuis le commencement du seizième siècle la situation de la France, que toutes les fois qu'elle a été en guerre, il a fallu combattre à la fois vers l'Allemagne, la Flandre, l'Espagne et l'Italie. Le prince de Condé faisait tête en Flandre au jeune prince d'Orange, tandis que Turenne chassait les Allemands de l'Alsace. La campagne du maréchal de Turenne fut heureuse, et celle du prince de Condé sanglante. Les petits combats de Sintzheim et de Turkheim furent décisifs : la grande et célèbre bataille de Senef ne fut qu'un carnage. Le grand Condé, qui la donna pendant les marches sourdes[2] de Turenne en Alsace, n'en tira aucun succès, soit que les circonstances des lieux lui fussent moins favorables, soit qu'il eût pris des mesures moins justes, soit plutôt qu'il eût des généraux plus habiles et de meilleures troupes à combattre. Le marquis de Feuquières[3] veut qu'on ne donne à la bataille de Senef[4] que le nom de combat, parce que l'action ne se passa pas entre deux armées rangées, et que tous les corps n'agirent point ; mais il paraît qu'on s'accorde à nommer *bataille* cette journée si vive et si meurtrière. Le choc de trois mille hommes rangés, dont tous les petits corps agiraient, ne serait qu'un combat. C'est toujours l'importance qui décide du nom[5].

Le prince de Condé avait à tenir la campagne, avec environ

1. Après cette campagne d'hiver, Turenne fut rappelé par Louis XIV à Saint-Germain. « On trouve, dit Pellisson, qu'il avait l'air un peu plus honteux qu'il n'avait accoutumé de l'être. » Turenne profita de sa gloire pour attaquer les prétentions de Louvois à dicter la loi aux généraux ; Louis força le ministre à faire des excuses au marécha et à lui demander son amitié. Turenne obtint pour la campagne suivante la plus complète indépendance.

2. Les marches sourdes, c'est-à-dire cachées, mystérieuses, qui ne faisaient pas de bruit.

3. Le marquis de Feuquières (Antoine de Pas). — Voir ce qu'en dit Voltaire au chapitre XVI. Il a dit encore de lui : Né à Paris en 1648, officier consommé dans l'art de la guerre, et excellent guide, s'il est critique trop sévère. Mort en 1711.

4. Senef ou Seneffe est dans le Hainaut, province de Belgique, près de Nivelle, à vingt kilomètres nord-ouest de Charleroi.

5. Voltaire a raison ; cette bataille est l'une des plus sanglantes et des plus disputées de cette guerre.

quarante-cinq mille hommes, contre le prince d'Orange, qui en avait, dit-on, soixante mille. Il attendit que l'armée ennemie passât un défilé à Senef, près de Mons. Il attaqua (11 auguste 1674) une partie de l'arrière-garde, composée d'Espagnols, et y eut un grand avantage. On blâma le prince d'Orange de n'avoir pas pris assez de précaution dans le passage du défilé; mais on admira la manière dont il rétablit le désordre, et on n'approuva pas que Condé voulût ensuite recommencer le combat contre des ennemis trop bien retranchés. On se battit à trois reprises. Les deux généraux, dans ce mélange de fautes et de grandes actions, signalèrent également leur présence d'esprit et leur courage. De tous les combats que donna le grand Condé, ce fut celui où il prodigua le plus sa vie et ses soldats. Il eut trois chevaux tués sous lui. Il voulait, après trois attaques meurtrières, en hasarder encore une quatrième. Il parut, dit un officier qui y était, qu'il n'y avait plus que le prince de Condé *qui eût envie de se battre*[1]. Ce que cette action eut de plus singulier, c'est que les troupes de part et d'autre, après les mêlées les plus sanglantes et les plus acharnées, prirent la fuite le soir par une terreur panique. Le lendemain, les deux armées se retirèrent chacune de son côté, aucune n'ayant ni le champ de bataille ni la victoire, toutes deux plutôt également affaiblies et vaincues. Il y eut près de sept mille morts et cinq mille prisonniers du côté des Français; les ennemis firent une perte égale. Tant de sang inutilement répandu empêcha l'une et l'autre armée de rien entreprendre de considérable. Il importe tant de donner de la réputation à ses armes, que le prince d'Orange, pour faire croire qu'il avait eu la victoire, assiégea Oudenarde[2]; mais le prince de Condé prouva qu'il n'avait pas perdu la bataille, en faisant aussitôt lever le siége et en poursuivant le prince d'Orange.

Turenne en Allemagne, avec une petite armée, continua des progrès qui étaient le fruit de son génie. Le conseil de Vienne,

1. L'armée ennemie défilait imprudemment vers Mons, dans un pays accidenté, où les différents corps pouvaient difficilement se soutenir. Condé attaque alors l'arrière-garde à Senef, et la rejette sur le corps de bataille, près du prieuré de Saint-Nicolas des Bois; les ennemis sont repoussés une seconde et une troisième fois; le bagage est enlevé avec plus de cent drapeaux ou cornettes. Mais Guillaume sut rassembler les troupes fugitives dans l'excellente position du Fay. Condé l'attaqua vainement; la nuit vint enfin, et, dit le marquis de la Fare : « M. le Prince ordonna qu'on fît avancer des bataillons nouveaux, et qu'on allât chercher du canon pour rattaquer les ennemis à la pointe du jour. Tous ceux qui entendirent cette proposition en frémirent, et il parut visiblement qu'il n'y avait plus que lui qui eût envie de se battre encore. »

2. Oudenarde, sur l'Escaut, dans la Flandre orientale, fut assiégée le 15 septembre; les Français furent vaincus sous ses murs, le 11 juillet 1708.

n'osant plus confier la fortune de l'Empire à des princes qui l'avaient mal défendu, remit à la tête de ses armées le général Montecuculli, celui qui avait vaincu les Turcs à la journée de Saint-Gothard, et qui, malgré Turenne et Condé, avait joint le prince d'Orange, et avait arrêté la fortune de Louis XIV après la conquête de trois provinces de Hollande.

On a remarqué que les plus grands généraux de l'Empire ont souvent été tirés de l'Italie[1]. Ce pays, dans sa décadence et dans son esclavage[2], porte[3] encore des hommes qui font souvenir de ce qu'il était autrefois. Montecuculli était seul digne d'être opposé à Turenne. Tous deux avaient réduit la guerre en art. Ils passèrent quatre mois à se suivre, à s'observer dans des marches et dans des campements plus estimés que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeaient de ce que son adversaire allait tenter, par les démarches que lui-même eût voulu faire à sa place; et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse et l'activité; enfin ils étaient prêts d'en venir aux mains[4], et de commettre[5] leur réputation au sort d'une bataille, auprès du village de Saltzbach[6], lorsque Turenne, en allant choisir une place pour dresser une batterie, fut tué d'un coup de canon (27 juillet 1675)[7]. Il n'y a personne qui ne sache les conséquences de cette mort; mais on ne peut se défendre d'en retracer les principales, par le même esprit qui fait qu'on en parle encore tous les jours[8].

1. On peut citer, au XVIIe siècle, Piccolomini, Gallas, Colloredo, Caprara, Montecuculli, et même le prince Eugène, d'origine italienne, quoique né français.

2. Esclavage. — L'Italie, en effet, dans les temps modernes, a toujours été soumise, malgré elle, à la volonté des étrangers; les Français, puis surtout les Espagnols et les Allemands, ont détruit l'indépendance de ce malheureux pays, en occupant ses plus belles provinces et en dominant le reste par leur influence.

3. PORTER, dans le sens du latin *ferre*, produire.

4. PRÊTS DE... encore ici pour *près de* ou *prêts à*.

5. COMMETTRE, exposer, risquer; c'est le latin *committere*.

6. SALTZBACH ou SASBACK, village du grand-duché de Bade, à vingt-cinq kilomètres nord-est de Strasbourg. Une pyramide de granit y a été élevée, en 1829, à la mémoire de Turenne.

7. Turenne, ordinairement très-réservé, ne put s'empêcher de s'écrier : « Je les tiens, ils ne pourront plus m'échapper. »

8. On connaît les lettres de Madame de Sévigné et la belle Oraison funèbre de Fléchier : « Jamais un homme n'a été regretté si sincèrement; tout ce quartier où il a logé (rue Saint-Louis au Marais), et tout Paris, et tout le peuple était dans le trouble et dans l'émotion; chacun parlait et s'attroupait pour regretter ce héros... On dit que les soldats faisaient des cris qui s'entendaient de deux lieues; nulle considération ne les pouvait retenir; ils criaient qu'on les menât au combat; qu'ils voulaient venger la mort de leur père, de leur général, de leur protecteur, de leur défenseur, qu'avec lui ils ne craignaient rien, mais qu'ils vengeraient bien sa mort; qu'on les laissât faire, qu'ils étaient furieux, et qu'on les menât au combat..... M. de Turenne reçut le coup au travers du corps; vous pouvez penser s'il tomba de cheval, et s'il mourut! Cependant le reste

Il semble qu'on ne puisse trop redire que le même boulet qui le tua ayant emporté le bras de Saint-Hilaire[1], lieutenant général de l'artillerie, son fils, se jetant en larmes auprès de lui: *Ce n'est pas moi,* lui dit Saint-Hilaire, *c'est ce grand homme qu'il faut pleurer !* paroles comparables à tout ce que l'histoire a consacré de plus héroïque, et le plus digne éloge de Turenne. Il fut pleuré des soldats et des peuples. Louvois fut le seul qui ne le regretta pas : la voix publique l'accusa même lui et son frère, l'archevêque de Reims, de s'être réjouis indécemment de la perte de ce grand homme[2]. On sait les honneurs que le roi fit rendre à sa mémoire, et qu'il fut enterré à Saint-Denis comme le connétable Du Guesclin[3], au-dessus duquel l'opinion générale l'élève autant que le siècle de Turenne est supérieur au siècle du connétable.

Turenne n'avait pas eu toujours des succès heureux à la guerre : il avait été battu à Mariendal, à Réthel, à Cambrai ; aussi disait-il qu'il avait fait des fautes, et il était assez grand pour l'avouer. Il ne fit jamais de conquêtes éclatantes, et ne donna point de ces grandes batailles rangées dont la décision rend quelquefois une nation maîtresse de l'autre ; mais ayant toujours réparé ses défaites et fait beaucoup avec peu, il passa pour le plus habile capitaine de l'Europe, dans un temps où l'art de la guerre était plus approfondi que jamais. De même, quoiqu'on lui eût reproché sa défection dans les guerres de la Fronde ; quoiqu'à l'âge de près de soixante ans l'amour lui eût fait révéler le secret de l'État[4] ; quoiqu'il eût exercé dans le Palatinat des cruautés qui ne semblaient pas nécessaires, il conserva la réputation d'un homme de bien, sage et modéré, parce que ses vertus et ses grands talents, qui n'étaient qu'à lui, devaient faire oublier des faiblesses et des fautes qui lui étaient communes avec tant d'autres hommes. Si on pouvait le comparer à quelqu'un,

des esprits fit qu'il se traîna la longueur d'un pas, et que même il serra la main par convulsion; et puis on jeta un manteau sur son corps. »

Montecuculli, après un premier sentiment de joie, dit plus généreusement : « Il est mort un homme qui faisait honneur à l'homme. »

1. Cet héroïque Saint-Hilaire qui oubliait sa blessure pour ne songer qu'à la perte du grand homme, était un officier de fortune, fils d'un savetier de Nérac.

2. « On vint éveiller M. de Reims à cinq heures du matin, pour lui dire que M. de Turenne avait été tué. Il demanda si l'armée était défaite; on lui dit que non; il gronda qu'on l'eût éveillé, appela son valet de chambre coquin, fit retirer le rideau et se rendormit. » (Lettre de Madame de Sévigné du 12 août.)

3. Il devait être enseveli à Saint-Denis dans une nouvelle chapelle, destinée à la sépulture des Bourbons; en attendant on déposa le corps dans une autre chapelle de l'abbaye. Les restes et le tombeau de Turenne ont été transférés sous le dôme des Invalides.

4. Voir aux *Anecdotes*, chap. XXVI.

on oserait dire que, de tous les généraux des siècles passés, Gonzalve de Cordoue[1], surnommé *le grand capitaine*, est celui auquel il ressemblait davantage[2].

Ce qui arriva en Alsace, immédiatement après la mort de Turenne, rendit sa perte encore plus sensible[3]. Montecuculli, retenu par l'habileté du général français trois mois entiers au delà du Rhin, passa ce fleuve dès qu'il sut qu'il n'avait plus Turenne à craindre[4]. Il tomba sur une partie de l'armée qui demeurait éperdue entre les mains de Lorges et de Vaubrun, deux lieutenants généraux désunis et incertains. Cette armée, se défendant avec courage, ne put empêcher les Impériaux de pénétrer dans l'Alsace, dont Turenne les avait tenus écartés. Elle avait besoin d'un chef, non-seulement pour la conduite, mais pour réparer la défaite récente du maréchal de Créqui, homme d'un courage entreprenant, capable des actions les plus belles et les plus téméraires, dangereux à sa patrie autant qu'aux ennemis.

Créqui[5] venait d'être vaincu, par sa faute, à Consarbruck (11 auguste 1675). Un corps de vingt mille Allemands, qui assiégeait Trèves, tailla en pièces et mit en fuite sa petite armée. Il échappe à peine lui quatrième. Il court, à travers de nouveaux périls, se jeter dans Trèves, qu'il aurait dû secourir avec prudence, et qu'il défendit avec courage. Il voulait s'ensevelir sous les ruines de la place; la brèche était praticable : il s'obstine à tenir encore. La garnison murmure. Le capitaine Bois-Jourdain, à la tête des séditieux, va capituler sur la brèche. On n'a point vu commettre une lâcheté avec tant d'audace. Il menace le

1. La comparaison n'est pas en tout parfaitement juste; Turenne valait mieux que Gonzalve de Cordoue, le digne général du perfide Ferdinand le Catholique; celui-ci ne disait-il pas que *la toile de l'honneur doit être d'un tissu très-lâche.*

2. Les grammairiens s'accordent à dire que *davantage* ne doit pas être employé pour *le plus;* davantage est un adverbe, et ne doit pas être pris ni comme un comparatif, ni comme un superlatif.

3. Madame de Sévigné raconte l'anecdote de ce fermier champenois, qui voulait résilier son bail, parce que, M. de Turenne mort, les ennemis allaient entrer en Champagne.

4. Les Français ne songeaient qu'à regagner leur pont de bateaux, à Altenheim; le comte de Lorges, neveu du maréchal, et le marquis de Vaubrun, le plus ancien des lieutenants généraux, se disputaient le commandement, lorsqu'ils furent attaqués par l'ennemi (2 août). De Lorges se montra capitaine habile; Vaubrun fit attacher sa jambe, mutilée par une blessure récente, à l'arçon de sa selle, et se fit tuer à la tête de ses escadrons.

5. François de Bonne de Créqui, duc de Lesdiguières, était petit-fils, par sa mère, du dernier connétable; il était né en 1634. Le maréchal de Créqui, « mort avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le vicomte de Turenne, en 1687 » (Voltaire); maréchal en 1669, il fut battu par les princes de Brunswick et le duc de Lorraine, Charles IV, près de Konsarbrück, au confluent de la Sarre et de la Moselle. A cette occasion, Condé dit : « Il ne manquait que cette disgrâce au maréchal de Créqui pour le rendre un des plus grands généraux de l'Europe. »

maréchal de le tuer s'il ne signe. Créqui se retire, avec quelques officiers fidèles, dans une église : il aima mieux être pris à discrétion que de capituler[1].

Pour remplacer les hommes que la France avait perdus dans tant de siéges et de combats, Louis XIV fut conseillé de ne se point tenir aux recrues de milice comme à l'ordinaire, mais de faire marcher le ban et l'arrière-ban. Par une ancienne coutume, aujourd'hui hors d'usage, les possesseurs des fiefs étaient dans l'obligation d'aller à leurs dépens à la guerre pour le service de leur seigneur suzerain, et de rester armés un certain nombre de jours. Ce service composait la plus grande partie des lois de nos nations barbares. Tout est changé aujourd'hui en Europe ; il n'y a aucun État qui ne lève des soldats qu'on retient toujours sous le drapeau, et qui forment des corps disciplinés.

Louis XIII convoqua une fois la noblesse de son royaume. Louis XIV suivit alors cet exemple. Le corps de la noblesse marcha sous les ordres du marquis, depuis maréchal de Rochefort[2], sur les frontières de Flandre, et après sur celles d'Allemagne : mais ce corps ne fut ni considérable ni utile, et ne pouvait l'être. Les gentilshommes aimant la guerre et capables de bien servir étaient officiers dans les troupes ; ceux que l'âge ou le mécontentement tenait renfermés chez eux n'en sortirent point ; les autres, qui s'occupaient à cultiver leurs héritages, vinrent avec répugnance au nombre d'environ quatre mille. Rien ne ressemblait moins à une troupe guerrière. Tous montés et armés inégalement, sans expérience et sans exercice, ne pouvant ni ne voulant faire un service régulier, ils ne causèrent que de l'embarras, et on fut dégoûté d'eux pour jamais. Ce fut la dernière trace, dans nos armées réglées, qu'on ait vue[3] de l'ancienne chevalerie, qui composait autrefois ces armées, et qui, avec le courage naturel à la nation, ne fit jamais bien la guerre[4].

1. « Reboulet dit que le marquis de Créqui eut la faiblesse de signer la capitulation : rien n'est plus faux ; il aima mieux se laisser prendre à discrétion, et il eut ensuite le bonheur d'échapper. Qu'on lise tous les mémoires du temps ; que l'on consulte l'*Abrégé chronologique* du président Hénault : « Bois-Jourdain, dit-il, fit la capitulation à l'insu du maréchal, etc. » (Note de Voltaire.) Créqui fut pris dans la cathédrale, le 6 septembre. Louis XIV punit sévèrement les auteurs de la capitulation ; plusieurs officiers furent dégradés comme lâches ; quelques-uns furent décapités comme traîtres ; des compagnies furent décimées.

2. Le marquis de Rochefort fut l'un des huit maréchaux nommés après la mort de Turenne ; Luxembourg, d'Estrades, de Navailles, de Duras, de la Feuillade, de Rochefort, de Schomberg et Vivonne, alors général des galères ; c'était peut-être le moins recommandable, il dut cette faveur à la protection de Louvois.

3. Armées *réglées*, c'est-à-dire *régulières*.

4. C'est une allusion aux défaites de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, dues

Auguste et septembre 1675. Turenne mort, Créqui battu et prisonnier, Trèves prise, Montecuculli faisant contribuer l'Alsace, le roi crut que le prince de Condé pouvait seul ranimer la confiance des troupes, que décourageait la mort de Turenne. Condé laissa le maréchal de Luxembourg soutenir en Flandre la fortune de la France, et alla arrêter les progrès de Montecuculli. Autant il venait de montrer d'impétuosité à Senef, autant il eut alors de patience. Son génie, qui se pliait à tout, déploya le même art que Turenne[1]. Deux seuls campements arrêtèrent les progrès de l'armée allemande, et firent lever à Montecuculli les siéges d'Haguenau[2] et de Saverne[3]. Après cette campagne, moins éclatante que celle de Senef et plus estimée, ce prince cessa de paraître à la guerre. Il eût voulu que son fils commandât; il offrait de lui servir de conseil; mais le roi ne voulait pour généraux ni de jeunes gens ni de princes; c'était avec quelque peine qu'il s'était servi même du prince de Condé. La jalousie de Louvois contre Turenne avait contribué, autant que le nom de Condé, à le mettre à la tête des armées.

Ce prince se retira à Chantilly[4], d'où il vint très-rarement à Versailles voir sa gloire éclipsée[5] dans un lieu où le courtisan ne considère que la faveur. Il passa le reste de sa vie tourmenté de la goutte, se consolant de ses douleurs et de sa retraite dans la conversation des hommes de génie en tout genre dont la France était alors remplie. Il était digne de les entendre, et n'était étranger dans aucune des sciences ni aucun des arts où ils brillaient. Il fut admiré encore dans sa retraite[6] : mais enfin

surtout à l'indiscipline de la chevalerie féodale.

1. Il disait : « Je voudrais bien causer deux heures avec l'ombre de Turenne sur les affaires de ce pays. »

2. Haguenau, sur la Moder, était le chef-lieu de la préfecture des dix villes d'Alsace; elle compte encore aujourd'hui parmi les places fortes du Bas-Rhin.

3. Saverne, sur la Zorn, chef-lieu d'arrondissement du Bas-Rhin près du col important de ce nom, dans les Vosges.

4. Chantilly, sur la Nonette, dans l'arrondissement de Senlis (Oise), est célèbre par la magnifique résidence des Condés. Ce domaine était une partie de l'héritage du malheureux maréchal de Montmorency, décapité sous Richelieu.

5. La gloire de Condé n'était pas *éclipsée*, même à Versailles, où Louis XIV lui témoigna toujours les plus grands égards.

6. Il pleurait d'admiration aux tragédies de Corneille. La Bruyère et Santeuil faisaient partie de sa maison; il aimait à vivre dans la société de Racine, la Fontaine, Boileau, Fléchier, Fleury, Ducange, Malebranche, etc.; il admirait Molière. Il se plaisait à discuter avec eux, et discutait parfois avec emportement; aussi Boileau disait un jour : « Dorénavant je serai toujours de l'avis de M. le Prince, surtout quand il aura tort. » Dans ses dernières années, il se laissa ramener à la religion par la voix de Bossuet, qui devait se faire entendre sur son cercueil, et qui a tant contribué à la gloire du héros; le Condé de l'Oraison funèbre est resté dans tous les souvenirs. On peut lire d'intéressants détails

ce feu dévorant, qui en avait fait dans sa jeunesse un héros impétueux et plein de passions, ayant consumé les forces de son corps, né plus agile que robuste, il éprouva la caducité[1] avant le temps, et mourut en 1686. Montecuculli se retira du service de l'Empereur, en même temps que le prince de Condé cessa de commander les armées de France.

C'est un conte bien répandu et bien méprisable, que Montecuculli renonça au commandement des armées après la mort de Turenne, parce qu'il n'avait, disait-il, plus d'émule digne de lui. Il aurait dit une sottise, quand même il ne fût pas resté un Condé. Loin de dire cette sottise dont on lui fait honneur, il combattit contre les Français, et leur fit repasser le Rhin cette année. D'ailleurs, quel général d'armée aurait jamais dit à son maître : « Je ne veux plus vous servir, parce que vos ennemis sont trop faibles, et que j'ai un mérite trop supérieur ! »

CHAPITRE XIII

DEPUIS LA MORT DE TURENNE JUSQU'À LA PAIX DE NIMÈGUE, EN 1678.

Après la mort de Turenne et la retraite du prince de Condé, le roi n'en continua pas la guerre avec moins d'avantage contre l'Empire, l'Espagne et la Hollande. Il avait des officiers formés par ces deux grands hommes. Il avait Louvois qui lui valait plus qu'un général, parce que sa prévoyance mettait les généraux en état d'entreprendre tout ce qu'ils voulaient. Les troupes, longtemps victorieuses, étaient animées du même esprit qu'excitait encore la présence d'un roi toujours heureux.

Il prit en personne dans le cours de cette guerre (26 avril

sur ces dernières années de Condé dans l'*Histoire de Madame de Maintenon*, par M. le duc de Noailles, chapitre II, tome III.

1. C'est une grande exagération. Madame la duchesse, fille du roi, qui avait épousé, en 1685, le petit-fils de Condé, étant tombée malade de la petite vérole à Fontainebleau (octobre 1686), Condé, quoique infirme et malade, accourut, et quand le roi voulut pénétrer dans l'appartement de la princesse, il lui barra le passage, « nouvelle manière, dit Bossuet, de s'exposer pour son roi. » Il ne fit plus que languir à Fontainebleau, donna le spectacle de cette belle mort si bien dépeinte dans l'Oraison funèbre, et écrivit au roi, la veille de son dernier jour, une lettre « admirable où il jugeait sa conduite, et la jugeait sévèrement. » (Lettre de Madame de Maintenon), pour le prier d'oublier le temps de sa vie où il avait eu le malheur de porter les armes contre lui. Il mourut le 11 décembre 1686.

1676) Condé, (11 mai 1676) Bouchain, (17 mars 1677) Valenciennes, (5 avril 1677) Cambrai[1]. On l'accusa, au siége de Bouchain, d'avoir craint de combattre le prince d'Orange, qui vint se présenter devant lui avec cinquante mille hommes pour tenter de jeter du secours dans la place[2]. On reprocha aussi au prince d'Orange d'avoir pu livrer bataille à Louis XIV, et de ne l'avoir pas fait. Car tel est le sort des rois et des généraux, qu'on les blâme toujours de ce qu'ils font et de ce qu'ils ne font pas ; mais ni lui ni le prince d'Orange n'étaient blâmables. Le prince ne donna point la bataille, quoiqu'il le voulût, parce que Monterey, gouverneur des Pays-Bas[3], qui était dans son armée, ne voulut point exposer son gouvernement au hasard d'un événement décisif; la gloire de la campagne demeura au roi, puisqu'il fit ce qu'il voulut, et qu'il prit une ville en présence de son ennemi.

A l'égard de Valenciennes, elle fut prise d'assaut, par un de ces événements singuliers qui caractérisent le courage impétueux de la nation.

Le roi faisait ce siége, ayant avec lui son frère et cinq maréchaux de France : d'Humières, Schomberg, La Feuillade, Luxembourg et de Lorges. Les maréchaux commandaient chacun leur jour l'un après l'autre. Vauban dirigeait toutes les opérations.

On n'avait pris encore aucun des dehors de la place. Il fallait d'abord attaquer deux demi-lunes[4]. Derrière ces demi-lunes était un grand ouvrage à couronne[5], palissadé et fraisé[6], entouré

1. Ces quatre villes, situées sur l'Escaut, dominaient l'une des routes les plus importantes, qui conduisaient en France, soit vers la Somme, soit vers l'Oise.

2. Le prince d'Orange, avec 35,000 hommes contre 48,000, serrés contre l'Escaut et les bois de Saint-Amand, derrière lesquels coule la Scarpe devait être rejeté dans Valenciennes. Louvois, Schomberg et Créqui s'opposèrent à une bataille; la Feuillade se jeta aux pieds du roi, pour qu'il n'exposât pas sa personne et l'Etat; le maréchal de Lorges était seul d'avis de charger l'ennemi. Louis ne manquait pas de courage; mais il craignait de compromettre le prestige de sa gloire et de sa puissance; il fut timide par orgueil. Si l'on en croit le *Journal* de Dangeau, il en eut plus tard des regrets; vingt ans après il avouait « qu'il n'y pensait jamais sans une extrême douleur; qu'il y rêvait quelquefois la nuit et se réveillait toujours en colère, parce qu'il avait manqué une occasion sûre de défaire ses ennemis. » Il accusait surtout Louvois de cette détermination : « C'était un homme insupportable dans ces occasions-là comme partout ailleurs. »

3. Le comte de Monterey était mort en 1675; ce fut le duc de Villa-Hermosa, « l'homme le plus généreux de son temps, » dit Voltaire, qui s'opposa à l'attaque des Français.

4. Demi-lune. — Ouvrage de défense qui présente vers la campagne un angle formé de deux faces et surmonté d'une guérite.

5. C'est-à-dire un bastion entre deux courtines, terminées chacune par un demi-bastion.

6. Fraisé. — C'est le talus extérieur, garni, vers le milieu de sa hauteur, d'une rangée de pieux qui présentent leurs pointes à l'ennemi.

d'un fossé coupé de plusieurs traverses[1]. Dans cet ouvrage à couronne était encore un autre ouvrage, entouré d'un autre fossé. Il fallait, après s'être rendu maître de tous ces retranchements, franchir un bras de l'Escaut. Ce bras franchi, on trouvait encore un autre ouvrage qu'on nomme pâté[2]. Derrière ce pâté coulait le grand cours de l'Escaut, profond et rapide, qui sert de fossé à la muraille. Enfin la muraille était soutenue par de larges remparts. Tous ces ouvrages étaient couverts de canons. Une garnison de trois mille hommes préparait une longue résistance[3].

Le roi tint conseil de guerre pour attaquer les ouvrages du dehors. C'était l'usage que ces attaques se fissent toujours pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis sans être aperçu, et d'épargner le sang du soldat. Vauban proposa de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréchaux de France se récrièrent contre cette proposition. Louvois la condamna. Vauban tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. « Vous voulez, dit-il, ménager le sang du soldat : vous l'épargnerez bien davantage quand il combattra de jour, sans confusion et sans tumulte, sans craindre qu'une partie de nos gens tire sur l'autre, comme il n'arrive que trop souvent. Il s'agit de surprendre l'ennemi, il s'attend toujours aux attaques de nuit : nous le surprendrons en effet, lorsqu'il faudra qu'épuisé des fatigues d'une veille, il soutienne les efforts de nos troupes fraîches. Ajoutez à cette raison que, s'il y a dans cette armée des soldats de peu de courage, la nuit favorise leur timidité ; mais que pendant le jour l'œil du général inspire la valeur, et élève les hommes au-dessus d'eux-mêmes[4]. »

Le roi se rendit aux raisons de Vauban, malgré Louvois et cinq maréchaux de France.

(17 mars 1677) A neuf heures du matin les deux compagnies

1. Les traverses sont des tranchées pratiquées dans un fossé, pour le rendre plus difficile à franchir.

2. C'est un ouvrage fortifié, en avant des remparts, et entouré d'eau.

3. Valenciennes est au confluent de la Ronelle et de l'Escaut ; ses fortifications sont encore très-considérables. Elle est célèbre par le siége de 1793.

4. A propos de ce discours, Voltaire a écrit dans le *Supplément au Siècle de Louis XIV:* « Il n'y a que deux discours directs dans toute cette histoire. Ils furent tous deux prononcés en effet, l'un par le maréchal de Vauban au siége de Valenciennes, l'autre par le duc d'Orléans avant la bataille de Turin. On n'examine point ici les raisons qu'ont eues quelques anciens de prendre une plus grande liberté ; mais on croit que, dans un siècle aussi philosophe que le nôtre, et au milieu de tant de nations éclairées, l'on doit au public ce respect de ne dire que l'exacte vérité, de faire toujours disparaître l'auteur pour ne laisser voir que le héros, et de ne mettre jamais son imagination à la place des réalités. »

de mousquetaires[1], une centaine de grenadiers, un bataillon des gardes, un du régiment de Picardie, montent de tous côtés sur ce grand ouvrage à couronne. L'ordre était simplement de s'y loger, et c'était beaucoup: mais quelques mousquetaires noirs, ayant pénétré par un petit sentier jusqu'au retranchement intérieur qui était dans cette fortification, ils[2] s'en rendent d'abord les maîtres. Dans le même temps les mousquetaires gris y abordent par un autre endroit. Les bataillons des gardes les suivent: on tue et on poursuit les assiégés; les mousquetaires baissent le pont-levis qui joint cet ouvrage aux autres; ils suivent l'ennemi de retranchement en retranchement, sur le petit bras de l'Escaut et sur le grand. Les gardes s'avancent en foule. Les mousquetaires sont déjà dans la ville, avant que le roi sache que le premier ouvrage attaqué est emporté.

Ce n'était pas encore ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action. Il était vraisemblable que de jeunes mousquetaires, emportés par l'ardeur du succès, se jetteraient aveuglément sur les troupes et sur les bourgeois qui venaient à eux dans la rue, qu'ils y périraient, ou que la ville allait être pillée: mais ces jeunes gens, conduits par un cornette[3], nommé Moissac, se mirent en bataille derrière des charrettes; et, tandis que les troupes qui venaient se formaient sans précipitation, d'autres mousquetaires s'emparaient des maisons voisines, pour protéger par leur feu ceux qui étaient dans la rue; on donnait des otages de part et d'autre; le conseil de ville s'assemblait; on députait vers le roi: tout cela se faisait sans qu'il y eût rien de pillé, sans confusion, sans faire de fautes d'aucune espèce. Le roi fit la garnison prisonnière de guerre, et entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître. La singularité de l'action a engagé à entrer dans ce détail.

(9 mars 1678)[4] Il eut encore la gloire de prendre Gand en quatre jours, et Ypres en sept (25 mars). Voilà ce qu'il fit par lui-même. Ses succès furent encore plus grands par ses généraux.

(Septembre 1676) Du côté de l'Allemagne, le maréchal duc de Luxembourg laissa d'abord, à la vérité, prendre Philipsbourg

1. Il y avait deux compagnies de mousquetaires créées, l'une en 1622, l'autre en 1662, et composées chacune de deux cent cinquante maîtres. Ils combattaient comme les dragons; mais le plus souvent à cheval, dans les batailles. On les nommait *noirs* et *gris*, à cause de la couleur de leurs chevaux; car leurs uniformes étaient rouges.

2. Ils est ici inutile, puisque le *nom* mousquetaires est exprimé au commencement de la phrase.

3. On appelait *cornette* l'officier qui portait le drapeau ou *cornette* des compagnies de cavalerie légère.

4. Gand fut prise le 12 mars 1678.

à sa vue, essayant en vain de la secourir avec une armée de cinquante mille hommes. Le général qui prit Philipsbourg était Charles V, nouveau duc de Lorraine, héritier de son oncle Charles IV, et dépouillé comme lui de ses États. Il avait toutes les qualités de son malheureux oncle sans en avoir les défauts[1]. Il commanda longtemps les armées de l'Empire avec gloire; mais, malgré la prise de Philipsbourg, et quoiqu'il fût à la tête de soixante mille combattants, il ne put jamais rentrer dans ses États. En vain il mit sur ses étendards : *aut nunc, aut nunquam*, ou maintenant ou jamais.

Le maréchal de Créqui, racheté de sa prison, et devenu plus prudent par sa défaite de Consarbruck, lui ferma toujours l'entrée de la Lorraine. (7 octobre 1677). Il le battit dans le petit combat de Kochersberg[2] en Alsace. Il le harcela et le fatigua sans relâche. (14 novembre 1677). Il prit Fribourg[3] à sa vue, et quelque temps après il battit encore un détachement de son armée à Rheinfeld. (Juillet 1678). Il passa la rivière de Kins[4] en sa présence, le poursuivit vers Offenbourg[5], le chargea dans sa retraite; et ayant immédiatement après emporté le fort de Kehl, l'épée à la main, il alla brûler le pont de Strasbourg, par lequel cette ville, qui était libre encore, avait donné tant de fois passage aux armées impériales. Ainsi le maréchal de Créqui répara un jour de témérité par une suite de succès dus à sa prudence; et il eût peut-être acquis une réputation égale à celle de Turenne, s'il eût vécu[6].

Le prince d'Orange ne fut pas plus heureux en Flandre que le duc de Lorraine en Allemagne : non-seulement il fut obligé de lever le siége de Maëstricht et de Charleroi; mais, après avoir laissé tomber Condé, Bouchain et Valenciennes sous la puissance de Louis XIV, il perdit la bataille de Mont-Cassel[7] contre Mon-

1. CHARLES V DE LORRAINE, né en 1634, fut l'un des meilleurs généraux du XVII[e] siècle; il succéda à son oncle en 1675; il contribua beaucoup, avec Jean Sobieski, au salut de l'Autriche, attaquée par les Turcs en 1683, et mourut en 1690.

2. KOCHERSBERG est située entre Strasbourg et Saverne.

3. C'est FRIBOURG, ville du Brisgaw, près de laquelle s'était donnée la bataille de 1644.

4. LA KINTZIG, et non Kins, est une petite rivière qui, descendant de la Forêt-Noire, se jette dans le Rhin à la hauteur de Strasbourg.

5. OFFENBOURG, sur la Kintsig, possède un beau château. C'est une petite ville du grand-duché de Bade.

6. Il n'y eut en effet qu'un cri dans toute la France : « Turenne n'aurait pas mieux fait! » Dès le commencement du printemps il avait, dans une belle lettre adressée au roi, déroulé tout le plan de sa campagne. Il mourut à Paris en 1687; il eut pour élève Villars, à qui il prédit sa fortune militaire.

7. Deux batailles avaient déjà été livrées près de cet endroit : l'une en 1071, sous Philippe I[er], qui se fit battre par Robert le Frison; l'autre en 1328,

sieur (11 avril 1677), en voulant secourir Saint-Omer. Les maréchaux de Luxembourg et d'Humières commandaient l'armée sous Monsieur. On prétend qu'une faute du prince d'Orange et un mouvement habile de Luxembourg décidèrent du gain de la bataille. Monsieur chargea avec une valeur et une présence d'esprit qu'on n'attendait pas d'un prince efféminé. Jamais on ne vit un plus grand exemple que le courage n'est point incompatible avec la mollesse. Ce prince, qui s'habillait souvent en femme, qui en avait les inclinations, agit en capitaine et en soldat. Le roi, son frère, parut jaloux de sa gloire. Il parla peu à Monsieur de sa victoire. Il n'alla pas même voir le champ de bataille, quoiqu'il se trouvât tout auprès. Quelques serviteurs de Monsieur, plus pénétrants que les autres, lui prédirent alors qu'il ne commanderait plus d'armée, et ils ne se trompèrent pas[1].

Tant de villes prises, tant de combats gagnés en Flandre et en Allemagne, n'étaient pas les seuls succès de Louis XIV dans cette guerre. Le comte de Schomberg[2] et le maréchal de Navailles[3] battaient les Espagnols dans le Lampourdan[4], au pied des Pyrénées. On les attaquait jusque dans la Sicile.

La Sicile, depuis le temps des tyrans de Syracuse, sous lesquels au moins elle avait été comptée pour quelque chose dans le monde, a toujours été subjuguée par des étrangers ; asservie successivement aux Romains, aux Vandales, aux Arabes, aux Normands, sous le vasselage des papes, aux Français, aux Allemands, aux Espagnols ; haïssant presque toujours ses maîtres, se révoltant contre eux, sans faire de véritables efforts dignes de

sous Philippe VI, qui battit les Flamands. Cassel est bâtie sur une éminence isolée de 110 mètres de hauteur, d'où l'on aperçoit, dit-on, cent villes ou villages, dans le département du Nord.

1. Le roi affecta beaucoup de joie de la gloire acquise par son frère, comme on peut le voir dans ses lettres; il sut cacher, mais non étouffer le regret d'avoir vu Monsieur battre le prince d'Orange. « On remarqua, dit le médisant la Fare, qu'étant venu voir Saint-Omer et Monsieur qui y était, il fut fort peu question de cette bataille dans leur conversation ; qu'il n'eut pas la curiosité d'aller voir le lieu du combat, et ne fut apparemment pas trop content de ce que les peuples, sur son chemin, criaient : « Vivent le roi et Monsieur qui » a gagné la bataille ! » Le frère du roi n'eut plus dès lors de commandement. »

2. Schomberg (Frédéric Armand), élève de Frédéric-Henri, prince d'Orange; maréchal en 1675, duc de Mertola en Portugal, gouverneur et généralissime de Prusse, duc et général en Angleterre. Il était protestant zélé, et quitta la France à la révocation de l'édit de Nantes. Tué à la bataille de la Boyne, en 1690. (Voltaire.) — Voir la note 3 de la page 93.

3. Navailles (Philippe de Montaud de Bénac, duc de), maréchal en 1675, commanda en Candie, sous le duc de Beaufort, et après lui; mort en 1684. (Voltaire.)

4. Le Lampourdan ou plutôt l'Ampourdan est l'un des pays les plus fertiles de la Catalogne ; il est arrosé par le Llobregat.

la liberté, et excitant continuellement des séditions pour changer de chaînes.

Les magistrats de Messine venaient d'allumer une guerre civile contre leurs gouverneurs, et d'appeler la France à leur secours. Une flotte espagnole bloquait leur port. Ils étaient réduits aux extrémités de la famine.

D'abord le chevalier de Valbelle vint avec quelques frégates à travers la flotte espagnole. Il apporte à Messine des vivres, des armes et les soldats. Ensuite le duc de Vivonne[1] arrive avec sept vaisseaux de guerre de soixante pièces de canon, deux de quatre-vingts, et plusieurs brûlots; il bat la flotte ennemie[2] (9 février 1675), et entre victorieux dans Messine.

L'Espagne est obligée d'implorer, pour la défense de la Sicile, les Hollandais, ses anciens ennemis, qu'on regardait toujours comme les maîtres de la mer. Ruyter vient à son secours du fond du Zuyderzée, passe le détroit[3], et joint à vingt vaisseaux espagnols vingt-trois grands vaisseaux de guerre.

Alors les Français, qui, joints avec les Anglais, n'avaient pu battre les flottes de Hollande, l'emportèrent seuls sur les Hollandais et les Espagnols réunis. (8 janvier 1676) Le duc de Vivonne, obligé de rester dans Messine pour contenir le peuple déjà mécontent de ses défenseurs[4], laissa donner cette bataille par Duquesne, lieutenant général des armées navales, homme aussi singulier que Ruyter, parvenu comme lui au commandement par son seul mérite, mais n'ayant encore jamais commandé d'armée navale, et plus signalé jusqu'à ce moment dans l'art d'un armateur que dans celui d'un général[5]. Mais quiconque a le génie de son art et du commandement passe bien

1. VIVONNE (Louis-Victor de Rochechouart, duc de), général des galères, vice-roi de Messine; maréchal de France en 1675. Mort en 1688. (Voltaire.) C'était le frère de Madame de Montespan; il eut plus de réputation pour son esprit vif et ses reparties piquantes que pour son habileté comme général et comme administrateur.

2. La flotte espagnole s'enfuit honteusement, malgré la supériorité du nombre; on accusa l'amiral la Cueva de s'être laissé corrompre par les agents de Louis XIV.

3. Le détroit de Gibraltar.

4. Vivonne, brave, spirituel, mais paresseux, insouciant jusqu'à rester quatre mois sans écrire au roi, avait mécontenté et blessé les populations dans leurs intérêts et dans leurs habitudes.

5. Duquesne (Abraham), né à Dieppe en 1610, mort en 1688, était fils d'un capitaine de vaisseau; de 1635 à 1643, il servit avec courage sur les flottes de Sourdis et de Brézé dans la Méditerranée; il était capitaine de vaisseau depuis 1638. Quelque temps vice-amiral des Suédois, qui combattaient les Danois, il revint en France en 1646, et ne cessa depuis lors de rendre les plus grands services. Il fut nommé lieutenant général en 1667. Il avait beaucoup contribué à l'organisation de la marine sous Colbert; mais Voltaire a tort de dire qu'il s'était plus signalé dans l'art de l'armateur que dans celui d'un général; car il n'avait cessé de combattre depuis son enfance, et s'était particulièrement distingué dans la guerre contre la Hollande.

vite et sans effort du petit au grand. Duquesne se montra grand général de mer contre Ruyter. C'était l'être que de remporter sur ce Hollandais un faible avantage[1]. Il livra encore une seconde bataille navale aux deux flottes ennemies près d'Agouste (12 mars 1676). Ruyter, blessé dans cette bataille, y termina sa glorieuse vie[2]. C'est un des hommes dont la mémoire est encore dans la plus grande vénération en Hollande. Il avait commencé par être valet et mousse de vaisseau; il n'en fut que plus respectable. Le nom des princes de Nassau n'est pas au-dessus du sien. Le conseil d'Espagne lui donna le titre et les patentes de duc, dignité étrangère et frivole pour un républicain. Ces patentes ne vinrent qu'après sa mort. Les enfants de Ruyter, dignes de leur père, refusèrent ce titre, si brigué dans nos monarchies, mais qui n'est pas préférable au nom de bon citoyen.

Louis XIV eut assez de grandeur d'âme pour être affligé de sa mort. On lui représenta qu'il était défait d'un ennemi dangereux. Il répondit « qu'on ne pouvait s'empêcher d'être sensible à la mort d'un grand homme[3]. »

Duquesne, le Ruyter de la France, attaqua une troisième fois les deux flottes après la mort du général hollandais. Il leur coula à fond, brûla et prit plusieurs vaisseaux. Le maréchal duc de Vivonne avait le commandement en chef dans cette bataille; mais ce n'en fut pas moins Duquesne qui remporta la victoire[4]. L'Europe était étonnée que la France fût devenue en si peu de temps aussi redoutable sur mer que sur terre. Il est vrai que ces armements et ces batailles gagnées ne servirent qu'à répandre l'alarme dans tous les États[5]. Le roi d'Angleterre, ayant com-

1. La première bataille se livra (8 janvier 1676) dans les eaux de Stromboli, où Ruyter attendait *le brave Duquesne*. Dans son rapport aux Etats-Généraux, l'amiral hollandais était plein d'admiration pour Duquesne et ses Français.

2. Après avoir habilement fait le tour de la Sicile, Duquesne livra une seconde bataille, *le 22 avril*, en vue de l'Etna, d'où le nom de bataille du *Mont-Gibel*, à égale distance de Catane et d'Agosta. Il fut victorieux, et Ruyter, blessé à mort dans le combat, expira à bord de son vaisseau, mutilé comme lui, le 29 avril. Il servait depuis cinquante-huit ans, et s'était trouvé à plus de quarante combats.

3. Louis XIV ordonna de rendre les honneurs militaires, dans tous ses ports, au vaisseau qui rapportait en Hollande les restes de Ruyter.

4. La troisième bataille fut livrée, le 3 juin, dans le port de Palerme; le jeune Tourville, alors capitaine de vaisseau, donna le plan que Vivonne adopta et que Duquesne exécuta. La France eut l'empire de la Méditerranée. Duquesne était protestant; c'est ce qui empêcha Louis XIV de le nommer maréchal de France.

5. Plusieurs causes empêchèrent ces glorieux combats d'avoir de grands résultats; Louvois, jaloux de Colbert, ne voulait pas mettre ses troupes à la disposition du ministre de la marine; aussi les renforts furent-ils insuffisants. Louis XIV ne voyait d'ailleurs dans la

mencé la guerre pour l'intérêt de la France, était prêt enfin de se liguer avec le prince d'Orange, qui venait d'épouser sa nièce[1]. De plus, la gloire acquise en Sicile coûtait trop de trésors. Enfin les Français évacuèrent Messine (8 avril 1678), dans le temps qu'on croyait qu'ils se rendraient maîtres de toute l'île. On blâma beaucoup Louis XIV d'avoir fait dans cette guerre des entreprises qu'il ne soutint pas, et d'avoir abandonné Messine, ainsi que la Hollande, après des victoires inutiles.

Cependant c'était être bien redoutable de n'avoir d'autre malheur que de ne pas conserver toutes ses conquêtes[2]. Il pressait ses ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre. La guerre de Sicile lui avait coûté beaucoup moins qu'à l'Espagne épuisée et battue en tous lieux. Il suscitait encore de nouveaux ennemis à la maison d'Autriche. Il fomentait les troubles de Hongrie; et ses ambassadeurs à la Porte ottomane la pressaient de porter la guerre dans l'Allemagne, dût-il envoyer encore, par bienséance, quelque secours contre les Turcs appelés par sa politique. Il accablait seul tous ses ennemis. Car alors la Suède, son unique alliée, ne faisait qu'une guerre malheureuse contre l'électeur de Brandebourg[3]. Cet électeur, père du premier roi de Prusse, commençait à donner à son pays une considération qui s'est bien augmentée depuis: il enlevait alors la Poméranie aux Suédois[4].

Il est remarquable que, dans le cours de cette guerre, il y eut presque toujours des conférences ouvertes pour la paix: d'abord à Cologne, par la médiation inutile de la Suède; ensuite à Nimègue[5], par celle de l'Angleterre. La médiation anglaise ne fut qu'une vaine cérémonie. Louis XIV fut en effet le seul

guerre maritime qu'une utile diversion; puis les Anglais allaient s'unir aux Hollandais, etc. Alors la Feuillade, successeur de l'incapable Vivonne, évacua Messine, au grand désespoir des malheureux habitants qu'il abandonnait à la vengeance de l'Espagne.

1. Charles II, de plus en plus pressé par les ennemis de l'alliance française, fut forcé de consentir au mariage du prince d'Orange avec sa nièce, Marie, fille de Jacques, duc d'York (1677); puis il dut s'allier, malgré ses sympathies pour Louis XIV, avec les États-Généraux, le 10 janvier 1678.

2. La phrase est ici embarrassée; il faudrait régulièrement : c'était être bien redoutable *que de...*

3. Les Suédois n'avaient cessé d'être battus par le roi de Danemark et l'électeur de Brandebourg, notamment à Fehrbellin; ils avaient perdu presque toutes leurs possessions en Allemagne. Il fallut une dernière campagne de Créqui pour contraindre l'électeur de Brandebourg à rendre sa proie; le maréchal passa le Rhin le 1er mai 1679, chassa les ennemis de la Westphalie, força le passage du Weser, à Minden, le 30 juin, et ne fut arrêté que par la nouvelle de la paix définitive.

4. Frédéric-Guillaume (1620-1688) a été surnommé le « grand électeur, » et a mérité ce titre par ses acquisitions, son gouvernement et le rôle considérable qu'il a joué en Europe.

5. Nimègue, place forte sur la rive gauche du Wahal, dans la province de Gueldre, aux Pays-Bas.

arbitre. Il fit ses propositions, le 9 d'avril 1678[1], au milieu de ses conquêtes, et donna à ses ennemis jusqu'au 10 de mai pour les accepter. Il accorda ensuite un délai de six semaines aux États-Généraux, qui le demandèrent avec soumission.

Son ambition ne se tournait plus alors du côté de la Hollande. Cette république avait été assez heureuse ou assez adroite pour ne paraître plus qu'auxiliaire dans une guerre entreprise pour sa ruine. L'Empire et l'Espagne, d'abord auxiliaires, étaient devenus les principales parties.

Le roi, dans les conditions qu'il imposa, favorisait le commerce des Hollandais[2] : il leur rendait Maëstricht, et remettait aux Espagnols quelques villes qui devaient servir de barrières aux Provinces-Unies, comme Charleroi, Courtray, Oudenarde, Ath, Gand, Limbourg ; mais il se réservait Bouchain, Condé, Ypres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Aire, Saint-Omer, Cassel, Charlemont, Poperinghe, Bailleul, etc.; ce qui faisait une bonne partie de la Flandre. Il y ajoutait la Franche-Comté, qu'il avait deux fois conquise ; et ces deux provinces étaient un assez digne fruit de la guerre.

Il ne voulait dans l'Allemagne que Fribourg ou Philipsbourg, et laissait le choix à l'Empereur. Il rétablissait dans l'évêché de Strasbourg et dans leurs terres les deux frères Furstemberg, que l'Empereur avait dépouillés, et dont l'un était en prison[3].

Il fut hautement le protecteur de la Suède, son alliée, et alliée malheureuse, contre le roi de Danemark et l'électeur de Brandebourg[4]. Il exigea que le Danemark rendît tout ce qu'il avait pris sur la Suède, qu'il modérât les droits de passage dans la mer Baltique[5], que le duc de Holstein fût rétabli dans ses États, que le Brandebourg cédât la Poméranie qu'il avait conquise, que les traités de Westphalie fussent rétablis de point en point. Sa volonté était une loi d'un bout de l'Europe à l'autre. En vain l'électeur de Brandebourg lui écrivit la lettre la plus soumise,

1. La paix fut signée à Nimègue, le 11 août 1678, avec les Hollandais ; le 17 septembre, avec l'Espagne.

2. On révoquait le tarif de 1667, pour le remplacer par celui de 1664 ; le traité de commerce était avantageux aux Hollandais, qui faisaient le courtage maritime à meilleur marché.

3. Le prince de Furstemberg avait été arrêté à Cologne pendant les premières négociations, en violation du droit des gens. Son frère, le prince-évêque de Strasbourg, fut également réintégré dans sa dignité.

4. La paix fut signée à Saint Germain avec l'électeur de Brandebourg, le 29 juin 1679 ; et à Fontainebleau, avec le roi de Danemark, le 2 septembre.

5. C'étaient les péages que tous les navires ont payés, jusque dans ces derniers temps, en traversant le passage du Sund.

l'appelant *Monseigneur*, selon l'usage, le conjurant de lui laisser ce qu'il avait acquis, l'assurant de son zèle et de son service[1] : ses soumissions furent aussi inutiles que sa résistance, et il fallut que le vainqueur des Suédois rendît toutes ses conquêtes.

Alors les ambassadeurs de France prétendaient la main[2] sur les électeurs. Celui de Brandebourg offrit tous les tempéraments pour traiter à Clèves avec le comte, depuis maréchal d'Estrades, ambassadeur auprès des États-Généraux. Le roi ne voulut jamais permettre qu'un homme qui le représentait cédât à un électeur, et le comte d'Estrades ne put traiter.

Charles-Quint avait mis l'égalité entre les grands d'Espagne et les électeurs. Les pairs de France par conséquent la prétendaient[3]. On voit aujourd'hui à quel point les choses sont changées, puisque aux diètes de l'Empire les ambassadeurs des électeurs sont traités comme ceux des rois.

Quant à la Lorraine, il offrait de rétablir le nouveau duc Charles V ; mais il voulut rester maître de Nancy et de tous les grands chemins.

Ces conditions furent fixées avec la hauteur d'un conquérant ; cependant elles n'étaient pas si outrées, qu'elles dussent désespérer ses ennemis, et les obliger à se réunir contre lui par un dernier effort ; il parlait à l'Europe en maître, et agissait en même temps en politique.

Il sut, aux conférences de Nimègue, semer la jalousie parmi les alliés. Les Hollandais s'empressèrent de signer, malgré le prince d'Orange, qui, à quelque prix que ce fût, voulait faire la guerre ; ils disaient que les Espagnols étaient trop faibles pour les secourir s'ils ne signaient pas.

Les Espagnols, voyant que les Hollandais avaient accepté la paix, la reçurent aussi, disant que l'Empire ne faisait pas assez d'efforts pour la cause commune.

Enfin les Allemands, abandonnés de la Hollande et de l'Espagne, signèrent les derniers, en laissant Fribourg au roi, et confirmant les traités de Westphalie[4].

Rien ne fut changé aux conditions prescrites par Louis XIV. Ses ennemis eurent beau faire des propositions outrées[5] pour colorer leur faiblesse, l'Europe reçut de lui des lois et la paix.

1. Son service. — On emploie plus ordinairement le pluriel dans ce sens.
2. Prétendre la main, c'est prétendre la préséance, le premier rang ; on dit dans le même sens *prendre la main*.
3. La prétendaient. — V. n. 2, p. 89.
4. L'empereur signa la paix le 5 février 1679.
5. Voltaire emploie ici deux fois cette expression ; on se sert plus ordinairement du mot *exagérées*.

Il n'y eut que le duc de Lorraine qui osa refuser l'acceptation d'un traité qui lui semblait trop odieux. Il aima mieux être un prince errant dans l'Empire qu'un souverain sans pouvoir et sans considération dans ses États ; il attendit sa fortune du temps et de son courage.

(10 auguste 1678) Dans le temps des conférences de Nimègue, et quatre jours après que les plénipotentiaires de France et de Hollande avaient signé la paix, le prince d'Orange fit voir combien Louis XIV avait en lui un ennemi dangereux. Le maréchal de Luxembourg, qui bloquait Mons, venait de recevoir la nouvelle de la paix. Il était tranquille dans le village de Saint-Denis[1], et dînait chez l'intendant de l'armée. (14 auguste) Le prince d'Orange, avec toutes ses troupes, fond sur le quartier du maréchal, le force, et engage un combat sanglant, long et opiniâtre, dont il espérait avec raison une victoire signalée ; car non-seulement il attaquait, ce qui est un avantage, mais il attaquait des troupes qui se reposaient sur la foi du traité. Le maréchal de Luxembourg eut beaucoup de peine à résister ; et s'il y eut quelque avantage dans ce combat, il fut du côté du prince d'Orange, puisque son infanterie demeura maîtresse du terrain où elle avait combattu.

Si les hommes ambitieux comptaient pour quelque chose le sang des autres hommes, le prince d'Orange n'eût point donné ce combat. Il savait certainement que la paix était signée[2] ; il savait que cette paix était avantageuse à son pays : cependant il prodiguait sa vie et celle de plusieurs milliers d'hommes pour prémices d'une paix générale qu'il n'aurait pu empêcher, même en battant les Français. Cette action, pleine d'inhumanité non moins que de grandeur[3], et plus admirée alors que blâmée, ne produisit pas un nouvel article de paix, et coûta, sans aucun fruit, la vie à deux mille Français et à autant d'ennemis. On vit dans cette paix combien les événements contredisent les projets.

1. La Bruyère de Saint-Denis est à une lieue et demie de Mons. Luxembourg n'eut pas le désavantage, comme le dit Voltaire ; il avait même ressaisi l'offensive sur tous les points, quand la nuit fit cesser le combat; chaque armée avait perdu quatre mille hommes environ. Pendant la nuit, Luxembourg, pour empêcher Guillaume de jeter des renforts dans Mons, se replia vers le quartier de Montal, qui gardait le blocus.

2. Suivant Sismondi, Guillaume aurait été calomnié par ses ennemis. Il n'avait pas reçu la nouvelle officielle du traité, mais si l'on en croit les *Mémoires* de Gourville, il avoua plus tard qu'il n'ignorait pas la conclusion de la paix : « Il avait cru que ce pouvait être une raison pour que M. de Luxembourg ne fût pas sur ses gardes ; il prendrait au moins une leçon qui pourrait lui servir une autre fois ; et il avait considéré que, s'il perdait quelque monde, cela ne serait d'aucune conséquence, puisque aussi bien il fallait en réformer. »

3. Où est la grandeur de cette action ?

La Hollande, contre qui seule la guerre avait été entreprise, et qui aurait dû être détruite, n'y perdit rien ; au contraire, elle y gagna une barrière : et toutes les autres puissances qui l'avaient garantie de la destruction y perdirent.

Le roi fut en ce temps au comble de la grandeur. Victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, supérieur en tout genre à ses ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant six années de suite, enfin son arbitre et son pacificateur [1], ajoutant à ses États la Franche-Comté, Dunkerque et la moitié de la Flandre ; et, ce qu'il devait compter pour le plus grand de ses avantages, roi d'une nation alors heureuse et alors le modèle des autres nations. L'Hôtel de ville de Paris lui déféra quelque temps après le nom de *Grand* avec solennité (1680), et ordonna que dorénavant ce titre seul serait employé dans tous les monuments publics. On avait, dès 1673, frappé quelques médailles chargées de ce surnom. L'Europe, quoique jalouse, ne réclama pas contre ces honneurs. Cependant le nom de Louis XIV a prévalu dans le public sur celui de *grand*. L'usage est le maître de tout. Henri, qui fut surnommé *le grand* à si juste titre après sa mort, est appelé communément Henri IV ; et ce nom seul en dit assez. M. le Prince est toujours appelé *le grand* Condé, non-seulement à cause de ses actions héroïques, mais par la facilité qui se trouve à le distinguer, par ce surnom, des autres princes de Condé. Si on l'avait nommé Condé *le grand*, ce titre ne lui fût pas demeuré. On dit *le grand* Corneille, pour le distinguer de son frère [2] ; on ne dit pas *le grand* Virgile, ni *le grand* Homère, ni *le grand* Tasse. Alexandre le Grand n'est plus connu que sous le nom d'Alexandre. On ne dit point César *le grand*. Charles-Quint, dont la fortune fut plus éclatante que celle de Louis XIV, n'a jamais eu le nom de *grand* [3] : il n'est resté à Charlemagne que comme un nom propre. Les titres ne servent de rien pour la postérité ; le nom d'un homme qui a fait de grandes choses impose plus de respect que toutes les épithètes.

1. L'Académie des Inscriptions put écrire sans exagération sur les médailles : « *Pace in leges suas confectâ*, la paix faite suivant les conditions imposées par le roi. »

2. Voltaire a dit autre part : « On lui donna le nom de *Grand*, non-seulement pour le distinguer de son frère, mais du reste des hommes. »

3. La fortune de Charles-Quint, quoi qu'en dise Voltaire, fut loin d'être aussi éclatante que celle de Louis XIV ; et rien dans son règne n'aurait pu lui mériter le surnom de Grand.

CHAPITRE XIV

PRISE DE STRASBOURG. BOMBARDEMENT D'ALGER. SOUMISSION DE GÊNES. AMBASSADE DE SIAM. LE PAPE BRAVÉ DANS ROME. ÉLECTORAT DE COLOGNE DISPUTÉ.

L'ambition de Louis XIV ne fut point retenue par cette paix générale. L'Empire, l'Espagne, la Hollande licencièrent leurs troupes extraordinaires. Il garda toutes les siennes; il fit de la paix un temps de conquêtes: (1680) il était même si sûr alors de son pouvoir, qu'il établit dans Metz et dans Brisach[1] des juridictions pour réunir à sa couronne toutes les terres qui pouvaient avoir été autrefois de la dépendance de l'Alsace ou des Trois-Évêchés, mais qui depuis un temps immémorial avaient passé sous d'autres maîtres. Beaucoup de souverains de l'Empire, l'électeur palatin, le roi d'Espagne même, qui avait quelques bailliages dans ces pays, le roi de Suède, comme duc des Deux-Ponts[2], furent cités devant ces chambres pour rendre hommage au roi de France, ou pour subir la confiscation de leurs biens. Depuis Charlemagne on n'avait vu aucun prince agir ainsi en maître et en juge des souverains, et conquérir des pays par des arrêts[3].

1. Dans la compilation intitulée *Mémoires de Madame de Maintenon*, on trouve tome III, page 23, ces mots : « Les réunions des chambres de Metz » et de Besançon. » Nous avons cru d'abord qu'il y avait eu une chambre de Besançon réunie à celle de Metz. Nous avons consulté tous les auteurs, nous avons trouvé que jamais il n'y eut à Besançon de chambre instituée pour juger quelles terres voisines pouvaient appartenir à la France. Il n'y eut, en 1680, que le conseil de Brisach et celui de Metz chargés de réunir à la France les terres qu'on croyait démembrées de l'Alsace et des Trois-Evêchés. Ce fut le parlement de Besançon qui réunit pour quelque temps Montbéliard à la France. (Note de Voltaire.) — Dès 1679, des chambres de réunion (ce que Voltaire appelle des *juridictions*) furent instituées dans le parlement de Metz et dans le Conseil souverain de Brisach. Puis il y eut une chambre semblable, établie dans le parlement de Besançon; elle déclara (30 août 1680) que Montbéliard était un fief de la Comté, et le duc de Würtemberg dut prêter serment de fidélité au roi.

2. La principauté de Deux-Ponts, au nord de l'Alsace, sur la rive gauche du Rhin, date du XIIIe siècle; ses limites ont souvent changé, comme ses maîtres; l'une des branches de cette maison a donné à la Suède trois rois : Charles X, Charles XI, Charles XII. A la mort de ce dernier, le duché passa à la branche cadette de Birkenfeld. En 1814, la plus grande partie a été donnée à la Bavière. — Charles XI adressa vainement des remontrances à Louis XIV; il refusa de prêter l'hommage féodal ou de vendre son duché; le pays fut confisqué et inféodé au prince de Birkenfeld. Mais l'alliance ancienne de la Suède fut perdue.

3. La chambre de Metz réunit plus de quatre-vingts fiefs dès 1680; le marquisat de Pont-à-Mousson, la principauté de Salm, le comté de Saarbrück

L'électeur palatin et celui de Trèves furent dépouillés des seigneuries de Falkenbourg, de Germersheim, de Veldentz, etc.[1]. Ils portèrent en vain leurs plaintes à l'Empire assemblé à Ratisbonne[2], qui se contenta de faire des protestations.

Ce n'était pas assez au roi d'avoir la préfecture des dix villes libres de l'Alsace[3] au même titre que l'avaient eue les Empereurs; déjà dans aucune de ces villes on n'osait plus parler de liberté. Restait Strasbourg, ville grande et riche, maîtresse du Rhin par le pont qu'elle avait sur ce fleuve; elle formait seule une puissante république, fameuse par son arsenal qui renfermait neuf cents pièces d'artillerie.

Louvois avait formé dès longtemps le dessein de la donner à son maître. L'or, l'intrigue et la terreur, qui lui avaient ouvert les portes de tant de villes, préparèrent l'entrée de Louvois dans Strasbourg[4]. (30 septembre 1681) Les magistrats furent gagnés. Le peuple fut consterné de voir à la fois vingt mille Français autour de ses remparts[5]; les forts qui les défendaient près du Rhin, insultés et pris dans un moment; Louvois aux portes, et les bourgmestres parlant de se rendre: les pleurs et le désespoir des citoyens, amoureux de la liberté, n'empêchèrent point qu'en un même jour le traité de reddition ne fût proposé par les magistrats[6], et que Louvois ne prît possession de la ville. Vauban en a fait depuis, par les fortifications qui l'entourent, la barrière la plus forte de la France[7].

et de Veldentz, les seigneuries de Strasbourg, Bitche, Hombourg, etc.

1. L'électeur de Trèves fut cité pour Oberstein, Falkenbourg, etc.; l'électeur palatin pour Seltz, Hagenbach, Germersheim, etc.; un autre prince palatin pour le comté de Veldentz; l'évêque de Spire pour une partie de son évêché; le landgrave de Hesse pour divers fiefs; le roi de Suède pour le duché des Deux-Ponts, etc.

2. La diète des états de l'Empire réunie à Ratisbonne. — Cette ville, située sur le Danube, a été une ville libre et impériale jusqu'en 1806. Elle appartient à la Bavière. La Diète germanique s'y rassemblait depuis 1662. La Diète, après de vives remontrances, proposa au roi un arbitrage (février 1681). Louis XIV traîna l'affaire en longueur et les chambres continuèrent de se réunir.

3. Elle comprenait dix villes libres ou impériales: Haguenau, Colmar, Landau, Wissembourg, Schelestad, etc.; Louis XIV les avait acquises, au traité de Westphalie, avec les mêmes droits que les Empereurs avaient possédés. Ces dix villes et les seigneurs de la basse Alsace voulaient maintenir leurs rapports avec la Chambre impériale de Spire; elles furent forcées de se soumettre et l'on frappa une médaille avec ces mots: *Alsacia in provinciam reducta* (1680).

4. Il y eut aussi l'influence de l'évêque Egon de Fürstenberg, du chapitre et des habitants catholiques.

5. Trente-cinq mille hommes furent réunis sous le baron de Montclar.

6. La régence de la ville comprenait les cinq conseillers, le préteur, le secrétaire et le trésorier.

7. La citadelle et la nouvelle enceinte firent de Strasbourg le centre de la défense vers l'Est; les forts de Kehl et de l'île du Rhin furent une formidable tête de pont de côté de l'Allemagne. On écrivit sur une médaille ces mots: *Clausa Germanis Gallia.*

Le roi ne ménageait pas plus l'Espagne ; il demandait dans les Pays-Bas la ville d'Alost et tout son bailliage[1], que les ministres avaient oublié, disait-il, d'insérer dans les conditions de la paix ; et, sur les délais de l'Espagne, il fit bloquer la ville de Luxembourg (1682).

En même temps il achetait la forte ville de Casal d'un petit prince duc de Mantoue (1681), qui aurait vendu tout son État pour fournir à ses plaisirs[2].

En voyant cette puissance qui s'étendait ainsi de tous côtés, et qui acquérait pendant la paix plus que dix rois prédécesseurs de Louis XIV n'avaient acquis par leurs guerres, les alarmes de l'Europe recommencèrent. L'Empire, la Hollande, la Suède même, mécontente du roi, firent un traité d'association[3]. Les Anglais menacèrent ; les Espagnols voulurent la guerre ; le prince d'Orange remua tout pour la faire commencer ; mais aucune puissance n'osait alors porter les premiers coups[4].

Le roi, craint partout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. (1680) Il portait enfin sa marine au delà des espérances

1. Alost, jolie ville de la Flandre orientale, sur la Dender. — On réclama également plusieurs autres parties du territoire de Gand ; on voulait avoir en échange Luxembourg, presque indispensable à notre frontière entre Meuse et Moselle. Puis la chambre de Metz réclama le comté de Chini, et on étendit ses dépendances jusqu'aux portes de Luxembourg.

2. Charles IV de Gonzague, duc de Mantoue, n'avait qu'une fille, qui ne devait pas hériter du Montferrat, fief de l'Empire ; il négocia dès 1679 pour la vente de la citadelle de Casal, en 1681, il reçut 50,000 doublons et 600,000 livres de pension. Un corps de troupes, commandé par Boufflers et Catinat, traversa le Piémont, occupa la citadelle (30 septembre), et, bon gré mal gré, la ville elle-même.

3. Le 30 octobre 1681, la Hollande s'unit à la Suède pour se garantir contre les violations des traités de Munster et de Nimègue ; l'Empereur accéda à cette alliance le 22 février 1682 ; puis l'Espagne (2 mai 1682) ; puis les cercles de Franconie, du Haut-Rhin, de Westphalie et de Bavière, etc.

4. « On a prétendu que ce fut alors que le prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, dit publiquement : « Je » n'ai pu avoir son amitié, je mérite » rai son estime. » Ce mot a été recueilli par plusieurs personnes, et l'abbé de Choisy le place vers l'année 1672. Il peut mériter quelque attention, parce qu'il annonçait de loin les ligues que forma Guillaume contre Louis XIV ; mais il n'est pas vrai que ce fut à la paix de Nimègue que le prince d'Orange ait parlé ainsi ; il est encore moins vrai que Louis XIV eût écrit à ce prince : « Vous me demandez mon » amitié, je vous l'accorderai quand » vous en serez digne. » On ne s'exprime ainsi qu'avec son vassal ; on ne se sert point d'expressions si insultantes envers un prince avec qui on fait un traité. Cette lettre ne se trouve que dans la compilation des *Mémoires de Madame de Maintenon ;* et nous apprenons que ces Mémoires sont décriés par le grand nombre d'infidélités qu'ils renferment. » (Note de Voltaire.) — Cependant, après la paix, Guillaume avait témoigné au roi qu'il souhaitait de se remettre *en l'honneur de ses bonnes grâces.* On répondit que « quand il ferait voir, par sa conduite, qu'il avait effectivement ces sentiments, Sa Majesté verrait ce qu'elle aurait à faire. » (Lettre de d'Avaux.) Puis Louis XIV fit raser les murailles de la ville d'Orange, héritage des ancêtres de Guillaume (août 1682) ; dès lors Guillaume put songer à la vengeance.

des Français et des craintes de l'Europe; il eut soixante mille matelots (1681, 1682)[1]. Des lois aussi sévères que celles de la discipline des armées de terre retenaient tous ces hommes grossiers dans le devoir[2]. L'Angleterre et la Hollande, ces puissances maritimes, n'avaient ni tant d'hommes de mer ni de si bonnes lois. Des compagnies de cadets dans les places frontières, et des gardes-marines dans les ports, furent instituées et composées de jeunes gens qui apprenaient tous les arts convenables à leur profession, sous des maîtres payés du trésor public.

Le port de Toulon, sur la Méditerranée, fut construit à frais immenses pour contenir cent vaisseaux de guerre, avec un arsenal et des magasins magnifiques[3]. Sur l'Océan, le port de Brest se formait avec la même grandeur. Dunkerque, le Havre-de-Grâce se remplissaient de vaisseaux : la nature était forcée à Rochefort.

Enfin le roi avait plus de cent vaisseaux de ligne, dont plusieurs portaient cent canons, et quelques-uns davantage. Ils ne restaient pas oisifs dans les ports. Ses escadres, sous le commandement de Duquesne, nettoyaient les mers infestées par les corsaires de Tripoli et d'Alger. Il se vengea d'Alger avec le secours d'un art nouveau, dont la découverte fut due à cette attention qu'il avait d'exciter tous les génies de son siècle. Cet art funeste, mais admirable, est celui des galiotes à bombes, avec lesquelles on peut réduire des villes maritimes en cendres. Il y avait un jeune homme, nommé Bernard Renaud, connu sous le nom de *petit Renaud,* qui, sans avoir jamais servi sur les vaisseaux, était un excellent marin à force de génie. Colbert, qui déterrait le mérite dans l'obscurité, l'avait souvent appelé au conseil de marine, même en présence du roi. C'était par les soins et sur les lumières de Renaud que l'on suivait depuis peu une méthode plus régulière et plus facile pour la construction des vaisseaux. Il osa proposer dans le conseil de bombarder Alger avec une flotte. On n'avait pas d'idée que les mortiers à bombes pussent n'être pas posés sur un terrain solide. Le proposition ré-

1. En 1683, il eut cent sept vaisseaux, vingt-cinq frégates légères, trente-deux galères et soixante-dix-huit navires en construction. Le recensement de 1680 donna soixante mille matelots; celui de 1685, soixante-dix-huit mille.

2. L'ordonnance de marine, divisée en cinq livres, parut en août 1681; elle a été presque entièrement adoptée par les Anglais.

3. Après Dunkerque, Toulon; Vauban créa le port et la ville; elle eut une nouvelle enceinte fortifiée, protégée par les forts de l'Eguillette et de Saint-Louis; le deuxième port fut capable de contenir cent vaisseaux de guerre; ce fut notre grand arsenal de la Méditerranée.

volta. Il essuya les contradictions et les railleries que tout inventeur doit attendre ; mais sa fermeté, et cette éloquence qu'ont d'ordinaire les hommes vivement frappés de leurs inventions, déterminèrent le roi à permettre l'essai de cette nouveauté.

Renaud fit construire cinq vaisseaux plus petits que les vaisseaux ordinaires, mais plus forts de bois, sans ponts, avec un faux tillac à fond de cale, sur lequel on maçonna des creux où l'on mit les mortiers. Il partit avec cet équipage sous les ordres du vieux Duquesne, qui était chargé de l'entreprise, et n'en attendait aucun succès. Duquesne et les Algériens furent étonnés de l'effet des bombes. (28 octobre 1681) Une partie de la ville fut écrasée et consumée ; mais cet art, porté bientôt chez les autres nations, ne servit qu'à multiplier les calamités humaines, et fut plus d'une fois redoutable à la France, où il fut inventé.

La marine, ainsi perfectionnée en peu d'années, était le fruit des soins de Colbert. Louvois faisait à l'envi fortifier plus de cent citadelles. De plus, on bâtissait Huningue, Sarrelouis, les forteresses de Strasbourg, Mont-Royal, etc.[1] ; et pendant que le royaume acquérait tant de force au dehors, on ne voyait au dedans que les arts en honneur, l'abondance, les plaisirs. Les étrangers venaient en foule admirer la cour de Louis XIV. Son nom pénétrait chez tous les peuples du monde.

Son bonheur et sa gloire étaient encore élevés par la faiblesse de la plupart des autres rois et par le malheur de leurs peuples. L'empereur Léopold avait alors à craindre les Hongrois révoltés, et surtout les Turcs qui, appelés par les Hongrois, venaient inonder l'Allemagne. La politique de Louis persécutait les protestants en France, parce qu'il croyait devoir les mettre hors d'état de lui nuire, mais protégeait sous main les protestants et les révoltés de Hongrie, qui pouvaient le servir. Son ambassadeur à la Porte avait pressé l'armement des Turcs avant la paix de Nimègue[2]. Le divan[3], par une singularité bizarre, a presque toujours attendu que l'Empereur fût en paix pour se déclarer contre

1. Ces travaux étaient faits sous la direction de Vauban; on a calculé qu'il travailla à trois cents places anciennes, et qu'il en construisit trente-trois nouvelles. On lui dut surtout les redoutables citadelles de Lille, Metz et Strasbourg; Maubeuge, sur la Sambre; Charlemont, sur la Meuse; Longwy, en face de Luxembourg; Thionville, en avant de Metz; Sarrelouis, entre la Moselle et les Vosges; Landau, Bitche et Phalsbourg; puis Hagueneau, Schélestadt, Huningue, Neuf-Brisach, etc., pour défendre le Rhin, Béfort, etc.

2. La Porte, par les conseils de la France et du prince de Transylvanie, Tekelli, avait conclu la paix avec la Pologne, en 1679, puis avec la Russie. Alors seulement, les Turcs purent disposer de leurs forces.

3. Le divan, chez les Turcs, c'est le conseil d'Etat; il est l'équivalent de notre mot *cabinet*.

lui. Il ne lui fit la guerre en Hongrie qu'en 1682, et, l'année d'après, l'armée ottomane, forte, dit-on, de plus de deux cent mille combattants, augmentée encore des troupes hongroises, ne trouvant sur son passage ni villes fortifiées, telles que la France en avait, ni corps d'armée capables de l'arrêter, pénétra jusqu'aux portes de Vienne, après avoir tout renversé sur son passage.

L'empereur Léopold quitta d'abord Vienne avec précipitation, et se retira jusqu'à Lintz[1], à l'approche des Turcs; et quand il sut qu'ils avaient investi Vienne, il ne prit d'autre parti que d'aller encore plus loin jusqu'à Passau, laissant le duc de Lorraine[2] à la tête d'une petite armée, déjà entamée en chemin par les Turcs, soutenir comme il pourrait la fortune de l'Empire[3].

Personne ne doutait que le grand vizir Kara Mustapha, qui commandait l'armée ottomane, ne se rendît bientôt maître de Vienne, ville mal fortifiée, abandonnée de son maître, défendue à la vérité par une garnison dont le fonds devait être de seize mille hommes, mais dont l'effectif n'était pas de plus de huit mille. On touchait au moment de la plus terrible révolution.

Louis XIV espéra, avec beaucoup de vraisemblance, que l'Allemagne, désolée par les Turcs, et n'ayant contre eux qu'un chef dont la fuite augmentait la terreur commune, serait obligée de recourir à la protection de la France. Il avait une armée sur les frontières de l'Empire, prête à le défendre contre ces mêmes Turcs que ses précédentes négociations y avaient amenés. Il pouvait ainsi devenir le protecteur de l'Empire, et faire son fils roi des Romains[4].

Il avait joint d'abord les démarches généreuses à ses desseins politiques, dès que les Turcs avaient menacé l'Autriche; non qu'il eût envoyé une seconde fois des secours à l'Empereur, mais il avait déclaré qu'il n'attaquerait point les Pays-Bas, et qu'il laisserait ainsi à la branche d'Autriche espagnole le pouvoir d'aider la branche allemande, prête à succomber : il voulait pour

1. LINTZ, sur le Danube, capitale de la haute Autriche. — PASSAU, encore plus haut sur le même fleuve, vers les frontières de l'Autriche et de la Bavière.

2. C'était Charles V.

3. « Voyez les étranges particularités du siége de Vienne, dans l'*essai sur les Mœurs*, chap. CXCII, et dans les *Annales de l'Empire*, année 1683. » (Note de Voltaire.)

4. Les électeurs de Bavière, de Brandebourg et de Saxe s'engageaient à ne voter qu'en faveur du roi ou du dauphin, « vu que Sa Majesté Très-Chrétienne est plus capable que tout autre... de rétablir l'Empire dans son ancienne splendeur, et de le défendre contre le voisinage et les entreprises toujours si périlleuses des Turcs. » — En 1681, on répandit en Allemagne un prétendu projet de capitulation impériale, par lequel le dauphin eût été élu roi des Romains.

prix de son inaction qu'on le satisfît sur plusieurs points équivoques du traité de Nimègue, et principalement sur ce bailliage d'Alost, qu'on avait oublié d'insérer dans le traité. Il fit lever le blocus de Luxembourg, en 1682, sans attendre qu'on le satisfît, et il s'abstint de toute hostilité une année entière. Cette générosité se démentit enfin pendant le siége de Vienne. Le conseil d'Espagne, au lieu de l'apaiser, l'aigrit ; et Louis XIV reprit les armes dans les Pays-Bas, précisément lorsque Vienne était prête de succomber : c'était au commencement de septembre ; mais, contre toute attente, Vienne fut délivrée. La présomption du grand vizir, sa mollesse, son mépris brutal pour les chrétiens, son ignorance, sa lenteur, le perdirent : il fallait l'excès de toutes ces fautes pour que Vienne ne fût pas prise. Le roi de Pologne, Jean Sobieski, eut le temps d'arriver ; et, avec le secours du duc de Lorraine, il n'eut qu'à se présenter devant la multitude ottomane pour la mettre en déroute (12 septembre 1683). L'Empereur revint dans sa capitale avec la douleur de l'avoir quittée. Il y rentra lorsque son libérateur sortait de l'église[1], où l'on avait chanté le *Te Deum*, et où le prédicateur avait pris pour son texte : « Il fut un homme envoyé de Dieu, nommé Jean. » Vous avez déjà vu[2] que le pape Pie V avait appliqué ces paroles à don Juan d'Autriche, après la victoire de Lépante. Vous savez que ce qui paraît neuf n'est souvent qu'une redite. L'empereur Léopold fut à la fois triomphant et humilié. Le roi de France, n'ayant plus rien à ménager, fit bombarder Luxembourg. Il se saisit de Courtrai (novembre 1683)[3], de Dixmude en Flandre. Il s'empara de Trèves, et en démolit les fortifications ; tout cela pour remplir, disait-on, l'esprit des traités de Nimègue. Les Impériaux et les Espagnols négociaient avec lui à Ratisbonne pendant qu'il prenait leurs villes ; et la paix de Nimègue enfreinte fut changée en une trêve (auguste 1684) de vingt ans, par laquelle le roi garda la ville de Luxembourg et sa principauté, qu'il venait de prendre[4].

(Avril 1684) Il était encore plus redouté sur les côtes de

1. Léopold ne vit son libérateur qu'à cheval et en pleine campagne ; il avait rassemblé son conseil pour demander comment un *Empereur* devait recevoir un roi électif? « A bras ouverts, s'il a sauvé l'Empire, » répondit le duc de Lorraine. Il fut le seul de son avis.

2. Dans l'*Essai sur les mœurs*, chap. CLX. (Note de Voltaire.)

3. D'Humières prit Courtrai le 6 novembre, Dixmude le 10 novembre ; Créqui bombarda Luxembourg le 19 décembre ; puis d'Humières fit éprouver le même sort à Oudenarde (23-25 mars 1684). Créqui et Vauban prirent Luxembourg (4 juin), ensuite on fit raser les fortifications extérieures de Trèves (20 juin).

4. Par la trêve de Ratisbonne (15 avril 1684), Louis doit garder Strasbourg et ce qui lui a été adjugé avant le 1er août 1681, de plus le Luxembourg.

l'Afrique, où les Français n'étaient connus, avant lui, que par les esclaves que faisaient les barbares.

Alger, deux fois bombardée, envoya des députés lui demander pardon et recevoir la paix; ils rendirent tous les esclaves chrétiens, et payèrent encore de l'argent, ce qui est la plus grande punition des corsaires.

Tunis, Tripoli firent les mêmes soumissions. Il n'est pas inutile de dire que lorsque Damfreville, capitaine de vaisseau, vint délivrer dans Alger tous les esclaves chrétiens au nom du roi de France, il se trouva parmi eux beaucoup d'Anglais qui, étant déjà à bord, soutinrent à Damfreville que c'était en considération du roi d'Angleterre qu'ils étaient mis en liberté. Alors le capitaine français fit appeler les Algériens, et remettant les Anglais à terre: « Ces gens-ci, dit-il, prétendent n'être délivrés qu'au nom de leur roi: le mien ne prend pas la liberté de leur offrir sa protection; je vous les remets: c'est à vous à montrer ce que vous devez au roi d'Angleterre. » Tous les Anglais furent remis aux fers. La fierté anglaise, la faiblesse du gouvernement de Charles II, et le respect des nations pour Louis XIV, se font connaître par ce trait.

Tel était ce respect universel, qu'on accordait de nouveaux honneurs à son ambassadeur à la Porte attomane, tel que celui du sopha[1], tandis qu'il humiliait les peuples d'Afrique qui sont sous la protection du Grand Seigneur.

La république de Gênes s'abaissa encore plus devant lui que celle d'Alger. Gênes avait vendu de la poudre et des bombes aux Algériens. Elle construisait quatre galères pour le service de l'Espagne. Le roi lui défendit par son envoyé Saint-Olon, l'un de ses gentilshommes ordinaires, de lancer à l'eau les galères, et la menaça d'un châtiment prompt si elle ne se soumettait à ses volontés. Les Génois, irrités de cette entreprise sur leur liberté, et comptant trop sur le secours de l'Espagne, ne firent aucune satisfaction[2]. Aussitôt quatorze gros vaisseaux, vingt galères, dix galiotes à bombes, plusieurs frégates, sortent du port de Toulon. Seignelay[3], nouveau secrétaire de la marine, et à qui

1. C'est une espèce d'estrade, couverte d'un tapis, sur laquelle le grand-vizir donne des audiences; accorder les honneurs du sopha, c'est placer sur cette estrade, à côté du siége du grand-vizir, celui de la personne qu'il reçoit.

2. Seignelai reprocha encore aux Génois de n'avoir pas renoncé au protectorat de l'Espagne; d'avoir armé quatre galères, sans doute pour les lui livrer; d'avoir refusé, sous prétexte de contrebande, l'établissement d'un grenier à sel près de Savone, etc.; enfin ils avaient tenu des propos irrespectueux pour la *gloire* du roi; il donnait cinq heures pour obtenir réparation.

3. Jean-Baptiste Colbert, marquis

le fameux Colbert, son père, avait déjà fait exercer cet emploi avant sa mort, était lui-même sur la flotte. Ce jeune homme, plein d'ambition, de courage, d'esprit, d'activité, voulait être à la fois guerrier et ministre, avide de toute espèce de gloire, ardent à tout ce qu'il entreprenait, et mêlant les plaisirs aux affaires sans qu'elles en souffrissent. Le vieux Duquesne commandait les vaisseaux, le duc de Mortemart les galères ; mais tous deux étaient les courtisans du secrétaire d'État[1]. On arrive devant Gênes ; les dix galiotes y jettent quatorze mille bombes (17 mars 1684)[2], et réduisent en cendres une partie de ces édifices de marbre, qui ont fait donner à la ville le nom de *Gênes la superbe.* Quatorze mille soldats[3] débarqués s'avancent jusqu'aux portes, et brûlent le faubourg de Saint-Pierre d'Arène. Alors il fallut s'humilier pour prévenir une ruine totale (22 février 1685)[4]. Le roi exigea que le doge de Gênes et quatre principaux sénateurs vinssent implorer sa clémence dans son palais de Versailles ; et, de peur que les Génois n'éludassent la satisfaction et ne dérobassent quelque chose à sa gloire, il voulut que le doge qui viendrait lui demander pardon fût continué dans sa principauté, malgré la loi perpétuelle de Gênes, qui ôte cette dignité à tout doge absent un moment de la ville.

Impériale Lescaro, doge de Gênes, avec les sénateurs Lomellino, Garibaldi, Durazzo et Salvago vinrent à Versailles faire tout ce que le roi exigeait d'eux. Le doge, en habit de cérémonie, parla, couvert d'un bonnet de velours rouge qu'il ôtait souvent : son discours et ses marques de soumission étaient dictés par Seignelay. Le roi l'écouta, assis et couvert ; mais, comme dans toutes les actions de sa vie il joignait la politesse à la dignité, il traita Lescaro et les sénateurs avec autant de bonté que de faste.

de Seignelai, d'un esprit plus vaste encore que son père (c'est une exagération), beaucoup plus brillant et plus cultivé ; secrétaire d'Etat de la marine (Colbert lui en avait laissé la survivance dès 1676), qu'il rendit la plus belle de l'Europe. (Voltaire.)

1. On dit cependant que le vieux Duquesne, blessé de voir le jeune ministre lui enlever la conduite des opérations, s'enferma dans sa cabine, et ne donna aucun ordre. Ce qui est certain, c'est qu'il ne servit plus depuis.

2. Ce n'est pas le 17 mars ; on commença le bombardement du 18 au 22 mai ; le 23, le feu recommence ; le 24, le faubourg de San Pier de Aréna est emporté et réduit en cendres. On bombarde encore la ville jusqu'au 27. Tourville resta en croisière. Il n'y eut que le pape qui intervint généreusement en faveur de Gênes.

3. On lit quatorze mille soldats dans l'édition de Kehl ; mais *quatre* mille dans les éditions de 1751, 1768, 1769. Ce dernier nombre est plus vraisemblable.

4. Le traité fut signé le 12 février 1685, et le doge parut à Versailles le 15 mai. Une médaille orgueilleuse représenta le roi sous la figure de Jupiter, accablant Gênes de ses foudres, avec cette inscription : *Vibrata in superbos fulmina. M.DC.LXXXIV. Genua emendata.*

Les ministres Louvois, Croissy[1], et Seignelay lui firent sentir plus de fierté. Aussi le doge disait : « Le roi ôte à nos cœurs la liberté, par la manière dont il nous reçoit ; mais ses ministres nous la rendent. » Ce doge était un homme de beaucoup d'esprit. Tout le monde sait que le marquis de Seignelay lui ayant demandé ce qu'il trouvait de plus singulier à Versailles, il répondit : *C'est de m'y voir.*

(1684) L'extrême goût que Louis XIV avait pour les choses d'éclat fut encore bien plus flatté par l'ambassade qu'il reçut de Siam, pays où l'on avait ignoré jusqu'alors que la France existât. Il était arrivé, par une de ces singularités qui prouvent la supériorité des Européens sur les autres nations, qu'un Grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé Phalk Constance[2], était devenu *barcalon,* c'est-à-dire premier ministre ou grand vizir du royaume de Siam. Cet homme, dans le dessein de s'affermir et de s'élever encore, et dans le besoin qu'il avait de secours étrangers, n'avait osé se confier ni aux Anglais ni aux Hollandais ; ce sont des voisins trop dangereux dans les Indes. Les Français venaient d'établir des comptoirs sur les côtes de Coromandel[3], et avaient porté dans ces extrémités de l'Asie la réputation de leur roi. Constance crut Louis XIV propre à être flatté par un hommage qui viendrait de si loin sans être attendu. Il envoya, au nom du roi de Siam, son maître, une solennelle ambassade[4] avec de grands présents à Louis XIV, pour lui faire

1. Charles Colbert de Croissi, frère du grand Colbert, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, en 1679, après plusieurs ambassades glorieuses. Arnaud de Pomponne avait été disgracié pour avoir caché l'arrivée du courrier qui apportait la réponse de la Bavière au sujet du mariage du dauphin avec une princesse de cette maison. Louis XIV se plaignait d'ailleurs « que tout ce qui passait par Pomponne perdait de la grandeur, de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un roi de France qui n'est pas malheureux. » « Colbert de Croissi, dit Saint-Simon, était un homme d'un esprit sage mais médiocre, qu'il réparait par beaucoup d'application et de sens, et qu'il gâtait par l'humeur et la brutalité naturelles à sa famille. »

2. Constance Phaulkon ou Faulkon, né en 1648, était, suivant la plupart des historiens, noble et fils du gouverneur de l'île, fils d'un cabaretier suivant Forbin. Il devint le favori du premier ministre, mais, à sa mort, refusa le titre de *barcalon* que le roi lui offrait ; il eut néanmoins toute l'autorité. Se sentant haï des Siamois, il résolut de s'appuyer sur les étrangers, et abjura le protestantisme en 1682.

3. A l'est de la presqu'île de l'Hindoustan. La compagnie des Indes occidentales avait été constituée en 1664 ; un comptoir fut fondé à Surate en 1668 ; on obtint du roi de Golconde et de Carnate la liberté de trafiquer dans ses Etats, sans payer aucun droit (1669). Puis on fonda un comptoir à Masulipatam, près de Madras, etc.

4. Une première ambassade, qu'il envoyait en France en 1681, périt dans la traversée ; Constance fit demander des missionnaires et des soldats par de nouveaux ambassadeurs, qui arrivèrent en France en 1684. Louis XIV chargea le chevalier de Chaumont et l'abbé de Choisy, *son coadjuteur*, d'aller à Siam, pour représenter nos intérêts. Ils furent bien reçus et obtinrent, avec de

entendre que ce roi indien, charmé de sa gloire, ne voulait faire de traité de commerce qu'avec la nation française, et qu'il n'était pas même éloigné de se faire chrétien. La grandeur du roi flattée et sa religion trompée l'engagèrent à envoyer au roi de Siam deux ambassadeurs et six jésuites; et depuis il y joignit des officiers avec huit cents soldats: mais l'éclat de cette ambassade siamoise fut le seul fruit qu'on en retira[1]. Constance périt quatre ans après, victime de son ambition[2]: quelque peu des Français qui restèrent auprès de lui furent massacrés, d'autres obligés de fuir; et sa veuve, après avoir été sur le point d'être reine, fut condamnée, par le successeur du roi de Siam, à servir dans la cuisine, emploi pour lequel elle était née[3].

Cette soif de gloire, qui portait Louis XIV à se distinguer en tout des autres rois, paraissait encore dans la hauteur qu'il affectait avec la cour de Rome. Odescalchi, Innocent XI, fils d'un banquier du Milanais, était sur le trône de l'Église[4]. C'était un homme vertueux, un pontife sage, peu théologien, prince courageux, ferme et magnifique. Il secourut contre les Turcs l'Empire et la Pologne de son argent, et les Vénitiens de ses galères. Il condamnait avec hauteur la conduite de Louis XIV, uni contre des chrétiens avec les Turcs. On s'étonnait qu'un pape prît si

riches présents, la liberté de commerce et de conscience pour les catholiques (1685). Quand ils revinrent de cette ambassade, dont les détails ont été racontés par Chaumont, Choisy et le père jésuite Tachard, ils furent à Versailles l'objet d'une inconcevable curiosité : « On nous entourait comme des ours, » dit plaisamment Choisy.

1. Voltaire a diminué un peu trop l'importance de l'ambassade siamoise, et l'on a eu tort de ne voir dans cette affaire qu'une comédie préparée par les ministres de Louis XIV pour flatter la vanité du roi. Les négociations ne réussirent pas, mais furent sur le point de donner à la France un royaume dans les Indes. Louis XIV, après avoir gratifié Constance de nombreuses faveurs, envoya cinq vaisseaux avec 600 hommes d'infanterie, des officiers de marine, des bombardiers, etc., sous la conduite du maréchal de camp Desfarges. A l'arrivée de la flotte française (octobre 1687), Constance remit à Desfarges Bankok et Merghi, puis s'associa pour 300,000 livres à la compagnie française des Indes. Menacé par les Siamois, il demanda et obtint, par l'entremise du père Tachard, de nouvelles troupes et une garde pour le roi de Siam; mais au moment où le commandant, le chevalier d'Eragny, allait mettre à la voile, on apprit la ruine de Constance.

2. Constance, abandonné par Desfarges, dont la conduite fut inexplicable, tomba entre les mains des Siamois, révoltés contre le roi et son ministre. Déclaré coupable de haute trahison, il périt, après avoir été torturé dans sa prison, en chrétien et en homme de cœur (juin 1680). Les petites garnisons françaises capitulèrent peu de temps après et se rembarquèrent.

3. Sa femme, d'origine japonaise, se réfugia dans Bankok auprès des Français; elle vint en France avec son fils, et réclama les fonds que son mari avait fournis à la compagnie des Indes; la compagnie se contenta de leur faire une rente. Ce fils retourna à Siam, parvint à de hautes dignités, mais perdit sa fortune par ses prodigalités.

4. Innocent XI (Benoît Odescalchi) a régné de 1676 à 1689; il était né à Côme en 1611. A la suite d'une blessure dangereuse, il entra dans les ordres.

vivement le parti des Empereurs qui se disent rois des Romains, et qui, s'ils le pouvaient, régneraient dans Rome; mais Odescalchi était né sous la domination autrichienne[1]. Il avait fait deux campagnes dans les troupes du Milanais. L'habitude et l'humeur gouvernent les hommes. Sa fierté s'irritait contre celle du roi qui, de son côté, lui donnait toutes les mortifications qu'un roi de France peut donner à un pape, sans rompre de communion avec lui. Il y avait depuis longtemps dans Rome un abus difficile à déraciner, parce qu'il était fondé sur un point d'honneur dont se piquaient tous les rois catholiques. Leurs ambassadeurs à Rome étendaient le droit de franchise et d'asile, affecté à leur maison, jusqu'à une très-grande distance, qu'on nomme *quartier*. Ces prétentions, toujours soutenues, rendaient la moitié de Rome un asile sûr à tous les crimes. Par un autre abus, ce qui entrait dans Rome sous le nom des ambassadeurs ne payait jamais d'entrée. Le commerce en souffrait, et le fisc en était appauvri.

Le pape Innocent XI obtint enfin de l'Empereur, du roi d'Espagne, de celui de Pologne et du nouveau roi d'Angleterre, Jacques II, prince catholique, qu'ils renonçassent à ces droits odieux. Le nonce Ranucci proposa à Louis XIV de concourir, comme les autres rois, à la tranquillité et au bon ordre de Rome. Louis, très-mécontent du pape[2], répondit « qu'il ne s'était jamais réglé sur l'exemple d'autrui, et que c'était à lui de servir d'exemple. » Il envoya à Rome le marquis de Lavardin en ambassade pour braver le pape. (16 novembre 1687) Lavardin[3] entra dans Rome, malgré les défenses du pontife, escorté de quatre cents gardes de la marine, de quatre cents officiers volontaires et de deux cents hommes de livrée, tous armés. Il prit possession de son palais, de ses quartiers et de l'église de Saint-Louis[4], autour desquels il fit poster des sentinelles, et faire la ronde comme dans une place de guerre.

1. Pour soutenir l'Autriche contre les Turcs, il n'était pas nécessaire que le pape fût né sous la domination autrichienne. C'était le devoir et l'honneur du souverain pontife; et Innocent XI, comme le dit Voltaire, était vertueux, sage et courageux.

2. Louis XIV était depuis quelques années en lutte avec le pape, par suite de l'affaire de la régale et de la déclaration de 1682. Innocent avait refusé les bulles d'investiture à trente-cinq évêques nommés par le roi. C'est là ce qui sert à expliquer, sans la justifier, la conduite si hautaine de Louis XIV dans l'affaire des *Franchises*.

3. Henri, Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin. — Lorsque les douaniers se présentèrent pour visiter les bagages des Français, on les menaça de leur couper le nez et les oreilles. Innocent résolut alors de le traiter comme un excommunié.

4. L'Eglise de Saint-Louis appartient à la France. — Lavardin, repoussé par le pape, vint le jour de Noël dans cette église, paroisse des Français; l'église fut aussitôt mise en interdit. Le Parle-

Le cardinal d'Estrées[1], homme d'esprit, mais négociateur souvent malheureux, était alors chargé des affaires de France à Rome. D'Estrées, ayant été obligé de voir souvent le marquis de Lavardin, ne put être ensuite admis à l'audience du pape sans recevoir l'absolution.

Louis, avec la même hauteur, mais toujours soutenu par les souterrains de la politique, voulut donner un électeur à Cologne[2]. Occupé du soin de diviser ou de combattre l'empire, il prétendait élever à cet électorat le cardinal de Furstenberg, évêque de Strasbourg, sa créature et la victime de ses intérêts, ennemi irréconciliable de l'Empereur, qui l'avait fait emprisonner dans la dernière guerre, comme un Allemand vendu à la France[3].

Le chapitre de Cologne, comme tous les autres chapitres d'Allemagne, a le droit de nommer son évêque, qui, par là, devient électeur. Celui qui remplissait ce siége était Ferdinand de Bavière, autrefois l'allié, et depuis l'ennemi du roi, comme tant d'autres princes. Il était malade à l'extrémité. L'argent du roi, répandu à propos parmi les chanoines, les intrigues et les promesses firent élire le cardinal de Furstenberg comme coadjuteur; et après la mort du prince, il fut élu une seconde fois par la pluralité des suffrages[4]. Le pape, par le concordat germanique, a le droit de conférer l'évêché à l'élu, et l'Empereur a celui de confirmer à l'électorat. L'Empereur et le pape Innocent XI, persuadés que c'était presque la même chose de laisser Furstenberg sur ce trône électoral et d'y mettre Louis XIV, s'unirent pour donner cette principauté au jeune Bavière[5], frère

ment de Paris intervint encore, pour envenimer la querelle; le procureur général de Harlai interjeta appel comme d'abus, etc.; le nonce du pape fut arrêté, Avignon de nouveau confisqué. Evidemment Louis XIV avait tous les torts, et il eut, mais un peu trop tard, la sagesse de faire des concessions devenues nécessaires.

1. César d'Estrées, frère de l'amiral, et, comme lui, neveu de Gabrielle d'Estrées, né en 1628, mort en 1714, cardinal en 1674, fut l'un des meilleurs diplomates de cette époque. Il mourut doyen de l'Académie française, dont il était membre depuis 1656, quoiqu'il n'ait jamais rien publié.

2. L'expression n'est peut-être pas très-claire. Voltaire veut dire sans doute que Louis agissait, non pas par hauteur seulement, mais en vertu de raisons secrètes, dans un intérêt purement politique.

3. L'évêque de Strasbourg, Egon, étant mort en 1682, Louis avait procuré à son frère Guillaume l'évêché de Strasbourg et le chapeau de cardinal.

4. Le pape cassa l'élection du coadjuteur; et on opposa au cardinal de Fürstemberg le jeune Clément de Bavière, qui n'avait ni l'âge ni les qualités requises. Le pape lui accorda les dispenses nécessaires; Fürstemberg eut pour lui quatorze voix contre neuf; mais il fallait les deux tiers des suffrages. Le pape, usant rigoureusement de son droit, malgré une lettre fort dure de Louis XIV, proclama Clément archevêque de Cologne.

5. *Au jeune Bavière.* — Il y a ici une ellipse un peu forte; c'est pour « au jeune prince de Bavière. »

du dernier mort. (Octobre 1688) Le roi se vengea du pape en lui ôtant Avignon, et prépara la guerre à l'Empereur. Il inquiétait en même temps l'électeur palatin, au sujet des droits de la princesse palatine, Madame, seconde femme de Monsieur, droits auxquels elle avait renoncé par son contrat de mariage[1]. La guerre faite à l'Espagne, en 1667, pour les droits de Marie-Thérèse, malgré une pareille renonciation, prouve bien que les contrats sont faits pour les particuliers. Voilà comme le roi, au comble de sa grandeur, indisposa, ou dépouilla, ou humilia presque tous les princes; aussi presque tous se réunissaient contre lui.

CHAPITRE XV

LE ROI JACQUES DÉTRONÉ PAR SON GENDRE GUILLAUME III, ET PROTÉGÉ PAR LOUIS XIV.

Le prince d'Orange, plus ambitieux que Louis XIV, avait conçu des projets vastes qui pouvaient paraître chimériques dans un stathouder de Hollande, mais qu'il justifia par son habileté et par son courage. Il voulait abaisser le roi de France et détrôner le roi d'Angleterre. Il n'eut pas de peine à liguer petit à petit l'Europe contre la France. L'Empereur, une partie de l'Empire, la Hollande, le duc de Lorraine s'étaient d'abord secrètement ligués à Augsbourg (1687); ensuite l'Espagne et la Savoie s'unirent à ces puissances[2]. Venise les favorisait, sans se déclarer ouvertement. Tous les princes d'Italie étaient pour eux. Dans le nord, la Suède était alors du parti des Impériaux, et le Danemark était un allié inutile de la France[3]. Des milliers de

1. A la mort de l'électeur palatin (15 mai 1685), le duc de Neubourg, son plus proche parent, se mit en possession de l'électorat. Louis XIV réclama une partie de l'héritage pour Madame, sœur du dernier électeur; elle avait, disait-il, renoncé aux fiefs, mais non pas aux biens allodiaux, et parmi ces biens on mettait plusieurs domaines, les meubles de la maison palatine et jusqu'à l'artillerie de plusieurs villes. Le roi annonça son intention de soutenir par la force les prétentions de sa belle-sœur; c'était pour lui une occasion de menacer, d'attaquer Léopold, dont il connaissait les mauvaises dispositions.

2. Après plusieurs traités particuliers entre la Hollande, la Suède, le Brandebourg, l'Empereur, il y eut un pacte secret, conclu à Augsbourg, le 9 juillet 1686, entre Léopold, les rois de Suède et d'Espagne, l'électeur de Bavière, les princes saxons, les cercles de Bavière, de Franconie, du Haut-Rhin...., pour maintenir les traités de Westphalie et de Nimègue et la trêve de Ratisbonne. L'électeur palatin y adhéra, le 2 septembre, puis le duc de Holstein. Guillaume y rattacha plus tard les Provinces-Unies, puis l'Angleterre; la Savoie se déclara quand la guerre fut engagée.

3. Les Etats scandinaves étaient plus

protestants, fuyant la persécution de Louis, et emportant avec eux hors de France leur industrie et leur haine contre le roi, étaient de nouveaux ennemis qui allaient dans toute l'Europe exciter les puissances déjà animées à la guerre. Le roi était de tous côtés entouré d'ennemis, et n'avait d'ami que le roi Jacques.

Jacques, roi d'Angleterre, successeur de Charles II et catholique comme lui, était indigné de voir que tant de rois dans l'Europe étaient despotiques ; que ceux de Suède et de Danemark[1] le devenaient alors; qu'enfin il ne restait plus dans le monde que la Pologne et l'Angleterre où la liberté des peuples subsistât avec la royauté. Louis XIV[2] l'encourageait à devenir absolu[3] chez lui. Il s'y prit si malheureusement qu'il ne fit que révolter tous les esprits. Il agit d'abord comme s'il fût venu à bout de ce qu'il avait envie de faire ; mettant en prison sept évêques anglicans, qu'il eût pu gagner[4] ; ôtant les priviléges à la ville de Londres, à laquelle il devait plutôt en accorder de nouveaux ; renversant avec hauteur les lois qu'il fallait saper en silence ; enfin se conduisant avec si peu de ménagement, que les cardinaux de Rome disaient en plaisantant, « qu'il fallait l'excommunier, comme un homme qui allait perdre le peu de catholicisme qui restait en Angleterre. » Le pape Innocent XI

ou moins engagés dans la Ligue et se trouvaient pour la première fois dans le même camp.

1. Frédéric III de Danemark, dit Voltaire, reconnu, en 1661, par le clergé et les bourgeois, pour souverain absolu, supérieur aux lois, pouvant les faire, les abroger, les négliger à sa volonté. La noblesse fut obligée de se conformer aux vœux des deux autres ordres de l'Etat. Par cette étrange loi, les rois de Danemark ont été les seuls princes despotiques de droit ; et ce qui est encore plus étrange, c'est que ni ce roi, ni ses successeurs n'en ont abusé que rarement. En Suède, Charles X voulut établir la puissance arbitraire, et son fils, Charles XI, l'établit.

2. Louis XIV ne voulait pas assurer aux Stuarts le pouvoir absolu ; car rien ne pouvait lui être plus agréable que de voir le besoin qu'ils avaient de son aide. « Son but, dit Macaulay, n'était pas de détruire notre constitution, mais de tenir dans un état de conflit perpétuel les différents éléments dont elle est composée.... Pour cela il employait tour à tour la corruption et la menace à l'égard des deux partis, pensionnait en même temps les ministres de la couronne et les chefs de l'opposition, excitait la cour dans la résistance aux empiétements du Parlement, et mettait le Parlement sur ses gardes contre les desseins arbitraires de la cour. De cette manière, il réussit à faire de l'Angleterre, durant près de vingt ans, un membre aussi insignifiant du système politique de l'Europe que la république de Saint-Marin. »

3. Absolu, c'est-à-dire souverain sans contrôle.

4. Jacques publia une déclaration d'indulgence, par laquelle il accordait une entière liberté de conscience à tous ses sujets, suspendait les lois pénales contre les dissidents, etc... Ces principes étaient excellents ; mais Jacques se mettait ainsi au-dessus des lois, et on pénétrait ses intentions secrètes. Tous les ministres protestants durent lire cette déclaration, à l'heure du service divin ; sept évêques refusèrent, furent conduits à la Tour, traduits devant la cour du Banc du Roi comme coupables de sédition, et acquittés aux applaudissements de la multitude (avril 1688).

n'espérait rien des entreprises de Jacques[1], et refusait constamment un chapeau de cardinal, que ce roi demandait pour son confesseur le jésuite Peters. Les principales têtes[2] de l'État se réunirent en secret contre les desseins du roi. Ils députèrent vers le prince d'Orange. Leur conspiration fut tramée avec une prudence et un secret qui endormirent la prudence de la cour.

Le prince d'Orange[3] équipa une flotte qui devait porter quatorze à quinze mille hommes. Ce prince n'était rien autre chose qu'un particulier illustre, qui jouissait à peine de cinq cent mille florins de rente ; mais telle était sa politique heureuse, que l'argent, la flotte, les cœurs des États-généraux étaient à lui[4]. Il était roi véritablement en Hollande par sa conduite habile, et Jacques cessait de l'être en Angleterre par sa précipitation. On publia d'abord que cet armement était destiné contre la France. Le secret fut gardé par plus de deux cents personnes. Barillon[5] ambassadeur de France à Londres, homme de plaisir, plus instruit des intrigues des maîtresses de Jacques que de celles de l'Europe, fut trompé le premier. Louis XIV ne le fut pas : il offrit des secours à son allié, qui les refusa d'abord avec securité[6], et

1. Le pape donna toujours les conseils les plus sages à Jacques II, mais il ne fut pas écouté.

2. Les principales têtes, c'est-à-dire les principaux *personnages,* c'est ce qui explique l'emploi du pronom masculin *ils.*

3. L'auteur des *Mémoires de Maintenon* avance que le prince d'Orange, voyant que les Etats généraux refusaient des fonds, entra dans l'assemblée et dit ces mots : « Messieurs, il y aura » guerre au printemps prochain, et je » demande qu'on enregistre cette pré» diction. » Il cite le comte d'Avaux. Il dit que ce ministre pénétrait toutes les mesures du prince d'Orange. Il est difficile d'entasser plus mal plus de faussetés. Les neuf mille matelots étaient prêts dès l'an 1687. Le comte d'Avaux ne dit pas un mot du prétendu discours du prince d'Orange. Il ne soupçonna le dessein de ce prince que le 20 mai 1688. Voyez sa lettre au roi, du 20 mai. » (Note de Voltaire.)

4. Guillaume avait formé un camp de vingt mille hommes entre Grave et Nimègue : il faisait équiper une vingtaine de vaisseaux et levait neuf mille matelots, sous prétexte de protéger le commerce contre les Algériens, qui pirataient jusque dans la Manche. Les Hollandais se laissèrent entraîner à le favoriser, surtout parce qu'on avait rétabli en France le tarif de 1667 sur les marchandises hollandaises, contrairement à la paix de Nimègue.

5. Barillon était trompé par le ministre Sunderland, qui trahissait Jacques. Louis XIV était mieux servi par le comte d'Avaux, son ambassadeur en Hollande. Les lettres de d'Avaux, de Louis XIV et de Barillon prouvent que le gouvernement français était bien informé de tous les préparatifs de Guillaume. Mais, comme Louis XIV le répétait sans cesse à Barillon, on ne *pouvait comprendre par quels charmes la cour d'Angleterre demeurait si endormie dans le péril pressant qui la menaçait.* « Je ne reviens pas, écrit Louis XIV, qu'on reste dans une sorte de léthargie, en présence d'un si grand péril, et qu'on traite de chimère la plus dangereuse conspiration dont on ait jamais entendu parler. » Barillon répond : « M. d'Avaux m'envoie chaque jour des avertissements très-détaillés sur les projets du prince d'Orange. Je les remets au comte de Sunderland qui les remet au roi... L'air de la cour est de se moquer de ceux qui croient que M. le prince d'Orange a dessein de faire une descente en Angleterre. »

6. L'aveuglement de Jacques fut encore plus grand : Louis XIV faisait si-

qui les demanda ensuite, lorsqu'il n'était plus temps, et que la flotte du prince, son gendre, était à la voile. Tout lui manqua à la fois comme il se manqua à lui-même. (Octobre 1688) Il écrivit en vain à l'empereur Léopold, qui lui répondit : « Il ne vous est arrivé que ce que nous vous avions prédit. » Il comptait sur sa flotte ; mais ses vaisseaux laissèrent passer ceux de son ennemi[1]. Il pouvait au moins se défendre sur terre : il avait une armée de vingt mille hommes ; et s'il les avait menés au combat sans leur donner le temps de la réflexion, il est à croire qu'ils eussent combattu ; mais il leur laissa le loisir de se déterminer. Plusieurs officiers généraux l'abandonnèrent, entre autres ce fameux Churchill, aussi fatal depuis à Louis qu'à Jacques, et si illustre sous le nom de duc de Marlborough. Il était favori de Jacques, sa créature, son lieutenant général dans l'armée ; cependant il le quitta, et passa dans le camp du prince d'Orange. Le prince de Danemark, gendre de Jacques, enfin sa propre fille, la princesse Anne, l'abandonnèrent[2].

Alors, se voyant attaqué et poursuivi par un de ses gendres, quitté par l'autre ; ayant contre lui ses deux filles, ses propres amis ; haï des sujets mêmes qui étaient encore dans son parti, il désespéra de sa fortune : la fuite, dernière ressource d'un prince vaincu, fut le parti qu'il prit sans combattre. Enfin, après avoir été arrêté dans sa fuite par la populace, maltraité par elle, reconduit à Londres ; après avoir reçu paisiblement les ordres du prince d'Orange dans son propre palais ; après avoir vu sa garde relevée, sans coup férir, par celle du prince ; chassé de sa maison, prisonnier à Rochester, il profita de la liberté qu'on lui donnait d'abandonner son royaume ; il alla chercher un asile en France.

Ce fut là l'époque de la vraie liberté de l'Angleterre. La nation, représentée par son parlement, fixa les bornes, si longtemps contestées, des droits du roi et de ceux du peuple[3] ; et

gnifier par son ambassadeur (2 sept. 1688) qu'il considérait comme une déclaration de guerre le premier acte d'hostilité de Guillaume contre l'Angleterre; Jacques désavoua la déclaration, protesta qu'il n'y avait pas d'alliance entre lui et Louis XIV, rappela et fit mettre à la Tour son ambassadeur en France, Skelton. Bien plus, il déclara aux Etats généraux qu'il regardait le siége de Philipsbourg comme une violation de la trêve de Ratisbonne, et qu'il était disposé à s'unir à eux et à l'Espagne contre Louis XIV.

1. La flotte de Guillaume fut poussée par un vent d'est, qui retint dans la Tamise les vaisseaux de Jacques.

2. Le prince de Danemark, Georges, fils du roi, mourut en 1708. Il avait épousé en 1683, la princesse Anne, fille du duc d'York, qui fut depuis Jacques II. Il ne prit aucune part au gouvernement du royaume; la reine Anne le nomma lord grand-amiral.

3. On réunit un Parlement extraordinaire ou *Convention*, le 1er février 1689; le *bill* ou *déclaration des droits* du 23 février consacrait toutes les an-

ayant prescrit au prince d'Orange les conditions auxquelles il devait régner, elle le choisit pour son roi, conjointement avec sa femme Marie, fille du roi Jacques. Dès lors ce prince ne fut plus connu, dans la plus grande partie de l'Europe, que sous le nom de Guillaume III, roi légitime d'Angleterre et libérateur de la nation. Mais en France il ne fut regardé que comme le prince d'Orange, usurpateur des États de son beau-père.

(Janvier 1689) Le roi fugitif vint avec sa femme, fille d'un duc de Modène, et le prince de Galles encore enfant[1], implorer la protection de Louis XIV. La reine d'Angleterre, arrivée avant son mari, fut étonnée de la splendeur qui environnait le roi de France, de cette profusion de magnificence qu'on voyait à Versailles, et surtout de la manière dont elle fut reçue. Le roi alla au-devant d'elle jusqu'à Chatou[2]. « Je vous rends[3], madame, lui dit-il, un triste service : mais j'espère vous en rendre bientôt de plus grands et de plus heureux. » Ce furent ses propres paroles. Il la conduisit au château de Saint-Germain, où elle trouva le même service qu'aurait eu la reine de France : tout ce qui sert à la commodité et au luxe, des présents de toute espèce, en argent, en or, en vaisselle, en bijoux, en étoffes[4].

Il y avait parmi tous ces présents une bourse de dix mille louis d'or sur sa toilette. Les mêmes attentions furent observées pour son mari qui arriva un jour après elle. On lui régla six cent mille francs par an pour l'entretien de sa maison, outre les présents sans nombre qu'on lui fit. Il eut des officiers du roi et ses gardes. Toute cette réception était bien peu de chose, auprès des préparatifs qu'on faisait pour le rétablir sur son trône. Jamais le roi ne parut si grand ; mais Jacques parut petit. Ceux qui, à la cour et à la ville, décident de la réputation des hommes, conçurent pour lui peu d'estime.

ciennes libertés de l'Angleterre, précisait surtout celles que l'on réclamait depuis le commencement du siècle, et fondait véritablement le gouvernement parlementaire.

1. Marie-Béatrix, princesse de Modène, fille de Laure Martinozzi, nièce de Mazarin, née en 1658, avait épousé Jacques en 1673, grâce surtout aux efforts politiques de Louis XIV. Elle avait donné le jour (26 juin 1688) au jeune prince de Galles; le bruit courut que c'était un enfant supposé. Cette naissance acheva du moins de décider Guillaume d'Orange à son expédition contre son beau-père. Elle arriva, le 6 janvier 1689, à Saint-Germain et Jacques II, le lendemain.

2. Chatou, petit village sur la route de Paris à Saint-Germain.

3. « Voyez les *Lettres* de Mme de Sévigné, et les *Mémoires* de Mme de La Fayette, etc. » (Note de Voltaire.)

4. « Le roi, écrit Dangeau, veut qu'on rende encore plus de respect au roi d'Angleterre malheureux, que s'il était dans la prospérité. » « Le roi, dit Mme de Sévigné, fait pour ces majestés anglaises des choses toutes divines, et sa belle âme se plaît à jouer ce grand rôle. Car n'est-ce point être l'image du Tout-Puissant, que de soutenir ainsi un roi chassé, abandonné, trahi ? »

Le roi le fit bientôt conduire en Irlande, où les catholiques formaient encore un parti qui paraissait considérable[1]. Une escadre de treize vaisseaux du premier rang était à la rade de Brest pour le transport. Tous les officiers, les courtisans, les prêtres même, qui étaient venus trouver Jacques à Saint-Germain, furent défrayés jusqu'à Brest aux dépens du roi de France. Le jésuite Innès, recteur du collége des Écossais à Paris, était son secrétaire d'État. Un ambassadeur (c'était M. d'Avaux) était nommé auprès du roi détrôné, et le suivit avec pompe. Des armes, des munitions de toute espèce furent embarquées sur la flotte; on y porta jusqu'aux meubles les plus vils et jusqu'aux plus recherchés. Le roi lui alla dire adieu à Saint-Germain. Là, pour dernier présent, il lui donna sa cuirasse[2], et lui dit en l'embrassant: « Tout ce que je peux vous souhaiter de mieux est de ne nous jamais revoir. » (12 mai 1689) A peine le roi Jacques était-il débarqué en Irlande avec cet appareil, que vingt-trois autres grands vaisseaux de guerre, sous les ordres de Château-Renaud[3], et une infinité de navires de transport le suivirent. Cette flotte, ayant mis en fuite et dispersé la flotte anglaise qui s'opposait à son passage[4], débarqua heureusement; et ayant pris dans son retour sept vaisseaux marchands hollandais, revint à Brest, victorieuse de l'Angleterre, et chargée des dépouilles de la Hollande.

(Mars 1690) Bientôt après un troisième secours partit encore de Brest, de Toulon, de Rochefort. Les ports d'Irlande et la mer de la Manche étaient couverts de vaisseaux français.

Enfin Tourville[5], vice-amiral de France, avec soixante et

1. Presque toute l'Irlande avec son gouverneur ou lord député, Tyrconnel, s'était soulevée; cette île était catholique et depuis longtemps pleine de haine contre les Anglais, qui n'avaient cessé de la traiter de la manière la plus dure et la plus odieuse. Le vicomte de Dundée avait aussi soulevé une partie de l'Ecosse, royaume qui conservait toujours ses sympathies pour la famille écossaise des Stuarts.

2. Sa cuirasse. — La cuirasse était encore signe du commandement supérieur.

3. Château-Renaud (François-Louis Rousselet de), vice-amiral de France, servit égalem nt bien sur terre et sur mer, nettoya la mer des pirates, battit les Anglais dans la baie de Bantry, bombarda Alger en 1688, mit en sûreté les îles de l'Amérique; maréchal en 1703, mort en 1716. (Voltaire.)

4. Dans la baie de Bantry, au sud-ouest de Munster, l'amiral Herbert fut repoussé, et Château-Renaud rentra glorieusement à Brest, 18 mai 1689.

5. Tourville (André-Hilarion de Cotentin, comte de), né à Tourville (Manche), en 1642, entra dans l'ordre de Malte à quatorze ans, devint capitaine de vaisseau en 1667, se distingua sous d'Estrées et Duquesne, fut nommé vice-amiral du Levant, à la fin de 1689. Maréchal de France en 1701, il mourut la même année. « C'était, dit Saint-Simon, le plus grand homme de mer, de l'avis des Anglais et des Hollandais, qui eût été depuis un siècle, et en même temps le plus modeste; il possédait en perfection toutes les parties de la marine, depuis celle de charpentier jusqu'à celle d'amiral. »

douze grands vaisseaux, rencontra une flotte angaise et hollandaise d'environ soixante voiles. On se battit pendant dix heures (juillet 1690): Tourville, Château-Renaud, d'Estrées[1], Nemond[2], signalèrent leur courage et une habileté qui donnèrent à la France un honneur auquel elle n'était pas accoutumée. Les Anglais et les Hollandais, jusqu'alors maîtres de l'Océan, et de qui les Français avaient appris depuis si peu de temps à donner des batailles rangées, furent entièrement vaincus. Dix-sept de leurs vaisseaux brisés et démâtés allèrent échouer et se brûler sur leurs côtes[3]. Le reste alla se cacher vers la Tamise[4], ou entre les bancs de la Hollande; il n'en coûta pas une seule chaloupe aux Français. Alors ce que Louis XIV souhaitait depuis vingt années, et ce qui avait paru si peu vraisemblable, arriva: il eut l'empire de la mer, empire qui fut à la vérité de peu de durée. Les vaisseaux de guerre ennemis se cachaient devant ses flottes. Seignelay, qui osait tout, fit venir les galères de Marseille sur l'Océan. Les côtes d'Angleterre virent des galères pour la première fois. On fit par leur moyen une descente aisée à Tingmouth[5].

On brûla dans cette baie plus de trente vaisseaux marchands. Les armateurs de Saint-Malo et du nouveau port de Dunkerque s'enrichissaient, eux et l'État, de prises continuelles. Enfin, pendant près de deux années, on ne connaissait plus sur les mers que les vaisseaux français.

Le roi Jacques ne seconda pas en Irlande ces secours de Louis XIV. Il avait avec lui près de six mille Français et quinze mille Irlandais. Les trois quarts de ce royaume se déclaraient en sa faveur. Son concurrent Guillaume était absent : cependant il ne profita d'aucun de ses avantages. Sa fortune échoua d'abord devant la petite ville de Londonderry[6]: il la pressa par un siége

1. D'Estrées (Victor-Marie), fils de Jean d'Estrées, vice-amiral de France, comme son père, avant d'être maréchal. Il est à remarquer qu'en cette qualité de vice-amiral de France, il commandait les flottes française et espagnole, en 1701. Maréchal en 1703, mort en 1737. (Voltaire.)

2. Nesmond, brillant chef d'escadre, se distingua surtout par les prises considérables qu'il fit dans les dernières années de cette guerre.

3. La flotte de Tourville qui comptait soixante dix-huit vaisseaux de guerre, dont soixante-trois au-dessus de cinquante canons, rencontra la flotte anglo-batave, en vue de Beachy-Head, ou du cap Bévesiers, sur la côte de Sussex, le 10 juillet 1690. Les ennemis perdirent autant de vaisseaux que nous, deux ans plus tard, à la journée de la Hogue.

4. L'amiral Herbert fit enlever les bouées et les balises de la côte et de la Tamise; Tourville, sans pilotes, n'osa aventurer sa flotte, pour le poursuivre.

5. Tourville brûla la bourgade de Teignmouth, sur la côte de Devonshire, avec quatre frégates et des navires marchands; mais les provinces du sud se levèrent en masse pour repousser l'invasion menaçante.

6. Londonderry, au nord de l'Irlande,

opiniâtre, mais mal dirigé, pendant quatre mois. Cette ville ne fut défendue que par un prêtre presbytérien, nommé Walker. Ce prédicant s'était mis à la tête de la milice bourgeoise. Il la menait au prêche et au combat. Il faisait braver aux habitants la famine et la mort. Enfin le prêtre contraignit le roi de lever le siége.

Cette première disgrâce en Irlande fut bientôt suivie d'un plus grand malheur : Guillaume arriva et marcha à lui. La rivière de Boyne était entre eux[1]. (11 juillet 1690) Guillaume entreprend de la franchir à la vue de l'ennemi. Elle était à peine guéable en trois endroits. La cavalerie passa à la nage, l'infanterie était dans l'eau jusqu'aux épaules; mais à l'autre bord il fallait traverser un marais; ensuite on trouvait un terrain escarpé qui formait un retranchement naturel. Le roi Guillaume fit passer son armée en trois endroits, et engagea la bataille. Les Irlandais, que nous avons vus de si bons soldats en France et en Espagne, ont toujours mal combattu chez eux. Il y a des nations dont l'une semble faite pour être soumise à l'autre. Les Anglais ont toujours eu sur les Irlandais la supériorité du génie, des richesses et des armes. Jamais l'Irlande n'a pu secouer le joug de l'Angleterre, depuis qu'un simple seigneur anglais la subjugua[2]. Les Français combattirent à la journée de la Boyne[3], les Irlandais s'enfuirent. Leur roi Jacques, n'ayant paru dans l'engagement ni à la tête des Français ni à la tête des Irlandais, se retira le premier. Il avait toujours cependant montré beaucoup de valeur; mais il y a des occasions où l'abattement d'esprit l'emporte sur le courage. Le roi Guillaume, qui avait eu l'épaule effleurée d'un coup de canon avant la bataille, passa pour mort en France[4]. Cette fausse nouvelle fut reçue à Paris avec une joie indécente et honteuse. Quelques magistrats subalternes encouragèrent les bourgeois et le peuple à faire des illuminations. On sonna les cloches. On brûla dans plusieurs quartiers des figures d'osier qui représentaient le prince d'Orange. On tira le canon de la Bastille, non point

dans l'Ulster, avait été fondée par les habitants de Londres, sous le règne de Jacques Ier; c'était le centre du protestantisme en Irlande.

1. Jacques attendit Guillaume près de Drogheda, sur les bords de la Boyne, petite rivière qui se jette dans la mer d'Irlande.

2. Au XIIe siècle, pendant le règne de Henri II. — L'infanterie irlandaise, formée de paysans pillards et indisciplinés, prit la fuite; mais la brave cavalerie se fit hacher, en combattant avec le courage de la haine et du désespoir.

3. Lauzun, si célèbre par ses aventures (Voir au chapitre XXVI), commandait les Français.

4. Guillaume avait dans son armée un grand nombre de réfugiés français, et à leur tête le vieux maréchal de Schomberg et le comte de Ruvigny, qui furent tués.

par ordre du roi [1], mais par le zèle inconsidéré d'un commandant. On croirait, sur ces marques d'allégresse et sur la foi de tant d'écrivains, que cette joie effrénée, à la mort prétendue d'un ennemi, était l'effet de la crainte extrême qu'il inspirait. Tous ceux qui ont écrit, et Français et étrangers, ont dit que ces réjouissances étaient le plus grand éloge du roi Guillaume. Cependant, si on veut faire attention aux circonstances du temps et à l'esprit qui régnait alors, on verra bien que la crainte ne produisit pas ces transports de joie. Les bourgeois et le peuple ne savent guère craindre un ennemi que quand il menace leur ville. Loin d'avoir de la terreur au nom de Guillaume, le commun [2] des Français avait alors l'injustice de le mépriser. Il avait presque toujours été battu par les généraux français. Le vulgaire ignorait combien ce prince avait acquis de véritable gloire, même dans ses défaites. Guillaume, vainqueur de Jacques en Irlande, ne paraissait pas encore aux yeux des Français un ennemi digne de Louis XIV. Paris, idolâtre de son roi, le croyait réellement invincible. Les réjouissances ne furent donc point le fruit de la crainte, mais de la haine. La plupart des Parisiens, nés sous le règne de Louis, et façonnés au joug despotique, regardaient alors un roi comme une divinité, et un usurpateur comme un sacrilége. Le petit peuple, qui avait vu Jacques aller tous les jours à la messe, détestait Guillaume hérétique. L'image d'un gendre et d'une fille ayant chassé leur père, d'un protestant régnant à la place d'un catholique, enfin d'un ennemi de Louis XIV, transportait les Parisiens d'une espèce de fureur; mais les gens sages pensaient modérément [3].

Jacques revint en France, laissant son rival gagner en Irlande de nouvelles batailles, et s'affermir sur le trône. Les flottes françaises furent occupées alors à ramener les Français qui avaient inutilement combattu [4] et les familles irlandaises catho-

1. « Le bruit se répandit à Paris que le prince d'Orange avait été tué. Ce fut une joie universelle; les habitants de Paris tirèrent spontanément des boîtes et des feux d'artifice de tous côtés. Le roi désapprouva ces démonstrations. » (Journal de Dangeau, août 1690.)

2. Le commun, c'est-à-dire le plus grand nombre, le vulgaire, la foule.

3. *Modérément*, avec modération ; ils avaient plus de retenue. — Cependant on peut citer l'opinion de La Bruyère, qui pensait sans aucun doute comme beaucoup de gens sages : « Vous avez surtout un homme pâle et livide, qui n'a pas sur soi dix onces de chair et que l'on croirait jeter à terre du moindre souffle... Il vient de pêcher en eau trouble une île tout entière... Il était né sujet, il ne l'est plus... il s'agit, il est vrai, de prendre son père et sa mère par les épaules, et de les jeter hors de leur maison. » (Chapitre des Jugements.)

4. C'est en 1691 que Louis XIV fit passer de nouveaux secours en Irlande; Saint-Ruth fut vaincu et tué à la bataille d'Aghrim (22 juillet).

liques qui étant très-pauvres dans leur patrie, voulurent aller subsister en France des libéralités du roi.

Il est à croire que la fortune eut peu de part à toute cette révolution depuis son commencement jusqu'à sa fin. Les caractères de Guillaume et de Jacques firent tout. Ceux qui aiment à voir dans la conduite des hommes les causes des événements remarqueront que le roi Guillaume, après sa victoire, fit publier un pardon général, et que le roi Jacques vaincu, en passant par une petite ville nommés Galloway[1], fit pendre quelques citoyens qui avaient été d'avis de lui fermer les portes. De deux hommes qui se conduisaient ainsi, il était bien aisé de voir qui devait l'emporter.

Il restait à Jacques quelques villes en Irlande, entre autres Limerick[2], où il y avait plus de douze mille soldats. Le roi de France, soutenant toujours la fortune de Jacques, fit passer encore trois mille hommes de troupes réglées dans Limerick. Pour surcroît de libéralité, il envoya tout ce qui peut servir aux besoins d'un grand peuple et à ceux des soldats. Quarante vaisseaux de transport, escortés de douze vaisseaux de guerre, apportèrent tous les secours possibles en hommes, en ustensiles, en équipages; des ingénieurs, des canonniers, des bombardiers, deux cents maçons; des selles, des brides, des housses, pour plus de vingt mille chevaux; des canons avec leurs affûts, des fusils, des pistolets, des épées, pour armer vingt-six mille hommes; des vivres, des habits, et jusqu'à vingt-six mille paires de souliers. Limerick assiégée, mais munie de tant de secours, espérait de voir son roi combattre pour sa défense. Jacques ne vint point. Limerick se rendit, les vaisseaux français retournèrent encore vers les côtes d'Irlande, et ramenèrent en France environ vingt mille Irlandais, tant soldats que citoyens fugitifs[3].

Ce qu'il y a peut-être de plus étonnant, c'est que Louis XIV ne se rebuta pas. Il soutenait alors une guerre difficile contre presque toute l'Europe. Cependant il tenta encore de changer la fortune de Jacques par une entreprise décisive, et de faire une descente en Angleterre avec vingt mille hommes. Il comptait sur

1. *Galway*, dans le Connaught, à l'ouest de l'Irlande, au fond de la grande baie de ce nom. — Le fait, rapporté ici par Voltaire, est nié dans les *Mémoires* de Berwick.

2. *Limerick*, grande ville située sur le Shannon, à l'ouest de l'Irlande, dans le Connaught. Elle se rendit le 13 octobre 1691.

3. Douze à quinze mille Irlandais vinrent se mettre à la solde de la France, à côté des cinq à six mille qu'elle entretenait déjà.

le parti que Jacques avait conservé en Angleterre[1]. Les troupes étaient assemblées entre Cherbourg et la Hogue. Plus de trois cents navires de transport étaient prêts à Brest[2]. Tourville, avec quarante-quatre grands vaisseaux de guerre, les attendait aux côtes de Normandie. D'Estrées arrivait du port de Toulon avec trente autres vaisseaux. S'il y a des malheurs causés par la mauvaise conduite, il en est qu'on ne peut imputer qu'à la fortune. Le vent, d'abord favorable à l'escadre de d'Estrées, changea; il ne put joindre Tourville, dont les quarante-quatre vaisseaux furent attaqués par les flottes d'Angleterre et de Hollande, fortes de près de cent voiles[3]. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français cédèrent après un combat de dix heures (29 juillet 1692[4]). Russel, amiral anglais, les poursuivit deux jours. Quatorze grands vaisseaux, dont deux portaient cent quatre pièces de canon, échouèrent sur la côte; et les capitaines y firent mettre le feu, pour ne les pas laisser brûler par les ennemis. Le roi Jacques, qui du rivage voyait ce désastre, perdit toutes ses espérances.

Ce fut le premier échec que reçut sur la mer la puissance de Louis XIV. Seignelay qui, après Colbert son père, avait perfectionné la marine, était mort à la fin de 1690. Pontchartrain, élevé de la première présidence de Bretagne à l'emploi de secrétaire d'Etat de la marine, ne la laissa point périr[5]. Le même esprit régnait dans le gouvernement. La France eut, dès l'année qui suivit la disgrâce de la Hogue, des flottes aussi nombreuses

1. Beaucoup de grands personnages, parmi les whigs comme parmi les tories, Marlborough, Russel, Godolphin, correspondaient avec Jacques II, qui avait de nombreuses intelligences sur la flotte.

2. Trente mille hommes et plus de cinq cents bâtiments de transport étaient réunis de Cherbourg au Havre, sous le maréchal de Bellefonds.

3. Tourville demandait l'autorisation de ne pas combattre encore : « Ce n'est point à vous, répondit le ministre Pontchartrain, à discuter les ordres du roi, c'est à vous de les exécuter, et d'entrer dans la Manche, sinon le roi commettra à votre place quelqu'un plus obéissant et moins circonspect que vous. » L'amiral s'était plaint de la qualité de la poudre; un commis lui répondit « qu'il n'avait qu'à s'approcher plus près des ennemis. »

4. La bataille fut livrée le 29 mai; elle a rendu Tourville plus célèbre que ses victoires, a dit Voltaire. En effet, après une lutte admirable, pendant laquelle les Français n'avaient pas perdu un seul vaisseau, il fallut se retirer; mais tous les bâtiments ne purent franchir le raz de Blanchard, pour gagner Saint-Malo; trois allèrent échouer à Cherbourg, alors sans défense, et furent brûlés par les ennemis; douze périrent également dans la rade de la Hougue, accablés par des forces supérieures; mais les équipages furent sauvés.

5. Seignelai était mort en 1690; Pontchartrain (Louis Phélippeaux, comte de) commença par être premier président du parlement de Bretagne; puis intendant des finances, contrôleur général, après la démission de Le Pelletier (20 septembre 1689), puis secrétaire d'Etat de la marine, après la mort de Seignelai. Il s'excusait en disant qu'il n'avait aucune connaissance, et il prouva trop qu'il se jugeait bien.

qu'elle en avait eu déjà [1]; car Tourville se trouva à la tête de soixante vaisseaux de ligne, et d'Estrées en avait trente sans compter ceux qui étaient dans les ports; (1696) et même, quatre ans après, le roi fit encore un armement plus considérable que tous les précédents, pour conduire Jacques en Angleterre à la tête de vingt mille Français; mais cette flotte ne fit que se montrer, les mesures du parti de Jacques ayant été aussi mal concertées à Londres que celles de son protecteur avaient été bien prises en France [2].

Il ne resta de ressource au parti du roi détrôné que dans quelques conspirations contre la vie de son rival [3]. Ceux qui les tramèrent périrent presque tous du dernier supplice; et il est à croire que, quand même elles eussent réussi, il n'eût jamais recouvré son royaume. Il passa le reste de ses jours à Saint-Germain, où il vécut des bienfaits de Louis et d'une pension de soixante-dix mille francs qu'il eut la faiblesse de recevoir en secret de sa fille Marie, par laquelle il avait été détrôné. Il mourut en 1701 à Saint-Germain.

Peu de princes furent plus malheureux que lui; et il n'y a aucun exemple dans l'histoire d'une maison si longtemps infortunée. Le premier des rois d'Ecosse ses aïeux, qui eut le nom de Jacques, après avoir été dix-huit ans prisonnier en Angleterre, mourut assassiné avec sa femme par la main de ses sujets. Jacques II, son fils, fut tué à vingt-neuf ans, en combattant contre les Anglais. Jacques III, mis en prison par son peuple, fut tué ensuite par les révoltés dans une bataille. Jacques IV périt dans un combat qu'il perdit. Marie Stuart, sa petite-fille, chassée de son trône, fugitive en Angleterre, ayant langui dix-huit ans en prison, se vit condamnée à mort par des juges anglais, et eut la tête tranchée. Charles I[er], petit-fils de Marie, roi d'Écosse et

1. « Le roi a présentement soixante-dix vaisseaux à Brest en état de tenir la mer, malgré ceux que nous avons perdus, et on a déjà envoyé l'argent nécessaire pour faire achever quatorze vaisseaux, qui seront prêts au printemps. » (Journal de Dangeau.) Un an après La Hougue, Louis XIV put, sans exagération, consacrer une médaille à la splendeur maritime de la France (*splendor rei navalis*), et y montrer la France, le trident à la main, sur le char de Neptune. Cette même année, 1693, Tourville remportait une belle victoire près de Lagos ou du cap Saint-Vincent et s'emparait d'une partie considérable de la flotte de Smyrne.

2. On réunit seize mille soldats d'élite à Calais, à Dunkerque, à Gravelines; Jacques II, en février 1696, alla se mettre à leur tête; Jean Bart et d'autres braves marins devaient l'escorter. Mais le complot jacobite échoua en Angleterre; Guillaume eut le temps de se couvrir de ses flottes, et Jacques revint à Saint-Germain.

3. Jacques repoussa toutes les propositions contre la vie de Guillaume; mais il y eut plusieurs complots découverts, jugés et punis.

d'Angleterre, vendu par les Écossais et jugé à mort par les Anglais, mourut sur un échafaud dans la place publique. Jacques, son fils, septième du nom et deuxième en Angleterre, dont il est ici question, fut chassé de ses trois royaumes ; et, pour comble de malheur, on contesta à son fils jusqu'à sa naissance. Ce fils ne tenta de remonter sur le trône de ses pères que pour faire périr ses amis par des bourreaux ; et nous avons vu le prince Charles-Édouard, réunissant en vain les vertus de ses pères et le courage du roi Jean Sobieski, son aïeul maternel, exécuter les exploits et essuyer les malheurs les plus incroyables.

CHAPITRE XVI

DE CE QUI SE PASSAIT DANS LE CONTINENT, TANDIS QUE GUILLAUME III ENVAHISSAIT L'ANGLETERRE, L'ÉCOSSE ET L'IRLANDE, JUSQU'EN 1697. NOUVEL EMBRASEMENT DU PALATINAT. VICTOIRES DES MARÉCHAUX DE CATINAT ET DE LUXEMBOURG, ETC.

N'ayant pas voulu rompre le fil des affaires d'Angleterre, je me ramène à ce qui se passait dans le continent.

Le roi, en formant ainsi une puissance maritime telle qu'aucun État n'en a jamais eu de supérieure, avait à combattre l'Empereur et l'Empire, l'Espagne, les deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, devenues toutes deux plus terribles sous un seul chef; la Savoie [1] et presque toute l'Italie. Un seul de ces ennemis, tel que l'Anglais et l'Espagnol, avait suffi autrefois pour désoler la France, et tous ensemble ne purent alors l'entamer. Louis XIV eut presque toujours cinq corps d'armée dans le cours de cette guerre, quelquefois six, jamais moins de quatre. Les armées en Allemagne et en Flandre se montèrent plus d'une fois à cent mille combattants. Les places frontières ne furent pas cependant dégarnies. Le roi avait quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine. L'empire turc, si puissant en Europe, en Asie et en Afrique, n'en a jamais eu autant; et l'empire romain n'en eut

1. Victor-Amédée, duc de Savoie, espérant devenir puissance prépondérante en Italie, avait adhéré secrètement à la ligue; mais il se faisait encore marchander par la France. Catinat, avec douze mille hommes, le surveillait : Louvois exigea qu'il remît entre nos mains Verrue, Verceil et Turin; Victor-Amédée, qui se plaignait d'être traité comme *un page* par le ministre, se déclara alors contre la France, en 1690.

jamais davantage, et n'eut en aucun temps autant de guerres à soutenir à la fois.

Ceux qui blamaient Louis XIV de s'être fait tant d'ennemis l'admiraient d'avoir pris tant de mesures pour s'en défendre, et même pour les prévenir.

Ils n'étaient encore ni entièrement déclarés, ni tous réunis : le prince d'Orange n'était pas encore sorti du Texel[1] pour aller chasser le roi son beau-père, et déjà la France avait des armées sur les frontières de la Hollande et sur le Rhin[2]. Le roi avait envoyé en Allemagne, à la tête d'une armée de cent mille hommes, son fils le Dauphin, qu'on nommait Monseigneur, prince doux dans ses mœurs, modeste dans sa conduite, qui paraissait tenir en tout de sa mère. Il était âgé de vingt-sept ans. C'était pour la première fois qu'on lui confiait un commandement, après s'être bien assuré, par son caractère, qu'il n'en abuserait pas. Le roi lui dit publiquement à son départ (22 septembre 1688) : « Mon fils, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occasions de faire connaître votre mérite : allez le montrer à toute l'Europe afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi soit mort. »

Ce prince eut une commission spéciale pour commander, comme s'il eût été simplement l'un des généraux que le roi eût choisi. Son père lui écrivait : « A mon fils le Dauphin, mon lieutenant général, commandant mes armées en Allemagne. »

On avait tout prévu et tout disposé pour que le fils de Louis XIV, contribuant à cette expédition de son nom et de sa présence, ne reçût pas un affront. Le maréchal de Duras[3] commandait réellement l'armée; Boufflers[4] avait un corps de troupes en deçà du Rhin ; le maréchal d'Humières, un autre vers Cologne pour observer les ennemis. Heidelberg, Mayence étaient pris. Le siége de Philipsbourg[5], préalable toujours nécessaire

1. Ile à l'entrée méridionale du Zuyderzée.

2. Les actions montèrent de dix pour cent à Amsterdam, quand on sut que les Français marchaient sur l'Allemagne et non vers les Pays-Bas. Louis XIV avait pris ce parti pour soutenir ses intérêts dans le Palatinat et l'électorat de Cologne, se venger des petits princes du Rhin, qu'il avait si longtemps soudoyés, et effrayer l'Empire avant la réunion de ses forces.

3. Duras (Jacques-Henri de Durfort de), neveu du vicomte de Turenne, fut maréchal en 1675, immédiatement après la mort de son oncle; mort en 1704. (Voltaire.)

4. Boufflers (Louis-François, duc de) ou plutôt Bouflers, l'un des meilleurs officiers de Louis XIV; maréchal en 1693, mort en 1711. (Voltaire.)

5. Philipsbourg, dont il est si souvent parlé dans cette histoire, près du Rhin, était alors la principale clef de l'Allemagne avec Brisach : elle a été donnée, mais démantelée, au grand duché de Bade.

quand la France fait la guerre à l'Allemagne, était commencé. Vauban conduisait le siége. Tous les détails qui n'étaient point de son ressort roulaient sur Catinat, alors lieutenant général, homme capable de tout, et fait pour tous les emplois. Monseigneur arriva après six jours de tranchée ouverte. Il imitait la conduite de son père, s'exposant autant qu'il le fallait, jamais en téméraire, affable à tout le monde, libéral envers les soldats. Le roi goûtait une joie pure d'avoir un fils qui l'imitait sans l'effacer, et qui se faisait aimer de tout le monde sans se faire craindre de son père[1].

Philipsbourg fut pris en dix-neuf jours[2]; on prit Manheim en trois jours (11 novembre 1688); Franckendal en deux : Spire, Trèves, Vorms et Oppenheim se rendirent dès que les Français furent à leurs portes (15 novembre 1688).

Le roi avait résolu de faire un désert du Palitinat dès que ces villes seraient prises[3]. Il avait la vue d'empêcher les ennemis d'y subsister, plus que celle de se venger de l'électeur palatin, qui n'avait d'autre crime que d'avoir fait son devoir, en s'unissant

1. Quand Monseigneur revint à la cour, « le roi, dit Madame de la Fayette, lui fit une infinité de caresses, et l'accabla de douceurs. Il avait été si content de toutes les lettres qu'il lui avait écrites, et tout le monde avait mandé tant de bien de Monseigneur, que le roi avait peur de ne lui pas faire assez d'honneur. » On peut lire plusieurs des lettres du dauphin pendant cette campagne, dans l'*Histoire de Madame de Maintenon*, par M. le duc de Noailles, t. IV.

2. Philipsbourg capitula le 29 octobre; Manheim, le 12 novembre; Frankenthal, en deçà du Rhin, le 19 novembre.

3. C'est Louvois, toujours impitoyable, qui fut le principal auteur de l'embrasement du Palatinat. «Il veut qu'on aille en Allemagne et qu'on ravage sans pitié le Palatinat, » écrit Madame de Maintenon, qui déplore ces cruelles extrémités. On commence l'œuvre de destruction pendant l'hiver, on continue au printemps. Comme le dit Voltaire, les officiers obéissaient, mais avec peine; M. de Tessé, chargé de l'exécution d'Heidelberg, écrit à Louvois : « Je ne crois pas que de huit jours mon cœur se trouve dans sa situation ordinaire. Je prends la liberté de vous parler naturellement; mais je ne croyais pas qu'il en coûtât autant pour faire exécuter soi-même le brûlement d'une ville peuplée... Vous pouvez compter que rien n'est resté du superbe château... Il y avait hier avant midi quatre cent trente-deux maisons de brûlées...» Le maréchal de Duras écrit également à Louvois : « Depuis ma lettre écrite, la douleur de détruire des villes aussi considérables que Worms et Spire m'a porté à représenter à Sa Majesté le mauvais effet qu'une pareille désolation pourrait faire dans le monde pour sa réputation... » Villars, dans ses *Mémoires*, cherche à atténuer la responsabilité du roi et même celle de Louvois : « On avait persuadé au roi que le salut de l'Etat consistait à mettre des déserts entre nos frontières et les armées des ennemis. Pour cela contre nos intérêts, et même contre les raisons de guerre, on avait brûlé plusieurs grandes villes, une infinité d'autres moins considérables, et les plus riches et meilleurs pays du monde. On n'a jamais pu imaginer par quelle fatalité ces horribles conseils ont pu être donnés. Le marquis de Louvois, homme de beaucoup d'esprit, ne s'y opposa point, et les persuada au roi, malgré sa bonté, laquelle était au plus haut point. Ces ordres furent donnés, suivis et exécutés avec une rigueur qui sera toujours reprochée à la plus valeureuse nation de l'univers. »

au reste de l'Allemagne contre la France. (Février 1689) Il vint à l'armée un ordre de Louis, signé Louvois, de tout réduire en cendre. Les généraux français, qui ne pouvaient qu'obéir, firent donc signifier, dans le cœur de l'hiver, aux citoyens de toutes ces villes si florissantes et si bien réparées, aux habitants des villages, aux maîtres de plus de cinquante châteaux, qu'il fallait quitter leurs demeures, et qu'on allait les détruire par le fer et les flammes. Hommes, femmes, vieillards, enfants, sortirent en hâte. Une partie fut errante dans les campagnes ; une autre se réfugia dans les pays voisins, pendant que le soldat, qui passe toujours les ordres de rigueur et qui n'exécute jamais ceux de clémence, brûlait et saccageait leur patrie. On commença par Manheim et par Heidelberg, séjour des électeurs[1] : leurs palais furent détruits comme les maisons des citoyens; leurs tombeaux furent ouverts par la rapacité du soldat, qui croyait y trouver des trésors ; leurs cendres furent dispersées. C'était pour la seconde fois que ce beau pays était désolé sous Louis XIV; mais les flammes dont Turenne avait brûlé deux villes et vingt villages du Palatinat n'étaient que des étincelles en comparaison de ce dernier incendie. L'Europe en eut horreur. Les officiers qui l'exécutèrent étaient honteux d'être les instruments de ces duretés. On les rejetait sur le marquis de Louvois, devenu plus inhumain par cet endurcissement de cœur que produit un long ministère. Il avait en effet donné ces conseils; mais Louis avait été le maître de ne pas les suivre[2]. Si le roi avait été témoin de ce spectacle, il aurait lui-même éteint les flammes. Il signa, du fond de son palais de Versailles, et au milieu des plaisirs, la destruction de tout un pays, parce qu'il ne voyait dans cet ordre que son pouvoir et le malheureux droit de la guerre; mais de plus près il n'en eût vu que l'horreur. Les nations, qui jusque-là n'avaient blâmé que son ambition en l'admirant, crièrent alors contre sa dureté, et blâmèrent même sa politique : car si les ennemis avaient pénétré dans ses États, comme lui chez les ennemis, ils eussent mis ses villes en cendres[3].

1. Le Palatinat du Rhin s'étendait alors au nord-est de l'Alsace, des deux côtés du Rhin. Mannheim, au confluent du Necker et du Rhin, autrefois place très-forte, est encore la ville la plus peuplée du grand-duché de Bade. Heidelberg est sur le Necker; son université est l'une des plus célèbres de l'Allemagne.

2. Louis XIV eut très-probablement regret de ces exécutions; on peut lire dans Saint-Simon, narrateur souvent suspect il est vrai, la scène où le roi, outré de ce que Louvois avait pris sur lui d'ordonner la destruction de Trèves, se jeta sur les pincettes de la cheminée, et en allait charger le ministre, lorsque Madame de Maintenon se mit entre eux; mais il lui signifia qu'il répondrait sur sa tête d'une seule maison brûlée.

3. Cent mille malheureux allèrent de-

Ce danger était à craindre. Louis, en couvrant ses frontières de cent mille soldats, avait appris à l'Allemagne à faire de pareils efforts. Cette contrée, plus peuplée que la France, peut aussi fournir de plus grandes armées. On les lève, on les assemble, on les paye plus difficilement; elles paraissent plus tard en campagne : mais la discipline, la patience dans les fatigues les rendent sur la fin d'une campagne aussi redoutables que les Français le sont au commencement. Le duc de Lorraine, Charles V, les commandait. Ce prince, toujours dépouillé de son État par Louis XIV, ne pouvant y rentrer, avait conservé l'Empire à l'empereur Léopold; il l'avait rendu vainqueur des Turcs et des Hongrois. Il vint, avec l'électeur de Brandebourg, balancer la fortune du roi de France. Il reprit Bonn et Mayence, villes très-mal fortifiées, mais défendues d'une manière qui fut regardée comme un modèle de défense de places. Bonn ne se rendit qu'au bout de trois mois et demi de siége (12 octobre 1689), après que le baron d'Asfeld [1], qui y commandait, eut été blessé dans un assaut général.

Le marquis d'Uxelles [2], depuis maréchal de France, l'un des hommes les plus sages et les plus prévoyants, fit pour défendre Mayence des dispositions si bien entendues, que sa garnison n'était presque point fatiguée en servant beaucoup. Outre les soins qu'il eut au dedans, il fit vingt et une sorties sur les ennemis, et leur tua plus de cinq mille hommes. Il fit même quelquefois deux sorties en plein jour; enfin il fallut se rendre, faute de poudre, au bout de sept semaines. Cette défense mérite place dans l'histoire, et par elle-même, et par la manière dont elle fut reçue dans le public. Paris, cette ville immense, pleine d'un peuple oisif qui veut juger de tout, et qui a tant d'oreilles et tant de langues avec si peu d'yeux, regarda d'Uxelles comme un homme timide et sans jugement. Cet homme, à qui tous les bons officiers donnaient de justes éloges, étant au retour de la campagne, à la comédie sur le théâtre [3], reçut des huées

mander vengeance à l'Allemagne et à l'Europe; la diète décréta l'expulsion de tous les Français qui se trouvaient sur le territoire germanique; Léopold profita de l'indignation pour changer la ligue d'Augsbourg en *grande alliance*, afin d'enlever à Louis toutes ses conquêtes et de s'assurer à lui-même la succession d'Espagne; enfin la diète de Ratisbonne déclara la guerre à ces ennemis de l'empire et de la chrétienté.

1. Asfeld (Alexis Bidal, baron d'), fils d'un ministre de la reine Christine auprès de Louis XIV, se distingua par sa bravoure sous Luxembourg et Créqui; il était l'aîné de quatre frères, tous célèbres; ce dernier fut maréchal.

2. Uxelles ou plutôt Huxelles (Nicolas Châlon du Blé, marquis d'), maréchal en 1703, président du conseil des affaires étrangères en 1718; mort en 1730. (Voltaire.)

3. On sait qu'à cette époque des spec-

du public : on lui cria : *Mayence*. Il fut obligé de se retirer, non sans mépriser, avec les gens sages, un peuple si mauvais estimateur du mérite, et dont cependant on ambitionne les louanges [1].

(Juin 1689) Environ dans le même temps, le maréchal d'Humières fut battu à Valcourt sur la Sambre, aux Pays-Bas, par le prince de Valdeck ; mais cet échec, qui fit tort à sa réputation, en fit peu aux armes de la France. Louvois, dont il était la créature et l'ami, fut obligé de lui ôter le commandement de cette armée. Il fallait le remplacer.

Le roi choisit le maréchal de Luxembourg, malgré son ministre, qui le haïssait, comme il avait haï Turenne. « Je vous promets, lui dit le roi, que j'aurai soin que Louvois aille droit. Je l'obligerai de sacrifier au bien de mon service la haine qu'il a pour vous : vous n'écrirez qu'à moi ; vos lettres ne passeront pas par lui [2]. » Luxembourg commanda donc en Flandre, et Catinat en Italie. On se défendit bien en Allemagne sous le maréchal de Lorges [3]. Le duc de Noailles avait quelque succès en Catalogne ; mais en Flandre, sous Luxembourg, et en Italie, sous Catinat, ce ne fut qu'une suite continuelle de victoires. Ces deux généraux étaient alors les plus estimés en Europe.

Le maréchal duc de Luxembourg avait dans le caractère des traits du grand Condé, dont il était l'élève ; un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juste, un esprit avide de connaissances, mais vaste et peu réglé ; plongé dans les intrigues des femmes, toujours amoureux et même souvent aimé, quoique contrefait et d'un visage peu agréable ; ayant plus de qualités d'un héros que d'un sage [4].

Catinat [5] avait dans l'esprit une application et une agilité qui

tateurs distingués ou privilégiés prenaient place sur des banquettes, qui environnaient et encombraient la scène.

1. Louis XIV avait su récompenser le courage malheureux du général : « Marquis, lui dit-il à leur première entrevue, vous avez défendu la place en homme de cœur, et vous avez capitulé en homme d'esprit. »

2. *Mémoires* du maréchal de Luxembourg. (Note de Voltaire.) Cependant on a publié la correspondance de Luxembourg avec le ministre pendant cette campagne et la suivante.

3. Le dauphin reprit le commandement nominal sous la direction du maréchal de Lorges, frère de Duras ; mais il y eut peu d'actions remarquables de ce côté.

4. « Voyez les *Anecdotes* à l'article de la *Chambre ardente*, chap. XXVI. Il est aujourd'hui généralement regardé par les militaires comme le premier homme de guerre qui ait connu l'art de faire manœuvrer et conduire de grandes armées. » (Note de Voltaire.)

5. Catinat (Nicolas de) était né à Paris en 1637 ; il mérite les éloges de Voltaire, qui ajoute : « Il mêla la philosophie aux talents de la guerre ; il mourut en sage à sa maison de Saint-Gratien en 1712. » Il était à Luxembourg ce que Turenne était à Condé, ce que plus tard Berwick devait être à Vendôme.

le rendaient capable de tout, sans qu'il se piquât jamais de rien [1]. Il eût été bon ministre, bon chancelier, comme bon général. Il avait commencé par être avocat, et avait quitté cette profession à vingt-trois ans, pour avoir perdu une cause qui était juste. Il prit le parti des armes, et fut d'abord enseigne aux gardes françaises. En 1667, il fit aux yeux du roi, à l'attaque de la contrescarpe [2] de Lille, une action qui demandait de la tête et du courage. Le roi le remarqua, et ce fut le commencement de sa fortune. Il s'éleva par degrés, sans aucune brigue ; philosophe au milieu de la grandeur et de la guerre, les deux plus grands écueils de la modération, libre de tous préjugés, et n'ayant point l'affectation de paraître trop les mépriser. La galanterie et le métier de courtisan furent ignorés de lui ; il en cultiva plus l'amitié, et en fut plus honnête homme. Il vécut aussi ennemi de l'intérêt que du faste ; philosophe en tout, à sa mort comme dans sa vie.

Catinat commandait alors en Italie. Il avait en tête le duc de Savoie, Victor-Amédée [3], prince alors sage, politique, et encore plus malheureux ; guerrier plein de courage, conduisant lui-même ses soldats, s'exposant en soldat, entendant aussi bien que personne cette guerre de chicane qui se fait sur des terrains coupés et montagneux, tels que son pays ; actif, vigilant, aimant l'ordre, mais faisant des fautes et comme prince et comme général. Il en fit une, à ce qu'on prétend, en disposant mal son armée devant celle de Catinat. (18 auguste 1690) Le général français en profita, et gagna une pleine victoire, à la vue de Saluces, auprès de l'abbaye de Staffarde [4], dont cette bataille a eu le nom. Lorsqu'il y a beaucoup de morts d'un côté et presque point de l'autre, c'est une preuve incontestable que l'armée battue était dans un terrain où elle devait être nécessairement accablée. L'armée française n'eut que trois cents hommes de

1. « On voit, par les *Lettres de Madame de Maintenon*, qu'elle n'aimait pas le maréchal de Catinat. Elle n'espère rien de lui ; elle appelle sa modestie *orgueil*. Il paraît que le peu de connaissance qu'avait cette dame des affaires et des hommes, et les mauvais choix qu'elle fit, contribuèrent depuis aux malheurs de la France. » (Note de Voltaire.) — L'historien a été moins sévère à l'égard de Madame de Maintenon au chapitre XXVII, et l'on a peut-être exagéré les préventions de cette dame à l'égard de Catinat. (Voir à la page 193, notes 1 et 4.)

2. La contrescarpe. — Voir la note 1 de la page 105.

3. Victor-Amédée II succéda à son père, Charles-Emmanuel II, en 1675 ; c'est lui qui sera reconnu comme roi de Sicile d'abord, au traité d'Utrecht, en 1713, puis roi de Sardaigne. Il abdiqua en 1730 et mourut en 1732.

4. L'abbaye de Staffarde est près de Saluces, chef-lieu de l'ancien marquisat de Saluces, cédé par Henri IV au duc de Savoie, en 1601.

tués ; celle des alliés, commandée par le duc de Savoie, en eut quatre mille [1]. Après cette bataille, toute la Savoie, excepté Montmélian, fut soumise au roi. (1691) Catinat passe dans le Piémont, force les lignes des ennemis retranchés près de Suse, prend Suse, Villefranche, Montalban, Nice réputée imprenable, Veillane, Carmagnole, et revient enfin à Montmélian, dont il se rend maître par un siége opiniâtre.

Après tant de succès, le ministère diminua l'armée qu'il commandait, et le duc de Savoie augmenta la sienne. Catinat, moins fort que l'ennemi vaincu, fut longtemps sur la défensive [2] ; mais enfin, ayant reçu des renforts, il descendit des Alpes vers la Marsaille [3], et là il gagna une seconde bataille rangée (4 octobre 1693) d'autant plus glorieuse que le prince Eugène de Savoie était un des généraux ennemis [4].

(30 juin 1690) A l'autre bout de la France, vers les Pays-Bas, le maréchal de Luxembourg gagnait la bataille de Fleurus [5] ; et, de l'aveu de tous les officiers, cette victoire était due à la supériorité de génie que le général français avait sur le prince de

1. Le prince Eugène de Savoie-Soissons empêcha la déroute complète de son cousin, le duc de Savoie. Non seulement Louis XIV félicita Catinat de sa victoire : « Elle n'augmente point l'estime que j'avais pour vous; mais elle me fait connaître que je ne me suis point trompé lorsque je vous ai donné le commandement de mon armée. » Madame de Maintenon lui écrivit aussi : « Vous n'avez pas de peine à croire que j'ai une grande joie de l'avantage des armes du roi en Italie ; mais vous me feriez une grande injustice, si vous doutiez que je ne sentisse ce qui vous regarde... Vous rendez un grand service à l'Etat, vous donnez au roi une marque très-essentielle de votre reconnaissance, et vous augmentez votre gloire par ce qu'il y a de plus éclatant.... »

2. En 1692, comme Voltaire le dit plus loin, le duc de Savoie envahit le Dauphiné, prit Embrun (19 août), brûla Gap, mais fut forcé à la retraite par les bonnes dispositions de Catinat et le soulèvement des patriotiques populations du pays. En 1693, Catinat bloquait Casal ; nommé maréchal (27 mars), il protégea Pignerol, puis, ayant reçu des renforts, il descendit dans le Piémont avec 40,000 hommes.

3. La Marsaille est une petite ville entre les deux ruisseaux de la Cisola et du Sangone, à 15 kilomètres N.-E. de Mondovi, dans le Piémont. — La lutte fut acharnée ; une charge de l'infanterie, à la baïonnette, décida la victoire ; beaucoup de réfugiés français y combattirent avec acharnement, et le duc de Leinster, fils de Schomberg, y fut tué.

4. Lorsque Catinat fut nommé maréchal, Madame de Maintenon lui écrivit une lettre de félicitations ; Catinat chargea son frère d'aller porter sa réponse à Versailles ; on y lit ces mots : « Quels remercîments puis-je vous faire, d'avoir bien voulu me faire cet honneur? Une telle grâce, une telle bonté de votre part épuise tout ce que l'on pourrait vous dire. »

5. Fleurus est une ville du Hainaut, sur la Sambre, à 11 kilomètres N.-E. de Charleroi. La victoire fut inutile ; on enleva, sans motifs bien sérieux, à Luxembourg une partie de son armée, pour l'envoyer sur le Rhin. On dirait qu'il y a quelque ironie dans cette réponse du maréchal à Louvois : « Je ne saurais regretter le départ des troupes dès qu'il est nécessaire pour le service du roi qu'elles soient ailleurs. Si sa Majesté jugeait que je lui fusse utile dans les redoutes de Dinant, j'irais avec plaisir y servir aux ordres de M. de Guiscard. »

Waldeck, alors général de l'armée des alliés. Huit mille prisonniers, six mille morts, deux cents drapeaux ou étendards, le canon, les bagages, la fuite des ennemis, furent les marques de la victoire.

Le roi Guillaume, victorieux de son beau-père, venait de repasser la mer. Ce génie fécond en ressources tirait plus d'avantage d'une défaite de son parti que souvent les Français n'en tiraient de leurs victoires. Il lui fallait employer les intrigues, les négociations, pour avoir des troupes et de l'argent, contre un roi qui n'avait qu'à dire *je veux*. Cependant, après la défaite de Fleurus, il vint opposer au maréchal de Luxembourg une armée aussi forte que la française.

Elles étaient composées chacune d'environ quatre-vingt mille hommes (9 avril 1691) ; mais Mons était déjà investi par le maréchal de Luxembourg [1], et le roi Guillaume ne croyait pas les troupes françaises sorties de leurs quartiers. Louis XIV vint au siége. Il entra dans la ville au bout de neuf jours de tranchée ouverte, en présence de l'armée ennemie. Aussitôt il reprit le chemin de Versailles, et il laissa Luxembourg disputer le terrain pendant toute la campagne, qui finit par le combat de Leuze [2] (19 septembre 1691), action très-singulière, où vingt-huit escadrons de la maison du roi et de la gendarmerie défirent soixante-quinze escadrons de l'armée ennemie.

Le roi reparut encore au siége de Namur, la plus forte place des Pays-Bas, par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse, et par une citadelle bâtie sur des rochers. Il prit la ville en huit jours (juin 1692), et les châteaux en vingt-deux, pendant que le duc de Luxembourg empêchait le roi Guillaume de passer la Méhaigne [3] à la tête de quatre-vingt mille hommes, et de venir faire lever le siége [4]. Louis retourna encore à Versailles après cette conquête, et Luxembourg tint encore tête à toutes les forces

1. C'était Boufflers, qui avait investi Mons dès le 15 mars ; le roi arriva au camp avec Luxembourg le 21 ; la tranchée fut ouverte le 24 ; le gouverneur capitula le 8 avril, et sortit le 10 avec la garnison. Vauban avait dirigé le siége : « Le roi a donné ce matin à Vauban cent mille livres, et l'a prié à dîner, honneur dont il a été plus touché que de l'argent. Il n'avait jamais eu l'honneur de manger avec le roi. » (Journal de Dangeau, 9 avril 1691.)

2. Leuze, petite ville du Hainaut occidental, sur la route de Mons à Lille.

3. La Méhaigne est un petit affluent de la rive gauche de la Meuse, au N.-E. de Namur.

4. Cohorn, l'illustre ingénieur hollandais, défendit contre Vauban, son rival, les forts de Namur qu'il venait de construire. « Il est certain, dit Saint-Simon, que sans la présence du roi, qui était l'âme du siége, et qui, sans l'exiger, faisait faire l'impossible, tant le désir de lui plaire et de se distinguer était extrême, on n'en serait pas venu à bout. » Ces éloges valent mieux que les louanges poétiques inspirées par le siége de Namur ; on connaît l'ode malheureuse de Boileau.

des ennemis. Ce fut alors que se donna la bataille de Steinkerque[1], célèbre par l'artifice et par la valeur. Un espion que le général français avait auprès du roi Guillaume est découvert. On le force, avant de le faire mourir, d'écrire un faux avis au maréchal de Luxembourg. Sur ce faux avis, Luxembourg prend avec raison des mesures qui le devaient faire battre. Son armée endormie est attaquée à la pointe du jour : une brigade est déjà mise en fuite, et le général le sait à peine. Sans un excès de diligence et de bravoure, tout était perdu.

Ce n'était pas assez d'être grand général pour n'être pas mis en déroute ; il fallait avoir des troupes aguerries, capables de se rallier, des officiers généraux assez habiles pour rétablir le désordre et qui eussent la bonne volonté de le faire ; car un seul officier supérieur qui eût voulu profiter de la confusion pour faire battre son général, le pouvait aisément sans se commettre[2].

Luxembourg était malade, circonstance funeste dans un moment qui demande une activité nouvelle ; (3 auguste 1692) le danger lui rendit ses forces ; il fallait des prodiges pour n'être pas vaincu, et il en fit. Changer de terrain, donner un champ de bataille à son armée qui n'en avait point, rétablir la droite tout en désordre, rallier trois fois ses troupes, charger trois fois à la tête de la maison du roi, fut l'ouvrage de moins de deux heures. Il avait dans son armée Philippe, duc d'Orléans, alors duc de Chartres, depuis régent du royaume, petit-fils de France, qui n'avait pas alors quinze ans[3]. Il ne pouvait être utile pour un coup décisif ; mais c'était beaucoup, pour animer les soldats, qu'un petit-fils de France, encore enfant, chargeant avec la maison du roi, blessé dans le combat, et revenant encore à la charge malgré sa blessure.

Un petit-fils et un petit-neveu du grand Condé servaient tous deux de lieutenants généraux : l'un était Louis de Bourbon, nommé Monsieur le Duc[4], l'autre François-Louis, prince de Conti[5], rivaux de courage, d'esprit, d'ambition, de réputation ;

1. STEINKERQUE, bourg du Hainaut, à neuf kilomètres au S.-E. d'Enghien.
2. Sans se commettre. — Sans s'exposer.
3. Le duc de Chartres, né au mois d'août 1674, avait alors dix-huit ans.
4. Louis de Bourbon, nommé Monsieur le Duc, était fils de Henri-Jules, nommé communément Monsieur le Prince ; il fut père de celui qui fut premier ministre sous Louis XV ; mort en 1710. (Voltaire.) C'étaient les protestants qui avaient coutume d'appeler le prince de Condé, leur chef, *Monsieur le Prince*. Louis XIV, sur les réclamations de son frère, décida que ce titre cesserait d'exister, et le petit-fils du grand Condé ne fut plus appelé que *Monsieur le Duc*.
5. François-Louis, prince de Condé, né à Paris en 1664, était fils du premier prince de Conti et d'Anne-Marie

Monsieur le Duc, d'un naturel plus austère, ayant peut-être des qualités plus solides, et le prince de Conti de plus brillantes. Appelés tous deux par la voix publique au commandement des armées, ils désiraient passionnément cette gloire; mais ils n'y parvinrent jamais, parce que Louis, qui connaissait leur ambition comme leur mérite, se souvenait toujours que le prince de Condé lui avait fait la guerre.

Le prince de Conti fut le premier qui rétablit le désordre, ralliant des brigades, en faisant avancer d'autres; Monsieur le Duc faisant la même manœuvre, sans avoir besoin d'émulation. Le duc de Vendôme [1], petit-fils de Henri IV, était aussi lieutenant général dans cette armée. Il servait depuis l'âge de douze ans; et, quoiqu'il en eût alors quarante, il n'avait pas encore commandé en chef. Son frère, le grand prieur, était auprès de lui.

Il fallut que tous ces princes se missent à la tête de la maison du roi, avec le duc de Choiseul, pour chasser un corps d'Anglais qui gardait un poste avantageux, dont le succès de la bataille dépendait. La maison du roi et les Anglais étaient les meilleures troupes qui fussent dans le monde. Le carnage fut grand. Les Français, encouragés par cette foule de princes et de jeunes seigneurs qui combattaient autour du général, l'emportèrent enfin. Le régiment de Champagne [2] défit les gardes anglaises du roi Guillaume; et, quand les Anglais furent vaincus, il fallut que le reste cédât.

Bouffers, depuis maréchal de France, accourait dans ce moment même de quelques lieues du champ de bataille avec des dragons, et acheva la victoire [3].

Le roi Guillaume, ayant perdu environ sept mille hommes, se retira avec autant d'ordre qu'il avait attaqué; et toujours vaincu, mais toujours à craindre, il tint encore la campagne.

Martinozzi, nièce de Mazarin. D'abord prince de la Roche-sur-Yon, puis prince de Conti, à la mort de son frère aîné, en 1683; il était chéri de son oncle, le grand Condé; avant de mourir, celui-ci obtint du roi qu'il mît fin à la disgrâce de son neveu; il s'était distingué à Fleurus, et mourut en 1709. Saint-Simon en a fait un charmant portrait.

1. Le duc de Vendôme (Louis-Joseph), fils du duc de Vendôme-Mercœur et de Laure Mancini, nièce de Mazarin, était neveu du duc de Beaufort, et arrière-petit-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées; il était né en 1654. — Philippe de Vendôme, grand prieur de France, eut les vices sans avoir les qualités de son frère aîné.

2. On sait que les régiments portaient souvent alors le nom de différentes provinces.

3. Voltaire a raconté avec le plus vif intérêt les principaux incidents de cette victoire, qui fut véritablement populaire; il aurait pu ajouter que l'infanterie se distingua surtout dans cette journée, et que dès lors on supprima l'incommode mousquet à mèche pour le remplacer par le mousquet à pierre ou fusil.

La victoire, due à la valeur de tous ces jeunes princes et de la plus florissante noblesse du royaume, fit à la cour, à Paris et dans les provinces, un effet qu'aucune bataille gagnée n'avait fait encore.

Monsieur le Duc, le prince de Conti, MM. de Vendôme et leurs amis trouvaient, en s'en retournant, les chemins bordés de peuple. Les acclamations et la joie allaient jusqu'à la démence. Toutes les femmes s'empressaient d'attirer leurs regards. Les hommes portaient alors des cravates de dentelle, qu'on arrangeait avec assez de peine et de temps. Les princes, s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient passé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portèrent des ornements faits sur ce modèle ; on les appela des Steinkerques. Toutes les bijouteries nouvelles étaient à la Steinkerque. Un jeune homme qui s'était trouvé à cette bataille était regardé avec empressement. Le peuple s'attroupait partout autour des princes ; et on les aimait d'autant plus que leur faveur à la cour n'était pas égale à leur gloire.

Ce fut à cette bataille qu'on perdit le jeune prince de Turenne, neveu du héros tué en Allemagne : il donnait déjà des espérances d'égaler son oncle. Ses grâces et son esprit l'avaient rendu cher à la ville, à la cour et à l'armée [1].

Le général, en rendant compte au roi de cette bataille mémorable, ne daigna pas seulement l'instruire qu'il était malade quand il fut attaqué [2].

Le même général, avec ces mêmes princes et ces mêmes troupes surprises et victorieuses à Steinkerque, alla surprendre, la campagne suivante, le roi Guillaume par une marche de sept

1. Le prince de Turenne était le fils aîné de la duchesse de Bouillon (Marie-Anne Mancini), et le petit-neveu du grand Turenne. Sa courte vie jeta de l'éclat ; brillant élève du collége de Clermont, où il soutint, à dix-huit ans, des thèses de philosophie et de droit, distingué à la cour par son esprit, sa politesse et sa prudence, il fut plus tard accusé, à tort ou à raison, de donner à son ami, le dauphin, les plus fâcheux exemples. Il partit avec les Conti et le prince Eugène de Savoie, ses cousins, pour aller combattre les Turcs en Hongrie. A son retour, il fut forcé de s'exiler, se couvrit de gloire, comme volontaire, au service de Venise en Morée ; mérita d'être rappelé en France, puis servit sous Catinat en Italie, sous Luxembourg dans les Pays-Bas.

2. Voltaire a passé sous silence la dernière campagne de Louis XIV avant Nerwinde. Le roi s'était dirigé sur Bruxelles et menaçait Liége ; Guillaume s'engagea si imprudemment entre Namur et Bruxelles, qu'il se trouva avec quarante mille hommes en présence de cent mille. Luxembourg supplia vainement le roi de combattre ; « il ne put se commettre à un si grand événement. L'effet de sa retraite fut incroyable parmi les soldats et même parmi le peuple. » Louis XIV cessa de paraître à l'armée. On a justifié la résolution du roi, en disant qu'une bataille n'était pas nécessaire, et qu'il avait l'intention d'envoyer des renforts à son fils, après la prise d'Heidelberg.

lieues, et l'atteignit à Nerwinde [1]. Nerwinde est un village près de la Guette [2], à quelques lieues de Bruxelles. Guillaume eut le temps de se retrancher pendant la nuit et de se mettre en bataille. On l'attaque à la pointe du jour (29 juillet 1693); on le trouve à la tête du régiment de Ruvigny, tout composé de gentilshommes français que la révocation de l'édit de Nantes avait forcés de quitter leur patrie. Guillaume, suivi d'une troupe si animée, renversa d'abord les escadrons qui se présentèrent contre lui ; mais enfin il fut renversé lui-même sous son cheval tué. Il se releva et continua le combat avec les efforts les plus obstinés.

Luxembourg entra deux fois l'épée à la main dans le village de Nerwinde. Le duc de Villeroi [3] fut le premier qui sauta dans les retranchements des ennemis. Deux fois le village fut emporté et repris.

Ce fut encore à Nerwinde que ce même Philippe, duc de Chartres, se montra digne petit-fils de Henri IV. Il chargeait pour la troisième fois à la tête d'un escadron. Cette troupe étant repoussée, il se trouva dans un terrain creux, environné de tous côtés d'hommes et de chevaux tués ou blessés. Un escadron ennemi s'avance à lui, lui crie de se rendre ; on le saisit, il se défend seul, il blesse l'officier qui le retenait prisonnier, il s'en débarrasse [4]. On revole à lui dans le moment, et on le dégage. Le prince de Condé, qu'on nommait Monsieur le Duc [5], le prince de Conti, son émule, qui s'étaient tant signalés à Steinkerque, combattaient de même à Nerwinde pour leur vie comme pour leur gloire, et furent obligés de tuer des ennemis de leurs mains, ce qui n'arrive aujourd'hui presque jamais aux officiers généraux, depuis que le feu décide de tout dans les batailles.

Le maréchal de Luxembourg se signala et s'exposa plus que jamais; son fils, le duc de Montmorency, se mit au-devant de

1. Nerwinden est un village du Brabant, à vingt-quatre kilomètres à l'est de Louvain.

2. La Guette ou plutôt la Gheete; il y a deux rivières de ce nom : la grande Gheete, qui passe à Tirlemont; la petite Gheete, qui vient de Ramillies et passe à Nerwinden : elles se réunissent, et forment la Gheete, qui se jette dans la Demer, affluent de la Dyle.

3. Villeroi (François de Neufville, duc de), fils du gouverneur de Louis XIV et son compagnon de jeunesse; très-brave, assez bon officier, mais plus expert comme courtisan que comme général; maréchal en 1693, mort en 1730.

4. On dit que Guillaume, voyant la cavalerie française immobile sous le feu de ses batteries, ne put s'empêcher de laisser échapper ce cri de colère et d'admiration : « Oh! l'insolente nation! » — C'est encore à Nerwinden que les gardes-françaises, mettant la baïonnette au bout du fusil, firent la première charge à la baïonnette dont l'histoire fasse mention. La baïonnette n'était encore qu'un coutelas qu'on enfonçait dans le canon du fusil après avoir tiré.

5. Voir la note 4 de la page 195.

lui lorsqu'on le tirait, et reçut le coup porté à son père. Enfin le général et les princes reprirent le village une troisième fois, et la bataille fut gagnée.

Peu de journées furent plus meurtrières. Il y eut environ vingt mille morts : douze mille du côté des alliés, et huit de celui des Français. C'est à cette occasion qu'on disait qu'il fallait chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*.

Si quelque chose pouvait consoler des horreurs attachées à la guerre, ce serait ce que dit le comte de Salm, blessé et prisonnier dans Tirlemont. Le maréchal de Luxembourg lui rendait des soins assidus : « Quelle nation êtes-vous! lui dit ce prince; il n'y a point d'ennemis à plus craindre dans une bataille, ni de plus généreux amis après la victoire. »

Toutes ces batailles produisaient beaucoup de gloire, mais peu de grands avantages. Les alliés battus à Fleurus, à Steinkerque, à Nerwinde, ne l'avaient jamais été d'une manière complète. Le roi Guillaume fit toujours de belles retraites, et. quinze jours après une bataille, il eût fallu lui en livrer une autre pour être le maître de la campagne. La cathédrale de Paris était remplie des drapeaux ennemis. Le prince de Conti appelait le maréchal de Luxembourg *le Tapissier de Notre-Dame*. On ne parlait que de victoires. Cependant Louis XIV avait autrefois conquis la moitié de la Hollande et de la Flandre, toute la Franche-Comté, sans donner un seul combat; et maintenant, après les plus grands efforts et les victoires les plus sanglantes, on ne pouvait entamer les Provinces-Unies : on ne pouvait même faire le siége de Bruxelles.

(1 et 2 septembre 1692) Le maréchal de Lorges avait aussi de son côté gagné un grand combat près de Spirebach; il avait même pris le vieux duc de Vurtemberg; il avait pénétré dans son pays : mais, après l'avoir envahi par une victoire, il avait été contraint d'en sortir. Monseigneur vint prendre une seconde fois et saccager Heidelberg, que les ennemis avaient repris; et ensuite il fallut se tenir sur la défensive contre les Impériaux.

Le maréchal de Catinat ne put, après sa victoire de Staffarde et la conquête de la Savoie, garantir le Dauphiné d'une irruption de ce même duc de Savoie, ni, après sa victoire de la Marsaille, sauver l'importante ville de Casal[1].

1. Casal ne tomba au pouvoir du duc de Savoie qu'en juillet 1695, et par suite d'une convention secrète avec Louis XIV. Victor-Amédée songeait à abandonner ses alliés et ne voulait pas laisser cette ville entre leurs mains; les fortifications furent démolies.

En Espagne, le maréchal de Noailles[1] gagna aussi une bataille (27 mai 1694) sur le bord du Ter[2]. Il prit Girone et quelques petites places ; mais il n'avait qu'une armée faible, et il fut obligé, après sa victoire, de se retirer devant Barcelone. Les Français, vainqueurs de tous côtés, et affaiblis par leurs succès, combattaient dans les alliés une hydre toujours renaissante. Il commençait à devenir difficile en France de faire des recrues, et encore plus de trouver de l'argent. La rigueur de la saison, qui détruisit les biens de la terre en ce temps, apporta la famine. On périssait de misère au bruit des *Te Deum* et parmi les réjouissances. Cet esprit de confiance et de supériorité, l'âme des troupes françaises, diminuait déjà un peu. Louis XIV cessa de paraître à leur tête. Louvois[3] était mort (16 juillet 1691); on était très-mécontent de Barbesieux, son fils[4]. (Janvier 1695) Enfin la mort du maréchal de Luxembourg, sous qui les soldats se croyaient invincibles, sembla mettre un terme à la suite rapide des victoires de la France.

L'art de bombarder les villes maritimes avec des vaisseaux retomba alors sur ses inventeurs. Ce n'est pas que la machine infernale avec laquelle les Anglais voulurent brûler Saint-Malo, et qui échoua sans faire d'effet, dût son origine à l'industrie des Français[5]. Il y avait déjà longtemps qu'on avait hasardé de pareilles machines en Europe. C'était l'art de faire partir les bombes aussi juste d'une assiette mouvante que d'un terrain solide, que les Français avaient inventé; et ce fut par cet art que Dieppe, le Havre-de-Grâce, Saint-Malo, Dunkerque et Calais furent bombardés par les flottes anglaises (juillet 1694 et 1695). Dieppe,

1. Noailles (Anne-Jules, duc de), maréchal en 1693, mort en 1708.

2. Le Ter est une petite rivière qui passe à Girone et se jette dans la Méditerranée, à quarante kilomètres de la frontière française.

3. Voir, pour la mort de Louvois, le chapitre XXVII, *Anecdotes*.

4. Louis-François Le Tellier, marquis de Barbesieux, secrétaire d'Etat de la guerre ; jeune homme qui commença par préférer le plaisir et le faste au travail. Mort à trente-trois ans en 1701. (Voltaire.) On peut lire, au chapitre XXVIII, une lettre sévère du roi à l'archevêque de Reims, sur son neveu Barbesieux.

5. Le 30 novembre 1693, la machine infernale lancée contre Saint-Malo vint échouer sur une roche; ses débris couvrirent la campagne; toutes les vitres de la ville furent brisées. Les 22 et 23 juillet 1694, les Anglais accablèrent Dieppe de bombes et de matières incendiaires, puis le Havre. Le 25 septembre, ils lancèrent contre les deux forts qui protégent Dunkerque deux machines infernales, qui ouvertes par le canon des forts, éclatèrent dans la rade. Après avoir bombardé Calais, ils échouèrent dans une descente pour surprendre Brest; Marlborough avait révélé le projet, et Vauban avait contribué à les repousser. En 1695, les alliés bombardèrent encore inutilement Saint-Malo, Granville, Dunkerque, Calais; ils n'aboutirent qu'*à casser des vitres avec des guinées*. En 1696, ils menacent de nouveau Calais, Brest et bombardent Saint-Martin de Ré et les Sables.

dont on peut approcher plus facilement, fut la seule qui souffrit un véritable dommage. Cette ville, agréable aujourd'hui par ses maisons régulières, et qui doit ses embellissements à son malheur, fut presque toute réduite en cendres. Vingt maisons seulement au Havre-de-Grâce furent écrasées et brûlées par les bombes; mais les fortifications du port furent renversées. C'est en ce sens que la médaille frappée en Hollande est vraie, quoique tant d'auteurs français se soient récriés sur sa fausseté. On lit dans l'exergue en latin : *Le port du Havre brûlé et renversé, etc.* Cette inscription ne dit pas que la ville fut consumée, ce qui eût été faux; mais qu'on avait brûlé le port, ce qui était vrai.

Quelque temps après, la conquête de Namur fut perdue. On avait, en France, prodigué des éloges à Louis XIV [1] pour l'avoir prise, et des railleries et des satires indécentes contre le roi Guillaume, pour ne l'avoir pu secourir avec une armée de quatre-vingt mille hommes. Guillaume s'en rendit maître de la même manière qu'il l'avait vu prendre. Il l'attaqua aux yeux d'une armée encore plus forte que n'avait été la sienne, quand Louis XIV l'assiégea. Il y trouva de nouvelles fortifications que Vauban avait faites. La garnison française qui la défendit était une armée; car, dans le temps qu'il en forma l'investissement, le maréchal de Boufflers se jeta dans la place avec sept régiments de dragons. Ainsi Namur était défendue par seize mille hommes et prête à tout moment d'être secourue par près de cent mille.

Le maréchal de Boufflers était un homme de beaucoup de mérite, un général actif et appliqué, un bon citoyen, ne songeant qu'au bien du service, ne ménageant pas plus ses soins que sa vie. Les Mémoires du marquis de Feuquières [2] lui reprochent plusieurs fautes dans la défense de la place et de la citadelle; ils lui en reprochent encore dans la défense de Lille, qui lui a fait tant d'honneur [3]. Ceux qui ont écrit l'histoire de Louis XIV ont copié servilement le marquis de Feuquières pour la guerre, ainsi que l'abbé de Choisy pour les anecdotes. Ils ne pouvaient pas savoir que Feuquières, d'ailleurs excellent officier, et connaissant la guerre par principes et par expérience, était

1. « Voy. l'ode de Boileau et le *Fragment historique* de Racine. L'expérience, dit Racine, avait fait connaître au prince d'Orange combien il était inutile de s'opposer à un dessein que le roi conduisait lui-même. » (Note de Voltaire.)

2. Feuquières (Antoine de Pas, marquis de), né à Paris en 1648. Officier consommé dans l'art de la guerre, et excellent guide s'il est critique trop sévère. Mort en 1711. (Note de Voltaire.)

3. Voyez au chapitre XXI.

un esprit non moins chagrin qu'éclairé, l'Aristarque et quelquefois le Zoïle des généraux ; il altère des faits pour avoir le plaisir de censurer des fautes. Il se plaignait de tout le monde, et tout le monde se plaignait de lui. On disait qu'il était le plus brave homme [1] de l'Europe, parce qu'il dormait au milieu de cent mille de ses ennemis. Sa capacité n'ayant pas été récompensée par le bâton de maréchal de France, il employa trop, contre ceux qui servaient l'État, des lumières qui eussent été très-utiles, s'il eût eu l'esprit aussi conciliant que pénétrant, appliqué et hardi.

Il reprocha au maréchal de Villeroi plus de fautes, et de plus essentielles qu'à Boufflers. Villeroi, à la tête d'environ quatre-vingt mille hommes, devait secourir Namur ; mais, quand même les maréchaux de Villeroi et de Boufflers eussent fait généralement tout ce qui se pouvait faire (ce qui est bien rare), il fallait par la situation du terrain que Namur ne fût point secourue, et se rendît tôt ou tard. Les bords de la Méhaigne, couverts d'une armée d'observation qui avait arrêté les secours du roi Guillaume, arrêtèrent alors nécessairement ceux du maréchal de Villeroi [2].

Le maréchal de Boufflers, le comte de Guiscard, gouverneur de la ville, le comte du Châtelet de Lomont, commandant de l'infanterie, tous les officiers et les soldats défendirent la ville avec une opiniâtreté et une bravoure admirable, mais qui ne recula pas la prise de deux jours. Quand une ville est assiégée par une armée supérieure, que les travaux sont bien conduits et que la saison est favorable, on sait à peu près en combien de temps elle sera prise, quelque vigoureuse que la défense puisse être. Le roi Guillaume se rendit maître de la villle et de la citadelle, qui lui coutèrent plus de temps qu'à Louis XIV (septembre 1695).

Le roi, pendant qu'il perdait Namur, fit bombarder Bruxelles : vengeance inutile, qu'il prenait sur le roi d'Espagne, de ses villes bombardées par les Anglais. Tout cela faisait une guerre ruineuse et funeste aux deux partis.

1. Le plus brave homme. — On dit plutôt dans ce sens *l'homme le plus brave*.

2. Madame de Maintenon écrit à ce sujet : « Il y avait quinze mille hommes dans la garnison; il n'en reste que quatre mille en bonne santé. Il n'y eut jamais une place mieux attaquée et mieux défendue. Dieu n'a pas permis qu'elle ait été secourue. » Dangeau ajoute : « Le roi n'a pas laissé d'être sensible à la joie d'apprendre que ses troupes avaient parfaitement fait. Nous apprîmes qu'il avait fait M. le maréchal de Boufflers duc. » Cependant il paraît que les reproches de Feuquières sont en partie fondés ; Boufflers aurait été plus brave qu'habile, et Villeroi plus lent et plus circonspect qu'il ne fallait.

C'est, depuis deux siècles, un des effets de l'industrie et de la fureur des hommes, que les désolations [1] de nos guerres ne se bornent pas à notre Europe. Nous nous épuisons d'hommes et d'argent pour aller nous détruire aux extrémités de l'Asie et de l'Amérique. Les Indiens que nous avons obligés par force et par adresse à recevoir nos établissements, et les Américains, dont nous avons ensanglanté et ravi le continent, nous regardent comme des ennemis de la nature humaine, qui accourt du bout du monde pour les égorger, et pour se détruire ensuite eux-mêmes.

Les Français n'avaient de colonies dans les grandes Indes que celle de Pondichéry, formée par les soins de Colbert avec des dépenses immenses, dont le fruit ne pouvait être recueilli qu'au bout de plusieurs années. Les Hollandais s'en saisirent aisément, et ruinèrent aux Indes le commerce de la France à peine établi [2].

(1695) Les Anglais détruisirent les plantations de la France à Saint-Domingue (1696). Un armateur de Brest ravagea celles qu'ils avaient à Gambie [3] dans l'Afrique. Les armateurs de Saint-Malo portèrent le fer et le feu à Terre-Neuve sur la côte orientale qu'ils possédaient. Leur île de la Jamaïque fut insultée par les escadres françaises, leurs vaisseaux pris et brûlés, leurs côtes saccagées.

Pointis [4], chef d'escadre [5], à la tête de plusieurs vaisseaux du roi et de quelques corsaires de l'Amérique, alla surprendre (mai 1697) auprès de la ligne la ville de Carthagène [6], magasin et entrepôt des trésors que l'Espagne tire du Mexique. Le dommage qu'il y causa fut estimé vingt millions de nos livres, et le gain, dix millions. Il y a toujours quelque chose à rabattre de ces calculs, mais rien des calamités extrêmes que causent ces expéditions glorieuses.

Les vaisseaux marchands de Hollande et d'Angleterre étaient tous les jours la proie des armateurs de France, et surtout de Duguay-Trouin [7], homme unique en son genre, auquel il ne

1. Remarquons que Voltaire aime à employer au pluriel des mots qu'on met le plus souvent au singulier.

2. Les Hollandais s'en emparèrent le 5 octobre 1693.

3. Ou plutôt le fort construit sur les bords de la Gambie, dans la Sénégambie.

4. Pointis (J.-Bernard Desjeans, baron de), né en 1635, mort en 1707, se distingua surtout dans des expéditions contre les Barbaresques (1681-1686), puis dans l'expédition contre Carthagène (1697).

5. Le chef d'escadre venait après le lieutenant général.

6. Carthagène, à l'embouchure de la Magdalena, dans la république de la Nouvelle-Grenade, fait encore un grand commerce et a 20,000 habitants.

7. Duguay-Trouin (René), né à Saint-Malo en 1673, mort en 1736, fils

manquait que de grandes flottes pour avoir la réputation de Dragut ou de Barberousse [1].

Jean Bart [2] se fit aussi une grande réputation parmi les corsaires. De simple matelot il devint enfin chef d'escadre, ainsi que Duguay-Trouin. Leurs noms sont encore illustres.

Les ennemis prenaient moins de vaisseaux marchands français, parce qu'il y en avait moins. La mort de Colbert et la guerre avaient beaucoup diminué le commerce [3].

Le résultat des expéditions de terre et de mer était donc le malheur universel. Ceux qui ont plus d'humanité que de politique remarqueront que, dans cette guerre, Louis XIV était armé contre son beau-frère le roi d'Espagne, contre l'électeur de Bavière, dont il avait donné la sœur à son fils le Dauphin, contre l'électeur palatin, dont il brûla les États après avoir marié Monsieur à la princesse palatine. Le roi Jacques fut chassé du trône par son gendre et par sa fille. Depuis même on a vu le duc de Savoie ligué encore contre la France, où l'une de ses filles était Dauphine, et contre l'Espagne, où l'autre était reine. La plupart des guerres entre les princes chrétiens sont des espèces de guerres civiles.

L'entreprise la plus criminelle de toute cette guerre fut la seule véritablement heureuse. Guillaume réussit toujours pleinement en Angleterre et en Irlande. Ailleurs les succès furent balancés. Quand j'appelle cette entreprise criminelle, je n'examine pas si la nation, après avoir répandu le sang du père, avait tort ou raison de proscrire le fils, et de défendre sa religion et ses

d'un armateur, fit d'abord la course sur des corsaires, armés par sa famille ou par le gouvernement. Ses succès furent tels que Louis XIV lui donna le grade de capitaine de frégate. Il se signala surtout dans la guerre de la succession d'Espagne.

1. Khaireddin-Barberousse et son successeur Dragut sont deux célèbres pirates du XVI[e] siècle. Maîtres des côtes septentrionales d'Afrique, amiraux de Soliman, ils ne cessèrent de ravager les côtes de la Méditerranée.

2. JEAN BART ou BARTH, né à Dunkerque en 1651, mort en 1702, se fit de bonne heure capitaine de corsaires, et, par ses exploits, força le roi à le nommer lieutenant, puis capitaine de vaisseau. Il devint chef d'escadre en 1697 ; Louis XIV lui ayant annoncé son avancement : « Sire, lui répondit Jean Bart, vous avez bien fait. » Sa résolution, sa rude franchise, sa bravoure téméraire, ont fait de lui le type populaire du marin français.

3. Vauban avait donné le conseil de substituer aux grandes flottes militaires le système de l'armement en course : « On trouvera, écrivait-il dans un Mémoire très-curieux, que la France a des avantages pour la course qui surpassent en tout et partout ceux de ses voisins, parce que tout le commerce de ses ennemis passe et repasse à portée de ses côtes et de ses ports les plus considérables... Ce moyen enrichira le royaume, y engagera par ses profits une infinité de particuliers, fera quantité de bons officiers et matelots au roi, etc. » Saint-Malo et Dunkerque se distinguèrent surtout dans cette guerre de corsaires ; les Malouins, à eux seuls, enlevèrent aux alliés plus de deux mille voiles.

droits ; je dis seulement que s'il y a quelque justice sur la terre, il n'appartenait pas à la fille et au gendre du roi Jacques de le chasser de sa maison. Cette action serait horrible entre des particuliers; l'intérêt des peuples semble établir une autre morale pour les princes.

CHAPITRE XVII

TRAITÉ AVEC LA SAVOIE. MARIAGE DU DUC DE BOURGOGNE. PAIX DE RYSWICK. ÉTAT DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE. MORT ET TESTAMENT DE CHARLES II, ROI D'ESPAGNE.

La France conservait encore sa supériorité sur tous ses ennemis. Elle en avait accablé quelques-uns, comme la Savoie et le Palatinat ; elle faisait la guerre sur les frontières des autres. C'était un corps puissant et robuste, fatigué d'une longue résistance, et épuisé par ses victoires. Un coup porté à propos l'eût fait chanceler. Quiconque a plusieurs ennemis à la fois ne peut avoir, à la longue, de salut que dans leur division ou dans la paix. Louis XIV obtint bientôt l'un et l'autre [1].

Victor-Amédée, duc de Savoie, était celui de tous les princes qui prenait le plus tôt son parti, quand il s'agissait de rompre ses engagements pour ses intérêts. Ce fut à lui que la cour de France s'adressa. Le comte de Tessé [2], depuis maréchal de France, homme habile et aimable, d'un génie fait pour plaire, qui est le premier talent des négociateurs, agit d'abord sourdement à Turin. Le maréchal de Catinat, aussi propre à faire la paix que la guerre, acheva la négociation. Il n'était pas besoin de deux hommes habiles pour déterminer le duc de Savoie à recevoir ses avantages. On lui rendait son pays : on lui donnait de l'argent ; on proposait le mariage de sa fille avec le jeune duc de Bourgogne, fils de Monseigneur, héritier de la couronne de France [3]. On fut bientôt d'accord (juillet 1696) : le duc et

1. C'est ainsi qu'a écrit Voltaire ; dans quelques éditions on a mis *l'une et l'autre*.

2. Tessé (René de Froulai-), maréchal en 1708, mort en 1725, a laissé des *Mémoires* intéressants.

3. Louis, duc de Bourgogne, né le 6 août 1682, mort le 18 février 1712, d'une rougeole épidémique, était fils de Monseigneur, le premier dauphin ; il épousa alors Marie-Adélaïde de Savoie. Voltaire parlera plus d'une fois et du duc de Bourgogne, l'élève de Fénelon, qui donna tant d'espérances, et de la spirituelle et aimable duchesse, dont la grâce et la vivacité ranimèrent la gaieté dans les dernières années du grand règne.

Catinat conclurent le traité à Notre-Dame de Lorette, où ils allèrent sous prétexte d'un pèlerinage de dévotion qui ne fit prendre le change à personne [1]. Le pape (c'était alors Innocent XII) entrait ardemment dans cette négociation [2]. Son but était de délivrer à la fois l'Italie et des invasions des Français, et des taxes continuelles que l'Empereur exigeait pour payer ses armées. On voulait que les Impériaux laissassent l'Italie neutre. Le duc de Savoie s'engageait par le traité à obtenir cette neutralité. L'Empereur répondit d'abord par des refus; car la cour de Vienne ne se déterminait guère qu'à l'extrémité. Alors le duc de Savoie joignit ses troupes à l'armée française. Ce prince devint, en moins d'un mois, de généralissime de l'Empereur, généralissime de Louis XIV. On amena sa fille en France, pour épouser, à onze ans (1697), le duc de Bourgogne qui en avait treize. Après la défection du duc de Savoie, il arriva, comme à la paix de Nimègue, que chacun des alliés prit le parti de traiter. L'Empereur accepta d'abord la neutralité de l'Italie. Les Hollandais proposèrent le château de Ryswick [3], près de La Haye, pour les conférences d'une paix générale. Quatre armées que le roi avait sur pied servirent à hâter les conclusions. Quatre-vingt mille hommes étaient en Flandre sous Villeroi. Le maréchal de Choiseul en avait quarante mille sur les bords du Rhin. Catinat en avait encore autant dans le Piémont [4]. Le duc de Vendôme parvenu enfin au généralat, après avoir passé par tous les degrés depuis celui de garde du roi, comme un soldat de fortune [5], commandait en Catalogne, où il gagna un combat, et où il prit Barcelone (auguste 1697). Ces nouveaux efforts et ces nouveaux succès

1. La paix de Turin fut signée, le 30 mai, entre les agents des deux princes. Louis XIV céda Pignerol démantelé et ses dépendances, renonça à Casal, rendit la Savoie, Suze, le comté de Nice. Les ambassadeurs de Savoie seraient désormais traités en France comme ceux des rois. Si la guerre continue, on cédera au duc les conquêtes qui seront faites dans le Milanais. Le traité fut ratifié le 29 juin; une trêve d'un mois fut accordée le 12 juillet. Malgré les efforts de l'Empereur la paix fut publiée le 15 septembre 1696; le 17, Victor-Amédée rejoignit Catinat et investit Valenza du 18 au 19.

2. Innocent XII (Pignatelli); il condamna l'illustre Fénelon. D'ailleurs il fut aimé et estimé (1691-1700).

3. Le congrès se tint au château de Neubourg-Hausen, appartenant à Guillaume, près du village de Ryswick, à une lieue de la Haye; la maison a disparu, la place est marquée par un obélisque.

4. En 1687, Villeroi, Boufflers et Catinat avaient cent cinquante mille hommes en Belgique; le 15 mai, Catinat, rappelé d'Italie, investit Ath, qui capitula le 7 juin.

5. Vendôme, malgré ses talents et ses services militaires, avait jusqu'alors été éloigné du généralat par Louis XIV, qui, par système, ne voulait pas confier d'armée à un prince, et qui de plus n'aimait pas le caractère cynique et les désordres de la vie privée de Vendôme.

furent la médiation la plus efficace. La cour de Rome offrit encore son arbitrage, et fut refusée comme à Nimègue. Le roi de Suède, Charles XI, fut le médiateur [1]. (Septembre, octobre 1697). Enfin, la paix se fit, non plus avec cette hauteur et ces conditions avantageuses qui avaient signalé la grandeur de Louis XIV, mais avec une facilité et un relâchement de ses droits qui étonnèrent également les Français et les alliés. On a cru longtemps que cette paix avait été préparée par la plus profonde politique.

On prétendait que le grand projet du roi de France était et devait être de ne pas laisser tomber toute la succession de la vaste monarchie espagnole dans l'autre branche de la maison d'Autriche. Il espérait, disait-on, que la maison de Bourbon en arracherait au moins quelque démembrement, et que peut-être un jour elle l'aurait tout entière. Les renonciations authentiques de la femme et de la mère de Louis XIV ne paraissaient que de vaines signatures, que des conjonctures nouvelles devaient anéantir. Dans ce dessein, qui agrandissait ou la France ou la maison de Bourbon, il était nécessaire de montrer quelque modération à l'Europe, pour ne pas effaroucher tant de puissances toujours soupçonneuses. La paix donnait le temps de se faire de nouveaux alliés, de rétablir les finances, de gagner ceux dont on aurait besoin, et de laisser former dans l'État de nouvelles milices. Il fallait céder quelque chose dans l'espérance d'obtenir beaucoup plus.

On pensa que c'étaient là les motifs secrets de cette paix de Ryswick, qui en effet procura par l'événement le trône d'Espagne au petit-fils de Louis XIV. Cette idée, si vraisemblable, n'est pas vraie: ni Louis XIV ni son conseil n'eurent ces vues qui semblaient devoir se présenter à eux [2]. C'est un grand exemple de cet enchaînement des révolutions de ce monde, qui entraînent les hommes par lesquels elles semblent conduites. L'intérêt visible de posséder bientôt l'Espagne, ou une partie de cette monarchie, n'influa en rien dans la paix de Ryswick.

1. Charles XI mourut pendant les négociations (15 avril 1697); la Suède continua sa médiation au nom du jeune Charles XII.

2. Voltaire est ici beaucoup trop affirmatif; sans doute la lassitude de la guerre, l'épuisement des finances, les instances de Madame de Maintenon, de Beauvilliers, etc., contribuèrent beaucoup à la conclusion de la paix. Mais tous les faits prouvent que la perspective de la mort prochaine de Charles II ne fut pas étrangère à la modération de Louis XIV. Pendant les négociations de la paix, les ministres du roi et ceux de Guillaume commencèrent à s'occuper de la grande question de la succession d'Espagne, et à préparer un premier traité de partage; les prétentions de l'empereur Léopold furent complétement négligées par ses alliés.

Le marquis de Torcy en fait l'aveu dans ses Mémoires manuscrits[1]. On fit la paix par lassitude de la guerre, et cette guerre avait été presque sans objet; du moins elle n'avait été, du côté des alliés, que le dessein vague d'abaisser la grandeur de Louis XIV, et dans ce monarque, que la suite de cette même grandeur qui n'avait pas voulu plier. Le roi Guillaume avait entraîné dans sa cause l'Empereur, l'Empire, l'Espagne, les Provinces-Unies, la Savoie. Louis XIV s'était vu trop engagé pour reculer. La plus belle partie de l'Europe avait été ravagée, parce que le roi de France avait usé avec trop de hauteur de ses avantages après la paix de Nimègue. C'était contre sa personne qu'on s'était ligué plutôt que contre la France. Le roi croyait avoir mis en sûreté la gloire que donnent les armes; il voulut avoir celle de la modération; et l'épuisement qui se faisait sentir dans les finances ne lui rendit pas cette modération difficile.

Les affaires politiques se traitaient dans le conseil : les résolutions s'y prenaient. Le marquis de Torcy[2], encore jeune, n'était chargé que de l'exécution. Tout le conseil voulait la paix. Le duc de Beauvilliers[3] surtout y représentait avec force la misère des peuples : Mme de Maintenon en était touchée : le roi n'y était pas insensible. Cette misère faisait d'autant plus d'impression, qu'on tombait de cet état florissant où le ministre Colbert avait mis le royaume. Les grands établissements en tout genre avaient prodigieusement coûté, et l'économie ne réparait pas le dérangement de ces dépenses forcées. Ce mal intérieur étonnait, parce qu'on ne l'avait jamais senti depuis que Louis XIV gouvernait par lui-même. Voilà les causes de la paix de Ryswick[4]. Les sentiments vertueux y influèrent certainement. Ceux qui pensent que les rois et leurs ministres sacrifient sans cesse et

1. « Ces *Mémoires de Torcy* ont été imprimés depuis, et confirment combien l'auteur du *Siècle de Louis XIV* était instruit de tout ce qu'il avance. » (Note de Voltaire.)

2. Colbert de Croissi était mort le 28 juillet 1696; son fils, le marquis de Torcy, lui succéda à trente et un ans; c'était un homme instruit, laborieux, intègre, intelligent; il eut pour guide son beau-père, Arnaud de Pomponne, qui était rentré au conseil après la mort de Louvois, et qui eut la principale autorité jusqu'à sa mort en 1699. « Torcy joignit la dextérité à la probité, ne donna jamais de promesse qu'il ne tînt, fut aimé et respecté des étrangers. Mort en 1746. » (Voltaire.)

3. Le duc de Beauvilliers (Paul), fils du duc de Saint-Aignan, avait épousé une fille de Colbert; il est célèbre par ses vertus et par son amitié pour Fénelon; Saint-Simon lui a prodigué ses éloges. Louis XIV l'avait nommé gouverneur du duc de Bourgogne, et, par une exception honorable, lui fit une place dans le gouvernement, quoiqu'il fût d'une grande famille; il était chef du conseil des finances. Il mourut en 1714.

4. « Paix précipitée par le seul motif de soulager le royaume. » *Mémoires* de Torcy, t. Ier, pag. 50, première édition. (Note de Voltaire.)

sans mesure à l'ambition ne se trompent pas moins que celui qui penserait qu'ils sacrifient toujours au bonheur du monde[1].

Le roi rendit donc à la branche autrichienne d'Espagne tout ce qu'il lui avait pris vers les Pyrénées, et ce qu'il venait de lui prendre en Flandre dans cette dernière guerre, Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai. Il reconnut pour roi légitime d'Angleterre le roi Guillaume, traité jusqu'alors de prince d'Orange, d'usurpateur et de tyran. Il promit de ne donner aucun secours à ses ennemis. Le roi Jacques, dont le nom fut omis dans le traité, resta dans Saint-Germain[2], avec le nom inutile de roi, et des pensions de Louis XIV. Il ne fit plus que des manifestes, sacrifié par son protecteur à la nécessité, et déjà oublié de l'Europe.

Les jugements rendus par les chambres de Brisach[3] et de Metz contre tant de souverains, et les réunions faites à l'Alsace, monuments d'une puissance et d'une fierté dangereuse, furent abolis; et les bailliages juridiquement saisis furent rendus à leurs maîtres légitimes.

Outre ces désistements, on restitua à l'Empire Fribourg, Brisach, Kehl, Philipsbourg. On se soumit à raser les forteresses de Strasbourg sur le Rhin, le Fort-Louis, Trarbach, le Mont-Royal, ouvrages où Vauban avait épuisé son art, et le roi ses finances[4]. On fut surpris dans l'Europe et mécontent en France, que Louis XIV eût fait la paix, comme s'il eût été vaincu. Harlay, Crécy et Callières, qui avaient signé cette paix, n'osaient se montrer, ni à la cour, ni à la ville; on les accablait de reproches et de ridicules, comme s'ils avaient fait un seul pas qui n'eût été ordonné par le ministère. La cour de Louis XIV leur reprochait d'avoir trahi l'honneur de la France, et depuis on les loua d'avoir préparé par ce traité la succession à la monarchie espagnole; mais ils ne méritèrent ni les critiques ni les louanges.

Ce fut enfin par cette paix que la France rendit la Lorraine à la maison qui la possédait depuis sept cents années. Le duc

1. La paix fut signée, le 20 septembre, avec les Hollandais, qui rendirent Pondichéry; puis avec l'Angleterre, l'Espagne et l'Empereur (octobre).

2. Guillaume demandait que Jacques sortît de Saint-Germain, lieu trop rapproché de l'Angleterre; Louis refusa. On dit que Louis XIV avait proposé à Guillaume de reconnaître le prince de Galles, son beau-frère, pour son héritier, et que Jacques s'y opposa: « Mon fils, dit-il, ne peut tenir la couronne que de moi. »

3. « Giannone, si célèbre par son utile *Histoire de Naples,* dit que ces tribunaux étaient établis à Tournai. Il se trompe souvent sur toutes les affaires qui ne sont pas celles de son pays. Il dit, par exemple, qu'à Nimègue Louis XIV fit la paix avec la Suède. Au contraire, la Suède était son alliée.» (Note de Voltaire.)

4. Strasbourg resta à la France. Trarbach et Mont-Royal étaient deux forteresses situées sur la Moselle; Fort-Louis est situé sur le Rhin.

Charles V, appui de l'empire et vainqueur des Turcs, était mort[1]. Son fils Léopold prit, à la paix de Ryswick, possession de sa souveraineté; dépouillé à la vérité de ses droits réels, car il n'était pas permis au duc d'avoir des remparts à sa capitale; mais on ne put lui ôter un droit plus beau, celui de faire du bien à ses sujets, droit dont jamais aucun prince n'a si bien usé que lui[2].

Il est à souhaiter que la dernière postérité apprenne qu'un des moins grands souverains de l'Europe a été celui qui a fait le plus de bien à son peuple. Il trouva la Lorraine désolée et déserte : il la repeupla, il l'enrichit. Il l'a conservée toujours en paix, pendant que le reste de l'Europe a été ravagé par la guerre. Il a eu la prudence d'être toujours bien avec la France et d'être aimé dans l'Empire, tenant heureusement ce juste milieu qu'un prince sans pouvoir n'a presque jamais pu garder entre deux grandes puissances. Il a procuré à ses peuples l'abondance qu'ils ne connaissaient plus. Sa noblesse, réduite à la dernière misère, a été mise dans l'opulence par ses seuls bienfaits. Voyait-il la maison d'un gentilhomme en ruine, il la faisait rebâtir à ses dépens : il payait leurs dettes; il mariait leurs filles; Il prodiguait des présents avec cet art de donner qui est encore au-dessus des bienfaits : il mettait dans ses dons la magnificence d'un prince et la politesse d'un ami. Les arts, en honneur dans sa petite province, produisaient une circulation nouvelle qui fait la richesse des États. Sa cour était formée sur le modèle de celle de France. On ne croyait presque pas avoir changé de lieu quand on passait de Versailles à Lunéville. A l'exemple de Louis XIV, il faisait fleurir les belles-lettres. Il a établi dans Lunéville une espèce d'université sans pédantisme, où la jeune noblesse d'Allemagne venait se former. On y apprenait de véritables sciences dans des écoles où la physique était démontrée aux yeux par des machines admirables. Il a cherché les talents jusque dans les boutiques et dans les forêts, pour les mettre au jour et les encourager. Enfin, pendant tout son règne, il ne s'est occupé que du soin de procurer à sa nation de la tranquillité, des richesses, des connaissances et des plaisirs. « Je quitterais demain ma souveraineté, disait-il, si je ne pouvais faire du bien. »

1. Charles V était mort en 1690. Louis XIV, en apprenant sa mort, dit « que c'était le plus grand, le plus sage et le plus généreux de ses ennemis. » Il avait pour successeur Léopold.

2. Louis XIV garda en Lorraine Marsal, Sarrelouis, Longwy, etc.; toutes les forteresses furent démantelées, et il ne fut permis à Léopold d'entretenir d'autres troupes que ses gardes. Louis XIV ne perdit jamais de vue la réunion de la Lorraine à la France.

Aussi a-t-il goûté le bonheur d'être aimé; et j'ai vu, longtemps après sa mort, ses sujets verser des larmes en prononçant son nom. Il a laissé, en mourant, son exemple à suivre aux plus grands rois, et il n'a pas peu servi à préparer à son fils[1] le chemin du trône de l'Empire.

Dans le temps que Louis XIV ménageait la paix de Ryswick, qui devait lui valoir la succession d'Espagne, la couronne de Pologne vint à vaquer. C'était la seule couronne royale au monde qui fût alors élective : citoyens et étrangers y peuvent prétendre. Il faut, pour y parvenir, ou un mérite assez éclatant et assez soutenu par les intrigues pour entraîner les suffrages, comme il était arrivé à Jean Sobieski, dernier roi[2]; ou bien des trésors assez grands pour acheter ce royaume, qui est presque toujours à l'enchère.

L'abbé de Polignac, depuis cardinal[3], eut d'abord l'habileté de disposer les suffrages en faveur de ce prince de Conti connu par les actions de valeur qu'il avait faites à Steinkerque et à Nerwinde. Il n'avait jamais commandé en chef; il n'entrait point dans les conseils du roi; Monsieur le Duc avait autant de réputation que lui à la guerre; Monsieur de Vendôme en avait davantage : cependant sa renommée effaçait alors les autres noms par le grand art de plaire et de se faire valoir, que jamais on ne posséda mieux que lui[4]. Polignac, qui avait celui de persuader, détermina d'abord les esprits en sa faveur. Il balança, avec de

1. Léopold mourut en 1729; son fils, François, époux de Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Charles VI, devint empereur d'Allemagne en 1745.

2. Jean Sobieski, grand-maréchal de la couronne, vainqueur des Turcs à Choczim, fut élu roi en 1673, et justifia le choix et les espérances des Polonais par d'éclatants succès; il mourut en 1696.

3. Polignac (Melchior de), d'une illustre famille du Velay, né en 1661, fut chargé de négociations importantes à Rome (1689); puis, ambassadeur en Pologne (1693), il parvint par son éloquence et ses promesses à faire élire le prince de Conti par le plus grand nombre. Mais Auguste l'emporta, et l'abbé de Polignac fut disgracié pendant quatre ans. Plus tard il fut plénipotentiaire en Hollande (1710-1713); cardinal en 1713, il était de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions. « Aussi bon poëte latin qu'on peut l'être dans une langue morte; très-éloquent dans la sienne, dit Voltaire, il a combattu, dans son poëme latin, l'*Anti-Lucrèce*, le système de l'épicurien Lucrèce. »

4. Conti, dont il a déjà été parlé, à la page 195, note 5, neveu du grand Condé. Saint-Simon le loue avec d'autant plus de complaisance qu'il n'eut jamais les bonnes grâces de Louis XIV; mais il n'est que l'écho des contemporains : « Sa figure était charmante. Jusqu'aux défauts de son corps et de son esprit avaient des grâces infinies. Il prenait à tâche de plaire au cordonnier, au laquais, au porteur de chaise, comme au ministre d'Etat, au grand seigneur, au général d'armée, et cela si naturellement que le succès en était certain. Aussi fut-il les constantes délices du monde, de la cour, des armées, la divinité du peuple, l'idole des soldats, l'ami avec discernement des savants. C'était un très-bel esprit, lumineux, juste, exact, étendu, d'une lecture infinie, et qui n'oubliait rien, etc.»

l'éloquence et des promesses, l'argent qu'Auguste, électeur de Saxe, prodiguait (27 juin 1697). Louis-François, prince de Conti, fut élu roi par le plus grand parti, et proclamé par le primat du royaume. Auguste fut élu deux heures après par un parti beaucoup moins nombreux : mais il était prince souverain et puissant; il avait des troupes prêtes sur les frontières de Pologne. Le prince de Conti était absent, sans argent, sans troupes, sans pouvoir; il n'avait pour lui que son nom et le cardinal de Polignac. Il fallait, ou que Louis XIV l'empêchât de recevoir l'offre de la couronne, ou qu'il lui donnât de quoi l'emporter sur son rival. Le ministère français passa pour en avoir fait trop en envoyant le prince de Conti, et trop peu en ne lui donnant qu'une faible escadre et quelques lettres de change, avec lesquelles il arriva à la rade de Dantzick[1]. On parut se conduire avec cette politique mitigée qui commence les affaires pour les abandonner. Le prince de Conti ne fut pas seulement reçu à Dantzick; ses lettres de change y furent protestées. Les intrigues du pape, celles de l'Empereur, l'argent et les troupes de Saxe assuraient déjà la couronne à son rival. Il revint avec la gloire d'avoir été élu. La France eut la mortification de faire voir qu'elle n'avait pas assez de force pour faire un roi de Pologne.

Cette disgrâce du prince de Conti ne troubla point la paix du Nord entre les chrétiens. Le Midi de l'Europe fut tranquille bientôt après par la paix de Ryswick. Il ne restait plus de guerre que celle que les Turcs faisaient à l'Allemagne, à la Pologne, à Venise et à la Russie. Les chrétiens, quoique mal gouvernés et divisés entre eux, avait dans cette guerre la supériorité (1er septembre 1697). La bataille de Zenta[2], où le prince Eugène battit le Grand Seigneur en personne, fameuse par la mort d'un grand visir, de dix-sept bachas[3] et de plus de vingt mille Turcs, abaissa l'orgueil ottoman, et procura la paix de Carlowitz (1699)[4], où les Turcs reçurent la loi. Les Vénitiens eurent la Morée; les Moscovites, Azof; les Polonais, Kaminieck; l'Empereur, la

1. C'était Jean Bart qui commandait cette escadre.

2. Zenta est une ville située sur la Theiss; le prince Eugène, malgré les ordres de l'Empereur, livra la bataille, la gagna, et depuis alors fut véritablement tout-puissant dans les conseils, comme à la tête des armées de l'Empereur.

3. Bachas. — On dit aujourd'hui *pachas*. Le sultan était alors Mustapha II, qui fut déposé dans Andrinople, et mourut dans le sérail de Constantinople, en 1703.

4. La paix de Carlowitz eut de l'influence sur les affaires générales de l'Europe; elle commence véritablement le démembrement de l'Empire Ottoman. Les Turcs jusqu'alors avaient fait plus d'une fois des diversions utiles à la France; ils sont condamnés au repos, lorsque la France va être de nouveau attaquée par tant d'ennemis.

Transylvanie. La chrétienté fut alors tranquille et heureuse; on n'entendait parler de guerre ni en Asie ni en Afrique. Toute la terre était en paix vers les deux dernières années du XVIIe siècle, époque d'une trop courte durée.

Les malheurs publics recommencèrent bientôt. Le nord fut troublé, dès l'an 1700, par les deux hommes les plus singuliers qui fussent sur la terre. L'un était le czar Pierre Alexiowitz, empereur de Russie, et l'autre le jeune Charles XII, roi de Suède. Le czar Pierre, supérieur à son siècle et à sa nation, a été, par son génie et par ses travaux, le réformateur ou plutôt le fondateur de son empire. Charles XII, plus courageux, mais moins utile à ses sujets, fait pour commander à des soldats et non à des peuples, a été le premier des héros de son temps; mais il est mort avec la réputation d'un roi imprudent. La désolation du Nord, dans une guerre de dix-huit années, a dû son origine à la politique ambitieuse du czar, du roi de Danemark et du roi de Pologne, qui voulurent profiter de la jeunesse de Charles XII pour lui ravir une partie de ses États (1700). Le roi Charles, à l'âge de seize ans, les vainquit tous trois. Il fut la terreur du Nord, et passa déjà pour un grand homme dans un âge où les autres hommes n'ont pas reçu encore toute leur éducation. Il fut neuf ans le roi le plus redoutable qui fût au monde, et neuf autres années le plus malheureux [1].

Les troubles du midi de l'Europe ont eu une autre origine. Il s'agissait de recueillir les dépouilles du roi d'Espagne, dont la mort s'approchait. Les puissances qui dévoraient [2] déjà en idée cette succession immense, faisaient ce que nous voyons souvent dans la maladie d'un riche vieillard sans enfants. Sa femme, ses parents, des prêtres, des officiers préposés pour recevoir les dernières volontés des mourants, l'assiégent de tous côtés pour arracher de lui un mot favorable : quelques héritiers consentent à partager ses dépouilles; d'autres s'apprêtent à les disputer.

Louis XIV et l'empereur Léopold étaient au même degré [3] : tous deux descendaient de Philippe III par les femmes; mais Louis était fils de l'aînée. Le Dauphin avait un plus grand avan-

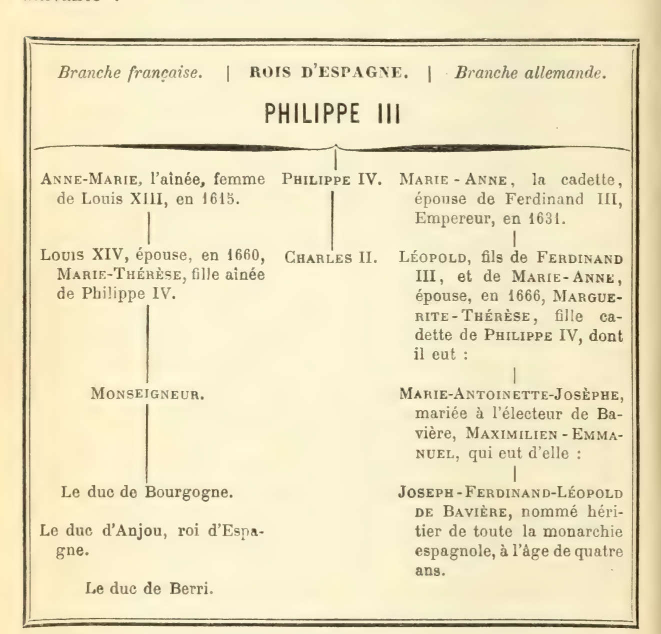
1. Voltaire avait déjà écrit l'*Histoire de Charles XII* en 1731; il allait écrire l'*Histoire de la Russie sous Pierre le Grand*, en 1759; le jugement qu'il porte ici de Charles XII est plus impartial que ses éloges exagérés ou ses critiques dans ces deux ouvrages spéciaux.

2. Cette expression rappelle les vers de Corneille :

Et tous trois à l'envi s'empresser ar- [demment
A qui dévoreroit ce règne d'un moment.
(*Othon*, act. I, sc. I.)

3. Etaient au même degré. — Le mot *parents* est sous-entendu.

tage encore sur les enfants de l'Empereur, c'est qu'il était petit-fils de Philippe IV, et les enfants de Léopold n'en descendaient pas[1]. Tous les droits de la nature étaient donc dans la maison de France. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la table suivante[2].



Branche française.	ROIS D'ESPAGNE.	*Branche allemande.*
	PHILIPPE III	
ANNE-MARIE, l'aînée, femme de Louis XIII, en 1615.	PHILIPPE IV.	MARIE-ANNE, la cadette, épouse de Ferdinand III, Empereur, en 1631.
LOUIS XIV, épouse, en 1660, MARIE-THÉRÈSE, fille aînée de Philippe IV.	CHARLES II.	LÉOPOLD, fils de FERDINAND III, et de MARIE-ANNE, épouse, en 1666, MARGUERITE-THÉRÈSE, fille cadette de PHILIPPE IV, dont il eut :
MONSEIGNEUR.		MARIE-ANTOINETTE-JOSÈPHE, mariée à l'électeur de Bavière, MAXIMILIEN-EMMANUEL, qui eut d'elle :
Le duc de Bourgogne.		JOSEPH-FERDINAND-LÉOPOLD DE BAVIÈRE, nommé héritier de toute la monarchie espagnole, à l'âge de quatre ans.
Le duc d'Anjou, roi d'Espagne.		
Le duc de Berri.		

Mais la maison de l'Empereur comptait pour ses droits, premièrement les renonciations authentiques et ratifiées de Louis XIII et de Louis XIV à la couronne d'Espagne[3] ; ensuite le nom d'Autriche; le sang de Maximilien, dont Léopold et

1. Le dauphin était par sa mère, Marie-Thérèse, petit-fils de Philippe IV; les fils de Léopold étaient nés d'un second mariage de leur père avec une princesse qui n'était pas espagnole, et n'avaient que les droits qu'ils tenaient de leur père, petit-fils de Philippe III. Mais Marie-Antoinette-Thérèse était petite-fille de Philippe IV, et, en mourant, elle avait transmis ses prétentions à son fils, le prince de Bavière, né en 1692.

2. On dirait plutôt *tableau*.

3. Mais les cortès n'avaient pas sanctionné la renonciation de Marie-Thérèse, et sa dot n'avait pas été payée par les Espagnols. Voir les pages 82 et 96.

Charles II descendaient[1]; l'union presque toujours constante des deux branches autrichiennes; la haine encore plus constante de ces deux branches contre les Bourbons; l'aversion que la nation espagnole avait alors pour la nation française; enfin, les ressorts d'une politique en possession de gouverner le conseil d'Espagne.

Rien ne paraissait plus naturel alors que de perpétuer le trône d'Espagne dans la maison d'Autriche. L'Europe entière s'y attendait avant la paix de Ryswick[2]: mais la faiblesse de Charles II avait dérangé dès l'année 1696 cet ordre de succession, et le nom autrichien avait déjà été sacrifié en secret. Le roi d'Espagne avait un petit-neveu, fils de l'électeur de Bavière Maximilien-Emmanuel. La mère du roi, qui vivait encore, était bisaïeule de ce jeune prince de Bavière, âgé alors de quatre ans; et, quoique cette reine-mère fût de la maison d'Autriche, étant fille de l'empereur Ferdinand III, elle obtint de son fils que la race impériale fût déshéritée. Elle était piquée contre la cour de Vienne. Elle jeta les yeux sur ce prince bavarois sortant du berceau pour le destiner à la monarchie d'Espagne et du Nouveau Monde. Charles II, alors gouverné par elle, fit un testament secret en faveur du prince électoral de Bavière, en 1696[3]. Charles, ayant depuis perdu sa mère[4], fut gouverné par sa femme, Marie-Anne de Bavière-Neubourg. Cette princesse bavaroise, belle-sœur de l'empereur Léopold, était aussi attachée à la maison d'Autriche que la reine-mère autrichienne avait été affectionnée au sang de Bavière. Ainsi le cours naturel des choses fut toujours interverti dans cette affaire, où il s'agissait de la plus vaste monarchie du monde. Marie-Anne de Bavière fit déchirer le testament qui appelait le jeune Bavarois à la succession, et le roi promit à sa femme qu'il n'aurait jamais d'autre héritier qu'un fils de l'empereur Léopold, et qu'il ne ruinerait pas la maison d'Autriche. Les choses étaient en ces termes à la paix de Ryswick. Les maisons de France et d'Autriche se craignaient et s'observaient, et elles avaient l'Europe à craindre. L'Angleterre, et la Hollande

1. La branche espagnole descendait en effet de Charles-Quint, et la branche allemande de son frère, Ferdinand I[er], tous deux petits-fils de Maximilien I[er], mort en 1519.

2. Les alliés s'étaient engagés, au commencement de la guerre précédente, à soutenir les prétentions de Léopold; mais Charles II mécontent de la maison d'Autriche, et désirant sans doute assurer l'intégrité de la monarchie espagnole et le maintien de l'équilibre européen, fit ce testament de 1696.

3. « Voyez *Mémoires* de Torcy, t. I[er], p. 52. » (Note de Voltaire.) — L'Empereur, en mariant sa fille à l'électeur de Bavière, l'avait forcée à renoncer à ses droits; mais cette renonciation n'avait aucune valeur aux yeux de Charles II et des Espagnols.

4. Cette princesse mourut en 1696.

alors puissante, dont l'intérêt était de tenir la balance entre les souverains, ne voulaient point souffrir que la même tête pût porter avec la couronne d'Espagne celle de l'Empire ou celle de France.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que le roi de Portugal, Pierre II [1], se mit au rang des prétendants. Cela était absurde : il ne pouvait tirer son droit que d'un Jean Ier, fils naturel de Pierre le Justicier, au xve siècle ; mais cette prétention chimérique était soutenue par le comte d'Oropeza de la maison de Bragance. Il était membre du conseil ; il osa en parler ; il fut disgracié et renvoyé.

Louis XIV ne pouvait souffrir qu'un fils de l'Empereur recueillît la succession, et il ne pouvait la demander [2]. On ne sait pas positivement quel homme imagina le premier de faire un partage prématuré et inouï de la monarchie espagnole pendant la vie de Charles II. Il est très-vraisemblable que ce fut le ministre Torcy : car ce fut lui qui en fit l'ouverture au comte de Portland, Bentinck [3], ambassadeur de Guillaume III auprès de Louis XIV [4].

(Octobre 1698) Le roi Guillaume entra vivement dans ce projet nouveau. Il disposa dans la Haye, avec le comte de Tallard [5], de la succession d'Espagne. On donnait au jeune prince de Bavière l'Espagne et les Indes occidentales, sans savoir que Charles II lui avait déjà légué auparavant tous ses États. Le Dauphin, fils de Louis XIV, devait posséder Naples, la Sicile et la province de Guipuscoa, avec quelques villes. On ne laissait à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur Léopold, que le Milanais, et rien à l'archiduc Joseph, fils aîné de Léopold, héritier de l'Empire [6].

1. Pierre II descendait aussi de Jeanne, fille de Henri IV, roi de Castille au xve siècle. Si cette combinaison pouvait être avantageuse à la péninsule, ces prétentions n'en étaient pas moins chimériques.

2. Léopold, pour maintenir l'équilibre européen, cédait ses droits à son second fils, l'archiduc Charles.

3. Bentinck (Jean-William), ami d'enfance de Guillaume d'Orange, créé par lui comte de Portland en Angleterre, lui resta toujours dévoué. Il fut enterré à côté du roi, son ami, à Westminster, en 1709.

4. « L'auteur du *Siècle de Louis XIV* avait écrit la plupart de ces particularités, alors aussi nouvelles qu'intéressantes, longtemps avant que les *Mémoires* du marquis de Torcy parussent ; et ces Mémoires ont enfin confirmé tous les faits rapportés dans cette histoire. » (Note de Voltaire.)

5. Tallart (Camille de Hostun, duc de). Ce fut lui qui conclut les deux traités de partage ; maréchal en 1703 ; ministre d'Etat en 1726 ; mort en 1728. (Voltaire). Il était alors ambassadeur de France auprès de Guillaume. Voir ce qu'en dit Voltaire au chapitre xix.

6. Le prince de Bavière avait de plus les Pays-Bas espagnols. Le dauphin avait les places ou présides de Toscane, la ville et le marquisat de Final.

Le sort d'une partie de l'Europe et de la moitié de l'Amérique ainsi réglé, Louis promit, par ce traité de partage, de renoncer à la succession entière de l'Espagne. Le Dauphin promit et signa la même chose. La France croyait gagner des États; l'Angleterre et la Hollande croyaient affermir le repos d'une partie de l'Europe : toute cette politique fut vaine. Le roi moribond, apprenant qu'on déchirait sa monarchie de son vivant, fut indigné. On s'attendait qu'à cette nouvelle il déclarerait pour son successeur ou l'empereur Léopold ou un fils de cet Empereur, qu'il lui donnerait cette récompense de n'avoir point trempé dans ce partage; que la grandeur et l'intérêt de la maison d'Autriche lui dicteraient un testament. Il en fit un en effet; mais il déclara pour la seconde fois ce même prince de Bavière unique héritier de tous ses États (novembre 1698). La nation espagnole, qui ne craignait rien tant que le démembrement de sa monarchie, applaudissait à cette disposition. La paix semblait devoir en être le fruit. Cette espérance fut encore aussi vaine que le traité de partage. Le prince de Bavière, désigné roi, mourut à Bruxelles[1] (6 février 1699).

On accusa injustement de cette mort précipitée la maison d'Autriche, sur cette seule vraisemblance que ceux-là commettent le crime à qui le crime est utile. Alors recommencèrent les intrigues à la cour de Madrid, à Vienne, à Versailles, à Londres, à la Haye et à Rome.

Louis XIV, le roi Guillaume et les États-Généraux disposèrent encore une fois en idée de la monarchie espagnole. (Mars 1700)[2]. Ils assignaient à l'archiduc Charles, fils puîné de l'Empereur la part qu'ils avaient auparavant donnée à l'enfant qui venait de mourir. Le fils de Louis XIV devait posséder Naples et la Sicile. et tout ce qu'on lui avait assigné par la première convention.

On donnait Milan au duc de Lorraine; et la Lorraine, si souvent envahie et si souvent rendue par la France, devait y être annexée pour jamais. Ce traité qui mit en mouvement la politique

1. « Les bruits odieux répandus sur la mort du prince électoral de Bavière ne sont plus répétés aujourd'hui que par de vils écrivains sans aveu, sans pudeur et sans connaissance du monde, qui travaillent pour des libraires et qui se donnent pour des politiques. On trouve dans les prétendus *Mémoires de Madame de Maintenon*, tome V, page 6, ces paroles : « La cour de » Vienne, de tout temps infectée des » maximes de Machiavel et soupçonnée » de réparer par ses empoisonneurs les » fautes de ses ministres. » Il semble, par cette phrase, que la cour de Vienne eût de tout temps des empoisonneurs en titre d'office, comme on a des huissiers et des drabans. C'est un devoir de relever des expressions si indécentes, et de combattre des idées si calomnieuses. » (Note de Voltaire.)

2. Le traité fut signé à Londres le 13 mars 1700, et à La Haye le 29 du même mois.

de tous les princes pour le traverser ou pour le soutenir, fut tout aussi inutile que le premier. L'Europe fut encore trompée dans son attente, comme il arrive presque toujours.

L'Empereur, à qui on proposait ce traité de partage à signer, n'en voulait point, parce qu'il espérait avoir toute la succession. Le roi de France, qui en avait pressé la signature, attendait les événements avec incertitude. Quand ce nouvel affront fut connu à la cour de Madrid, le roi fut sur le point de succomber à sa douleur; et la reine, sa femme, fut transportée d'une si vive colère qu'elle brisa les meubles de son appartement, et surtout les glaces et les autres ornements qui venaient de France : tant les passions sont les mêmes dans tous les rangs! Ces partages imaginaires, ces intrigues, ces querelles, tout cela n'était qu'un intérêt personnel. La nation espagnole était comptée pour rien. On ne la consultait pas, on ne lui demandait pas quel roi elle voulait. On proposa d'assembler *las cortes*, les États-Généraux; mais Charles frémissait à ce seul nom.

Alors ce malheureux prince, qui se voyait mourir à la fleur de son âge, voulut donner tous ses États à l'archiduc Charles, neveu de sa femme [1], second fils de l'empereur Léopold. Il n'osait les laisser au fils aîné, tant le système de l'équilibre prévalait dans les esprits, et tant il était sûr que la crainte de voir l'Espagne, le Mexique, le Pérou, de grands établissements dans l'Inde, l'Empire, la Hongrie, la Bohême, la Lombardie, dans les mêmes mains, armerait le reste de l'Europe! Il demandait que l'empereur Léopold envoyât son second fils Charles à Madrid, à la tête de dix mille hommes; mais ni la France, ni l'Angleterre, ni la Hollande, ni l'Italie [2], ne l'auraient alors souffert : toutes voulaient le partage. L'Empereur ne voulait point envoyer son fils seul à la merci du conseil d'Espagne, et ne pouvait y faire passer dix mille hommes. Il voulait seulement faire marcher des troupes en Italie pour s'assurer cette partie des États de la monarchie autrichienne-espagnole. Il arriva, pour le plus important intérêt entre deux grands rois, ce qui arrive tous les jours entre des particuliers pour des affaires légères. On disputa, on s'aigrit : la fierté allemande révoltait la hauteur castillane. La comtesse de Perlipz [3], qui gouvernait la femme du roi mourant, aliénait les esprits qu'elle eût dû gagner à Madrid; et le conseil

1. Neveu de sa femme. — Voltaire a dit plus haut que la reine d'Espagne était sœur de l'impératrice, mère du jeune Charles.

2. En Italie, il n'y avait plus que le duc de Savoie qui eût quelque influence politique en Europe.

3. Saint-Simon l'appelle *Berlips;* au chapitre XXVI, Voltaire l'appelle Pernits.

de Vienne les éloignait encore davantage par ses hauteurs.

Le jeune archiduc, qui fut depuis l'empereur Charles VI, appelait toujours les Espagnols d'un nom injurieux. Il apprit alors combien les princes doivent peser leurs paroles. Un évêque de Lérida, ambassadeur de Madrid à Vienne, mécontent des Allemands, releva ces discours, les envenima dans ses dépêches, et écrivit lui-même des choses plus injurieuses pour le conseil d'Autriche que l'archiduc n'en avait prononcé contre les Espagnols. « Les ministres de Léopold, écrivait-il, ont l'esprit fait comme les cornes des chèvres de mon pays, petit, dur et tortu. » Cette lettre devint publique. L'évêque de Lérida fut rappelé ; et, à son retour à Madrid, il ne fit qu'accroître l'aversion des Espagnols contre les Allemands.

Autant le parti autrichien révoltait la cour de Madrid, autant le marquis, depuis duc d'Harcourt, ambassadeur de France, se conciliait tous les cœurs par la profusion de sa magnificence, par sa dextérité et par le grand art de plaire. Reçu d'abord fort mal à la cour de Madrid, il souffrit tous les dégoûts sans se plaindre ; trois mois entiers s'écoulèrent sans qu'il pût avoir audience du roi [1]. Il employa ce temps à gagner les esprits [2]. Ce fut lui qui le premier fit changer en bienveillance cette antipathie que la nation espagnole nourrissait contre la française depuis Ferdinand le Catholique ; et sa prudence prépara les temps où la France et l'Espagne ont renoué les anciens nœuds qui les avaient unies avant ce Ferdinand, *de couronne à couronne*, *de peuple à peuple*, *et d'homme à homme*. Il accoutuma la cour espagnole à aimer la maison de France ; ses ministres, à ne plus s'effrayer des renonciations de Marie-Thérèse et d'Anne d'Autriche ; et Charles II lui-même, à balancer entre sa propre maison et celle de Bourbon. Il fut ainsi le premier mobile de la plus grande

1. « Reboulet suppose que cet ambassadeur fut reçu d'abord magnifiquement. Il fait un grand éloge de sa livrée, de son beau carrosse doré et de l'accueil tout à fait gracieux de sa Majesté. Mais le marquis, dans ses dépêches, avoue qu'on ne lui fit nulle civilité, et qu'il ne vit le roi qu'un moment dans une chambre très-sombre, éclairée de deux bougies, de peur qu'il ne s'aperçût que ce prince était moribond. Enfin, les *Mémoires* de Torcy démontrent qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que Reboulet, Limiers et les autres historiens ont dit de cette grande affaire. » (Note de Voltaire.)

2. D'autres historiens disent cependant que d'Harcourt fut reçu splendidement en Espagne, qu'il dépensa dix millions pour se faire des amis, en même temps qu'il menaçait d'une armée de cent mille hommes. — Henri, duc d'Harcourt, dit Voltaire, par sa dextérité et son art de plaire, disposa si favorablement la cour d'Espagne, qu'enfin Charles II n'eut point de répugnance à instituer son héritier un petit-fils de Louis XIV. Il devait commander à la place du maréchal de Villars, l'année de la belle campagne de Denain ; mais il lui eût été difficile de mieux faire. Maréchal en 1703, mort en 1718.

révolution dans le gouvernement et dans les esprits. Cependant ce changement était encore éloigné.

L'Empereur priait, menaçait; le roi de France représentait ses droits, mais sans jamais oser demander pour un de ses petits-fils la succession entière. Il ne s'occupait qu'à flatter le malade. Les Maures assiégeaient Ceuta. Aussitôt le marquis d'Harcourt offre des vaisseaux et des troupes à Charles, qui en fut sensiblement touché; mais la reine, sa femme, en fut effrayée; elle craignit que son mari n'eût trop de reconnaissance et refusa sèchement ce secours.

On ne savait encore quel parti prendre dans le conseil de Madrid, et Charles II approchait du tombeau plus incertain que jamais. L'empereur Léopold piqué rappela son ambassadeur, le comte de Harrach; mais bientôt après il le renvoya à Madrid, et les espérances en faveur de la maison d'Autriche se rétablirent. Le roi d'Espagne écrivit à l'Empereur qu'il choisirait l'archiduc pour son successeur. Alors le roi de France, menaçant à son tour, assembla une armée vers les frontières d'Espagne; et ce même marquis d'Harcourt fut rappelé de son ambassade pour commander cette armée. Il ne resta à Madrid qu'un officier d'infanterie qui avait servi de secrétaire d'ambassade, et qui fut chargé des affaires, comme le dit le marquis de Torcy. Ainsi le roi moribond, menacé tour à tour par ceux qui prétendaient à sa succession, voyant que le jour de sa mort serait celui de la guerre, que ses États allaient être déchirés, tendait à sa fin sans consolation, sans résolution et au milieu des inquiétudes.

Dans cette crise violente, le cardinal Porto-Carrero, archevêque de Tolède, le comte de Monterey et d'autres grands d'Espagne voulurent sauver leur patrie. Ils se réunirent pour prévenir le démembrement de la monarchie. Leur haine contre le gouvernement allemand fortifia dans leurs esprits la raison d'État, et servit la cour de France sans qu'elle le sût[1]. Ils persuadèrent à Charles II de préférer un petit-fils de Louis XIV à un prince éloigné d'eux, hors d'état de les défendre. Ce n'était point anéantir les renonciations solennelles de la mère et de la femme de Louis XIV à la couronne d'Espagne,

1. « Ce parti, dit M. Mignet, ne voulait pas la division de la monarchie, qui l'aurait profondément humilié, et qui de plus l'aurait privé de ces vices-royautés considérables et de ces nombreux conseils de Flandre, des Indes, d'Italie, qui seuls entretenaient encore la grandeur et l'activité de la noblesse espagnole. Il détestait les Autrichiens, parce qu'ils étaient depuis longtemps en Espagne. Il aimait les Français, parce qu'ils n'y étaient pas encore. »

puisqu'elles n'avaient été faites que pour empêcher les aînés de leurs descendants de réunir sous leur domination les deux royaumes, et qu'on ne choisissait point un aîné. C'était en même temps rendre justice aux droits du sang; c'était conserver la monarchie espagnole sans partage. Le roi scrupuleux fit consulter des théologiens, qui furent de l'avis de son conseil; ensuite, tout malade qu'il était, il écrivit de sa main au pape Innocent XII, et lui fit la même consultation [1]. Le pape, qui croyait voir dans l'affaiblissement de la maison d'Autriche la liberté de l'Italie, écrivit au roi : « Que les lois d'Espagne et le bien de la chrétienté exigeaient de lui qu'il donnât la préférence à la maison de France. » La lettre du pape était du 16 juillet 1700.

Louis XIV en fut informé par le cardinal de Janson, qui résidait alors à Rome ; c'est toute la part que le cabinet de Versailles eut à cet événement. Six mois s'étaient écoulés depuis qu'on n'avait plus d'ambassadeur à Madrid. C'était peut-être une faute, et ce fut peut-être encore cette faute qui valut la monarchie espagnole à la maison de France. (2 octobre 1700) Le roi d'Espagne fit son troisième testament, qu'on crut longtemps être le seul, et donna tous ses États au duc d'Anjou [2]. On saisit un moment où sa femme n'était pas auprès de lui pour le faire signer. C'est ainsi que toute cette intrigue fut terminée.

L'Europe a pensé que ce testament de Charles II avait été dicté à Versailles. Le roi mourant n'avait consulté que l'intérêt de son royaume, les vœux de ses sujets et même leurs craintes; car le roi de France faisait avancer des troupes sur la frontière pour s'assurer une partie de l'héritage, tandis que le roi moribond se résolvait à lui tout donner. Rien n'est plus vrai que la réputation de Louis XIV et l'idée de sa puissance furent les seuls négociateurs qui consommèrent cette révolution.

Charles d'Autriche, après avoir signé la ruine de sa maison et la grandeur de celle de France, languit encore un mois, et acheva enfin, à l'âge de trente-neuf ans (1er novembre 1700), la vie obscure qu'il avait menée sur le trône. Peut-être n'est-il pas inutile, pour faire connaître l'esprit humain, de dire que,

1. Innocent XII posa la question à une congrégation de trois cardinaux, qui la traitèrent en hommes d'Etat; il ratifia leurs avis et mourut peu après, le 27 septembre.

2. « Quelques *Mémoires* disent que le cardinal Porto-Carrero arracha du roi mourant la signature de ce testament; ils lui font tenir un long discours pour y disposer ce monarque : mais on voit que tout était déjà préparé et réglé dès le mois de juillet. Qui pourrait d'ailleurs savoir ce que dit le cardinal Porto-Carrero au roi tête à tête? » (Note de Voltaire.)

quelques mois avant sa mort, ce monarque fit ouvrir à l'Escurial [1] les tombeaux de son père, de sa mère et de sa première femme, Marie-Louise d'Orléans, dont il était soupçonné d'avoir souffert l'empoisonnement [2]. Il baisa ce qui restait de ces cadavres, soit qu'en cela il suivît l'exemple de quelques anciens rois d'Espagne, soit qu'il voulût s'accoutumer aux horreurs de la mort, soit qu'une secrète superstition lui fît croire que l'ouverture de ces tombes retarderait l'heure où il devait être porté dans la sienne.

Ce prince était né aussi faible d'esprit que de corps; et cette faiblesse s'était répandue sur ses États [3]. Telle était la profonde ignorance dans laquelle Charles II avait été élevé, que, quand les Français assiégèrent Mons, il crut que cette place appartenait au roi d'Angleterre. Il ne savait ni où était la Flandre, ni ce qui lui appartenait en Flandre [4]. Ce roi laissa au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, tous ces États, sans connaître ce qu'il lui laissait.

Son testament fut si secret que le comte de Harrach, ambassadeur de l'Empereur, se flattait encore que l'archiduc était reconnu successeur. Il attendit longtemps l'issue du grand conseil qui se tint immédiatement après la mort du roi. Le duc d'Abrantès vint à lui les bras ouverts : l'ambassadeur ne douta plus dans ce moment que l'archiduc ne fût roi, quand le duc d'Abrantès lui dit en l'embrassant : *Vengo a despedirme de la casa de Austria.* « Je viens prendre congé de la maison d'Autriche. »

Ainsi, après deux cents ans de guerres et de négociations pour quelques frontières des États espagnols, la maison de France eut, d'un trait de plume, la monarchie entière, sans traités, sans intrigues, et sans même avoir eu l'espérance de cette succession. On s'est cru obligé de faire connaître la simple vérité d'un fait jusqu'à présent obscurci par tant de ministres et d'historiens séduits par leurs préjugés et par les apparences qui séduisent presque toujours. Tout ce qu'on a débité dans tant de volumes, d'argent répandu par le maréchal d'Harcourt, et des ministres espagnols gagnés pour faire signer ce testa-

1. L'Escurial est un château à 38 kilomètres nord-ouest de Madrid, sur le flanc méridional de la Sierra de Guadarrama. Il a été construit par Philippe II, en souvenir de la victoire de Saint-Quentin, et touche à un couvent dédié à saint Laurent, dont l'église sert de lieu de sépulture aux rois d'Espagne.

2. Voyez le chapitre XXVII des *Anecdotes*. (Note de Voltaire.)

3. Voir la note 2 de la page 96, et la note 2 de la page 100.

4. Voyez les *Mémoires* de Torcy, tome Ier, page 12. (Note de Voltaire.)

ment, est au rang des mensonges politiques et des erreurs populaires. Mais le roi d'Espagne, en choisissant pour son héritier le petit-fils d'un roi si longtemps son ennemi, pensait toujours aux suites que l'idée d'un équilibre général devait entraîner. Le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, n'était appelé à la succession d'Espagne que parce qu'il ne devait pas espérer celle de France [1]; et le même testament qui, au défaut des puînés du sang de Louis XIV, rappelait [2] l'archiduc Charles, depuis l'empereur Charles VI, portait expressément que l'Empire et l'Espagne ne seraient jamais réunis sous un même souverain.

Louis XIV pouvait s'en tenir encore au traité de partage, qui était un gain pour la France. Il pouvait accepter le testament, qui était un avantage pour sa maison. Il est certain que la matière fut mise en délibération dans un conseil extraordinaire [3]. Le chancelier de Pontchartrain et le duc de Beauvilliers furent d'avis de s'en tenir au traité; ils voyaient les dangers d'une nouvelle guerre à soutenir [4]. Louis les voyait aussi; mais il était accoutumé à ne les pas craindre. Il accepta le testament (11 novembre 1700) [5]; et rencontrant, au sortir du conseil, les

1. Le duc d'Anjou, Philippe, second fils de Monseigneur, né le 16 décembre 1683, mourut le 9 juillet 1746. — A défaut du duc d'Anjou, Charles appelait au trône le duc de Berri, l'archiduc Charles, et à défaut de l'archiduc, le duc de Savoie.

2. Rappelait, c'est-à-dire appelait en second lieu.

3. Dans un premier conseil, où assistaient le dauphin, le chancelier de Pontchartrain, le duc de Beauvilliers et de Torcy, le roi semblait pencher pour le maintien du traité de partage. Puis, dans un second conseil, Torcy montra la guerre inévitable, quoi qu'on fît, et se prononça pour l'acceptation du testament; Beauvilliers émit un avis contraire; le chancelier résuma les opinions différentes sans oser en embrasser aucune. Le Dauphin, sensible à la gloire d'être fils et père de roi, parla sans hésitation en faveur du testament. Louis XIV, longtemps silencieux, décida.

4. Après trois jours de délibérations secrètes, « le roi, dit M. Mignet, prit sa résolution avec cette grandeur calme qui lui était naturelle. Il l'annonça en ces termes au duc d'Anjou, en présence du marquis Castel dos Rios, ambassadeur d'Espagne : « Monsieur, le Roi » d'Espagne vous a fait roi. Les grands » vous demandent, les peuples vous » souhaitent, et moi j'y consens. Son- » gez seulement que vous êtes prince » de France. » Il le présenta ensuite à sa cour en disant : « Messieurs, voilà le » roi d'Espagne. » Tout était décidé. »

5. « Malgré le mépris où sont en France les prétendus *Mémoires de Madame de Maintenon*, on est pourtant obligé d'avertir les étrangers que tout ce qu'on y dit au sujet de ce testament est faux. L'auteur prétend que, lorsque l'ambassadeur d'Espagne vint apporter à Louis XIV les dernières volontés de Charles II, le roi lui répondit : *Je verrai.* Certainement le roi ne fit point une réponse si étrange, puisque de l'aveu du marquis de Torcy, l'ambassadeur d'Espagne n'eut audience de Louis XIV qu'après le conseil dans lequel le testament fut accepté.

» Le ministre qu'on avait alors en Espagne s'appelait *Blécour*, et non pas *Belcour*. Ce que le roi dit à l'ambassadeur Castel dos Rios, dans les *Mémoires de Maintenon*, n'a jamais été dit que dans ce roman. » (Note de Voltaire.)

princesses de Conti avec Madame la Duchesse : « Eh bien, leur dit il en souriant, quel parti prendriez-vous ? » Puis sans attendre leur réponse : « Quelque parti que je prenne, ajouta-t-il, je sais bien que je serai blâmé. »

Les actions des rois, tout flattés qu'ils sont, éprouvent toujours tant de critiques, que le roi d'Angleterre lui-même essuya des reproches dans son parlement ; et ses ministres furent poursuivis pour avoir fait le traité de partage. Les Anglais qui raisonnent mieux qu'aucun peuple, mais en qui la fureur de l'esprit de parti éteint quelquefois la raison, criaient à la fois et contre Guillaume qui avait fait le traité, et contre Louis XIV qui le rompait.

L'Europe parut d'abord dans l'engourdissement de la surprise et de l'impuissance, quand elle vit la monarchie d'Espagne soumise à la France dont elle avait été trois cents ans la rivale [1]. Louis XIV semblait le monarque le plus heureux et le plus puissant de la terre. Il se voyait à soixante et deux ans entouré d'une nombreuse postérité ; un de ses petits-fils allait gouverner, sous ses ordres, l'Espagne, l'Amérique, la moitié de l'Italie et les Pays-Bas. L'Empereur n'osait encore que se plaindre.

Le roi Guillaume, à l'âge de cinquante-deux ans, devenu infirme et faible, ne paraissait plus un ennemi dangereux. Il lui fallait le consentement de son parlement pour faire la guerre ; et Louis avait fait passer de l'argent en Angleterre, avec lequel il espérait disposer de plusieurs voix de ce parlement. Guillaume et la Hollande, n'étant pas assez forts pour se déclarer, écrivirent à Philippe V comme au roi légitime d'Espagne (février 1701). Louis XIV était assuré de l'électeur de Bavière, père du jeune prince qui était mort désigné roi [2]. Cet électeur, gouverneur des Pays-Bas au nom du dernier roi Charles II, assurait tout d'un coup à Philippe V la possession de la Flandre, et ouvrait dans son électorat le chemin de Vienne aux armées françaises, en cas que l'Empereur osât faire la guerre. L'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière, était aussi intimement lié à la France que son frère [3] ; et ces deux princes semblaient avoir raison, le parti de la maison de Bourbon étant alors incomparablement le plus fort. Le duc de Savoie, déjà beau-père du duc de Bourgogne,

1. « Le dix-huitième siècle, dit Saint-Simon, s'ouvrait ainsi pour la maison de Bourbon par un comble de gloire et de prospérité inouïes. »

2. L'électeur, ennemi de son beau-père, Léopold, qu'il accusait de la mort de son fils, avait l'espérance de recevoir la Belgique en gouvernement héréditaire.

3. C'était ce même Clément de Bavière, que l'Empereur avait fait électeur de Cologne, malgré la France ; ce qui avait été l'une des causes de la guerre de 1688.

allait l'être encore du roi d'Espagne ; il devait commander les armées françaises en Italie. On ne s'attendait pas que le père de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne dût jamais faire la guerre à ses deux gendres.

Le duc de Mantoue, vendu à la France par son ministre, se vendit aussi lui-même, et reçut garnison française dans Mantoue. Le Milanais reconnut le petit-fils de Louis XIV sans balancer. Le Portugal même, ennemi naturel de l'Espagne, s'unit d'abord avec elle. Enfin, de Gibraltar à Anvers, et du Danube à Naples, tout paraissait être aux Bourbons. Le roi était si fier de sa prospérité, qu'en parlant au duc de La Rochefoucauld au sujet des propositions que l'Empereur lui faisait alors, il se servit de ces termes : « Vous les trouverez encore plus insolentes qu'on ne vous l'a dit [1]. »

(Septembre 1701). Le roi Guillaume, ennemi jusqu'au tombeau de la grandeur de Louis XIV, promit à l'empereur d'armer pour lui l'Angleterre et la Hollande [2] : il mit encore le Danemark dans ses intérêts ; enfin il signa à la Haye la ligue déjà tramée contre la maison de France. Mais le roi s'en étonna peu ; et comptant sur les divisions que son argent devait jeter dans le parlement anglais, et plus encore sur les forces réunies de la France et de l'Espagne, il sembla mépriser ses ennemis [3].

Jacques mourut alors à Saint-Germain (16 septembre 1701). Louis pouvait accorder ce qui paraissait être de la bienséance et de la politique, en ne se hâtant pas de reconnaître le prince de Galles pour roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, après avoir reconnu Guillaume par le traité de Ryswick [4]. Un pur sentiment

1. « Du moins c'est ce que rapportent les *Mémoires* manuscrits du marquis de Dangeau. Ils sont quelquefois infidèles. » (Note de Voltaire.) — Sur ces *Mémoires*, voyez notre préface, et le chapitre XXV du *Siècle de Louis XIV*.

2. Dès le commencement de 1701, les lords invitèrent Guillaume à contracter une nouvelle alliance avec la Hollande et l'Empereur, dans le même but que celle de 1689 ; les Communes s'engagèrent à le soutenir dans toutes les alliances qu'il contracterait pour mettre des bornes à la puissance exorbitante de la France ; le Parlement vota une levée de trente mille matelots et une somme de deux millions sept cent mille livres sterling. — Un traité secret fut signé à La Haye entre les plénipotentiaires de l'Empereur, de l'Angleterre et de la Hollande, afin de procurer à Sa Majesté Impériale une satisfaction juste et raisonnable, au roi de la Grande-Bretagne et aux Seigneurs Etats-Généraux une sûreté suffisante pour leurs terres et pays, navigation et commerce (7 septembre 1701). On avait décidé un nouveau traité de partage, avec de grands avantages pour les puissances maritimes.

3. Cependant il y avait en Angleterre beaucoup d'hommes qui ne semblaient pas disposés à recommencer la lutte ; les tories conservaient leur répugnance pour la guerre ; les fabricants et les commerçants demandaient le maintien de la paix ; il n'y avait pas encore de rupture officielle, quand Jacques II mourut.

4. Le Dauphin et le duc de Bourgogne étaient d'avis de reconnaître le fils de Jacques II ; mais les ministres s'y opposaient.

de générosité le porta d'abord à donner au fils du roi Jacques la consolation d'un honneur et d'un titre que son malheureux père avait eus jusqu'à sa mort, et que ce traité de Ryswick ne lui ôtait pas. Toutes les têtes du conseil furent d'une opinion contraire. Le duc de Beauvilliers surtout fit voir, avec une éloquence forte, tous les fléaux de la guerre qui devaient être le fruit de cette magnanimité dangereuse. Il était gouverneur du duc de Bourgogne, et pensait en tout comme le précepteur de ce prince, le célèbre archevêque de Cambrai, si connu par ses maximes humaines de gouvernement et par la préférence qu'il donnait aux intérêts des peuples sur la grandeur des rois. Le marquis de Torcy appuya, par des principes de politique, ce que le duc de Beauvilliers avait dit comme citoyen. Il représenta qu'il ne convenait pas d'irriter la nation anglaise par une démarche précipitée. Louis se rendit à l'avis unanime de son conseil; et il fut résolu de ne point reconnaître le fils de Jacques II pour roi.

Le jour même, Marie de Modène, veuve de Jacques, vient parler à Louis XIV dans l'appartement de Mme de Maintenon. Elle le conjure en larmes de ne point faire à son fils, à elle, à la mémoire d'un roi qu'il a protégé, l'outrage de refuser un simple titre, seul reste de tant de grandeurs : on a toujours rendu à son fils les honneurs d'un prince de Galles; on le doit donc traiter en roi après la mort de son père : le roi Guillaume ne peut s'en plaindre, pourvu qu'on le laisse jouir de son usurpation. Elle fortifie ces raisons par l'intérêt de la gloire de Louis XIV. Qu'il reconnaisse ou non le fils de Jacques II, les Anglais ne prendront pas moins parti contre la France, et il aura seulement la douleur d'avoir sacrifié la grandeur de ses sentiments à des ménagements inutiles. Ces représentations et ces larmes furent appuyées par Mme de Maintenon. Le roi revint à son premier sentiment, et à la gloire de soutenir autant qu'il pouvait des rois opprimés. Enfin Jacques III fut reconnu le même jour qu'il avait été arrêté dans le conseil qu'on ne le reconnaîtrait pas [1].

Le marquis de Torcy a fait souvent l'aveu de cette anecdote singulière. Il ne l'a pas insérée dans ses Mémoires manuscrits, parce qu'il pensait, disait-il, qu'il n'était pas honorable à son

1. L'entrevue du roi avec la reine d'Angleterre précéda la mort de Jacques II, puisque Louis XIV lui promit de reconnaître son fils. Aussitôt après la mort du roi d'Angleterre (10 septembre 1701, et non 16 septembre, comme Voltaire l'a écrit plus haut), les honneurs royaux furent rendus à son fils; Guillaume s'empressa de rappeler son ambassadeur en France et chassa d'Angleterre le chargé d'affaires de Louis XIV.

maître que deux femmes lui eussent fait changer une résolution prise dans son conseil. Quelques Anglais [1] m'ont dit que peut-être sans cette démarche leur parlement n'eût point pris de parti entre les maisons de Bourbon et d'Autriche. mais que reconnaître ainsi pour leur roi un prince proscrit par eux leur parut une injure à la nation, et un despotisme qu'on voulait exercer dans l'Europe [2]. Les instructions données par la ville de Londres à ses représentants furent violentes.

« Le roi de France se donne un vice-roi en conférant le titre de notre souverain à un prétendu prince de Galles. Notre condition serait bien malheureuse, si nous devions être gouvernés au gré d'un prince qni a employé le fer, le feu et les galères, pour détruire les protestants de ses États : aurait-il plus d'humanité pour nous que pour ses propres sujets? »

Guillaume s'expliqua dans le parlement avec la même force. On déclara le nouveau roi Jacques coupable de haute trahison : un bill d'*attainder* [3] fut porté contre lui, c'est-à-dire qu'il fut condamné à mort comme son grand-père; et c'est en vertu de ce bill qu'on mit depuis sa tête à prix. Tel était le sort de cette famille infortunée, dont les malheurs n'étaient pas encore épuisés. Il faut avouer que c'était opposer de la barbarie à la générosité du roi de France.

Il paraît très-vraisemblable que l'Angleterre se serait toujours déclarée contre Louis XIV, quand même il eût refusé le vain titre de roi au fils de Jacques II. La monarchie d'Espagne, entre les mains de son petit-fils, semblait devoir armer nécessairement contre lui les puissances maritimes. Quelques membres du parlement gagnés n'auraient pas arrêté le torrent de la nation [4]. C'est un problème à résoudre, si Mme de Mainte-

1. « Entre autres milord Bolingbroke, dont les *Mémoires* ont depuis justifié ce que l'auteur du *Siècle* avance. Voyez ses *Lettres*, tome II, p. 56. C'est ainsi que pense encore M. de Torcy dans ses *Mémoires*. Il dit, page 164 du tome Ier, première édition : « La » résolution que prit le roi de reconnaî- » tre le prince de Galles en qualité de » roi d'Angleterre changea les disposi- » tions qu'une grande partie de la nation » témoignait à conserver la paix, etc. » Le lord Bolingbroke avoue, dans ses *Lettres*, que Louis XIV reconnut le prétendant *par des importunités de femmes*. On voit, par ces témoignages, avec quelle exactitude l'auteur du *Siècle de Louis XIV* a cherché la vérité, et avec quelle candeur il l'a dite. » (Note de Voltaire.)

2. « Le peuple anglais, dit M. Mignet, vit un attentat à ses droits dans cette imprudence royale, et il entra avec passion dans une guerre dirigée contre un étranger qui prétendait lui imposer un maître. Cette dernière faute les couronna toutes. »

3. Les *bills d'attainder*, véritables lois de proscription, remontent à Henri VIII. Quand ils ont été votés par les communes, acceptés par les lords et par le roi, ils ont tous les effets d'un jugement capital, sans jugement, contre celui qui en est frappé.

4. L'ambassadeur Tallard avait bien jugé des dispositions de l'Angleterre,

non ne pensa pas mieux que tout le conseil, et si Louis XIV n'eut pas raison de laisser agir la hauteur et la sensibilité de son âme[1].

L'empereur Léopold commença d'abord cette guerre en Italie, dès le printemps de l'année 1701[2]. L'Italie a toujours été le pays le plus cher aux intérêts des Empereurs. C'était celui où ses armes pouvaient le plus aisément pénétrer par le Tyrol et par l'État de Venise; car Venise, quoique neutre en apparence, penchait plus cependant pour la maison d'Autriche que pour celle de France. Obligée d'ailleurs par des traités de donner passage aux troupes allemandes, elle accomplissait ces traités sans peine.

L'Empereur, pour attaquer Louis XIV du côté de l'Allemagne, attendait que le corps germanique se fût ébranlé en sa faveur. Il avait des intelligences et un parti en Espagne; mais les fruits de ces intelligences ne pouvaient éclore, si l'un des fils de Léopold ne se présentait pour les recueillir; et ce fils de l'Empereur ne pouvait s'y rendre qu'à l'aide des flottes d'Angleterre et de Hollande. Le roi Guillaume hâtait les préparatifs. Son esprit, plus agissant que jamais dans un corps sans force et presque sans vie, remuait tout, moins pour servir la maison d'Autriche que pour abaisser Louis XIV.

lorsqu'il écrivait à Louis XIV même avant le second traité de partage : « S'il survenait la moindre circonstance qui pût inspirer aux Anglais un sentiment d'inquiétude jalouse, si on pouvait leur persuader qu'ils ont des raisons de se tenir sur leurs gardes,... ils donneraient jusqu'à leur dernier penny pour leur défense, ou pour repousser ce qu'ils considéreraient comme une injure qu'on voudrait leur infliger. »

1. Cette faute de Louis XIV fut accompagnée d'autres fautes également graves, qui contribuèrent à soulever l'Europe contre sa grandeur et son ambition. — Par des lettres patentes données en décembre 1700, il conserve à Philippe V ses droits à la couronne de France entre le duc de Bourgogne et le duc de Berri. Il annulait ainsi une clause fondamentale du testament de Charles II, et il attentait dans l'avenir à l'indépendance de l'Espagne et à la sécurité de l'Europe. — Les Etats-Généraux se préparaient à la guerre. Depuis le traité de Ryswick, les Hollandais avaient la garde des Pays-Bas et tenaient garnison dans une ligne de places fortes, qui formaient une *barrière* contre la France. Louis XIV fit entrer à l'improviste des troupes françaises dans toutes ces villes, et se contenta de renvoyer les soldats hollandais, disant que c'était à lui désormais qu'il appartenait de protéger les Pays-Bas espagnols. « Ainsi, dit M. Mignet, il avait violé le traité de partage par l'acceptation du testament, le testament par les lettres patentes; il violait maintenant, par l'introduction de ses troupes dans les Pays-Bas, les engagements de Ryswick et les promesses qu'il avait faites de les observer. »

2. Pour obtenir l'appui de l'Allemagne, Léopold fit de grandes concessions; il institua un nouvel électorat en faveur du duc de Hanovre, et il érigea en royaume le duché de Prusse, qui appartenait à l'électeur de Brandebourg. L'Autriche se préparait ainsi une redoutable rivale : « Aussi, disait le prince Eugène, il faudrait pendre les ministres qui ont donné un tel conseil à l'Empereur. Mais depuis la paix de Westphalie, les Allemands ne savent ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils sont. »

Il devait, au commencement de 1702, se mettre à la tête des armées. La mort le prévint dans ce dessein. Une chute de cheval acheva de déranger ses organes affaiblis; une petite fièvre l'emporta[1] (16 mars 1702).

Il laissa la réputation d'un grand politique, quoiqu'il n'eût point été populaire, et d'un général à craindre, quoi qu'il eût perdu beaucoup de batailles. Toujours mesuré dans sa conduite, et jamais vif que dans un jour de combat, il ne régna paisiblement en Angleterre que parce qu'il ne voulut pas y être absolu. On l'appelait, comme on sait, le stathouder des Anglais et le roi des Hollandais. Il savait toutes les langues de l'Europe, et n'en parlait aucune avec agrément, ayant beaucoup plus de réflexion dans l'esprit que d'imagination. Son caractère était en tout l'opposé de Louis XIV, sombre, retiré, sévère, sec, silencieux autant que Louis était affable[2]. Louis faisait la guerre en roi, et Guillaume en soldat. Il avait combattu contre le grand Condé et contre Luxembourg, laissant la victoire indécise entre Condé et lui à Senef, et réparant en peu de temps ses défaites à Fleurus, à Steinkerque, à Nerwinde; aussi fier que Louis XIV, mais de cette fierté triste et mélancolique qui rebute plus qu'elle n'impose. Si les beaux-arts fleurirent en France par le soin de son roi, ils furent négligés en Angleterre, où l'on ne connut plus qu'une politique dure et inquiète, conforme au génie du prince.

Ceux qui estiment plus le mérite d'avoir défendu sa patrie et l'avantage d'avoir acquis un royaume sans aucun droit de la nature, de s'y être maintenu sans être aimé, d'avoir gouverné souverainement la Hollande sans la subjuguer, d'avoir été l'âme et le chef de la moitié de l'Europe, d'avoir eu les ressources d'un général et la valeur d'un soldat, d'avoir été simple et modeste dans ses mœurs; ceux-là, sans doute, donneront le nom de grand à

1. « Il ordonna de tout, dit Saint-Simon, et parla à ses ministres et à ses familiers avec une tranquillité surprenante et une présence d'esprit qui ne l'abandonna point jusqu'au dernier moment. Dans les derniers jours de sa vie, uniquement rempli de choses qui la regardaient, il se vit finir sans regret, avec la satisfaction d'avoir consommé l'affaire de la Grande Alliance, et dans l'espérance des grands coups que par elle il avait projetés contre la France. Cette pensée, qui le flatta jusque dans la mort même, lui tint lieu de toute consolation ; consolation frivole et cruellement trompeuse, qui le laissa bientôt en proie à d'éternelles vérités. »

2. « On a fait dire à Guillaume : « Le » roi de France ne devrait point me » haïr; je l'imite en beaucoup de cho» ses, je le crains en plusieurs, et je » l'admire en tout. » On cite sur cela les *Mémoires* de M. de Dangeau. Je ne me souviens point d'y avoir vu ces paroles : elles ne sont ni dans le caractère ni dans le style du roi Guillaume. Elles ne se trouvent dans aucun *Mémoire* anglais concernant ce prince, et il n'est pas possible qu'il ait dit qu'il imitait Louis XIV, lui dont les mœurs, les goûts, la conduite dans la guerre et dans la paix, furent en tout l'opposé de ce monarque. » (Note de Voltaire.)

Guillaume plutôt qu'à Louis. Ceux qui sont plus touchés des plaisirs et de l'éclat d'une cour brillante, de la magnificence, de la protection donnée aux arts, du zèle pour le bien public, de la passion pour la gloire, du talent de régner; qui sont plus frappés de cette hauteur avec laquelle des ministres et des généraux ont ajouté des provinces à la France sur un ordre de leur roi; qui s'étonnent davantage d'avoir vu un seul État résister à tant de puissances; ceux qui estiment plus un roi de France qui sait donner l'Espagne à son petit-fils qu'un gendre qui détrône son beau-père; enfin ceux qui admirent davantage[1] le protecteur que le persécuteur du roi Jacques, ceux-là donneront à Louis XIV la préférence[2].

CHAPITRE XVIII

GUERRE MÉMORABLE POUR LA SUCCESSION A LA MONARCHIE D'ESPAGNE. CONDUITE DES MINISTRES ET DES GÉNÉRAUX JUSQU'EN 1703.

A Guillaume III succéda la princesse Anne[3], fille du roi Jacques et de la fille d'Hyde, avocat devenu chancelier, et l'un des grands hommes de l'Angleterre[4]. Elle était mariée au prince de Danemark, qui ne fut que son premier sujet. Dès qu'elle fut sur le trône, elle entra dans toutes les mesures du roi Guillaume, quoiqu'elle eût été ouvertement brouillée avec lui. Ces mesures étaient les vœux de la nation. Un roi fait ailleurs entrer aveuglément ses peuples dans toutes ses vues, mais à Londres un roi doit entrer dans celles de son peuple.

Ces dispositions de l'Angleterre et de la Hollande pour mettre, s'il se pouvait, sur le trône d'Espagne l'archiduc Charles, fils de l'Empereur, ou du moins pour résister aux Bourbons,

1. Davantage... que... — Nous avons déjà remarqué cette locution qui a vieilli.

2. Voir les pages 119 et 204.

3. Anne Stuart, née en 1664, était la fille de Jacques II et d'Anne Hyde, fille de Clarendon; elle avait épousé en 1683 le prince Georges, frère du roi de Danemark, Christian V. D'un caractère extrêmement faible et d'un esprit plus que médiocre, elle était gouvernée par Sarah Jennings, la belle et impérieuse duchesse de Marlborough. Le jour de son avénement, elle jura de rester fidèle à la politique de Guillaume et de défendre les libertés de l'Europe contre l'ambition de Louis XIV; et cependant elle aimait son père; elle ne gardait le trône, disait-elle, que pour le rendre à son frère, le chevalier de Saint-Georges.

4. Hyde, comte de Clarendon. Voir la note 2 de la page 91.

méritent peut-être l'attention de tous les siècles. La Hollande devait, pour sa part, entretenir cent deux mille hommes de troupes, soit dans les garnisons, soit en campagne[1]. Il s'en fallait beaucoup que la vaste monarchie espagnole pût en fournir autant dans cette conjoncture. Une province de marchands[2], presque toute subjuguée en deux mois, trente ans auparavant, pouvait plus alors que les maîtres de l'Espagne, de Naples, de la Flandre, du Pérou et du Mexique. L'Angleterre promettait quarante mille hommes, sans compter ses flottes. Il arrive dans toutes les alliances que l'on fournit à la longue beaucoup moins qu'on n'avait promis. L'Angleterre, au contraire, donna cinquante mille hommes dans la seconde année, au lieu de quarante; et vers la fin de la guerre, elle entretint, tant de ses troupes que de celles des alliés, sur les frontières de France, en Espagne, en Italie, en Irlande, en Amérique et sur ses flottes, près de deux cent mille soldats et matelots combattants : dépense presque incroyable pour qui considérera que l'Angleterre, proprement dite, n'est que le tiers de la France[3], et qu'elle n'avait pas la moitié tant d'argent monnayé; mais dépense vraisemblable aux yeux de ceux qui savent ce que peuvent le commerce et le crédit. Les Anglais ont porté toujours le plus grand fardeau de cette alliance[4]. Les Hollandais ont insensiblement diminué le leur; car, après tout, la république des États-Generaux n'est qu'une illustre compagnie de commerce; et l'Angleterre est un pays fertile rempli de négociants et de guerriers.

L'Empereur devait fournir quatre-vingt-dix mille hommes, sans compter les secours de l'Empire et des alliés qu'il espérait détacher de la maison de Bourbon; et cependant le petit-fils de Louis XIV régnait déjà paisiblement dans Madrid; et Louis, au commencement du siècle, était au comble de sa puissance et de sa gloire; mais ceux qui pénétraient dans les ressorts des cours de l'Europe et surtout de celle de France, commençaient à

1. La riche république, qui allait s'épuiser pour l'Angleterre, prit à sa solde des Allemands de tous les Etats du Nord.

2. Les Pays-Bas étaient une ancienne province de la monarchie espagnole, ou plutôt appartenaient aux rois d'Espagne.

3. L'Angleterre proprement dite a environ 130,000 kilomètres carrés, avec le pays de Galles, 150,000; tandis que la France en avait alors près de 500,000. On évalue la population de la Grande-Bretagne, à la fin du XVIIe siècle, à moins de 7 millions d'habitants.

4. En 1694, l'Angleterre avait créé la Banque nationale; quarante négociants souscrivirent pour un million de livres sterling de billets, garantis par cinq cent mille livres de capital effectif; bientôt le capital réel et le capital de circulation en billets furent augmentés. C'est là le point de départ du crédit britannique, si puissant au XVIIIe et au XIXe siècles.

craindre quelques revers. L'Espagne, affaiblie sous les derniers rois du sang de Charles-Quint, l'était encore davantage dans les premiers jours du règne d'un Bourbon. La maison d'Autriche avait des partisans dans plus d'une province de cette monarchie. La Catalogne semblait prête à secouer le nouveau joug, et à se donner à l'archiduc Charles. Il était impossible que le Portugal ne se rangeât tôt ou tard du côté de la maison d'Autriche. Son intérêt visible était de nourrir chez les Espagnols, ses ennemis naturels, une guerre civile dont Lisbonne ne pouvait que profiter. Le duc de Savoie, à peine beau-père du nouveau roi d'Espagne, et lié aux Bourbons par le sang et par les traités, paraissait déjà mécontent de ses gendres. Cinquante mille écus par mois, poussés depuis jusqu'à deux cent mille francs, ne paraissaient pas un avantage assez grand pour le retenir dans leur parti. Il lui fallait au moins le Montferrat-Mantouan et une partie du Milanais. Les hauteurs qu'il essuyait des généraux français et du ministère de Versailles lui faisaient craindre avec raison d'être bientôt compté pour rien par ses deux gendres, qui tenaient resserrés ses États de tous côtés. Il avait déjà quitté brusquement le parti de l'Empire pour la France. Il était vraisemblable qu'étant si peu ménagé par la France, il s'en détacherait à la première occasion.

Quant à la cour de Louis XIV et à son royaume, les esprits fins y apercevaient déjà un changement que les grossiers ne voient que quand la décadence est arrivée[1]. Le roi, âgé de plus de soixante ans, devenu plus retiré, ne pouvait plus si bien connaître les hommes; il voyait les choses dans un trop grand éloignement, avec des yeux moins appliqués, et fascinés par une longue prospérité; Mme de Maintenon[2], avec toutes les qualités estimables qu'elle possédait, n'avait ni la force, ni le courage, ni la grandeur d'esprit nécessaires pour soutenir la gloire d'un

1. M. Mignet a résumé à grands traits cette situation de la France au commencement de la guerre: «Louis XIV restait seul de son siècle. Vieillard isolé au milieu des générations nouvelles, privé de ses grands contemporains, réduit à remplacer Colbert et Louvois par Chamillart; Turenne, Condé, Luxembourg par Marsin, Tallard et Villeroy; croyant que son choix donnait du génie, que ses ordres forçaient la victoire, et laissant diriger ses choix et inspirer ses ordres par madame de Maintenon, il était arrivé au déclin de sa fortune et au commencement de ses revers... La perte de Colbert avait altéré ses finances; celle de Louvois, affaibli l'administration de l'armée; et de trop longues guerres avaient enlevé à l'agriculture ses bras et ses ressources. L'action mécanique des armées, qui durait encore, allait finir; car les soldats manquent lorsque l'ardeur publique s'éteint, les généraux ne se forment plus lorsque arrive l'épuisement de l'esprit, et les victoires cessent avec les soldats, les généraux et l'argent. »

2. Madame de Maintenon. — Voir le chap. XXVIII des *Anecdotes*.

État. Elle contribua à faire donner le ministère des finances en 1699, et celui de la guerre en 1711, à sa créature Chamillard[1], plus honnête homme que ministre, et qui avait plu au roi par la modestie de sa conduite, lorsqu'il était chargé de Saint-Cyr. Malgré cette modestie extérieure, il eut le malheur de se croire la force de porter ces deux fardeaux, que Colbert et Louvois avaient à peine soutenus. Le roi, comptant sur sa propre expérience, croyait pouvoir diriger heureusement ses ministres. Il avait dit, après la mort de Louvois, au roi Jacques : « J'ai perdu un bon ministre ; mais vos affaires et les miennes n'en iront pas plus mal. » Lorsqu'il choisit Barbesieux pour succéder à Louvois dans le ministère de la guerre : « J'ai formé votre père, lui dit-il, je vous formerai de même[2]. » Il en dit à peu près autant à Chamillart. Un roi qui avait travaillé si longtemps, et si heureusement, semblait avoir droit de parler ainsi ; mais sa confiance en ses lumières le trompait.

A l'égard des généraux qu'il employait, ils étaient souvent gênés par des ordres précis, comme des ambassadeurs qui ne devaient pas s'écarter de leurs instructions. Il dirigeait avec Chamillart, dans le cabinet de Mme de Maintenon, les opérations de la campagne. Si le général voulait faire quelque grande entreprise, il fallait souvent qu'il en demandât la permission par un courrier qui trouvait, à son retour, ou l'occasion manquée ou le général battu[3].

Les dignités et les récompenses militaires furent prodiguées sous le ministère de Chamillart. On donna la permission à trop de jeunes gens d'acheter des régiments presque au sortir de

1. Michel Chamillart, conseiller d'Etat, contrôleur genéral en 1699, lorsque Pontchartrain devint chancelier, secrétaire d'Etat de la guerre en 1701, à la mort de Barbesieux, homme modéré et doux, ne put porter ces deux fardeaux dans des temps difficiles ; mort en 1721. (Voltaire.) Il était administrateur des revenus de Saint-Cyr, quand il fut choisi par Louis XIV, malgré sa résistance ; il sentait son incapacité et l'avouait au roi à chaque pas. Cependant Saint-Simon, son ami, tout en rendant justice à ses qualités d'honnête homme, ajoute qu'il était très-borné, très-opiniâtre, très-entêté... « Sa capacité était nulle, et il croyait tout savoir et en tout genre. »

2. « Voyez les *Mémoires* manuscrits de Dangeau ; on les cite ici parce que ce fait rapporté par eux a été souvent confirmé par le maréchal de La Feuillade, gendre du secrétaire d'Etat Chamillart. Louis XIV n'avait que trois ans plus que Louvois ; à la mort de Mazarin, le roi avait vingt-trois ans ; Louvois en avait vingt, et était, depuis plusieurs années, adjoint de son père dans la place de ministre de la guerre.» (Note de Voltaire.)

3. Cela est généralement vrai ; cependant il nous a semblé, en lisant les *Mémoires militaires* relatifs à la guerre de la succession d'Espagne, publiés par le général Pelet, que Louis XIV laissa plus d'initiative qu'on ne pense aux chefs de ses armées. Sa correspondance est d'ailleurs remarquable par le bon sens, la netteté d'esprit, l'intelligence de la guerre et la dignité du caractère qu'on y retrouve à chaque page.

l'enfance, tandis que, chez les ennemis, un régiment était le prix de vingt ans de service. Cette différence ne fut ensuite que trop sensible dans plus d'une occasion, où un colonel expérimenté eût pu empêcher une déroute. Les croix de chevaliers de Saint-Louis, récompense inventée par le roi en 1663 [1], et qui étaient l'objet de l'émulation des officiers, se vendirent dès le commencement du ministère de Chamillart. On les achetait cinquante écus dans les bureaux de la guerre. La discipline militaire, l'âme du service, si rigidement soutenue par Louvois, tomba dans un relâchement funeste : ni le nombre des soldats ne fut complet dans les compagnies, ni même celui des officiers dans les régiments. La facilité de s'entendre avec les commissaires et l'inattention du ministre produisaient ce désordre. De là naissait un inconvénient qui devait, toutes choses égales d'ailleurs, faire perdre nécessairement des batailles. Car, pour avoir un front aussi étendu que celui de l'ennemi, on était obligé d'opposer des bataillons faibles à des bataillons nombreux. Les magasins ne furent plus ni assez grands ni assez tôt prêts. Les armes ne furent plus d'une assez bonne trempe. Ceux donc qui voyaient ces défauts du gouvernement, et qui savaient à quels généraux la France aurait affaire, craignirent pour elle, même au milieu des premiers avantages, qui promettaient à la France de plus grandes prospérités que jamais [2].

Le premier général qui balança la supériorité de la France fut un Français; car on doit appeler de ce nom le prince Eugène, quoiqu'il fût petit-fils de Charles-Emmanuel, duc de Savoie [3]. Son père, le comte de Soissons, établi en France, lieutenant général des armées et gouverneur de Champagne, avait épousé Olympe Mancini, l'une des nièces du cardinal Mazarin. (18 octobre 1663) De ce mariage d'ailleurs malheureux, naquit à Paris ce prince si dangereux depuis à Louis XIV, et si peu connu de lui dans sa jeunesse. On le nomma d'abord en France le chevalier de Carignan. Il prit ensuite le petit collet [4]. On

1. Voir au chapitre XXIX.

2. « Le compilateur des *Mémoires de Madame de Maintenon* dit que, vers la fin de la guerre précédente, le marquis de Nangis, colonel du régiment du roi, lui disait qu'on ne pourrait empêcher la désertion de ses soldats qu'en faisant casser la tête aux déserteurs. Remarquez que le marquis, depuis le maréchal de Nangis, ne fut colonel de ce régiment qu'en 1711. » (Note de Voltaire.)

3. Le prince François-Eugène de Savoie-Carignan, fils d'Eugène-Maurice, comte de Soissons, naquit à Paris le 18 octobre 1663, fut destiné par sa famille à l'état ecclésiastique ; mais n'ayant de goût que pour la guerre, il demanda du service à Louis XIV

4. Le petit collet, espèce de rabat en toile fine, était l'insigne de ceux qui se destinaient à l'état ecclésiastique; mais beaucoup, surtout au XVIII[e] siècle, portaient le petit collet, sans être

l'appelait l'abbé de Savoie. On prétend qu'il demanda un régiment au roi, et qu'il essuya la mortification d'un refus accompagné de reproches. Ne pouvant réussir auprès de Louis XIV, il était allé servir l'Empereur contre les Turcs dès l'an 1683. Les deux princes de Conti allèrent le joindre en 1685[1]. Le roi fit ordonner aux princes de Conti, et à tous ceux qui faisaient avec eux le voyage, de revenir. L'abbé de Savoie fut le seul qui n'obéit point[2]. Il avait déjà déclaré qu'il renonçait à la France. Le roi, quand il apprit, dit à ses courtisans : « Ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande perte? » et les courtisans assurèrent que l'abbé de Savoie serait toujours un esprit dérangé, un homme incapable de tout. On en jugeait par quelques emportements de jeunesse, sur lesquels il ne faut jamais juger les hommes. Ce prince, trop méprisé à la cour de France, était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre et un grand homme dans la paix : un esprit plein de justesse et de hauteur, ayant le courage nécessaire et dans les armées et dans le cabinet. Il a fait des fautes comme tous les généraux ; mais elles ont été cachées sous le nombre de ses grandes actions. Il a ébranlé la grandeur de Louis XIV et la puissance ottomane ; il a gouverné l'Empire ; et, dans le cours de ses victoires et de son ministère, il a méprisé également le faste et les richesses. Il a même cultivé les lettres, et les a protégées autant qu'on le pouvait à la cour de Vienne[3]. Agé alors de trente-sept ans, il avait l'expérience de ses victoires

réellement dans l'Eglise. On appelait Eugène l'abbé de Carignan, quoiqu'il ne fût nullement abbé.

1. Sa mère, compromise dans l'affaire de la Brinvilliers, s'était réfugiée à Bruxelles, et Louvois n'aimait pas le fils d'Olympe Mancini.

2. « Par les instructions à moi envoyées, et puisées dans le dépôt des affaires étrangères, il est évident que le prince Eugène était déjà parti en 1683, et que le marquis de la Fare s'est mépris dans ses *Mémoires*, quand il fait partir les deux princes de Conti avec le prince Eugène; ce qui a induit les historiens en erreur.

» Il y eut alors plusieurs jeunes seigneurs de la cour qui écrivirent aux princes de Conti des lettres indécentes, dans lesquelles ils manquaient de respect au roi et d'égards pour Madame de Maintenon, qui n'était encore que favorite. Les lettres furent interceptées, et ces jeunes gens disgraciés pour quelque temps.

» Le compilateur des *Mémoires de Madame de Maintenon* est le seul qui avance que le duc de la Roche-Guyon dit à son frère, le marquis de Liancourt : « Mon frère, si on intercepte vo- « tre lettre, vous méritez la mort. » Premièrement, on ne mérite point la mort parce qu'une lettre coupable est interceptée, mais parce qu'on l'a écrite ; secondement, on ne mérite point la mort pour avoir écrit des plaisanteries. Il parut bien que ces seigneurs, qui tous rentrèrent en grâce, ne méritaient point la mort. Tous ces prétendus discours qu'on débite avec légèreté dans le monde, et qui sont ensuite recueillis par les écrivains obscurs et mercenaires, sont indignes de croyance. » (Note de Voltaire.)

3. Ses loisirs étaient consacrés à l'embellissement d'un palais magnifique, où il rassemblait une foule de livres précieux, de tableaux, d'objets d'art, d'histoire naturelle, achetés à grands frais dans toute l'Europe.

remportées sur les Turcs, et des fautes commises par les Impériaux dans les dernières guerres, où il avait servi contre la France.

Il descendit en Italie par le Trentin [1] sur les terres de Venise avec trente mille hommes, et la liberté entière de s'en servir comme il le voudrait. Le roi de France défendit d'abord au maréchal de Catinat de s'opposer au passage du prince Eugène, soit pour ne point commettre le premier acte d'hostilité, ce qui est une mauvaise politique quand on a les armes à la main, soit pour ménager les Vénitiens, qui étaient moins dangereux que l'armée allemande.

Cette faute de la cour en fit commettre d'autres à Catinat [2]. Rarement réussit-on quand on suit un plan qui n'est pas le sien. On sait d'ailleurs combien il est difficile dans ce pays, tout coupé de rivières et de ruisseaux, d'empêcher un ennemi habile de les passer. Le prince Eugène joignait à une grande profondeur de desseins une vivacité prompte d'exécution. La nature du terrain aux bords de l'Adige faisait encore que l'armée ennemie était plus ramassée, et la française plus étendue. Catinat voulait aller à l'ennemi ; mais quelques lieutenants généraux firent des difficultés et formèrent des cabales contre lui. Il eut la faiblesse de ne pas se faire obéir. La modération de son esprit lui fit commettre cette grande faute. Eugène força d'abord le poste de Carpi [3], auprès du canal Blanc, défendu par Saint-Fremont, qui ne suivit pas en tout les ordres du général, et qui se fit battre. Après ce succès, l'armée allemande fut maîtresse du pays entre l'Adige et l'Adda ; elle pénétra dans le Bressan, et Catinat recula jusque derrière l'Oglio [4]. Beaucoup de bons officiers approuvaient cette retraite qui leur paraissait sage, et il faut encore ajouter que le défaut de munitions promises par le ministre la rendaient nécessaire. Les courtisans, et surtout ceux qui espé-

1. Le pays de Trente, arrosé par l'Adige supérieur, le Tyrol italien.

2. Catinat, alors âgé de soixante-quatre ans, montra de la lenteur, de la timidité, de l'hésitation ; on a dit qu'il était affaibli par la maladie, plein d'affliction de la mort d'un frère qu'il chérissait, gêné dans ses mouvements par les ordres de la cour, le mauvais vouloir du prince de Vaudemont, gouverneur du Milanais espagnol, et les hésitations du duc de Savoie, déjà en relation avec les ennemis. On a dit aussi, peut-être avec moins de raison, qu'il n'avait pas assez de forces, quoique supérieur en nombre, pour défendre le grand arc de l'Adige contre Eugène qui en tenait la corde.

3. Carpi est sur l'Adige; Eugène avait franchi le canal Blanc, qui unit l'Adige, le Tartaro et même le Pô; il prit à revers le détachement français posté à Carpi; il fallut céder au nombre, évacuer Carpi et même Legnano (9 juillet 1701).

4. Eugène franchit le Mincio (28 juillet), et pénètre dans le Bressan (pays de Brescia) entre le Mincio et l'Oglio.

raient commander à la place de Catinat, firent regarder sa conduite comme l'opprobre du nom français [1]. Le maréchal de Villeroi persuada qu'il réparerait l'honneur de la nation [2]. La confiance avec laquelle il parla et le goût que le roi avait pour lui obtinrent à ce général le commandement en Italie. Le maréchal de Catinat, malgré les victoires de Staffarde et de la Marsaille, fut obligé de servir sous lui.

Le maréchal duc de Villeroi, fils du gouverneur du roi, élevé avec lui, avait eu toujours sa faveur : il avait été de toutes ses campagnes et de tous ses plaisirs : c'était un homme d'une figure agréable et imposante, très-brave, très-honnête homme, bon ami, vrai dans la société, magnifique en tout [3]. Mais ses ennemis disaient qu'il était plus occupé, étant général d'armée, de l'honneur et du plaisir de commander, que des desseins d'un grand capitaine. Ils lui reprochaient un attachement à ses opinions qui ne déférait aux avis de personne.

Il vint en Italie donner des ordres au maréchal de Catinat et des dégoûts au duc de Savoie. Il faisait sentir qu'il pensait en effet qu'un favori de Louis XIV, à la tête d'une puissante armée, était fort au-dessus d'un prince; il ne l'appelait que *Mons de Savoie :* il le traitait comme un général à la solde de France, et non comme un souverain, maître des barrières que la nature a mises entre la France et l'Italie. L'amitié de ce souverain ne fut

1. On dit que, dans une lettre à Chamillart, Catinat se plaignit du duc de Savoie, qu'il soupçonnait d'avertir Eugène de tous ses mouvements. La duchesse de Bourgogne, qui vit la lettre, fut blessée; Madame de Maintenon se plaignit et Villeroi fut envoyé en Italie.

2. « Jamais, dit Saint-Simon, on ne l'eût pris pour le réparateur des fautes de Catinat. La surprise fut donc complète, et, quoique ce choix fût peu approuvé, le génie courtisan se déborda en compliments et en louanges... Un instant après, Villeroi arriva auprès de M. de Duras, avec cette pompe dans laquelle on le voyait baigné. Le maréchal de Duras, qui ne l'aimait pas et ne l'estimait guère, lui prenant le bras : « M. le maréchal, lui dit-il tout » haut, tout le monde vous fait des » compliments d'aller en Italie, moi » j'attends à votre retour à vous faire » les miens. » Villeroi demeura confondu sans proférer un seul mot, et tout le monde sourit et baissa les yeux. Le roi ne sourcilla pas. »

3. L'auteur, qui dans sa jeunesse eut l'honneur de le voir souvent, a droit d'assurer que c'était là son caractère. La Beaumelle, qui insulte les maréchaux de Villeroi et de Villars et tant d'autres, dans ses notes du *Siècle de Louis XIV*, parle ainsi de feu M. le maréchal de Villeroi, page 102, t. III des *Mémoires de Madame de Maintenon :* « Villeroi le fastueux, qui amusait » les femmes avec tant de légèreté, et qui » disait à ses gens avec tant d'arrogance : » A-t-on mis de l'or dans mes poches? » Comment peut-il attribuer, je ne dis pas à un grand seigneur, mais à un homme bien élevé, ces paroles qu'on attribuait autrefois à un financier ridicule? Comment peut-il parler de tant d'hommes du siècle passé du ton d'un homme qui les aurait vus? et comment peut-on écrire si insolemment de telles indécences, de telles faussetés et de telles sottises? » (Note de Voltaire.) — Les relations du jeune Voltaire avec Villeroi expliquent la modération polie de l'historien à l'égard du présomptueux maréchal.

pas aussi ménagée qu'elle était nécessaire. La cour pensa que la crainte serait le seul nœud qui le retiendrait, et qu'une armée française, dont environ six à sept mille soldats piémontais étaient sans cesse environnés, répondrait de sa fidélité. Le maréchal de Villeroi agit avec lui comme son égal dans le commerce ordinaire, et comme son supérieur dans le commandement [1]. Le duc de Savoie avait le vain titre de généralissime ; mais le maréchal de Villeroi l'était. Il ordonna d'abord que l'on attaquât le prince Eugène au poste de Chiari [2], près de l'Oglio (11 septembre 1701). Les officiers généraux jugeaient qu'il était contre toutes les règles de la guerre d'attaquer ce poste, pour des raisons décisives : c'est qu'il n'était d'aucune conséquence, et que les retranchements en étaient inabordables; qu'on ne gagnait rien en le prenant, et que, si on le manquait, on perdait la réputation de la campagne. Villeroi dit au duc de Savoie qu'il fallait marcher, et envoya un aide de camp ordonner de sa part au maréchal de Catinat d'attaquer [3]. Catinat se fit répéter l'ordre trois fois, puis se tournant vers les officiers qu'il commandait : « Allons donc, dit-il, messieurs, il faut obéir. » On marcha aux retranchements. Le duc de Savoie [4], à la tête de ses troupes, combattit comme un homme qui aurait été content de la France. Catinat chercha à se faire tuer. Il fut blessé; mais, tout blessé qu'il était, voyant les troupes du roi rebutées, et le maréchal de Villeroi ne donnant point d'ordre, il fit la retraite ; après quoi il quitta l'armée, et vint à Versailles rendre compte de sa conduite au roi, sans se plaindre de personne [5].

(2 février 1702) Le prince Eugène conserva toute sa supériorité sur le maréchal de Villeroi. Enfin, au cœur de l'hiver, un jour

1. Le commerce ordinaire, c'est le sens du mot latin *commercium*, relations habituelles. — « Les grands airs de familiarité que le maréchal de Villeroi se donnait avec M. de Savoie lui attirèrent un cruel dégoût, pour ne pas dire un affront. M. de Savoie, étant au milieu de tous les généraux et de la fleur de l'armée, ouvrit sa tabatière en causant, et allant prendre une pincée de tabac, le maréchal qui se trouva auprès de lui allonge la main et prend dans la tabatière sans mot dire. M. de Savoie rougit, et à l'instant renverse sa tabatière par terre, puis la donne à un de ses gens à qui il dit de lui rapporter du tabac. Le maréchal ne sut que devenir, et but sa honte sans oser proférer une parole. » (*Mémoires* de SAINT-SIMON.)

2. L'attaque de Chiari, petite ville vénitienne, à l'Est de l'Oglio, eut lieu le 1er et non le 11 septembre.

3. « Je n'ai pas la qualité d'être circonspect, répondit Villeroi aux observations de Catinat, surtout étant plus fort que l'ennemi. »

4. Le duc de Savoie avait approuvé l'attaque immédiate, mais il désirait un échec, et avait même, dit-on, donné avis à l'ennemi de nos dispositions.

5. Catinat servit encore, l'année suivante à l'armée d'Allemagne; puis il se retira dans sa terre de Saint-Gratien, où mourut, le 5 février 1712, aimé et regretté de tous.

que ce maréchal dormait avec sécurité dans Crémone[1] ville assez forte et munie d'une très-grande garnison, il est réveillé au bruit des décharges de mousqueterie. Il se lève en toute hâte, monte à cheval; la première chose qu'il rencontre, c'est un escadron ennemi. Le maréchal aussitôt est fait prisonnier et conduit hors de la ville, sans savoir ce qui s'y passait, et sans pouvoir examiner la cause d'un événement si étrange; le prince Eugène était déjà dans Crémone. Un prêtre, nommé Bozzoli, prévôt de Sainte-Marie-la-Neuve, avait introduit les troupes allemandes par un égout. Quatre cents soldats, entrés par cet égout dans la maison du prêtre, avaient sur-le-champ égorgé la garde de deux portes; les deux portes ouvertes, le prince Eugène entre avec quatre mille hommes. Tout cela s'était fait avant que le gouverneur, qui était Espagnol, s'en fût douté, et avant que le maréchal de Villeroi fût éveillé. Le secret, l'ordre, la diligence, toutes les précautions possibles, avaient préparé l'entreprise. Le gouverneur espagnol se montre d'abord dans les rues avec quelques soldats; il est tué d'un coup de fusil: tous les officiers généraux sont ou tués ou pris, à la réserve du comte de Revel, lieutenant général, et du marquis de Praslin. Le hasard confondit la prudence du prince Eugène.

Le chevalier d'Entragues devait faire ce jour-là, dans la ville, une revue du régiment des vaisseaux, dont il était colonel; et déjà les soldats s'assemblaient à quatre heures du matin à une extrémité de la ville, précisément dans le temps que le prince Eugène entrait par l'autre. D'Entragues commence à courir par les rues avec ces soldats. Il résiste aux Allemands qu'il rencontre. Il donne le temps au reste de la garnison d'accourir. Les officiers, les soldats, pêle-mêle, les uns mal armés, les autres presque nus, sans commandement, sans ordre, remplissent les rues, les places publiques. On combat en confusion; on se retranche de rue en rue, de place en place. Deux régiments irlandais, qui faisaient partie de la garnison, arrêtent les efforts des Impériaux. Jamais ville n'avait été surprise avec plus de sagesse, ni défendue avec tant de valeur. La garnison était d'environ cinq mille hommes. Le prince Eugène n'en avait pas encore introduit plus de quatre mille. Un gros détachement de son armée devait arriver par le pont du Pô: les mesures étaient bien prises. Un autre hasard les dérangea toutes. Ce pont du Pô, mal gardé par environ cent soldats français, devait d'abord être saisi par les cuirassiers

1. Crémone, sur la rive gauche du Pô, au-dessous du confluent de l'Adda. C'est une ville de 30,000 habitants.

allemands, qui, dans l'instant que le prince Eugène entra dans la ville, furent commandés pour aller s'en emparer. Il fallait, pour cet effet, qu'étant entrés par la porte du midi voisine de l'égout, ils sortissent sur-le-champ de Crémone, du côté du nord, par la porte du Pô, et qu'ils courussent au pont. Ils y allaient; le guide qui les conduisait est tué d'un coup de fusil tiré d'une fenêtre; les cuirassiers prennent une rue pour une autre; ils allongent leur chemin. Dans ce petit intervalle de temps, les Irlandais se jettent à la porte du Pô; ils combattent et repoussent les cuirassiers. Le marquis de Praslin profite du moment; il fait couper le pont : alors le secours que l'ennemi attendait ne peut arriver, et la ville est sauvée.

Le prince Eugène, après avoir combattu tout le jour, toujours maître de la porte par laquelle il était entré, se retire enfin, emmenant le maréchal de Villeroi et plusieurs officiers généraux prisonniers, mais ayant manqué Crémone, que son activité et sa prudence, jointes à la négligence du gouverneur, lui avaient donnée, et que le hasard et la valeur des Français et des Irlandais lui ôtèrent.

Le maréchal de Villeroi, extrêmement malheureux en cette occasion, fut condamné à Versailles par les courtisans avec toute la rigueur et l'amertume qu'inspiraient sa faveur et son caractère, dont l'élévation leur paraissait trop approcher de la vanité. Le roi, qui le plaignait sans le condamner, irrité qu'on blâmât si hautement son choix, s'échappa à dire [1] : On se déchaîne contre lui, parce qu'il est mon favori; terme dont il ne se servit jamais pour personne que cette seule fois en sa vie [2]. Le duc de Vendôme, fut aussitôt nommé pour aller commander en Italie.

Le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV, était intrépide comme lui, doux, bienfaisant, sans faste, ne connaissant ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance. Il n'était fier qu'avec des

1. Voyez les *Mémoires* de Dangeau. « On chantait à la cour, à Paris et dans l'armée :

« Français, rendez grâce à Bellone,
Votre bonheur est sans égal :
Vous avez conservé Crémone,
Et perdu votre général. »
(Note de Voltaire.)

2. Apprenez, dit Voltaire à La Beaumelle, que c'est dans les *Mémoires* manuscrits du marquis de Dangeau que se trouvent ces paroles de Louis XIV sur le maréchal de Villeroi. Ce n'est pas assez que je les aie lues dans ces Mémoires pour les rapporter; elles m'ont été confirmées par d'autres personnes, et surtout par le cardinal de Fleury. Ce n'est que sur plusieurs témoignages unanimes qu'il est permis d'écrire l'histoire. Le rapport d'un témoin considérable donne de la probabilité, le rapport de plusieurs peut faire la certitude historique, et la négation de La Beaumelle fait une impertinence. » (*Supplément au Siècle de Louis XIV.*)

princes; il se rendait l'égal de tout le reste. C'était le seul général sous lequel le devoir du service, et cet instinct de fureur purement animal et mécanique qui obéit à la voix des officiers, ne menassent point des soldats au combat : ils combattaient pour le duc de Vendôme [1], ils auraient donné leur vie pour le tirer d'un mauvais pas, où la précipitation de son génie l'engageait quelquefois [2]. Il ne passait pas pour méditer ses desseins avec la même profondeur que le prince Eugène, et pour entendre comme lui l'art de faire subsister les armées. Il négligeait trop les détails; il laissait périr la discipline militaire; la table et le sommeil lui dérobaient trop de temps, aussi bien qu'à son frère [3]. Cette mollesse le mit plus d'une fois en danger d'être enlevé; mais, un jour d'action, il réparait tout par une présence d'esprit et par des lumières que le péril rendait plus vives, et ces jours d'action, il les cherchait toujours; moins fait, à ce que qu'on disait, pour une guerre défensive, et aussi propre à l'offensive que le prince Eugène.

Ce désordre et cette négligence qu'il portait dans les armées, il l'avait à un excès surprenant dans sa maison et même sur sa personne : à force de haïr le faste, il en vint à une malpropreté cynique dont il n'y a point d'exemple; et son désintéressement, la plus noble des vertus, devint en lui un défaut qui lui fit perdre, par son dérangement, beaucoup plus qu'il n'eût dépensé en bienfaits. On l'a vu manquer souvent du nécessaire. Son frère, le grand prieur, qui commanda sous lui en Italie, avait tous ces mêmes défauts, qu'il poussait encore plus loin, et qu'il ne rachetait que par la même valeur. Il était étonnant de voir deux généraux ne sortir souvent de leur lit qu'à quatre heures après midi, et deux princes, petits-fils de Henri IV, plongés dans une négligence de leurs personnes dont les plus vils des hommes auraient eu honte.

Ce qui est plus surprenant encore, c'est ce mélange d'activité et d'indolence avec lequel Vendôme fit contre Eugène une guerre vive d'artifices, de surprises, de marches, de passages de rivières, de petits combats souvent aussi inutiles que meurtriers, de batailles sanglantes où les deux parties s'attribuaient la victoire : (15 auguste 1702) telle fut celle de Luzzara [4], pour la-

1. Le duc de Vendôme. — Voir la note 1 de la page 196.

2. Génie est encore ici dans le sens de caractère, esprit naturel.

3. Vendôme laissait les fournisseurs voler à pleines mains : aucun soin des soldats, les vivres détestables, les blessés manquant de tout; aussi l'Italie dévorait de quinze à vingt mille hommes par an. (Mémoires de Louville.)

4. Luzzara est une petite ville du Modénais, au nord-est de Guastalla,

quelle les *Te Deum* furent chantés à Vienne et à Paris. Vendôme était vainqueur toutes les fois qu'il n'avait pas affaire au prince Eugène en personne; mais, dès qu'il le retrouvait en tête, la France n'avait plus aucun avantage [1].

(Janvier 1703) Au milieu de ces combats et de siéges de tant de châteaux et de petites villes, des nouvelles secrètes arrivent à Versailles que le duc de Savoie, petit-fils d'une sœur de Louis XIII [2], beau-père du duc de Bourgogne, beau-père de Philippe V, va quitter les Bourbons, et marchande l'appui de l'Empereur. Tout le monde est surpris qu'il abandonne à la fois ses deux gendres, et même, à ce qu'on croit, ses véritables intérêts. Mais l'Empereur lui promettait tout ce que ses gendres lui avaient refusé : le Montferrat-Mantouan, Alexandrie, Valence, le pays entre le Pô et le Tanaro, et plus d'argent que la France ne lui en donnait [3]. Cet argent devait être fourni par l'Angleterre; car l'empereur en avait à peine pour soudoyer ses armées. L'Angleterre, la plus riche des alliés, contribuait plus qu'eux tous pour la cause commune. Si le duc de Savoie consulta peu les lois des nations et celles de la nature, c'est une question de morale, laquelle se mêle peu de la conduite des souverains. L'événement seul a fait voir à la fin qu'il ne manqua pas, au moins dans son traité, aux lois de la politique; mais il y manqua dans un autre point bien essentiel : ce fut en laissant ses troupes à la merci des Français, tandis qu'il traitait avec l'Empereur. (19 auguste 1703) Le duc de Vendôme les fit désarmer. Elles n'étaient à la vérité que de cinq mille hommes: mais ce n'était pas un petit objet pour le duc de Savoie.

A peine la maison de Bourbon a-t-elle perdu cet allié, qu'elle

sur le Pô, au-dessus de son confluent avec l'Oglio.

1. Eugène, qui avait bien choisi son champ de bataille, vint assaillir l'armée franco-espagnole en marche, et la compromit d'abord; Vendôme, bien secondé par ses soldats, reprit l'avantage. Mais Eugène était si bien retranché le lendemain qu'on ne crut pas pouvoir l'attaquer. Cependant Luzzara se rendit le 17 août.

2. Il était petit-fils de Christine de France, fille de Henri IV.

3. Il faut se rappeler que les Espagnols avaient appelé Philippe V au trône, pour conserver l'intégrité de leur monarchie; cependant il y avait des concessions qu'il aurait été prudent de faire; le duc de Savoie, pressé entre la France et le Milanais espagnol, avait besoin de sérieuses garanties. En ne voulant rien céder, on s'exposait à perdre beaucoup, et c'est ce qui arriva : Louis XIV avait fait espérer au duc le Milanais en échange de la Savoie et de Nice; mais il craignit de mécontenter les Espagnols. L'Empereur (janvier 1703) lui promit le Montferrat qu'on enlèverait au duc de Mantoue, Alexandrie, Valenza, la Lomelline, le Val de Sesia. Louis XIV, averti, donna l'ordre à Vendôme de désarmer les trois mille Piémontais qui servaient dans notre armée. Le duc refusa de livrer Turin et Suze, fit arrêter les Français dans ses Etats, et signa son alliance avec l'Empereur (25 octobre 1703).

apprend que le Portugal est déclaré contre elle. Pierre, roi de Portugal, reconnaît l'archiduc Charles pour roi d'Espagne [1]. Le conseil impérial, au nom de cet archiduc, démembrait, en faveur de Pierre II, une monarchie dans laquelle il n'avait pas encore une ville; il lui cédait, par un de ces traités qui n'ont point eu d'exécution, Vigo, Bayonne, Alcantaras, Badajoz, une partie de l'Estramadure, tous les pays situés à l'occident de la rivière de la Plata en Amérique; en un mot, il partageait ce qu'il n'avait pas, pour acquérir ce qu'il pourrait en Espagne.

Le roi de Portugal, le prince de Darmstadt [2], ministre de l'archiduc, l'amirante de Castille [3], son partisan, implorèrent même le secours du roi de Maroc. Non-seulement ils firent des traités avec ce barbare pour avoir des chevaux et du blé, mais ils demandèrent des troupes. L'Empereur du Maroc, Muley Ismaël [4], le tyran le plus guerrier et le plus politique qui fût alors chez les nations mahométanes, ne voulut envoyer ses troupes qu'à des conditions dangereuses pour la chrétienté et honteuses pour le roi de Portugal : il demandait en otage un fils de ce roi et des villes. Le traité n'eut point lieu. Ce secours d'Afrique ne valait pas, pour la maison d'Autriche, celui d'Angleterre et de Hollande.

Churchill [5], comte et ensuite duc de Marlborough, déclaré

1. Le traité, qui porte le nom du négociateur anglais Metwhen, devait avoir de graves conséquences : les villes et les territoires promis ne furent pas acquis par le Portugal, il est vrai; mais les alliés pouvaient désormais débarquer librement dans la Péninsule, et du Portugal menacer et envahir l'Espagne, comme firent les Anglais un siècle plus tard. De plus, les Portugais s'engageaient à ne recevoir que les produits des manufactures anglaises, et leurs vins étaient introduits en Angleterre, en ne payant que le tiers des droits payés par les vins de la France. Depuis lors, le Portugal, asservi, devint comme une colonie de l'Angleterre. Pierre II craignait pour l'indépendance de sa maison, depuis que la France, l'ancienne protectrice du Portugal, était alliée à l'Espagne, son ennemie naturelle; il reçut un subside et dut joindre quinze mille hommes à douze mille soldats de vieilles troupes étrangères.

2. Le prince de Darmstadt, de la maison de Hesse, parent de la reine, femme de Charles II, « de ces cadets qni n'ont rien, dit Saint-Simon, qui servent où ils peuvent vivre, et qui vont cherchant fortune. » Il devint alors grand d'Espagne, s'attacha à la cause de l'archiduc Charles, et l'accompagna sur la flotte qui devait le mener en Portugal. Il fut tué plus tard au siége de Barcelone.

3. L'amirante de Castille, nommé par Philippe V, ambassadeur en France, disparut quand il était en Navarre et se réfugia en Portugal, où il tomba dans un grand discrédit.

4. Muley Ismaël, né en 1646, mort en 1727. Cet empereur, habile politique, actif, entreprenant, s'est encore plus fait connaître par son avarice, sa mauvaise foi, sa cruauté extraordinaire, dont ses ministres, ses parents, plusieurs de ces fils, furent les victimes. C'est lui qui, dit-on, fit demander en mariage la fille de Louis XIV, qui fut la princesse de Conti. Le duc de Nevers, Périgny, J.-B. Rousseau ont cébléré en vers ce curieux incident qui n'eut pas de suites.

5. Churchill, John (duc de Marlborough) était né en 1650; Voltaire en a déjà parlé plusieurs fois et en parlera bien souvent. Dans le Parlement, il dirigeait le parti whig, dont les chefs

général des troupes anglaises et hollandaises dès l'an 1702, fut l'homme le plus fatal à la grandeur de la France qu'on eût vu depuis plusieurs siècles. Il n'était pas comme ces généraux auxquels un ministre donne par écrit le projet d'une campagne, et qui, après avoir servi à la tête d'une armée les ordres du cabinet, reviennent briguer l'honneur de servir encore. Il gouvernait alors la reine d'Angleterre, et par le besoin qu'on avait de lui, et par l'autorité que sa femme avait sur l'esprit de cette reine[1]. Il menait le parlement par son crédit et par celui de Godolphin, grand trésorier, dont le fils épousa sa fille. Ainsi, maître de la cour, du parlement, de la guerre et des finances, plus roi que n'avait été Guillaume, aussi politique que lui et beaucoup plus grand capitaine, il fit plus que les alliés n'osaient espérer. Il avait, par dessus tous les généraux de son temps, cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, et cette sérénité d'âme dans le péril, que les Anglais appellent *cold head*, *tête froide*[2]. C'est peut-être cette qualité, le premier don de la nature pour le commandement, qui a donné autrefois tant d'avantages aux Anglais sur les Français dans les plaines de Poitiers, de Crécy et d'Azincourt[3].

Marlborough, guerrier infatigable pendant la campagne, devenait un négociateur aussi agissant pendant l'hiver. Il allait à La Haye et dans toutes les cours d'Allemagne. Il persuadait les Hollandais de s'épuiser pour abaisser la France. Il excitait les ressentiments de l'électeur palatin. Il allait flatter la fierté de l'électeur de Brandebourg, lorsque ce prince voulut être roi. Il lui présentait la serviette à table, pour en tirer un secours de sept à huit mille soldats[4]. Le prince Eugène, de son côté, ne finissait une campagne que pour aller faire lui même à Vienne les préparatifs de l'autre. On sait si les armées en sont mieux

étaient avec lui, les ministres Godolphin et Sunderland, qui avait épousé une fille de Marlborough.

1. Voir, pour les rapports de la reine et de la duchesse, le chapitre XXII.

2. Telle était aussi la qualité supérieure du duc de Wellington, qui combattit les Français un siècle plus tard, en Portugal, en Espagne et dans les Pays-Bas.

3. Crécy (1346); Poitiers (1356); Azincourt (1415).

4. Voltaire a dit de lui, dans l'*Histoire de Charles XII :* « Cet homme qui n'a jamais assiégé de ville qu'il n'ait prise, ni donné de bataille qu'il n'ait gagnée, était à Saint-James un adroit courtisan, dans le Parlement un chef de parti, dans les pays étrangers le plus habile négociateur de son siècle. Il avait fait autant de mal à la France par son esprit que par ses armes. On a entendu dire au secrétaire des Etats-Généraux, M. Fagel, homme d'un très-grand mérite, que plus d'une fois les Etats-Généraux ayant résolu de s'opposer à ce que le duc de Marlborough devait leur proposer, le duc arrivait, leur parlait en français, langue dans laquelle il s'exprimait très-mal, et les persuadait tous : c'est ce que le lord Bolingbroke m'a confirmé. »

pourvues quand le général est le ministre. Ces deux hommes, tantôt commandant ensemble, tantôt séparément, furent toujours d'intelligence; ils conféraient souvent à La Haye avec le grand pensionnaire Heinsius[1] et le greffier Fagel[2], qui gouvernaient les Provinces-Unies avec autant de lumière que les Barnevelt[3] et les de Witt[4], et avec plus de bonheur. Ils faisaient toujours de concert mouvoir les ressorts de la moitié de l'Europe contre la maison de Bourbon; et le ministère de France était alors bien faible pour résister longtemps à ces forces réunies. Le secret de leur projet de campagne fut toujours gardé entre eux. Ils arrangeaient eux-mêmes leurs desseins, et ne les confiaient à ceux qui devaient les seconder qu'au point de l'exécution. Chamillart, au contraire, n'étant ni politique, ni guerrier, ni même homme de finance, et jouant cependant le rôle d'un premier ministre, dans l'impuissance où il était de faire des arrangements par lui-même, les recevait de plusieurs mains subalternes. Son secret était quelquefois divulgué, avant même qu'il sût précisément ce qu'on devait faire. C'est ce que le marquis de Feuquières lui reproche avec raison; et Mme de Maintenon avoue dans ses lettres que cet homme qu'elle avait choisi était un ministre incapable[5]. Ce fut là une des principales causes du malheur de la France.

Dès que Marlborough eut le commandement des armées confédérées en Flandre, il fit voir qu'il avait appris l'art de la guerre sous Turenne. Il avait fait autrefois ses premières campagnes, volontaire sous ce général. On ne l'appelait dans l'armée que *le bel Anglais;* mais le vicomte de Turenne avait jugé que le bel Anglais serait un jour un grand homme. Il commença par élever des officiers subalternes jusqu'alors inconnus, dont il démêlait le mérite, sans s'assujettir à l'ordre du grade militaire, que nous appelons en France l'*ordre du tableau.* Il

1. Heinsius (1640-1720), ennemi acharné de la France et de Louis XIV, entièrement dévoué à Guillaume III, son protecteur, fut élu grand-pensionnaire de Hollande, en 1689, et réélu de cinq ans en cinq ans jusqu'à sa mort.

2. Fagel (François-Nicolas), secrétaire des Etats-Généraux, appartenait à une famille illustre des Provinces-Unies, qui a fourni beaucoup d'hommes d'Etat à la république.

3. Barneveldt (Jean Van-Olden), né vers 1549, décapité en 1619, grand-pensionnaire de Hollande, l'un des meilleurs républicains de sa patrie, fut la victime de l'ambitieux Maurice de Nassau, le stathouder, chef du parti militaire.

4. Voltaire a raconté plus haut, au chapitre x, le sort malheureux des frères de Witt.

5. « Chamillart, dit Saint-Simon, était très-borné, et, comme tous les gens de peu d'esprit et de lumières, très-opiniâtre, très-entêté, riant jaune avec une douce compassion à qui opposait des raisons aux siennes, et entièrement incapable de les entendre, par conséquent dupe en amis, en affaires et en tout. »

savait que quand les grades ne sont que la suite de l'ancienneté, l'émulation périt; et qu'un officier pour être plus ancien, n'est pas toujours meilleur[1]. (1702) Il forma d'abord des hommes. Il gagna du terrain sur les Français sans combattre. Le premier mois, le comte d'Athlone[2], général hollandais, lui disputait le commandement; et dès le second, il fut obligé de lui déférer en tout. Le roi de France avait envoyé contre lui son petit-fils, le duc de Bourgogne, prince sage et juste, né pour rendre les hommes heureux. Le maréchal de Boufflers, homme d'un courage infatigable, commandait l'armée sous ce jeune prince. Mais le duc de Bourgogne, après avoir vu prendre plusieurs places, après avoir été forcé de reculer par les marches savantes de l'Anglais, revint à Versailles au milieu de la campagne. (Septembre et octobre 1702) Boufflers resta seul témoin des succès de Marlborough, qui prit Venloo, Ruremonde, Liége, avançant toujours et ne perdant pas un moment la supériorité.

Marlborough, de retour à Londres après cette campagne, reçut les honneurs dont on peut jouir dans une monarchie et dans une république : créé duc par la reine, et[3], ce qui est plus flatteur, remercié par les deux chambres du parlement, dont les députés vinrent le complimenter dans sa maison.

Il s'élevait cependant un homme qui semblait devoir rassurer la fortune de la France : c'était le maréchal duc de Villars[4], alors lieutenant général, et que nous avons vu depuis généralissime des armées de France, d'Espagne et de Sardaigne, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, officier plein d'audace et de confiance. Il avait été l'artisan de sa fortune par son opiniâtreté à faire au delà de son devoir. Il déplut quelquefois à Louis XIV, et, ce qui était plus dangereux, à Louvois, parce qu'il leur parlait avec la même hardiesse qu'il servait. On lui reprochait de

1. Voir le chapitre VIII et la note 3 de la page 99.

2. Le comte d'Athlone était Ginckel, le célèbre lieutenant de Guillaume III dans la guerre d'Irlande.

3. Au retour de cette campagne, dont les résultats n'étaient pas cependant très-considérables, Marlborough reçut des honneurs extraordinaires; il avait manqué, en revenant à La Haye, de rester prisonnier entre les mains de quelques partisans français ; les Etats l'envoyèrent complimenter par Heinsius : « Plus d'espoir, disait Heinsius, si la France avait retenu dans les fers l'homme que nous révérons comme l'instrument de la Providence, pour affermir l'indépendance de la majeure partie du monde chrétien. » En Angleterre, le Parlement, la Reine, lui prodiguèrent les récompenses; Anne lui assura, sur la liste civile, une rente annuelle de cinq mille livres sterling, etc.

4. Villars (Louis-Claude, duc de), né en 1652 à Moulins, maréchal en 1702; président du conseil de guerre en 1718; représenta le connétable au sacre de Louis XV, en 1722; mort en 1734. Le premier tome des *Mémoires* qui portent son nom est entièrement de lui. Il savait par cœur les beaux endroits de Corneille, de Racine et de Molière. (Voltaire.)

n'avoir pas une modestie digne de sa valeur ; mais enfin on s'était aperçu qu'il avait un génie fait pour la guerre, et fait pour conduire des Français[1]. On l'avait avancé en peu d'années, après l'avoir laissé languir longtemps.

Il n'y a guère d'hommes dont la fortune ait fait plus de jaloux, et qui ait dû moins en faire. Il a été maréchal de France, duc et pair, gouverneur de province ; mais aussi il a sauvé l'État : et d'autres, qui l'ont perdu, ou qui n'ont été que courtisans, ont eu à peu près les mêmes récompenses. On lui a reproché jusqu'à ses richesses, quoique médiocres, acquises par des contributions dans le pays ennemi, prix légitime de sa valeur et de sa conduite, pendant que ceux qui ont élevé des fortunes dix fois plus considérables par des voies honteuses les ont possédées avec l'approbation universelle. Il n'a guère commencé à jouir de sa renommée que vers l'âge de quatre-vingts ans. Il fallait qu'il survécût à toute la cour pour goûter pleinement sa gloire.

Il n'est pas inutile qu'on sache quelle a été la raison de cette injustice dans les hommes : c'est que le maréchal de Villars n'avait point d'art. Il n'avait ni celui de se faire des amis avec de la probité et de l'esprit, ni celui de se faire valoir, quoiqu'il parlât de lui-même comme il méritait que les autres en parlassent.

Il dit un jour au roi devant toute la cour, lorsqu'il prenait congé pour aller commander l'armée : « Sire, je vais combattre les ennemis de Votre Majesté et je vous laisse au milieu des miens[2]. » Il dit aux courtisans du duc d'Orléans, régent du royaume, devenus riches par ce bouleversement de l'État appelé *système*[3] : « Pour moi, je n'ai jamais rien gagné que sur les ennemis. » Ces discours, où il mettait le même courage que dans ses actions, rabaissaient trop les autres hommes, déjà assez irrités par son bonheur.

Il était, en ces commencements de la guerre, l'un des lieu-

1. Le portrait qu'en a laissé Saint-Simon est bien différent; il suffit de le lire pour reconnaître qu'il est plein d'exagération et même de fausseté. Voltaire a peut-être trop loué Villars; la postérité en a fait un héros plus grand qu'il n'était en réalité; mais ces éloges sont bien plus près de la vérité que l'affreux portrait, si chargé de couleurs de Saint-Simon.

2. Voltaire a exprimé cette même parole dans son troisième *Discours sur l'Homme :*

Ce héros eut raison, quand, cherchant [les batailles,
Il disait à Louis : « Je ne crains que [Versailles;
Contre vos ennemis je marche sans [effroi;
Défendez-moi des miens; ils sont [près de mon roi. »

3. Le système de finances du fameux Jean Law.

tenants généraux qui commandaient des détachements dans l'Alsace. Le prince de Bade, à la tête de l'armée impériale, venait de prendre Landau, défendue par Mélac[1] pendant quatre mois. Ce prince faisait des progrès. Il avait les avantages du nombre, du terrain et d'un commencement de campagne heureux. Son armée était dans ces montagnes du Brisgaw[2] qui touchent à la Forêt-Noire, et cette forêt immense séparait les troupes bavaroises et françaises. Catinat commandait dans Strasbourg[3]. Sa circonspection l'empêcha d'entreprendre d'aller attaquer le prince de Bade avec tant de désavantages. L'armée de France eût été perdue sans ressource, et l'Alsace eût été ouverte par un mauvais succès. Villars, qui avait résolu d'être maréchal de France ou de périr, hasarda ce que Catinat n'osait faire. Il en obtint permission de la cour. Il marcha aux Impériaux avec une armée inférieure vers Friedlingen[4], et donna la bataille qui porte ce nom.

(14 octobre 1702) La cavalerie se battait dans la plaine : l'infanterie française gravit au haut de la montagne, et attaqua l'infanterie allemande retranchée dans des bois. J'ai entendu dire plus d'une fois au maréchal de Villars, que la bataille étant gagnée, comme il marchait à la tête de son infanterie, une voix cria : *Nous sommes coupés.* A ce mot, tous ses régiments s'enfuirent. Il court à eux, et leur crie : *Allons, mes amis, la victoire est à nous ! vive le roi !* Les soldats répondent : *vive le roi* ! en tremblant, et recommencent à fuir. La plus grande peine qu'eut le général, ce fut de rallier les vainqueurs. Si deux régiments ennemis avaient paru dans le moment de cette terreur panique, les Français étaient battus : tant la fortune décide souvent du gain des batailles !

Le prince de Bade[5], après avoir perdu trois mille hommes,

1. Mélac était un maréchal de camp qui, toute sa vie, avait fait la guerre, et cherchait surtout à se rendre terrible aux ennemis. Il se divertissait à se faire croire sorcier, dit Saint-Simon ; il présidait de sang-froid aux exécutions les plus horribles ; et pour se donner l'air plus cruel, si on en croit Villars, il couchait avec deux loups.

2. Le Brisgaw était une possession autrichienne de la Souabe, au sud du duché de Bade actuel, s'étendant depuis Vieux-Brisach et Fribourg jusqu'à la forêt Noire et jusqu'aux villes forestières.

3. Catinat, à qui l'on ne donnait ni les renforts, ni les munitions, ni les approvisionnements qu'il réclamait, craignit d'être attaqué sur sa gauche par Marlborough, vainqueur de Boufflers. Après ce dernier commandement, il demanda son congé, revint à Paris, salua le roi, dit Saint-Simon, qui le reçut médiocrement, lui demanda des nouvelles de sa santé, et ne le vit point en particulier. Catinat vécut dès lors dans la retraite.

4. Friedlingen est située sur la rive droite du Rhin, vis-à-vis Huningue, dans le grand-duché de Bade.

5. Louis-Guillaume Ier, margrave de Bade-Bade, né à Paris en 1655, mort à Rastadt en 1707, avait eu Louis XIV pour parrain. Elève de Montécuculli et

son canon, son champ de bataille, après avoir été poursuivi deux lieues à travers les bois et les défilés, tandis que, pour preuve de sa défaite, le fort de Friedlingen capitulait, manda cependant à Vienne qu'il avait remporté la victoire, et fit chanter un *Te Deum* plus honteux pour lui que la bataille perdue.

Les Français, remis de leur terreur panique, proclamèrent Villars maréchal de France sur le champ de bataille, et le roi, quinze jours après, confirma ce que la voix des soldats lui avait donné[1].

(Avril 1703) Le maréchal de Villars joint enfin l'électeur de Bavière[2] avec ses troupes victorieuses : il le trouve vainqueur de son côté, gagnant du terrain, et maître de la ville impériale de Ratisbonne, où l'Empire assemblé[3] venait de conjurer sa perte.

Villars était plus fait pour bien servir l'Etat, en ne suivant que son génie, que pour agir de concert avec un prince. Il mena ou plutôt il entraîna l'électeur au delà du Danube ; et quand le fleuve fut passé, l'électeur se repentit, voyant que le moindre échec laissait ses États à la merci de l'Empereur[4]. Le comte de Styrum, à la tête d'un corps d'environ vingt mille hommes, allait se joindre à la grande armée du prince de Bade, auprès de Donawerth[5]. « Il faut les prévenir, dit le maréchal au prince ; il faut tomber sur Styrum et marcher tout à l'heure. » L'électeur temporisait : il répondait qu'il en devait conférer avec ses généraux et ses ministres. « C'est moi qui suis votre ministre et votre

du duc de Lorraine, il se distingua au siége de Vienne en 1683, combattit les Turcs avec succès sur le Danube (1689-91), puis les Français sur le Rhin (1693-1696) ; se mit sur les rangs pour succéder à Sobieski en Pologne (1697), et, quoique général distingué, fut moins heureux dans la guerre de la succession d'Espagne. Il avait fait vingt-six campagnes, commandé à vingt-cinq siéges et livré treize batailles.

1. Le roi voulut ajouter du retour, dit Saint-Simon ; sur le paquet d'envoi, il y avait : *à M. le marquis de Villars ;* et dedans : A mon cousin le maréchal de Villars.

2. L'électeur de Bavière s'était déclaré au commencement de septembre ; on lui avait promis le gouvernement héréditaire de la Belgique. Alors il entra en Souabe, s'empara d'Ulm et se trouva maître du Danube supérieur ; il s'agissait de le rejoindre ; la victoire de Villars lui permit de franchir la Forêt-Noire et d'opérer sa jonction avec les Bavarois.

3. L'Empire assemblé, c'est-à-dire les Etats de l'Empire formant la Diète.

4. Villars voulait qu'on profitât de la supériorité des forces pour se porter sur Passau, Lintz et Vienne ; c'était une belle idée, d'autant plus que les Hongrois soulevés faisaient des courses jusqu'en deçà de Presbourg, L'Empereur se préparait à quitter Vienne, et peut-être aurions-nous pu signer une paix glorieuse. Mais l'électeur, mal conseillé, recula devant ce plan audacieux, et résolut de conquérir le Tyrol, de concert avec Vendôme, en attaquant les Alpes par les deux revers. La résistance héroïque des Tyroliens força l'électeur à regagner ses Etats ; l'empereur était sauvé.

5. Donauwerth ou Donawerth, sur le Danube, dans la Bavière, jadis ville impériale très-importante par son pont sur le fleuve.

général, lui répliquait Villars. Vous faut-il d'autre conseil que moi, quand il s'agit de donner bataille ? » Le prince, occupé du danger de ses États, reculait encore ; il se fâchait contre le général : « Eh bien ! lui dit Villars, si Votre Altesse Électorale ne veut pas saisir l'occasion avec ses Bavarois, je vais combattre avec les Français ; » et aussitôt il donne ordre pour l'attaque. Le prince, indigné [1], et ne voyant dans ce Français qu'un téméraire, fut obligé de combattre malgré lui. C'était dans les plaines d'Hochstedt [2], auprès de Donawerth.

(20 septembre 1703). Après la première charge on vit encore un effet de ce que peut la fortune dans les combats. L'armée ennemie et la française, saisies d'une terreur panique, prirent la fuite toutes deux en même temps, et le maréchal de Villars se vit presque seul quelques minutes sur le champ de bataille : il rallia les troupes, les ramena au combat et remporta la victoire. On tua trois mille Impériaux, on en prit quatre mille, ils perdirent leur canon et leur bagage. L'électeur se rendit maître d'Augsbourg. Le chemin de Vienne était ouvert. Il fut agité dans le conseil de l'Empereur s'il sortirait de sa capitale [3].

La terreur de l'Empereur était excusable : il était alors battu partout (6 septembre). Le duc de Bourgogne, ayant sous lui les maréchaux de Tallard et de Vauban, venait de prendre le Vieux-Brisach [4]. (14 novembre 1703) Tallard venait non-seulement de reprendre Landau [5], mais il avait encore défait auprès de Spire [6]

1. « Tout ceci doit se trouver dans les *Mémoires* du maréchal de Villars, manuscrits ; j'y ai lu ces détails. Le premier tome imprimé de ces Mémoires est absolument de lui ; les deux autres sont d'une main étrangère et un peu différente.

» On voit, par les dépêches du maréchal, combien il y avait à souffrir de la cour de Bavière : « Peut-être valait-il » mieux lui plaire que de le bien servir. Ses gens en usent ainsi. Les Bavarois, les étrangers, tous ceux qui » l'ont volé, friponné au jeu, livré à » l'Empereur, ont fait avec lui leur fortune, etc.

» Il entend par ces mots, *livré à l'Empereur*, une intrigue que les ministres de l'électeur de Bavière formaient alors pour faire sa paix avec l'Autriche, dans le temps que la France combattait pour lui. » (Note de Voltaire.)

2. Hochstedt ou Hochstett est une pepetite ville de 2,000 habitants, sur la rive gauche du Danube, au-dessus de Donauwerth ; batailles de 1703, 1704 et 1800. On déterra dans ces plaines, en 1780, une si grande quantité d'ossements, qu'on s'en servit pour faire une chaussée.

3. Ce fut surtout avant la bataille d'Hochstedt que la fuite de l'Empereur fut agitée à Vienne.

4. Le Vieux-Brisach, sur la rive droite du Rhin, dans le grand-duché de Bade, était autrefois l'une des clefs de la forêt Noire et de l'Allemagne ; il appartint à la France de 1648 à 1697. En 1793, la ville fut bombardée et presque détruite par les Français.

5. Landau, dont il est si souvent question dans ces guerres, sur la Queich, avait été fortifiée par Vauban. C'est une position militaire importante, à l'entrée de l'Alsace septentrionale. Elle a été enlevée à la France en 1815, donnée à la Bavière, et est devenue une des places fortes de la Confédération germanique.

6. Spire, ville très-ancienne, à la gauche du Rhin, dans la Bavière rhénane, fut une ville impériale très-florissante,

le prince de Hesse[1], depuis roi de Suède, qui voulait secourir la ville. Si l'on en croit le marquis de Feuquières, cet officier et ce juge si instruit dans l'art militaire, mais si sévère dans ses jugements, le maréchal de Tallard ne gagna cette bataille que par une faute et par une méprise. Mais enfin il écrivit du champ de bataille au roi : « Sire, votre armée a pris plus d'étendards et de drapeaux qu'elle n'a perdu de simples soldats. »

Cette action fut celle de toute la guerre où la baïonnette fit le plus de carnage. Les Français, par leur impétuosité, avaient un grand avantage en se servant de cette arme. Elle est devenue depuis plus menaçante que meurtrière. Le feu soutenu et roulant a prévalu. Les Allemands et les Anglais s'accoutumèrent à tirer par divisions avec plus d'ordre et de promptitude que les Français. Les Prussiens furent les premiers qui chargèrent leurs fusils avec des baguettes de fer. Le second roi de Prusse[2] les disciplina, de sorte qu'ils pouvaient tirer six coups par minute très-aisément. Trois rangs tirant à la fois, et avançant ensuite rapidement, décident aujourd'hui du sort des batailles. Les canons de campagne font un effet non moins redoutable. Les bataillons que ce feu ébranle n'attendent pas l'attaque des baïonnettes, et la cavalerie achève de les rompre. Ainsi la baïonnette effraye plus qu'elle ne tue, et l'épée est devenue absolument inutile à l'infanterie[3]. La force du corps, l'adresse, le courage d'un combattant ne lui servent plus de rien. Les bataillons sont devenus de grandes machines, dont la mieux montée dérange nécessairement celle qui lui est opposée. C'est précisément par cette raison que le prince Eugène a gagné contre les Turcs les célèbres batailles de Témeswar et de Belgrade[4], où les Turcs auraient eu probablement l'avantage par leur nombre supérieur,

jusqu'au moment où elle fut dévastée par les Français, en 1689.

1. Le prince Frédéric de Hesse-Cassel, né à Cassel en 1676, devait épouser la sœur de Charles XII, Ulrique-Eléonore, en 1715, et devenir roi de Suède en 1720. Alors détaché de l'armée des Pays-Bas, il fut attaqué en avant du Speyerbach par Tallard; les ennemis perdirent autant de monde qu'à Hochstedt.

2. Le second roi de Prusse fut Frédéric-Guillaume (1713-1740); le premier, dit Volaire, qui eut une grande armée, et qui la disciplina; père de Frédéric le Grand, le premier qui vainquit avec cette armée.

3. Il y a de l'exagération dans tout ce que dit ici Voltaire de l'emploi de la baïonnette; il partageait sans doute l'engouement des hommes de son temps pour la nouvelle tactique prussienne; mais toutes les guerres de la Révolution, de l'Empire, et même les plus récentes, ont montré l'usage terrible de la baïonnette entre les mains des soldats français.

4. Les Turcs recommencèrent la guerre contre l'Autriche en 1716; alors le prince Eugène gagna la bataille de Peterwaradin, le 5 août 1716, s'empara de Téineswar, après un siége difficile, le 13 octobre; puis, en 1717, il assiégeait Belgrade, lorsqu'il remporta la plus belle de ses victoires sur l'armée du grand-vizir (15 août). Ces succès amenèrent la paix de Passarovitz en 1719.

s'il y avait eu ce qu'on appelle une mêlée. Ainsi l'art de se détruire est non-seulement tout autre de ce qu'il était avant l'invention de la poudre, mais de ce qu'il était il y a cent ans.

Cependant, la fortune de la France se soutenant d'abord si heureusement du côté de l'Allemagne, on présumait que le maréchal de Villars la pousserait encore plus loin avec cette impétuosité qui déconcertait la lenteur allemande; mais ce même caractère, qui en faisait un chef redoutable, le rendait incompatible avec l'électeur de Bavière. Le roi voulait qu'un général ne fût fier qu'avec l'ennemi; et l'électeur de Bavière fut assez malheureux pour demander un autre maréchal de France.

Villars lui-même, fatigué des petites intrigues d'une cour orageuse et intéressée, des irrésolutions de l'électeur et plus encore des lettres du ministre d'État Chamillart, plein de prévention contre lui comme d'ignorance, demanda au roi sa retraite. Ce fut la seule récompense qu'il eut des opérations de guerre les plus savantes, et d'une bataille gagnée [1]. Chamillart, pour le malheur de la France, l'envoya dans le fond des Cévennes réprimer des paysans fanatiques, et il ôta aux armées françaises le seul général qui pût alors, ainsi que le duc de Vendôme, leur inspirer un courage invincible. Louis XIV avait alors des ennemis plus terribles, plus heureux et plus irréconciliables que ces habitants des Cévennes.

CHAPITRE XIX

PERTE DE LA BATAILLE DE BLEINHEIM OU D'HOCHSTEDT, ET SES SUITES.

Le duc de Marlborough était revenu vers les Pays-Bas, au commencement de 1703, avec la même conduite et la même fortune. Il avait pris Bonn [2], résidence de l'électeur de Cologne.

1. Villars, convaincu de l'impossibilité de rien faire avec l'électeur, supplia à plusieurs reprises le roi de lui donner un successeur. Louis y consentit à regret, et envoya Marsin pour le remplacer; Villars quitta l'armée (novembre 1703), fut bien accueilli et récompensé par le roi. Ayant refusé d'aller combattre en Italie, pour ne pas se trouver en concurrence avec Vendôme, il accepta la mission de pacifier les Cévennes, en se proposant d'employer la douceur et la clémence autant que la force des armes.

2. Bonn, sur la rive gauche du Rhin, dans une position agréable, qui l'avait fait choisir pour résidence par les électeurs, est maintenant dans la Prusse rhénane.

De là il avait repris Huy[1], Limbourg[2], et s'était rendu maître de tout le bas Rhin. Le maréchal de Villeroi, au sortir de sa prison, commandait en Flandre, et n'était pas plus heureux contre Marlborough qu'il ne l'avait été contre le prince Eugène. En vain le maréchal de Boufflers venait de remporter, avec un détachement de l'armée, un petit avantage au combat d'Eckeren[3], contre Obdam, général hollandais. Un succès qui n'a point de suite n'est rien.

Cependant, si le général anglais ne marchait pas au secours de l'Empereur, la maison d'Autriche semblait perdue. L'électeur de Bavière était maître de Passau[4]. Trente mille Français, sous les ordres du maréchal de Marsin[5], qui avait succédé à Villars, inondaient le pays au delà du Danube. Des partis couraient dans l'Autriche. Vienne était menacée d'un côté par les Français et les Bavarois, de l'autre par le prince Ragotski[6], à la tête des Hongrois combattant pour leur liberté, et secourus de l'argent de la France et de celui des Turcs. Alors le prince Eugène accourt d'Italie ; il vient prendre le commandement des armées d'Allemagne : il voit à Heilbronn le duc de Marlborough[7]. Ce général anglais, que rien ne gênait dans sa conduite, et que sa reine et les Hollandais laissaient maître de ses desseins, mar-

1. Huy, sur la Meuse, est une ville forte de la province de Liége, dans le royaume de Belgique; prise et brûlée par les Français en 1693, démantelée par les Hollandais en 1718, elle a été de nouveau fortifiée en 1815.

2. Limbourg est maintenant une petite ville de la province de Liége, sur la Verdre, à l'est de Verviers, dans le royaume de Belgique.

3. Eckeren est près d'Anvers; Obdam, qui voulait prendre cette ville, fut assailli au milieu des canaux et forcé de regagner la Meuse (30 juin 1703).

4. Passau, au confluent de l'Inn et du Danube, dans la basse Bavière, ville forte sur la frontière de l'Autriche.

5. Marsin ou Marchin (Ferdinand, comte de), fils de ce Marsin qui s'attacha à Condé pendant la Fronde, et le suivit chez les Espagnols; passa du service de la maison d'Autriche à celui de la France; maréchal en 1703; tué à Turin en 1706. Saint-Simon en a parlé d'une manière peu flatteuse : « C'était un très-petit homme, vif, sémillant, ambitieux, bas complimenteur sans fin, babillard de même... il ne manquait ni d'esprit ni de manége; ne laissait pas, malgré ce flux de paroles, d'être de bonne compagnie et d'être mêlé à l'armée avec la meilleure, et toujours bien avec le général sous lequel il servait...» Et autre part : « Esprit subtil, léger, de peu de fond, de peu de jugement, de peu de capacité, dont tout l'art et le mérite allait à plaire. Il était moins que rien, du pays de Liége. »

6. Ragotski, suivant l'orthographe slave, ou Rakoczi, en magyare, était le descendant des souverains magyares de Transylvanie, beau-fils de l'illustre Tekeli, et petit-fils du comte Zrini, ban de Croatie, mort sur l'échafaud autrichien. L'empereur l'avait fait arrêter en 1701 ; mais il s'était enfui en Pologne et au mois de juin 1703 il s'était mis à la tête des mécontents de la haute Hongrie; l'insurrection avait rapidement grandi, et dans ce moment il menaçait Presbourg et Vienne.

7. Le prince Eugène et Louis de Bade eurent surtout des conférences avec Marlborough (16 juin 1794) à Rastadt, dans le château que le prince de Bade avait fait construire sur le modèle de celui de Versailles, mais dans des proportions bien plus petites.

che au secours du centre de l'Empire. Il prend d'abord avec lui dix mille Anglais d'infanterie et vingt-trois escadrons. Il hâte sa marche : il arrive vers le Danube, auprès de Donawerth, vis-à-vis les lignes de l'électeur de Bavière, dans lesquelles environ huit mille Français et autant de Bavarois retranchés gardaient les pays conquis par eux[1]. Après deux heures de combat (2 juillet 1704), Marlborough perce à la tête de trois bataillons anglais, renverse les Bavarois et les Français. On dit qu'il tua six mille hommes, et qu'il en perdit presque autant. Peu importe à un général le nombre des morts, quand il vient à bout de son entreprise[2]. Il prend Donawerth ; il passe le Danube : il met la Bavière à contribution.

Le maréchal de Villeroi, qui l'avait voulu suivre dans ses premières marches, l'avait tout d'un coup perdu de vue, et n'apprit où il était qu'en apprenant cette victoire de Donawerth[3].

Le maréchal de Tallard, avec un corps d'environ trente mille hommes, vient pour s'opposer à Marlborough par un autre chemin, et se joint à l'électeur ; dans le même temps le prince Eugène arrive, et se joint à Marlborough.

Enfin les deux armées se rencontrent assez près de ce même Donawerth, et dans les mêmes campagnes où le maréchal de Villars avait remporté une victoire un an auparavant. Il était alors dans les Cévennes. Je sais qu'ayant reçu une lettre de l'armée de Tallard, écrite la veille de la bataille, par laquelle on lui mandait la disposition des deux armées, et la manière dont le maréchal de Tallard voulait combattre, il écrivit au président de Maisons, son beau-frère, que, si le maréchal de Tallard donnait bataille en gardant cette position, il serait infailliblement défait. On montra la lettre à Louis XIV ; elle a été publique.

(13 auguste 1704) L'armée de France, en comptant les Bavarois, était de quatre-vingt-deux bataillons et de cent soixante escadrons, ce qui faisait à peu près soixante mille combattants, parce que les corps n'étaient pas complets. Soixante-quatre ba-

1. Marlborough s'était réuni à l'armée du prince de Bade près d'Ulm ; c'est alors seulement qu'il attaqua avec des forces supérieures les Bavarois, retranchés près de Donauwerth, sur les hauteurs du Schellenberg.

2. C'est là quelquefois une vérité cruelle ; mais le plus souvent le général, par intérêt comme par humanité, est sensible au nombre des morts.

3. Villeroi avait laissé Marlborough passer la Meuse, la Moselle, le Rhin, toujours trompé par lui, toujours en retard. Puis en présence d'Eugène, qui, avec une partie de son armée, s'était avancé entre le Necker et le Danube, il se laissa également tromper, et, au moment où Eugène allait rejoindre Marlborough, il reçut de Louis XIV l'ordre de ne pas s'engager dans les montagnes, de peur de découvrir l'Alsace.

taillons et cent cinquante deux escadrons composaient l'armée ennemie, qui n'était forte que d'environ cinquante-deux mille hommes, car on fait toujours les armées plus nombreuses qu'elles ne le sont[1]. Cette journée si sanglante et si décisive mérite une attention particulière. On a reproché bien des fautes aux généraux français; la première était de s'être mis dans la nécessité de recevoir la bataille, au lieu de laisser l'armée ennemie se consumer faute de fourrages, et de donner au maréchal de Villeroi le temps de tomber sur les Pays-Bas dégarnis, ou de s'avancer en Allemagne. Mais il faut considérer, pour réponse à ce reproche, que l'armée française, étant un peu plus forte que celle des alliés[2], pouvait espérer de la défaire, et que la victoire eût détrôné l'Empereur. Le marquis de Feuquières compte douze fautes capitales que firent l'électeur, Marsin et Tallard, avant et après la bataille. Une des plus considérables était de n'avoir point un gros corps d'infanterie à leur centre, et d'avoir séparé leurs deux corps d'armée. J'ai entendu souvent de la bouche du maréchal de Villars que cette disposition était inexcusable.

Le maréchal de Tallard était à l'aile droite, l'électeur avec Marsin à la gauche. Le maréchal de Tallard avait dans le courage toute l'ardeur et la vivacité française, un esprit actif, perçant, fécond en expédients et en ressources. C'était lui qui avait conclu les traités de partage[3]. Il était allé à la gloire et à la fortune pour toutes les voies d'un homme d'esprit et de cœur. La bataille de Spire lui avait fait un très-grand honneur, malgré les critiques de Feuquières; car un général victorieux n'a point fait de fautes aux yeux du public; de même que le général battu a toujours tort, quelque sage conduite qu'il ait eue[4].

Mais le maréchal de Tallard avait un malheur bien dangereux pour un général; sa vue était si faible qu'il ne distinguait pas les objets à vingt pas de lui. Ceux qui l'ont bien connu m'ont dit encore que son courage ardent, tout contraire à celui de Marl-

1. M. Henri Martin donne d'autres chiffres. L'ennemi, dit-il, comptait environ trente-trois mille fantassins et vingt-neuf mille chevaux; les Franco-Bavarois pouvaient avoir trente-cinq mille fantassins et dix-sept ou dix-huit mille cavaliers, dont un grand nombre étaient démontés par suite d'une épizootie qui désolait l'armée de Tallard.

2. Cette raison est loin d'être décisive, comme on peut le voir par la note précédente.

3. Lorsqu'il représentait la France auprès de Guillaume III. Voir au chapitre XVII, à la page 216.—Saint-Simon, qui rapproche Tallard et d'Harcourt dans un commun portrait, ajoute en parlant du premier : « C'était un homme de médiocre taille, avec des yeux un peu jaloux, pleins de feu et d'esprit, mais qui ne voyaient goutte; maigre, hâve, qui représentait l'ambition, l'envie et l'avarice; beaucoup d'esprit et de grâce dans l'esprit, mais sans cesse battu du diable par son ambition, ses vues, ses menées, ses détours, et qui ne pensait et ne respirait autre chose. »

4. Voir plus haut, page 201.

borough, s'enflammant dans la chaleur de l'action, ne laissait pas à son esprit une liberté assez entière.

Le maréchal de Marsin n'avait jusque-là jamais commandé en chef; et, avec beaucoup d'esprit et un sens droit, il avait, disait-on, l'expérience d'un bon officier plus que d'un général[1].

Pour l'électeur de Bavière, on le regardait moins comme un grand capitaine que comme un prince vaillant, aimable, chéri de ses sujets, ayant dans l'esprit plus de magnanimité que d'application.

Enfin la bataille commença entre midi et une heure. Marlborough et ses Anglais ayant passé un ruisseau, chargeaient déjà la cavalerie de Tallard. Ce général, un peu avant ce temps-là: venait de passer à la gauche pour voir comment elle était disposée. C'était déjà un assez grand désavantage que l'armée de Tallard combattît sans que son général fût à sa tête. L'armée de l'électeur et de Marsin n'était point encore attaquée par le prince Eugène. Marlborough entama l'aile droite française près d'une heure avant qu'Eugène eût pu arriver vers l'électeur à la gauche.

Sitôt que le maréchal de Tallard apprend que Marlborough attaque son aile, il y court : il trouve une action furieuse engagée, la cavalerie française trois fois ralliée et trois fois repoussée. Il va vers le village de Bleinheim[2], où il avait posté vingt-sept bataillons et douze escadrons. C'était une petite armée séparée , elle faisait un feu continuel sur celle de Marlborough. De ce village, où il donna ses ordres, il revole à l'endroit ou Marlborough, avec de la cavalerie et des bataillons entre les escadrons, poussait la cavalerie française.

M. de Feuquières se trompe assurément, quand il dit que le maréchal de Tallard n'y était pas, et qu'il fut pris prisonnier[3] en revenant de l'aile de Marsin à la sienne. Toutes les relations conviennent, et il ne fut que trop vrai pour lui, qu'il y était présent. Il y fut blessé; son fils y reçut un coup mortel auprès de lui. Toute sa cavalerie est mise en déroute en sa présence. Marlborough vainqueur perce d'un côté entre les deux armées françaises; de l'autre ses officiers généraux percent aussi entre

1. « La première bataille d'Hochstedt, remarque judicieusement Saint-Simon, gagnée en ce même terrain, était un plan bon à suivre, et une leçon présente dont beaucoup d'officiers généraux qui se trouvaient là avaient été témoins; il paraît qu'on n'y songea pas. »

2. BLENHEIM ou BLINDHEIM a donné son nom à la bataille chez les Anglais ; c'est un village sur la rive gauche du Danube, entre Donauwerth et Hochstedt.

3. PRENDRE PRISONNIER. — Voir la page 70, note 3.

ce village de Bleinheim et l'armée de Tallard, séparée encore de la petite armée qui est dans Bleinheim.

Le maréchal de Tallard, dans cette cruelle situation, court pour rallier quelques escadrons. La faiblesse de sa vue lui fait prendre un escadron ennemi pour un français. Il est fait prisonnier par les troupes de Hesse, qui étaient à la solde de l'Angleterre. Au moment que le général était pris, le prince Eugène, trois fois repoussé, gagnait enfin l'avantage. La déroute était déjà totale et la fuite précipitée dans le corps d'armée du maréchal de Tallard. La consternation et l'aveuglement de toute cette droite étaient au point qu'officiers et soldats se jetaient dans le Danube, sans savoir où ils allaient. Aucun officier ne donnait d'ordre pour la retraite; aucun ne pensait ou à sauver ces vingt-cinq bataillons et ces douze escadrons des meilleures troupes de France, enfermés si malheureusement dans Bleinheim, ou à les faire combattre. Le maréchal de Marsin fit alors la retraite. Le comte du Bourg[1], depuis maréchal de France, sauva une petite partie de l'infanterie, en se retirant par les marais d'Hochstedt; mais ni lui, ni Marsin, ni personne ne songea à cette armée qui restait encore dans Bleinheim, attendant des ordres et n'en recevant point. Elle était de onze mille hommes effectifs; c'étaient les plus anciens corps. Il y a plusieurs exemples de moindres armées qui ont battu des armées de cinquante mille hommes, ou qui ont fait des retraites glorieuses; mais l'endroit où on se trouve posté décide de tout. Ils ne pouvaient sortir des rues étroites d'un village pour se mettre d'eux-mêmes en ordre de bataille devant une armée victorieuse, qui les eût à chaque instant accablés par un plus grand front, par son artillerie et par les canons même de l'armée vaincue, qui étaient déjà au pouvoir du vainqueur. L'officier général qui devait les commander, le marquis de Clérembault[2], fils du maréchal de Clérambault, courut pour demander les ordres du maréchal de Tallard; il apprend qu'il est pris : il ne voit que des fuyards; il fuit avec eux, et va se noyer dans le Danube.

Sivières, brigadier[3], qui était posté dans ce village, tente alors un coup hardi : il crie aux officiers d'Artois et de Provence[4]

1. Bourg (Léonore-Marie du Maine, comte du), né en 1655, se distingua dans les principales guerres de Louis XIV. Il gagna plus tard, en 1709, la bataille de Rumersheim, fut maréchal en 1724, et mourut, non en 1725, comme l'a dit Voltaire, mais en 1739.

2. Clérambault (Philippe de Palluau de), maréchal en 1653, mort en 1665.

3. Le brigadier était au-dessus du colonel. Voir le chapitre xxix.

4. C'est-à-dire des régiments d'Artois, de Picardie, comme plus haut, de Champagne, comme un peu plus bas, de Navarre.

de marcher avec lui : plusieurs officiers même des autres régiments y accourent; ils fondent sur l'ennemi, comme on fait une sortie d'une place assiégée; mais, après la sortie, il faut rentrer dans la place. Un de ces officiers nommé Des-Nonvilles, revint à cheval un moment après dans le village avec milord Orkney, du nom d'Hamilton. « Est-ce un Anglais prisonnier que vous nous amenez? » lui dirent les officiers en l'entourant. « Non, messieurs, je suis prisonnier moi-même, et je viens vous dire qu'il n'y a d'autre parti pour vous que de vous rendre prisonniers de guerre. Voilà le comte d'Orkney qui vous offre la capitulation. » Toutes ces vieilles bandes frémirent; Navarre déchira et enterra ses drapeaux; mais enfin il fallut plier sous la nécessité, et cette armée se rendit sans combattre. Milord Orkney m'a dit que ce corps de troupes ne pouvait faire autrement dans sa situation gênée. L'Europe fut étonnée que les meilleures troupes françaises eussent subi en corps cette ignominie. On imputait leur malheur à la lâcheté : mais quelques années après, quatorze mille Suédois se rendant à discrétion aux Russes en rase campagne ont justifié les Français[1].

Telle fut la célèbre bataille qui, en France, a le nom d'Hochstedt, en Allemagne de Pleintheim, et en Angleterre de Bleinheim. Les vainqueurs y eurent près de cinq mille morts et près de huit mille blessés, et le plus grand nombre du côté du prince Eugène. L'armée française y fut presque entièrement détruite. De soixante mille hommes, si longtemps victorieux, on n'en rassembla pas plus de vingt mille effectifs[2].

Environ douze mille morts, quatorze mille prisonniers, tout le canon, un nombre prodigieux d'étendards et de drapeaux, les tentes, les équipages, le général de l'armée et douze cents officiers de marque au pouvoir du vainqueur, signalèrent cette journée. Les fuyards se dispersèrent; près de cent lieues de pays furent perdues en moins d'un mois. La Bavière entière, passée sous le joug de l'Empereur, éprouva tout ce que le gouvernement autrichien irrité avait de rigueur, et ce que le soldat vainqueur a de rapacité et de barbarie[3]. L'électeur, se réfugiant à Bruxel-

1. Voltaire a raconté, au livre quatrième de l'histoire de Charles XII comment les débris de l'armée suédoise, vaincue à Pultawa en 1709, mirent bas les armes sans combattre.

2. L'effet moral de cette journée fut encore plus désastreux que les pertes matérielles; la renommée de nos soldats, depuis si longtemps invincibles, était obscurcie; le prestige de la France était dissipé.

3. L'électeur avait combattu avec le plus grand courage; après la défaite, il fut presque le seul à qui la tète ne tourna point; il proposa vainement de se maintenir en Bavière. C'était un avis sage, puisque ce pays, livré à lui-même, se soutint tout l'hiver contre

ies, rencontra sur le chemin son frère l'électeur de Cologne chassé comme lui de ses États; ils s'embrassèrent en versant des larmes. L'étonnement et la consternation saisirent la cour de Versailles, accoutumée à la prospérité. La nouvelle de la défaite vint au milieu des réjouissances pour la naissance d'un arrière-petit-fils de Louis XIV[1]. Personne n'osait apprendre au roi une vérité si cruelle. Il fallut que Mme de Maintenon se chargeât de lui dire qu'il n'était plus invincible.

On a dit, et on a écrit, et toutes les histoires ont répété que l'Empereur fit ériger dans les plaines de Bleinheim un monument de cette défaite, avec une inscription flétrissante[2] pour le roi de France : mais ce monument n'exista jamais. Il n'y a eu que l'Angleterre qui en ait érigé un à la gloire du duc de Marlborough. La reine et le parlement lui ont fait bâtir dans sa principale terre un palais immense, qui porte le nom de Bleinheim. Cette bataille y est représentée dans les tableaux et sur les tapisseries. Les remercîments des chambres du parlement, ceux des villes et des bourgades, les acclamations de l'Angleterre furent le premier prix qu'il reçut de sa victoire[3]. Le poëme du célèbre Addison[4], monument plus durable que le palais de Bleinheim, est compté par cette nation guerrière et savante parmi les récompenses les plus honorables du duc de Marlborough. L'Empereur

les forces impériales. L électrice, au nom de son mari, s'était engagée à livrer toutes les places fortes du duché et à licencier les troupes.

1. Le duc de Bretagne, fils aîné du duc de Bourgogne, naquit le 25 juin, et la bataille ne fut perdue que le 13 août. Les fêtes continuèrent malgré le désastre; la ville en donna une sur la rivière et le roi à Marly; on avait attendu les relevailles de la duchesse de Bourgogne.

2. « Reboulet assure que l'empereur Léopold fit ériger cette pyramide : on le crut en effet en France ; le maréchal de Villars, en 1707, envoya cinquante maîtres pour la détruire : on ne trouva rien. Le continuateur de Thoyras, qui n'a écrit que d'après les journaux de La Haye, suppose cette inscription, et propose même de la changer en faveur des Anglais. Elle fut imaginée en effet par des Français réfugiés oisifs. Il était très-commun alors, et il l'est encore aujourd'hui, de donner des imaginations ou des contes populaires pour des vérités certaines. Autrefois les Mémoires manquaient à l'histoire, aujourd'hui la multiplicité des Mémoires lui nuit. Le vrai est noyé dans un océan de brochures. » (Note de Voltaire.) — Voici quelle était cette inscription proposée pour un monument en mémoire de cette victoire : *Agnoscat tandem Ludovicus XIV neminem debere ante obitum aut felicem aut magnum vocari.*

3. Marlborough, à son retour à Londres, reçut la visite d'une commission nombreuse, députée par la Chambre des Communes pour le féliciter; la cité de Londres donna une fête magnifique en son honneur; la reine et le Parlement lui offrirent le domaine royal de Woodstock; puis Anne ordonna qu'un magnifique palais serait construit sur ce domaine, aux frais de la liste civile, et prendrait le nom de château de Bleinheim.

4. ADDISON (Joseph), né en 1672, mort en 1719. Déjà célèbre, il fut engagé par Godolphin, sur la recommandation de lord Halifax, à célébrer la victoire de Marlborough dans un poëme digne de la joie nationale; il fut récompensé par la place de commissaire des appels, et en 1706, nommé sous-secrétaire d'État. Voir plus loin le chapitre XXXIV.

le fit prince de l'Empire, en lui donnant la principauté de Mindelheim, qui fut depuis échangée contre une autre; mais il n'a jamais été connu sous ce titre, le nom de Marlborough étant devenu le plus beau qu'il pût porter.

L'armée de France dispersée laisse aux alliés une carrière ouverte du Danube au Rhin. Ils passent le Rhin; ils entrent en Alsace. Le prince Louis de Bade, général célèbre pour les campements et pour les marches, investit Landau [1], que les Français avaient repris. Le roi des Romains, Joseph, fils aîné de l'empereur Léopold, vient à ce siége. On prend Landau, on prend Trarbach (19 et 23 novembre 1704).

Cent lieues de pays perdues n'empêchent pas que les frontières de la France ne fussent encore reculées. Louis XIV soutenait son petit-fils en Espagne, et était victorieux en Italie. Il fallait de grands efforts en Allemagne pour résister à Marlborough, et on les fit. On rassembla les débris de l'armée; on épuisa les garnisons; on fit marcher des milices. Le ministère emprunta de l'argent de tous côtés. Enfin on eut une armée, et on rappela du fond des Cévennes le maréchal de Villars pour la commander [2]. Il vint, et se trouva près de Trèves, avec des forces inférieures, vis-à-vis le général anglais. Tous deux voulaient donner une nouvelle bataille. Mais le prince de Bade n'étant pas venu assez tôt joindre ses troupes aux Anglais, Villars eut au moins l'honneur de faire décamper Marlborough (mai 1705). C'était beaucoup alors. Le duc de Marlborough, qui estimait assez le maréchal de Villars pour vouloir en être estimé, lui écrivit en décampant : « Rendez-moi la justice de croire que ma retraite est la faute du prince de Bade, et que je vous estime encore plus que je ne suis fâché contre lui [3]. »

Les Français avaient donc encore des barrières en Allemagne. La Flandre, où commandait le maréchal de Villeroi, délivré de sa prison, n'était pas entamée. En Espagne, le roi Philippe V et

1. Landau se rendit, le 24 novembre, après une belle défense, qui coûta neuf mille hommes à l'ennemi. Trarbach lutta avec le même héroïsme. Les Anglais occupèrent Trèves, et Marlborough se prépara à envahir la Lorraine au printemps.

2. « Servez-vous de moi, disait Villars au roi, car je suis le seul général de l'Europe dont le bonheur à la guerre n'ait jamais été altéré. Dieu me conserve cette fortune pour le service de Votre Majesté. » Villars se vantait; mais il tint parole.

3. Marlborough voulait envahir la France par la Moselle; les troupes allemandes, le prince de Bade, devaient s'unir à lui pour faire réussir l'invasion. Mais Villars prit d'excellentes positions près de Sierck, et fit échouer les combinaisons du général anglais (juin 1705). « Villars fit cette année, dit Saint-Simon, une campagne digne des plus grands généraux. »

l'archiduc Charles attendaient tous deux la couronne : le premier de la puissance de son grand-père et de la bonne volonté de la plupart des Espagnols; le second, du secours des Anglais et des partisans qu'il avait en Catalogne et en Aragon. Cet archiduc, depuis Empereur, et alors second fils de l'empereur Léopold, n'ayant rien que ce titre, était allé sur la fin de 1703, presque sans suite, à Londres, implorer l'appui de la reine Anne [1]

Alors parut toute la puissance des Anglais. Cette nation, si étrangère dans cette querelle, fournit au prince autrichien deux cents vaisseaux de transport, trente vaisseaux de guerre joints à dix vaisseaux hollandais, neuf mille hommes de troupes, et de l'argent pour aller conquérir un royaume. Mais cette supériorité que donnent le pouvoir et les bienfaits n'empêchait pas que l'Empereur, dans sa lettre à la reine Anne, présentée par l'archiduc, ne refusât à cette souveraine, sa bienfaitrice, le titre de *Majesté :* on ne la traitait que de *Sérénité* [2], selon le style de la cour de Vienne, que l'usage seul pouvait justifier, et que la raison a fait changer, quand la fierté a plié sous la nécessité.

CHAPITRE XX

PERTES EN ESPAGNE : PERTES DES BATAILLES DE RAMILLIES ET DE TURIN ET LEURS SUITES [3].

Un des premiers exploits [4] de ces troupes anglaises fut de prendre Gibraltar, qui passait avec raison pour imprenable. Une longue chaîne de rochers escarpés en défendent toute approche de côté de terre : il n'y a point de port. Une baie longue, mal sûre et orageuse y laisse les vaisseaux exposés aux tempêtes et à

1. L'empereur Léopold et son fils aîné Joseph avaient cédé tous leurs droits à l'archiduc Charles, qui fut proclamé roi à Vienne le 12 septembre 1703. Charles III se rendit en Angleterre(janvier 1704); les Anglais lui fournirent tout ce dont il avait besoin; et une expédition considérable partit pour le Portugal, le 17 février.

2. « Reboulet dit que la chancellerie allemande donnait aux rois le titre de *Dilection ;* mais c'est celui des électeurs. » (Note de Voltaire.)

3. Comme on l'a plus d'une fois remarqué, les alliés poursuivaient avec intelligence et opiniâtreté leur plan d'attaque, très-sagement médité. Après avoir chassé les Français de l'Allemagne, Eugène reparaissait en Italie, pour essayer de les expulser; Marlborough en Flandre, pour achever la conquête du pays, tandis que Philippe V était attaqué et menacé au cœur même de l'Espagne.

4. Les alliés avaient d'abord échoué dans leur attaque de la Péninsule; le duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, avait envahi le Portugal et obtenu d'assez grands succès; l'amiral Rooke avait échoué devant Barcelone.

l'artillerie de la fortesse et du môle : les bourgeois seuls de cette ville la défendraient contre mille vaisseaux et cent mille hommes ; mais cette force même fut la cause de la prise. Il n'y avait que cent hommes de garnison ; c'en était assez, mais ils négligeaient un service qu'ils croyaient inutile. Le prince de Hesse avait débarqué avec dix-huit cents soldats dans l'isthme qui est au nord, derrière la ville : mais, de ce côté-là, un rocher escarpé rend la ville inattaquable. La flotte tira en vain quinze mille coups de canon. Enfin, des matelots, dans une de leurs réjouissances, s'approchèrent dans des barques, sous le môle, dont l'artillerie devait les foudroyer ; elle ne joua point. Ils montent sur le môle ; ils s'en rendent maîtres ; les troupes y accourent ; il fallut que cette ville imprenable se rendît (4 auguste 1704). Elle est encore aux Anglais dans le temps que j'écris [1]. L'Espagne, redevenue une puissance sous le gouvernement de la princesse de Parme, seconde femme de Philippe V [2], et victorieuse depuis en Afrique et en Italie, voit encore, avec une douleur impuissante, Gibraltar aux mains d'une nation septentrionale, dont les vaisseaux fréquentaient à peine, il y a deux siècles, la mer Méditerranée.

Immédiatement après la prise de Gibraltar, la flotte anglaise, maîtresse de la mer, attaqua, à la vue de Malaga, le comte de Toulouse [3] amiral de France : bataille indécise à la vérité, mais dernière époque de la puissance de Louis XIV. Son fils naturel, le comte de Toulouse, amiral de France, y commandait cinquante vaisseaux de ligne et vingt-quatre galères. Il se retira avec gloire et sans perte (Mars 1705) [4]. Mais depuis, le roi ayant envoyé treize vaisseaux pour attaquer Gibraltar [5], tandis que le

1. « En 1740. » (Note de Voltaire.)— Elle appartient encore aux Anglais, malgré tous les efforts tentés par les Espagnols, souvent unis aux Français, pour la reprendre au XVIIIe et au XIXe siècle.

2. Philippe V, après la mort de sa première femme (14 février 1714), épousa Elisabeth Farnèse, sœur du duc de Parme, princesse active et ambitieuse, qui a joué le plus grand rôle en Espagne, et souvent a troublé la paix de l'Europe pour assurer des trônes à ses enfants.

3. Louis Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, né le 6 juin 1678, mort en 1737, était un prince intelligent, sage et vertueux, qui a obtenu les éloges de Saint-Simon lui-même, malgré la haine de celui-ci pour les princes légitimés. Il était grand amiral de France depuis 1683.

4. La bataille de Malaga fut livrée le 24 août 1704 ; la bataille fut très-acharnée, glorieuse pour les Français, mais indécise. Le lendemain, on était disposé à recommencer la lutte, lorsqu'un chef d'escadre, le marquis d'O, que le roi avait donné pour guide à son fils, s'y opposa et l'emporta malheureusement ; car l'amiral Rooke n'aurait pu résister, et on aurait surpris Gibraltar. « Le comte de Toulouse, dit Saint-Simon, acquit un grand honneur en tout genre en cette campagne, et son plat gouverneur y perdit peu, parce qu'il n'en avait guère à perdre. »

5. C'était le brave chef d'escadre Pointis qui commandait la flotte française.

maréchal de Tessé l'assiégeait par terre, cette double témérité perdit à la fois et l'armée et la flotte. Une partie des vaisseaux fut brisée par la tempête; une autre prise par les Anglais à l'abordage, après une résistance admirable; une autre brûlée sur les côtes d'Espagne. Depuis ce jour, on ne vit plus de grandes flottes françaises, ni sur l'Océan, ni sur la Méditerranée. La marine rentra presque dans l'état dont Louis XIV l'avait tirée, ainsi que tant d'autres choses éclatantes qui ont eu sous lui leur orient et leur couchant [1].

Ces mêmes Anglais, qui avaient pris pour eux Gibraltar, conquirent en six semaines le royaume de Valence et de Catalogne [2] pour l'archiduc Charles. Ils prirent Barcelone, par un hasard qui fut l'effet de la témérité des assiégeants.

Les Anglais étaient sous les ordres d'un des plus singuliers hommes qu'ait jamais portés ce pays si fertile en esprits fiers [3], courageux et bizarres. C'était le comte Péterborough [4], homme qui ressemblait en tout à ces héros dont l'imagination des Espagnols a rempli tant de livres. A quinze ans, il était parti de Londres pour aller faire la guerre aux Maures en Afrique : il avait à vingt ans commencé la révolution en Angleterre, et s'était rendu le premier en Hollande, auprès du prince d'Orange ; mais, de peur qu'on ne soupçonnât la raison de son voyage, il s'était embarqué pour l'Amérique, et de là il était allé à La Haye sur un vaisseau hollandais. Il perdit, il donna tout son bien, et rétablit sa fortune plus d'une fois. Il faisait alors la guerre en Espagne presque à ses dépens, et nourrissait l'archiduc et toute sa maison. C'était lui qui assiégeait Barcelone avec le prince de Darmstadt [5]. Il lui propose une attaque soudaine aux retranchements qui couvrent le fort Mont-Jouy [6] et la ville. Ces retran-

1. C'est là une expression peu ordinaire qui, malgré l'autorité de Voltaire, n'est pas devenue commune.

2. Il serait plus exact de dire le royaume de Valence et la Catalogne; car cette dernière province, d'abord comté indépendant, puis annexée à l'Aragon, n'avait jamais formé de royaume distinct.

3. Nous avons déjà remarqué le mot *porter* dans le sens de produire.

4. Le comte de Péterboroug était, dit Saint-Simon, un homme fort remuant, qui toute sa vie s'était mêlé de beaucoup d'affaires en Angleterre et de beaucoup d'autres au dehors, tant de guerre que de paix et de différentes intrigues, et à qui les plus grands et les plus fréquents voyages ne coûtaient rien.

5. « L'histoire de Reboulet appelle ce prince chef des factieux comme s'il eût été un Espagnol révolté contre Philippe V. » (Note de Voltaire.)

6. Le Mont-Jouy ou plutôt Mont-Juich est la citadelle de Barcelone. Les Catalans des campagnes environnantes, par esprit d'indépendance et par haine des Castillans, s'étaient déclarés pour l'archiduc; la ville ne fut secourue ni par terre ni par mer; l'esprit de la population s'opposait à une résistance vigoureuse, et une grande partie de la garnison passa au service de Charles III. La ville se rendit le 9 novembre 1705.

chements, où le prince de Darmstadt périt, sont emportés l'épée à la main. Une bombe crève dans le fort sur le magasin des poudres et le fait sauter; le fort est pris, la ville capitule. Le vice-roi parle à Péterborough à la porte de la ville. Les articles n'étaient pas encore signés, quand on entend tout à coup des cris et des hurlements. « Vous nous trahissez, dit le vice-roi à Péterborough : nous capitulons avec bonne foi, et voilà vos Anglais qui sont entrés dans la ville par les remparts. Ils égorgent, ils pillent. » — « Vous vous méprenez, répondit le comte de Péterborough : il faut que ce soit des troupes du prince de Darmstadt. Il n'y a qu'un moyen de sauver votre ville : c'est de me laisser entrer sur-le-champ avec mes Anglais ; j'apaiserai tout, et je reviendrai à la porte achever la capitulation. » Il parlait d'un ton de vérité et de grandeur qui, joint au danger présent, persuada le gouverneur : on le laisse entrer. Il court avec ses officiers : il trouve des Allemands et des Catalans, qui joints à la populace de la ville, saccageaient les maisons des principaux citoyens ; il les chasse, il leur fait quitter le butin qu'ils enlevaient ; il rencontre la duchesse de Popoli entre les mains des soldats ; il la rend à son mari. Enfin, ayant tout apaisé, il retourne à cette porte et signe la capitulation. Les Espagnols étaient confondus de voir tant de magnanimité dans les Anglais, que la populace avait pris pour des barbares impitoyables, parce qu'ils étaient hérétiques [1].

A la perte de Barcelone se joignit encore l'humiliation de vouloir inutilement la reprendre. Philippe V, qui avait pour lui la plus grande partie de l'Espagne, n'avait ni généraux, ni ingénieurs, ni presque de soldats. La France fournissait tout. Le comte de Toulouse revient bloquer le port avec vingt-cinq vaisseaux qui restaient à la France. Le maréchal de Tessé forme le siége avec trente et un escadrons et trente-sept bataillons ; mais la flotte anglaise arrive ; la française se retire [2] ; le maréchal de Tessé lève le siége avec précipitation. Il laisse dans son camp des provisions immenses [3] : il fuit et abandonne quinze

1. La capitulation ne fut pas entièrement exécutée ; les soldats furent désarmés et renvoyés sans aucune ressource.

2. On perdit un temps précieux à vouloir reprendre le Mont-Juich ; les campagnes voisines s'insurgèrent et vinrent harceler les assiégeants ; lorsqu'on donna l'assaut, les prêtres, les moines, les femmes elles-mêmes combattaient avec fureur. Cinq jours après (10 mai 1706), une flotte ennemie, bien supérieure à celle du comte de Toulouse, le força à se retirer, et jeta un secours considérable dans la place ; on leva le siége dans la nuit du 11 au 12 mai. Philippe V, pour rentrer en Castille, dut se retirer par le Roussillon, faire le tour des Pyrénées, et revenir par la Navarre.

3. Après quatorze jours de tranchée ouverte, on abandonna cent pièces

cents blessés à l'humanité du comte Péterborough. Toutes ces pertes étaient grandes : on ne savait s'il en avait plus coûté auparavant à la France pour vaincre l'Espagne qu'il lui en coûtait alors pour la secourir. Toutefois le petit-fils de Louis XIV se soutenait par l'affection de la nation castillane, qui met son orgueil à être fidèle, et qui persistait dans son choix.

Les affaires allaient bien en Italie. Louis XIV était vengé du duc de Savoie. Le duc de Vendôme avait d'abord repoussé avec gloire le prince Eugène, à la journée de Cassano [1], près de l'Adda (16 auguste 1705) : journée sanglante, et l'une de ces batailles indécises pour lesquelles on chante des deux côtés des *Te Deum*, mais qui ne servent qu'à la destruction des hommes, sans avancer les affaires d'aucun parti [2]. (19 avril 1706) Après la bataille de Cassano, il avait gagné pleinement celle de Calcinato [3], en l'absence du prince Eugène [4] ; et ce prince étant arrivé le lendemain de la bataille avait vu encore un détachement de ses troupes entièrement défait. Enfin les alliés étaient obligés de céder tout le terrain au duc de Vendôme. Il ne restait plus guère que Turin à prendre. On allait l'investir : il ne paraissait pas possible qu'on le secourût. Le maréchal de Villars, vers l'Allemagne, poussait le prince de Bade. Villeroi commandait en Flandre une armée de quatre-vingt mille hommes, et il se flattait de réparer contre Marlborough le malheur qu'il avait essuyé en combattant le prince Eugène. Son trop de confiance en ses propres lumières fut plus que jamais funeste à la France.

Près de la Méhaigne [5], et vers les sources de la petite Ghette [6],

d'artillerie, cent cinquante milliers de poudre, trente mille sacs de farine, etc. Saint-Simon accuse surtout de ce revers les ingénieurs et les officiers incapables de l'artillerie.

1. Cassano, dans le Milanais, importante par son pont sur l'Adda, célèbre par les deux batailles de 1705 et de 1799.

2. Vendôme répara, par sa présence d'esprit, son activité, l'élan admirable qu'il sut imprimer à nos soldats, les fautes nombreuses commises par la négligence et l'incapacité de son frère, le grand-prieur. A Cassano, la bataille semblait presque perdue, lorsque, l'épée à la main, il se mit à la tête de l'aile gauche, reprit le pont et repoussa l'ennemi au delà des canaux. Eugène fit sonner la retraite.

3. « C'était à la vérité un comte de Revontlau, né en Danemark, qui commandait au combat de Calcinato; mais il n'y avait que des troupes impériales.

« La Beaumelle dit à ce sujet dans ses *Notes sur l'Histoire du Siècle de Louis XIV*, que « les Danois ne valent pas mieux ailleurs que chez eux. » Il faut avouer que c'est une chose rare de voir un tel homme outrager ainsi toutes les nations. (Note de Voltaire.)

4. Calcinato, sur la rive gauche de la Chiese, affluent de l'Oglio, célèbre par deux victoires des Français en 1706 et en 1796.

5. La Méhaigne, affluent de la rive gauche de la Meuse, se jette vis-à-vis Huy.

6. La petite Ghette et la grande Ghette réunies se jettent dans la Demer, affluent de la Dyle.

le maréchal de Villeroi avait campé son armée. Le centre était à Ramillies, village devenu aussi fameux qu'Hochstedt [1]. Il eût pu éviter la bataillle. Les officiers géneraux lui conseillaient ce parti ; mais le désir aveugle de la gloire l'emporta [2]. (23 mai 1706) Il fit, à ce qu'on prétend, la disposition [3] de manière qu'il n'y avait pas un homme d'expérience qui ne prévît le mauvais succès. Des troupes de recrue, ni disciplinées, ni complètes, étaient au centre ; il laissa les bagages entre les lignes de son armée ; il posta sa gauche derrière un marais, comme s'il eût voulu l'empêcher d'aller à l'ennemi [4].

Marlborough, qui remarquait toutes ces fautes, arrange son armée pour en profiter. Il voit que la gauche de l'armée française ne peut aller attaquer sa droite ; il dégarnit aussitôt cette droite pour fondre vers Ramillies avec un nombre supérieur. M. de Gassion, lieutenant général, qui voit ce mouvement des ennemis, crie au maréchal : « Vous êtes perdu, si vous ne changez votre ordre de bataille. Dégarnissez votre gauche, pour vous opposer à l'ennemi à nombre égal. Faites rapprocher vos lignes davantage. Si vous tardez un moment, il n'y a plus de ressources. » Plusieurs officiers appuyèrent ce conseil salutaire. Le maréchal ne les crut pas. Marlborough attaque. Il avait affaire à des ennemis rangés en bataille, comme il les eût voulu poster lui-même pour les vaincre. Voilà ce que toute la France a dit, et l'histoire est en partie le récit des opinions des hommes : mais ne devait-on pas dire aussi que les troupes des alliés étaient mieux diciplinées, que leur confiance en leurs chefs et en leurs succès passés leur inspirait plus d'audace ? N'y eut-il pas des régiments français qui firent mal leur devoir ? Et les bataillons les plus inébranlables au feu ne font-ils pas la destinée des États ? L'armée française ne résista pas une demi-heure [5]. On s'était battu près de huit heures à Hochstedt, et on avait tué près de huit mille hommes aux vainqueurs ; mais à la journée de Ramillies, on ne leur en tua pas deux mille

1. RAMILLIES, dans le Brabant belge, entre les bassins de l'Escaut et de la Meuse, que séparent les collines de Belgique.

2. Le roi ordonna à Villeroi de reprendre Leau (Leewe), et de livrer bataille si l'ennemi voulait s'y opposer.

3. On dit plus ordinairement : *Faire* ou *prendre ses dispositions*.

4. Voyez les *Mémoires* de Feuquières (Note de Voltaire). Saint-Simon dit qu'il se porta dans un terrain où feu M. de Luxembourg n'avait jamais voulu s'exposer à combattre. « Toute notre gauche, ajoute-t-il, resta inutile, le nez dans ce marais et personne vis-à-vis d'elle, sans bouger de ce poste. »

5. La lutte fut plus longue ; le duc de Guiche, à la tète du régiment des gardes, se défendit pendant quatre heures dans Ramillies. La cavalerie bavaroise et wallonne avait refusé de soutenir la cavalerie française, qui formait la première ligne de la droite.

cinq cents[1] ; ce fut une déroute totale ; les Français y perdirent vingt mille hommes[2], la gloire de la nation et l'espérance de reprendre l'avantage. La Bavière, Cologne avaient été perdues par la bataille d'Hochstedt ; toute la Flandre espagnole[3] le fut par celle de Ramillies. Marlborough entra victorieux dans Anvers, dans Bruxelles ; il prit Ostende ; Menin se rendit à lui.

Le maréchal de Villeroi, au désespoir, n'osait écrire au roi cette défaite. Il resta cinq jours sans envoyer de courriers. Enfin il écrivit la confirmation de cette nouvelle qui consternait déjà la cour de France. Et quand il reparut devant le roi, ce monarque, au lieu de lui faire des reproches, lui dit : « Monsieur le maréchal, on n'est pas heureux à notre âge[4]. »

Le roi tire aussitôt le duc de Vendôme d'Italie, où il ne le croyait pas nécessaire, pour l'envoyer en Flandre réparer, s'il est possible, ce malheur. Il espérait du moins, avec apparence de raison, que la prise de Turin le consolerait de tant de pertes. Le prince Eugène n'était pas à portée de paraître pour secourir cette ville. Il était au delà de l'Adige ; et ce fleuve, bordé en deçà d'une longue chaîne de retranchements, semblait rendre le passage impraticable. Cette grande ville était assiégée par quarante-six escadrons et cent bataillons.

Le duc de Feuillade[5], qui les commandait, était l'homme

1. « L'électeur de Bavière et Villeroi ordonnèrent la retraite, qui commença d'abord en bon ordre ; mais, tout à coup, la cavalerie espagnole et bavaroise, qu'on avait laissée complétement inactive pendant le combat, et qui couvrait la retraite par le défilé de Judoigne se débanda saisie d'une terreur panique. Au même instant, des chariots, qui se brisèrent, arrêtèrent les bagages de l'artillerie, et, par suite, toute la colonne en marche. Ce fut un flux et reflux effroyable ; tout se rompit et se dispersa ! » (H. Martin, *Hist. de France.*)

2. On ne perdit que deux ou trois mille hommes tués dans la bataille et six mille prisonniers ; dans la retraite, la plupart des soldats dispersés rejoignirent leurs corps.

3. Désormais ce n'est plus au nom de l'Espagne, mais au nom de la France, qu'on soutint la guerre dans les Pays-Bas.

4. Suivant Saint-Simon, qui paraît ici bien informé, le roi plaignit Villeroi, le défendit, lui écrivit qu'il était trop malheureux à la guerre et qu'il lui conseillait, comme à son ami, de donner sa démission du commandement ; et qu'il le verrait auprès de lui avec plus d'amitié que jamais. Villeroi lui répondit qu'il n'était ni blessé ni malade, qu'il était malheureux, mais qu'il ne pouvait demander sa démission sans se déshonorer. Le roi insiste sans pouvoir rien obtenir. Alors Louis XIV se décida à nommer lui-même Vendôme pour le remplacer. Quand Villeroi revint à la cour, il vit le roi chez Mme de Maintenon ; *cela fut court et sec :* alors l'embarras succéda aux grands airs et aux sons des grands mots. Le roi ne lui parloit que pour donner l'ordre et pour les choses de sa charge. Il pesoit au roi, il le sentoit, et plus encore que chacun s'en apercevoit... etc.

5. La Feuillade (Louis d'Aubusson, duc de), né en 1673, mort en 1725. Il avait servi depuis 1699 dans la Savoie et le Piémont. Créé pair de France en 1716, il devint maréchal en 1724. Saint Simon en a fait un portrait qui n'est pas flatté : « Il étoit parfaitement bien fait, avoit un air et des manières fort nobles, et une physionomie si spirituelle qu'elle réparoit sa laideur. Il savoit persuader son mérite à qui se con-

le plus brillant et le plus aimable du royaume; et, quoique gendre du ministre, il avait pour lui la faveur publique. Il était fils de ce maréchal de La Feuillade qui érigea la statue de Louis XIV dans la place des Victoires[1]. On voyait en lui le courage de son père, la même ambition, le même éclat, avec plus d'esprit. Il attendait pour récompense de la conquête de Turin, le bâton de maréchal de France; Chamillart, son beau-père, qui l'aimait tendrement, avait tout prodigué pour lui assurer le succès. L'imagination est effrayée du détail des préparatifs de ce siége. Les lecteurs, qui ne sont point à portée d'entrer dans ces discussions, seront peut-être bien aises de trouver ici quel fut cet immense et inutile appareil.

On avait fait venir cent quarante pièces de canon; et il est à remarquer que chaque gros canon monté revient à environ deux mille écus. Il y avait cent dix mille boulets, cent six mille cartouches d'une façon et trois cent mille d'une autre, vingt et un mille bombes, vingt-sept mille sept cents grenades, quinze mille sacs à terre[2], trente mille instruments pour le pionnage[3], douze cent mille livres de poudre. Ajoutez à ces munitions le plomb, le fer et le fer-blanc, les cordages, tout ce qui sert aux mineurs, le soufre, le salpêtre, les outils de toute espèce. Il est certain que les frais de tous ces préparatifs de destruction suffiraient pour fonder et pour faire fleurir la plus nombreuse colonie. Tout siége de grande ville exige ces frais immenses; et quand il faut réparer chez soi un village ruiné, on le néglige.

Le duc de La Feuillade, plein d'ardeur et d'activité, plus capable que personne des entreprises qui ne demandaient que du courage, mais incapable de celles qui exigeaient de l'art, de la méditation et du temps, pressait ce siége contre toutes les règles. Le maréchal de Vauban, le seul général peut-être qui aimât mieux l'État que soi-même[4], avait proposé au duc de La

tentoit de la superficie. Son commerce, à qui ne vouloit que s'amuser, étoit charmant; il étoit magnifique en tout, libéral, poli, fort brave, gros et beau joueur... Son ambition étoit sans bornes... C'étoit un cœur corrompu à fond, une âme de boue, un impie de bel air et de profession; pour tout dire, le plus solidement malhonnête homme qui ait paru de longtemps. »

1. Voir la page 92, note 3.

2. Ces sacs étaient remplis de terre pour protéger ceux qui travaillaient aux tranchées ou qui s'avançaient sous le feu de la place.

3. Les PIONNIERS sont les soldats qui servent à creuser des tranchées, à aplanir les chemins, en un mot à remuer la terre dans différentes occasions.

4. « Vauban, dit Saint-Simon, peut-être le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle, et, avec la réputation du plus savant homme dans l'art des siéges et de la fortification, le plus simple, le plus vrai et le plus modeste... Il fit là une grande action, il s'offrit au roi et le pressa de l'envoyer à Turin pour y donner ses conseils et se tenir, dans les intervalles, à deux lieues de l'armée, sans s'y mêler

Feuillade de venir diriger le siége comme ingénieur, et de servir dans son armée comme volontaire; mais la fierté de La Feuillade prit les offres de Vauban pour de l'orgueil caché sous de la modestie. Il fut piqué que le meilleur ingénieur de l'Europe lui voulût donner des avis. Il manda, dans une lettre que j'ai vue : « *J'espère prendre Turin à la Cohorn*[1]. » Ce Cohorn était le Vauban des alliés, bon ingénieur, bon général, et qui avait pris plus d'une fois des places fortifiées par Vauban. Après une telle lettre, il fallait prendre Turin : mais l'ayant attaquée par la citadelle, qui était le côté le plus fort, et n'ayant pas même entouré toute la ville, des secours, des vivres pouvaient y entrer; le duc de Savoie pouvait en sortir; et plus le duc de La Feuillade mettait d'impétuosité dans des attaques réitérées et infructueuses, plus le siége traînait en longueur.

Le duc de Savoie sortit de la ville avec quelques troupes de cavalerie, pour donner le change au duc de La Feuillade. Celui-ci se détache du siége pour courir après le prince, qui, connaissant mieux le terrain, échappe à ses poursuites. La Feuillade, manque le duc de Savoie, et la conduite du siége en souffre.

Presque tous les historiens ont assuré que le duc de La Feuillade ne voulait point prendre Turin : ils prétendent qu'il avait juré à Mme la duchesse de Bourgogne de respecter la capitale de son père; ils débitent que cette princesse engagea Mme de Maintenon à faire prendre toutes les mesures qui furent le salut de cette ville. Il est vrai que presque tous les officiers de cette armée en ont été longtemps persuadés; mais c'était un de ces bruits populaires qui décréditent le jugement des nouvellistes, et qui déshonorent les histoires. Il eût été d'ailleurs bien contradictoire que le même général eût voulu manquer Turin et prendre le duc de Savoie.

Depuis le 13 mai jusqu'au 20 juin, le duc de Vendôme,

de rien quand il y seroit. Il ajouta qu'il mettrait son bâton derrière la porte, qu'il n'étoit pas juste que l'honneur auquel le roi l'avoit élevé le rendît inutile à son service, et que plutôt que cela fût, il aimeroit mieux le lui rendre. » Plus loin Saint-Simon ajoute : « Chamillart voulut encore tout bien examiner avec Vauban en présence du roi... Ce que celui-ci demanda se trouva monter en toutes sortes de choses à bien plus qu'il ne fut possible de lui fournir. Là-dessus, il avertit le roi bien fermement que Turin ne se prendroit pas à moins; et sur ce refus de Vauban comme ne pouvant réussir, la commission en fut sur-le-champ donnée ou plutôt confirmée à La Feuillade. Quel parallèle entre ces deux hommes! et quel champ aux réflexions! »

1. Coehorn (Menno, baron de), né dans la Frise en 1641, mort en 1704. Il se distingua comme ingénieur dans toutes les guerres contre Louis XIV; la défense de Namur en 1692, la reprise de cette ville en 1695; beaucoup de villes fortifiées sur de nouveaux plans, prises par de nouvelles méthodes, des inventions remarquables, des ouvrages théoriques sur son art, quarante-sept ans de bons services, justifient le titre qu'on lui donna de *Vauban hollandais*.

au bord de l'Adige, favorisait ce siége; et il comptait, avec soixante-dix bataillons et soixante escadrons, fermer tous les passages au prince Eugène.

Le général des Impériaux manquait d'hommes et d'argent. Les merciers de Londres lui prêtèrent environ six millions de nos livres : il fit enfin venir des troupes des cercles de l'Empire. La lenteur de ces secours eût pu perdre l'Italie, mais la lenteur du siége de Turin était encore plus grande.

Vendôme était déjà nommé pour aller réparer les pertes de la Flandre[1]. Mais, avant de quitter l'Italie, il souffre que le prince Eugène passe l'Adige; il lui laisse traverser le canal Blanc, enfin le Pô même, fleuve plus large et en quelques endroits plus difficile que le Rhône. Le général français ne quitta les bords du Pô qu'après avoir vu le prince Eugène en état de pénétrer jusqu'auprès de Turin. Ainsi il laissa les affaires dans une grande crise en Italie, tandis qu'elles paraissaient désespérées en Flandre, en Allemagne et en Espagne.

Le duc de Vendôme va donc rassembler vers Mons les débris de l'armée de Villeroi; et le duc d'Orléans[2], neveu de Louis XIV, vient commander vers le Pô les troupes du duc de Vendôme. Ces troupes étaient en désordre, comme si elles avaient été battues. Eugène avait passé le Pô à la vue de Vendôme[3]; il passa le Tanaro aux yeux du duc d'Orléans; il prend Carpi, Correggio, Reggio[4]; il dérobe une marche aux Français; enfin il joint le duc de Savoie auprès d'Asti. Tout ce que put faire le duc d'Orléans, ce fut de venir joindre le duc de La Feuillade au camp devant Turin. Le prince Eugène le suit en diligence. Il y avait alors deux partis à prendre : celui d'attendre le

1. Vendôme s'était montré négligent; mais le succès des Impériaux en 1706, comme en 1701 devant Catinat, prouvait que la ligne de l'Adige pouvait être forcée. Le prince Eugène franchit ce fleuve, le 6 juillet, puis le Pô, douze jours après. Vendôme partit le lendemain, 19.

2. Le duc d'Orléans était envoyé avec le maréchal de Marsin qui, sans avoir le titre, devait avoir l'autorité supérieure.

3. Voltaire n'a pas suffisamment indiqué la marche rapide et hardie d'Eugène. Le duc d'Orléans ne put l'arrêter, parce que La Feuillade refusa d'occuper la position capitale de Stradella dans le Pavesan ; alors Eugène franchit le Panaro et la Secchia, torrents presque à sec ; il prend Correggio et Reggio. La Feuillade refuse encore de se joindre au duc d'Orléans à Valenza, près d'Alexandrie; Eugène, qui ne rencontre pas d'obstacle, s'avance jusqu'au Tanaro, et rejoint le duc de Savoie près de Carmagnola (29 août).

4. Le Tanaro vient du col de Tende, dans les Alpes maritimes, et se jette dans le Pô, au-dessous d'Alexandrie.

Carpi est sur l'Adige; voir page 236; mais ici Voltaire parle de la petite ville de Carpi dans le Modénais.

Correggio, dans le Modénais, sur la route de Carpi à Reggio.

Reggio, sur le Crostolo, belle ville du Modénais de 18,000 habitants, patrie de l'Arioste.

Asti, ville du Piémont sur le Tanaro, patrie d'Alfieri, 22,000 habitants.

prince Eugène dans les lignes de circonvallation, ou celui de marcher à lui lorsqu'il était encore auprès de Villane[1]. Le duc d'Orléans assemble un conseil de guerre : ceux qui le composaient étaient le maréchal de Marsin, celui-là même qui avait perdu la bataille d'Hochstedt, le duc de La Feuillade, Albergotti, Saint-Fremond, et d'autres lieutenants généraux. « Messieurs, leur dit le duc d'Orléans, si nous restons dans nos lignes, nous perdrons la bataille. Notre circonvallation est de cinq lieues d'étendue, nous ne pouvons border tous ces retranchements. Vous voyez ici le régiment de la marine qui n'est que sur deux hommes de hauteur; là vous voyez des endroits entièrement dégarnis. La Doire, qui passe dans notre camp, empêchera nos troupes de se porter mutuellement de prompts secours. Quand le Français attend qu'on l'attaque, il perd le plus grand de ses avantages, cette impétuosité et ces premiers moments d'ardeur qui décident si souvent du gain des batailles. Croyez-moi, il faut marcher à l'ennemi[2]. » Tous les lieutenants généraux répondirent : *Il faut marcher.* Alors le maréchal de Marsin tire de sa poche un ordre du roi, par lequel on devait déférer à son avis en cas d'action : et son avis fut de rester dans les lignes[3].

Le duc d'Orléans indigné vit qu'on l'avait envoyé à l'armée que comme un prince du sang, et non comme un général; et, forcé de suivre le conseil du maréchal de Marsin, il se prépara à ce combat si désavantageux.

Les ennemis paraissaient vouloir former à la fois plusieurs attaques. Leurs mouvements jetaient l'incertitude dans le camp des Français. Le duc d'Orléans voulait une chose, Marsin et La Feuillade une autre : on disputait, on ne concluait rien. Enfin

1. VEILLANE, ou Avigliana, sur la Doria Riparia, à l'ouest de Turin.

2. Voir la note 4 de la page 150.

3. Le duc d'Orléans a donné lui-même à Saint-Simon des détails qui diffèrent un peu du récit de Voltaire : « La dispute s'échauffa tellement, que Marsin consentit à un conseil de guerre où tous les lieutenants généraux furent appelés. La matière y fut débattue. Mais La Feuillade, gendre favori du ministre, arbitre de la fortune de tout homme de guerre, et Marsin, dépositaire, disoit-on, du secret, n'avoient garde de n'être pas suivis. Le seul d'Estaing parla en homme d'un courage libre (M. le duc d Orléans ne l'oublia jamais), et seul aussi y acquit de l'honneur. Albergotti, Italien raffiné, prévit la honte et l'orage, et se tint à son poste sous prétexte de l'éloignement. Tous les autres opinèrent servilement, de sorte que ce remède rendit le mal incurable. M. le duc d'Orléans protesta devant tous des malheurs qui en alloient arriver, déclara que, n'étant maître de rien, il n'étoit pas juste qu'il essuyât l'affront que la nation alloit recevoir, et le sien particulier encore, demanda sa chaise de poste, et à l'instant voulut quitter l'armée. Marsin, La Feuillade et les plus distingués de ce conseil de guerre mirent tout en œuvre pour l'arrêter... Il resta, mais ne voulut plus se mêler du commandement de l'armée. »

on laisse les ennemis passer la Doire[1]. Ils avancent sur huit colonnes de vingt-cinq hommes de profondeur. Il faut dans l'instant leur opposer des bataillons d'une épaisseur assez forte.

Albergotti, placé loin de l'armée sur la montagne des Capucins, avait avec lui vingt mille hommes, et n'avait en tête que des milices qui n'osaient l'attaquer. On lui envoie demander douze mille hommes[2]. Il répond qu'il ne peut se dégarnir : il donne des raisons spécieuses : on les écoute : le temps se perd. (7 septembre 1706) Le prince Eugène attaque les retranchements, et au bout de deux heures il les force. Le duc d'Orléans blessé s'était retiré pour se faire panser. A peine était-il entre les mains des chirurgiens qu'on lui apprend que tout est perdu, que les ennemis sont maîtres du camp, et que la déroute est générale. Aussitôt il faut fuir ; les lignes, les tranchées sont abandonnées, l'armée dispersée. Tous les bagages, les provisions, les munitions, la caisse militaire, tombent dans les mains du vainqueur.

Le maréchal de Marsin, blessé à la cuisse, est fait prisonnier[3]. Un chirurgien du duc de Savoie lui coupa la cuisse, et le maréchal mourut quelques moments après l'opération. Le chevalier Méthuin, ambassadeur d'Angleterre auprès du duc de Savoie, le plus généreux, le plus franc et le plus brave homme de son pays qu'on ait jamais employé dans les ambassades, avait toujours combattu à côté de ce souverain. Il avait vu prendre le maréchal de Marsin, et il fut témoin de ses derniers moments. Il m'a raconté que Marsin lui dit ces propres mots : « Croyez au moins, Monsieur, que ç'a été contre mon avis que nous vous avons attendu dans nos lignes. » Ces paroles semblaient contredire formellement ce qui s'était passé dans le conseil de guerre, et elles étaient pourtant vraies ; c'est que le maréchal de Marsin, en prenant congé à Versailles, avait représenté au roi qu'il fallait aller aux ennemis, en cas qu'ils parussent pour secourir Turin ; mais Chamillart, intimidé par les défaites précédentes, avait fait décider qu'on devait attendre et non présenter la bataille ; et cet ordre, donné dans Versailles, fut cause que soixante mille

1. La Doire, ou Doria Riparia, vient des Alpes Cottiennes, et se jette dans le Pô, par la rive gauche, à côté de Turin.

2. Le duc d'Orléans, dit Saint-Simon, envoya chercher les quarante-six bataillons d'Albergotti ; mais La Feuillade, bien plus craint et obéi que le prince, avait défendu à Albergotti de bouger, et il ne bougea pas, malgré les ordres réitérés de M. le duc d'Orléans.

3. Marsin, depuis quelque temps, avait le pressentiment de sa mort prochaine, cette crainte, dont il s'accusait même dans ses lettres, ne fut pas sans influence sur sa conduite à la bataille de Turin.

hommes furent dispersés. Les Français n'avaient pas eu plus de deux mille hommes tués dans cette bataille; mais on a déjà vu que le carnage fait moins que la consternation. L'impossibilité de subsister, qui ferait retirer une armée après la victoire, ramena vers le Dauphiné les troupes après la défaite [1]. Tout était si en désordre [2] que le comte de Médavi-Grancei [3], qui était alors dans le Mantouan avec un corps de troupes (9 septembre 1706), et qui battit à Castiglione [4] les Impériaux commandés par le landgrave de Hesse, depuis roi de Suède [5], ne remporta qu'une victoire inutile, quoique complète. On perdit en peu de temps le Milanais, le Mantouan, le Piémont, et enfin le royaume de Naples [6].

CHAPITRE XXI

SUITE DES DISGRACES DE LA FRANCE ET DE L'ESPAGNE. LOUIS XIV ENVOIE SON PRINCIPAL MINISTRE DEMANDER EN VAIN LA PAIX. BATAILLE DE MALPLAQUET PERDUE, ETC.

La bataille d'Hochstedt avait coûté à Louis XIV la plus florissante armée, et tout le pays du Danube au Rhin; elle avait coûté à la maison de Bavière tous ses États. La journée de Ramillies avait fait perdre toute la Flandre jusqu'aux portes de Lille. La déroute de Turin avait chassé les Français d'Italie, ainsi qu'ils l'ont toujours été dans toutes les guerres depuis Charlemagne. Il restait des troupes dans le Milanais [7], et cette petite

1. Malgré le duc d'Orléans qui voulait rester en Italie, la retraite se fit vers les Alpes dans le plus grand désordre : « Ce ne fut que trouble, confusion, débandement, fuite, déconfiture. Ce qu'il y eut de plus horrible, c'est que les officiers généraux et de tout caractère, j'en excepte bien peu, plus en peine de leur équipage et de la bourse qu'ils avoient faite par leur pillage, l'augmentèrent plus qu'ils ne s'y opposèrent, et furent pis qu'inutiles. » (Saint-Simon.)

2. On se retira vers Pignerol; comme on n'y trouva ni magasins, ni provisions, l'armée fut dispersée dans la Savoie, le Dauphiné et les hautes vallées de la Doire et du Clusone.

3. Médavi (Jacques-Léonor-Rouxel de Grancei, comte de), n'a été fait maréchal qu'en 1724, quoiqu'il eût gagné une bataille complète en 1706; mort en 1725. (Voltaire.)

4. Castiglione, entre le Mincio et l'Oglio, célèbre par la victoire des Français en 1796. — L'ennemi avait perdu quatre mille hommes et quatorze canons.

5 Le landgrave de Hesse. Voir à la page 251, note 1.

6. Par la capitulation du 13 mars 1707, toute la haute Italie fut abandonnée ; les Impériaux prirent possession du Milanais et du Mantouan ; ils cédèrent au duc de Savoie l'Alexandrin et la Lomelline.

7. Ces troupes étaient commandées par le prince de Vaudemont, gouverneur du Milanais, qui se réunit à Médavi.

armée victorieuse sous le comte de Médavi; on occupait encore quelques places. On proposa de céder tout à l'Empereur pourvu qu'il laissât retirer ces troupes, qui montaient à près de quinze mille hommes. L'Empereur accepta cette capitulation. Le duc de Savoie y consentit. Ainsi l'Empereur, d'un trait de plume, devint le maître paisible en Italie. La conquête du royaume de Naples et de Sicile lui fut assurée. Tout ce qu'on avait regardé en Italie comme feudataire fut traité comme sujet. Il taxa la Toscane à cent cinquante mille pistoles, Mantoue à quarante mille. Parme, Modène, Lucques, Gênes, malgré leur liberté, furent comprises dans ces impositions.

L'Empereur qui jouit de tous ces avantages n'était pas ce Léopold, ancien rival de Louis XIV, qui, sous les apparences de la modération, avait nourri sans éclat une ambition profonde. C'était son fils aîné Joseph [1], vif, fier, emporté, et qui cependant ne fut pas plus grand guerrier que son père. Si jamais empereur parut fait pour asservir l'Allemagne et l'Italie, c'était Joseph Ier. Il domina delà les monts [2]; il rançonna le pape; il fit mettre de sa seule autorité, en 1706, les électeurs de Bavière et de Cologne au ban de l'Empire; il les dépouilla de leur électorat; il retint en prison les enfants du Bavarois, et leur ôta jusqu'à leur nom [3]. Leur père n'eut d'autre ressource que d'aller traîner sa disgrâce en France et dans les Pays-Bas. Philippe V lui céda depuis toute la Flandre espagnole en 1712 [4]. S'il avait gardé cette province, c'était un établissement qui valait mieux que la Bavière, et qui le délivrait de l'assujettissement à la maison d'Autriche : mais il ne put jouir que des villes du Luxembourg, de Namur et de Charleroi; le reste était aux vainqueurs.

Tout semblait déjà menacer ce Louis XIV qui avait auparavant menacé l'Europe. Le duc de Savoie pouvait entrer en France. L'Angleterre et l'Écosse se réunissaient pour ne plus composer qu'un seul royaume; ou plutôt l'Écosse, devenue province de l'Angleterre, contribuait à la puissance de son ancienne rivale [5]. Tous les ennemis de la France semblaient, vers la fin

1. Léopold Ier mourut le 5 mai 1705; son fils aîné, le roi des Romains, Joseph Ier, lui succéda. Il était né en 1678 et mourut en 1711. Après le traité du 13 mars 1707, il donna Milan à son frère.

2. C'est-à-dire au delà des monts.

3. « L'empereur, dit Saint-Simon, fut bien plus dur et plus fâcheux que Léopold pour la maison de Bavière; il mit, au commencement de mai 1706, les électeurs de Bavière et de Cologne au ban de l'Empire, avec autant de solennité que de violence et d'injustice, pour une guerre qui ne regardoit uniquement que la maison d'Autriche et point du tout l'Empire. »

4. « Dans l'histoire de Reboulet, il est dit qu'il eut cette souveraineté dès l'an 1700; mais alors il n'avait que la vice-royauté. » (Note de Voltaire.)

5. Malgré les répugnances des Écos-

de 1706 et au commencement de 1707, acquérir des forces nouvelles, et la France toucher à sa ruine. Elle était pressée de tous côtés, et sur mer et sur terre. De ces flottes formidables que Louis XIV avait formées, il restait à peine trente-cinq vaisseaux. En Allemagne, Strasbourg était encore frontière ; mais Landau perdu laissait toujours l'Alsace exposée. La Provence était menacée d'une invasion par terre et par mer. Ce qu'on avait perdu en Flandre faisait craindre pour le reste. Cependant, malgré tant de désastres, le corps de la France n'était point encore entamé ; et, dans une guerre si malheureuse, elle n'avait encore perdu que des conquêtes.

Louis XIV fit face partout. Quoique partout affaibli, il résistait, ou protégeait, ou attaquait encore de tous côtés. Mais on fut aussi malheureux en Espagne qu'en Italie, en Allemagne et en Flandre. On prétend que le siége de Barcelone avait été encore plus mal conduit que celui de Turin [1].

Le comte de Toulouse n'avait paru que pour ramener sa flotte à Toulon. Barcelone secourue, le siége abandonné, l'armée française diminuée de moitié s'était retirée sans munitions dans la Navarre, petit royaume qu'on conservait aux Espagnols, et dont nos rois ajoutent encore le titre à celui de France, par un usage qui semble au-dessous de leur grandeur [2].

A ces désastres s'en joignait un autre, qui parut décisif. Les Portugais, avec quelques Anglais, prirent toutes les places devant lesquelles ils se présentèrent, et s'avancèrent jusque dans l'Estramadure espagnole, différente de celle du Portugal [3]. C'était un Français devenu pair d'Angleterre qui les commandait, milord Galloway, autrefois comte de Ruvigny [4] ; tandis que le duc de Berwick [5], Anglais et neveu de Marlborough, était à la

sais, le parlement d'Ecosse consentit à se fondre dans le parlement d'Angleterre, et les deux nations formèrent la Grande-Bretagne (6 août 1706). Ce fut ce que les Ecossais appelèrent réduire l'*Ecosse en province*. L'Ecosse devait être représentée dans la chambre des lords par douze pairs d'Ecosse, élus à Edimbourg par les pairs de ce royaume.

1. Voltaire a déjà parlé de ce siége de Barcelone, au chapitre XX, page 263.

2. L'armée française, après la levée du siége de Barcelone, se retira dans le Roussillon ; Philippe V rentra en Espagne par la Navarre, et arriva même jusqu'à Madrid, qu'il fut forcé d'évacuer en apprenant les succès et la marche des alliés.

3. L'ESTRADAMURE espagnole est située à l'ouest du royaume ; elle a pour capitale Badajoz. Les alliés s'emparèrent de l'Estradamure, du Léon et marchèrent par Salamanque vers Madrid.

4. Le comte de Ruvigny, qu'on appelait milord Galloway, d'un titre d'Irlande que le roi Guillaume lui avait donné, commandait les Anglais ; les Portugais avaient pour général le marquis Las Minas.

5. BERWICK (Jacques Fitzjames de), fils naturel du roi d'Angleterre Jacques II, et d'une sœur du duc de Marlborough. Son père le fit duc de Berwick en Angleterre. Il fut aussi duc en Espagne. Il le fut en France. Maréchal

tête des troupes de France et d'Espagne, qui ne pouvaient plus arrêter les victorieux.

Philippe V, incertain de sa destinée [1], était dans Pampelune. Charles, son compétiteur, grossissait son parti et ses forces en Catalogne : il était maître de l'Aragon, de la province de Valence, de Carthagène, d'une partie de la province de Grenade. Les Anglais avaient pris Gibraltar pour eux, et lui avaient donné Minorque, Iviça et Alicante. Les chemins d'ailleurs lui étaient ouverts jusqu'à Madrid. (26 juin 1706) Galloway y entra sans résistance, et fit proclamer roi l'archiduc Charles. Un simple détachement le fit aussi proclamer à Tolède.

Tout parut alors si désespéré pour Philippe V, que le maréchal de Vauban, le premier des ingénieurs, le meilleur des citoyens, homme toujours occupé de projets, les uns utiles, les autres peu praticables, et tous singuliers, proposa à la cour de France d'envoyer Philippe V régner en Amérique ; ce prince y consentit. On l'eût fait embarquer avec les Espagnols attachés à son parti. L'Espagne eût été abandonnée aux factions civiles. Le commerce du Pérou et du Mexique n'eût plus été que pour les Français ; et dans ce revers de la famille de Louis XIV, la France eût encore trouvé sa grandeur. On délibéra sur ce projet à Versailles ; mais la constance des Castillans et les fautes des ennemis conservèrent la couronne à Philippe V. Les peuples aimaient dans Philippe le choix qu'ils avaient fait, et dans sa femme, fille du duc de Savoie, le soin qu'elle prenait de leur plaire, une intrépidité au-dessus de son sexe et une constance agissante dans le malheur [2]. Elle allait elle-même de ville en ville animer les cœurs, exciter le zèle et recevoir les dons que lui apportaient les peuples. Elle fournit ainsi à son mari plus de deux cent mille écus en trois semaines. Aucun des grands qui avaient juré d'être fidèles ne fut traître. Quand Galloway fit

en 1708 ; tué au siége de Philipsbourg, en 1734. Il a laissé des *Mémoires* que M. l'abbé Hook a publiés en 1778 ; on y trouve des anecdotes curieuses et des détails instructifs sur ses campagnes. (Voltaire.)

1. Philippe V évacua Madrid, suivi des grands, des conseils et des tribunaux ; il rejoignit le petit corps d'armée de Berwick, qui se repliait devant l'ennemi, et les alliés entrèrent dans Madrid le 25 juin.

2. « Cette princesse, dit Saint-Simon, n'avait pas été moins soigneusement élevée que madame la duchesse de Bourgogne, ni moins bien instruite. Elle se trouva née avec de l'esprit, et dans cette première jeunesse, avec un bon esprit sage, ferme, suivi, capable de conseil et de contrainte, et qui, déployé et plus formé dans les suites, montra une constance et un courage que la douceur et les grâces naturelles de ce même esprit relevèrent infiniment. Elle devint la divinité de l'Espagne. L'affection des Espagnols, qui seule et plus d'une fois a conservé la couronne à Philippe V, fut en la plus grande partie due à cette reine dont ils sont encore idolâtres, dont ils ne se souviennent encore qu'avec larmes, je dis seigneurs, dames, militaires, peuple. »

proclamer l'archiduc dans Madrid, on cria : *Vive Philippe!* et à Tolède, le peuple ému chassa ceux qui avaient proclamé l'archiduc.

Les Espagnols avaient jusque-là fait peu d'efforts pour soutenir leur roi ; ils en firent de prodigieux quand ils le virent abattu, et montrèrent en cette occasion une espèce de courage contraire à celui des autres peuples, qui commencent par de grands efforts, et qui se rebutent. Il est difficile de donner un roi à une nation malgré elle. Les Portugais, les Anglais, les Autrichiens qui étaient en Espagne, furent harcelés partout, manquèrent de vivres, firent des fautes presque toujours inévitables dans un pays étranger, et furent battus en détail. (22 septembre 1706) Enfin Philippe V, trois mois après être sorti de Madrid en fugitif, y rentra triomphant, et fut reçu avec autant d'acclamations que son rival avait éprouvé de froideur et de répugnance.

Louis XIV redoubla ses efforts quand il vit que les Espagnols en faisaient, et tandis qu'il veillait à la sûreté de toutes les côtes sur l'Océan et sur la Méditerranée, en y plaçant des milices ; tandis qu'il avait une armée en Flandre, une auprès de Strasbourg, un corps dans la Navarre, un dans le Roussillon, il envoyait encore de nouvelles troupes au maréchal de Berwick dans la Castille.

(25 avril 1707) Ce fut avec ces troupes, secondées des Espagnols, que Berwick gagna la bataille importante d'Almanza sur Galloway [1]. Almanza, ville bâtie par les Maures, est sur la frontière de Valence : cette belle province fut le prix de la victoire. Ni Philippe V ni l'archiduc ne furent présents à cette journée ; et c'est sur quoi le fameux comte Péterborough, singulier en tout, s'écria « qu'on était bien bon de se battre pour eux. » C'est ce qu'il manda au maréchal de Tessé, et c'est ce que je tiens de sa bouche. Il ajoutait qu'il n'y avait que des esclaves qui combatissent pour un homme, et qu'il fallait combattre pour une nation. Le duc d'Orléans, qui voulait être à cette action, et qui devait commander en Espagne, n'arriva que le lendemain ; mais il profita de la victoire ; il prit plusieurs places, et entre autres Lérida, l'écueil du grand Condé [2].

1. Voltaire n'a peut-être pas assez insisté sur cette bataille d'Almanza, qui sauva la couronne de Philippe V ; elle fut décisive ; cinq mille morts, près de dix mille prisonniers, vingt-quatre canons, cent vingt drapeaux ou étendards, ne furent achetés que par la perte de deux mille hommes environ. Les réfugiés français, que commandait Jean Cavalier, l'ancien chef des Camisards, se firent tuer pour la plupart.

2. La soumission des royaumes de

(22 mai 1707) D'un autre côté le maréchal de Villars, remis en France à la tête des armées, uniquement parce qu'on avait besoin de lui, réparait en Allemagne le malheur de la journée d'Hochstedt [1]. Il avait forcé les lignes de Stolhoffen au delà du Rhin [2], dissipé toutes les troupes ennemies, étendu les contributions à cinquante lieues à la ronde, pénétré jusqu'au Danube. Ce succès passager faisait respirer sur les frontières de l'Allemagne ; mais en Italie tout était perdu. Le royaume de Naples sans défense, et accoutumé à changer de maître, était sous le joug des victorieux [3] ; et le pape, qui n'avait pu empêcher que les troupes allemandes passassent par son territoire, voyait, sans oser murmurer, que l'Empereur se fît son vassal, malgré lui. C'est un grand exemple de la force des opinions reçues et du pouvoir de la coutume, qu'on puisse toujours s'emparer de Naples sans consulter le pape, et qu'on n'ose jamais lui en refuser l'hommage [4].

Pendant que le petit-fils de Louis XIV perdait Naples, l'aïeul était sur le point de perdre la Provence et le Dauphiné. Déjà le duc de Savoie et le prince Eugène y étaient entrés par le col de Tende [5]. Ces frontières n'étaient pas défendues comme le sont la Flandre et l'Alsace, théâtre éternel de la guerre, hérissé de citadelles que le danger avait averti d'élever. Point de pareilles précautions vers le Var, point de ces fortes places qui arrêtent l'ennemi et qui donnent le temps d'assembler des armées. Cette frontière a été négligée jusqu'à nos jours, sans que

Valence et d'Aragon suivit la bataille d'Almanza; mais Lérida ne tomba au pouvoir du duc d'Orléans qu'au mois de novembre.

1. Villars n'avait pas cessé de commander les armées, et n'avait jamais été disgracié ou délaissé, comme Voltaire semble l'insinuer à plusieurs reprises. Après avoir rendu de grands services, en pacifiant les Cévennes, il avait arrêté Marlborough sur la Moselle et protégé les frontières du Rhin.

2. Ces lignes s'étendaient sur le Rhin, de Philipsbourg à Stolhofen, puis de Stolhofen aux montagnes de la Forêt-Noire par Bühl. Les trente mille hommes qui les défendaient les évacuèrent en désordre, dès la première attaque, abandonnant canons, fusils, et d'immenses approvisionnements ; ce fut un grand et prodigieux succès qui ne coûta pas un seul homme, si l'on en croit Villars. Il détruisit ces lignes et répandit la terreur dans les bassins du Necker, du Mein et du haut Danube.

3. Une armée impériale de dix mille hommes traversa l'Italie, pénétra dans le royaume de Naples et s'empara de toutes les villes sans résistance ; les soldats passaient à l'ennemi, le peuple applaudissait; le clergé était hostile à Philippe V. Les Napolitains espéraient avoir un roi de Naples; après la prise de Gaëte (30 septembre 1707), les Impériaux furent maîtres de tout le pays.

4. Joseph Ier se conduisit en vainqueur brutal à l'égard des Italiens ; tous les petits États étaient impitoyablement rançonnés ; le pape dépouillé de plusieurs de ses fiefs. L'Empereur ne se reconnaissait point comme le vassal du pape, et refusait à Clément IX le droit de conférer des évêchés et des bénéfices dans le royaume de Naples.

5. Le col de Tende, dans les Alpes maritimes, l'un des plus importants des Alpes, livre passage à la route de Turin à Nice.

peut-être on puisse en alléguer d'autre raison, sinon que les hommes étendent rarement leurs soins de tous les côtés[1]. Le roi de France voyait, avec une indignation douloureuse, que ce même duc de Savoie, qui un an auparavant n'avait presque plus que sa capitale, et le prince Eugène qui avait été élevé dans sa cour, fussent prêts de lui enlever Toulon et Marseille.

(Auguste 1707) Toulon était assiégé et pressé; une flotte anglaise, maîtresse de la mer, était devant le port et le bombardait. Un peu plus de diligence, de précautions et de concert aurait fait tomber Toulon[2]. Marseille sans défense n'aurait pas tenu; et il était vraisemblable que la France allait perdre deux provinces. Mais le vraisemblable n'arrive pas toujours. On eut le temps d'envoyer des secours. On avait détaché des troupes de l'armée du maréchal de Villars, dès que ces provinces avaient été menacées; et on sacrifia les avantages qu'on avait en Allemagne pour sauver une partie de la France. Le pays par où les ennemis pénétraient est sec, stérile, hérissé de montagnes; les vivres rares, la retraite difficile. Les maladies, qui désolèrent l'armée ennemie, combattirent encore pour Louis XIV. (22 auguste 1707) Le siége de Toulon fut levé, et bientôt la Provence délivrée, et le Dauphiné hors de danger : tant le succès d'une invasion est rare, quand on n'a pas de grandes intelligences dans le pays. Charles-Quint y avait échoué; et de nos jours les troupes de la reine de Hongrie[3] y échouèrent encore[4].

Cependant cette irruption, qui avait coûté beaucoup aux alliés, ne coûtait pas moins aux Français : elle avait ravagé une grande étendue de terrain, et divisé les forces.

1. Voltaire donne cependant lui-même une raison suffisante; cette frontière était moins menacée que celle d'Allemagne ou des Pays-Bas; d'ailleurs elle est trop éloignée, trop séparée du centre pour que l'invasion soit jamais redoutable de ce côté; les tentatives des ennemis ont toujours eu peu de succès, alors comme au temps de François Ier, comme plus tard sous Louis XV.

2. Le duc de Savoie ne s'entendait ni avec le prince Eugène, ni avec l'amiral anglais. Les ennemis perdirent trois jours à Fréjus, puis mirent six jours pour aller de Fréjus à Toulon, où ils arrivèrent le 26 juillet seulement; trois divisions françaises vinrent, du 22 au 25, occuper un camp retranché entre la ville et les montagnes.

3. En 1746, les troupes autrichiennes de Marie-Thérèse, alors reine de Hongrie échouèrent dans une invasion semblable.

4. Le respect pour la vérité dans les plus petites choses oblige encore de relever le discours que le compilateur des *Mémoires de Mme de Maintenon* fait tenir par le roi de Suède, Charles XII, au duc de Marlborough : « Si Toulon est » pris, je l'irai reprendre. » Ce général anglais n'était point auprès du roi de Suède dans le temps du siége. Il le vit dans Alt-Ranstadt en avril 1707, et le siége de Toulon fut levé au mois d'auguste. Charles XII, d'ailleurs, ne se mêla jamais de cette guerre; il refusa constamment de voir tous les Français qu'on lui députa. On ne trouve dans les *Mémoires de Mme de Maintenon*, que des discours qu'on n'a ni tenus ni pu tenir; et on ne peut regarder ce livre que comme un roman mal digéré.» (Note de Voltaire.)

L'Europe ne s'attendait pas que dans un temps d'épuisement, et lorsque la France comptait pour un grand succès d'être échappée à une invasion, Louis XIV aurait assez de grandeur et de ressources pour tenter lui-même une invasion dans la Grande-Bretagne, malgré le dépérissement de ses forces maritimes, et malgré les flottes des Anglais qui couvraient la mer. Ce projet fut proposé par les Écossais attachés au fils de Jacques II. Le succès était douteux ; mais Louis XIV envisagea une gloire certaine dans la seule entreprise. Il a dit lui-même que ce motif l'avait déterminé autant que l'intérêt politique [1].

Porter la guerre dans la Grande-Bretagne, tandis qu'on en soutenait le fardeau si difficilement en tant d'autres endroits, et tenter de rétablir du moins sur le trône d'Écosse le fils de Jacques II, pendant qu'on pouvait à peine maintenir Philippe V sur celui d'Espagne, c'était une idée pleine de grandeur et qui, après tout, n'était pas destituée de vraisemblance.

Parmi les Écossais, tous ceux qui ne s'étaient pas vendus à la cour de Londres gémissaient d'être dans la dépendance des Anglais. Leurs vœux secrets appelaient unanimement le descendant de leurs anciens rois, chassé au berceau des trônes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, et à qui on avait disputé jusqu'à sa naissance [2]. On lui promit qu'il trouverait trente mille hommes en armes qui combattraient pour lui, s'il pouvait seulement débarquer vers Edimbourg avec quelques secours de la France.

Louis XIV qui, dans ses prospérités passées, avait fait tant d'efforts pour le père, en fit autant pour le fils dans le temps même de ses revers. Huit vaisseaux de guerre, soixante et dix bâtiments de transport furent préparés à Dunkerque. (Mars 1708) Six mille hommes furent embarqués. Le comte de Gacé, depuis maréchal de Matignon [3], commandait les troupes. Le chevalier de Forbin-Janson [4], l'un des plus grands hommes de mer, conduisait la flotte. La conjoncture paraissait favorable ;

1. C'étaient les Anglais qui se montraient alors les ennemis les plus redoutables de Louis XIV; une importante diversion en Ecosse devait jeter le trouble parmi les alliés. L'Angleterre rappellerait une partie de ses troupes ; on en profiterait pour soulever les grandes cités des Pays-Bas, maintenant rançonnees avec dureté.

2. Les ennemis de Jacques II avaient souvent prétendu que son fils n'était qu'un enfant supposé.

3. Matignon (Charles-Auguste Goyon de Gagé de), maréchal en 1708, mort en 1729.

4. Claude de Forbin, né en 1656, mort en 1733, l'un des meilleurs et des plus intrépides marins du siècle, l'ami de Jean Bart, célèbre par son expédition de Siam, ses exploits sous Tourville, ses croisières dans l'Adriatique et la mer du Nord, venait d'être nommé comte et chef d'escadre.

il n'y avait en Ecosse que trois mille hommes de troupes réglées. L'Angleterre était dégarnie; ses soldats étaient occupés en Flandre sous le duc de Marlborough. Mais il fallait arriver, et les Anglais avaient en mer une flotte de près de cinquante vaisseaux de guerre. Cette entreprise fut entièrement semblable à celle que nous avons vue, en 1744, en faveur du petit-fils de Jacques II. Elle fut prévenue par les Anglais. Des contretemps la dérangèrent[1]. Le ministère de Londres eut même le temps de faire revenir douze bataillons de Flandre. On se saisit dans Édimbourg des hommes les plus suspects. Enfin le prétendant s'étant présenté aux côtes d'Ecosse, et n'ayant point vu les signaux convenus, tout ce que put faire le chevalier de Forbin, ce fut de le ramener à Dunkerque. Il sauva la flotte; mais tout le fruit de l'entreprise fut perdu. Il n'y eut que Matignon qui y gagna. Ayant ouvert les ordres de la cour en pleine mer, il y vit les provisions[2] de maréchal de France, récompense de ce qu'il voulut et qu'il ne put faire.

Quelques historiens[3] ont supposé que la reine Anne était d'intelligence avec son frère. C'est une trop grande simplicité de penser qu'elle invitât son compétiteur à la venir détrôner. On a confondu les temps; on a cru qu'elle le favorisait alors, parce que depuis elle le regarda en secret comme son héritier. Mais qui peut jamais vouloir être chassé par son successeur?

Tandis que les affaires de la France devenaient de jour en jour plus mauvaises, le roi crut qu'en faisant paraître le duc de Bourgogne, son petit-fils, à la tête des armées de Flandre, la présence de l'héritier présomptif de la couronne ranimerait l'émulation qui commençait trop à se perdre. Ce prince, d'un esprit ferme et intrépide, était pieux, juste et philosophe. Il était fait pour commander à des sages. Elève de Fénelon, archevêque de Cambrai, il aimait ses devoirs; il aimait les hommes; il

1. Jacques III, en arrivant à Dunkerque pour s'embarquer, tomba malade de la rougeole; puis une tempête fit perdre deux jours à l'escadre; les Anglais arrivèrent en même temps que les Français dans le Forth; on n'osa pas se diriger vers Inverness, et on revint à Dunkerque (7 avril); Forbin avait dirigé les mouvements de la flotte avec beaucoup d'habileté; néanmoins on lui adressa des reproches, et Forbin mécontent quitta le service.

2. Provisions. Voir la note 1 de la page 135.

3. « Entre autres Reboulet, page 233 du tome VIII. Il fonde ses soupçons sur ceux du chevalier de Forbin. Celui qui a donné au public tant de mensonges, sous le titre de *Mémoires de Mme de Maintenon*, et qui fit imprimer, en 1752, à Francfort, une édition frauduleuse du *Siècle de Louis XIV*, demande, dans une de ses notes, qui sont ces historiens qui ont prétendu que la reine Anne était d'intelligence avec son frère. *C'est un fantôme*, dit-il. Mais on voit ici clairement que ce n'est point un fantôme, et que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'avait rien avancé que la preuve en main: il n'est pas permis d'écrire l'histoire autrement. » (Note de Voltaire.)

voulait les rendre heureux. Instruit dans l'art de la guerre, il regardait cet art plutôt comme le fléau du genre humain et comme une nécessité malheureuse, que comme une source de véritable gloire. On opposa ce prince philosophe au duc de Marlborough : on lui donna pour l'aider le duc de Vendôme[1]. Il arriva ce qu'on ne voit que trop souvent : le grand capitaine ne fut pas assez écouté, et le conseil du prince balança souvent les raisons du général. Il se forma deux partis; et dans l'armée des alliés il n'y en avait qu'un, celui de la cause commune. Le prince Eugène était alors sur le Rhin[2]; mais toutes les fois qu'il fut avec Marlborough, ils n'eurent jamais qu'un sentiment.

Le duc de Bourgogne était supérieur en force : la France, que l'Europe croyait épuisée, lui avait fourni une armée de près de cent mille hommes, et les alliés n'en avaient alors que quatre-vingt mille. Il avait encore l'avantage des négociations dans un pays si longtemps espagnol, fatigué de garnisons hollandaises, et où beaucoup de citoyens penchaient pour Philippe V. Des intelligences lui ouvrirent les portes de Gand et d'Ypres[3]; mais les manœuvres de guerre firent évanouir le fruit des manœuvres de politique. La division, qui mettait de l'incertitude dans le conseil de guerre[4], fit que d'abord on marcha vers la Dendre[5], et que deux heures après on rebroussa vers l'Escaut, à Oudenarde : ainsi on perdit du temps. On trouva le prince Eugène et Marlborough qui n'en perdaient point, et qui étaient unis. (11 juillet 1708) On fut mis en déroute vers Oudenarde : ce n'était pas une grande bataille, mais ce fut une fatale retraite[6]. Les fautes se

1. Rien n'était plus opposé que le caractère de ces deux princes; Vendôme, dont Voltaire a, plus haut (page 240), dessiné le portrait, était, comme dit Saint-Simon, « hardi, audacieux, avantageux, impudent, méprisant tout, incapable de contrainte, de retenue, de respect... âcre et intraitable à la dispute, » et surtout d'un honteux cynisme, qui seul aurait terni ses qualités militaires. Le duc de Bourgogne était réservé, chaste, dévot, circonspect; d'une intelligence droite, éclairée, mais moins ferme qu'étendue; « le feu et l'eau n'étaient pas plus différents et plus incompatibles que l'étaient Monseigneur le duc de Bourgogne et M. de Vendôme, » comme le disait avec raison Saint-Simon au duc de Beauvilliers.

2. Mais il n'y resta pas longtemps; après avoir médité l'attaque de la France par le Rhin et la Moselle, il renouvela avec Marlborough la grande manœuvre de Hochstedt. Eugène laissa l'électeur de Hanovre derrière les lignes d'Eslingen, puis il marcha vers la Belgique pour se réunir au général anglais.

3. Gand et Bruges ouvrirent leurs portes, mais on ne put enlever Oudenarde.

4. Vendôme voulait défendre le passage de la Dender; le duc de Bourgogne, l'Escaut seulement; puis Vendôme perdit toute une journée en marchant vers Oudenarde.

5. LA DENDRE ou DENDER se forme au nord de Mons par la réunion de deux ruisseaux, passe à Ath, à Alost, et se jette dans l'Escaut à Dendermonde.

6. La nuit venue, les pertes étaient à peu près égales; Vendôme insista énergiquement pour renouveler le combat le lendemain; mais comme la cou-

multiplièrent. Les régiments allaient où ils pouvaient, sans recevoir aucun ordre. Il y eut même plus de quatre mille hommes qui furent pris en chemin par l'armée ennemie à quelques milles du champ de bataille.

L'armée découragée se retira sans ordre sous Gand, sous Tournay, sous Ypres, et laissa tranquillement le prince Eugène, maître du terrain, assiéger Lille avec une armée moins nombreuse.

Mettre le siége devant une ville aussi grande et aussi fortifiée que Lille, sans être maître de Gand, sans pouvoir tirer ses convois que d'Ostende, sans les pouvoir conduire que par une chaussée étroite, au hasard d'être à tout moment surpris, c'est ce que l'Europe appela une action téméraire, mais que la mésintelligence et l'esprit d'incertitude qui régnaient dans l'armée française rendirent excusable ; c'est enfin ce que le succès justifia. Leurs grands convois, qui pouvaient être enlevés, ne le furent point. Les troupes qui les escortaient, et qui devaient être battues par un nombre supérieur, furent victorieuses. L'armée du duc de Bourgogne, qui pouvait attaquer les retranchements de l'armée ennemie encore imparfaits, ne les attaqua pas[1]. (23 octobre 1708) Lille fut prise, au grand étonnement de toute l'Europe, qui croyait le duc de Bourgogne plus en état d'assiéger Eugène et Marlborough, que ces généraux en état d'assiéger Lille. Le maréchal de Boufflers la défendit pendant près de quatre mois[2].

Les habitants s'accoutumèrent tellement au fracas du canon et à toutes les horreurs qui suivent un siége, qu'on donnait dans la ville des spectacles aussi fréquentés qu'en temps de paix, et qu'une bombe qui tomba près de la salle de la comédie n'interrompit point le spectacle.

fusion commençait à se mettre dans les troupes, on lui dit que, s'il voulait rester, il demeurerait bientôt seul dans la plaine : « Eh bien ! Messieurs, s'écria- » t-il, vous le voulez tous, il faut se » retirer ! Aussi bien, ajouta-t-il en re- » gardant le duc de Bourgogne, il y a » longtemps, Monseigneur, que vous » en avez envie ! » C'était un reproche injuste, car on ne pouvait douter du courage du duc de Bourgogne.

1. Berwick, qui avait rejoint l'armée française, ne s'entendit point avec Vendôme et déposa son commandement pour ne pas servir sous ses ordres. On s'avança jusqu'auprès de Mons-en-Puelle, pour délivrer Lille et attaquer les ennemis ; les divisions entre le duc de Bourgogne et Vendôme leur permirent de se retrancher de manière à ne pouvoir être forcés. Un corps français commandé par un général incapable, se fit battre par une troupe bien inférieure, qui escortait un convoi de munitions, envoyé d'Angleterre par la voie d'Ostende, etc.

2. Boufflers s'était dévoué avec la plus grande générosité ; il abandonna la cour, et vint se jeter dans la ville, qui était, il est vrai, la capitale de son gouvernement. Il défendit encore la citadelle jusqu'au 10 décembre; il en sortit, sur l'ordre de Louis XIV, avec les honneurs de la guerre.

Le maréchal de Boufflers avait mis si bon ordre à tout, que les habitants de cette grande ville étaient tranquilles sur la foi de ses fatigues. Sa défense lui mérita l'estime des ennemis, les cœurs des citoyens et les récompenses du roi[1]. Les historiens, ou plutôt les écrivains de Hollande qui ont affecté de le blâmer, auraient dû se souvenir que, quand on contredit la voix publique, il faut avoir été témoin et témoin éclairé, ou prouver ce qu'on avance[2].

Cependant l'armée, qui avait regardé faire le siége de Lille, se fondait peu à peu ; elle laissa prendre Gand, Bruges et tous ses postes l'un après l'autre. Peu de campagnes furent aussi fatales[3]. Les officiers attachés au duc de Vendôme reprochaient toutes ces fautes au conseil du duc de Bourgogne, et ce conseil rejetait tout sur le duc de Vendôme. Les esprits s'aigrissaient par le malheur. Les succès rapides des alliés enflaient le cœur de l'empereur Joseph. Despotique dans l'empire, maître de Landeau, il voyait le chemin de Paris presque ouvert par la prise de Lille. Déjà même un parti hollandais avait eu la hardiesse de pénétrer de Courtrai jusqu'auprès de Versailles, et avait enlevé sur le pont de Sèvres le premier écuyer du roi, croyant se saisir de la personne du dauphin, père du duc de Bourgogne[4]. La terreur était dans Paris.

1. Le roi le fit gouverneur perpétuel de Lille, et il fut nommé pair de France.

2. « Telle est l'histoire qu'un libraire, nommé Van-Duren, fit écrire par le jésuite La Motte, réfugié en Hollande sous le nom de La Hode, continuée par La Martinière ; le tout sur les prétendus Mémoires d'un comte de..., secrétaire d'Etat. Les *Mémoires de Mme de Maintenon*, encore plus remplis de mensonges, disent, tome IV, page 119, que les assiégeants jetaient des billets conçus en ces termes : « Rassurez-vous, » Français, la Maintenon ne sera pas » votre reine ; nous ne lèverons pas le » siége. — On croit, ajoute-t-il, que » Louis, dans la ferveur du plaisir que » lui donnait la certitude d'une vic» toire inattendue, offrit ou promit le » trône à Mme de Maintenon. » Comment, dans *la ferveur* de l'impertinence, peut-on mettre sur le papier ces nouvelles et ces discours des halles ? Comment cet insensé a-t-il pu pousser l'effronterie jusqu'à dire que le duc de Bourgogne trahit le roi son grand-père, et fit prendre Lille par le prince Eugène, de peur que Mme de Maintenon ne fût déclarée reine ? » (Note de Voltaire.)

3. « Ainsi finit, dit Berwick, cette » campagne d'autant plus malheureuse » qu'elle ne devait pas l'être ; il fallait » pour la rendre telle, que nous fissions » sottises sur sottises. » — « Et voilà » où conduisit, ajoute Saint-Simon, » l'aveuglement des choix, l'orgueil de » tout faire, la vanité de choisir des » ministres et des capitaines tels qu'on » ne pût rien leur attribuer, pour ne » partager la réputation de grand avec » personne ; enfin toute cette façon de » gouverner qui précipita dans le péril » d'une perte entière cet homme pour » qui l'on épuisait le marbre et le » bronze, pour qui tout était à bout » d'encens. »

4. « Ce furent des officiers au service de Hollande qui firent ce coup hardi. Presque tous étaient des Français que la révocation fatale de l'édit de Nantes avait forcés de choisir une nouvelle patrie ; ils prirent la chaise du marquis de Béringhen pour celle du Dauphin, parce qu'elle avait l'écusson de France. L'ayant enlevé, ils le firent monter à

L'Empereur avait autant d'espérance au moins d'établir son frère Charles en Espagne, que Louis XIV d'y conserver son petit-fils. Déjà cette succession, que les Espagnols avaient voulu rendre indivisible, était partagée entre trois têtes. L'empereur avait pris pour lui la Lombardie et le royaume de Naples. Charles, son frère, avait encore la Catalogne et une partie de l'Aragon. Le pape Clément XI avait toujours reconnu Philippe V, à l'exemple de son prédécesseur, et il était attaché à la maison de Bourbon[1]. L'Empereur l'en punit en déclarant indépendants de l'Empire beaucoup de fiefs qui relevaient jusqu'alors des papes, et surtout Parme et Plaisance, en ravageant quelques terres ecclésiastiques, en se saisissant de la ville de Comacchio[2].

(Auguste 1708) Restait à la monarchie espagnole, au delà du continent, l'île de Sardaigne avec celle de Sicile. Une flotte anglaise donna la Sardaigne à l'empereur Joseph : car les Anglais voulaient que l'archiduc son frère n'eût que l'Espagne. Leurs armes faisaient alors les traités de partage. Ils réservèrent la conquête de la Sicile pour un autre temps et aimèrent mieux employer leurs vaisseaux à chercher sur les mers les galions de l'Amérique dont ils prirent quelques-uns, qu'à donner à l'Empereur de nouvelles terres.

La France était aussi humiliée que Rome, et plus en danger; les ressources s'épuisaient; le crédit était anéanti; les peuples, qui avaient idolâtré leur roi dans ses prospérités, murmuraient contre Louis XIV malheureux[3].

Des partisans[4], à qui le ministère avait vendu la nation pour

cheval; mais, comme il était âgé et infirme, ils eurent la politesse en chemin de lui chercher eux-mêmes une chaise de poste. Cela consuma du temps. Les pages du roi coururent après eux; le premier écuyer fut délivré, et ceux qui l'avaient enlevé furent prisonniers eux-mêmes; quelques minutes plus tard, ils auraient pris le Dauphin, qui arrivait après Béringhen avec un seul garde. » (Note de Voltaire.)

1. Le pape CLÉMENT XI (Albani) a régné de 1700 à 1721; il n'était pas inconstant; il était attaché, comme le dit Voltaire, à la maison de Bourbon; mais il dut céder à la force et à la violence. Il avait un instant menacé l'empereur de ses armes spirituelles et temporelles; Joseph les brava, fit saisir les biens ecclésiastiques en Italie et ravager cruellement par ses troupes les Etats pontificaux. Le pape, qui ne fut soutenu ni par les Italiens, ni par la France, dut se résigner.

2. COMACCHIO est une petite ville de 6,000 habitants, au milieu des lagunes qui portent son nom, à 4 kilomètres de l'Adriatique, dans la province de Ferrare. Elle est importante par ses marais salants.

3. En 1709, il y eut des émeutes dans les marchés de plusieurs villes; des placards outrageants pour le gouvernement, et même pour le roi, furent affichés dans les rues, sur les murs des églises et jusque sur les piédestaux des statues de Louis XIV. « Il y eut aussi, dit Saint-Simon, une multitude de vers et de chansons où rien ne fut épargné. »

4. Les PARTISANS étaient ceux qui prenaient à ferme les impôts indirects, en vertu d'un traité qu'on appelait *parti*.

quelque argent comptant dans ses besoins pressants, s'engraissaient du malheur public, et insultaient à ce malheur par leur luxe[1]. Ce qu'ils avaient prêté était dissipé. Sans l'industrie hardie de quelques négociants et surtout de ceux de Saint-Malo, qui allèrent au Pérou et rapportèrent trente millions dont ils prêtèrent la moitié à l'État, Louis XIV n'aurait pas eu de quoi payer ses troupes. La guerre avait ruiné la France, et des marchands la sauvèrent. Il en fut de même en Espagne.

Les galions qui ne furent pas pris par les Anglais servirent à défendre Philippe. Mais cette ressource de quelques mois ne rendait pas les recrues de soldats plus faciles. Chamillart, élevé au ministère des finances et de la guerre, se démit en 1708 des finances[2], qu'il laissa dans un désordre que rien ne put réparer sous ce règne ; et, en 1709, il quitta le ministère de la guerre, devenu non moins difficile que l'autre. On lui reprochait beaucoup de fautes. Le public, d'autant plus sévère qu'il souffrait, ne songeait pas qu'il y a des temps malheureux ou les fautes sont inévitables[3]. Voisin[4], qui après lui gouverna l'état militaire, et Desmarets[5], qui administra les finances, ne purent ni faire des plans de guerre plus heureux, ni rétablir un crédit anéanti.

(1709) Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la nation. Les oliviers, qui sont une grande ressource dans le midi de la

1. On connaît la scène curieuse racontée par Saint-Simon, au sujet du financier juif, Samuel Bernard, que le roi lui-même promena dans tout Marly, « avec les grâces qu'il savait si bien employer quand il avait dessein de combler. » Bernard prêta onze millions.

2. Berwick raconte que le roi, au commencement de 1708, lui dit à lui-même : « Chamillart croit en savoir plus, beaucoup plus qu'aucun général ; mais il n'y entend rien du tout. » Louis XIV cependant résista aux instances du ministre qui voulait se retirer.

3. « L'histoire de l'ex-jésuite La Motte, rédigée par La Martinière, dit que Chamillart fut destitué du ministère des finances en 1703, et que la voix publique y appela le maréchal d'Harcourt. Les fautes de cet historien sont sans nombre. »

4. Daniel Voisin, secrétaire d'Etat de la guerre en 1709, exerça le ministère, quoique chancelier, en 1714, jusqu'à la mort de Louis XIV. Ancien intendant du Hainaut, il avait régi, comme Chamillart, les affaires de Saint-Cyr : c'était aussi une créature de Mme de Maintenon. Rude, égoïste et dur, il était moins incapable que son prédécesseur ; au reste ce fut Boufflers qui traça avec le roi les plans de campagne. Voisin mourut en 1717.

5. Nicolas Desmarets, neveu de Colbert, contrôleur général en 1708, fut, dit Voltaire, « zélé, laborieux, intelligent, mais il ne put réparer les maux de la guerre. Démis après la mort de Louis XIV. En quittant sa place, il donna au régent une apologie de son administration qu'on a imprimée depuis. Il y parle avec franchise des opérations injustes en elles-mêmes auxquelles il a été forcé par le malheur des temps, pour prévenir de nouveaux malheurs et de plus grandes injustices. Ce mémoire prouve qu'il avait des talents, une grande modestie et des intentions droites. On peut le regarder comme un modèle de la manière simple, noble, respectueuse et ferme, qui convient à un ministre obligé de rendre compte de son administration. Il fut immolé à la haine publique et ses successeurs le firent regretter. Mort en 1721. » Voir le chapitre XXX.

France, périrent. Presque tous les arbres fruitiers gelèrent. Il n'y eut point d'espérance de récolte [1]. On avait très-peu de magasins. Les grains, qu'on pouvait faire venir à grands frais [2] des Échelles du Levant [3] et de l'Afrique, pouvaient être pris par les flottes ennemies, auxquelles on n'avait presque plus de vaisseaux de guerre à opposer. Le fléau de cet hiver était général dans l'Europe ; mais les ennemis avaient plus de ressources. Les Hollandais surtout, qui ont été si longtemps les facteurs des nations, avaient assez de magasins pour mettre les armées florissantes des alliés dans l'abondance, tandis que les troupes de France, diminuées et découragées, semblaient devoir périr de misère.

Le roi vendit pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or ; les plus grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle d'argent à la monnaie. On ne mangea dans Paris que du pain bis pendant quelques mois. Plusieurs familles, à Versailles même se nourrirent de pain d'avoine. Mme de Maintenon en donna l'exemple [4].

Louis XIV, qui avait déjà fait quelques avances pour la paix, n'hésita pas dans ces circonstances funestes, à la demander à ces mêmes Hollandais autrefois si maltraités par lui.

Les Etats-Généraux n'avaient plus de stathouder depuis la mort du roi Guillaume, et les magistrats hollandais qui appelaient déjà leurs familles *les familles patriciennes*, étaient autant de rois. Les quatre commissaires hollandais députés à l'armée

1. « Le froid prit subitement la veille des Rois, et fut près de deux mois au delà de tout souvenir. En quatre jours la Seine et toutes les autres rivières furent prises, et, ce qu'on n'avait jamais vu, la mer gela à porter le long des côtes. Les tribunaux en furent fermés assez longtemps. Ce qui perdit tout et ce qui fit une famine en tout genre de productions de la terre, c'est qu'il dégela parfaitement sept ou huit jours et que la gelée reprit subitement et aussi rudement qu'elle avait été. » (Saint-Simon.)

2. On fit venir cent vingt mille quintaux de grains tirés de l'Archipel et des côtes de Barbarie, et d'autres blés de Dantzig.

3. Les Echelles du Levant sont les ports de la Méditerranée orientale, soumis aux Turcs, où les Européens ont des comptoirs, comme Constantinople, Salonique, Smyrne, Chypre, Alexandrie, etc. Ce mot vient de *marches* ou escaliers, s'appuyant sur les môles de ces ports, pour le débarquement des marchandises; ou plutôt de l'expression *faire escale* (échelle), s'arrêter à différents ports, arriver par *échelons* à sa destination, suivant l'habitude des marins provençaux.

4. La colère fut grande dans le peuple, comme la souffrance. « Beaucoup de gens, dit Saint-Simon, crurent que messieurs des finances avaient saisi cette occasion de s'emparer des blés par des émissaires répandus dans le royaume, pour les vendre ensuite au prix qu'ils voulaient mettre, au profit du roi, sans oublier le leur. » C'était une cruelle calomnie. Il y eut au contraire peine de mort contre les accapareurs, et le gouvernement déploya la plus grande sollicitude pour soulager les misères du peuple. Mais les hôpitaux rejetaient leurs malades sur les places publiques ; les valets du roi mendiaient du pain à Versailles, dit-on ; et les soldats étaient difficilement nourris.

traitaient avec fierté trente princes d'Allemagne à leur solde. *Qu'on fasse venir Holstein*, disaient-ils, *qu'on dise à Hesse de nous venir parler*[1]. Ainsi s'expliquaient des marchands qui, dans la simplicité de leurs vêtements et dans la frugalité de leurs repas, se plaisaient à écraser à la fois l'orgueil allemand, qui était à leurs gages, et la fierté d'un grand roi autrefois leur vainqueur.

On les avait vu vendre à bas prix leur attachement à Louis XIV en 1665, soutenir leurs malheurs en 1672, et les réparer avec un courage intrépide; et alors ils voulaient user de leur fortune. Ils étaient bien loin de s'en tenir à faire voir aux hommes, par de simples démonstrations de supériorité, qu'il n'y a de vraie grandeur que la puissance : ils voulaient que leur État eût en souveraineté dix villes en Flandre, entre autres Lille, qui était entre leurs mains, et Tournai, qui n'y était pas encore. Ainsi les Hollandais prétendaient retirer le fruit de la guerre, non-seulement aux dépens de la France, mais encore aux dépens de l'Autriche pour laquelle ils combattaient, comme Venise avait autrefois augmenté son territoire des terres de tous ses voisins. L'esprit républicain est au fond aussi ambitieux que l'esprit monarchique[2].

Il y parut bien quelques mois après ; car, lorsque ce fantôme de négociation fut évanoui, lorsque les armes des alliés eurent encore de nouveaux avantages, le duc de Marlborough, plus maître alors que sa souveraine en Angleterre, et gagné par la Hollande, fit conclure avec les États généraux, en 1709, ce célèbre traité de la Barrière, par lequel ils resteraient maîtres de toutes les villes frontières qu'on prendrait sur la France, auraient garnison dans vingt places de la Flandre aux dépens du pays, dans Huy, dans Liége et dans Bonn, et auraient en toute souveraineté la haute Gueldre. Ils seraient devenus en effet souverains des dix-sept provinces des Pays-Bas; ils auraient dominé dans Liége et dans Cologne. C'est ainsi qu'ils voulaient s'agrandir sur les ruines mêmes de leurs alliés. Ils nourrissaient déjà ces projets élevés, quand le roi leur envoya secrètement le président Rouillé pour essayer de traiter avec eux[3].

1. « C'est ce que l'auteur tient de la bouche de vingt personnes qui les entendirent parler ainsi à Lille, après la prise de cette ville. Cependant il se peut que ces expressions fussent moins l'effet d'une fierté grossière que d'un style laconique assez en usage dans les armées. » (Note de Voltaire.)

2. « Encore quelques années, disaient les Hollandais, et la France, si formidable ne sera plus à craindre. »

3. ROUILLÉ, président de la cour des aides, se rendit secrètement en Hollande (mars 1709); ce fut à Bodegrave qu'on le força de venir négocier. — Voir page 131.

Ce négociateur vit d'abord dans Anvers deux magistrats d'Amsterdam, Bruys et Vanderdussen, qui parlèrent en vainqueurs, et qui déployèrent, avec l'envoyé du plus fier des rois, toute la hauteur dont ils avaient été accablés en 1662. On affecta ensuite de négocier quelque temps avec lui, dans un de ces villages que les généraux de Louis XIV avaient mis autrefois à feu et à sang. Quand on l'eut joué assez longtemps, on lui déclara qu'il fallait que le roi de France forçât le roi son petit-fils à descendre du trône sans aucun dédommagement, que l'électeur de Bavière François-Marie et son frère l'électeur de Cologne demandassent grâce, ou que le sort des armes ferait les traités.

Les dépêches désespérantes du président de Rouillé arrivaient coup sur coup au conseil, dans le temps de la plus déplorable misère où le royaume eût été réduit dans les temps les plus funestes. L'hiver de 1709 laissait des traces affreuses ; le peuple périssait de famine. Les troupes n'étaient point payées; la désolation était partout. Les gémissements et les terreurs du public augmentaient encore le mal.

Le conseil [1] était composé du Dauphin, du duc de Bourgogne, son fils, du chancelier de France Pontchartrain, du duc de Beauvilliers, du marquis de Torcy, du secrétaire d'État de la guerre, Chamillart, et du contrôleur général Desmarets. Le duc de Beauvilliers fit une peinture si touchante de l'état où la France était réduite, que le duc de Bourgogne en versa des larmes, et tout le conseil y mêla les siennes. Le chancelier conclut à faire la paix à quelque prix que ce pût être. Les ministres de la guerre et des finances avouèrent qu'ils étaient sans ressources. « Une scène si triste, dit le marquis de Torcy, serait difficile à décrire, quand même il serait permis de révéler le secret de ce qu'elle eut de plus touchant. » Ce secret n'était que celui des pleurs qui coulèrent.

Le marquis de Torcy, dans cette crise, proposa d'aller lui-même partager les outrages qu'on faisait au roi dans la personne du président Rouillé ; mais comment pouvait-il espérer d'obtenir ce que les vainqueurs avaient déjà refusé? Il ne devait s'attendre qu'à des conditions plus dures.

Les alliés commençaient déjà la campagne. Torcy va sous un

1. Le conseil se réunit le 28 avril : « Je me suis toujours soumis, lui dit le roi, à la volonté divine ; et les maux dont il lui plaît d'affliger mon royaume ne me permettent plus de douter des sacrifices qu'elle demande que je lui fasse de tout ce qui pouvait m'être le plus sensible. J'oublie donc ma gloire.» (Mém. de Torcy.)

nom emprunté jusque dans La Haye (22 mai 1709). Le grand pensionnaire Heinsius est bien étonné quand on lui annonce que celui qui est regardé chez les étrangers comme le principal ministre de France est dans son antichambre. Heinsius avait été autrefois envoyé en France par le roi Guillaume, pour y discuter ses droits sur la principauté d'Orange [1]. Il s'était adressé à Louvois, secrétaire d'État ayant le département du Dauphiné, sur la frontière duquel Orange est situé [2]. Le ministre de Guillaume parla vivement, non-seulement pour son maître, mais pour les réformés d'Orange. Croirait-on que Louvois lui répondit *qu'il le ferait mettre à la Bastille* [3] ? Un tel discours tenu à un sujet eût été odieux; tenu à un ministre étranger, c'était un insolent outrage au droit des nations. On peut juger s'il avait laissé des impressions profondes dans le cœur d'un magistrat d'un peuple libre.

Il y a peu d'exemples de tant d'orgueil suivi de tant d'humiliations. Le marquis de Torcy, suppliant dans La Haye, au nom de Louis XIV, s'adressa au prince Eugène et au duc de Marlborough, après avoir perdu son temps avec Heinsius. Tous trois voulaient la continuation de la guerre. Le prince y trouvait sa grandeur et sa vengeance; le duc, sa gloire et une fortune immense qu'il aimait également; le troisième, gouverné par les deux autres, se regardait comme un Spartiate qui abaissait un roi de Perse. Ils proposèrent non pas une paix, mais une trêve; et pendant cette trêve une satisfaction entière pour tous leurs alliés, et aucune pour les alliés du roi; à condition que le roi se joindrait à ses ennemis pour chasser d'Espagne son propre petit-fils dans l'espace de deux mois, et que pour sûreté il commencerait par céder à jamais dix villes aux Hollandais dans la Flandre, par rendre Strasbourg et Brisach, et par renoncer à la souveraineté de l'Alsace [4]. Louis XIV ne s'était pas attendu,

1. La principauté d'*Orange* s'étendait autour de la ville de ce nom, de Carpentras au Rhône; démembrée du royaume d'Arles, elle appartint successivement aux quatre familles des Adhémar, des Baux, des Châlons et de Nassau, depuis 1530. Elle n'avait plus que 16 kilomètres de long sur 12 de large, quand Louis XIV s'en empara; la possession lui en fut confirmée par le traité d'Utrecht. Orange est de nos jours un chef-lieu d'arrondissement du département de Vaucluse; elle renferme encore beaucoup de monuments romains.

2. Les ministères n'avaient pas, comme maintenant, des attributions spéciales, bien distinctes. Il n'y avait pas de ministre de l'intérieur, et les généralités étaient partagées entre les quatre secrétaires d'État; celui de la guerre avait l'Alsace, la Franche-Comté, la Lorraine, le Dauphiné, l'Artois, la Flandre, le Roussillon.

3. « Voyez les *Mémoires* de Torcy, tome III, page 2; ils ont confirmé tout ce qui est avancé ici. » (Note de Voltaire.)

4. Les conditions étaient encore plus dures et plus humiliantes que Voltaire

quand il refusait autrefois un régiment au prince Eugène, quand Churchill n'était pas encore colonel en Angleterre, et qu'à peine le nom de Heinsius lui était connu, qu'un jour ces trois hommes lui imposeraient de pareilles lois. En vain Torcy voulut tenter Marlborough par l'offre de quatre millions : le duc qui aimait autant la gloire que l'argent, et qui, par ses gains immenses produits par des victoires, était au-dessus de quatre millions, laissa au ministre de France la douleur d'une proposition honteuse et inutile. Torcy apporta au roi les ordres de ses ennemis. Louis XIV fit alors ce qu'il n'avait jamais fait avec ses sujets. Il se justifia devant eux; il adressa aux gouverneurs des provinces, aux communautés des villes [1], une lettre circulaire [2] par laquelle, en rendant compte à ses peuples du fardeau qu'il était obligé de leur faire encore soutenir, il excitait leur indignation, leur honneur et même leur pitié [3]. Les politiques dirent que Torcy n'était allé s'humilier à La Haye que pour mettre les ennemis dans leur tort, pour justifier Louis XIV aux yeux de l'Europe, et pour animer les Français par le ressentiment de l'outrage fait en sa personne à la nation; mais il n'y était allé réellement que pour demander la paix. On laissa même encore quelques jours le

ne le dit. Louis XIV devait reconnaître Charles III comme roi de toute la monarchie espagnole, dont aucune partie ne pourrait être démembrée ou donnée à un Bourbon, de quelque manière que ce fût. De plus Dunkerque devait être rasée et son port comblé; on rendrait au duc de Savoie ses provinces, et de plus Exilles et Fénestrelles; le roi consentirait au dépouillement de tous ses alliés, etc.; et si le duc d'Anjou ne se soumettait pas dans le délai fixé, « le roi très-chrétien et les alliés prendraient de concert des mesures convenables pour assurer l'entier effet du traité. » — « Les alliés, comme dit Saint-Simon, se jouaient de la ruine du roi et cachaient à peine que leur dessein tendait à une destruction générale de la France. » Duclos dit même avoir vu un mémoire signé du prince Eugène qui donnait les moyens de démembrer le royaume.

1. Aux COMMUNAUTÉS des villes, c'est-à-dire aux corps municipaux, aux communes, comme on disait encore.

2. « Que ceux-ci, disait Louis XIV, qui depuis tant d'années me donnent des marques de leur zèle en contribuant de leurs peines, de leur bien et de leur sang à soutenir une guerre aussi pesante, connaissent le prix que mes ennemis prétendent mettre à une suspension d'armes de deux mois !... Quoique je partage tous les maux que la guerre fait souffrir à des sujets aussi fidèles, et que j'aie fait voir à toute l'Europe que je désirais sincèrement les faire jouir de la paix, je suis persuadé qu'ils s'opposeraient eux-mêmes à la recevoir à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom français. » (*Mém.* de Torcy.)

3. « L'auteur des *Mémoires de Mme de Maintenon* dit, pages 92 et 93 du tome V, que « le duc de Marlborough » et le prince Eugène gagnèrent Heinsius, » comme si Heinsius avait eu besoin d'être gagné. Il met dans la bouche de Louis XIV, au lieu des belles paroles qu'il prononça en plein conseil, ces mots bas et plats : *Alors comme alors.* Il cite l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, et le reprend d'avoir dit que « Louis XIV fit afficher sa lettre » circulaire dans les rues de Paris. » Nous avons confronté toutes les éditions du *Siècle de Louis XIV;* il n'y a pas un seul mot de ce que cite cet homme, pas même dans l'édition subreptice qu'il fit à Francfort, en 1752. » (Note de Voltaire.)

président Rouillé à La Haye, pour tâcher d'obtenir des conditions moins accablantes : et, pour toute réponse, les États ordonnèrent à Rouillé de partir dans les vingt-quatre heures.

Louis XIV, à qui l'on rapporta des réponses si dures, dit en plein conseil : « Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants [1]. » Il se prépare donc à tenter encore la fortune en Flandre. La famine, qui désolait les campagnes, fut une ressource pour la guerre. Ceux qui manquaient de pain se firent soldats. Beaucoup de terres restèrent en friche, mais on eut une armée. Le maréchal de Villars, qu'on avait envoyé commander l'année précédente en Savoie quelques troupes dont il avait réveillé l'ardeur, et qui avaient eu quelques petits succès, fut rappelé en Flandre, comme celui en qui l'État mettait son espérance.

Déjà Marlborough avait pris Tournai (29 juillet 1709), dont Eugène avait couvert le siége. Déjà ces deux généraux marchaient pour investir Mons. Le maréchal de Villars s'avança pour les en empêcher. Il avait avec lui le maréchal de Boufflers, son ancien, qui avait demandé à servir sous lui [2]. Boufflers aimait véritablement le roi et la patrie. Il prouva en cette occasion (malgré la maxime d'un homme de beaucoup d'esprit) que dans un État monarchique, et surtout sous un bon maître, il y a des vertus. Il y en a sans doute tout autant que dans les républiques, avec moins d'enthousiasme peut-être, mais avec plus de ce qu'on appelle honneur [3].

1. C'est l'année suivante, après les conférences de Gertruydenberg, que Louis XIV prononça ces paroles.

2. « Aucun de vos aides de camp, écrivait Boufflers à Villars, n'exécutera vos ordres avec plus d'empressement ni plus de plaisir que moi. »

3. « Cet endroit mérite d'être éclairci. L'auteur célèbre de l'*Esprit des lois* dit que l'honneur est le principe des gouvernements monarchiques, et la vertu le principe des gouvernements républicains. Ce sont là des idées vagues et confuses qu'on a attaquées d'une manière aussi vague, parce que rarement on convient de la valeur des termes, rarement on s'entend. L'honneur est le désir d'être honoré, d'être estimé; de là vient l'habitude de ne rien faire dont on puisse rougir. La vertu est l'accomplissement des devoirs, indépendamment du désir de l'estime; de là vient que l'honneur est commun, la vertu rare.

» Le principe d'une monarchie ou d'une république n'est ni l'honneur ni la vertu. Une monarchie est fondée sur le pouvoir d'un seul. Une république est fondée sur le pouvoir que plusieurs ont d'empêcher le pouvoir d'un seul. La plupart des monarchies ont été établies par des chefs d'armées, les républiques par des citoyens assemblés. L'honneur est commun à tous les hommes, et la vertu rare dans tout gouvernement. L'amour-propre de chaque membre d'une république veille sur l'amour-propre des autres ; chacun voulant être maître, personne ne l'est : l'ambition de chaque particulier est un frein public, et l'égalité règne. Dans une monarchie affermie, l'ambition ne peut s'élever qu'en plaisant au maître ou à ceux qui gouvernent sous le maître. Il n'y a dans ces premiers ressorts ni honneur ni vertu, de part ni d'autre; il n'y a que l'intérêt. La vertu est en tout pays le

Dès que les Français s'avancèrent pour s'opposer à l'investissement de Mons, les alliés vinrent les attaquer près des bois de Blangies et du village de Malplaquet[1].

L'armée des alliés était d'environ quatre-vingt mille combattants, et celle du maréchal de Villars d'environ soixante et dix mille. Les Français traînaient avec eux quatre-vingts pièces de canon, les alliés quarante[2]. Le duc de Marlborough commandait l'aile droite, où étaient les Anglais et les troupes allemandes à la solde d'Angleterre. Le prince Eugène était au centre; Tilly et un comte de Nassau[3] à la gauche avec les Hollandais.

(11 septembre 1709) Le maréchal de Villars prit pour lui la gauche, et laissa la droite au maréchal de Boufflers. Il avait retranché son armée à la hâte, manœuvre probablement convenable à des troupes inférieures en nombre, longtemps malheureuses, dont la moitié était composée de nouvelles recrues[4], et convenable encore à la situation de la France, qu'une défaite entière eût mise aux derniers abois. Quelques historiens ont blâmé le général dans sa disposition. *Il devait*, disaient-ils, *passer une large trouée, au lieu de la laisser devant lui.* Ceux qui de leur cabinet jugent ainsi ce qui se passe sur un champ de bataille ne sont-ils pas trop habiles?

Tout ce que je sais, c'est que le maréchal dit lui-même que

fruit de l'éducation et du caractère. Il est dit dans l'*Esprit des lois* qu'il faut plus de vertu dans une république; c'est, en un sens, tout le contraire : il faut beaucoup plus de vertu dans une cour, pour résister à tant de séductions. Le duc de Montausier, le duc de Beauvilliers étaient des hommes d'une vertu très-austère. Le maréchal de Villeroi joignit des mœurs plus douces à une probité non moins incorruptible. Le marquis de Torcy a été un des plus honnêtes hommes de l'Europe, dans une place où la politique permet le relâchement dans la morale. Les contrôleurs généraux Le Pelletier et Chamillard passèrent pour être moins habiles que vertueux. Il faut avouer que Louis XIV, dans cette guerre malheureuse, ne fut guère entouré que d'hommes irréprochables; c'est une observation très-vraie et très-importante dans une histoire où les mœurs ont tant de part. » (Note de Voltaire.)

1. MALPLAQUET est un village du canton de Bavay, dans l'arrondissement d'Avesne, au sud-est du département du Nord.

2. Les historiens les plus exacts donnent d'autres chiffres, les ennemis auraient eu cent mille hommes environ contre quatre-vingt-dix mille, et cent vingt canons contre quatre-vingts.

3. Ce prince de *Nassau*, favorisé, dit-on, par Heinsius, espérait conquérir le stathoudérat par une action d'éclat; il se noya par accident en 1711.

4. Villars a donné lui-même dans ses *Mémoires* de curieux détails sur la composition et l'esprit de son armée : « Je veux espérer, écrit-il, que je retrouverai des hommes; mais jusqu'à présent je n'en ai reconnu que dans le soldat... C'est une merveille que sa vertu et sa fermeté à souffrir la faim... Au contraire, les officiers généraux tiennent de mauvais discours et fort propres à détruire l'audace qui est dans le soldat et que je fais tout mon possible pour réveiller dans l'officier. » Et dans un autre endroit : « Pour donner du pain aux brigades que je fais marcher, je fais jeûner celles qui restent. » Il engageait les soldats à prendre patience, et ceux-ci, le regardant d'un air de résignation : « M. le maréchal a raison, disaient-ils, il faut souffrir quelquefois. »

les soldats, qui, ayant manqué de pain un jour entier, venaient de le recevoir, en jetèrent une partie pour courir plus légèrement au combat. Il y a eu, depuis plusieurs siècles, peu de batailles plus disputées et plus longues, aucune plus meurtrière. Je ne dirai autre chose de cette bataille que ce qui fut avoué de tout le monde. La gauche des ennemis, où combattaient les Hollandais, fut presque toute détruite, et même poursuivie la baïonnette au bout du fusil. Marlborough, à la droite, faisait et soutenait les plus grands efforts. Le maréchal de Villars dégarnit un peu son centre pour s'opposer à Marlborough, et alors même ce centre fut attaqué. Les retranchements qui le couvraient furent emportés. Le régiment des gardes, qui les défendait, ne put résister. Le maréchal, en accourant de sa gauche à son centre, fut blessé, et la bataille fut perdue. Le champ était jonché de près de trente mille morts ou mourants.

On marchait sur les cadavres entassés, surtout au quartier des Hollandais. La France ne perdit guère plus de huit mille hommes dans cette journée. Ses ennemis en laissèrent environ vingt et un mille tués ou blessés ; mais le centre étant forcé, les deux ailes coupées, ceux qui avaient fait le plus grand carnage furent les vaincus.

Le maréchal de Boufflers [1] fit la retraite en bon ordre, aidé du prince de Tingry-Montmorency, depuis maréchal de Luxembourg [2], héritier du courage de ses pères. L'armée se retira entre le Quesnoy et Valenciennes, emportant plusieurs drapeaux et étendards pris sur les ennemis. Ces dépouilles consolèrent Louis XIV ; et on compta pour une victoire l'honneur de l'avoir disputée si longtemps, et de n'avoir perdu que le champ de bataille. Le maréchal de Villars, en revenant à la cour, assura le roi que, sans sa blessure, il aurait remporté la victoire. J'en ai vu ce général persuadé, mais j'ai vu peu de personnes qui le crussent.

1. « Dans le livre intitulé *Mémoires du maréchal de Berwick*, il est dit que le maréchal de Berwick fit cette retraite. C'est ainsi que tant de Mémoires sont écrits. On trouve dans ceux de Mme de Maintenon, par La Baumelle, tome V, page 99, que les alliés accusèrent le duc de Villars de s'être blessé lui-même, et que les Français lui reprochèrent de s'être retiré trop tôt. » Ce sont deux impostures ridicules. Ce général avait reçu un coup de carabine au-dessous du genou, qui lui fracassa l'os et qui le fit boiter toute sa vie. Le roi lui envoya le sieur Maréchal, son premier chirurgien, qui seul empêcha qu'on lui coupât la cuisse. C'est ce que je tiens de la bouche de M. le maréchal de Villars et de ce chirurgien célèbre; c'est ce que tous les officiers ont su ; c'est ce que M. le duc de Villars daigne me confirmer par ses lettres. Il n'oppose que le mépris aux sottises insolentes et calomnieuses de La Baumelle. » (Note de Voltaire.)

2. LUXEMBOURG (Christian-Louis de Montmorency), petit-fils du maréchal de Luxembourg, s'est signalé, dit Voltaire, dans la guerre de 1741 ; maréchal en 1747.

On peut s'étonner qu'une armée qui avait tué aux ennemis deux tiers plus de monde qu'elle n'en avait perdu n'essayât pas d'empêcher[1] que ceux qui n'avaient eu d'autre avantage que celui de coucher au milieu de leurs morts allassent faire le siége de Mons. Les Hollandais craignirent pour cette entreprise : ils hésitèrent. Mais le nom de bataille perdue impose aux vaincus et les décourage. Les hommes ne font jamais tout ce qu'ils peuvent faire, et le soldat à qui on dit qu'il a été battu craint de l'être encore. Ainsi Mons fut assiégé et pris (20 octobre), et toujours pour les Hollandais, qui le gardèrent ainsi que Tournai et Lille[2].

CHAPITRE XXII

LOUIS XIV CONTINUE A DEMANDER LA PAIX ET A SE DÉFENDRE. LE DUC DE VENDOME AFFERMIT LE ROI D'ESPAGNE SUR LE TRONE.

Non-seulement les ennemis avançaient ainsi pied à pied, et faisaient tomber de ce côté toutes les barrières de la France; mais ils prétendaient, aidés du duc de Savoie, aller surprendre la Franche-Comté et pénétrer par les deux bouts dans le cœur du royaume. Le général Merci[3], chargé de faciliter cette entreprise en entrant dans la haute Alsace par Bâle, fut heureusement arrêté près de l'île de Neubourg, sur le Rhin, par le comte, depuis maréchal Dubourg[4] (26 auguste 1709). Je ne sais par quelle fatalité ceux qui ont porté le nom de Merci ont toujours été aussi malheureux qu'estimés. Celui-ci fut vaincu de la manière la plus complète. Rien ne fut entrepris du côté de la Savoie[5],

1. Cette phrase est traînante et embarrassée; c'est une exception dans cette prose si vive et si nette de Voltaire.

2. Après la bataille de Malplaquet, la détresse était encore au comble : « On ne peut plus faire le service, » écrivait Fénelon, qu'en escroquant de » tous côtés ; c'est une vie de bohé- » miens, et non de gens qui gouver- » nent. » Fénelon avait alors rendu les plus grands services à l'armée vaincue; il avait prodigué ses richesses, fait de son palais un hôpital et pansé les blessés de ses propres mains. Les ennemis, pleins d'admiration, respectèrent ses biens, et les soldats de Marlborough escortèrent plus d'une fois les blés destinés à l'armée de Villars.

3. Mercy (Claude-Florimond, comte de), petit-fils de celui qui fut tué à Nordlingen, né en 1666, tué en 1734, près de Parme.

4. Du Bourg. — Voir à la page 257. Ce fut près de Rumersheim qu'il remporta cette victoire importante.

5. Voltaire, qui n'aimait pas le maréchal de Berwick, n'a rien dit de ses campagnes de 1709 à 1712; avec fort peu de ressources, il sut défendre la Provence et le Dauphiné contre les attaques des troupes de Savoie, qui passaient les Alpes pour menacer le Languedoc et la Franche-Comté.

mais on n'en craignait pas moins du côté de la Flandre; et l'intérieur du royaume était dans un état si languissant, que le roi demanda encore la paix en suppliant. Il offrait de reconnaître l'archiduc pour roi d'Espagne, de ne donner aucun secours à son petit-fils et de l'abandonner à sa fortune; de donner quatre places en otage, de rendre Strasbourg et Brisach, de renoncer à la souveraineté de l'Alsace et de n'en garder que la préfecture; de raser toutes ses places, depuis Bâle jusqu'à Philipsbourg; de combler le port si longtemps redoutable de Dunkerque et d'en raser les fortifications; de laisser aux États-Généraux Lille, Tournai, Ypres, Menin, Furnes, Condé, Maubeuge. Voilà les points principaux qui devaient servir de fondement à la paix qu'il implorait.

Les alliés voulurent encore goûter le triomphe de discuter les soumissions de Louis XIV. On permit à ses plénipotentiaires de venir, au commencement de 1710, porter dans la petite ville de Gertruydenberg [1] les prières de ce monarque. Il choisit le maréchal d'Uxelles [2], homme froid, taciturne, d'un esprit plus sage qu'élevé et hardi, et l'abbé, depuis cardinal de Polignac [3], l'un des plus beaux esprits et des plus éloquents de son siècle, qui imposait par sa figure et par ses grâces. L'esprit, la sagesse. l'éloquence ne sont rien dans des ministres, lorsque le prince n'est pas heureux. Ce sont les victoires qui font les traités. Les ambassadeurs de Louis XIV furent plutôt confinés qu'admis à Gertruydenberg [4]. Les députés venaient entendre leurs offres, et les rapportaient à La Haye au prince Eugène, au duc de Marlborough, au comte de Zinzendorf, ambassadeur de l'Empereur; et ces offres étaient toujours reçues avec mépris. On leur insultait par des libelles outrageants, tous composés par des refugiés français, devenus plus ennemis de la gloire de Louis XIV que Marlborough et Eugène.

Les plénipotentiaires de France poussèrent l'humiliation jusqu'à promettre que le roi donnerait de l'argent pour détrôner Philippe V, et ne furent point écoutés [5]. On exigea que Louis XIV,

1. Gertruydenberg, place forte du Brabant hollandais, sur le Biesboch; les Français la prirent en 1793, les Russes en 1813.

2. Le maréchal d'Huxelles. — Voir la page 190, note 2.

3. L'abbé de Polignac. — Voir la page 211, note 3.

4. On les isola le plus possible; on leur imposa une sorte d'incognito ridicule et humiliant, pour éviter de leur rendre les honneurs qui leur étaient dus.

5. Les alliés ne voulaient pas la paix. Louis XIV alla jusqu'à offrir un million par mois pour contraindre Philippe V à se contenter de la Sicile et de la Sardaigne; il consentit à abandonner Valenciennes et l'Alsace, pourvu que ses alliés de Bavière et de Cologne fussent rétablis dans leurs dignités.

pour préliminaires, s'engageât seul à chasser d'Espagne son petit-fils, dans deux mois, par la voie des armes. Cette inhumanité absurde, beaucoup plus outrageante qu'un refus, était inspirée par de nouveaux succès[1].

Tandis que les alliés parlaient ainsi en maîtres irrités contre la grandeur et la fierté de Louis XIV également abaissées, ils prenaient la ville de Douai (juin 1710)[2]. Ils s'emparèrent bientôt après de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant, et le lord Stair proposa d'envoyer des partis jusqu'à Paris[3].

Presque dans le même temps, l'armée de l'archiduc, commandée en Espagne par Guy de Staremberg[4], le général allemand qui avait le plus de réputation après le prince Eugène, remporta près de Saragosse (20 auguste 1710) une victoire complète sur l'armée en qui le parti de Philippe V avait mis son espérance, à la tête de laquelle était le marquis de Bay[5], général malheureux. On remarqua encore que les deux princes qui se disputaient l'Espagne, et qui étaient l'un et l'autre à portée de leur armée, ne se trouvèrent pas à cette bataille[6]. De tous les princes pour qui on combattait en Europe, il n'y avait alors que le duc de Savoie qui fît la guerre par lui-même. Il était triste qu'il n'acquît cette gloire qu'en combattant contre ses deux filles, dont il voulait détrôner l'une pour acquérir en Lombardie un peu de terrain sur lequel l'empereur Joseph lui faisait déjà des difficultés, et dont on l'aurait dépouillé à la première occasion[7].

1. Louis XIV avait rappelé ses ambassadeurs de Hollande : « Cette constance, dit Saint-Simon, cette fermeté d'âme, cette égalité extérieure, cette espérance contre toute espérance, par courage et par sagesse, non par aveuglement, c'est ce qui lui mérita le nom de *Grand*, qui lui avait été si prématuré ; ce fut aussi ce qui lui acquit la véritable admiration de l'Europe, celle de tous ses sujets qui en furent témoins, et ce qui lui rappela tant de cœurs qu'un règne si long et si dur lui avait aliénés. »

2. Villars était malade de ses blessures ; le maréchal de Montesquiou, qui le remplaça d'abord, était peu capable ; enfin les alliés avaient réuni des forces plus considérables que jamais ; et cependant ils passèrent la plus grande partie de la campagne à assiéger ces quatre villes, qui leur coûtèrent plus de trente mille hommes.

3. Douai, sur la Scarpe, fut pris le 26 juin ; Béthune, très-bravement défendue, ne se rendit que le 29 août ; Aire, sur la Lys, le 9 novembre ; Saint-Venant, sur la même rivière, le 30 septembre. Villars, qui défendait Arras et le haut Escaut, disait que les alliés avaient perdu beaucoup plus d'hommes qu'il n'y en avait dans les garnisons de ces places. C'était une résistance héroïque.

4. STAREMBERG, ou plutôt Stahremberg (Guido, comte de), né en 1657, mort en 1737, se distingua en Hongrie et en Italie ; général en chef des alliés, il combattit les armées de Philippe V, en Espagne, fut vainqueur à Almenara, à Saragosse, puis vaincu à Villaviciosa.

5. Le marquis DE BAY, général espagnol, originaire de Franche-Comté, né en 1650, mort en 1715, se distingua par sa bravoure dans la guerre de la Succession.

6. Philippe V avait la fièvre pour excuse, et son courage n'était pas suspect ; Charles III s'était retiré à quelque distance du champ de bataille.

7. En 1708, le duc de Savoie avait en quelque sorte forcé l'Empereur à lui donner l'investiture du Montferrat.

Cet Empereur était heureux partout, et n'était nulle part modéré dans son bonheur[1]. Il démembrait de sa seule autorité la Bavière, il en donnait les fiefs à ses parents et à ses créatures. Il dépouillait le jeune duc de La Mirandole en Italie ; et les princes de l'Empire lui entretenaient une armée vers le Rhin, sans penser qu'ils travaillaient à cimenter un pouvoir qu'ils craignaient ; tant était encore dominante dans les esprits la vieille haine contre le nom de Louis XIV, qui semblait le premier des intérêts. La fortune de Joseph le fit encore triompher des mécontents de Hongrie. La France avait suscité contre lui le prince Ragotski[2], armé pour ses prétentions et pour celles de son pays. Ragotski fut battu, ses villes prises et son parti ruiné. Ainsi Louis XIV était également malheureux au dehors, au dedans, sur mer et sur terre, dans les négociations publiques et dans les intrigues secrètes.

Toute l'Europe croyait alors que l'archiduc Charles, frère de l'heureux Joseph, régnerait sans concurrent en Espagne. L'Europe était menacée d'une puissance plus terrible que celle de Charles-Quint ; et c'était l'Angleterre, longtemps ennemie de la branche d'Autriche espagnole, et la Hollande, son esclave[3] révoltée, qui s'épuisaient pour l'établir. Philippe V, réfugié à Madrid, en sortit encore, et se retira à Valladolid tandis que l'archiduc Charles fit son entrée en vainqueur dans la capitale[4].

Le roi de France ne pouvait plus secourir son petit-fils ; il avait été obligé de faire en partie ce que ses ennemis exigeaient à Gertruydenberg, d'abandonner la cause de Philippe, en faisant venir, pour sa propre défense, quelques troupes demeurées en Espagne. Lui-même à peine pouvait résister vers la Savoie, vers le Rhin, et surtout en Flandre, où se portaient les plus grands coups.

L'Espagne était encore bien plus à plaindre que la France.

1. « C'était un prince emporté, dit Saint-Simon, violent, d'esprit et de talents au-dessous du médiocre. Sa cour était orageuse, et les plus grands y étaient mal assurés de leur état. »

2. RAGOSTKI (voir page 253, note 6), l'un des grands hommes de la Hongrie, avait été proclamé duc et chef suprême de la confédération magyare, en 1705 ; une diète avait déclaré le trône de Hongrie vacant en 1707. Mais, peu secondé par la France, Ragotski succomba ; les Autrichiens reprirent l'avantage en 1710 ; ils proclamèrent une amnistie générale en 1711 ; Ragotski aima mieux se retirer en France. Il mourut à Rodosto, en Turquie, en 1735.

3. L'expression est un peu forte. On sait que les Hollandais, ou habitants des provinces bataves, opprimés par Philippe II, leur souverain, se soulevèrent au xvi[e] siècle, formèrent la république des Provinces-Unies, en 1579, et furent reconnus indépendants par l'Espagne au traité de Munster, en 1648.

4. L'archiduc entra à Madrid, le 28 septembre, au milieu de la consternation générale ; on assomma les quelques individus qui l'applaudirent.

Presque toutes ses provinces avaient été ravagées par leurs ennemis et par leurs défenseurs. Elle était attaquée par le Portugal. Son commerce périssait, la disette était générale; mais cette disette fut plus funeste aux vainqueurs qu'aux vaincus, parce que dans une grande étendue de pays l'affection des peuples refusait tout aux Autrichiens et donnait tout à Philippe. Ce monarque n'avait plus ni troupes, ni général de la part de la France. Le duc d'Orléans, par qui s'était un peu rétablie sa fortune chancelante, loin de continuer de commander ses armées, était regardé alors comme son ennemi. Il est certain que, malgré l'affection de la ville de Madrid pour Philippe[1], malgré la fidélité de beaucoup de grands et de toute la Castille, il y avait contre Philippe V un grand parti en Espagne. Tous les Catalans, nation belliqueuse et opiniâtre, tenaient obstinément pour son concurrent. La moitié de l'Aragon était aussi gagnée. Une partie des peuples attendaient alors l'événement; une autre haïssait plus l'archiduc qu'elle n'aimait Philippe. Le duc d'Orléans, du même nom de Philippe, mécontent d'ailleurs des ministres espagnols, et plus mécontent de la princesse des Ursins qui gouvernait[2], crut entrevoir qu'il pouvait gagner pour lui le pays qu'il était venu défendre; et lorsque Louis XIV avait proposé lui-même d'abandonner son petit-fils, et qu'on parlait déjà en Espagne d'une abdication, le duc d'Orléans se crut digne de remplir la place que Philippe V semblait devoir quitter. Il avait à cette couronne des droits que le testament du feu roi d'Espagne avait négligés, et que son père avait maintenus par une protestation.

Il fit par ses agents une ligue avec quelques grands d'Espagne, par laquelle ils s'engageaient à le mettre sur le trône en cas que Philippe V en descendît. Il aurait en ce cas trouvé beaucoup d'Espagnols empressés à se ranger sous les drapeaux d'un prince qui savait combattre. Cette entreprise, si elle eût réussi, pouvait ne pas déplaire aux puissances maritimes, qui auraient moins redouté alors de voir l'Espagne et la France réunies dans une même main, et elle aurait apporté moins d'obs-

1. Philippe V était devenu le roi national pour les Castillans; il leur plaisait par sa dévotion, sa gravité, son opiniâtreté; il n'avait jamais voulu souscrire à sa déchéance, et déclarait qu'il « perdrait la vie plutôt que d'abandonner le trône où Dieu l'avait placé. »

2. La princesse DES URSINS, de la maison française de La Trémouille et veuve d'un prince romain, était une femme de beaucoup d'esprit et d'intrigue, qui gouvernait la jeune reine et Philippe V. Plus tard elle fit épouser au roi d'Espagne Elisabeth Farnèse, fut brutalement disgraciée, chassée d'Espagne, au moment de l'arrivée de la nouvelle reine; elle se retira en Italie et y mourut en 1722.

tacle à la paix. Le projet fut découvert à Madrid, vers le commencement de 1709, tandis que le duc d'Orléans était à Versailles. Ses agents furent emprisonnés en Espagne. Philippe V ne pardonna pas à son parent d'avoir cru qu'il pouvait abdiquer, et d'avoir eu la pensée de lui succéder. La France cria contre le duc d'Orléans. Monseigneur, père de Philippe V, opina dans le conseil qu'on fît le procès à celui qu'il regardait comme coupable; mais le roi aima mieux ensevelir dans le silence un projet informe et excusable, que de punir son neveu dans le temps qu'il voyait son petit-fils toucher à sa ruine.

Enfin, vers le temps de la bataille de Saragosse, le conseil du roi d'Espagne et la plupart des grands, voyant qu'ils n'avaient aucun capitaine à opposer à Staremberg, qu'on regardait comme un autre Eugène, écrivirent en corps à Louis XIV pour lui demander le duc de Vendôme[1]. Ce prince, retiré dans Anet[2], partit alors, et sa présence valut une armée. La grande réputation qu'il s'était faite en Italie, et que la malheureuse campagne de Lille n'avait pu lui faire perdre, frappait les Espagnols; sa popularité, sa libéralité qui allait jusqu'à la profusion, sa franchise, son amour pour les soldats, lui gagnaient les cœurs. Dès qu'il mit les pieds en Espagne, il lui arriva ce qui était arrivé autrefois à Bertrand Duguesclin[3]. Son nom seul attira une foule de volontaires. Il n'avait point d'argent : les communautés des villes, des villages et des religieux en donnèrent. Un esprit d'enthousiasme saisit la nation. (Auguste 1710) Les débris de la bataille de Saragosse se rejoignirent sous lui à Valladolid. Tout s'empressa de fournir des recrues. Le duc de Vendôme, sans laisser ralentir un moment cette nouvelle ardeur, poursuit les vainqueurs, ramène le roi à Madrid[4], oblige l'ennemi à se retirer vers le Portugal, le suit, passe le Tage à la nage, fait prisonnier dans Brihuega[5] Stanhope[6] avec cinq mille Anglais

1. Louis XIV, après la défaite de Saragosse, avait de nouveau engagé son petit-fils à se sacrifier; Philippe V, soutenu par sa femme et par l'affection que lui témoignaient les Castillans, refusa d'abandonner la couronne d'Espagne. C'est alors qu'arriva Vendôme; Louis XIV le lui avait promis, quelque temps avant la bataille de Saragosse.

2. Vendôme s'était retiré, depuis Oudenarde, dans sa maison d'Anet, près de Dreux, si souvent chantée par les poëtes du XVII[e] siècle.

3. Bertrand Duguesclin, le brave capitaine de Charles V, au XIV[e] siècle, emmena à deux reprises différentes, les aventuriers des grandes compagnies au delà des Pyrénées, pour soutenir le prince Henri de Transtamarre contre son frère, Pierre le Cruel, roi de Castille.

4. Philippe V rentre à Madrid, le 2 décembre.

5. *Brihuega,* au nord-est de la Nouvelle-Castille, est une petite ville de 5,000 habitants. On pourrait croire, mais à tort, d'après le récit de Voltaire, que Brihuega est sur la route de Madrid vers le Portugal; il n'en est rien; les alliés se retiraient vers l'Aragon.

6. *Lord Stanhope,* commandant des auxiliaires anglais, plus influent que

(9 décembre), atteint le général Staremberg, et le lendemain lui livre la bataille de Villa-Viciosa. Philippe V, qui n'avait point encore combattu avec ses autres généraux, animé de l'esprit du duc de Vendôme, se met à la tête de l'aile droite. Le général prend la gauche. Il remporte une victoire entière [1], de sorte qu'en quatre mois de temps ce prince, qui était arrivé quand tout était désespéré, rétablit tout, et raffermit pour jamais la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe [2].

Tandis que cette révolution éclatante étonnait les alliés, une autre, plus sourde et non moins décisive, se préparait en Angleterre. Une Allemande avait, par sa mauvaise conduite, fait perdre à la maison d'Autriche toute la succession de Charles-Quint, et avait été ainsi le premier mobile de la guerre ; une Anglaise par ses imprudences procura la paix [3]. Sarah Jennings, duchesse

le général en chef Staremberg, fut la cause principale des revers des alliés dans cette campagne.

1. On dit plus ordinairement *victoire complète*. Staremberg rentra en Catalogne au commencement de 1711, avec cinq ou six mille soldats seulement.

2. « On asssure qu'après la bataille, Philippe V n'ayant point de lit, le duc de Vendôme lui dit : « Je vais vous faire » donner le plus beau lit sur lequel jamais roi ait couché ; » et il fit faire un matelas des étendards et des drapeaux pris sur les ennemis. (Note de Voltaire.)

3. Voltaire, quoiqu'il s'en soit toujours défendu avec vivacité et avec esprit, mérite le reproche qu'on lui a adressé, d'expliquer souvent les grands événements par de petites causes. Ici il tombe deux fois dans ce défaut ; il n'est pas vrai de dire qu'une Allemande fit perdre à la maison d'Autriche toute la succession de Charles-Quint ; on a vu plus haut, et lui-même a dit les raisons considérables qui décidèrent Charles II à choisir le duc d'Anjou pour son héritier. Il n'est pas vrai de dire qu'une Anglaise par son imprudence procura la paix. Sans aucun doute *les petites querelles de la duchesse de Marlborough et de milady Masham*, la rupture de la duchesse avec la reine, ne furent pas sans influence sur les affaires ; mais c'est une de ces causes secondaires, de ces occasions, auxquelles on a tort de donner une trop grande importance ; c'est l'histoire de la goutte d'eau qui fait déborder le vase. La France était assez affaiblie, l'orgueil de son roi assez humilié ; à moins de vouloir détruire la France, la paix devenait nécessaire et la journée de Malplaquet, la campagne de 1710, en France comme en Espagne, montraient tout ce que pouvait encore la grande nation. L'Europe et surtout les puissances maritimes sentaient le poids de la guerre ; le parti de la paix grossissait de jour en jour en Hollande et en Angleterre ; continuer la lutte, « c'était remettre l'Autriche et la France dans la position antérieure à la paix de Westphalie, remplacer une domination par une autre, et créer un danger pour dissiper les derniers restes d'une crainte. » (M. Mignet.) En Angleterre, le parti whig gouverna tant qu'il fallut assurer le triomphe de la coalition et anéantir les espérances des Stuarts ; quand il ne fut plus nécessaire au pays, il tomba nécessairement avec Godolphin, son ministre, et Marlborough, son général. « Ce changement de politique prit la forme d'un caprice de cour, mais il était un besoin et non un accident. » La reine appela les tories au pouvoir, mais le nouveau ministère obtint une majorité imposante dans la nouvelle chambre, qui représentait les sentiments nouveaux du pays. Enfin ce changement fut encore rendu plus indispensable par la mort de l'empereur Joseph (17 avril 1711) et l'avénement de l'archiduc au trône impérial. L'Europe coalisée ne pouvait rétablir en la personne de Charles VI la puissance formidable de Charles-Quint. Voilà les causes nécessaires de la paix.

de Marlborough, gouvernait la reine Anne, et le duc gouvernait l'État. Il avait eu en ses mains les finances par le grand trésorier Godolphin, beau-père d'une de ses filles. Sunderland, secrétaire d'État, son gendre, lui soumettait le cabinet. Toute la maison de la reine, où commandait sa femme, était à ses ordres. Il était maître de l'armée dont il donnait tous les emplois. Si deux partis, les *whigs* et les *torys*[1], divisaient l'Angleterre, les whigs, à la tête desquels il était, faisaient tout pour sa grandeur, et les torys avaient été forcés à l'admirer et à se taire. Il n'est pas indigne de l'histoire d'ajouter que le duc et la duchesse étaient les plus belles personnes de leur temps, et que cet avantage séduit encore la multitude, quand il est joint aux dignités et à la gloire.

Il avait plus de crédit à La Haye que le grand pensionnaire, et il influait beaucoup en Allemagne. Négociateur et général toujours heureux, nul particulier n'eut jamais une puissance et une gloire si étendues. Il pouvait encore affermir son pouvoir par ses richesses immenses, acquises dans le commandement[2]. J'ai entendu dire à sa veuve qu'après les partages faits à quatre enfants il lui restait, sans aucune grâce de la cour, soixante et dix mille pièces de revenu[3], qui font plus de quinze cent cinquante mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. S'il n'avait pas eu autant d'économie que de grandeur, il pouvait se faire un parti que la reine Anne n'aurait pu détruire ; et si sa femme avait eu plus de complaisance, jamais la reine n'eût brisé ses liens. Mais le duc ne put jamais triompher de son goût pour les richesses, ni la duchesse de son humeur. La reine l'avait aimée avec une tendresse qui allait jusqu'à la soumission et à l'abandonnement de toute volonté.

1. C'est sous Charles II qu'on a commencé à donner ces noms aux deux grands partis qui divisaient déjà l'Angleterre et qui la divisent encore ; ce sont des sobriquets injurieux qu'adoptèrent ceux-là même qu'ils désignaient. On appela *tories* (de l'irlandais *toree, donne-moi*, mot employé par les voleurs) les partisans des Stuarts, les grands propriétaires de terres, attachés à l'épiscopat et représentants du principe d'autorité et de conservation. On donna le nom de *whigs* (de l'écossais *whiggam*, cri des charretiers du pays pour exciter leurs chevaux) d'abord aux Ecossais soulevés, puis au parti de l'opposition sous les Stuarts, aux presbytériens, aux défenseurs des libertés publiques, au parti du mouvement et du progrès.

2. De nombreux pamphlétaires, Bolingbroke, Prior, Swift, etc., attaquaient déjà depuis longtemps la cupidité de Marlborough, volant ouvertement ses soldats, et ne se servant de sa gloire et de son génie que pour amasser. Swift, dans l'*Examiner*, opposait le compte de la reconnaissance romaine envers un général vainqueur au compte de l'ingratitude britannique, et il calculait que les frais de la première s'élevaient à neuf cent quatre-vingt-quatorze livres sterling, tandis qu'en 1710 Marlborough avait coûté à la seconde la modeste somme de cinq cent quarante mille livres sterling.

3. Pièces, c'est-à-dire livres sterling.

Dans de pareilles liaisons, c'est d'ordinaire du côté des souverains que vient le dégoût, le caprice, la hauteur, l'abus de la supériorité ; ce sont eux qui font sentir le joug, et c'était la duchesse de Marlborough qui l'appesantissait. Il fallait une favorite à la reine Anne ; elle se tourna du côté de milady Masham, sa dame d'atour[1]. Les jalousies de la duchesse éclatèrent. Quelques paires de gants d'une façon singulière qu'elle refusa à la reine ; une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence, par une méprise affectée, sur la robe de madame Masham, changèrent la face de l'Europe. Les esprits s'aigrirent. Le frère de la nouvelle favorite demande au duc un régiment ; le duc le refuse, et la reine le donne[2]. Les torys saisirent cette conjoncture pour tirer la reine de cet esclavage domestique, pour abaisser la puissance du duc de Malborough, changer le ministère, faire la paix, et rappeler, s'il se pouvait, la maison de Stuart sur le trône d'Angleterre. Si le caractère de la duchesse eût pu admettre quelque souplesse, elle eût régné encore. La reine et elle étaient dans l'habitude de s'écrire tous les jours sous des noms empruntés[3]. Ce mystère et cette familiarité laissaient toujours la voie ouverte à la réconciliation ; mais la duchesse n'employa cette ressource que pour tout gâter. Elle écrivit impérieusement. Elle disait dans sa lettre : « Rendez-moi justice, et ne me faites point de réponse. » Elle s'en repentit ensuite : elle vint demander pardon ; elle pleura ; et la reine ne lui répondit autre chose, sinon : « Vous m'avez ordonné de ne vous point répondre, et je ne vous répondrai pas. » Alors la rupture fut sans retour. La duchesse ne parut plus à la cour ; et quelque temps après on commença par ôter le ministère au gendre de Marlborough, Sunderland, pour déposséder ensuite Godolphin et le duc lui-même. Dans d'autres États cela s'appelle une disgrâce : en Angleterre, c'est une révolution dans les affaires ; et la révolution était encore très-difficile à opérer. Les torys, maîtres alors de la reine, ne l'étaient pas du

1. Les rapports d'amitié entre la duchesse et la reine étaient déjà affaiblis depuis quelque temps, lorsque mistress Hill, cousine éloignée de la duchesse, humble dame de la chambre, commença à exercer un grand empire sur l'esprit faible de la reine, au détriment de son ancienne protectrice. Son mariage avec Masham, petit officier de la couronne, devint toute une affaire par l'éclat inutile de la célébration, et fut une des causes de la rupture. L'ambitieux Harley, qui lui aussi était un peu parent de lady Masham, profita de sa faveur pour s'insinuer auprès de la reine et lui donner la force de rompre avec les chefs du parti whig, qui depuis longtemps la dominaient impérieusement.

2. Il y a ici une erreur : ce commandement ne fut pas donné au colonel Hill ; il reçut seulement de la reine, à titre de dédommagement, une pension annuelle de mille livres sterling.

3. On a conservé plusieurs de leurs lettres ; la reine avait le nom de madame Mortey, et la duchesse celui de Freeman.

royaume. Ils furent obligés d'avoir recours à la religion. Il n'y en a guère aujourd'hui dans la Grande-Bretagne, que le peu qu'il en faut pour distinguer les factions[1]. Les whigs penchaient pour le presbytérianisme. C'était la faction qui avait détrôné Jacques II, persécuté Charles II et immolé Charles I[er]. Les torys étaient pour les épiscopaux qui favorisaient la maison de Stuart, et qui voulaient établir l'obéissance passive envers les rois, parce que les évêques en espéraient plus d'obéissance pour eux-mêmes. Ils excitèrent un prédicateur à prêcher dans la cathédrale de Saint-Paul cette doctrine, et à désigner d'une manière odieuse l'administration de Marlborough, et le parti qui avait donné la couronne au roi Guillaume[2]. Mais la reine, qui favorisait ce prêtre, ne fut pas assez puissante pour empêcher qu'il ne fût interdit pour trois ans par les deux chambres. dans la salle de Westminster, et que son sermon ne fût brûlé[3]. Elle sentit encore plus sa faiblesse, en n'osant, malgré ses secrètes inclinations pour son sang, lui rouvrir le chemin du trône, fermé à son frère par le parti des whigs. Les écrivains qui disent que Marlborough et son parti tombèrent quand la faveur de la reine ne les soutint plus, ne connaissent pas l'Angleterre. La reine, qui dès lors voulait la paix, n'osait pas même ôter à Marlborough le commandement des armées[4] ; et, au printemps de 1711, Marlborough pressait encore la France, tandis qu'il était disgracié dans sa cour[5].

Sur la fin de janvier de cette même année 1711, arrive à Versailles un prêtre inconnu, nommé l'abbé Gauthier[6], qui avait été autrefois aide de l'aumônier du maréchal de Tallard, dans son

1. Voltaire, ici, comme dans beaucoup d'autres endroits, juge l'Angleterre par les philosophes, les libres penseurs, ses amis, avec lesquels il vécut pendant son séjour dans ce pays; mais il se trompe et calomnie les Anglais.

2. « Le marquis de Torcy l'appelle, dans ses Mémoires, *ministre prédicant:* il se trompe; c'est un titre qu'on ne donne qu'aux presbytériens. Henri Sacheverel, dont il est question, était docteur d'Oxford, et du parti épiscopal. Il avait prêché dans la cathédrale de Saint-Paul l'obéissance absolue aux rois et l'intolérance. Ses maximes furent condamnées par le Parlement; mais ses invectives contre le parti de Marlborough le furent bien davantage.» (Note de Voltaire.)

3. Cette condamnation de Sacheverel est antérieure de plusieurs années.

4. Ce fut seulement après le changement de ministère que la duchesse reçut l'ordre de remettre la clef d'or, signe distinctif de sa charge de surintendante ; vainement elle écrivit une humble requête, vainement Marlborough supplia, se jeta aux genoux de la reine ; tout fut inutile. En quittant le palais, la duchesse voulait qu'on enlevât les serrures et les cheminées de marbre posées à ses frais dans les pièces qu'elle occupait; elle consentit enfin à faire l'abandon des cheminées.

5. Marlborough n'était plus le maître absolu de ses actes et des affaires; il n'avait plus le droit de nommer lui-même à tous les emplois.

6. L'abbé Gautier, ancien aumônier de l'ambassade française à Londres, y était resté depuis la guerre, étudiant le pays, et écrivant quelquefois au ministre des affaires étrangères de France.

ambassade auprès du roi Guillaume. Il avait depuis ce temps demeuré toujours à Londres, n'ayant d'autre emploi que celui de dire la messe dans la chapelle privée du comte de Gallas, ambassadeur de l'empereur en Angleterre. Le hasard l'avait introduit dans la confidence d'un lord, ami du nouveau ministère opposé au duc de Marlborough. Cet inconnu se rend chez le marquis de Torcy, et lui dit sans autre préambule : « Voulez-vous faire la paix, monsieur ? je viens vous apporter les moyens de la traiter. » C'était, dit M. de Torcy, demander à un mourant s'il voulait guérir [1].

On entama bientôt une négociation secrète avec le comte d'Oxford [2], grand trésorier d'Angleterre, et Saint-Jean, secrétaire d'Etat, depuis lord Bolingbroke [3]. Ces deux hommes n'avaient d'autre intérêt de donner la paix à la France que celui d'ôter au duc de Marlborough le commandement des armées, et d'élever leur crédit sur les ruines du sien [4]. Le pas était dangereux : c'était trahir la cause commune des alliés ; c'était rompre tous ses engagements, et s'exposer, sans aucun prétexte, à la haine de la plus grande partie de la nation et aux recherches du parlement, qui auraient pu leur coûter la tête. Il est fort douteux qu'ils eussent pu réussir ; mais un événement imprévu facilita ce grand ouvrage (17 avril 1711). L'empereur [5] Joseph Ier mourut, et laissa les États de la maison d'Autriche, l'empire d'Allemagne, et les prétentions sur l'Espagne et sur l'Amérique, à son frère Charles, qui fut élu empereur quelques mois après [6].

1. « *Mémoires de Torcy*, tome III, p. 33. » (Note de Voltaire.)

2. Harley (Robert), comte d'Oxford, né à Londres en 1661, mort en 1724, était un homme habile, énergique, mais sans autre loi que son intérêt. C'est lui qui négocia la paix. Destitué en 1714, accusé de haute trahison, il fut enfermé à la Tour de Londres, de 1715 à 1717. Il a formé la riche bibliothèque et la collection de manuscrits qui porte son nom au Museum britannique.

3. Bolingbroke (Henri Saint-Jean, vicomte de), né en 1672, triompha avec Harley, et, comme lui, fut disgracié en 1714, proscrit par le Parlement, dépouillé de ses biens ; il se réfugia en France, ne revint en Angleterre qu'en 1723, fut pendant dix ans le plus grand antagoniste de Walpole, et mourut en 1751. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages politiques, littéraires et philosophiques, et fut, à plus d'un titre, le précurseur de Voltaire, comme librepenseur ; Voltaire même a plusieurs fois emprunté son nom pour soutenir ses idées les plus hardies.

4. Il y a quelque exagération dans ce que dit Voltaire, et, sans parler des motifs d'humanité qui pouvaient les guider, surtout Bolingbroke, on a vu plus haut les raisons supérieures qui déjà entraînaient l'Angleterre et les nouveaux ministres vers la paix.

5. Joseph Ier mourut à trente-deux ans, et son frère fut élu Empereur à Francfort, le 12 octobre 1711.

6. « Le lord Bolingbroke rapporte dans ses lettres qu'alors il y avait de grandes cabales à la cour de Louis XIV ; il ne doute pas (tome II, page 244) « qu'il ne se formât dans sa cour d'é- » tranges projets d'ambition particu- » lière : » il en juge par un discours que lui tinrent depuis à souper les ducs de La Feuillade et de Mortemart : « Vous auriez pu nous écraser ; pour- » quoi ne l'avez-vous pas fait ? » Bolingbroke, malgré ses lumières et sa philosophie, tombe ici dans le défaut de

Au premier bruit de cette mort, les préjugés qui armaient tant de nations commencèrent à se dissiper en Angleterre par les soins du nouveau ministère. On avait voulu empêcher que Louis XIV ne gouvernât l'Espagne, l'Amérique, la Lombardie, le royaume de Naples et la Sicile sous le nom de son petit-fils. Pourquoi vouloir réunir tant d'États dans la main de l'empereur Charles VI? Pourquoi la nation anglaise aurait-elle épuisé ses trésors? Elle payait plus que l'Allemagne et la Hollande ensemble. Les frais de la présente année allaient à sept millions de livres sterling. Fallait-il qu'elle se ruinât pour une cause qui lui était étrangère, et pour donner une partie de la Flandre aux Provinces-Unies rivales de son commerce? Toutes ces raisons, qui enhardissaient la reine, ouvrirent les yeux à une grande partie de la nation; et, un nouveau parlement étant convoqué, la reine eut la liberté de préparer la paix de l'Europe [1].

Mais, en la préparant en secret, elle ne pouvait pas encore se séparer publiquement de ses alliés; et, quand le cabinet négociait, Marlborough était en campagne [2]. Il avançait toujours en Flandre: (auguste 1711) il forçait les lignes que le maréchal de Villars avait tirées de Montreuil jusqu'à Valenciennes, (septembre) il prenait Bouchain; il s'avançait au Quesnoy, et de là vers Paris; il y avait à peine un rempart à lui opposer [3].

Ce fut dans ce temps malheureux que le célèbre Duguay-Trouin [4], aidé de son courage et de l'argent de quelques mar-

quelques ministres, qui croient que tous les mots qu'on leur dit signifient quelque chose. On connaît assez l'état de la cour de France et celui de ces deux ducs pour savoir qu'il n'y avait, du temps de la paix d'Utrecht, ni desseins ni factions, ni aucun homme en situation de rien entreprendre. » (Note de Voltaire.)

1. Le poëte diplomate Prior apporta à Versailles les demandes de l'Angleterre, sous forme de préliminaires; Louis XIV envoya aussitôt à Londres Ménager, membre du conseil de commerce, pour négocier sur ces propositions (août). Les Anglais promirent, si on les satisfaisait, de soutenir la France dans le congrès; les préliminaires furent signés à Londres, le 8 octobre.

2. L'empereur Joseph Ier avait envoyé dans les Pays-Bas le prince Eugène pour concerter avec Marlborough un plan d'invasion de nos provinces; ce plan fut heureusement renversé par la mort de l'Empereur et le génie de Villars. Louis XIV lui avait ordonné d'éviter tout engagement sérieux; il se retrancha derrière une ligne formée de la mer à la Meuse par la Scarpe, l'Escaut et la Sambre, avec des levées qui fermaient les intervalles entre ces rivières.

3. Marlborough voulait marcher vers Le Quesnoy; mais les Hollandais, craignant de perdre Bouchain, s'y opposèrent, et on prit les quartiers d'hiver, dès le commencement d'octobre.

4. Duguay-Trouin (René), né à Saint-Malo, le 10 juin 1673, mort à Paris, le 27 septembre 1736, était fils d'un armateur. De 1689 à 1697, il fit la course sur des corsaires, armés soit par sa famille, soit par le gouvernement, et Louis XIV lui donna dès lors dans la marine de l'Etat le grade de capitaine de frégate. Plus tard, il mérita par de nombreuses actions d'éclat, le grade de capitaine de vaisseau (1706) et sa promotion dans l'ordre de Saint-Louis (1707). En 1710, Louis XIV lui fit expédier des lettres de noblesse et une pension de deux mille livres. On a cal-

chands, n'ayant encore aucun grade dans la marine, et devant tout à lui-même, équipa une petite flotte, et alla prendre une des principales villes du Brésil, Saint-Sébastien de Rio-Janeiro. (septembre et octobre 1711) Son équipage revint chargé de richesses, et les Portugais perdirent beaucoup plus qu'il ne gagna. Mais le mal qu'on faisait au Brésil ne soulageait pas les maux de la France[1].

CHAPITRE XXIII

VICTOIRE DU MARÉCHAL DE VILLARS A DENAN. RÉTABLISSEMENT DES AFFAIRES. PAIX GÉNÉRALE.

Les négociations qu'on entama enfin ouvertement à Londres furent plus salutaires[2]. La reine envoya le comte de Strafford, ambassadeur en Hollande, communiquer les propositions de Louis XIV. Ce n'était plus alors à Marlborough qu'on demandait grâce. Le comte de Strafford obligea les Hollandais à nommer des plénipotentiaires et à recevoir ceux de la France.

Trois particuliers s'opposaient toujours à cette paix. Marlborough, le prince Eugène et Heinsius persistaient à vouloir accabler Louis XIV. Mais quand le général anglais[3] retourna dans Londres, à la fin de 1711, on lui ôta tous ses emplois. Il trouva une nouvelle chambre basse, et n'eut pas pour lui la pluralité[4]

culé qu'il avait pris alors aux ennemis seize vaisseaux de ligne ou frégates et plus de trois cents bâtiments marchands. Plus tard, il fut nommé chef d'escadre et lieutenant général; il était presque aussi habile ingénieur que marin intrépide.

1. Il partit de La Rochelle avec huit vaisseaux de ligne et sept frégates; on lui confia deux mille cinq cents hommes outre ses équipages (juin 1711). Son expédition coûta aux Portugais une perte de trente millions.

2. Louis XIV avait préféré pour négocier, Londres à La Haye, afin d'écarter l'influence d'Heinsius et du prince Eugène. L'évêque de Bristol et le comte de Strafford étaient les plénipotentiaires anglais; le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac étaient avec Ménager les représentants de la France.

3. Le nouveau parlement se réunit au mois de décembre 1711; dans le discours de la couronne on disait que le temps était venu de songer à une paix générale, en dépit *des menées de ceux qui se complaisaient à la guerre.* Marlborough, déjà accusé d'énormes péculats, déclara solennellement, « la main sur la conscience, en présence de Dieu lui-même, qu'il n'avait jamais cessé de désirer une paix honorable et solide. Mon grand âge, ajouta-t-il, les nombreuses fatigues de la guerre, tout me fait aspirer au moment où je pourrai jouir du repos et songer à l'éternité qui s'approche...» Il eut un dernier triomphe. La reine lui ôta peu de jours après tous ses emplois, afin que *l'examen de l'accusation pût avoir un libre cours exempt de toute partialité.*

4. PLURALITÉ dans le sens de *majorité.* Harley fit une promotion de douze nouveaux pairs, et on déclara illégale la perception des sommes remises à Marlborough.

de la haute. La reine, en créant de nouveaux pairs, avait affaibli le parti du duc et fortifié celui de la couronne. Il fut accusé, comme Scipion, d'avoir malversé; mais il se tira d'affaire à peu près de même, par sa gloire et par la retraite[1]. Il était encore puissant dans sa disgrâce. Le prince Eugène n'hésita pas à passer à Londres pour seconder sa faction. Ce prince reçut l'accueil qu'on devait à son nom et à sa renommée, et les refus qu'on devait à ses propositions. La cour prévalut; le prince Eugène retourna seul achever la guerre; et c'était encore un nouvel aiguillon pour lui d'espérer de nouvelles victoires, sans compagnon qui en partageât l'honneur[2].

Tandis qu'on s'assemble à Utrecht[3], tandis que les ministres de France, tant maltraités à Gertruydenberg, viennent négocier avec plus d'égalité, le maréchal de Villars, retiré derrière des lignes, couvrait encore Arras et Cambrai. Le prince Eugène prenait la ville du Quesnoi (16 juillet 1712), et il étendait dans le pays une armée d'environ cent mille combattants. Les Hollandais avaient fait un effort; et n'ayant jamais encore fourni à toutes les dépenses qu'ils étaient obligés de faire pour la guerre, ils avaient été au delà de leur contingent cette année. La reine Anne ne pouvait encore se dégager ouvertement; elle avait envoyé à l'armée du prince Eugène le duc d'Ormond, avec douze mille Anglais, et payait encore beaucoup de troupes allemandes. Le prince Eugène, ayant brûlé le faubourg d'Arras, s'avançait sur l'armée française. Il proposa au duc d'Ormond[4] de livrer bataille. Le général anglais avait été envoyé pour ne point combattre. Les négociations particulières entre l'Angleterre et la France avançaient. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes. Louis XIV fit remettre aux Anglais la ville

1. Marlborough n'était pas un Scipion, et les soixante-quinze millions de francs qu'il laissa sont une preuve de ses spéculations peu honorables. Ses ennemis, satisfaits de l'avoir renversé, aimèrent mieux laisser les soupçons peser sur sa réputation que de poursuivre un procès difficile et dangereux.

2. Le prince Eugène passa deux mois à Londres (janvier-mars 1712); il fit les offres les plus magnifiques de la part de l'Empereur, si les Anglais voulaient continuer la guerre; il ne put rien obtenir. On l'engageait à témoigner peu d'égards pour Marlborough : « Il ne convient, répondit Eugène, ni à mon honneur ni à mon caractère, de manquer dans sa disgrâce à un ami pour lequel, au temps de sa prospérité, j'ai toujours professé l'estime la plus profonde. »

3. UTRECHT, capitale de la province hollandaise de ce nom, sur le vieux Rhin; 43,000 habitants. C'est là que les sept provinces unies proclamèrent leur indépendance en 1579.

4. Le duc d'ORMOND, né en 1665 à Dublin, mort en 1747 à Avignon, petit-fils du vice-roi d'Irlande, défenseur dévoué de Charles Ier, aussi aimé en Angleterre, dit Voltaire, que le duc de Marlborough y était admiré, fut condamné comme traître au commencement du règne de Georges Ier, à cause de ses efforts malheureux en faveur des Stuarts.

de Dunkerque pour sûreté de ses engagements (19 juillet 1712). Le duc d'Ormond se retira vers Gand. Il voulut emmener avec les troupes de sa nation celles qui étaient à la solde de sa reine; mais il ne put se faire suivre que de quatre escadrons de Holstein et d'un régiment liégeois. Les troupes du Brandebourg, du Palatinat, de Saxe, de Hesse, de Danemark, restèrent sous les drapeaux du prince Eugène, et furent payées par les Hollandais. L'électeur de Hanovre même, qui devait succéder à la reine Anne, laissa malgré elle ses troupes aux alliés, et fit voir que, si sa famille attendait la couronne d'Angleterre, ce n'était pas sur la faveur de la reine Anne qu'elle comptait[1].

Le prince Eugène, privé des Anglais, était encore supérieur de vingt mille hommes à l'armée française; il l'était par sa position, par l'abondance de ses magasins, et par neuf ans de victoires.

Le maréchal de Villars ne put l'empêcher de faire le siége de Landrecies[2]. La France épuisée d'hommes et d'argent, était dans la consternation. Les esprits ne se rassuraient point par les conférences d'Utrecht que les succès du prince Eugène pouvaient rendre infructueuses. Déjà même des détachements considérables avaient ravagé une partie de la Champagne, et pénétré jusqu'aux portes de Reims.

Déjà l'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume. La mort du fils unique du roi, arrivée depuis un an, le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne (février 1712), leur fils aîné (mars), enlevés rapidement depuis quelques mois, et portés dans le même tombeau; le dernier de leurs enfants moribond; toutes ces infortunes domestiques[3], jointes aux étrangères et à la misère publique, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un temps marqué pour la calamité; et l'on s'attendait à plus de désastres, que l'on n'avait vu auparavant de grandeur et de gloire.

(11 juin 1712) Précisément dans ce temps-là[4], mourut en Espagne le duc de Vendôme. L'esprit de découragement, généralement répandu en France, et que je me souviens d'avoir

1. L'électeur de Hanovre GEORGES, de la maison de Brunswick-Hanovre, né en 1660, était le fils du premier électeur de Hanovre et de Sophie, petite-fille de Jacques Ier. Il fut appelé au trône, en vertu de l'acte du Parlement de 1701, qui donnait le droit de succéder au trône d'Angleterre aux seuls princes de la ligne protestante des Stuarts

2. LANDRECIES, place forte sur la Sambre; si Eugène la prenait, il occupait tout le pays de Lille à la rivière, et pouvait se porter vers Paris par la vallée de l'Oise.

3. Voir le chapitre XXVII.

4. Il mourut à cinquante-huit ans, d'une manière peu héroïque, des suites d'une indigestion.

vu, faisait encore redouter que l'Espagne, soutenue par le duc de Vendôme, ne retombât par sa perte.

Landrecies ne pouvait pas tenir longtemps. Il fut agité dans Versailles si le roi se retirerait à Chambord, sur la Loire[1]. Il dit au maréchal d'Harcourt qu'en cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la noblesse de son royaume, qu'il la conduirait à l'ennemi, malgré son âge de soixante et quatorze ans, et qu'il périrait à la tête[2].

Une faute que fit le prince Eugène délivra le roi et la France de tant d'inquiétudes[3]. On prétend que ses lignes étaient trop étendues; que le dépôt de ses magasins dans Marchiennes était trop éloigné; que le général Albemarle[4], posté à Denain, entre Marchiennes et le camp du prince, n'était pas à portée d'être secouru assez tôt s'il était attaqué.

Ceux qui savent qu'un curé et un conseiller de Douai, nommé Le Fèvre d'Orval, se promenant ensemble vers ces quartiers, imaginèrent les premiers qu'on pouvait aisément attaquer Denain[5] et Marchiennes, serviront mieux à prouver par quels secrets et faibles ressorts les grandes affaires de ce monde sont souvent dirigées. Le Fèvre donna son avis à l'intendant de la province; celui-ci, au maréchal de Montesquiou, qui commandait sous le maréchal de Villars; le général l'approuva et

1. Le château de CHAMBORD, sur le Cosson, à 15 kilomètres de Blois, commencé par François Ier en 1526, sur les dessins du Primatice, n'a jamais été achevé. Les Valois y habitèrent; Louis XIV y donna de belles fêtes, surtout en 1670.

2. Villars a raconté dans ses Mémoires la scène touchante qui se passa à Marly, quand il vint prendre congé du roi : « Vous voyez mon état, lui dit-il, Dieu me punit, je l'ai bien mérité, j'en souffrirai moins dans l'autre monde ! » Puis il ajouta : « Je vous remets les forces et le salut de l'Etat. La fortune peut vous être contraire... Quel serait votre sentiment sur le parti que j'aurais à prendre pour ma personne? » Comme Villars gardait le silence : « En attendant que vous me disiez votre pensée, je vous dirai la mienne. Je sais les raisonnements des courtisans : presque tous veulent que je me retire à Blois, si mon armée était battue. Pour moi, je sais que des armées aussi considérables ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme, rivière très-difficile à passer. Je compterais aller à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, faire un dernier effort avec vous, et périr ensemble, ou sauver l'Etat. »

3. Les ennemis étaient partagés en trois corps; le premier faisait le siége de Landrecies; le second, sous Eugène couvrait le siége; le troisième, sous Albemarle, général anglais au service de la Hollande, occupait un camp retranché à Denain, sur l'Escaut, entre Valenciennes et Bouchain, pour assurer les convois, qui allaient des magasins de Marchiennes, sur la Scarpe, au camp de Landrecies. Des lignes faisaient communiquer à couvert Denain et Marchiennes; les alliés les appelaient *le chemin de Paris*.

4. ALBEMARLE (Arnold-Just de Kepple, lord), né dans la Gueldre hollandaise en 1669, mort en 1718, chambellan de Guillaume III, avait été nommé par les Hollandais général de leur cavalerie.

5. DENAIN, peuplée de 9,000 habitants, au milieu d'un riche terrain houiller, sur l'Escaut, doit son origine à une abbaye fondée en 764.

l'exécuta[1]. Cette action fut en effet le salut de la France, plus encore que la paix avec l'Angleterre. Le maréchal de Villars donna le change au prince Eugène. Un corps de dragons s'avança à la vue du camp ennemi, comme si on se préparait à l'attaquer; et, tandis que ces dragons se retirent ensuite vers Guise, le maréchal marche à Denain, avec son armée, sur cinq colonnes. (24 juillet 1712) On force les retranchements du général Albemarle, défendus par dix-sept bataillons; tout est tué ou pris. Le général se rend prisonnier avec deux princes de Nassau, un prince de Holstein, un prince d'Anhalt, et tous les officiers. Le prince Eugène arrive à la hâte, mais à la fin de l'action, avec ce qu'il peut amener de troupes; il veut attaquer un pont qui conduisait à Denain et dont les Français étaient maîtres; il y perd du monde, et retourne à son camp après avoir été témoin de cette défaite.

Tous les postes vers Marchiennes, le long de la Scarpe[2], sont emportés l'un après l'autre avec rapidité. (30 juillet 1712) On pousse à Marchiennes, défendue par quatre mille hommes; on presse le siége avec tant de vivacité, qu'au bout de trois jours on les fait prisonniers, et qu'on se rend maître de toutes les munitions de guerre et de bouche amassées par les ennemis pour la campagne. Alors toute la supériorité est du côté du maréchal de Villars. (Septembre et octobre 1712) L'ennemi déconcerté lève le siége de Landrecies, et voit reprendre Douai, Le Quesnoy, Bouchain. Les frontières sont en sûreté. L'armée du prince Eugène se retire, diminuée de près de cinquante bataillons, dont quarante furent pris, depuis le combat de Denain jusqu'à la fin de la campagne. La victoire la plus signalée n'aurait pas produit de plus grands avantages[3].

1. Louis XIV pressait Villars de livrer bataille pour sauver Landrecies; Villars hésitait, tâtonnait, comme dit Saint-Simon, avant d'engager une lutte si décisive. La première idée de la diversion à faire pour obliger l'ennemi à lever le siége est dans une lettre du roi à Villars, du 10 juillet; il propose d'assiéger Douai; puis on songe à attaquer Bouchain; le 17, Louis écrit au maréchal et l'engage à faire attaquer Denain par un gros détachement, en lui montrant tous les avantages de cette opération. On hésite encore; enfin, le 23 au soir, on en revient au projet de Denain, et on l'exécute le lendemain avec vigueur, en employant toute l'armée au lieu d'un détachement. L'attaque fut confiée au maréchal de Montesquiou qui s'acquitta parfaitement de son devoir.

2. La Scarpe vient des collines d'Artois, arrose Douai, Marchiennes, Saint-Amand, et se jette dans l'Escaut par sa rive gauche.

3. La victoire de Denain a fait la gloire de Villars, et peu de victoires sont devenues plus populaires; le récit de Voltaire y a contribué. Il est vrai que plusieurs des contemporains n'ont pas rendu justice à Villars, qui gâta trop souvent ses talents véritables par sa jactance et ses fanfaronnades. Saint-Simon, qui n'aimait pas Villars, a été très-injuste à son égard, et ne lui épargne aucun reproche.

Si le maréchal de Villars avait eu cette faveur populaire qu'ont eue quelques autres généraux, on l'eût appelé à haute voix *le restaurateur de la France:* mais on avouait à peine les obligations qu'on lui avait, et, dans la joie publique d'un succès inespéré, l'envie prédominait encore[1].

Chaque progrès du maréchal de Villars hâtait la paix d'Utrecht. Le ministère de la reine Anne, responsable à sa patrie et à l'Europe, ne négligea ni les intérêts de l'Angleterre, ni ceux des alliés, ni la sûreté publique. Il exigea d'abord que Philippe V, affermi en Espagne, renonçât à ses droits sur la couronne de France, qu'il avait toujours conservés, et que le duc de Berri, son frère, héritier présomptif de la France après l'unique arrière-petit-fils qui restait à Louis XIV, renonçât aussi à la couronne d'Espagne, en cas qu'il devînt roi de France. On voulut que le duc d'Orléans fît la même renonciation. On venait d'éprouver, par douze ans de guerre, combien de tels actes lient peu les hommes. Il n'y a point encore de loi reconnue qui oblige les descendants à se priver du droit de régner, auquel auront renoncé les pères.

Ces renonciations ne sont efficaces que lorsque l'intérêt commun continue de s'accorder avec elles. Mais enfin elles calmaient, pour le moment présent, une tempête de douze années; et il était probable qu'un jour plus d'une nation réunie[2] soutiendrait ces renonciations, devenues la base de l'équilibre et de la tranquillité de l'Europe.

Folard a critiqué les dispositions militaires de Villars; Voltaire s'en moque agréablement dans une lettre au duc de Richelieu: « Ce que M. Guibert dit contre le héros de Denain, notre ancien ami et un peu votre modèle, me fait souvenir de M. Folard qui, dans ses commentaires de Polybe, dit : *Le maréchal de Villars, après avoir donné le change aux ennemis, attaqua le corps qui était dans Denain, le fit tout entier prisonnier de guerre, s'empara de Marchiennes et prit cinq villes en deux mois : je n'aurais rien fait de cela.* »

1. « Le maréchal de Villars eut à Versailles une partie de l'appartement qu'avait occupé Monseigneur, et le roi vint l'y voir. L'auteur des *Mémoires de Maintenon*, qui confond tous les temps, dit, tome V, page 119 de ses Mémoires, que le maréchal de Villars arriva dans les jardins de Marly, et que le roi lui ayant dit « qu'il était très-content de lui, » le maréchal, se tournant vers les courtisans, leur dit : « Messieurs, au » moins vous l'entendez. » Ce conte, rapporté dans cette occasion, ferait tort à un homme qui venait de rendre de si grands services. Ce n'est pas dans ces moments de gloire qu'on fait ainsi remarquer aux courtisans que le roi est content. Cette anecdote défigurée est de l'année 1711. Le roi lui avait ordonné de ne point attaquer le duc de Marlborough. Les Anglais prirent Bouchain. On murmurait contre le maréchal de Villars. Ce fut après cette campagne de 1711 que le roi lui dit qu'il était content : et c'est alors qu'il pouvait convenir à un général d'imposer silence aux reproches des courtisans, en leur disant que son souverain était satisfait de sa conduite, quoique malheureuse; ce fait est très-peu important; mais il faut la vérité dans les plus petites choses.» (Note de Voltaire.)

2. Plus d'une nation réunie.— L'expression n'est pas claire; Voltaire a sans doute voulu dire : plusieurs nations réunies.

On donnait, par ce traité, au duc de Savoie, l'île de Sicile, avec le titre de roi[1]; et dans le continent[2], Fénestrelle, Exilles et la vallée de Pragelas[3]. Ainsi on prenait pour l'agrandir sur la maison de Bourbon.

On donnait aux Hollandais une barrière considérable qu'ils avaient toujours désirée[4]; et si l'on dépouillait la maison de France de quelques domaines en faveur du duc de Savoie, on prenait en effet sur la maison d'Autriche de quoi satisfaire les Hollandais, qui devaient devenir à ses dépens les conservateurs et les maîtres des plus fortes villes de Flandre. On avait égard aux intérêts de la Hollande dans le commerce; on stipulait ceux du Portugal.

On réservait à l'Empereur la souveraineté des huit provinces et demie de la Flandre espagnole[5], et le domaine utile[6] des villes de la barrière. On lui assurait le royaume de Naples et la Sardaigne, avec tout ce qu'il possédait en Lombardie, et les quatre ports sur les côtes de la Toscane[7]. Mais le conseil de Vienne se croyait trop lésé et ne pouvait souscrire à ces conditions.

A l'égard de l'Angleterre, sa gloire et ses intérêts étaient en sûreté. Elle faisait démolir et combler le port de Dunkerque, objet de tant de jalousies. L'Espagne la laissait en possession de Gibraltar et de l'île Minorque. La France lui abandonnait la baie d'Hudson, l'île de Terre-Neuve et l'Acadie[8]. Elle obtenait pour le commerce en Amérique, des droits qu'on ne donnait pas aux Français, qui avaient placé Philippe V sur le trône[9]. Il faut

1. On rendit à Victor-Amédée la Savoie et Nice; on lui cédait encore Château-Dauphin; il donnait à la France la vallée de Barcelonnette, et la maison de Savoie était substituée à celle de Bourbon sur le trône d'Espagne, dans le cas où s'éteindrait la postérité de Philippe V.

2. Voltaire se sert habituellement de l'expression : *dans le continent*. On dit plus ordinairement sur le continent.

3. EXILLES, sur la Doria Riparia, est une forteresse importante, qui couvre la route du mont Genèvre.

FENESTRELLE, sur la Clusone, au débouché du col du mont Genèvre, est une place très-forte. La vallée de *Pragelas* ou *Pragelato*, sur le haut Clusone, est défendue par plusieurs forts.

4. Les villes qui formaient cette barrière étaient Furnes, le fort Knocke, Ypres, Menin, Tournai, Mons, Charleroi, Namur, la citadelle de Gand.

5. On donnait quelquefois par extension le nom de Flandre à toutes les provinces des Pays-Bas espagnols.

6. Le DOMAINE UTILE, c'est-à-dire les revenus.

7. C'est ce qu'on appelait les *Présides* de Toscane.

8. Le détroit et la baie d'Hudson étaient le principal théâtre du commerce des pelleteries; Terre-Neuve et l'Acadie ferment le golfe du Saint-Laurent. Les Français gardaient l'île du Cap-Breton, le droit de pêche et de sécherie sur une partie des côtes de Terre-Neuve; mais le Canada était compromis; on cédait encore la moitié française de Saint-Christophe dans les Antilles.

9. Ainsi Philippe V transféra à une compagnie anglaise pour trente ans, le privilége de l'*assiento* ou du transport des nègres en Amérique.

encore compter parmi les articles glorieux au ministère anglais d'avoir fait consentir Louis XIV à faire sortir de prison ceux de ses propres sujets qui étaient retenus pour leur religion [1]. C'était dicter des lois, mais des lois bien respectables.

Enfin la reine Anne, sacrifiant à sa patrie les droits de son sang et les secrètes inclinations de son cœur, faisait assurer et garantir sa succession à la maison de Hanovre.

Quant aux électeurs de Bavière et de Cologne, le duc de Bavière devait retenir le duché de Luxembourg et le comté de Namur, jusqu'à ce que son frère et lui fussent rétablis dans leurs électorats ; car l'Espagne avait cédé ces deux souverainetés aux Bavarois en dédommageant de ses pertes, et les alliés n'avaient pris ni Namur ni Luxembourg.

Pour la France, qui démolissait Dunkerque et qui abandonnait tant de places en Flandre, autrefois conquises par ses armes et assurées par les traités de Nimègue et de Ryswick, on lui rendait Lille, Aire, Béthune et Saint-Venant.

Ainsi il paraissait que le ministère anglais rendait justice à toutes les puissances. Mais les whigs ne la lui rendirent pas ; et la moitié de la nation persécuta bientôt la mémoire de la reine Anne, pour avoir fait le plus grand bien qu'un souverain puisse jamais faire, pour avoir donné le repos à tant de nations. On lui reprocha d'avoir pu démembrer la France et de ne l'avoir pas fait [2].

Tous ces traités furent signés l'un après l'autre, dans le cours de l'année 1713 [3]. Soit opiniâtreté du prince Eugène, soit mauvaise politique du conseil de l'Empereur, ce monarque n'entra dans aucune de ces négociations. Il aurait eu certainement Landau et peut-être Strasbourg, s'il s'était prêté d'abord aux vues de la reine Anne. Il s'obstina à la guerre, et il n'eut rien. Le maréchal de Villars, ayant mis ce qui restait de la Flandre française en sûreté, alla vers le Rhin ; et après s'être rendu maître

1. Les historiens n'ont pas parlé de cette condition qui aurait été acceptée par Louis XIV.

2. « La reine Anne envoya au mois d'Auguste son secrétaire d'État, le vicomte de Bolingbroke, consommer la négociation. Le marquis de Torcy fait un très-grand éloge de ce ministre, et dit que Louis XIV lui fit l'accueil qu'il lui devait. En effet, il fut reçu à la cour comme un homme qui venait donner la paix ; et lorsqu'il vint à l'Opéra, tout le monde se leva pour lui faire honneur ; c'est donc une grande calomnie, dans les *Mémoires de Maintenon*, de dire, page 115 du tome V : « Le mépris » que Louis XIV témoigna pour milord » Bolingbroke ne prouve point qu'il » l'ait eu au nombre de ses pension» naires. » Il est plaisant de voir un tel homme parler ainsi des plus grands hommes. » (Note de Voltaire.)

3. La paix d Utrecht fut signée le 11 avril 1713 entre la France d'une part, l'Angleterre, le Hollande, la Prusse, le Portugal, la Savoie, de l'autre.

de Spire, de Worms, de tous les pays d'alentour (22 auguste 1713), il prend ce même Landau que l'Empereur eût pu conserver par la paix ; il force les lignes que le prince Eugène avait fait tirer dans le Brisgaw[1], (20 septembre) défait dans ces lignes le maréchal Vaubonne; (30 octobre) assiége et prend Fribourg, la capitale de l'Autriche antérieure[2].

Le conseil de Vienne pressait de tous côtés les secours qu'avaient promis les cercles de l'Empire, et ces secours ne venaient point. Il comprit alors que l'Empereur, sans l'Angleterre et la Hollande, ne pouvait prévaloir contre la France, il se résolut trop tard à la paix.

Le maréchal de Villars, après avoir ainsi terminé la guerre, eut encore la gloire de conclure cette paix à Rastadt avec le prince Eugène[3]. C'était peut-être la première fois qu'on avait vu deux généraux opposés, au sortir d'une campagne, traiter au nom de leurs maîtres. Ils y portèrent tous deux la franchise de leur caractère. J'ai ouï conter au maréchal de Villars qu'un des premiers discours qu'il tint au prince Eugène fut celui-ci : « Monsieur, nous ne sommes point ennemis; vos ennemis sont à Vienne, et les miens à Versailles. » En effet, l'un et l'autre eurent toujours dans leurs cours des cabales à combattre[4].

Il ne fut point question dans ce traité des droits que l'Empereur réclamait toujours sur la monarchie d'Espagne[5], ni du vain titre de roi catholique que Charles VI prit toujours, tandis que le royaume restait assuré à Philippe V. Louis XIV garda Strasbourg et Landau, qu'il avait offert de céder auparavant, Huningue et le nouveau Brisach, qu'il avait proposé lui-même de raser, la souveraineté de l'Alsace, à laquelle il avait offert de renoncer. Mais, ce qu'il y eut de plus honorable, il fit rétablir dans

1. Ces lignes protégeaient Fribourg, barraient tout l'espace entre la Kintzig et la Treisam, et s'appuyaient sur le camp de Roskhof. Villars les assaillit hardiment, grimpant des pieds et des mains, entouré d'une élite de jeunes seigneurs; tout fut emporté, et les lignes du Holgraben, à trois lieues de Fribourg, furent aussitôt abandonnées par l'ennemi.

2. Les forts ne se rendirent que le 16 novembre; Fribourg était la capitale du Brisgaw, la possession la plus occidentale de l'Autriche.

3. RASTADT, sur le Murg, à l'entrée d'une des principales vallées de la Forêt-Noire; c'est une des forteresses de la Confédération germanique dans le grand-duché de Bade. Elle est encore célèbre par une victoire de Moreau en 1796, et par le congrès de 1797.

4. Les conférences s'ouvrirent le 26 novembre 1713 et le traité fut signé le 7 mars 1714. La diète germanique confia tous ses pouvoirs à l'empereur, et un troisième traité, qui confirmait en tous points le second, fut signé par Eugène et Villars à Baden, en Argovie, le 7 septembre 1714.

5. On rendit Fribourg, Vieux-Brisach, Kehl; les forts, construits par la France, dans les îles du Rhin, furent démolis, excepté Fort-Louis. — L'empereur gardait Naples, le Milanais, le Mantouan, la Sardaigne, les Pays-Bas.

leurs États et dans leurs rangs les électeurs de Bavière et de Cologne.

C'est une chose très-remarquable que la France, dans tous ses traités avec les Empereurs, a toujours protégé les droits des princes et des États de l'Empire. Elle posa les fondements de la liberté germanique à Munster, et fit ériger un huitième électorat pour cette même maison de Bavière. Le traité de Nimègue confirma celui de Westphalie. Elle fit rendre, par le traité de Ryswick, tous les biens du cardinal de Furstemberg. Enfin, par la paix d'Utrecht elle rétablit deux électeurs. Il faut avouer que, dans toute la négociation qui termina cette longue querelle, la France reçut la loi de l'Angleterre, et la fit à l'Empire.

Les Mémoires historiques du temps, sur lesquels on a formé les compilations de tant d'histoires de Louis XIV, disent que le prince Eugène, en finissant les conférences, pria le duc de Villars d'embrasser pour lui les genoux de Louis XIV, et de présenter à ce monarque les assurances du plus profond respect *d'un sujet envers son souverain*. Premièrement, il n'est pas vrai qu'un prince, petit-fils d'un souverain, demeure le sujet d'un autre prince pour être né dans ses États. Secondement, il est encore moins vrai que le prince Eugène, vicaire général de l'Empire, pût se dire sujet du roi de France.

Cependant chaque État se mit en possession de ses nouveaux droits [1]. Le duc de Savoie se fit reconnaître en Sicile, sans consulter l'Empereur, qui s'en plaignit en vain. Louis XIV fit recevoir ses troupes dans Lille. Les Hollandais se saisirent des villes de leur barrière ; et la Flandre leur a payé toujours douze cent cinquante mille florins par an, pour être les maîtres chez elle [2]. Louis XIV fit combler le port de Dunkerque, raser la citadelle et démolir toutes les fortifications du côté de la mer, sous les yeux d'un commissaire anglais [3]. Les Dunkerquois, qui voyaient par là tout leur commerce périr, députèrent à Londres pour implorer la clémence de la reine Anne. Il était triste pour Louis XIV que

1. Voltaire a oublié de parler du roi de Prusse; Frédéric-Guillaume Ier fut reconnu comme roi, reçut la Gueldre espagnole que Louis XIV lui céda, avec l'autorisation de Philippe V, fut déclaré souverain de Neufchâtel, mais renonça, pour lui et pour les Nassau, à la principauté d'Orange. De tous les princes allemands, le roi de Prusse seul s'était détaché de l'empereur et avait signé la paix à Utrecht.

2. Jusqu'en 1787 seulement; l'Empereur Joseph II s'affranchit alors de ce tribut.

3. Les Anglais avaient envoyé près de sept mille hommes, une compagnie de cent bombardiers avec vingt pièces de canon, puis deux commissaires, pour s'assurer de la démolition de Dunkerque. L'œuvre de destruction fut achevée le 6 août 1714; on avait dépensé six cent mille livres pour détruire Dunkerque et le rendre inhabitable

ses sujets allassent demander grâce à une reine d'Angleterre; mais il fut encore plus triste pour eux que la reine Anne fût obligée de les refuser.

Le roi, quelque temps après, fit élargir le canal de Mardick[1]; et, au moyen des écluses, on fit un port qu'on disait déjà égaler celui de Dunkerque. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, s'en plaignit vivement à ce monarque. Il est dit, dans un des meilleurs livres que nous ayons[2], que Louis XIV répondit au lord Stair : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir. » Je sais de science certaine que jamais Louis XIV ne fit une réponse si peu convenable[3]. Il n'avait jamais été le maître chez les Anglais : il s'en fallait beaucoup. Il l'était chez lui : mais il s'agissait de savoir s'il était le maître d'éluder un traité auquel il devait son repos et peut-être une grande partie de son royaume.

La clause du traité qui portait la démolition du port de Dunkerque et de ses écluses ne stipulait pas qu'on ne ferait point de port à Mardick. On a osé imprimer que le lord Bolingbroke, qui rédigea le traité, fit cette omission, gagné par un présent d'un million. On trouve cette lâche calomnie dans l'*Histoire de Louis XIV*, sous le nom de La Martinière; et ce n'est pas la seule qui déshonore cet ouvrage. Louis XIV paraissait être en droit de profiter de la négligence des ministres anglais, et de s'en tenir à la lettre du traité; mais il aima mieux en remplir l'esprit, uniquement pour le bien de la paix, et loin de dire au lord Stair *qu'il ne le fît pas souvenir qu'il avait été autrefois le maître chez les autres*, il voulut bien céder à ses représentations, auxquelles il pouvait résister. Il fit discontinuer les travaux de Mardick au mois d'avril 1715. Les ouvrages furent démolis bientôt après, dans la régence, et le traité accompli dans tous ses points.

Après cette paix d'Utrecht et de Rastadt, Philippe V ne jouit

1. MARDYCK est un petit village situé à quatre kilomètres à l'ouest de Dunkerque; Louis XIV fit établir, en 1714, un grand canal, large de 18 toises et long de 2,000, qui aboutissait à un chenal de 1,200 toises. Les plaintes des Anglais furent vives : les travaux ne furent pas continués; mais ce fut seulement le régent qui, en 1717, sacrifia le canal de Mardyck. Le port de Dunkerque fut rétabli pendant la guerre de la succession d'Autriche (1741-1748), mais de nouveau détruit à la paix d'Aix-la-Chapelle; une autre fois rétabli pendant la guerre de sept ans (1756-1763), puis encore démoli à la paix; enfin définitivement reconstruit pendant la guerre d'Amérique.

2. Dans l'*Abrégé chronologique* du président Hesnault.

3. « Jamais le lord Stair ne parla au roi qu'en présence du secrétaire d'État Torcy, qui a dit n'avoir jamais entendu un discours si déplacé. Ce discours aurait été bien humiliant pour Louis XIV, quand il fit cesser les ouvrages de Mardyck. » (Note de Voltaire.)

pas encore de toute l'Espagne ; il lui resta la Catalogne à soumettre, ainsi que les îles de Majorque et d'Iviça.

Il faut savoir que l'empereur Charles VI, ayant laissé sa femme à Barcelone, ne pouvant soutenir la guerre d'Espagne, et ne voulant ni céder ses droits ni accepter la paix d'Utrecht, était cependant convenu alors avec la reine Anne que l'impératrice et ses troupes, devenues inutiles en Catalogne, seraient transportées sur des vaisseaux anglais. En effet, la Catalogne avait été évacuée ; et Staremberg en partant, s'était démis de son titre de vice-roi. Mais il laissa toutes les semences d'une guerre civile, et l'espérance d'un prompt secours de la part de l'Empereur et même de l'Angleterre. Ceux qui avaient alors le plus de crédit dans cette province se flattèrent qu'ils pourraient former une république sous une protection étrangère, et que le roi d'Espagne ne serait pas assez fort pour les conquérir. Ils déployèrent alors ce caractère que Tacite leur attribuait il y a si longtemps : « Nation intrépide, dit-il, qui compte la vie pour rien quand elle ne l'emploie pas à combattre. »

La Catalogne est un des pays les plus fertiles de la terre et des plus heureusement situés. Autant arrosée de belles rivières, de ruisseaux et de fontaines, que la Vieille et la Nouvelle Castille en sont dénuées, elle produit tout ce qui est nécessaire aux besoins de l'homme, et tout ce qui peut flatter ses désirs, en arbres, en blés, en fruits, en légumes de toute espèce. Barcelone est un des beaux ports de l'Europe, et le pays fournit tout pour la construction des navires. Ses montagnes sont remplies de carrières de marbre, de jaspe, de cristal de roche ; on y trouve même beaucoup de pierres précieuses. Les mines de fer, d'étain, de plomb, d'alun, de vitriol, y sont abondantes ; la côte orientale produit du corail. La Catalogne enfin peut se passer de l'univers entier, et ses voisins ne peuvent se passer d'elle.

Loin que l'abondance et les délices aient amolli les habitants, ils ont toujours été guerriers, et les montagnards surtout ont été féroces. Mais, malgré leur valeur et leur amour extrême pour la liberté, ils ont été subjugués dans tous les temps : les Romains, les Goths, les Vandales, les Sarrasins, les conquirent.

Ils secouèrent le joug des Sarrasins, et se mirent sous la protection de Charlemagne. Ils appartinrent à la maison d'Aragon, et ensuite à celle d'Autriche.

Nous avons vu[1] que sous Philippe IV, poussés à bout par le

1. « Dans l'*Essai sur les Mœurs*, chapitre CLXXVII. » (Note de Voltaire.)

comte duc d'Olivarès, premier ministre, ils se donnèrent à Louis XIII en 1640. On leur conserva tous leurs priviléges; ils furent plutôt protégés que sujets. Ils rentrèrent sous la domination autrichienne en 1652, et, dans la guerre de la Succession, ils prirent le parti de l'archiduc Charles contre Philippe V. Leur opiniâtre résistance prouva que Philippe V, délivré même de son compétiteur, ne pouvait seul les réduire. Louis XIV, qui, dans les derniers temps de la guerre, n'avait pu fournir ni soldats ni vaisseaux à son petit-fils contre Charles, son concurrent, lui en envoya alors contre ses sujets révoltés. Une escadre française bloqua le port de Barcelone ; et le maréchal de Berwick l'assiégea par terre.

La reine d'Angleterre, plus fidèle à ses traités qu'aux intérêts de son pays, ne secourut point cette ville. Les Anglais en furent indignés ; ils se faisaient le reproche que s'étaient fait les Romains d'avoir laissé détruire Sagonte [1]. L'empereur d'Allemagne promit de vains secours. Les assiégés se défendirent avec courage.

Ils arborèrent sur la brèche un drapeau noir, et soutinrent plus d'un assaut. Enfin les assiégeants ayant pénétré, les assiégés se battirent encore de rue en rue ; et, retirés dans la ville neuve, tandis que l'ancienne était prise, ils demandèrent en capitulant qu'on leur conservât tous leurs priviléges (12 septembre 1714). Ils n'obtinrent que la vie et leurs biens [2]. La plupart de leurs priviléges leur furent ôtés ; Philippe V avait traité plus rudement la petite ville de Xativa [3] dans le cours de la guerre : on l'avait détruite de fond en comble pour faire un exemple. Mais si l'on rase une ville de peu d'importance, on n'en rase point une grande qui a un port de mer, et dont le maintien est utile à l'État.

Cette fureur des Catalans, qui ne les avait pas animés quand Charles VI était parmi eux, et qui les transporta quand ils furent sans secours, fut la dernière flamme de l'incendie qui avait ravagé si longtemps la plus belle partie de l'Europe, pour le testament de Charles II, roi d'Espagne.

1. Sagonte, ville alliée des Romains, sur la côte orientale de l'Espagne, fut prise et détruite par Annibal ; ce fut le signal de la seconde guerre punique.

2. Ce grand siége avait coûté aux assiégeants dix mille morts ou blessés. Berwick empêcha Philippe V de souiller cette victoire due aux armes de France ; il n'y eut pas d'échafauds.

3. « Cette ville de Xatina fut rasée en 1707, après la bataille d'Almanza. Philippe V fit bâtir sur ses ruines une autre ville, qu'on nomme à présent *San-Felipe*. » (Note de Voltaire.)

CHAPITRE XXIV

TABLEAU DE L'EUROPE DEPUIS LA PAIX D'UTRECHT JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIV.

J'ose appeler encore cette longue guerre une guerre civile[1]. Le duc de Savoie y fut armé contre ses deux filles. Le prince de Vaudemont[2], qui avait pris le parti de l'archiduc Charles, avait été sur le point de faire prisonnier dans la Lombardie son propre père, qui tenait pour Philippe V. L'Espagne avait été réellement partagée en factions. Des régiments entiers de calvinistes français avaient servi contre leur patrie. C'était enfin pour une succession entre parents que la guerre générale avait commencé; et l'on peut ajouter que la reine d'Angleterre excluait du trône son frère, que Louis XIV protégeait, et qu'elle fut obligée de le proscrire.

Les espérances et la prudence humaine furent trompées dans cette guerre, comme elles le sont toujours. Charles VI, deux fois reconnu dans Madrid, fut chassé d'Espagne. Louis XIV, près de succomber, se releva par les brouilleries imprévues de l'Angleterre. Le conseil d'Espagne, qui n'avait appelé le duc d'Anjou au trône que dans le dessein de ne jamais démembrer la monarchie, en vit beaucoup de parties séparées. La Lombardie, la Flandre[3], restèrent à la maison d'Autriche : la maison de Prusse eut une petite partie de cette même Flandre[4], et les Hollandais dominèrent dans une autre; une quatrième partie demeura à la France. Ainsi l'héritage de la maison de Bourgogne resta partagé entre quatre puissances; et celle qui semblait y avoir le plus de droit n'y conserva pas une métairie. La Sardaigne, inutile à l'Empereur, lui resta pour un temps. Il jouit quelques années de Naples, ce grand fief de Rome, qu'on s'est arraché si souvent et si aisément[5].

1. Voltaire a déjà fait une réflexion semblable à la page 204.

2. Le prince de VAUDEMONT était fils naturel du duc de Lorraine, Charles IV; gouverneur général du Milanais, il y fit reconnaître Philippe V comme roi. Son fils, qui servait comme prince lorrain dans l'armée impériale, fut nommé par Léopold Ier feld-maréchal en 1704; il mourut peu de temps après, à la tête de l'armée d'Italie.

3. « On appelle généralement du nom de Flandre les provinces des Pays-Bas qui appartiennent à la maison d'Autriche, comme on appelle les sept Provinces-Unies la Hollande. » (Note de Voltaire.)

4. Voir la note 1 de la page 316.

5. En 1718, le duc de Savoie fut puni de sa politique perfide et ambitieuse; il fut forcé d'échanger la Sicile pour la Sardaigne. L'empereur Charles VI con-

La vanité de la politique parut encore plus après la paix d'Utrecht que pendant la guerre. Il est indubitable que le nouveau ministère de la reine Anne voulait préparer en secret le rétablissement du fils de Jacques II sur le trône. La reine Anne elle-même commençait à écouter la voix de la nature par celle de ses ministres, et elle était dans le dessein de laisser sa succession à ce frère dont elle avait mis la tête à prix malgré elle.

Attendrie par les discours de Mme Masham, sa favorite, intimidée par les représentations des prélats torys qui l'environnaient, elle se reprochait cette proscription dénaturée. J'ai vu la duchesse de Marlborough persuadée que la reine avait fait venir son frère en secret, qu'elle l'avait embrassé, et que, s'il avait voulu renoncer à la religion romaine, elle l'aurait fait désigner pour son successeur [1]. Son aversion pour la maison de Hanovre augmentait encore son inclination pour le sang des Stuarts. On a prétendu que la veille de sa mort elle s'écria plusieurs fois : « Ah ! mon frère ! mon cher frère ! » Elle mourut d'apoplexie à l'âge de quarante-neuf ans, le 12 auguste 1714 [2].

Ses partisans et ses ennemis convenaient que c'était une femme fort médiocre. Cependant, depuis les Édouard III et les Henri V, il n'y eut point de règne si glorieux ; jamais de plus grands capitaines ni sur terre ni sur mer ; jamais plus de ministres supérieurs, ni de parlements plus instruits, ni d'orateurs plus éloquents.

Sa mort prévint tous ses desseins. La maison de Hanovre, qu'elle regardait comme étrangère et qu'elle n'aimait pas, lui succéda ; ses ministres furent persécutés.

Le vicomte de Bolingbroke, qui était venu donner la paix à Louis XIV avec une grandeur égale à celle de ce monarque, fut obligé de venir chercher un asile en France, et d'y reparaître en suppliant. Le duc d'Ormond, l'âme du parti du prétendant,

serva le royaume des Deux-Siciles jusqu'à la guerre de la succession de Pologne ; alors les Espagnols, secondés par les Français, s'emparèrent de ce royaume, que les traités de Vienne (1735-1738) laissèrent entre les mains de don Carlos, fils du second mariage de Philippe V.

1. Anne, au moment où elle faisait stipuler l'expulsion de son frère, Jacques III, hors de France ; au moment où elle promettait une récompense de cinq mille livres sterling à quiconque amènerait devant un juge de paix le ci-devant appelé prince de Galles, qui se disait aujourd'hui roi d'Angleterre, songeait à lui laisser sa succession, secondait les menées ténébreuses de ses ministres, et avait même, suivant plusieurs témoignages, quelques entrevues secrètes avec son frère. Le comte d'Oxford engagea mystérieusement Louis XIV à favoriser un complot qui avait pour but la restauration du prince.

2. Ses derniers jours avaient été troublés par des divisions de ses ministres. Oxford accusa Bolingbroke de vouloir remettre le prétendant sur le trône.

choisit le même refuge. Harlay, comte d'Oxford, eut plus de courage[1]. C'était à lui qu'on en voulait; il resta fièrement dans sa patrie; il y brava la prison où il fut renfermé, et la mort dont on le menaçait. C'était une âme sereine, inaccessible à l'envie, à l'amour des richesses et à la crainte du supplice. Son courage même le sauva, et ses ennemis dans le parlement l'estimèrent trop pour prononcer son arrêt.

Louis XIV touchait alors à sa fin. Il est difficile de croire qu'à son âge de soixante et dix-sept ans, dans la détresse où était son royaume, il osât s'exposer à une nouvelle guerre contre l'Angleterre en faveur du prétendant, reconnu par lui pour roi, et qu'on appelait alors le chevalier de Saint-Georges; cependant le fait est très-certain, il faut avouer que Louis eut toujours dans l'âme une élévation qui le portait aux grandes choses en tout genre. Le comte de Stair[2], ambassadeur d'Angleterre, l'avait bravé. Il avait été forcé de renvoyer de France Jacques III, comme dans sa jeunesse on avait chassé Charles II et son frère. Ce prince était caché en Lorraine, à Commercy. Le duc d'Ormond et le vicomte de Bolingbroke intéressèrent la gloire du roi de France; ils le flattèrent d'un soulèvement en Angleterre et surtout en Écosse contre Georges Ier[3]. Le prétendant n'avait qu'à paraître : on ne demandait qu'un vaisseau, quelques officiers et peu d'argent. Le vaisseau et les officiers furent accordés sans délibérer; ce ne pouvait être un vaisseau de guerre, les traités ne le permettaient pas. L'Épine d'Anican, célèbre armateur, fournit le navire de transport, du canon et des armes. A l'égard de l'argent, le roi n'en avait point. On ne demandait que quatre cent mille écus, et ils ne se trouvèrent pas. Louis XIV écrivit de sa main au roi d'Espagne, Philippe V; son petit-fils, qui les prêta. Ce fut avec ce secours que le prétendant passa secrètement en Écosse. Il y trouva en effet un parti considérable; mais il venait d'être défait par l'armée anglaise du roi Georges.

Louis était déjà mort; le prétendant revint cacher dans Commercy la destinée qui le poursuivit toute sa vie, pendant

1. On ne sait véritablement par quels motifs Voltaire a fait une sorte de héros du comte d'Oxford, qui fut courageux sans doute, mais n'avait aucune des vertus qui font le grand homme. — Après avoir favorisé les menées des jacobites, il se rapprocha des whigs, et fut destitué par la reine, le 7 août 1714, cinq jours avant sa mort. Il n'avait jamais songé qu'à lui-même. — Voir la note 2 de la page 305.

2. Ce qu'il y a de certain, c'est que le ministre Torcy avait interrompu les rapports diplomatiques avec Stair.

3. Le maréchal de Berwick soutenait à Versailles la cause du prétendant, son frère. Le complot parut bientôt assez sérieux pour que Marlborough crût devoir faire des protestations secrètes à Jacques III, afin de se préparer à tout événement.

que le sang de ses partisans coulait en Angleterre sur les échafauds [1].

La puissance de la Russie s'affermissait chaque jour dans le Nord, et cette création d'un nouveau peuple et d'un nouvel empire était encore trop ignorée en France, en Italie et en Espagne [2].

La Suède, ancienne alliée de la France, et autrefois la terreur de la maison d'Autriche, ne pouvait plus se défendre contre les Russes, et il ne restait à Charles XII que de la gloire [3].

Un simple électorat d'Allemagne commençait à devenir une puissance prépondérante. Le second roi de Prusse, électeur de Brandebourg, avec de l'économie et une armée, jetait les fondements d'une puissance jusque-là inconnue [4].

La Hollande jouissait encore de la considération qu'elle avait acquise dans la dernière guerre contre Louis XIV; mais le poids qu'elle mettait dans la balance devint toujours moins considérable [5]. L'Angleterre, agitée de troubles dans les premières années du règne d'un électeur de Hanovre, conserva toute sa force et toute son influence [6]. Les États de la maison d'Autriche languirent sous Charles VI, mais la plupart des princes de l'Empire firent fleurir leurs États. L'Espagne respira sous Philippe V, qui devait son trône à Louis XIV. L'Italie fut tranquille jusqu'à l'année 1717.

1. Ce résumé, qui termine le règne politique de Louis XIV, est bien incomplet et bien faible, il faut l'avouer. L'état de l'Europe est à peine indiqué ; il n'y a pas un mot sur l'état de la France, pas une ligne d'appréciation générale sur le règne qui finit.

2. C'est l'époque où Pierre le Grand, vainqueur de Charles XII et réformateur despote de ses sujets barbares, fonde la puissance de la Russie, qui désormais domine la Pologne et remplace, mais avec bien plus de grandeur, l'influence suédoise dans le Nord, et bientôt dans toute l'Europe.

3. Le gouvernement de Louis XIV ne vit pas avec indifférence les révolutions du Nord ; il envoya des secours d'argent aux généraux suédois qui luttaient encore en Poméranie ; lorsque Charles XIII revint de Turquie, il lui promit un subside annuel de 1,800,000 livres pendant trois ans.

4. Le second roi de Prusse, Frédéric-Guillaume I[er] (1713-1740), *le Roi sergent*, comme on l'a surnommé, poussa l'économie jusqu'à l'avarice, mais réunit avec le plus grand soin une armée de 80,000 hommes : il a préparé la puissance de la Prusse sous son fils Frédéric II.

5. La Hollande avait obtenu la ligne de défense qu'elle convoitait depuis si longtemps; mais elle s'était épuisée dans cette lutte, au profit de l'Angleterre; la politique de Heinsius était une politique de vengeance qui avait préparé la décadence prochaine de son pays.

6. L'Angleterre est désormais la grande puissance maritime, sans rivale; elle exerce une immense influence sur le continent par sa politique et par ses subsides ; c'est le pays prépondérant en Europe au XVIII[e] siècle.

CHAPITRE XXV

PARTICULARITÉS ET ANECDOTES DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

Les anecdotes sont un champ resserré où l'on glane après la vaste moisson de l'histoire ; ce sont de petits détails longtemps cachés, et de là vient le nom d'*anecdotes*[1] : ils intéressent le public quand ils concernent des personnages illustres.

Les *Vies des grands hommes*, dans Plutarque, sont un recueil d'anecdotes plus agréables que certaines : comment aurait-il eu des mémoires fidèles de la vie privée de Thésée et de Lycurgue ? Il y a, dans la plupart des maximes qu'il met dans la bouche de ses héros, plus d'utilité morale que de vérité historique[2].

L'*Histoire secrète de Justinien* par Procope[3] est une satire dictée par la vengeance ; et, quoique la vengeance puisse dire la vérité, cette satire, qui contredit l'histoire publique de Procope, ne paraît pas toujours vraie.

Il n'est pas permis aujourd'hui d'imiter Plutarque, encore moins Procope. Nous n'admettons pour vérités historiques que celles qui sont garanties. Quand des contemporains, comme le cardinal de Retz et le duc de la Rochefoucauld, ennemis l'un de l'autre, confirment le même fait dans leurs Mémoires, ce fait est indubitable ; quand ils se contredisent, il faut douter : ce qui n'est point vraisemblable ne doit point être cru, à moins que plusieurs contemporains dignes de foi ne déposent unanimement.

Les anecdotes les plus utiles et les plus précieuses sont les

1. Anecdotes. — Ce mot vient du grec ἀνέκδοτος, publié, mis au jour; il a le sens que lui donne Voltaire, c.-à-d. petits détails longtemps cachés.

2. Ce jugement sur Plutarque est un peu sévère ; il y a sans doute dans *les Vies des grands hommes* beaucoup d'anecdotes peu certaines, puériles même, mais aussi beaucoup de renseignements intéressants, beaucoup de détails qui font connaître les mœurs et les hommes, et qu'on chercherait vainement ailleurs.

3. Procope (au VIe siècle), secrétaire de Bélisaire, puis préfet de Constantinople, tour à tour courageux ou servile, a composé successivement l'histoire, le panégyrique et la satire de son temps. Les huit livres sur la guerre des Perses, des Vandales et des Goths sont dignes d'estime. Dans les six livres sur les Edifices impériaux, il voulut mériter une récompense, et fut un vil adulateur. Trompé dans ses espérances, il se vengea par un libelle satirique dans ses *Anecdotes*. Gibbon et Montesquieu cependant, tout en faisant la part de l'exagération, s'accordent à les regarder comme vraisemblables.

écrits secrets que laissent les grands princes, quand la candeur de leur âme se manifeste dans ces monuments : tels sont ceux que je rapporte de Louis XIV [1].

Les détails domestiques amusent seulement la curiosité; les faiblesses qu'on met au grand jour ne plaisent qu'à la malignité, à moins que ces mêmes faiblesses n'instruisent, où par les malheurs qui les ont suivies, ou par les vertus qui les ont réparées.

Les Mémoires secrets des contemporains sont suspects de partialité ; ceux qui écrivent une ou deux générations après doivent user de la plus grande circonspection, écarter le frivole, réduire l'exagéré et combattre la satire.

Louis XIV mit dans sa cour, comme dans son règne, tant d'éclat et de magnificence, que les moindres détails de sa vie semblent intéresser la postérité, ainsi qu'ils étaient l'objet de la curiosité de toutes les cours de l'Europe et de tous les contemporains. La splendeur de son gouvernement s'est répandue sur ses moindres actions. On est plus avide, surtout en France, de savoir les particularités de sa cour que les révolutions de quelques autres États. Tel est l'effet de la grande réputation. On aime mieux apprendre ce qui se passait dans le cabinet et dans la cour d'Auguste, que le détail des conquêtes d'Attila ou de Tamerlan.

Voilà pourquoi il n'y a guère d'historiens qui n'aient publié les premiers goûts de Louis XIV pour la baronne de Beauvais, pour mademoiselle d'Argencourt, pour la nièce du cardinal Mazarin, qui fut mariée au comte de Soissons, père du prince Eugène [2] ; surtout pour Marie Mancini, sa sœur, qui épousa ensuite le connétable Colonne [3].

Il ne régnait pas encore quand ces amusements occupaient l'oisiveté où le cardinal Mazarin, qui gouvernait despotiquement, le laissait languir. L'attachement seul pour Marie Mancini fut une affaire importante, parce qu'il l'aima assez pour être tenté de l'épouser, et fut assez maître de lui-même pour s'en séparer. Cette victoire qu'il remporta sur sa passion commença à faire connaître qu'il était né avec une grande âme. Il en remporta une plus forte et plus difficile en laissant le cardinal Mazarin maître absolu. La reconnaissance l'empêcha de secouer le

1. « Voyez les deux Mémoires de Louis XIV rapportés dans ce volume, au chapitre XXVIII. » (Note de Voltaire). Voyez aussi la note 3 de la page 87.

2. OLYMPE MANCINI épousa, en 1657, le prince Eugène de Carignan-Savoie, en faveur de qui Mazarin fit revivre le titre de comte de Soissons.

3. MARIE MANCINI. — Voir plus haut, à la page 78 et à la page 79.

joug qui commençait à lui peser. C'était une anecdote très-connue à la cour, qu'il avait dit après la mort du cardinal : « Je ne sais pas ce que j'aurais fait, s'il avait vécu plus longtemps[1]. »

Il s'occupa à lire des livres d'agrément dans ce loisir ; il lisait surtout avec la connétable Colonne[2], qui avait de l'esprit ainsi que toutes ses sœurs. Il se plaisait aux vers et aux romans, qui, en peignant la galanterie et la grandeur, flattaient en secret son caractère. Il lisait les tragédies de Corneille, et se formait le goût, qui n'est que la suite d'un sens droit et le sentiment prompt d'un esprit bien fait[3]. La conversation de sa mère et des dames de sa cour ne contribua pas peu à lui faire goûter cette fleur d'esprit, et à le former à cette politesse singulière qui commençaient dès lors à caractériser la cour. Anne d'Autriche y avait apporté une certaine galanterie noble et fière, qui tenait du génie espagnol de ces temps-là, et y avait joint les grâces, la douceur et une liberté décente, qui n'étaient qu'en France. Le roi fit plus de progrès dans cette école d'agréments, depuis dix-huit ans jusqu'à vingt, qu'il n'en avait fait dans les sciences sous son précepteur, l'abbé de Beaumont, depuis archevêque de Paris[4]. On ne lui avait presque rien appris. Il eût été à désirer qu'au moins on l'eût instruit de l'histoire, et surtout de l'histoire moderne ; mais ce qu'on en avait alors était trop mal écrit. Il était triste qu'on n'eût encore réussi que dans les romans inutiles, et que ce qui était nécessaire fût rebutant. On fit imprimer sous son nom une traduction des *Commentaires de César*, et une de *Florus* sous le nom de son frère ; mais ces

1. « Cette anecdote est accréditée par les *Mémoires* de La Porte, pages 255 et suivantes. On y voit que le roi avait de l'aversion pour le cardinal ; que ce ministre, son parain et surintendant de son éducation, l'avait très-mal élevé, et qu'il le laissa souvent manquer du nécessaire. » (Note de Voltaire.) Nous avons déjà remarqué que l'opinion des contemporains n'est pas conforme à l'assertion de Voltaire. Voyez page 85, note 4.

2. Marie Mancini épousa le connétable Colonna, prince romain, en 1661, et dut quitter immédiatement la France ; c'est donc avant son mariage qu'elle vécut dans la société de Louis XIV.

3. Marie Mancini savait par cœur les poëtes de son pays : son esprit était avide d'instruction, et elle prit goût à la politique, aimant fort Corneille et ses maximes d'Etat ; elle fit partager au roi son enthousiasme pour les arts. Souvent elle faisait des lectures tout haut, dans le cercle intime de la reine ; enfin elle avait mérité une place parmi les précieuses. (V. Renée, *les Nièces de Mazarin*.)

4. Beaumont de Péréfixe (Hardouin), né en 1605, précepteur de Louis XIV en 1644, évêque de Rhodez en 1648, membre de l'Académie française en 1654, archevêque de Paris de 1662, mourut en 1670. Son *Histoire de Henri IV*, qui n'est qu'un abrégé, fait aimer ce grand prince, et est propre à former un bon roi. Il la composa pour son élève. (Voltaire.)

princes n'y eurent d'autre part que celle d'avoir eu inutilement pour leurs thèmes quelques endroits de ces auteurs [1].

Celui qui présidait à l'éducation du roi, sous le premier maréchal de Villeroi [2], son gouverneur, était tel qu'il le fallait, savant et aimable; mais les guerres civiles nuisirent à cette éducation, et le cardinal Mazarin souffrait volontiers qu'on donnât au roi peu de lumières. Lorsqu'il s'attacha à Marie Mancini, il apprit aisément l'italien pour elle, et, dans le temps de son mariage, il s'appliqua à l'espagnol moins heureusement. L'étude, qu'il avait trop négligée avec ses précepteurs au sortir de l'enfance, une timidité qui venait de la crainte de se compromettre, et l'ignorance où le tenait le cardinal Mazarin [3], firent penser à toute la cour qu'il serait toujours gouverné comme Louis XIII, son père.

Il n'y eut qu'une occasion où ceux qui savent juger de loin prévirent ce qu'il devait être : ce fut lorsqu'en 1655, après l'extinction des guerres civiles, après sa première campagne et son sacre, le Parlement voulut encore s'assembler au sujet de quelques édits [4]. Le roi partit de Vincennes, en habit de chasse, suivi de toute sa cour, entra au Parlement en grosses bottes, le fouet à la main, et prononça ces propres mots : « On sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées ; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur mes édits. Monsieur le premier

1. « Quant aux qualités de l'esprit, » dit Saint-Simon, quoique son éduca- » tion eût été négligée, il avait un es- » prit capable de se former, d'emprun- » ter d'autrui sans imitation et sans » gêne, et il profita infiniment d'avoir » toute sa vie vécu avec les personnes » du monde qui en avaient le plus, et » des plus différentes sortes. » — « J'étais » persuadé, dit Louis XIV lui-même » dans ses *Mémoires*, qu'il y allait un » peu de ma gloire, tenant dans le » monde le rang que j'y tenais, de ne » pas savoir ce que la plupart du monde » savait; que s'il y avait quelque peine » à l'apprendre si tard, il y avait encore » plus de honte à l'ignorer toujours; » et, considérant que je pouvais dispo- » ser d'une partie de mon temps, j'ôtais » quelques heures à mes divertisse- » ments pour les donner à des con- » naissances utiles. »

2. Villeroi (Nicolas de Neuville, duc de), gouverneur de Louis XIV, en 1646; maréchal la même année; mort en 1685. (Voltaire.) Il fut le père du maréchal dont il a été souvent parlé dans cette histoire.

3. Nous avons déjà donné quelques explications sur *cette ignorance où le tenait Mazarin*. Voir la note 1 de la page 87.

4. Le Parlement voulut s'assembler pour examiner des édits vérifiés sans *libertés de suffrages*. Le roi vint ce jour-là (13 avril 1655) de Vincennes, avec le costume qu'il avait à la chasse, « en justaucorps rouge, dit Montglat, et chapeau gris, accompagné de toute sa cour en même équipage : ce qui était inusité jusqu'à ce jour, » et prononça les paroles que rapporte Voltaire. Mais son arrivée n'eut rien du caractère imprévu et emporté qu'on lui a donné plus tard. Il avait annoncé la veille la tenue d'un lit de justice. Les Mémoires les plus sérieux du temps ne font aucune mention du prétendu *fouet*, qui semble une addition postérieure pour augmenter l'effet du tableau, et qui aurait transformé un acte d'autorité en un acte d'oppression et de mépris.

président, je vous défends de souffrir des assemblées, et à pas un de vous de les demander[1]. »

Sa taille déjà majestueuse, la noblesse de ses traits, le ton et l'air de maître dont il parla, imposèrent plus que l'autorité de son rang, qu'on avait jusque-là peu respectée[2]. Mais ces prémices de sa grandeur semblèrent se perdre le moment d'après, et les fruits n'en parurent qu'après la mort du cardinal.

La cour, depuis le retour triomphant de Mazarin, s'occupait de jeu, de ballets, de la comédie, qui, à peine née en France, n'était pas encore un art, et de la tragédie, qui était devenue un art sublime entre les mains de Pierre Corneille.

Les jansénistes, que les cardinaux de Richelieu et de Mazarin voulurent réprimer, s'en vengèrent contre les plaisirs que ces deux ministres procuraient à la nation[3]. Les luthériens et les calvinistes en avaient agi ainsi du temps de Léon X[4]. Il suffit d'ailleurs d'être novateur pour être austère. Les mêmes esprits qui bouleverseraient un État pour établir une opinion souvent absurde, anathématisent les plaisirs innocents nécessaires à une grande ville, et des arts qui contribuent à la splendeur d'une nation.

Louis XIV excellait dans les danses graves, qui convenaient à la majesté de sa figure, et qui ne blessaient pas celle de son rang[5]. Les courses de bagues qu'on faisait quelquefois, et où l'on étalait déjà une grande magnificence, faisaient paraître avec

1. « Ces paroles, fidèlement recueillies sont dans tous les mémoires authentiques de ce temps-là : il n'est permis ni de les omettre, ni d'y rien changer dans aucune histoire de France. L'auteur des *Mémoires de Mme de Maintenon* s'avise de dire au hasard dans sa note : « Son discours ne fut pas tout » à fait si beau, et ses yeux en dirent » plus que sa bouche. » Où a-t-il pris que le discours de Louis XIV ne fût pas tout à fait si beau, puisque ce furent là ses propres paroles ? il ne fut ni plus ni moins beau : il fut tel qu'on le rapporte. » (Note de Voltaire.)

2. « Son visage, disent les contem» porains, remplissait la curiosité des » peuples (La Bruyère). » — « Sa taille, » son port, sa beauté, sa grande mine, » et jusqu'au son de sa voix et à l'a» dresse, à la grâce naturelle et ma» jestueuse de toute sa personne, le firent distinguer jusqu'à sa mort » comme le roi des abeilles. » (Saint-Simon.)

3. Voltaire fait sans doute allusion aux lettres de Nicole à Racine ; mais il n'est pas vrai de dire que les jansénistes aient voulu se venger des persécutions de Richelieu et de Mazarin ; leurs opinions étaient la conséquence naturelle de leur morale austère. Au reste l'Eglise avait jusqu'alors condamné le théâtre ; au XVIIe siècle, lorsqu'il devint aussi épuré que sublime, ses plus illustres représentants hésitèrent sur cette matière si délicate. Si François de Sales et Fénelon penchaient pour l'indulgence, Bossuet, dans sa lettre au P. Caffaro et dans ses *Maximes sur la Comédie*, défendait l'austérité du blâme évangélique, avec une profonde connaissance du cœur humain.

4. Les calvinistes ne sont pas du temps de Léon X, qui mourut en 1521 ; Calvin a publié l'*Institution chrétienne* seulement en 1535.

5. « Le roi excellait à tous les exer» cices du corps, à la danse, au mail, à » la paume, et était admirable à che» val ; il n'y avait pas de si bon tireur » que lui... » (Saint-Simon.)

éclat son adresse à tous les exercices. Tout respirait les plaisirs et la magnificence qu'on connaissait alors. C'était peu de chose en comparaison de ce qu'on vit quand le roi régna par lui-même; mais c'était de quoi étonner après les horreurs d'une guerre civile et après la tristesse de la vie sombre et retirée de Louis XIII. Ce prince malade et chagrin n'avait été ni servi, ni logé, ni meublé en roi. Il n'y avait pas pour cent mille écus de pierreries appartenant à la couronne. Le cardinal Mazarin n'en laissa que pour douze cent mille; et aujourd'hui il y en a pour environ vingt millions de livres.

(1660) Tout prit, au mariage de Louis XIV, un caractère plus grand de magnificence et de goût qui augmenta toujours depuis. Quand il fit son entrée avec la reine son épouse, Paris vit avec une admiration respectueuse et tendre cette jeune reine, qui avait de la beauté, portée dans un char superbe, d'une invention nouvelle, le roi à cheval, à côté d'elle, paré de tout ce que l'art avait pu ajouter à sa beauté mâle et héroïque, qui arrêtait tous les regards.

On prépara au bout des allées de Vincennes un arc de triomphe dont la base était de pierre [1]; mais le temps qui pressait ne permit pas qu'on l'achevât d'une matière durable, il ne fut élevé qu'en plâtre, et il a été depuis totalement démoli. Claude Perrault [2] en avait donné le dessin. La porte Saint-Antoine fut rebâtie pour la même cérémonie; monument d'un goût moins noble, mais orné d'assez beaux morceaux de sculpture. Tous ceux qui avaient vu, le jour de la bataille de Saint-Antoine, rapporter à Paris, par cette porte, alors garnie d'une herse, les corps morts ou mourants de tant de citoyens, et qui voyaient cette entrée si différente, bénissaient le ciel et rendaient grâces d'un si heureux changement.

Le cardinal Mazarin, pour solenniser ce mariage, fit représenter au Louvre l'opéra italien intitulé *Ercole amante*. Il ne plut pas aux Français. Ils n'y virent avec plaisir que le roi et la reine qui y dansèrent. Le cardinal voulut se signaler par un spectacle plus au goût de la nation. Le secrétaire d'État de Lionne se chargea de faire composer une espèce de tragédie allégorique,

1. Un trône somptueux fut dressé sur l'esplanade qui termine la rue du faubourg Saint-Antoine et qui a gardé le nom de *place* et *barrière du Trône*. Les deux colonnes qui ornent la barrière étaient le commencement d'un monument, qui fut fait seulement en plâtre et démoli en 1716. — La porte Saint-Antoine était à côté de la Bastille; on y avait élevé, sous Henri II, un arc de triomphe dont les sculptures étaient de Jean Goujon, qui, restauré par Blondel en 1670, et consacré à la gloire de Louis XIV, fut démoli en 1778.

2. Claude Perrault. — Voir au chapitre XXIX.

dans le goût de celle de l'*Europe*, à laquelle le cardinal de Richelieu avait travaillé. Ce fut un bonheur pour le grand Corneille qu'il ne fût pas choisi pour remplir ce mauvais canevas. Le sujet était *Lysis* et *Hespérie*. *Lysis* signifiait la France et *Hespérie* l'Espagne. Quinault[1] fut chargé d'y travailler. Il venait de se faire une grande réputation par la pièce du *Faux Tiberinus*, qui, quoique mauvaise, avait eu un prodigieux succès. Il n'en fut pas de même de *Lysis*. On l'exécuta au Louvre. Il n'y eut de beau que les machines. Le marquis de Sourdeac, du nom de Rieux, à qui l'on dut depuis l'établissement de l'opéra en France, fit exécuter dans ce temps-là même, à ses dépens, dans son château de Neubourg, la *Toison d'or* de Pierre Corneille, avec des machines. Quinault, jeune et d'une figure agréable, avait pour lui la cour; Corneille avait son nom et la France. Il en résulte que nous devons en France l'opéra et la comédie à deux cardinaux[2].

Ce ne fut qu'un enchaînement de fêtes, de plaisirs, de galanteries, depuis le mariage du roi. Elles redoublèrent à celui de Monsieur, frère du roi, avec Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II; et elles n'avaient été interrompues qu'en 1661, par la mort du cardinal Mazarin[3].

Quelques mois après la mort de ce ministre, il arriva un événement qui n'a point d'exemple; et ce qui est non moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré. On envoya dans le plus grand secret, au château de l'île Sainte-Marguerite[4], dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de l'ordinaire, jeune et de la figure la plus belle et la plus noble. Ce prisonnier, dans la route, portait un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur son visage. On avait ordre de le tuer s'il se découvrait[5]. Il resta dans l'île jusqu'à ce qu'un

1. QUINAULT. — Voir plus loin au chapitre XXXII.

2. Comme le remarque La Harpe, Mazarin nous donna la première idée de l'opéra; mais Voltaire ne fait-il pas un peu trop d'honneur à Richelieu, et lui devons-nous la tragédie? On faisait des tragédies en France depuis plus d'un siècle, mauvaises à la vérité, mais enfin la théorie de l'art était connue, et si l'auteur des *Horaces* et de *Cinna* sut porter cet art à un très-haut degré, c'est à lui que nous le devons, et non pas à Richelieu; comme ce n'est pas à Richelieu qu'il dut son génie, mais à la nature.

3. Le frère de Louis XIV, Philippe de France, épousa Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II, le 30 mars 1661, quelques jours seulement après la mort de Mazarin; il reçut en cadeau de noces le duché d'Orléans.

4. SAINTE-MARGUERITE, l'une des îles Lérins, non loin de Cannes; Richelieu y fit élever un château-fort qui devint célèbre comme prison d'État.

5. Voltaire est celui qui a le plus contribué à préoccuper les esprits de cette histoire mystérieuse et terrible d'un prisonnier masqué et inconnu. Depuis lors, on a imaginé bien des explications de cette énigme historique,

officier de confiance, nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été fait gouverneur de Bastille, l'an 1690, l'alla prendre à l'île Sainte-Marguerite, et le conduisit à la Bastille, toujours masqué. Le marquis de Louvois alla le voir dans cette île avant la translation, et lui parla debout et avec une considération qui tenait du respect. Cet inconnu fut mené à la Bastille, où il fut logé aussi bien qu'on peut l'être dans ce château. On ne lui refusait rien de ce qu'il demandait. Son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire et pour les dentelles. Il jouait de la guitare. On lui faisait la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyait rarement devant lui. Un vieux médecin de la Bastille, qui avait souvent traité cet homme singulier dans ses maladies, a dit qu'il n'avait jamais vu son visage, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue et le reste de son corps. Il était admirablement bien fait, disait ce médecin; sa peau était un peu brune; il intéressait par le seul ton de sa voix, ne se plaignant jamais de son état, et ne faisant point entrevoir ce qu'il pouvait être[1].

Cet inconnu mourut en 1703, et fut enterré la nuit à la paroisse de Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que, quand on l'envoya dans l'île de Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'était sans doute, car voici ce qui arriva les premiers jours qu'il était dans l'île. Le gouverneur mettait lui-même les plats sur la table, et ensuite se retirait après l'avoir enfermé. Un jour le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre vers un bateau qui était au rivage, presque au pied de la tour. Un pêcheur, à qui ce bateau appartenait, ramassa l'assiette et la rapporta au gouverneur. Celui-ci étonné demanda au pêcheur : « Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains? — Je ne sais pas lire, répondit le pêcheur. Je viens de la trouver, personne ne l'a vue. » Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu, et que l'assiette n'avait été vue de personne. « Allez, lui dit-il, vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire. » Parmi les personnes qui ont eu une

sans arriver à aucune certitude; mais on a pu rectifier quelques circonstances de son récit. Ainsi il paraît que ce prisonnier fut amené par Saint-Mars à la Bastille seulement en 1698; qu'il avait été probablement gardé à Pignerol, puis à Exilles en 1681, puis à Sainte-Marguerite en 1687.

1. « Un fameux chirurgien, gendre du médecin dont je parle, et qui a appartenu au maréchal de Richelieu, est témoin de ce que j'avance; et M. de Bernaville, successeur de Saint-Mars, me l'a souvent confirmé. » (Note de Voltaire.)

connaissance immédiate de ce fait il y en a une très-digne de foi qui vit encore[1]. M. de Chamillart fut le dernier ministre qui eut cet étrange secret. Le second maréchal de La Feuillade, son gendre, m'a dit qu'à la mort de son beau-père il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet homme, qu'on ne connut jamais que sous le nom de *l'homme au masque de fer*. Chamillart lui répondit que c'était le secret de l'État, et qu'il avait fait serment de ne le révéler jamais. Enfin il reste encore beaucoup de mes contemporains qui déposent de la vérité de ce que j'avance, et je ne connais point de fait ni plus extraordinaire ni mieux constaté[2].

Louis XIV cependant partageait son temps entre les plaisirs qui étaient de son âge et les affaires qui étaient de son devoir. Il tenait conseil tous les jours, et travaillait ensuite secrètement avec Colbert. Ce travail secret fut l'origine de la catastrophe du célèbre Fouquet[3], dans laquelle furent enveloppés le secrétaire d'État Guénégaud[4], Pellisson[5], Gourville et tant d'autres. La chute de ce ministre, à qui on avait bien moins de reproches à faire qu'au cardinal Mazarin, fit voir qu'il n'apppartient pas à tout le monde de faire les mêmes fautes. Sa perte était déjà résolue[6], quand le roi accepta la fête magnifique que ce ministre

1. « Ceci a été écrit en 1750. » (Note de Voltaire.) — Le personnage *très-digne de foi* dont parle Voltaire est Riousse, ancien commissaire des guerres à Cannes. Voy. le *Supplément au Siècle de Louis XIV*.

2. On a prétendu que ce prisonnier était le comte de Vermandois, fils de Louis XIV et de Mlle de La Vallière, le duc de Beaufort, le duc de Monmouth, Fouquet, un frère du duc de Mantoue, Mathioli ou Magni, agent de ce duc, le patriarche des Arméniens, Arwedicks, etc. Une tradition constante fait croire qu'il y avait là un secret d'Etat, connu seulement des rois de la maison de Bourbon ; Napoléon fit ordonner des recherches et ne put pénétrer ce mystère. Il est très-probable qu'on a réuni dans un seul personnage imaginaire diverses circonstances relatives à plusieurs individus ; le masque de velours a bien pu recouvrir plus d'un visage. Mais parmi ces prisonniers mystérieux, il en est un qui a été enterré sous le nom de Marchiali, en 1703, à l'église Saint-Paul, et pour celui-là, les inductions les plus fortes semblent le rattacher à la famille royale. Voltaire est revenu plusieurs fois sur ce sujet ; dans la septième édition de son *Dictionnaire philosophique*, après avoir rectifié quelques erreurs, il a ajouté : « Celui qui écrit ceci en sait peut-être plus que le P. Griffet, et n'en dira pas davantage. » Mais son éditeur moins discret, lui attribua dans une note l'opinion que le masque de fer était un frère aîné de Louis XIV.

3. FOUQUET (Nicolas), vicomte de Melun et de Vaux, né à Paris en 1615, acheta la charge de procureur général au Parlement en 1650, et devint surintendant des finances en 1653.

4. DUPLESSIS-GUENÉGAUD perdit, par suite d'un arrêt de la chambre de justice alors établie, une partie de ses grands biens ; il mourut en 1676.

5. Pour Pellisson, voir la note 3 de la page 104.

6. On a dit que Mazarin lui-même avait, avant de mourir, conseillé au roi de se débarrasser de Fouquet : « Ses voleries, écrit Louis XIV dans » ses Mémoires, m'étaient connues ; » mais je savais qu'il avait de l'esprit » et une grande connaissance du de» dans de l'Etat... Pour prendre avec » lui mes sûretés, je lui donnai dans » les finances Colbert pour contrôleur,

lui donna dans sa maison de Vaux. Ce palais et les jardins lui avaient coûté dix-huit millions, qui en valent aujourd'hui environ trente-cinq[1]. Il avait bâti le palais deux fois, et acheté trois hameaux, dont le terrain fut renfermé dans ces jardins immenses, plantés en partie par Le Nostre, et regardés alors comme les plus beaux de l'Europe[2]. Les eaux jaillissantes de Vaux, qui parurent depuis au-dessous du médiocre après celles de Versailles, de Marly et de Saint-Cloud, étaient alors des prodiges. Mais, quelque belle que soit cette maison[3], cette dépense de dix-huit millions, dont les comptes existent encore, prouve qu'il avait été servi avec aussi peu d'économie qu'il servait le roi. Il est vrai qu'il s'en fallait beaucoup que Saint-Germain et Fontainebleau, les seules maisons de plaisance habitées par le roi, approchassent de la beauté de Vaux. Louis XIV le sentit, et en fut irrité[4]. On voit partout, dans cette maison, les armes et la devise de Fouquet. C'est un écureuil avec ces paroles : *Quo non ascendam ? Où ne monterai-je point ?* Le roi se les fit expliquer. L'ambition de cette devise ne servit pas à apaiser le monarque. Les courtisans remarquèrent que l'écureuil était peint partout poursuivi par une couleuvre, qui était les armes de Colbert[5]. La fête fut au-dessus de celles que le cardinal Mazarin avait données, non-seulement pour la magnificence, mais pour le

» homme en qui je plaçai toute la con- » fiance possible. » Mais Fouquet, quoique averti par le roi, ne se corrigea pas; il lui donnait des états de dépenses qu'il grossissait, et des états de revenus qu'il diminuait; Colbert, tous les soirs, en faisait voir au roi les faussetés. Cette épreuve détermina Louis XIV à faire arrêter Fouquet. » (*Mémoires* de Choisy.)

1. « Les comptes qui le prouvent étaient à Vaux, aujourd'hui Villars, en 1718, et doivent y être encore. M. le duc de Villars, fils du maréchal, confirme ce fait. Il est moins singulier qu'on ne pense. Vous voyez, dans les *Mémoires* de l'abbé de Choisy, que le marquis de Louvois lui disait, en lui parlant de Meudon : « Je suis sur le quatorzième million. » (Note de Voltaire.)

2. Vaux-le-Vicomte, aujourd'hui Vaux-le-Praslin, est à une lieue de Melun. M. H. Martin dit que Fouquet y dépensa non pas 18 millions, mais 9 (près de 18 aujourd'hui, et peut-être 45 en valeur relative); il ajoute que les matériaux étaient de mauvaise qualité ; sous un mince revêtement de pierre de taille, on a trouvé de mauvaises pierres mal cimentées : comme Fouquet volait, il était volé.

3. Vaux était comme un Versailles anticipé ; Fouquet avait Levau pour architecte, Le Brun pour peintre, Le Nôtre pour dessinateur des jardins, Molière et La Fontaine pour poëtes, Pellisson pour secrétaire, Vatel pour maître d'hôtel.

4. Louis XIV put être irrité de l'insolente magnificence du surintendant ; mais il fut encore plus irrité de ses vols audacieux, que l'exemple de Mazarin ne justifiait pas, et il savait que Fouquet se proposait de le gouverner, et s'efforçait depuis longtemps, par un système de corruption et de libéralités largement organisé, de se faire un parti puissant, à l'aide duquel il pourrait même soutenir la guerre civile. (Voir P. Clément, *Vie de Colbert*, et Chéruel, *Procès de Fouquet*.)

5. Voltaire, qui puise ici dans les Mémoires de Choisy, aurait dû dire : « Mais les courtisans n'ont remarqué que *depuis sa disgrâce* qu'on y voyait aussi partout des serpents et des couleuvres qui sifflaient après l'écureuil. »

goût. On y représenta pour la première foi *les Fâcheux* de Molière. Pellisson avait fait le prologue, qu'on admira. Les plaisirs publics cachent ou préparent si souvent à la cour des désastres particuliers, que sans la reine-mère, le surintendant et Pellisson auraient été arrêtés dans Vaux le jour de la fête.

Le roi, usa ensuite d'une dissimulation peu nécessaire. On eût dit que ce monarque, déjà tout-puissant eût craint le parti que Fouquet s'était fait[1].

Il était procureur général du Parlement, et cette charge lui donnait le privilége d'être jugé par les chambres assemblées; mais, après que tant de princes, de maréchaux et de ducs avaient été jugés par des commissaires, on eût pu traiter comme eux un magistrat, puisqu'on voulait se servir de ces voies extraordinaires qui, sans être injustes, laissent toujours un soupçon d'injustice.

Colbert l'engagea, par un artifice peu honorable, à vendre sa charge. On lui en offrit jusqu'à dix-huit cent mille livres, qui vaudraient trois millions et demi de nos jours; et, par un malentendu, il ne la vendit que quatorze cent mille francs[2]. Le prix excessif des places au Parlement, si diminué depuis, prouve quel reste de considération ce corps avait conservé dans son abaissement même. Le duc de Guise, grand chambellan du roi, n'avait vendu cette charge de la couronne au duc de Bouillon que huit cent mille livres.

C'était la Fronde, c'était la guerre de Paris qui avait mis ce prix aux charges de judicature. Si c'était un des grands défauts et un des grands malheurs d'un gouvernement longtemps obéré, que la France fût l'unique pays de la terre où les places de juges fussent vénales[3], c'était une suite du levain de la sédition, et c'était une espèce d'insulte faite au trône, qu'une place de pro-

1. Dans ses *Mémoires*, Louis XIV a écrit : « La vue des vastes établissements que cet homme avait projetés et ses insolentes acquisitions ne pouvaient manquer qu'elles ne convainquissent mon esprit du déréglement de son ambition... Je ne fus pas longtemps sans reconnaître sa mauvaise foi; car il ne pouvait s'empêcher de continuer ses dépenses excessives, de fortifier des places (Belle-Isle, Concarneau, etc.), d'orner des palais, de former des cabales et de mettre sous le nom de ses amis des charges importantes qu'il leur achetait à mes dépens, dans l'espoir de se rendre bientôt l'arbitre souverain de l'État. »

2. Louis XIV et Colbert usèrent d'artifices peu honorables pour décider Fouquet à vendre sa charge; le roi le combla de prévenances et d'égards; on fit espérer au surintendant le cordon bleu et l'office de chancelier. Quand Fouquet eut offert au roi, pour dépenses secrètes, le prix de sa charge : « Tout va bien, dit Louis XIV à Colbert, il s'enferre de lui-même; il est venu dire qu'il porterait à l'Epargne tout l'argent de sa charge. » (*Mémoires* de Choisy.)

3. C'est depuis François I[er] seulement que les charges de judicature ont été vendues en France.

cureur du roi coûtât plus que les premières dignités de la couronne.

Fouquet, pour avoir dissipé les finances de l'État, et pour en avoir usé comme des siennes propres, n'en avait pas moins de grandeur dans l'âme[1]. Ses déprédations n'avaient été que des magnificences et des libéralités (1661). Il fit porter à l'Épargne[2] le prix de sa charge, et cette belle action ne le sauva pas. On attira avec adresse à Nantes un homme qu'un exempt et deux gardes pouvaient arrêter à Paris[3]. Le roi lui fit des caresses avant sa disgrâce. Je ne sais pourquoi la plupart des princes affectent d'ordinaire de tromper par de fausses bontés ceux de leurs sujets qu'ils veulent perdre. La dissimulation alors est l'opposé de la grandeur. Elle n'est jamais une vertu, et ne peut devenir un talent estimable que quand elle est absolument nécessaire. Louis XIV parut sortir de son caractère; mais on lui avait fait entendre que Fouquet faisait de grandes fortifications à Belle-Isle, et qu'il pouvait avoir trop de liaisons au dehors et au dedans du royaume. Il parut bien, quand il fut arrêté et conduit à la Bastille et à Vincennes, que son parti n'était autre chose que l'avidité de quelques courtisans et de quelques femmes, qui recevaient de lui des pensions, et qui l'oublièrent dès qu'il ne fut plus en état d'en donner. Il lui resta d'autres amis, et cela prouve qu'il en méritait. L'illustre Mme de Sévigné, Pellisson, Gourville, Mlle Scudéri, plusieurs gens de lettres[4] se déclarèrent hautement pour lui, et le servirent avec tant de chaleur, qu'ils lui sauvèrent la vie[5].

1. C'est un jugement un peu trop indulgent. Fouquet pour établir et assurer son pouvoir, avait répandu dans les mains avides des puissants l'or extorqué aux privations des misérables; il était sans frein dans ses voluptés comme dans ses ambitions; quoique prodigue par nature, il était surtout *libéral et magnifique* par calcul, par intérêt, et non par grandeur d'âme.

2. L'Épargne.— C'était alors le nom du trésor royal.

3. Fouquet pouvait paraître plus redoutable qu'il n'était réellement; ses partisans le nommaient déjà l'*Avenir :* il avait Belle-Isle qu'il fortifiait, Concarneau et plusieurs places en Bretagne et ailleurs, dont les commandants lui étaient dévoués; il comptait sur Nuchèze, qui était à la tête d'une flotte sur l'Océan, et sur Créqui, général des galères; il avait pour gendres les ducs de Charost et de Crussol; de Lionne lui était lié par d'étroites obligations; le maréchal de Gramont, le maréchal d'Aumont, la comtesse de Soissons, une foule de personnages importants, hommes et femmes, étaient dans ses intérêts. (Voir Chéruel, *Projet de Fouquet*, trouvé à Saint-Mandé.)

4. La Fontaine implora la grâce du surintendant dans une élégie touchante. Madame de Sévigné, dans une suite de lettres à Pomponne, rend compte du procès de *ce cher* et *malheureux ami*, avec la plus vive sollicitude. Pellisson le défendit avec éloquence. Saint-Evremond, Mademoiselle de Scudéry se prononcèrent aussi pour lui. Loret fit l'éloge du surintendant et perdit sa pension; Brébeuf, dit-on, tomba malade de chagrin : des émissaires parcouraient les provinces pour exciter la pitié en sa faveur, etc.

5. C'est une exagération, comme on le verra plus loin.

On connaît ces vers de Hesnault[1], le traducteur de Lucrèce, contre Colbert, le persécuteur de Fouquet :

Ministre avare et lâche, esclave malheureux,
Qui gémis sous le poids des affaires publiques ;
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme révéré sous un titre onéreux ;

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux ;
Contemple de Fouquet les funestes reliques ;
Et, tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux :

Sa chute quelque jour te peut être commune.
Crains ton poste, ton rang, la cour et la Fortune.
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.

Cesse donc d'animer ton prince à son supplice,
Et, près d'avoir besoin de toute sa bonté,
Ne le fais pas user de toute sa justice.

M. Colbert, à qui l'on parla de ce sonnet injurieux, demanda si le roi y était offensé. On lui dit que non. « Je ne le suis donc pas, » répondit le ministre.

Il ne faut jamais être la dupe de ces réponses méditées, de ces discours publics que le cœur désavoue. Colbert paraissait modéré, mais il poursuivait la mort de Fouquet avec acharnement. On peut être bon ministre et vindicatif. Il est triste qu'il n'ait pas su être aussi généreux que vigilant.

Un des plus implacables de ses persécuteurs était Michel Le Tellier[2], alors secrétaire d'État, et son rival en crédit. Mais le chancelier Séguier[3], président de la commission, fut celui des juges de Fouquet qui poursuivit sa mort avec le plus d'acharnement, et qui le traita avec le plus de dureté[4].

1. « HESNAULT (Jean), qui aurait eu une très grande réputation si les trois premiers chants de sa traduction de *Lucrèce*, qui furent perdus, avaient paru et avaient été écrits comme ce qui nous est resté de cet ouvrage. Mort en 1682. » (Voltaire.)

2. LE TELLIER (Michel), né en 1603, mort en 1685, fut nommé par Mazarin secrétaire d'Etat au département de la guerre, et devint chancelier, garde des sceaux, en 1677. On ne voit pas comment il put être *un des plus implacables persécuteurs de Fouquet;* il n'était pas au nombre de ses juges, c'était un homme doué de toutes les grâces de l'extérieur, d'un esprit doux, facile, insinuant ; civil et bienveillant à propos ; mais, disent ses contemporains, ennemi dangereux, cherchant l'accasion de frapper sur celui qui l'avait offensé, et frappant toujours en secret, par la peur de se faire des ennemis, qu'il ne méprisait pas, quelque petits qu'ils fussent.

3. Le chancelier Pierre SÉGUIER remplaça Lamoignon comme président de la commission. Mme de Sévigné l'a maltraité dans sa correspondance ; puis, en 1672, elle a rétracté en quelque sorte le jugement passionné qu'elle avait porté sur Séguier, pendant tout le cours du procès.

4. Voltaire et d'autres après lui ont accusé Colbert d'avoir été vindicatif, peu généreux, acharné. On peut dire que Colbert savait depuis longtemps le surintendant coupable ; il avait averti Mazarin, il avait convaincu Louis XIV. Il voyait dans la condamnation de Fouquet non-seulement une expiation légitime et justifiée, mais la sanction de toutes les mesures émanées de la chambre de justice ; c'est là l'explication de l'ardeur avec laquelle il suivait, jour par jour, et dans tous ses détails,

Il est vrai que faire le procès du surintendant c'était accuser la mémoire du cardinal Mazarin. Les plus grandes déprédations dans les finances étaient son ouvrage. Il s'était approprié en souverain plusieurs branches des revenus de l'État[1]. Il avait traité en son nom et à son profit des munitions des armées. « Il imposait, dit Fouquet dans ses défenses[2], par lettres de cachet, des sommes extraordinaires sur les généralités[3], ce qui ne s'était jamais fait que par lui et pour lui, et ce qui est punissable de mort par les ordonnances. » C'est ainsi que le cardinal avait amassé des biens immenses, que lui-même ne connaissait plus[4].

J'ai entendu conter à feu M. de Caumartin, intendant des finances, que dans sa jeunesse, quelques années après la mort du cardinal, il avait été au palais Mazarin, où logeaient le duc son héritier et la duchesse Hortense[5] ; qu'il y vit une grande armoire de marqueterie, fort profonde, qui tenait du haut jusqu'en bas tout le fond d'un cabinet. Les clefs en avaient été perdues depuis longtemps, et l'on avait négligé d'ouvrir les tiroirs. M. de Caumartin, étonné de cette négligence, dit à la duchesse de Mazarin qu'on trouverait peut-être des curiosités dans cette armoire. On l'ouvrit : elle était toute remplie de quadruples, de jetons et de médailles d'or. Mme de Mazarin en jeta au peuple des poignées par les fenêtres pendant plus de huit jours[6].

L'abus que le cardinal Mazarin avait fait de sa puissance despotique ne justifiait pas le surintendant ; mais l'irrégularité des procédures faites contre lui, la longueur de son procès[7], l'achar-

la procès qu'il faisait, dans la personne de Fouquet, au désordre et à la dilapidation des deniers de l'Etat.

1. L'accusation imputait à Fouquet deux crimes principaux : le crime de péculat était d'une notoriété éclatant, et scandaleuse ; le crime de lèse-majesté résultait d'un projet de révolte qu'il avait rédigé, en 1657 et 1658, quand il craignait d'être arrêté par l'ordre de Mazarin. Les détails révélés de nos jours prouvent que Fouquet n'avait pas renoncé à ce projet et qu'il avait au contraire persévéré dans son système de prévoyances coupables, qui dénotent autant d'intrigue que d'audace.

2. Le *Recueil des Défenses de M. Fouquet* fut imprimé en Hollande par les Elzevier, 1665-1667, 15 volumes in-12, malgré les menaces de Colbert.

3. La France était alors divisée, pour l'administration financière, en 27 généralités ; à la tête de chacune était un intendant chargé de réunir les revenus des contributions directes (tailles, etc.) et indirectes (aides, gabelles, etc.).

4. La fortune laissée par Mazarin n'a jamais pu être évaluée, même approximativement. « Le cardinal, dit Choisy, » défendit, dans son testament, qu'on fit » inventaire de ses effets, assurément » dans la pensée qu'il avait que le pu- » blic n'en fût scandalisé. »

5. Mazarin, avant de mourir, maria sa nièce, Hortense Mancini, au duc de la Meilleraye, à la condition qu'il prendrait le nom et les armes de Mazarin ; ils héritèrent de la plus grande partie de sa fortune et particulièrement du palais Mazarin que le cardinal avait fait construire en face du Palais-Royal, et où il avait accumulé tant de richesses et d'objets d'art ; c'est maintenant la Bibliothèque nationale.

6. J'ai retrouvé depuis cette même particularité dans Saint-Evremond. (Note de Voltaire.)

7. Arrêté le 5 septembre 1661, Fou-

nement odieux du chancelier Séguier contre lui, le temps qui éteint l'envie publique et qui inspire la compassion pour les malheureux[1], enfin les sollicitations, toujours plus vives en faveur d'un infortuné que les manœuvres pour le perdre ne sont pressantes, tout cela lui sauva la vie. Le procès ne fut jugé qu'au bout de trois ans, en 1664. De vingt-deux juges qui opinèrent, il n'y en eut que neuf qui conclurent à la mort ; et les treize autres[2], parmi lesquels il y en avait à qui Gourville avait fait accepter des présents, opinèrent à un bannissement perpétuel. Le roi commua la peine en une plus dure. Cette sévérité n'était conforme ni aux anciennes lois du royaume, ni à celles de l'humanité[3]. Ce qui révolta le plus l'esprit des citoyens, c'est que le chancelier fit exiler l'un des juges, nommé Roquesante, qui avait le plus déterminé la chambre de justice à l'indulgence[4]. Fouquet fut enfermé au château de Pignerol. Tous les historiens disent qu'il y mourut en 1680 ; mais Gourville assure, dans ses Mémoires, qu'il sortit de prison quelque temps avant sa mort[5]. La comtesse de Vaux, sa belle-fille, m'avait déjà confirmé ce fait ; cependant on croit le contraire dans sa famille. Ainsi on ne sait pas où est mort cet infortuné, dont les moindres actions avaient de l'éclat quand il était puissant.

Le secrétaire d'État Guénégaud, qui vendit sa charge à Colbert, n'en fut pas moins poursuivi par la chambre de justice, qui lui ôta la plus grande partie de sa fortune.

quet ne comparut devant la Chambre de justice que le 14 novembre 1664. Mais on ne peut accuser le gouvernement de la longueur du procès, que Louis XIV et Colbert pressaient au contraire avec une ardeur qu'on a appelée de l'acharnement.

1. On a dit avec raison que la mauvaise cause était celle de Fouquet et du parti trop nombreux qui usait de tous les moyens et de toutes les influences pour emporter un acquittement qui eût été une défaite morale et un scandale public. La mauvaise cause était celle qui égarait Mme de Sévigné elle-même hors des voies de la vérité, quand elle voyait dans Fouquet la victime d'une intrigue ambitieuse et dans Colbert un persécuteur cédant à d'étroites passions de vengeance.

2. Voyez les *Mémoires* de Gourville. (Note de Voltaire.)

3. « Le roi jugeant qu'il pouvait y avoir grand péril à laisser sortir ledit Fouquet hors du royaume, vu la connaissance particulière qu'il avait des affaires les plus importantes de l'Etat, » commua la peine en celle de la prison perpétuelle. Contrairement à l'opinion généralement adoptée, M. de Royer (Discours de rentrée de la Cour de cassation, 4 novembre 1856) soutient que, légalement parlant, il n'est pas exact de dire que le roi *aggrava* la peine ; car la prison perpétuelle était, dans l'échelle des peines, inférieure de deux degrés au bannissement perpétuel.

4. « Racine assure, dans ses *Fragments historiques*, que le roi dit chez Mademoiselle de La Vallière : « S'il » avait été condamné à mort, je l'aurais » laissé mourir. » S'il prononça ces paroles, on ne peut les excuser : elles paraissent trop dures et trop ridicules. » (Note de Voltaire.)

5. Il paraît certain que Fouquet mourut à Pignerol, le 23 mars 1680, et que son corps fut inhumé à Paris dans la chapelle du couvent des Filles de la Visitation de la rue Saint-Antoine, mais sans aucun acte, sans aucune inscription.

Saint-Évremond, attaché au surintendant, fut enveloppé dans sa disgrâce. Colbert, qui cherchait partout des preuves contre celui qu'il voulait perdre, fit saisir des papiers confiés à Mme du Plessis-Bellière ; et dans ces papiers on trouva la lettre manuscrite de Saint-Évremond sur la Paix des Pyrénées[1]. On lut au roi cette plaisanterie, qu'on fit passer pour un crime d'État. Colbert, qui dédaignait de se venger d'Hesnault, homme obscur, persécuta dans Saint-Évremond[2], l'ami de Fouquet qu'il haïssait, et le bel esprit qu'il craignait. Le roi eut l'extrême sévérité de punir une raillerie innocente, faite il y avait longtemps contre le cardinal Mazarin, qu'il ne regrettait pas, et que toute la cour avait outragé, calomnié et proscrit impunément pendant plusieurs années. De mille écrits faits contre ce ministre, le moins mordant fut le seul puni, et le fut après sa mort.

Saint-Évremond, retiré en Angleterre, vécut et mourut en homme libre et philosophe. Le marquis de Miremond son ami, me disait autrefois à Londres qu'il y avait une autre cause de sa disgrâce, et que Saint-Évremond n'avait jamais voulu s'en expliquer. Lorsque Louis XIV permit à Saint-Évremond de revenir dans sa patrie, sur la fin de ses jours, ce philosophe dédaigna de regarder cette permission comme une grâce ; il prouva que la patrie est où l'on vit heureux, et il l'était à Londres.

Le nouveau ministre des finances, sous le simple titre de contrôleur général[3], justifia la sévérité de ses poursuites, en rétablissant l'ordre que ses prédécesseurs avaient troublé, et en travaillant sans relâche à la grandeur de l'État.

La cour devient le centre des plaisirs et le modèle des autres cours. Le roi se piqua de donner des fêtes qui fissent oublier celles de Vaux.

1. Madame du Plessis-Bellière était l'amie la plus dévouée de Fouquet, celle qu'il avait surtout chargée de ses intérêts dans le cas d'une disgrâce. Parmi les papiers qn'on saisit chez elle, au moment de l'arrestation de Fouquet, on en trouva du maréchal de Créqui, et parmi ceux-là une lettre écrite par Saint-Evremond, qui lui développait, dit Saint-Simon, les replis du cœur de Mazarin, et qui ne fit pas une comparaison avantageuse de la conduite et de la capacité du ministre avec celles du premier ministre espagnol.

2. Saint-Évremond était né en 1613 ; il mourut en 1703, et fut enterré à Westminster. Saint-Simon dit « qu'il employa longtemps tous ses amis pour obtenir son pardon ; la permission de revenir en France lui fut constamment refusée. Elle lui fut offerte vingt ou vingt-cinq ans après, lorsqu'il n'y songeait plus... Il ne se soucioit plus de sa patrie ; il ne jugea pas à propos de changer de vie, de société, de climat, à soixante-douze ans. » Dans ses Œuvres, publiées après sa mort, on trouve plusieurs morceaux remarquables : *Observations sur Salluste et Tacite*, *Réflexions sur le génie du peuple romain*, etc. C'était un homme d'esprit et un philosophe épicurien.

3. Colbert, par une modestie prudemment calculée, se contenta des titres les plus simples ; d'abord intendant et conseiller au conseil royal des finances, il n'eut le titre de contrôleur général qu'en 1666.

Il semblait que la nature prît plaisir alors à produire en France les plus grands hommes dans tous les arts, et à rassembler à la cour ce qu'il y avait jamais eu de plus beau et de mieux fait en hommes et en femmes[1]. Le roi l'emportait sur tous ses courtisans par la richesse de sa taille et par la beauté majestueuse de ses traits Le son de sa voix, noble et touchant, gagnait les cœurs qu'intimidait sa présence. Il avait une démarche qui ne pouvait convenir qu'à lui et à son rang, et qui eût été ridicule en tout autre. L'embarras qu'il inspirait à ceux qui lui parlaient, flattait en secret la complaisance avec laquelle il sentait sa supériorité. Ce vieil officier, qui se troublait, qui bégayait, en lui demandant une grâce, et qui, ne pouvant achever son discours, lui dit : « Sire, je ne tremble pas ainsi devant vos ennemis, » n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandait[2].

La goût de la société n'avait pas encore reçu toute sa perfection à la cour. La reine-mère, Anne d'Autriche, commençait à aimer la retraite. La reine régnante savait à peine le français, et la bonté faisait son seul mérite. La princesse d'Angleterre, belle-sœur du roi, apporta à la cour les agréments d'une conversation douce et animée, soutenue bientôt par la lecture de bons ouvrages et par un goût sûr et délicat. Elle se perfectionna dans la connaissance de la langue, qu'elle écrivait mal encore au temps de son mariage. Elle inspira une émulation d'esprit nouvelle, et introduisit à la cour une politesse et des grâces dont à peine le reste de l'Europe avait l'idée Madame avait tout l'esprit de Charles II, son frère, embelli par les charmes de son sexe, par le don et par le désir de plaire. La cour de Louis XIV respirait une galanterie que la décence rendait plus piquante. Celle qui régnait à la cour de Charles II était plus hardie, et trop de grossièreté en déshonorait les plaisirs.

Il y eut d'abord entre Madame et le roi beaucoup de ces co-

1. « Sa première entrée dans le monde fut heureuse en esprits distingués de toute espèce. Ses ministres au dedans et au dehors étaient alors les plus forts de l'Europe, ses généraux les plus grands, leurs seconds les meilleurs. Le roi profita infiniment d'avoir toute sa vie vécu avec les personnes du monde qui toutes avaient le plus d'esprit, et des plus différentes sortes, en hommes et en femmes de tout âge, de tout genre et de tous personnages. » (SAINT-SIMON.)

2. « Aimable de sa personne, honnête et de facile accès à tout le monde, mais avec un air grand et sérieux qui imprimait la crainte et le respect dans le public. » (Madame DE MOTTEVILLE.) — Saint-Simon dit, en parlant d'une autre époque de sa vie : « Dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé ; et il fallait commencer par s'accoutumer à le voir, si en le haranguant on ne voulait s'exposer à demeurer court... Le respect qu'apportait sa présence, en quelque lieu qu'il fût, imposait silence et jusqu'à une sorte de frayeur. »

quetteries d'esprit et de cette intelligence secrète qui se remarquèrent dans de petites fêtes souvent répétées. Le roi lui envoyait des vers; elle y répondait. Il arriva que le même homme fut à la fois le confident du roi et de Madame dans ce commerce ingénieux. C'était le marquis de Dangeau[1]. Le roi le chargeait d'écrire pour lui; et la princesse l'engageait à répondre au roi. Il les servit ainsi tous deux, sans laisser soupçonner à l'un qu'il fût employé par l'autre; et ce fut une des causes de sa fortune.

Cette intelligence jeta des alarmes dans la famille royale. Le roi réduisit l'éclat de ce commerce à un fonds d'estime et d'amitié qui ne s'altéra jamais. Lorsque Madame fit depuis travailler Racine et Corneille à la tragédie de *Bérénice*, elle avait en vue non-seulement la rupture du roi avec la connétable Colonne, mais le frein qu'elle-même avait mis à son propre penchant, de peur qu'il ne devînt dangereux. Louis XIV est assez désigné dans ces deux vers de la *Bérénice* de Racine[2] :

> Qu'en quelque obscurité que le sort l'eût fait naître,
> Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître.

On fit, en 1662, un carrousel vis-à-vis les Tuileries[3], dans une vaste enceinte, qui en a retenu le nom de *place du Carrousel*. Il y eut cinq quadrilles. Le roi était à la tête des Romains; son frère, des Persans; le prince de Condé, des Turcs; le duc d'Enghien, son fils, des Indiens; le duc de Guise, des Américains. Ce duc de Guise était petit-fils du Balafré. Il était célèbre dans le monde par l'audace malheureuse avec laquelle il avait entrepris de se rendre maître de Naples. Sa prison, ses duels, ses amours romanesques, ses profusions, ses aventures le rendaient singulier en tout. Il semblait être d'un autre siècle. On disait de lui, en le voyant courir avec le grand Condé : « Voilà les héros de l'histoire et de la fable[4]. »

La reine-mère, la reine régnante, la reine d'Angleterre, veuve

1. Il paraît que Dangeau était en Espagne à l'époque de ce commerce de vers; l'assertion de Voltaire est donc inexacte. Au lieu de Madame, il faudrait mettre la duchesse de La Vallière. Saint-Simon, qui parle souvent de Dangeau avec estime, dit que son adresse au jeu, sa bonne mine, son esprit, et aussi l'art de *faire avec facilité des vers, qui étaient rarement bons*, furent les causes de sa fortune considérable.

2. Madame chargea le marquis de Dangeau d'engager secrètement Corneille et Racine à travailler l'un et l'autre sur ce sujet. Les deux pièces furent composées en 1670, et jouées en même temps, celle de Racine à l'hôtel de Bourgogne et celle de Corneille au Palais-Royal. La pièce de Corneille tomba. Racine avait dédié son œuvre à Colbert.

3. « Non dans la place Royale, comme le dit l'*Histoire de la Hode*, sous le nom de la Martinière. » (Note de Voltaire.)

4. Voir plus haut, page 28 et note 5.

de Charles I[er], oubliant alors ses malheurs, étaient sous un dais à ce spectacle. Le comte de Sault, fils du duc de Lesdiguières, remporta le prix, et le reçut des mains de la reine-mère. Ces fêtes ranimèrent plus que jamais le goût des devises et des emblèmes que les tournois avaient mis autrefois à la mode, et qui avaient subsisté après eux.

Un antiquaire, nommé Douvrier, imagina dès lors pour Louis XIV l'emblème d'un soleil dardant ses rayons sur un globe, avec ces mots : *Nec pluribus impar*[1]. L'idée était un peu imitée d'une devise espagnole faite pour Philippe II, et plus convenable à ce roi qui possédait la plus belle partie du Nouveau Monde et tant d'États dans l'ancien, qu'à un jeune roi de France qui ne donnait encore que des espérances. Cette devise eut un succès prodigieux. Les armoiries du roi, les meubles de la couronne, les tapisseries, les sculptures en furent ornés. Le roi ne les porta jamais dans ses carrousels. On a reproché injustement à Louis XIV le faste de cette devise, comme s'il l'avait choisie lui-même ; et elle a été peut-être plus justement critiquée pour le fond. Le corps ne représente pas ce que la légende signifie, et cette légende n'a pas un sens assez clair et assez déterminé [2]. Ce qu'on peut expliquer de plusieurs manières ne mérite d'être expliqué d'aucune. Les devises, ce reste de l'ancienne chevalerie, peuvent convenir à des fêtes et ont de l'agrément quand les allusions sont justes, nouvelles et piquantes. Il vaut mieux n'en point avoir que d'en souffrir de mauvaises et de basses, comme celle de Louis XII ; c'était un porc-épic [3] avec ces paroles : « Qui s'y frotte s'y pique. » Les devises sont, par rapport aux inscriptions, ce que sont des mascarades en comparaison des cérémonies augustes.

La fête de Versailles, en 1664, surpassa celle du carrousel par sa singularité, par sa magnificence, et les plaisirs de l'esprit qui, se mêlant à la splendeur de ces divertissements, y ajoutaient un goût et des grâces dont aucune fête n'avait encore été embellie.

1. Louis XIV avait pris le soleil pour devise dès 1556, dans une fête donnée au Palais-Royal. Mais ce fut seulement pour le carrousel de 1672 que Douvrier, érudit et antiquaire, célèbre pour composer les emblèmes et les devises, imagina la légende si connue dont parle Voltaire.

2. Le *corps* de la devise représente le soleil éclairant la terre de ses rayons ; la *légende* signifie qu'il serait capable de suffire à plusieurs terres. Elle est à la fois orgueilleuse et embarrassée, comme Louis XIV en convient lui-même dans ses *Mémoires*.

3. Le porc-épic rappelait que Louis XII avait été grand-maître de l'ordre du Porc-Epic, fondé par son aïeul, Louis d'Orléans. Quoiqu'il eût supprimé l'ordre à son avénement, Louis XII conserva le Porc-Epic dans ses armes.

Versailles commençait à être un séjour délicieux, sans approcher de la grandeur dont il fut depuis.

(1664) Le 5 mai, le roi y vint avec la cour composée de six cents personnes, qui furent défrayées avec leur suite, aussi bien que tous ceux qui servirent aux apprêts de ces enchantements. il ne manqua jamais à ces fêtes que des monuments construits exprès pour les donner, tels qu'en élevèrent les Grecs et les Romains : mais la promptitude avec laquelle on construisit des théâtres, des amphithéâtres, des portiques ornés avec autant de magnificence que de goût, était une merveille qui ajoutait à l'illusion, et qui, diversifiée depuis en mille manières, augmentait encore le charme de ces spectacles.

Il y eut d'abord une espèce de carrousel. Ceux qui devaient courir parurent le premier jour comme dans une revue : ils étaient précédés de hérauts d'armes, de pages, d'écuyers, qui portaient leurs devises et leurs boucliers ; et sur ces boucliers étaient écrits en lettres d'or des vers composés par Perigni et par Benserade [1]. Ce dernier surtout avait un talent singulier pour ces pièces galantes, dans lesquelles il faisait toujours des allusions délicates et piquantes aux caractères des personnes, aux personnages de l'antiquité ou de la fable qu'on représentait et aux passions qui animaient la cour. Le roi représentait Roger : tous les diamants de la couronne brillaient sur son habit et sur le cheval qu'il montait. Les reines et trois cents dames, sous des arcs de triomphe, voyaient cette entrée.

La cavalcade était suivie d'un char doré de dix-huit pieds de haut, de quinze de large, de vingt-quatre de long, représentant le char du Soleil. Les quatre Ages, d'or, d'argent, d'airain et de fer, les signes célestes, les Saisons, les Heures suivaient à pied ce char. Tout était caractérisé. Des bergers portaient les pièces de la barrière qu'on ajustait au son des trompettes, auxquelles succédaient par intervalles les musettes et les violons. Quelques personnages, qui suivaient le char d'Apollon, vinrent d'abord réciter aux reines des vers convenables au lieu, au temps, au roi et aux dames. Les courses finies, et la nuit venue. quatre mille gros flambeaux éclairèrent l'espace où se donnaient les fêtes. Des tables y furent servies par deux cents personnages qui re-

1. BENSERADE (Isaac de), né en 1612, mort en 1691, fut pendant vingt ans chargé de composer les vers des ballets, l'un des principaux divertissements de la cour ; il n'eut pas de rival dans ces spirituelles bagatelles dont l'à-propos fait tout le mérite. Le président de Périgni ou Pétigny, Molière lui-même, ne réussirent pas aussi bien que lui. En 1676, il mit en rondeaux, par ordre du roi, les *Métamorphoses* d'Ovide.

présentaient les Saisons, les Faunes, les Sylvains, les Dryades, avec des pasteurs, des vendangeurs, des moissonneurs. Pan et Diane avançaient sur une montagne mouvante, et en descendirent pour faire poser sur les tables ce que les campagnes et les forêts produisent de plus délicieux. Derrière les tables, en demi-cercle, s'éleva tout d'un coup un théâtre chargé de concertants. Les arcades qui entouraient la table et le théâtre étaient ornées de cinq cents girandoles vertes et argent, qui portaient des bougies ; et une balustrade dorée fermait cette vaste enceinte.

Ces fêtes, si supérieures à celles qu'on invente dans les romans durèrent sept jours. Le roi remporta quatre fois le prix des jeux, et laissa disputer ensuite aux autres chevaliers les prix qu'il avait gagnés, et qu'il leur abandonnait.

La comédie de *la Princesse d'Élide*, quoiqu'elle ne soit pas une des meilleures de Molière, fut un des plus agréables ornements de ces jeux, par une infinité d'allégories fines sur les mœurs du temps, et par des à-propos qui font l'agrément de ces fêtes, mais qui sont perdues pour la postérité. On était encore très-entêté, à la cour, de l'astrologie judiciaire : plusieurs princes pensaient, par une superstition orgueilleuse, que la nature les distinguait jusqu'à écrire leur destinée dans les astres. Le duc de Savoie, Victor-Amédée, père de la duchesse de Bourgogne, eut un astrologue auprès de lui, même après son abdication[1]. Molière osa attaquer cette illusion dans *les Amants magnifiques*, joués dans une autre fête, en 1670.

On y voit aussi un fou de cour, ainsi que dans *la Princesse d'Élide*. Ces misérables étaient encore fort à la mode. C'était un reste de barbarie, qui a duré plus longtemps en Allemagne qu'ailleurs. Le besoin des amusements, l'impuissance de s'en procurer d'agréables et d'honnêtes dans les temps d'ignorance et de mauvais goût, avaient fait imaginer ce triste plaisir, qui dégrade l'esprit humain. Le fou qui était alors auprès de Louis XIV avait appartenu au prince de Condé : il s'appelait l'Angeli. Le comte de Grammont disait que, de tous les fous qui avaient suivi Monsieur le Prince, il n'y avait que l'Angeli, qui eût fait fortune. Ce bouffon ne manquait pas d'esprit. C'est lui qui dit « qu'il n'al-

1. VICTOR-AMÉDÉE II, né en 1665, devint duc de Savoie en 1675, épousa Anne d'Orléans, nièce de Louis XIV, en 1684, combattit la France dans la guerre de 1689 et dans celle de 1701; prit le titre de roi de Sicile, à la paix d'Utrecht, en 1713, de roi de Sardaigne en 1720. Il abdiqua en 1730 ; il voulut, mais en vain, ressaisir la couronne, et mourut en 1732, au château de Moncaglieri, où il était comme retenu prisonnier.

lait pas au sermon, parce qu'il n'aimait pas le *brailler*, et qu'il n'entendait pas le *raisonner*[1]. »

(1664) La farce du *Mariage forcé* fut aussi jouée à cette fête. Mais ce qu'il y eut de véritablement admirable, ce fut la première représentation des trois premiers actes de *Tartufe*. Le roi voulut voir ce chef-d'œuvre avant même qu'il fût achevé.

La plupart de ces solennités brillantes ne sont souvent que pour les yeux et les oreilles. Ce qui n'est que pompe et magnificence passe en un jour ; mais quand les chefs-d'œuvre de l'art, comme *le Tartufe*, font l'ornement de ces fêtes, elles laissent après elles une éternelle mémoire.

On se souvient encore de plusieurs traits de ces allégories de Benserade, qui ornaient les ballets de ce temps-là. Je ne citerai que ces vers pour le roi représentant le Soleil :

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
  De Daphné ni de Phaéton,
Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine.
Il n'est point là de piége où vous puissiez donner :
  Le moyen de s'imaginer
Qu'une femme vous fuie, et qu'un homme vous mène ?

La principale gloire de ces amusements qui perfectionnaient en France le goût, la politesse et les talents, venait de ce qu'ils ne dérobaient rien aux travaux continuels du monarque. Sans ces travaux il n'aurait su que tenir une cour, il n'aurait pas su régner ; et si les plaisirs magnifiques de cette cour avaient insulté à la misère du peuple, ils n'eussent été qu'odieux ; mais le même homme qui avait donné ces fêtes avait donné du pain au peuple dans la disette de 1662. Il avait fait venir des grains, que les riches achetèrent à vil prix, et dont il fit des dons aux pauvres familles à la porte du Louvre[2] ; il avait remis au peuple trois millions de tailles ; nulle partie de l'administration intérieure n'était négligée ; son gouvernement était respecté au dehors. Le roi d'Espagne, obligé de lui céder la préséance ; le pape forcé de lui faire satisfaction ; Dunkerque ajouté à la France par

1. Le dernier Fou d'office qui ait touché pension du roi en cette qualité est ce l'Angely, dont Boileau parle dans plusieurs endroits; c'était d'abord un valet d'écurie du prince de Condé : le prince s'amusait des boutades caustiques de ce plaisant. Louis XIV le demanda au prince, et celui-ci le lui céda deux ans avant que le titre de *nain du roi* fût supprimé, à la mort de Balthazar Pinson. On cite quelques propos de ce bouffon qui sont un peu moins mauvais que la parole rappelée par Voltaire.

2. Le roi provoqua l'importation des grains étrangers; il fit venir par mer, de Dantzig et d'autres ports lointains, des blés achetés aux frais du trésor, et revendus en partie à un prix modéré, en partie distribués gratuitement. Il fit distribuer jusqu'à cent mille livres de pain par jour à deux sous la livre.

un marché glorieux à l'acquéreur et honteux pour le vendeur ; enfin toutes ses démarches, depuis qu'il tenait les rênes[1], avaient été ou nobles ou utiles : il était beau après cela de donner des fêtes.

(1664) Le légat *à latere*, Chigi, neveu du pape Alexandre VII, venant au milieu de toutes les réjouissances de Versailles faire satisfaction au roi de l'attentat des gardes du pape, étala à la cour un spectacle nouveau. Ces grandes cérémonies sont des fêtes pour le public. Les honneurs qu'on lui fit rendaient la satisfaction plus éclatante. Il reçut, sous un dais, les respects des cours supérieures[2], du corps de ville, du clergé ; il entra dans Paris au bruit du canon, ayant le grand Condé à sa droite et le fils de ce prince à sa gauche, et vint dans cet appareil s'humilier devant un roi qui n'avait pas encore tiré l'épée. Il dîna avec Louis XIV après l'audience, et on ne fut occupé que de le traiter avec magnificence et de lui procurer des plaisirs. On traita depuis le doge de Gênes avec moins d'honneur, mais avec ce même empressement de plaire que le roi concilia toujours avec ses démarches altières[3].

Tout cela donnait à la cour de Louis XIV un air de grandeur qui effaçait toutes les autres cours de l'Europe. Il voulait que cet éclat, attaché à sa personne, rejaillît sur tout ce qui l'environnait ; que tous les grands fussent honorés, et qu'aucun ne fût puissant, à commencer par son frère et par Monsieur le Prince. C'est dans cette vue qu'il jugea en faveur des pairs leur ancienne querelle avec les présidents du Parlement. Ceux-ci prétendaient devoir opiner avant les pairs, et s'étaient mis en possession de ce droit. Il régla dans un conseil extraordinaire que les pairs opineraient aux lits de justice[4], en présence du roi, avant les présidents, comme s'ils ne devaient cette prérogative qu'à sa présence ; et il laissa subsister l'ancien usage dans les assemblées qui ne sont pas des lits de justice.

Pour distinguer ses principaux courtisans, il avait inventé des casaques bleues, brodées d'or et d'argent. La permission de les porter était une grande grâce pour des hommes que la vanité mène[5]. On les demandait presque comme le collier de l'or-

1. Voir plus haut, chapitre VIII.
2. Les cours supérieures. — Voir page 33, note 3.
3. Voir chapitre XIV.
4. On désignait sous ce nom les séances solennelles dans lesquelles le roi venait prendre place au Parlement sur son trône ou lit de justice. Le premier dont l'histoire fasse mention se tint en 1318, sous Philippe V, le dernier sous Louis XVI, en 1788.
5. C'est ce qu'on appelait le *justaucorps à brevet*. Personne, pas même les princes du sang, ne pouvait le porter sans un brevet de la main du roi, et il n'accordait cette distinction qu'aux personnages les plus considérables de la cour par la naissance ou par la faveur

dre[1]. On peut remarquer, puisqu'il est ici question de petits détails, qu'on portait alors des casaques par-dessus un pourpoint orné de rubans, et sur cette casaque passait un baudrier, auquel pendait l'épée. On avait une espèce de rabat à dentelles, et un chapeau orné de deux rangs de plumes. Cette mode, qui dura jusqu'à l'année 1684, devint celle de toute l'Europe, excepté de l'Espagne et de la Pologne. On se piquait déjà presque partout d'imiter la cour de Louis XIV.

Il établit dans sa maison un ordre qui dure encore, régla les rangs et les fonctions, créa des charges nouvelles auprès de sa personne, comme celle de grand maître de sa garde-robe. Il rétablit les tables instituées par François Ier, et les augmenta. Il y en eut douze pour les officiers commensaux [2], servies avec autant de propreté et de profusion que celles de beaucoup de souverains : il voulait que les étrangers y fussent tous invités : cette attention dura pendant tout son règne. Il en eut une autre plus recherchée et plus polie encore. Lorsqu'il eut fait bâtir les pavillons de Marly, en 1679, toutes les dames trouvaient dans leur appartement une toilette complète; rien de ce qui appartient à un luxe commode n'était oublié : quiconque était du voyage pouvait donner des repas dans son appartement : on y était servi avec la même délicatesse que le maître. Ces petites choses n'acquièrent du prix que quand elles sont soutenues par les grandes. Dans tout ce qu'il faisait on voyait de la splendeur et de la générosité. Il faisait présent de deux cent mille francs aux filles de ses ministres, à leur mariage.

Ce qui lui donna dans l'Europe le plus d'éclat, ce fut une libéralité qui n'avait point d'exemple. L'idée lui en vint d'un discours du duc de Saint-Aignan [3], qui lui conta que le cardinal de Richelieu avait envoyé des présents à quelques savants étrangers qui avaient fait son éloge. Le roi n'attendit pas qu'il fût loué; mais, sûr de mériter de l'être, il recommanda à ses ministres Lionne et Colbert de choisir un nombre de Français et

La mode fit bientôt abandonner le justaucorps à brevet; et lorsque le brillant de Vardes, après un long exil, se présenta ainsi vêtu devant Louis XIV, en 1682, on se moqua de lui.

1. Il s'agit ici de l'ordre du Saint-Esprit, institué par Henri III; les membres de l'ordre avaient plusieurs marques distinctives, et entre autres le collier de l'ordre et le cordon bleu. On ne le donnait qu'aux gens de noblesse ancienne ou réputés tels; les statuts de l'ordre exigeaient quatre générations de noblesse.

2. OFFICIERS COMMENSAUX. — C'étaient les officiers de sa maison, ceux qui vivaient en quelque sorte à la table du roi; *cum mensa*.

3. François de Beauvilliers, duc DE SAINT-AIGNAN, né en 1610, se signala comme capitaine, devint gouverneur de Touraine, jouit d'une grande fortune auprès de Louis XIV, et s'en servit surtout pour protéger les gens de lettres.

d'étrangers distingués dans la littérature, auxquels il donnerait des marques de sa générosité[1]. Lionne ayant écrit dans les pays étrangers, et s'étant fait instruire autant qu'on le peut dans cette matière si délicate, où il s'agit de donner des préférences aux contemporains, on fit d'abord une liste de soixante personnes : les unes eurent des présents, les autres des pensions, selon leur rang, leurs besoins et leur mérite. (1693) Le bibliothécaire du Vatican, Allacci ; le comte Graziani, secrétaire d'État du duc de Modène ; le célèbre Viviani, mathématicien du grand-duc de Florence ; Vossius, l'historiographe des Provinces-Unies ; l'illustre mathématicien Huyghens ; un résident hollandais en Suède ; enfin jusqu'à des professeurs d'Altorf[2] et de Helmstedt[3], villes presque inconnues des Français, furent étonnés de recevoir des lettres de M. Colbert, par lesquelles il leur mandait que, si le roi n'était pas leur souverain, il les priait d'agréer qu'il fût leur bienfaiteur. Les expressions de ces lettres étaient mesurées sur la dignité des personnes ; et toutes étaient accompagnées ou de gratifications considérables ou de pensions.

Parmi les Français, on sut distinguer Racine, Quinault, Fléchier, depuis évêque de Nîmes, encore fort jeune : ils eurent des présents[4]. Il est vrai que Chapelain et Cotin[5] eurent des pensions, mais c'était principalement Chapelain que le ministre Colbert avait consulté. Ces deux hommes, d'ailleurs si décriés pour la poésie, n'étaient pas sans mérite. Chapelain avait une littérature immense ; et, ce qui peut surprendre, c'est qu'il avait du goût, et

1. Les pensions aux savants étrangers ne dépassèrent pas vingt à trente mille livres par an ; mais les gratifications furent beaucoup plus considérables, puisque Viviani put faire bâtir à Florence une maison des libéralités du roi. L'astronome Hevelius de Dantzig, perdit sa bibliothèque dans un incendie, Louis XIV la remplaça. On a publié les lettres de Colbert à Vossius, Allacci, Gratiani, Heinecius, Servatius, etc.

2. Altorf ou Altdorf, ville de Bavière, au sud de Nuremberg, a été célèbre par son université.

3. Helmstadt ou Helmstœdt, ville du duché de Brunswick, célèbre par son université qui a duré de 1575 à 1809.

4. La première liste des pensions accordées aux littérateurs, en 1663, comprend trente-quatre écrivains français ; elle fut dressée par Chapelain et Costar. Chapelain ne s'y maltraite pas : « Au sieur Chapelain, le plus grand poëte français qui ait jamais été et du plus solide jugement, 3,000 livres. » Douvrier, savant ès-lettres humaines, a également 3,000 livres ; Corneille, premier poëte dramatique du monde, 2,000 livres ; Molière excellent poëte comique, 1,000 livres ; Fléchier, poëte français et latin, 800 ; Racine, poëte français, 800. On y trouve des noms inconnus : Ogier, consommé dans la théologie et les belles-lettres, 1,500 livres ; Desmaret, le plus fertile auteur, 1,200 livres. On y trouve aussi des noms trop connus : l'abbé Cotin, poëte et orateur français, 1,200 livres, etc.

5. Cotin (Charles), né en 1604, mort en 1682, est surtout connu par les railleries mordantes de Boileau et de Molière. Ses vers sont au-dessous du médiocre ; mais il était très-instruit, assez goûté à l'hôtel Rambouillet, et ses sermons à Paris eurent un grand succès.

qu'il était un des critiques les plus éclairés. Il y a une grande distance de tout cela au génie. La science et l'esprit conduisent un artiste, mais ne le forment en aucun genre. Personne en France n'eut plus de réputation de son temps que Ronsard et Chapelain[1]. C'est qu'on était barbare dans le temps de Ronsard, et qu'à peine on sortait de la barbarie dans celui de Chapelain. Costar[2], le compagnon d'études de Balzac et de Voiture, appela Chapelain le premier des poëtes héroïques.

Boileau n'eut point de part à ces liberalités; il n'avait encore fait que des satires, et l'on sait que ses satires attaquaient les mêmes savants que le ministre avait consultés. Le roi le distingua, quelques années après, sans consulter personne.

Les présents faits dans les pays étrangers furent si considérables[3], que Viviani fit bâtir à Florence une maison des libéralités de Louis XIV. Il mit en lettres d'or sur le frontispice : *Ædes à Deo datæ :* allusion au surnom de *Dieu-donné,* dont la voix publique avait nommé ce prince à sa naissance.

On se figure aisément l'effet qu'eut dans l'Europe cette magnificence extraordinaire ; et, si l'on considère tout ce que le roi fit bientôt après de mémorable, les esprits les plus sévères et les plus difficiles doivent souffrir les éloges immodérés qu'on lui prodigua. Les Français ne furent pas les seuls qui le louèrent. On prononça douze panégyriques de Louis XIV, en diverses villes d'Italie : hommage qui n'était rendu ni par la crainte ni par l'espérance, et que le marquis Zampieri envoya au roi.

Il continua toujours à répandre ses bienfaits sur les lettres et sur les arts. Des gratifications particulières d'environ quatre mille louis à Racine, la fortune de Despréaux, celle de Quinault, surtout celle de Lulli et de tous les artistes qui lui consacrèrent leurs travaux, en sont des preuves. Il donna mille louis à Benserade, pour faire graver les tailles-douces de ses *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux*; libéralité mal appliquée, qui prouve seule-

1. Chapelain (Jean), né en 1595, mort en 1674, fut l'un des premiers membres de l'Académie française. Il dressa le plan d'un dictionnaire et d'une grammaire, et, par ordre de Richelieu, fit la critique du *Cid.* On attendit pendant vingt ans *La Pucelle;* les douze premiers chants seulement parurent en 1646. Ce fut une chute complète et méritée. On connaît les critiques de Boileau :

Attaquer Chapelain ! ah ! c'est un si [bon homme, etc.

2. Costar (Pierre), né en 1603, mort en 1660, fut l'un des érudits, l'un des beaux-esprits de son temps ; pauvre d'idées, recherché dans son style, il se fit, par vanité, l'admirateur des Balzac, des Voiture, des Chapelain. Sa *Défense des œuvres de Voiture* est l'ouvrage qui lui fit le plus de réputation.

3. Les pensions aux gens de lettres français et étrangers, et les académies, coûtèrent, de 1663 à 1690, 1.707.148 livres, mais sans compter les gratifications souvent considérables dont parle Voltaire.

ment la générosité du souverain. Il récompensait dans Benserade le petit mérite qu'il avait eu dans ses ballets.

Plusieurs écrivains ont attribué uniquement à Colbert cette protection donnée aux arts, et cette magnificence de Louis XIV[1]; mais il n'eut d'autre mérite en cela que de seconder la magnanimité et le goût de son maître. Ce ministre, qui avait un très-grand génie pour les finances, le commerce, la navigation, la police générale, n'avait pas dans l'esprit ce goût et cette élévation du roi; il s'y prêtait avec zèle, et était loin de lui inspirer ce que la nature donne.

On ne voit pas, après cela, sur quel fondement quelques écrivains ont reproché l'avarice à ce monarque. Un prince qui a des domaines absolument séparés des revenus de l'État peut être avare comme un particulier; mais un roi de France, qui n'est réellement que le dispensateur de l'argent de ses sujets, ne peut guère être atteint de ce vice. L'attention et la volonté de récompenser peuvent lui manquer; mais c'est ce qu'on ne peut reprocher à Louis XIV[2].

Dans le même temps qu'il commençait à encourager les talents par tant de bienfaits, l'usage que le comte de Bussy[3] fit des siens fut rigoureusement puni. On le mit à la Bastille en 1665. Les *Amours des Gaules* furent le prétexte de sa prison. La véritable cause était cette chanson où le roi était trop compromis, et dont alors on renouvela le souvenir pour perdre Bussy, à qui on l'imputait.

Ses ouvrages n'étaient pas assez bons pour compenser le mal qu'ils lui firent[4]. Il parlait purement sa langue : il avait du mé-

1. Colbert, qui fut de l'Académie française en 1667, lui donna toute espèce d'encouragements; il établit les jetons de présence et la publicité des séances de réception. Un grand seigneur, membre de l'Académie, s'étant fait apporter un fauteuil, Colbert en envoya trente neuf autres. C'est là l'origine des *quarante fauteuils*.

2. Telles étaient les idées de Louis XIV; il les a plusieurs fois exprimées : « Les rois sont seigneurs absolus, et ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés, aussi bien par les gens d'Eglise que par les séculiers, pour en user en tout temps comme de sages économes, c'est-à-dire suivant le besoin général de leur Etat. » Et dans un autre passage de ses *Mémoires* : « Les deniers qui sont dans notre cassette, ceux qui demeurent entre les mains de nos trésoriers, et ceux que nous laissons dans le commerce de nos peuples doivent être par nous également ménagés. »

3. Le comte de Bussy-Rabutin (1618-1693), colonel à dix-huit ans et de bonne heure lieutenant général; brave, mais fanfaron; spirituel, mais caustique, fut exilé dans ses terres, après un séjour d'un an à la Bastille. Son *Histoire amoureuse des Gaules* est une satire imitée du *Satyricon* de Pétrone; il composa dans sa retraite des *Mémoires* d'un style vif et léger, et sept volumes de *Lettres*, qui sont loin de valoir celles de sa cousine, Mme de Sévigné.

4. Ainsi il écrivit l'*Histoire abrégée de Louis le Grand*, qui n'est qu'un panégyrique outré du roi; mais il se dédommageait de ces éloges publics par des épigrammes.

rite, mais plus d'amour-propre encore, et il ne se servit guère de ce mérite que pour se faire des ennemis. Louis XIV aurait agi généreusement s'il lui avait pardonné ; il vengea son injure personnelle, en paraissant céder au cri public. Cependant le comte de Bussy fut relâché au bout de dix-huit mois; mais il fut privé de ses charges, et resta dans la disgrâce tout le reste de sa vie, protestant en vain à Louis XIV une tendresse que ni le roi ni personne ne croyait sincère.

CHAPITRE XXVI

SUITE DES PARTICULARITÉS ET ANECDOTES.

A la gloire, aux plaisirs, à la grandeur, à la galanterie, qui occupaient les premières années de ce gouvernement, Louis XIV voulut joindre les douceurs de l'amitié ; mais il est difficile à un roi de faire des choix heureux. De deux hommes auxquels il marqua le plus de confiance, l'un le trahit indignement, l'autre abusa de sa faveur. Le premier était le marquis de Vardes[1] confident du goût du roi pour Mme de La Vallière. On sait que des intrigues de cour le firent chercher à perdre Mme de La Vallière, qui par sa place devait avoir des jalouses, et qui par son caractère ne devait point avoir d'ennemis. On sait qu'il osa, de concert avec le comte de Guiche[2] et la comtesse de Soissons, écrire à la reine régnante une lettre contrefaite, au nom du roi d'Espagne, son père. Il ajouta à cette perfidie la méchanceté de faire tomber les soupçons sur les plus honnêtes gens de la cour, le duc et la duchesse de Navailles. (1665) Ces deux personnes innocentes furent sacrifiées au ressentiment du monarque trompé. L'atrocité de la conduite de Vardes fut trop tard connue ; et de Vardes, tout criminel qu'il était, ne fut guère plus puni que les innocents qu'il avait accusés, et qui furent obligés de se défaire de leurs charges et de quitter la cour[3].

1. Le marquis de VARDES, fils de la comtesse de Moret, mestre de camp dès 1646, était en grand renom de beauté, de bravoure et surtout de galanterie.

2. Armand de Gramont, comte de GUICHE (1638-1674), fils du maréchal et neveu du célèbre chevalier de Gramont, revenait de combattre les Turcs avec les Polonais. « Il était à la cour, comme l'écrivait Mme de Sévigné, tout seul de son air, un héros de roman, qui ne ressemble point au reste des hommes. »

3. Plus tard le roi parvint à connaître la vérité de toutes ces intrigues par les aveux de la comtesse de Soissons. Le duc et la duchesse de Navailles, qui avaient été forcés de vendre leurs charges et de se retirer de la cour, ne

L'autre favori était le comte, depuis duc, de Lauzun[1] si connu depuis par ce mariage qu'il voulut contracter trop publiquement avec Mademoiselle, et qu'il fit ensuite secrètement, malgré sa parole donnée à son maître.

Le roi, trompé dans ses choix, dit qu'il avait cherché des amis, et qu'il n'avait trouvé que des intrigants. Cette connaissance malheureuse des hommes, qu'on acquiert trop tard, lui faisait dire aussi : « Toutes les fois que je donne une place vacante, je fais cent mécontents et un ingrat. »

Ni les plaisirs, ni les embellissements des maisons royales et de Paris, ni les soins de la police du royaume ne discontinuèrent pendant la guerre de 1667.

Le roi dansa dans les ballets jusqu'en 1670. Il avait alors trente-deux ans. On joua devant lui à Saint-Germain la tragédie de *Britannicus* ; il fut frappé de ces vers :

Pour toute ambition, pour vertu singulière,
Il excelle à conduire un char dans la carrière,
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

Dès lors il ne dansa plus en public, et le poëte réforma le monarque. Enfin, en 1675, Mme de La Vallière[2] embrassa la ressource des âmes tendres, auxquelles il faut des sentiments vifs et profonds qui les subjuguent. Sa conversion fut aussi célèbre que sa tendresse[3]. Elle se fit carmélite à Paris, et persévéra. Se couvrir

furent pas rappelés; le roi se contenta de donner au duc le gouvernement d'Aunis, la Rochelle et Brouage. La comtesse de Soissons fut reléguée en Champagne; de Vardes fut enfermé à la Bastille, puis à la forteresse de Montpellier; au bout de deux ans il fut exilé dans son gouvernement d'Aigues-Mortes, et ne put paraître à la cour qu'en 1683.

1. Nompar de Caumont, comte de Lauzun (1633-1723), cadet de Gascogne, sans aucun bien, vint à la cour sous le nom de marquis de Puyguilhem, fut introduit par le comte de Guiche, son parent, auprès de la comtesse de Soissons, et fut bientôt traité en favori par Louis XIV.

2. Françoise-Louise de la Baume Le Blanc fut créée *duchesse de La Vallière*, en 1667. Après s'être retirée une première fois chez les bénédictines de Saint-Cloud, puis au couvent de Sainte-Marie à Chaillot, en 1671, elle quitta publiquement le roi, au mois d'avril 1674, fit profession chez les carmélites du faubourg Saint-Jacques, le 3 juin 1675. — Elle était née en Touraine (1644), et mourut en 1710. — Bossuet eut beaucoup de part à sa conversion; il écrivait au maréchal de Bellefonds : « Elle ne respire plus que la pénitence; et sans être effrayée de la vie qu'elle est prête à embrasser, elle en regarde la fin avec une consolation qui ne lui permet pas d'en craindre la peine. Cela me ravit et me confond. Je parle, et elle fait ; j'ai les discours, elle a les œuvres. » Le jour où la reine lui donna le voile noir, Bossuet prononça l'un de ses plus beaux discours. « Elle fit cette action, dit Mme de Sévigné comme toutes les autres de sa vie, d'une manière noble et toute charmante. Elle était d'une beauté qui surprenait tout le monde. »

3. Mme de La Vallière ne se démentit pas un seul instant pendant ces trente-six années de pénitence austère; il fallut une courageuse persévérance pour racheter ainsi les erreurs de ses premières années.

d'un cilice, marcher pieds nus, jeûner rigoureusement, chanter la nuit au chœur dans une langue inconnue, tout cela ne rebuta point la délicatesse d'une femme accoutumée à tant de gloire, de mollesse et de plaisirs. Elle vécut dans ces austérités depuis 1675 jusqu'en 1710, sous le nom seul de sœur Louise de la Miséricorde. Un roi qui punirait ainsi une femme coupable serait un tyran; et c'est ainsi que tant de femmes se sont punies d'avoir aimé.

On sait que, quand on annonça à Sœur Louise de la Miséricorde la mort du duc de Vermandois[1], qu'elle avait eu du roi, elle dit : « Je dois pleurer sa naissance encore plus que sa mort. » Il lui resta une fille, qui fut de tous les enfants du roi la plus ressemblante à son père, et qui épousa le prince Armand de Conti, neveu du grand Condé[2].

Cependant la marquise de Montespan jouissait de sa faveur avec autant d'éclat et d'empire que M[me] de La Vallière avait eu de modestie.

Tandis que M[me] de La Vallière et M[me] de Montespan se disputaient encore la première place dans le cœur du roi, toute la cour était occupée d'intrigues. Mademoiselle[3], après avoir refusé tant de souverains, après avoir eu l'espérance d'épouser Louis XIV[4], voulut faire à quarante-quatre ans la fortune d'un gentilhomme. Elle obtint la permission d'épouser Péguilin, du nom de Caumont, comte de Lauzun[5], le dernier qui fut capitaine d'une des deux compagnies des cent gentilshommes au bec-de-corbin[6], qui ne subsistent plus, et le premier pour qui le roi avait créé la charge de colonel-général des dragons[7].

1. Louis de Bourbon, comte de Vermandois, né le 2 octobre 1667, mourut en 1683. C'est à Bossuet que M[me] de La Vallière adressa cette belle parole; suivant M[me] de Caylus, elle aurait dit alors : « C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore pleuré la naissance. »

2. C'est Marie-Anne de Bourbon, nommée Mademoiselle de Blois, née en 1666.

3. Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de *Montpensier*, fille de Gaston d'Orléans (1627-1693), dont il a été souvent parlé dans cette histoire.

4. Elle se crut longtemps destinée à épouser Louis XIV, et ensuite Monsieur : il fut question de la marier au comte de Soissons, tué à la Marfée (1641); au cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas; à Philippe IV, à l'Empereur, à Charles Stuart, à M. le duc, fils du grand Condé, au duc de Lorraine, au duc de Savoie et au roi de Portugal. Voir la page 58.

5. Voir plus haut, page 352, note 1.

6. Préposées à la garde du roi, depuis Louis XI, qui les institua en 1478, ces compagnies étaient ainsi nommées de ce qu'elles avaient pour arme une hallebarde ou pertuisane dont le fer ressemblait à un bec de corbeau.

7. En 1669, Louis XIV promit à Lauzun la charge de grand maître de l'artilllerie; Louvois fit ajourner la nomination. Alors Lauzun somma audacieusement le roi de tenir sa parole, puis, tirant son épée, il en brisa la lame avec le pied, s'écriant qu'il ne servirait de sa vie un prince qui lui manquait si vilainement de parole. Le roi, transporté de colère, ouvre la fenêtre, et jette sa

Mademoiselle donnait tous ses biens, estimés vingt millions, au comte de Lauzun, quatre duchés, la souveraineté de Dombes, le comté d'Eu, le palais d'Orléans qu'on nomme le Luxembourg. (1670) Elle ne se réservait rien, abandonnée tout entière à l'idée flatteuse de faire à ce qu'elle aimait une plus grande fortune qu'aucun roi n'en a fait à aucun sujet. Le contrat était dressé[1]. Lauzun fut un jour duc de Montpensier. Il ne manquait plus que la signature. Tout était prêt, lorsque le roi, assailli par les représentations des princes, des ministres, des ennemis d'un homme trop heureux, retira sa parole et défendit cette alliance[2]. Il avait écrit aux cours étrangères pour annoncer le mariage; il écrivit la rupture. On le blâma de l'avoir permis; on le blâma de l'avoir défendu. Il pleura de rendre Mademoiselle malheureuse; mais ce prince, qui s'était attendri en lui manquant de parole, fit enfermer Lauzun, en novembre 1671, au château de Pignerol, pour avoir épousé en secret la princesse qu'il lui avait permis, quelques mois auparavant, d'épouser en public[3]. Il fut enfermé dix années entières. Il y a plus d'un royaume où un monarque n'a pas cette puissance : ceux qui l'ont sont plus chéris quand ils n'en font pas d'usage. Le citoyen qui n'offense point les lois de l'État doit-il être puni si sévèrement par celui qui représente l'État? N'y a-t-il pas une très-grande différence entre déplaire à son souverain et trahir son souverain? Un roi doit-il traiter un homme plus durement que la loi ne le traiterait[4]?

Ceux qui ont écrit[5] que Mme de Montespan, après avoir empêché le mariage, irritée contre le comte de Lauzun qui écla-

canne, en disant qu'il aurait trop de regret d'avoir frappé un gentilhomme. Lauzun fut conduit à la Bastille, puis nommé capitaine des gardes du corps.

1. Le roi, à la suite d'une démarche collective de plusieurs nobles, M. de Montausier en tête, accorda la permission du mariage. Il fut décidé le 15 décembre 1670. Malgré les conseils pressants de ses amis, Lauzun eut l'imprudence de remettre à quelques jours la célébration de ce mariage. Louis XIV retira sa permission le 18 décembre.

2. Les instances de Monsieur et du prince de Condé, blessés de cette mésalliance, obtinrent du roi cette décision, malgré les larmes de la princesse.

3. Mademoiselle, qui parle avec larmes de ce second emprisonnement, n'en laisse pas soupçonner la cause. Ce ne peut être pour avoir désobéi aux ordres du roi en épousant la princesse en secret. Ce mariage, s'il eut lieu, ne se fit qu'après que Lauzun fut sorti de Pignerol. Il est probable que les ennemis de Lauzun, irrités de sa hauteur et de ses sarcasmes, s'efforcèrent de le perdre auprès de Louis XIV; il fut surtout décidé par Louvois et Mme de Montespan qui avaient à se plaindre de Lauzun.

4. Il fut enfermé sans jugement, en vertu de l'autorité souveraine et arbitraire qui, en certains cas, non définis, appartenait alors au roi; droit excessif, dit M. le duc de Noailles, qu'une civilisation plus conforme à la liberté et à la dignité humaine devait abolir.

5. « L'origine de cette imputation, qu'on trouve dans tant d'historiens, vient du *Segraisiana*. C'est un recueil posthume de quelques conversations de Segrais, presque toutes falsifiées. Il est plein de contradictions, et l'on sait qu'aucun de ces *ana* ne mérite de créance. » (Note de Voltaire.)

tait en reproches violents, exigea de Louis XIV cette vengeance, ont fait bien plus de tort à ce monarque. Il y aurait eu à la fois de la tyrannie et de la pusillanimité à sacrifier à la colère d'une femme un brave homme [1], un favori qui, privé par lui de la plus grande fortune, n'aurait fait d'autre faute que de s'être trop plaint de Mme de Montespan [2]. Qu'on pardonne ces réflexions, les droits de l'humanité les arrachent. Mais en même temps l'équité veut que Louis XIV n'ayant fait dans tout son règne aucune action de cette nature, on ne l'accuse pas d'une injustice si cruelle. C'est bien assez qu'il ait puni avec tant de sévérité un mariage clandestin, une liaison innocente qu'il eût mieux fait d'ignorer. Retirer sa faveur était très-juste, la prison était trop dure.

Ceux qui ont douté de ce mariage secret n'ont qu'à lire attentivement les Mémoires de Mademoiselle. Ces Mémoires apprennent ce qu'elle ne dit pas. On voit que cette même princesse, qui s'était plainte si amèrement au roi de la rupture de son mariage, n'osa se plaindre de la prison de son mari. Elle avoue qu'on la croyait mariée; elle ne dit point qu'elle ne l'était pas; et quand il n'y aurait que ces paroles : *Je ne peux ni ne dois changer pour lui*, elles seraient décisives [3].

Lauzun et Fouquet furent étonnés de se rencontrer dans la même prison; mais Fouquet surtout, qui, dans sa gloire et dans sa puissance, avait vu de loin Péguilin dans la foule, comme un gentilhomme de province sans fortune, le crut fou, quand celui-ci lui conta qu'il avait été le favori du roi, et qu'il avait eu la permission d'épouser la petite-fille de Henri IV, avec tous les biens et les titres de la maison de Montpensier.

Après avoir langui dix ans en prison, il en sortit enfin; mais ce ne fut qu'après que Mme de Montespan eut engagé Mademoiselle à donner la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu au duc du Maine encore enfant, qui les posséda après la mort de cette princesse [4]. Elle ne fit cette donation que dans l'espérance

1. Un *brave homme* est ici mis avec le sens qu'avait au XVIIe siècle le mot *honnête homme*, indiquant surtout un homme bien élevé, élégant et à la mode.

2. Mme de Montespan eut à se plaindre de Lauzun, qui eut l'incroyable hardiesse de se cacher dans sa chambre pendant qu'elle y était avec le roi, et de lui reprocher en termes injurieux de l'avoir desservi.

3. Quoi qu'en dise Voltaire, tout est encore douteux à ce sujet; il n'est pas évident que Lauzun épousa Mademoiselle avant sa captivité. Ce qui est certain, c'est que déçu dans son espoir d'une alliance magnifique, se jugeant dépouillé par la donation de la princesse, et se trouvant après dix ans de captivité en présence d'une femme de cinquante-quatre ans, Lauzun ne lui témoigna ni tendresse ni égards.

4. Elle donna au duc du Maine la *principauté* de Dombes (Trévoux), le comté d'Eu et le duché d'Aumale.

que M. de Lauzun serait reconnu pour son époux; elle se trompa : le roi lui permit seulement de donner à ce mari secret et infortuné les terres de Saint-Fargeau et de Thiers, avec d'autres revenus considérables que Lauzun ne trouva pas suffisants. Elle fut réduite à être secrètement sa femme, et à n'en être pas bien traitée en public[1]. Malheureuse à la cour, malheureuse chez elle, ordinaire effet des passions, elle mourut en 1693[2].

Pour le comte de Lauzun, il passa en Angleterre en 1688. Toujours destiné aux aventures extraordinaires, il conduisit en France la reine épouse de Jacques II, et son fils au berceau. Il fut fait duc[3]. Il commanda en Irlande avec peu de succès, et revint avec plus de réputation attachée à ses aventures que de considération personnelle[4]. Nous l'avons vu mourir fort âgé et oublié, comme il arrive à tous ceux qui n'ont eu que de grands événements sans avoir fait de grandes choses[5].

Cependant Mme de Montespan était toute-puissante dès le commencement des intrigues dont on vient de parler[6].

1. « Il se lassa d'être battu, dit Saint-Simon, sans doute avec quelque exagération, et à son tour battit bel et bien Mademoiselle, tant qu'à la fin, lassés l'un de l'autre, ils se brouillèrent une bonne fois et ne se revirent jamais depuis. »

2. « On a imprimé, à la fin de ses *Mémoires*, une *Histoire des amours de Mademoiselle et de Lauzun*. C'est l'ouvrage de quelque valet de chambre. On y a joint des vers dignes de l'histoire et de toutes les inepties qu'on était en possession d'imprimer en Hollande. On doit mettre au même rang la plupart des contes qui se trouvent dans les *Mémoires de Mme de Maintenon*, faits par le nommé La Beaumelle : il y est dit qu'en 1681 un des ministres du duc de Lorraine vint, déguisé en mendiant, se présenter dans une église à Mademoiselle, lui montra une paire d'heures sur lesquelles il était écrit : « De la part du duc de Lorraine : » et qu'ensuite il négocia avec elle pour l'engager à déclarer le duc son héritier (t. II, p. 204). Cette fable est prise de l'aventure vraie ou fausse de la reine Clotilde. Mademoiselle n'en parle point dans ses *Mémoires* où elle n'omet pas les petits faits. Le duc de Lorraine n'avait aucun droit à la succession de Mademoiselle : de plus elle avait fait en 1679 le duc du Maine et le comte de Toulouse ses héritiers. » (Note de Voltaire.)

3. En 1688, Lauzun, poursuivi par l'ennui de ne pouvoir reparaître à la cour, obtint du roi la permission de se rendre en Angleterre; peu après il fut chargé secrètement par Louis XIV de conduire la reine et le prince de Galles en France. « C'est ainsi que, dit Mme de Sévigné, il trouva le chemin de Versailles en passant par Londres. » Ses manières affectées déplurent à Louis XIV, qui lui rendit cependant les grandes entrées et lui accorda le titre de duc, à la sollicitation de Jacques II.

4. La Bruyère a dit, en faisant allusion à Lauzun, « qu'il n'est pas permis de rêver comme il a vécu. » Le comte de Bussy écrivait à Mme de Sévigné en 1689 : « La fortune, qui est une grande folle, n'en a jamais donné tant de marques que dans la vie de Lauzun; c'est un des plus petits hommes pour l'esprit autant que pour le corps, que Dieu ait jamais faits; cependant nous l'avons vu noyé et le voici sur l'eau. Ne savez-vous pas un jeu où l'on dit : « Je l'ai » vu vif, je l'ai vu mort, je l'ai vu vif » après sa mort ; » c'est tout son portrait. »

5. Lauzun épousa en 1695 la seconde fille du maréchal de Lorges, qui n'avait que seize ans. Saint-Simon a fait un portrait peu flatté de son beau-frère. Il mourut en 1723, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

6. Fille de Gabriel de Rochechouart,

Athénaïs de Mortemart, femme du marquis de Montespan, sa sœur aînée, la marquise de Thianges, et sa cadette, pour qui elle obtint l'abbaye de Fontevrault, étaient les plus belles femmes de leur temps; et toutes trois joignaient à cet avantage des agréments singuliers dans l'esprit[1]. Le duc de Vivonne, leur frère, maréchal de France, était aussi un des hommes de la cour qui avaient le plus de goût et de lecture. C'était lui à qui le roi disait un jour : « Mais à quoi sert de lire ? » Le duc de Vivonne, qui qui avait de l'embonpoint et de belles couleurs, répondit : « La lecture fait à l'esprit ce que vos perdrix font à mes joues. »

Ces quatre personnes plaisaient universellement par un tour singulier de conversation mêlée de plaisanterie, de naïveté et de finesse, qu'on appelait l'esprit des Mortemart. Elles écrivaient toutes avec une légèreté et une grâce particulière. On voit par là combien est ridicule ce conte que j'ai entendu encore renouveler, que Mme de Montespan était obligée de faire écrire ses lettres au roi par Mme Scarron, et que c'est là ce qui en fit sa rivale et sa rivale heureuse.

Mme Scarron, depuis Mme de Maintenon, avait, à la vérité, plus de lumières acquises par la lecture; sa conversation était plus douce, plus insinuante. Il y a des lettres d'elle où l'art embellit le naturel, et dont le style est très-élégant. Mais Mme de Montespan n'avait besoin d'emprunter l'esprit de personne; et elle fut longtemps favorite avant que Mme de Maintenon lui fût présentée.

Le triomphe de Mme de Montespan éclata au voyage que le roi fit en Flandre en 1670. La ruine des Hollandais fut préparée dans ce voyage au milieu des plaisirs : ce fut une fête continuelle dans l'appareil le plus pompeux.

Le roi, qui fit tous ses voyages de guerre à cheval, fit celui-ci pour la première fois dans un carrosse à glaces; les chaises de poste n'étaient point encore inventées. La reine, Madame, sa belle sœur, la marquise de Montespan, étaient dans cet équipage superbe, suivi de beaucoup d'autres : et quand Mme de Montespan allait seule, elle avait quatre gardes du corps aux portières de son carrosse. Le dauphin arriva ensuite avec sa cour, Mademoi-

duc de Mortemart, elle était née en 1641, porta d'abord le nom de Mlle de Tonnay-Charente, et fut mariée en 1663 à Henri de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, dont elle eut un fils, qui fut le duc d'Antin.

1. « C'était le centre de l'esprit, dit Saint-Simon, et d'un tour si particulier, si délicat, si fin, mais toujours si naturel et si agréable qu'il se faisait distinguer à son caractère unique, et qu'on le reconnaîtrait encore entre mille personnes, au milieu des conversations les plus communes. »

selle avec la sienne : c'était avant la fatale aventure de son mariage ; elle partageait en paix tous ces triomphes, et voyait avec complaisance son amant, favori du roi, à la tête de sa compagnie des gardes [1]. On faisait porter dans les villes où l'on couchait les plus beaux meubles de la couronne. On trouvait dans chaque ville un bal masqué ou paré, ou des feux d'artifice. Toute la maison de guerre accompagnait le roi, et toute la maison de service précédait ou suivait. Les tables étaient tenues comme à Saint-Germain [2]. La cour visita dans cette pompe toutes les villes conquises. Les principales dames de Bruxelles, de Gand, venaient voir cette magnificence. Le roi les invitait à sa table ; il leur faisait des présents pleins de galanterie. Tous les officiers des troupes en garnison recevaient des gratifications. Il en coûta plusieurs fois cent louis d'or par jour en libéralités.

Tous les honneurs, tous les hommages étaient pour Mme de Montespan, excepté ce que le devoir donnait à la reine. Cependant cette dame n'était pas du secret. Le roi savait distinguer les affaires d'État des plaisirs [3].

Madame, chargée seule de l'union des deux rois et de la destruction de la Hollande, s'embarqua à Dunkerque sur la flotte du roi d'Angleterre, Charles II, son frère, avec une partie de la cour de France. Elle menait avec elle Mlle de Kéroual, depuis duchesse de Portsmouth [4], dont la beauté égalait celle Mme de Montespan. Elle fut depuis en Angleterre ce que Mme de Montespan était en France, mais, avec plus de crédit. Le roi Charles fut gouverné par elle jusqu'au dernier moment de sa vie. Jamais femme n'a conservé plus longtemps sa beauté ; nous lui avons vu, à l'âge près de soixante-dix ans, une figure encore noble et agréable, que les années n'avaient point flétrie.

Madame alla voir son frère à Cantorbéry, et revint avec la gloire du succès [5]. Elle en jouissait, lorsqu'une mort subite et

1. Louis XIV avait même donné à Lauzun le commandement de toutes les troupes réunies avec la patente de général d'armée. Quand on voyait passer la reine, Madame et la marquise de Montespan dans le même carrosse, le peuple s'écriait : « Voilà les trois reines. »

2. Saint-Germain, sur une colline près de la rive gauche de la Seine, célèbre par sa forêt et son château, fondé en 1370 par Charles V, agrandi par François Ier, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Louis y était né ; c'était, avant Versailles, l'un des séjours habituels de la cour.

3. Mme de Montespan assista souvent au conseil, prit part aux affaires ; elle eut même ses gardes, afficha un luxe effréné et prodigua autour d'elle l'or et les faveurs.

4. Louise de Kerhouent, duchesse de *Portsmouth*, exerça bientôt un immense empire sur l'esprit de Charles II ; elle reçut de Louis XIV beaucoup d'argent, pour soutenir les intérêts de la politique française.

5. Voir pour ces négociations aux pages 112, 113, et aux notes.

douloureuse l'enleva à l'âge de vingt-six ans, le 30 juin 1670[1]. La cour fut dans une douleur et dans une consternation que le genre de mort augmentait[2]. Cette princesse s'était crue empoisonnée. L'ambassadeur d'Angleterre, Montaigu[3], en était persuadé ; la cour n'en doutait pas, et toute l'Europe le disait. Un des anciens domestiques de la maison de son mari m'a nommé celui qui (selon lui) donna le poison. « Cet homme, me disait-il, qui n'était pas riche, se retira immédiatement après en Normandie où il acheta une terre dans laquelle il vécut longtemps avec opulence. Ce poison, ajoutait-il, était de la poudre de diamant mise au lieu de sucre dans des fraises. » La cour et la ville pensèrent que Madame avait été empoisonnée dans un verre d'eau de chicorée[4], après lequel elle éprouva d'horribles douleurs, et bientôt les convulsions de la mort. Mais la malignité humaine et l'amour de l'extraordinaire furent les seules raisons de cette persuasion générale. Le verre d'eau ne pouvait être empoisonné, puisque Mme de La Fayette et une autre personne burent le reste sans ressentir la plus légère incommodité. La poudre de diamant n'est pas plus un venin[5] que la poudre de corail. Il y avait longtemps que Madame était malade d'un abcès qui se formait dans le foie[6]. Son mari, trop soupçonné dans l'Europe, ne fut, ni avant ni après cet événement, accusé d'aucune action qui eût de la noirceur ; et on trouve rarement des criminels qui n'aient fait qu'un grand crime. Le genre humain serait trop malheureux s'il était aussi commun de commettre des choses atroces que de les croire.

On prétendit que le chevalier de Lorraine, favori de Monsieur,

1. Elle mourut au palais de Saint-Cloud que Louis XIV avait donné à son frère.

2. On connaît la fameuse oraison funèbre de Bossuet, et les paroles saisissantes : « Madame se meurt, Madame est morte ! » par lesquelles il dépeignit cette fin prématurée, rapide, mais non pas aussi soudaine qu'il l'a dit.

3. Lord Montagu osa demander en anglais à Madame si elle croyait avoir été empoisonnée : mais, écrit-il lui-même à Charles II, le prêtre qui l'exhortait ayant compris le mot *poisoned*, lui dit : « Madame, vous ne devez accuser personne, mais offrir votre mort à Dieu comme un sacrifice. » Aussi ne répondit-elle à l'ambassadeur que par un mouvement d'épaules.

4. « Voy. l'*Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*, par Mme la comtesse de La Fayette, p. 187, édition de 1742. (Note de Voltaire.)

5. « Des fragments de diamant et de verre pourraient par leurs pointes percer une tunique des entrailles et la déchirer ; mais aussi on ne pourrait les avaler, et on serait averti tout d'un coup du danger par l'excoriation du palais et du gosier. La poudre impalpable ne peut nuire. Les médecins qui ont rangé le diamant au nombre des poisons auraient dû distinguer le diamant réduit en poudre impalpable du diamant grossièrement pilé. » (Note de Voltaire.)

6. Les médecins du roi, de Monsieur, de Madame, de l'ambassadeur d'Angleterre et des chirurgiens de Paris, déclarèrent, en présence de lord Montagu, que Madame était morte d'une bile échauffée et d'une colique qu'ils appelèrent *choléra-morbus*.

pour se venger d'un exil et d'une prison que sa conduite coupable auprès de Madame lui avait attirés, s'était porté à cette horrible vengeance. On ne fait pas attention que le chevalier de Lorraine était alors à Rome, et qu'il est bien difficile à un chevalier de Malte de vingt ans, qui est à Rome, d'acheter à Paris la mort d'une grande princesse [1].

Ce qui confirma le public dans le soupçon de poison, c'est que vers ce temps on commença à connaître ce crime en France [2]. On n'avait point employé cette vengeance des lâches dans les horreurs de la guerre civile. Ce crime, par une fatalité singulière, infecta la France dans le temps de la gloire et des plaisirs qui adoucissaient les mœurs, ainsi qu'il se glissa dans l'ancienne Rome aux plus beaux jours de la république.

Deux Italiens, dont l'un s'appelait Exili, travaillèrent longtemps avec un apothicaire allemand, nommé Glaser, à rechercher ce qu'on appelle *la pierre philosophale* [3]. Les deux Italiens y perdirent le peu qu'ils avaient, et voulurent par le crime réparer le tort de leur folie. Ils vendirent secrètement des poisons. Soupçonnés, ils furent mis à la Bastille; l'un des deux y mourut. Exili y resta sans être convaincu, et du fond de sa prison [4] il répandit dans Paris ces funestes secrets qui coutèrent la vie au lieutenant d'Aubray et à sa famille, et qui firent enfin ériger la chambre des poisons, qu'on nomme *la chambre ardente*.

On crut le crime plus répandu qu'il n'était en effet [5]. La chambre ardente fut établie à l'Arsenal, près de la Bastille, en 1680 [6]. Les plus grands seigneurs y furent cités, entre autres deux nièces du cardinal Mazarin, la duchesse de Bouillon [7], et la comtesse de Soissons, mère du prince Eugène.

1. La princesse palatine et surtout Saint-Simon ont contribué à accréditer l'opinion d'un empoisonnement, et ils accusent le chevalier de Lorraine, le marquis d'Effiat et le comte de Beuvron. Leurs récits sont peu vraisemblables; ainsi la princesse palatine se réconcilia elle-même avec le chevalier de Lorraine, ce qu'elle n'aurait pas fait, si elle l'avait cru coupable; et l'on ne voit pas comment Louis XIV aurait rappelé à la cour le favori de Monsieur, s'il avait été instruit de sa culpabilité par le premier maître d'hôtel Purnon; comment plus tard il lui aurait même donné le collier de l'ordre.

2. Il y eut bien des crimes de cette nature au XVIe siècle, à l'époque des Médicis et sous Henri IV; d'ailleurs il y a exagération à dire que la France fut *infectée* de ce crime; Voltaire lui-même se contredit un peu plus loin.

3. C'est-à-dire l'art de faire de l'or, si recherché par les alchimistes du moyen âge.

4. Exili était sorti de la Bastille, vers 1666, et s'était associé à Sainte-Croix pour lui apprendre ces *funestes secrets*.

5. La Voisin et ses complices eurent bientôt une maison bien montée, avec suisse, laquais et toutes les commodités du luxe.

6. Cette commission fut chargée de faire le procès aux empoisonneurs et aux magiciens; le peuple la nomma *chambre ardente*, parce que les crimes qu'elle poursuivait étaient punis par le feu.

7. L'*Histoire de Reboulet* dit « que » la duchesse de Bouillon fut décrétée

La duchesse de Bouillon ne fut décrétée que d'ajournement personnel, et n'était accusée que d'une curiosité ridicule trop ordinaire alors, mais qui n'est pas du ressort de la justice. L'ancienne habitude de consulter des devins, de faire tirer son horoscope, de chercher des secrets pour se faire aimer, subsistait encore parmi le peuple, et même chez les premiers du royaume.

Nous avons déjà remarqué qu'à la naissance de Louis XIV on avait fait entrer l'astrologue Morin dans la chambre même de la reine-mère, pour tirer l'horoscope de l'héritier de la couronne. Nous avons vu même le duc d'Orléans, régent du royaume, curieux de cette charlatanerie[1] qui séduisit toute l'antiquité ; et toute la philosophie du célèbre comte de Boulainvilliers ne put jamais le guérir de cette chimère[2]. Elle était bien pardonnable à la duchesse de Bouillon et à toutes les dames qui eurent les mêmes faiblesses[3]. Le Sage, la Voisin et la Vigoureux s'étaient fait un revenu de la curiosité des ignorants, qui étaient en très-grand nombre. Ils prédisaient l'avenir; ils faisaient voir le diable. S'ils s'en étaient tenus là, il n'y aurait eu que du ridicule dans eux et dans la chambre ardente.

La Reynie, l'un des présidents de cette chambre, fut assez malavisé pour demander à la duchesse de Bouillon si elle avait vu le diable ; elle répondit qu'elle le voyait dans ce moment, qu'il était fort laid et fort vilain, et qu'il était déguisé en conseiller d'État. L'interrogatoire ne fut guère poussé plus loin.

L'affaire de la comtesse de Soissons[4] et du maréchal de Lu-

» de prise de corps, et qu'elle parut » devant les juges avec tant d'amis, » qu'elle n'avait rien à craindre, quand » même elle eût été coupable. » Tout cela est très-faux; il n'y eut point de décret de prise de corps contre elle, et alors nuls amis n'auraient pu la soustraire à la justice. » (Note de Voltaire.)

1. CHARLATANERIE, imposture ; CHARLATANISME, artifices du charlatan.

2. Henri de BOULAINVILLIERS (1658-1722), « le plus savant gentilhomme du royaume dans l'histoire, a dit Voltaire ; ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, sont profonds et utiles. » C'est le défenseur érudit et paradoxal du système féodal : philosophe sceptique, il croyait aux absurdités de l'astrologie judiciaire et se mêlait de prédire l'avenir; ce qui fit dire au cardinal de Fleury qu'il ne connaissait ni le passé, ni le présent, ni l'avenir.

3. La duchesse de Bouillon, malgré les dépositions mensongères de Le Sage, n'était coupable que d'une vaine curiosité, comme on peut le voir par les lettres de Mme de Sévigné (31 janvier 1680). « La duchesse alla demander à la Voisin un peu de poison pour faire mourir un vieux et ennuyeux mari qu'elle avoit, et une invention pour épouser un jeune homme qu'elle aimoit. Ce jeune homme étoit M. de Vendôme, qui la menoit d'une main, et M. de Bouillon (son mari), de l'autre ; et de rire. Quand une Mancine ne fait qu'une folie comme celle-là, c'est donné, et ces sorcières vous rendent cela sérieusement, et font horreur à toute l'Europe d'une bagatelle. »

4. La comtesse de Soissons n'était pas vraisemblablement coupable ; mais Louvois et Mme de Montespan qui la haïssaient, avaient prévenu l'esprit du roi à son égard : « Puisqu'on a donné un décret contre une personne comme moi, dit-elle, on peut bien achever le crime et me retenir au moins toujours en prison. J'aime mieux la clef des champs ; je me justifierai dans la suite. »

xembourg fut plus sérieuse. Le Sage, la Voisin, la Vigoureux et d'autres complices encore étaient en prison, accusés d'avoir vendu des poisons qu'on appelait *la poudre de succession*; ils chargèrent tous ceux qui les étaient venus consulter. La comtesse de Soissons fut du nombre. Le roi eut la condescendance de dire à cette princesse que, si elle se sentait coupable, il lui conseillait de se retirer. Elle répondit qu'elle était très-innocente, mais qu'elle n'aimait pas à être interrogée par la justice. Ensuite elle se retira à Bruxelles, où elle est morte sur la fin 1708, lorsque le prince Eugène son fils la vengeait par tant de victoires, et triomphait de Louis XIV.

François-Henri de Montmorency-Bouteville, duc, pair et maréchal de France, qui unissait le grand nom de Montmorency à celui de la maison impériale de Luxembourg[1], déjà célèbre en Europe par des actions de grand capitaine, fut dénoncé à la chambre ardente. Un de ses gens d'affaires, nommé Bonard, voulant recouvrer des papiers importants qui étaient perdus, s'adressa à Le Sage pour les lui faire retrouver. Les papiers ne se retrouvèrent point; ils étaient entre les mains d'une fille nommée Dupin.

Le Sage, Bonard, la Voisin, la Vigoureux et plus de quarante accusés ayant été enfermés à la Bastille, Le Sage déposa que le maréchal s'était adressé au diable et à lui pour faire mourir cette Dupin qui n'avait pas voulu rendre les papiers; leurs complices ajoutaient qu'ils avaient assassiné la Dupin par son ordre, qu'ils l'avaient coupée en quartiers et jetée dans la rivière.

Ces accusations étaient aussi improbables qu'atroces. Le maréchal devait comparaître devant la cour des pairs; le Parlement et les pairs devaient revendiquer le droit de le juger : ils ne le firent pas. L'accusé se rendit lui-même à la Bastille, démarche qui prouvait son innocence sur cet assassinat prétendu.

(1679) Le secrétaire d'État Louvois, qui ne l'aimait pas, le fit enfermer dans une espèce de cachot de six pas et demi de long, où il tomba très-malade. On l'interrogea le second jour, et on le laissa ensuite cinq semaines entières, sans continuer son procès : injustice cruelle envers tout particulier, et plus condamnable encore envers un pair du royaume. Il voulut écrire au marquis de Louvois pour s'en plaindre ; on ne le lui permit pas : il fut enfin interrogé. On lui demanda s'il n'avait pas donné des bouteilles de vin empoisonnées pour faire mourir le frère de la Dupin.

1. Voir pour Luxembourg, page 103, note 2.

Il paraissait bien absurde qu'un maréchal de France, qui avait commandé des armées, eût voulu empoisonner un malheureux bourgeois, sans pouvoir tirer aucun avantage d'un si grand crime.

Enfin on lui confronta Le Sage et un nommé d'Avaux, avec lesquels on l'accusait d'avoir fait des sortiléges pour faire périr plus d'une personne.

Tout son malheur venait d'avoir vu une fois Le Sage, et de lui avoir demandé des horoscopes.

Parmi les imputations horribles qui faisaient la base du procès, Le Sage dit que le maréchal duc de Luxembourg avait fait un pacte avec le diable, afin de pouvoir marier son fils à la fille du marquis de Louvois. L'accusé répondit : « Quand Mathieu de Montmorency épousa la veuve de Louis le Gros, il ne s'adressa point au diable, mais aux états généraux[1] qui déclarèrent que, pour acquérir au roi mineur l'appui des Montmorency, il fallait faire ce mariage. »

Cette réponse était fière[2] et n'était pas d'un coupable. Le procès dura quatorze mois; il n'y eut de jugement ni pour ni contre lui. La Voisin, la Vigoureux et son frère, qui s'appelait aussi Vigoureux, furent brûlés avec Le Sage à la Grève. Le maréchal de Luxembourg alla quelques jours à la campagne[3], et revint ensuite à la cour faire les fonctions de capitaine des gardes, sans voir Louvois, et sans que le roi lui parlât de tout ce qui s'était passé.

Nous avons vu[4] comment il eut depuis le commandement des armées qu'il ne demanda pas, et par combien de victoires il imposa silence à ses ennemis.

On peut juger quelles rumeurs affreuses toutes ces accusations excitaient dans Paris. Le supplice du feu, dont la Voisin et ses complices furent punis, mit fin aux recherches et aux crimes. Cette abomination ne fut que le partage de quelques particuliers, et ne corrompit pas les mœurs douces de la nation; mais elle

1. Les Etats généraux n'existaient pas à cette époque; il n'y avait alors que l'assemblée des pairs ou plutôt des barons du duché de France. D'ailleurs Louis VI ne laissa pas de roi mineur, ayant besoin de l'appui des Montmorency.

2. Mme de Sévigné ne donne pas au maréchal une attitude aussi fière. « Il a été, dit-elle, deux jours sans manger; il avait demandé plusieurs jésuites, on les lui a refusés; il a demandé la Vie des Saints, on la lui a donnée... Il est entièrement déconfit; ce n'est pas un homme, ni un petit homme, ce n'est pas même une femme, c'est une femmelette... »

3. Absous par arrêt du 14 mai 1680, Luxembourg fut cependant exilé à vingt lieues de Paris, et ne reparut à la cour qu'au mois de juin 1681. Il fut presque disgracié et oublié pendant dix ans.

4. Voir surtout le chapitre XVI.

laissa dans les esprits un penchant funeste à soupçonner des morts naturelles d'avoir été violentes.

Ce qu'on avait cru de la destinée malheureuse de madame Henriette d'Angleterre, on le crut ensuite de sa fille, Marie-Louise [1], qu'on maria en 1679 au roi d'Espagne, Charles II. Cette jeune princesse partit à regret pour Madrid [2]. Mademoiselle avait souvent dit à Monsieur, frère du roi : « Ne menez pas si souvent votre fille à la cour ; elle sera trop malheureuse ailleurs. » Cette jeune princesse voulait épouser Monseigneur. « Je vous fais reine d'Espagne, lui dit le roi ; que pourrais-je de plus pour ma fille ? — Ah ! répondit-elle, vous pourriez plus pour votre nièce. » Elle fut enlevée au monde en 1689, au même âge que sa mère. Il passa pour constant que le conseil autrichien de Charles II voulait se défaire d'elle, parce qu'elle aimait son pays, et qu'elle pouvait empêcher le roi son mari de se déclarer pour les alliés contre la France [3]. On lui envoya même de Versailles de ce qu'on croit du contre-poison : précaution très-incertaine, puisque ce qui peut guérir une espèce de mal peut envenimer l'autre, et qu'il n'y a point d'antidote général. Le contre-poison prétendu arriva après sa mort. Ceux qui ont lu les Mémoires compilés par le marquis de Dangeau trouveront que le roi dit en soupant : « La reine d'Espagne est morte empoisonnée dans une tourte d'anguille ; la comtesse de Pernitz, les caméristes Zapata et Nina, qui en ont mangé après elle, sont mortes du même poison [4]. »

Après avoir lu cette étrange anecdote dans ces Mémoires manuscrits, qu'on dit faits avec soin par un courtisan qui n'avait presque point quitté Louis XIV pendant quarante ans, je ne laissai pas d'être encore en doute : je m'informai à d'anciens domestiques du roi s'il était vrai que ce monarque, toujours

1. Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur et d'Henriette d'Angleterre, était née en 1662.

2. « La reine d'Espagne crie toujours miséricorde, dit Mme de Sévigné, et se jette au pied de tout le monde. » Et autre part : « La reine d'Espagne devient fontaine... Elle va toujours criant et pleurant. Le peuple disait, en la voyant dans la rue Saint-Honoré : Ah ! Monsieur est trop bon ; il ne la laissera point aller ; elle est trop affligée. »

3. Elle était restée française de cœur et d'esprit, et sa correspondance informait souvent Versailles de ce qui se passait à Madrid.

4. Bien des personnes ont été accusées de cet empoisonnement ; et Saint-Simon nomme la comtesse de Soissons, avec des détails qui ne sont pas très-vraisemblables. Ce qu'il y a de plus probable est ce que dit Mme de La Fayette : « Le roi d'Espagne aimait passionnément la reine ; mais elle avait conservé pour sa patrie un amour trop violent pour une personne d'esprit. Le conseil d'Espagne (où dominait le parti autrichien) prévint par le poison l'alliance qui paraissait devoir se faire. » « Il n'est pas douteux, écrit Louville, que cette intéressante princesse n'ait payé de sa vie l'inutile empire qu'elle avait su prendre sur son époux. »

retenu dans ses discours, eût jamais prononcé des paroles si imprudentes. Ils m'assurèrent tous que rien n'était plus faux[1]. Je demandai à Mme la duchesse de Saint-Pierre, qui arrivait d'Espagne, s'il était vrai que ces trois personnes fussent mortes avec la reine; elle me donna des attestations que toutes trois avaient survécu longtemps à leur maîtresse. Enfin je sus que ces Mémoires du marquis de Dangeau, qu'on regarde comme un monument précieux, n'étaient que des *nouvelles à la main*, écrites quelquefois par un de ses domestiques; et je puis répondre qu'on s'en aperçoit souvent au style, aux inutilités et aux faussetés dont ce recueil est rempli[2]. Après toutes ces idées funestes, où la mort de Henriette d'Angleterre nous a conduits, il faut revenir aux événements de la cour qui suivirent sa perte.

La princesse palatine lui succéda un an après, et fut mère du duc d'Orléans, régent du royaume[3]. Il fallut qu'elle renonçât au calvinisme pour épouser Monsieur; mais elle conserva toujours pour son ancienne religion un respect secret qu'il est difficile de secouer quand l'enfance l'a imprimé dans le cœur.

L'aventure infortunée d'une fille d'honneur de la reine, en 1663, donna lieu à un nouvel établissement.

Les dangers attachés à l'état de filles, dans une cour galante et voluptueuse, déterminèrent à substituer aux douze filles d'honneur, qui embellissaient la cour de la reine, douze dames du palais; et depuis, la maison des reines fut ainsi composée. Cet établissement rendait la cour plus nombreuse et plus magnifique, en y fixant les maris et les parents de ces dames; ce qui augmentait la société et répandait plus d'opulence.

La princesse de Bavière, épouse de Monseigneur[4], ajouta, dans

1. Les raisons que donne Voltaire, écrivant cinquante ans après l'événement, ne sont pas très-concluantes.

2. Le marquis de Dangeau, qui ne mérite ni les railleries de Voltaire, ni les sarcasmes de Saint-Simon, était un homme d'esprit, honnête, modeste, qui fut toujours dans les bonnes grâces de toute la famille royale. Dans son *Journal* de 1684 à 1720, il a inscrit, jour par jour, tout ce qu'on a dit, tout ce qu'on a fait à la cour, tout ce qu'il a vu. Ce n'est peut-être pas, comme on l'a dit, une œuvre de la plus grande importance; mais on y trouve beaucoup de faits précis, de détails vrais, qui complètent ou rectifient les Mémoires contemporains. Ce journal a été récemment publié.

3. Charlotte-Elisabeth de Bavière, née en 1652, morte en 1722, fille du comte palatin, épousa le duc d'Orléans, le 16 novembre 1671. On a publié en 1853 une partie de ses lettres, elles sont, il est vrai, curieuses, mais souvent satiriques, méchantes et cyniques. — Elle ne prit jamais les manières élégantes ni les goûts délicats de la cour; elle avoue qu'elle ne put jamais s'y plaire.

4. Marie-Anne-Victoire de Bavière épousa Monseigneur, le 7 mars 1680. Sa bonne grâce, sa dignité naturelle et surtout son mérite et sa bonté la rendirent chère à Louis XIV. Il compta sur

les commencements, de l'éclat et de la vivacité à cette cour. La marquise de Montespan attirait toujours l'attention principale ; mais enfin elle cessait de plaire, et les emportements altiers de sa douleur ne ramenaient pas un cœur qui s'éloignait. Cependant elle tenait toujours à la cour par une grande charge, étant surintendante de la maison de la reine ; et au roi par ses enfants, par l'habitude et par son ascendant.

Il paraît assez honorable pour Louis XIV qu'aucune de ces intrigues n'influât sur les affaires générales, et que l'amour, qui troublait la cour, n'ait jamais mis le moindre trouble dans le gouvernement. Rien ne prouve mieux, ce me semble, que Louis XIV avait une âme aussi grande que sensible [1].

Je croirais même que ces intrigues de cour, étrangères à l'État, ne devraient point entrer dans l'histoire, si le grand siècle de Louis XIV ne rendait tout intéressant, et si le voile de ces mystères n'avait été soulevé par tant d'historiens, qui pour la plupart les ont défigurés.

CHAPITRE XXVII

SUITE DES ANECDOTES ET PARTICULARITÉS.

La jeunesse, la beauté de Mlle de Fontange [2], le titre de duchesse dont elle fut décorée, écartaient Mme de Maintenon de la première place, qu'elle n'osait espérer et qu'elle eut depuis : mais la duchesse de Fontange mourut en 1681.

La marquise de Montespan, n'ayant plus de rivale déclarée, n'en posséda pas plus un cœur fatigué d'elle et de ses murmures. La nouvelle favorite, Mme de Maintenon [3], qui sentait le pouvoir

elle pour animer la cour, et s'efforça, par mille empressements aimables, de l'engager à voir le monde. Mais de fréquentes maladies augmentèrent le goût qu'elle avait naturellement pour la retraite, et bientôt elle vécut presque isolée avec une femme de chambre allemande, nommée Bessola, sa compagne d'enfance.

1. Louis XIV avait jusqu'alors pratiqué fidèlement les préceptes qu'il donne à son fils dans ses *Mémoires* : « Si un roi ne peut se garantir des faiblesses communes au reste des hommes, il doit du moins, en abandonnant son cœur, rester maître de son esprit. »

2. Marie-Angélique de Scoraille, duchesse de *Fontanges*, née en 1661, mourut en 1681, à vingt ans.

3. Elle offrit au roi, dit M. le duc de Noailles, le charme de l'intimité, de l'épanchement, de la confiance ; l'agrément de la conversation, de l'esprit, de la raison, plaisirs dont on sent le prix à un certain âge de la vie ; et faisant même intervenir l'empire de la religion, elle se servit des sentiments qu'elle inspirait pour ramener ce monarque dans la voie édifiante du devoir

secret qu'elle acquérait tous les jours, se conduisait avec cet art qui est si naturel aux femmes, et qui ne déplaît pas aux hommes[1]. Elle écrivit un jour à Mme de Frontenac, sa cousine, en qui elle avait une entière confiance : « Je le renvoie toujours affligé, et jamais désespéré. » Dans ce temps où sa faveur croissait, où Mme de Montespan touchait à sa chute, ces deux rivales se voyaient tous les jours, tantôt avec une aigreur secrète[2], tantôt avec une confiance passagère, que la nécessité de se parler et la lassitude de la contrainte mettaient quelquefois dans leurs entretiens[3]. Elles convinrent de faire, chacune de leur côté, des Mémoires de tout ce qui se passait à la cour. L'ouvrage ne fut pas poussé fort loin. Mme de Montespan se plaisait à lire quelque chose de ses Mémoires à ses amis, dans les dernières années de sa vie. Cette situation embarrassante subsista jusqu'en 1685, année mémorable par la révocation de l'édit de Nantes. On voyait alors des scènes bien différentes : d'un côté, le désespoir et la fuite d'une partie de la nation ; de l'autre, de nouvelles fêtes à Versailles ; Trianon et Marly bâtis ; la nature forcée dans tous ces lieux de délices, et des jardins où l'art était épuisé. Le mariage du petit-fils du grand Condé avec Mademoiselle de Nantes, fille du roi et de Mme de Montespan[4], fut le dernier triomphe de cette maîtresse, qui commençait à se retirer de la cour.

Le roi maria depuis deux enfants qu'il avait eus d'elle : Ma-

conjugal, et obtenir qu'il reportât vers la reine des soins qui n'étaient dus qu'à elle.

1. Comme l'écrivait Mme de Sévigné (17 juillet 1680), « elle lui fait connaître un pays tout nouveau, je veux dire le commerce de l'amitié et de la conversation, sans chicane et sans contrainte ; il en paraît charmé. »

2. L'aigreur n'était pas toujours secrète : « Elle s'est déchaînée contre » moi selon sa coutume, écrit Mme de » Maintenon ; cependant elle a promis » de bien vivre avec moi. Pour son » honneur, elle devrait au moins sauver » les apparences. » — « Je m'étais » flattée que Mme de Montespan cesse» rait de me persécuter... Elle n'a rien » oublié pour me nuire. Mon Dieu, » que votre volonté soit faite ! Elle vint » hier chez moi, et m'accabla de re» proches ; le roi nous surprit au mi» lieu d'une conversation qui a mieux » fini qu'elle n'a commencé. »

3. « Les *Mémoires* donnés sous le nom de Mme de Maintenon rapportent qu'elle dit à Mme de Montespan, en parlant de ses rêves : « J'ai rêvé que » nous étions sur le grand escalier de » Versailles : je montais, vous descen» diez ; je m'élevais jusqu'aux nues, » vous allâtes à Fontevrault. » Ce conte est renouvelé d'après le fameux duc d'Epernon, qui rencontra le cardinal de Richelieu sur l'escalier du Louvre, l'année 1624. Le cardinal lui demanda s'il n'y avait rien de nouveau. « Non, « lui dit le duc, sinon que vous montez, « et je descends. » Ce conte est gâté en ajoutant que d'un escalier on s'éleva jusqu'aux nues. Il faut remarquer que dans presque tous les livres d'anecdotes, dans les *ana*, on attribue presque toujours à ceux qu'on fait parler des choses dites un siècle et même plusieurs siècles auparavant. » (Note de Voltaire.)

4. Mademoiselle de Nantes épousa en mai 1685 le duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé.

demoiselle de Blois avec le duc de Chartres[1], que nous avons vu depuis régent du royaume; et le duc du Maine à Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé et sœur de Monsieur le Duc, princesse célèbre par son esprit et par le goût des arts[2]. Ceux qui ont seulement approché du Palais-Royal et de Sceaux savent combien sont faux tous les bruits populaires recueillis dans tant d'histoires concernant ces mariages[3].

(1685) Avant la célébration du mariage de Monsieur le Duc avec Mademoiselle de Nantes, le marquis de Seignelay, à cette occasion, donna au roi une fête digne de ce monarque, dans les jardins de Sceaux, plantés par le Nôtre avec autant de goût que ceux de Versailles[4]. On y exécuta l'idylle de la paix, composée par Racine. Il y eut dans Versailles un nouveau carrousel, et après le mariage le roi étala une magnificence singulière, dont le cardinal Mazarin avait donné la première idée en 1656. On établit dans le salon de Marly quatre boutiques remplies de ce que l'industrie des ouvriers de Paris avait produit de plus riche et de plus recherché. Ces quatre boutiques étaient autant de

1. Le mariage du duc de Chartres eut lieu le 18 février 1692; le roi lui donna alors le Palais-Royal. Malgré les dénégations de Voltaire, il paraît bien certain que le roi imposa ce mariage à la faiblesse de son frère; qu'on eut recours aux princes de Lorraine et à l'abbé Dubois, précepteur du duc de Chartres, pour vaincre les hésitations du père et du fils, et que la princesse Charlotte d'Orléans fut indignée de cette mésalliance. Saint-Simon a raconté avec une verve admirable les scènes dont il fut alors le témoin : « Madame vint dans la galerie, dit-il; Monsieur, son fils, s'approcha d'elle, comme il faisait tous les jours, pour lui baiser la main. En ce moment Madame lui appliqua un soufflet si sonore, qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre prince, et combla les infinis spectateurs, dont j'étais, d'un prodigieux étonnement. » « On ne peut s'imaginer, dit le marquis de Sourches, quel fut le désespoir de Madame; il était si grand qu'elle ne songea pas à le cacher... On disait même qu'elle lui avait donné un soufflet. »

2. Le duc du Maine épousa mademoiselle de Charolais, fille de M. le Prince, le 19 mars 1692. « M. le Prince, dit Saint-Simon, en eut une joie extrême. Il voyait croître de jour en jour le rang, le crédit et les alliances des légitimés; celle-ci ne lui était pas nouvelle depuis le mariage de son fils, mais elle le rapprochait doublement du roi. » La duchesse du Maine s'entourait d'écrivains et de poëtes; la société spirituelle de son palais de Sceaux a été célèbre au commencement du XVIII[e] siècle; c'est là qu'elle trama toutes ses intrigues, qui n'aboutirent qu'à la conspiration, dite de Cellamare, contre le Régent. Elle mourut en 1753.

3. Il y a plus de vingt volumes dans lesquels vous verrez que la maison d'Orléans et la maison de Condé s'indignèrent de ces propositions; vous lirez que la princesse, mère du duc de Chartres, menaça son fils; vous lirez même qu'elle le frappa. Les *Anecdotes de la Constitution* rapportent sérieusement que, le roi s'étant servi de l'abbé Dubois, sous-précepteur du duc de Chartres, pour faire réussir la négociation, cet abbé n'en vint à bout qu'avec peine, et qu'il demanda pour récompense le chapeau de cardinal. Tout ce qui regarde la cour est écrit ainsi dans beaucoup d'histoires. » (Note de Voltaire.)

4. « M[me] de Lafayette, écrit M[me] de Sévigné, m'a envoyé une relation de la fête de Sceaux qui nous a divertis. Qu'elle était jolie! qu'il y a d'esprit et d'invention dans ce siècle! »

décorations superbes, qui représentaient les quatre saisons de l'année. Mme de Montespan en tenait une avec Monseigneur. Sa rivale, Mme de Maintenon, en tenait une autre avec le duc du Maine. Les deux nouveaux mariés avaient chacun la leur; Monsieur le Duc avec Mme de Thianges; et Madame la Duchesse, à qui la bienséance ne permettait pas d'en tenir une avec un homme, à cause de sa grande jeunesse, était avec la duchesse de Chevreuse. Les dames et les hommes nommés du voyage tiraient au sort les bijoux dont ces boutiques étaient garnies. Ainsi le roi fit des présents à toute la cour, d'une manière digne d'un roi. La loterie du cardinal Mazarin fut moins ingénieuse et moins brillante. Ces loteries avaient été mises en usage autrefois par les empereurs romains; mais aucun d'eux n'en releva la magnificence par tant de galanterie.

Après le mariage de sa fille, Mme de Montespan ne reparut plus à la cour [1]. Elle vécut à Paris avec beaucoup de dignité. Elle avait un grand revenu, mais viager; et le roi lui fit payer toujours une pension de mille louis d'or par mois. Elle allait prendre tous les ans les eaux à Bourbon, et y mariait des filles du voisinage qu'elle dotait. Elle mourut à Bourbon en 1707.

Un an après le mariage de Mademoiselle de Nantes avec Monsieur le Duc, mourut à Fontainebleau le prince de Condé, à l'âge de soixante-six ans, d'une maladie qui empira par l'effort qu'il fit d'aller voir Madame la Duchesse, qui avait la petite vérole [2]. On peut juger par cet empressement, qui lui coûta la vie, s'il avait eu de la répugnance au mariage de son petit-fils avec cette fille du roi et de Mme de Montespan, comme l'ont écrit tous ces gazetiers de mensonges, dont la Hollande était alors infectée [3]. On trouve encore une *Histoire du prince de Condé* [4], sortie de ces mêmes bureaux d'ignorance et d'imposture, que le roi se plaisait en toute occasion à mortifier ce prince, et qu'au mariage de la princesse de Conti, fille de Mme de La Vallière, le secrétaire d'État lui refusa le titre de *haut et puissant seigneur*, comme si ce titre était celui qu'on donne aux princes du sang [5]. L'écrivain

1. Le roi, depuis longtemps séparé de Mme de Montespan, continua cependant d'aller la voir chaque jour, au sortir de la messe, jusqu'en 1687. Ce ne fut qu'en 1691 qu'elle se décida à quitter Versailles.

2. Le grand Condé mourut à 65 ans, le 11 décembre 1686. — Voir pages 147 et 148.

3. « Lui et son fils n'avaient rien oublié pour témoigner, comme ils n'avaient rien oublié pour faire réussir ce mariage, qu'ils avaient désiré assez vivement pour obtenir qu'il eût lieu, quoique Mademoiselle de Nantes n'eût encore que douze ans. » (*Mém.* de Mme de Caylus.)

4. On a quelquefois attribué cette histoire à Pierre Coste, protestant réfugié en Angleterre.

5. Ce titre était réservé aux ministres; les princes du sang étaient appe-

qui a composé l'*Histoire de Louis XIV*[1] dans Avignon, en partie sur ces malheureux Mémoires, pouvait-il assez ignorer le monde et les usages de notre cour pour rapporter des faussetés pareilles ?

Cependant, après le mariage de Madame la Duchesse, après l'éclipse totale de la mère, Mme de Maintenon, victorieuse, prit un tel ascendant, et inspira à Louis XIV tant de tendresse et de scrupule, que le roi, par le conseil du P. La Chaise, l'épousa secrètement, au mois de janvier 1686[2], dans une petite chapelle qui était au bout de l'appartement occupé depuis par le duc de Bourgogne. Il n'y eut aucun contrat, aucune stipulation. L'archevêque de Paris, Harlay de Chanvalon, leur donna la bénédiction ; le confesseur y assistait ; Montchevreuil et Bontemps, premiers valets de chambre, y furent comme témoins[3]. Il n'est plus permis de supprimer ce fait, rapporté dans tous les auteurs, qui d'ailleurs se sont trompés sur les noms, sur le lieu et sur les dates. Louis XIV était alors dans sa quarante-huitième année, et la personne qu'il épousait dans sa cinquante-deuxième. Ce prince, comblé de gloire, voulait mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée : ce mariage ne l'engageait à rien d'indigne de son rang. Il fut toujours problématique à la cour si Mme de Maintenon était mariée : on respectait en elle le choix du roi, sans la traiter en reine[4].

La destinée de cette dame paraît parmi nous fort étrange,

lés *très-hauts et très-puissants princes.*

1. C'est Reboulet que Voltaire a déjà plusieurs fois réfuté.

2. Le mariage eut probablement lieu dans les derniers mois de 1684 ; une lettre de Mme de Maintenon à l'abbé Gobelin, son directeur, du 1er janvier 1865, et diverses circonstances semblent fixer cette date.

3. « Et non pas le chevalier de Forbin, comme le disent les *Mémoires* de Choisy. On ne prend pour confident d'un tel secret que des domestiques affidés, et des hommes attachés par leur service à la personne du roi. Il n'y eut point d'acte de célébration : on n'en fait que pour constater un état ; et il ne s'agissait ici que de ce qu'on appelle un mariage de conscience. Comment peut-on rapporter qu'après la mort de l'archevêque de Paris, Harlay, en 1695, près de dix ans après le mariage, « ses laquais trouvèrent dans » ses vieilles culottes l'acte de célé» bration ? » Ce conte, qui n'est pas même fait pour des laquais, ne se trouve que dans les *Mémoires de Maintenon.* » (Note de Voltaire).

4. L'opinion de Voltaire est sensée : ce fut le sentiment général ; ce mariage ne fut pas, comme l'a répété le haineux Saint-Simon, « l'humiliation la plus profonde, la plus publique, la plus durable, la plus inouïe, et que la postérité ne voudra pas croire, réservée par la fortune, pour n'oser ici nommer la Providence, au plus superbe des Rois. » Mme de Maintenon conserva dans cette situation problématique une mesure et un tact remarquables, et elle fut toujours traitée avec la plus grande considération par la famille royale, la cour et les étrangers. Sa position fut « plutôt élevée que grande, » disait-elle ; elle ne fit aucune tentative pour être déclarée reine, et se résigna à être pour tout le monde, « une transparente énigme, » suivant le mot de Saint-Simon.

quoique l'histoire fournisse beaucoup d'exemples de fortunes plus grandes et plus marquées, qui ont eu des commencements plus petits. La marquise de Saint-Sébastien, que le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, épousa, n'était pas au-dessus de Mme de Maintenon ; l'impératrice de Russie, Catherine[1], était fort au-dessous ; et la première femme de Jacques II, roi d'Angleterre, lui était bien inférieure, selon les préjugés de l'Europe, inconnus dans le reste du monde[2].

Elle était d'une ancienne maison, petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné[3], gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV. Son père, Constant d'Aubigné[4], ayant voulu faire un établissement à la Caroline, et s'étant adressé aux Anglais, fut mis en prison au château Trompette, et en fut délivré par la fille du gouverneur, nommé Cardillac, gentilhomme bordelais. Constant d'Aubigné épousa sa bienfaitrice en 1627, et la mena à la Caroline. De retour en France avec elle au bout de quelques années, tous deux furent enfermés à Niort en Poitou par ordre de la cour. Ce fut dans cette prison de Niort que naquit en 1635 Françoise d'Aubigné, destinée à éprouver toutes les rigueurs et toutes les faveurs de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique, laissée par la négligence d'un domestique sur le rivage, près d'y être dévorée d'un serpent[5], ramenée orpheline à l'âge de douze ans, élevée avec la plus grande dureté chez Mme de Neuillant[6], mère de la duchesse de Navailles, sa parente, elle

1. Catherine, dont l'origine obscure est encore mal connue, devint la femme de Pierre le Grand ; puis, après lui, gouverna la Russie, comme impératrice, de 1725 à 1727.

2. A peine de retour en Angleterre, le duc d'York, depuis Jacques II, épousa Anne, fille du chancelier Hyde, comte de Clarendon ; il la perdit en 1671 ; elle fut la mère de Marie et d'Anne, qui furent reines d'Angleterre.

3. Théodore-Agrippa d'Aubigné est bien célèbre par ses écrits, son attachement au protestantisme et l'énergie de son caractère.

4. Constant d'Aubigné, vicieux et déréglé, que son père appelait « un fâcheux détail de sa famille, » après un premier mariage malheureux et d'étranges aventures, épousa Jeanne de Cardillac (novembre 1627). Trois ou quatre ans plus tard, arrêté à cause de ses relations avec les Anglais, il fut enfermé au château Trompette, sous la garde de son beau-père, puis, après la mort de celui-ci, transféré à Niort, où sa femme qui partageait *volontairement* sa captivité, mit au monde Françoise d'Aubigné, le 27 novembre 1635. Il obtint sa grâce, et partit en 1639 pour la Martinique avec sa famille ; il y mourut en 1645.

5. « Mme de Maintenon m'a raconté, dit Segrais, qu'étant à la Martinique, à la campagne, et mangeant du lait avec sa mère, un serpent de plusieurs coudées vint pour être de la compagnie. Elles ne l'attendirent pas ; elles s'enfuirent bien vite, et lui laissèrent chacune leur part qu'il avala. »

6. Recueillie dans la maison de Mme de Villette, sœur de son père, élevée dans la religion protestante, elle lui fut enlevée par Mme de Neuillant, qui chercha bientôt à s'en débarrasser, et la mit dans le couvent des Ursulines de Niort ; puis sa mère la plaça chez les Ursulines de la rue Saint-Jacques, où elle se fit catholique, après une résistance de deux ans.

fut trop heureuse d'épouser en 1651 Paul Scarron, qui logeait auprès d'elle dans la rue d'Enfer[1]. Scarron était d'une ancienne famille du Parlement, illustrée par de grandes alliances ; mais le burlesque[2] dont il faisait profession l'avilissait en le faisant aimer. Ce fut pourtant une fortune pour M[lle] d'Aubigné d'épouser cet homme disgracié de la nature, impotent, et qui n'avait qu'un bien très-médiocre[3]. Elle fit, avant ce mariage, abjuration de la religion calviniste, qui était la sienne comme celle de ses ancêtres. Sa beauté et son esprit la firent bientôt distinguer. Elle fut recherchée avec empressement de la meilleure compagnie de Paris ; et ce temps de sa jeunesse fut sans doute le plus heureux de sa vie[4]. Après la mort de son mari, arrivée en 1660, elle fit longtemps solliciter auprès du roi une petite pension de quinze cents livres, dont Scarron avait joui. Enfin, au bout de quelques années, le roi lui en donna une de deux mille, en lui disant : « Madame, je vous ai fait attendre longtemps ; mais vous avez tant d'amis que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous[5]. »

Ce fait m'a été conté par le cardinal de Fleury, qui se plaisait à le rapporter souvent, parce qu'il disait que Louis XIV lui avait fait le même compliment, en lui donnant l'évêché de Fréjus.

1. Sortie du couvent à quatorze ans, la jeune Indienne, comme on la nommait, vécut dans la plus grande gêne avec sa mère ; elle épousa, après la mort de M[me] d'Aubigné, le poëte Scarron, qui depuis longtemps avait été touché de son esprit et de sa pauvreté, à la fin de mai ou au commencement de juin 1652.

2. Scarron n'était pas avili par le burlesque, alors fort à la mode. La maison du poëte était depuis longtemps fréquentée par les hommes les plus illustres par leur naissance et leur esprit.

3. Scarron avait été frappé à vingt-sept ans (1638) de la terrible maladie, dont l'origine est demeurée inconnue, et qui défigura complétement *le pauvre estropié*, comme l'appelait plus tard celle qui fut sa femme.

4. « Il est dit dans les prétendus *Mémoires de Maintenon*, tome I, page 216, « qu'elle n'eut longtemps qu'un même lit avec la célèbre Ninon de Lenclos, sur les ouï-dire de l'abbé de Châteauneuf et de l'auteur du *Siècle de Louis XIV.* » Mais il ne se trouve pas un mot de cette anecdote chez l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ni dans tout ce qui nous reste de l'abbé de Châteauneuf. L'auteur des *Mémoires de Maintenon* ne cite jamais qu'au hasard. Ce fait n'est rapporté que dans les Mémoires du marquis de La Fare, page 190, édition de Rotterdam. C'était encore la mode de partager son lit avec ses amis ; et cette mode, qui ne subsiste plus, était très-ancienne, même à la cour. On voit dans l'Histoire de France que Charles IX, pour sauver le comte de Larochefoucauld des massacres de la Saint-Barthélemy, lui proposa de coucher au Louvre dans son lit, et que le duc de Guise et le prince de Condé avaient longtemps couché ensemble. » (Note de Voltaire.)

5. Après la mort de Scarron, la reine-mère lui fit une pension de deux mille livres ; elle put dès lors vivre modestement dans le couvent des Ursulines de la rue Saint-Jacques, et elle continua de voir la meilleure société, fréquentant surtout les hôtels d'Albret et de Richelieu. Mais à la mort de la reine, en 1666, elle perdit sa pension et se trouva dans la détresse. Elle allait suivre la princesse de Nemours en Portugal, lorsque la protection de M[me] de Montespan fit rétablir sa pension.

Cependant il est prouvé par des lettres mêmes de Madame de Maintenon, qu'elle dut à Madame de Montespan ce léger secours qui la tira de la misère. On se ressouvint d'elle quelques années après, lorsqu'il fallut élever en secret le duc du Maine, que le roi avait eu en 1670 de la marquise de Montespan. Ce ne fut certainement qu'en 1672 qu'elle fut choisie pour présider à cette éducation secrète.

Le duc du Maine était né avec un pied difforme. Le premier médecin, d'Aquin, qui était dans la confidence, jugea qu'il fallait envoyer l'enfant aux eaux de Baréges. On chercha une personne de confiance[1], qui pût se charger de ce dépôt[2]. Le roi se souvint de madame Scarron. M. de Louvois alla secrètement à Paris lui proposer ce voyage. Elle eut soin depuis ce temps-là de l'éducation du duc de Maine, nommée à cet emploi par le roi, et non point par madame de Montespan, comme on l'a dit. Elle écrivait au roi directement ; ses lettres plurent beaucoup. Voilà l'origine de sa fortune : son mérite fit tout le reste.

Le roi, qui ne pouvait d'abord s'accoutumer à elle[3], passa de l'aversion à la confiance, et de la confiance à l'amour. Les lettres que nous avons d'elle sont un monument bien plus précieux qu'on ne pense : elles découvrent ce mélange de dignité et de faiblesse, qui se trouve si souvent dans le cœur humain, et qui était dans celui de Louis XIV.

Ce commerce étrange de tendresse et de scrupule de la part du roi, d'ambition et de dévotion de la part de la nouvelle maîtresse, paraît durer depuis 1681 jusqu'à 1686, qui fut l'époque de leur mariage.

Son élévation ne fut pour elle qu'une retraite[4]. Renfermée dans son appartement, qui était de plain-pied à[5] celui du roi, elle se bornait à une société de deux ou trois dames retirées comme elle ; encore les voyait-elle rarement. Le roi venait tous les jours chez elle après son dîner, avant et après le souper, et

1. On n'eut pas besoin de chercher une personne de confiance, puisque Mme Scarron était chargée d'élever les enfants depuis 1670 ; au commencement de 1674, elle conduisit à un célèbre médecin d'Anvers le duc du Maine, dont une jambe s'était raccourcie après de violentes convulsions. A son retour, elle s'établit à Versailles avec les enfants. En 1675, elle conduisit le jeune prince aux eaux de Baréges.

2. « L'auteur du roman des *Mémoires de Mme de Maintenon* lui fait dire à la vue du château Trompette : « Voilà où » j'ai été élevée, etc. » Cela est évidemment faux ; elle avait été élevée à Niort. » (Note de Voltaire.)

3. « Je déplaisais fort au roi dans les commencements, dit-elle, il me regardait comme un bel esprit à qui il fallait des choses sublimes, et qui était très-difficile à tous égards. »

4. Comme elle n'avait pas de rang public et avoué, il lui était difficile de vivre habituellement au milieu de l'étiquette de Versailles.

5. On dit plutôt aujourd'hui de *plain-pied avec*.

y demeurait jusqu'à minuit. Il y travaillait avec ses ministres, pendant que madame de Maintenon s'occupait à la lecture ou à quelque ouvrage des mains, ne s'empressant jamais de parler d'affaires d'État[1], paraissant souvent les ignorer, rejetant bien loin tout ce qui avait la plus légère apparence d'intrigue et de cabale : beaucoup plus occupée de complaire à celui qui gouvernait que de gouverner, et ménageant son crédit en ne l'employant qu'avec une circonspection extrême[2]. Elle ne profita point de sa place pour faire tomber toutes les dignités et tous les grands emplois dans sa famille. Son frère, le comte d'Aubigné, ancien lieutenant-général, ne fut pas même maréchal de France[3]. Un cordon bleu, et quelques part secrètes dans les fermes générales, furent sa seule fortune : aussi disait-il au maréchal de Vivonne, frère de madame de Montespan, « qu'il avait eu son bâton de maréchal en argent comptant[4]. »

Le marquis de Villette[5], son neveu ou son cousin, ne fut que chef d'escadre[6]. Madame de Caylus, fille de ce marquis de Villette, n'eut en mariage qu'une pension modique donnée par Louis XIV. Madame de Maintenon, en mariant sa nièce d'Aubigné au fils du premier maréchal de Noailles[7], ne lui donna que

1. Elle ne disait son mot que rarement, et toujours avec de grandes mesures. Quelquefois, quand le sujet était embarrassant, le roi disait : « Consultons la raison ; puis il ajoutait en se tournant vers elle : « Qu'en pense votre solidité ? »

2. Ce jugement de Voltaire, bien différent des peintures passionnées de Saint-Simon, est confirmé par les lettres nombreuses de Mme de Maintenon : « Je vous conjure, écrit-elle, de me regarder comme une personne incapable d'affaires, qui en a entendu parler trop tard pour y être habile et qui les hait encore plus qu'elle ne les ignore. » Autre part elle dit : « On ne veut pas que je m'en mêle, et je ne veux pas m'en mêler. On ne se cache point de moi, mais je ne sais rien de suite, et je suis très-souvent mal avertie. »

3. Ce comte d'Aubigné, dépensier, joueur, toujours besoigneux, parfois ridicule, quoique spirituel à son jour, n'avait jamais été que capitaine d'infanterie et gouverneur de petites places ; il eut l'ordre du Saint-Esprit en 1688 et le gouvernement du Berry. C'est à ses sollicitations importunes qu'elle répondit en 1684 : « Je ne pourrai vous faire connétable quand je le voudrai, et, quand je le pourrais, je ne le voudrais pas. Je suis incapable de rien demander que de raisonnable à celui à qui je dois tout, et je n'ai pas voulu qu'il fît pour moi-même une chose au-dessus de moi. »

4. « Voy. les lettres à son frère : « Je vous conjure de vivre commodément, et de manger les dix-huit mille francs de l'affaire que nous avons faite : nous en ferons d'autres. » (Note de Voltaire.)

5. Le marquis de Villette était son cousin ; il s'était distingué de bonne heure, comme brave marin, surtout dans la guerre contre les Hollandais ; il était protestant et a laissé des *Mémoires* intéressants.

6. Le grade de chef d'escadre correspondait à celui de contre-amiral.

7. « Le compilateur des *Mémoires de Mme de Maintenon* dit, tome IV, page 200 : « Rousseau, vipère acharnée contre ses bienfaiteurs, fit des couplets satiriques contre le maréchal de Noailles. » Cela n'est pas vrai : il ne faut calomnier personne. Rousseau, très-jeune alors, ne connaissait pas le premier maréchal de Noailles. Les chansons satiriques dont il parle étaient d'un gentilhomme nommé de Cabanac, qui les avouait hautement. » (Note de Voltaire.)

deux cent mille francs; le roi fit le reste. Elle n'avait elle-même que la terre de Maintenon qu'elle avait achetée des bienfaits du roi[1]. Elle voulut que le public lui pardonnât son élévation en faveur de son désintéressement. La seconde femme du marquis de Villette, depuis madame de Bolingbroke, ne put jamais rien obtenir d'elle. Je lui ai souvent entendu dire qu'elle avait reproché à sa cousine le peu qu'elle faisait pour sa famille, et qu'elle lui avait dit en colère: « Vous voulez jouir de votre modération, et que votre famille en soit la victime. » Madame de Maintenon oubliait tout quand elle craignait de choquer les sentiments de Louis XIV. Elle n'osa pas même soutenir le cardinal de Noailles contre le P. Le Tellier. Elle avait beaucoup d'amitié pour Racine; mais cette amitié ne fut pas assez courageuse pour le protéger contre un léger ressentiment du roi. Un jour, touché de l'éloquence avec laquelle il lui avait parlé de la misère du peuple en 1798, misère toujours exagérée, mais qui fut portée réellement depuis jusqu'à une extrémité déplorable, elle engagea son ami à faire un mémoire qui montrât le mal et le remède. Le roi le lut; et, en ayant témoigné du chagrin, elle eut la faiblesse d'en nommer l'auteur, et celle de ne le pas défendre. Racine, plus faible encore, fut pénétré d'une douleur qui le mit depuis au tombeau[2].

Du même fonds de caractère dont elle était incapable de rendre service, elle l'était aussi de nuire. L'abbé de Choisy rapporte que le ministre Louvois s'était jeté aux pieds de Louis XIV pour l'empêcher d'épouser la veuve Scarron. Si l'abbé de Choisy savait ce fait, madame de Maintenon en était instruite, et non-seulement elle pardonna à ce ministre, mais elle apaisa le roi dans les mouvements de colère que l'humeur brusque du marquis de Louvois inspirait quelquefois à son maître[3].

1. Louis XIV lui avait donné, en 1674, cette terre, située dans le département d'Eure-et-Loir; elle rapportait 15,000 livres: il lui ordonna d'en prendre le nom. Elle la donna à sa nièce, Mlle d'Aubigné, en la mariant au fils du maréchal de Noailles; ce domaine est depuis resté à cette famille.

2. Ce fait a été rapporté par le fils de l'illustre Racine, dans la vie de son père, dit Voltaire. — C'est une vieille fable, quoique le fait se trouve en effet consigné dans les *Mémoires de Louis Racine*. Il y eut alors quelque refroidissement dans les relations du roi et du poëte; mais la cause fut un assez fort soupçon de jansénisme, comme on le voit par une lettre de Racine à Mme de Maintenon (4 mars 1698). Racine ne fut jamais disgracié; il reçut alors un appartement à Versailles, fit partie de presque tous les voyages de Marly, et même, six mois avant sa mort, fut invité aux fêtes du camp de Compiègne, etc. Pendant sa maladie, le roi envoya très-souvent savoir de ses nouvelles; à sa mort, il le regretta publiquement et en particulier. Quant au piquant récit de Saint-Simon sur la cause de la prétendue disgrâce de Racine, il suffit de dire que c'est à Boileau qu'échappa la fameuse réminiscence de Scarron, et Boileau fut toujours en grande faveur.

3. « Qui croirait que, dans les *Mémoires de Mme de Maintenon*, tome III,

Louis XIV, épousant Madame de Maintenon, ne se donna donc qu'une compagne agréable et soumise. La seule distinction publique qui faisait sentir son élévation secrète, c'est qu'à la messe elle occupait une de ces petites tribunes ou lanternes dorées, qui ne semblaient faites que pour le roi et la reine. D'ailleurs, nul extérieur de grandeur. La dévotion qu'elle avait inspirée au roi, et qui avait servi à son mariage, devint peu à peu un sentiment vrai et profond, que l'âge et l'ennui fortifièrent. Elle s'était déjà donné, à la cour et auprès du roi, la considération d'une fondatrice, en rassemblant à Noisy plusieurs filles de qualité; et le roi avait affecté déjà les revenus de l'abbaye de Saint-Denis à cette communauté naissante. Saint-Cyr fut bâti au bout du parc de Versailles en 1686. Elle donna alors à cet établissement toute sa forme, en fit les règlements avec Godet Desmarets, évêque de Chartres, et fut elle-même supérieure de ce couvent[1]. Elle y

page 273, il est dit que ce ministre craignait que le roi ne l'empoisonnât? Il est bien étrange qu'on débite à Paris des horreurs si insensées, à la suite de tant de contes ridicules. Cette sottise atroce est fondée sur un bruit populaire qui courut à la mort du marquis de Louvois. Ce ministre prenait des eaux (de Balaruc) que Séron, son médecin, lui avait ordonnées, et que La Ligerie, son chirurgien, lui faisait boire. C'est ce même La Ligerie qui a donné au public le remède qu'on nomme aujourd'hui *la poudre des Chartreux*. Ce La Ligerie m'a souvent dit qu'il avait averti M. de Louvois qu'il risquait sa vie s'il travaillait en prenant des eaux. Le ministre continua son travail ; il mourut presque subitement, le 16 juillet 1691, et non pas en 1692, comme le dit l'auteur des *faux Mémoires*. La Ligerie l'ouvrit, et ne trouva d'autre cause de sa mort que celle qu'il avait prédite. On s'avisa de soupçonner le médecin Séron d'avoir empoisonné une bouteille de ces eaux. Nous avons vu combien ces funestes soupçons étaient alors communs. On prétendit qu'un prince voisin (Victor-Amédée, duc de Savoie), que Louvois avait extrêmement irrité et maltraité, avait gagné le médecin Séron. On trouve une partie de ces anecdotes dans les *Mémoires* du marquis de La Fare, chapitre x. La famille même de Louvois fit mettre en prison un Savoyard qui frottait dans la maison; mais ce pauvre homme très-innocent fut bientôt relâché. Or, si l'on soupçonna, quoique très-mal à propos, un prince ennemi de la France d'avoir voulu attenter à la vie d'un ministre de Louis XIV, ce n'était certainement pas une raison pour en soupçonner Louis XIV lui-même.

« Le même auteur qui, dans les *Mémoires de Maintenon*, a rassemblé tant de faussetés, prétend, au même endroit, que le roi dit « qu'il avait été défait la » même année de trois hommes qu'il » ne pouvait souffrir, le maréchal de La » Feuillade, le marquis de Seignelay » et le marquis de Louvois. » Premièrement, M. de Seignelay ne mourut point la même année 1691, mais en 1690. En second lieu, à qui Louis XIV, qui s'exprimait toujours avec circonspection et en honnête homme, a-t-il dit des paroles si imprudentes et si odieuses? à qui a t-il développé une âme si ingrate et si dure ? à qui a-t-il pu dire qu'il était bien aise d'être défait de trois hommes qui l'avaient servi avec le plus grand zèle? Est-il permis de calomnier ainsi, sans la plus légère preuve, sans la moindre vraisemblance, la mémoire d'un roi connu pour avoir toujours parlé sagement? Tout lecteur sensé ne voit qu'avec indignation ces recueils d'impostures, dont le public est surchargé; et l'auteur des *Mémoires de Maintenon* mériterait d'être châtié, si le mépris dont il abuse ne le sauvait de la punition. » (Note de Voltaire.)

1. Elle avait réuni à Noisy plusieurs filles de pauvres gentilshommes, qui avaient servi la France, pour les y faire élever de sept à douze ans jusqu'à vingt ans. A Saint-Cyr, le nombre des

allait souvent passer quelques heures; et, quand je dis que l'ennui la déterminait à ces occupations, je ne parle que d'après elle. Qu'on lise ce qu'elle écrivait à Madame de la Maisonfort :

« Que ne puis-je vous donner mon expérience! que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse, dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer? j'ai été jeune et jolie; j'ai goûté les plaisirs; j'ai été aimée partout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit; je suis venue à la faveur, et je vous proteste, ma chère fille, que tous les états laissent un vide affreux [1]. »

Si quelque chose pouvait détromper de l'ambition, ce serait assurément cette lettre. Madame de Maintenon, qui pourtant n'avait d'autre chagrin que l'uniformité de sa vie auprès d'un grand roi, disait un jour au comte d'Aubigné son frère : « Je n'y peux plus tenir, je voudrais être morte [2]. » On sait quelle réponse il lui fit: « Vous avez donc parole d'épouser Dieu le père? »

A la mort du roi, elle se retira entièrement à Saint-Cyr. Ce qui peut surprendre, c'est que le roi ne lui avait presque rien assuré. Il la recommanda seulement au duc d'Orléans. Elle ne voulut qu'une pension de quatre-vingt mille livres [3], qui lui fut exactement payée jusqu'à sa mort, arrivée en 1719, le 15 d'avril. On a trop affecté d'oublier dans son épitaphe le nom de Scarron [4]; ce nom n'est point avilissant, et l'omission ne sert qu'à faire penser qu'il peut l'être [5].

pensionnaires fut porté à deux cent cinquante. Elle put dès lors déployer dans sa chère maison ce goût et cette faculté de l'enseignement et de la direction, qu'elle avait au plus haut degré, comme on peut le voir dans l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, par M. Lavallée, et dans l'*Histoire de Mme de Maintenon*, par M. le duc de Noailles.

1. « Cette lettre est authentique, et l'auteur l'avait déjà vue en manuscrit avant que le fils du grand Racine l'eût fait imprimer. » (Note de Voltaire.) Elle disait avec moins d'élégance et plus d'énergie, en parlant des tracas de Versailles : « J'en ai jusqu'à la gorge! » Regardant à Marly des poissons qui languissaient dans l'eau claire d'un bassin, elle s'écria : « Ils sont comme moi, ils regrettent leur bourbe! »

2. « Quel supplice, disait-elle quelquefois, d'avoir à amuser un homme qui n'est plus amusable. »

3. Cette pension était de quarante-huit mille livres.

4. L'abbé de Vertot composa cette épitaphe déclamatoire, où il n'est pas plus parlé du second mariage de Mme de Maintenon que du premier. Son tombeau fut détruit et profané en 1794 : un monument lui a été élevé en 1836, dans la chapelle de Saint-Cyr, par les soins du colonel, aujourd'hui maréchal, Baraguey-d'Hilliers; on lit sur la dalle en marbre noir ces mots : *Ci-gît madame de Maintenon*, 1635-1719.

5. Madame de Maintenon a été surtout attaquée au XVIIIe siècle, à l'exception de Voltaire, qui l'a jugée avec bienveillance. On lui reprocha ses jugements; il se défendit vivement dans le *Supplément au Siècle de Louis XIV* : « A qui fit-elle du mal, dit-il? Qui persécuta-t-elle? Elle fit servir les charmes de son esprit et sa dévotion même à sa grandeur; elle dompta son carac-

La cour fut moins vive et plus sérieuse, depuis que le roi commença à mener avec Madame de Maintenon une vie plus retirée ; et la maladie considérable qu'il eut en 1686 contribua encore à lui ôter le goût de ces fêtes galantes qui avaient jusque-là signalé presque toutes ses années. Il fut attaqué d'une fistule dans le dernier des intestins. L'art de la chirurgie, qui fit sous ce règne plus de progrès en France que dans tout le reste de l'Europe, n'était pas encore familiarisé avec cette maladie. Le cardinal de Richelieu en était mort, faute d'avoir été bien traité. Le danger du roi émut toute la France. Les églises furent remplies d'un peuple innombrable, qui demandait la guérison de son roi les larmes aux yeux. Ce mouvement d'un attendrissement général fut presque semblable à ce que nous avons vu, lorsque son successeur fut en danger de mort à Metz en 1744[1]. Ces deux époques apprendront à jamais aux rois ce qu'ils doivent à une nation qui sait aimer ainsi.

Dès que Louis XIV ressentit les premières atteintes de ce mal, son premier chirurgien Félix alla dans les hôpitaux chercher des malades qui fussent dans le même péril : il consulta les meilleurs chirurgiens; il inventa avec eux des instruments qui abrégeaient l'opération, et qui la rendaient moins douloureuse. Le roi la souffrit sans se plaindre. Il fit travailler ses ministres auprès de son lit le jour même ; et, afin que la nouvelle de son danger ne fît aucun changement dans les cours de l'Europe, il donna audience le lendemain aux ambassadeurs. A ce courage d'esprit se joignait la magnanimité avec laquelle il récompensa Félix : il lui donna une terre qui valait alors plus de cinquante mille écus[2].

tère pour dompter Louis XIV. Mais quel abus odieux fit-elle de son pouvoir?» Les *Mémoires* de Saint-Simon ont surtout contribué à fausser l'opinion sur Mme de Maintenon; il l'a poursuivie avec un acharnement haineux, que rien ne justifie, dans une foule de passages écrits avec une verve éloquente. Mme de Maintenon n'excite peut-être pas une vive sympathie ; mais M. Lavallée l'a jugée plus équitablement, quand il a dit : « Elle n'a pas eu sur Louis XIV l'influence malfaisante que ses ennemis lui ont attribuée ; elle n'eut pas de grandes vues, elle ne lui inspira pas de grandes choses;... mais elle ne lui donna que des conseils salutaires, désintéressés, utiles à l'Etat et au soulagement du peuple ; elle a fait à la France un bien réel en réformant la vie d'un homme dont les passions avaient été divinisées, en arrachant à une vieillesse licencieuse un monarque qui, selon Leibnitz, « faisait seul le destin de son » siècle » ; enfin, en le rendant capable de soutenir « avec un visage toujours » égal et véritablement chrétien » les désastres de la fin de son règne. »

1. C'est alors que Louis XV fut surnommé le *Bien-aimé*. « Qu'ai-je donc fait pour être aimé ainsi ? » disait-il lui-même. On sait comment il répondit à ces marques d'affection de tout un peuple.

2. Il y a de curieux détails sur cette opération, courageusement subie par le roi, sur ses maladies et sur sa vie de chaque jour, dans le *Journal des médecins de Louis XIV*, que vient de publier M. Le Roi. On y voit que la santé

Depuis ce temps le roi n'alla plus aux spectacles. La dauphine de Bavière[1], devenue mélancolique et attaquée d'une maladie de langueur qui la fit enfin mourir en 1690, se refusa à tous les plaisirs, et resta obstinément dans son appartement. Elle aimait les lettres ; elle avait même fait des vers ; mais dans sa mélancolie elle n'aimait plus que la solitude.

Ce fut le couvent de Saint-Cyr qui ranima le goût des choses d'esprit. M[me] de Maintenon pria Racine, qui avait renoncé au théâtre pour le jansénisme et pour la cour[2], de faire une tragédie qui pût être représentée par ses élèves[3]. Elle voulut un sujet tiré de la Bible : Racine composa *Esther*. Cette pièce, ayant d'abord été jouée dans la maison de Saint-Cyr, le fut ensuite plusieurs fois à Versailles devant le roi, dans l'hiver de 1689[4]. Des prélats, des jésuites s'empressaient d'obtenir la permission de voir ce singulier spectacle. Il paraît remarquable que cette pièce eut alors un succès universel, et que deux ans après, *Athalie*, jouée par les mêmes personnes, n'en eut aucun[5]. Ce fut tout le contraire quand on joua ces pièces à Paris, longtemps après la mort de l'auteur, et après le temps des partialités. *Athalie*, représentée en 1717, fut reçue, comme elle devait l'être, avec transport ; et *Esther*, en 1721, n'inspira que de la froideur, et ne reparut plus. Mais alors il n'y avait plus de courtisans qui reconnussent avec flatterie Esther dans M[me] de Maintenon, et avec malignité Vasthi dans M[me] de Montespan, Aman dans M. de Louvois. Mais, malgré le vice du sujet, trente vers d'*Esther* valent mieux que beaucoup de tragédies qui ont eu de grands succès.

Ces amusements ingénieux recommencèrent pour l'éducation

de Louis fut moins bonne qu'on ne le dit généralement.

1. Voir plus haut, page 365, note 3.

2. Depuis *Phèdre* (1677), Racine avait abandonné le théâtre. Il avait été blessé des censures injustes et amères de ses ennemis ; Boileau avait dû le consoler et le soutenir après son *Iphigénie*. Plus tard la cabale de la duchesse de Bouillon et du duc de Nevers lui opposèrent avec éclat *la Phèdre* de Pradon. La sensibilité excessive du poëte fut sans doute blessée, mais les scrupules religieux furent la principale cause de son éloignement du théâtre. Il voulut d'abord s'ensevelir dans une chartreuse pour expier ce qu'il appelait *ses crimes*. Louis XIV l'empêcha d'abandonner complétement les lettres, en le nommant son historiographe avec Boileau.

3. Les élèves de Saint-Cyr avaient déjà joué *Andromaque*, mais avec un feu, une passion, qui parut dangereuse à M[me] de Maintenon.

4. Aux représentations d'*Esther*, le roi faisait une liste comme pour les voyages de Marly. Il se plaçait à la porte, la liste dans une main, et de l'autre, levant sa canne, comme pour former une barrière, il restait là jusqu'à ce que tous les invités fussent entrés. Une représentation fut destinée au P. La Chaise, à des prélats, à des jésuites, à M[me] de Miramion et à ses religieuses, « Aujourd'hui, disait M[me] de Maintenon, on ne jouera que pour les saints. »

5. *Athalie* fut jouée sans costumes et sans décorations devant le roi seulement et quelques personnes choisies. Quand la pièce fut imprimée, elle fut peu appréciée, et tomba sans bruit à la ville comme à la cour.

d'Adelaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, amenée en France à l'âge de onze ans.

C'est une des contradictions de nos mœurs, que d'un côté on ait laissé un reste d'infamie attaché aux spectacles publics, et que de l'autre on ait regardé ces représentations comme l'exercice le plus noble et le plus digne des personnes royales [1]. On éleva un petit théâtre dans l'appartement de madame de Maintenon. La duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans y jouaient avec les personnes de la cour qui avaient le plus de talent. Le fameux acteur Baron leur donnait des leçons et jouait avec eux. La plupart des tragédies de Duché [2], valet de chambre du roi, furent composées pour ce théâtre; et l'abbé Genest [3], aumônier de la duchesse d'Orléans, en faisait pour la duchesse du Maine, que cette princesse et sa cour représentaient.

Ces occupations formaient l'esprit et animaient la société [4].

Aucun de ceux qui ont trop censuré Louis XIV ne peut disconvenir qu'il ne fût, jusqu'à la journée d'Hochstedt [5], le seul puissant, le seul magnifique, le seul grand, presque en tout genre. Car, quoiqu'il y eût des héros, comme Jean Sobieski, et des rois de Suède [6], qui effaçassent en lui le guerrier, personne n'effaça

1. La contradiction n'est pas aussi grande que le dit Voltaire. On sent toute la différence qui existe entre certains spectacles publics et des pièces choisies, comme *Esther* et *Athalie*, représentées dans une maison comme Saint-Cyr, en présence d'une pareille assemblée. Au reste, ces représentations elles-mêmes éveillèrent les scrupules de quelques pieux personnages, comme l'évêque de Chartres, le curé de Notre-Dame de Versailles, etc. ; et M[me] de Maintenon s'arrêta dans cette voie.

2. Duché de Vancy fit pour la cour quelques tragédies tirées de l'Ecriture, à l'exemple de Racine, non avec le même succès. L'opéra d'*Iphigénie en Tauride* est son meilleur ouvrage... M[me] de Maintenon fit la fortune de cet auteur; elle le recommanda si fortement à M. de Pontchartrain, secrétaire d'Etat, que ce ministre, prenant Duché pour un homme considérable, alla lui rendre visite. Duché, homme alors très-obscur voyant entrer chez lui un secrétaire d'État, crut qu'on allait le conduire à la Bastille. Mort en 1704. (Voltaire).

3. Genest (Charles-Claude), né en 1635, philosophe et poëte. Sa tragédie de *Pénélope* a encore du succès sur le théâtre, et c'est la seule de ses pièces qui s'y soit conservée. Son laborieux ouvrage de la *Philosophie de Descartes*, en rimes plutôt qu'en vers, signala plus sa patience que son génie. Il eut part aux bienfaits de Louis XIV. Mort en 1710. (Voltaire.)

4. « Comment le marquis de La Fare peut-il dire dans ses Mémoires que « depuis la mort de Madame ce ne fut » que jeu, confusion et impolitesse? » On jouait beaucoup dans les voyages de Marly et de Fontainebleau, mais jamais chez Mme de Maintenon; et la cour fut en tout temps le modèle de la plus parfaite politesse. La duchesse d'Orléans, alors duchesse de Chartres, la princesse de Conti, Madame la Duchesse démentaient bien ce que le marquis de La Fare avance. Cet homme qui dans le commerce était de la plus grande indulgence, n'a presque écrit qu'une satire. Il était mécontent du gouvernement; il passait sa vie dans une société qui se faisait un mérite de condamner la cour; et cette société fit d'un homme très-aimable un historien quelquefois injuste. » (Note de Voltaire.)

5. La seconde journée d'Hochstedt, en 1704.

6. Comme Charles XII, qui commença son règne en 1697.

le monarque. Il faut avouer encore qu'il soutint ses malheurs, et qu'il les répara. Il a eu des défauts, il a fait de grandes fautes ; mais ceux qui le condamnent l'auraient-ils égalé, s'ils avaient été à sa place?

La duchesse de Bourgogne croissait en grâces et en mérite[1]. Les éloges qu'on donnait à sa sœur, en Espagne, lui inspirèrent une émulation qui redoubla en elle le talent de plaire. Ce n'était pas une beauté parfaite ; mais elle avait le regard tel que son fils[2], un grand air, une taille noble. Ces avantages étaient embellis par son esprit, et plus encore par l'envie extrême de mériter les suffrages de tout le monde. Elle était, comme Henriette d'Angleterre, l'idole et le modèle de la cour, avec un plus haut rang : elle touchait au trône. La France attendait du duc de Bourgogne un gouvernement tel que les sages de l'antiquité en imaginèrent, mais dont l'austérité serait tempérée par les grâces de cette princesse plus faites encore pour être senties que la philosophie de son époux. Le monde sait comme toutes ces espérances furent trompées. Ce fut le sort de Louis XIV, de voir périr en France toute sa famille par des morts prématurées, sa femme à quarante-cinq ans[3], son fils unique[4] à cinquante[5]; et un

1. La duchesse de Bourgogne (Marie-Adélaïde de Savoie) avait épousé le duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin. Saint-Simon en a souvent parlé avec éloges) malgré les étourderies de la princesse, et il en a fait un charmant portrait. « Un port de tête galant, gracieux, majestueux et le regard de même; le sourire le plus expressif; une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaitement coupée; une marche de déesse sur les nuées; elle plaisoit au dernier point. Les grâces naissoient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs... Elle vouloit plaire même aux personnes les plus inutiles et les plus médiocres, sans qu'elle parût le rechercher. On étoit tenté de la croire toute et uniquement à celles avec qui elle se trouvoit. Sa gaieté jeune, vive, active, animoit tout, et sa légèreté de nymphe la portait partout comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois, et qui y donne le mouvement et la vie. »

2. Son fils, depuis le roi Louis XV.

3. Marie-Thérèse mourut le 13 juillet 1683 : « Voilà, s'écria le roi, le premier chagrin qu'elle m'ait donné. »

4. Le dauphin mourut le 14 avril 1711.

5. « L'auteur des *Mémoires de Mme de Maintenon*, tome IV, dans un chapitre intitulé : *Mademoiselle Choin,* dit que « Monseigneur fut amoureux d'une de » ses propres sœurs, et qu'il épousa en» suite Mlle Choin. » Ces contes populaires sont reconnus pour faux chez tous les honnêtes gens. Il faudrait être non-seulement contemporain, mais être muni de preuves, pour avancer de telles anecdotes. Il n'y a jamais eu le moindre indice que Monseigneur eût épousé Mlle Choin. Renouveler ainsi, au bout de soixante ans, des bruits de ville si vagues, si peu vraisemblables, si décriés, ce n'est point écrire l'histoire c'est compiler au hasard des scandales pour gagner de l'argent. Sur quel fondement cet écrivain a-t-il le front d'avancer, page 244, que Mme la duchesse de Bourgogne dit au prince son époux : « Si j'étais morte, auriez vous fait le troisième tome de votre famille ? » Il fait parler Louis XIV, tous les princes, tous les ministres, comme s'il les avait écoutés. On trouve peu de pages dans ces Mémoires qui ne soient remplies de ces mensonges hardis qui soulèvent tous les honnêtes gens. » (Note de Voltaire). — Malgré les dénégations de Voltaire, il est à croire que le mariage du Dauphin avec Mlle Choin exista, mais demeura secret. Des lettres con-

an après que nous eûmes perdu son fils, nous vîmes son petit-fils, le Dauphin, duc de Bourgogne, la Dauphine sa femme, leur fils aîné, le duc de Bretagne, portés à Saint-Denis au même tombeau, au mois d'avril 1712[1] : tandis que le dernier de leurs enfants, monté depuis sur le trône, était dans son berceau aux portes de la mort. Le duc de Berri, frère du duc de Bourgogne, les suivit deux ans après ; et sa fille, dans le même temps, passa du berceau au cercueil.

Ce temps de désolation laissa dans les cœurs une impression si profonde, que, dans la minorité de Louis XV, j'ai vu plusieurs personnes qui ne parlaient de ces pertes qu'en versant des larmes. Le plus à plaindre de tous les hommes, au milieu de tant de mort précipitées, était celui qui semblait devoir hériter bientôt du royaume.

Ces mêmes soupçons qu'on avait eus à la mort de Madame et à celle de Marie-Louise, reine d'Espagne, se réveillèrent avec une fureur singulière. L'excès de la douleur publique aurait presque excusé la calomnie, si elle avait été excusable. Il y avait du délire à penser qu'on eût pu faire périr par un crime tant de personnes royales, en laissant vivre le seul qui pouvait les venger. La maladie qui emporta le Dauphin, duc de Bourgogne, sa femme et son fils, était une rougeole pourprée épidémique. Ce mal fit périr à Paris, en moins d'un mois, plus de cinq cents personnes. M. le duc de Bourbon, petit-fils du prince de Condé, le duc de La Trimouille, Mme de La Vrillière, Mme de Listenois, en furent attaqués à la cour. Le marquis de Gondrin, fils du duc d'Antin, en mourut en deux jours. Sa femme, depuis comtesse de Toulouse, fut à l'agonie. Cette maladie parcourut toute la France. Elle fit périr en Lorraine les aînés de ce duc de Lorraine, François[2], destiné à être un jour Empereur et à relever la maison d'Autriche.

Cependant ce fut assez qu'un médecin, nommé Boudin, homme de plaisir, hardi et ignorant, eût proféré ces paroles : « Nous n'entendons rien à de pareilles maladies : » c'en fut assez, dis-je, pour que la calomnie n'eût point de frein.

Philippe, duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, avait un laboratoire, et étudiait la chimie, ainsi que beaucoup d'autres arts : c'était une preuve sans réplique. Le cri public était affreux ; il

fidentielles du Dauphin à Mme de Maintenon (1694) semblent le prouver.

1. La duchesse de Bourgogne mourut le 12 février 1712 ; son mari le 18 au matin, à trente ans ; le duc de Bretagne le 8 mars.

2. François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse d'Autriche, fut nommé Empereur en 1745.

faut en avoir été témoin pour le croire [1]. Plusieurs écrits et quelques malheureuses histoires de Louis XIV éterniseraient les soupçons, si des hommes instruits ne prenaient soin de les détruire. J'ose dire que frappé de tout temps de l'injustice des hommes, j'ai fait bien des recherches pour savoir la vérité. Voici ce que m'a répété plusieurs fois le marquis de Canillac [2], l'un des plus honnêtes hommes du royaume, intimement attaché à ce prince soupçonné, dont il eut depuis beaucoup à se plaindre. Le marquis de Canillac, au milieu de cette clameur publique, va le voir dans son palais. Il le trouve étendu à terre, versant des larmes, aliéné par le désespoir. Son chimiste, Homberg, court se rendre à la Bastille, pour se constituer prisonnier, mais on n'avait point d'ordre de le recevoir; on le refuse. Le prince (qui le croirait?) demande lui-même, dans l'excès de sa douleur, à être mis en prison; il veut que des formes juridiques éclaircissent son innocence; sa mère demande avec lui cette justification cruelle. La lettre de cachet s'expédie; mais elle n'est point signée; et le marquis de Canillac, dans cette émotion d'esprit, conserva seul assez de sang-froid pour sentir les conséquences d'une démarche si désespérée. Il fit que la mère du prince s'opposa à cette lettre de cachet ignominieuse. Le monarque qui l'accordait, et son neveu qui la demandait, étaient également malheureux [3].

1. Ce n'était pas la seule raison des soupçons, bien mal fondés, il est vrai. L'ambition de Philippe d'Orléans n'était pas moins accusée que ses mœurs; Louis XIV était irrité de ses bravades d'impiété, et appelait son neveu, un *fanfaron de crimes*. Les médecins et les chirurgiens étaient partagés sur la question du poison. Aussi la multitude voulait-elle déchirer le duc d'Orléans, le jour des funérailles.

2. Sans vouloir récuser les affirmations du marquis de Canillac, remarquons que beaucoup, notamment Saint-Simon, n'avaient pas la même bonne opinion de lui que Voltaire.

3. « L'auteur de la *Vie du duc d'Orléans* est le premier qui ait parlé de ces soupçons atroces : c'était un jésuite nommé La Motte, le même qui prêcha à Rouen contre ce prince pendant sa régence, et qui se réfugia ensuite en Hollande sous le nom de La Hode. Il était instruit de quelques faits publics. Il dit, tome I[er], page 112, que « le » prince, si injustement soupçonné, » demanda à se constituer prisonnier; » ce fait est très-vrai, ce jésuite n'était pas à portée de savoir comment M. de Canillac s'opposa à cette démarche trop injurieuse à l'innocence du prince. Toutes les autres anecdotes qu'il rapporte sont fausses. Reboulet, qui l'a copié, dit après lui, page 143, tome VIII, que « le dernier enfant du duc et de la » duchesse de Bourgogne fut sauvé par » du contre-poison de Venise. » Il n'y a point de contre-poison de Venise qu'on donne ainsi au hasard. La médecine ne connaît point d'antidotes généraux qui puissent guérir un mal dont on ne connaît point la source. Tous les contes qu'on a répandus dans le public en ces temps malheureux ne sont qu'un amas d'erreurs populaires.

» C'est une fausseté de peu de conséquence dans le compilateur des *Mémoires de M[me] de Maintenon*, de dire que « le duc du Maine fut alors à l'a» gonie; » c'est une calomnie puérile de dire que « l'auteur du *Siècle de* » *Louis XIV* accrédite ces bruits plus » qu'il ne les détruit. »

» Jamais l'histoire n'a été déshonorée par de plus absurdes mensonges, que dans ces prétendus Mémoires. L'auteur feint de les écrire en 1753. Il s'avise d'imaginer que le duc et la duchesse de

CHAPITRE XXVIII

SUITE DES ANECDOTES.

Louis XIV dévorait sa douleur en public ; il se laissa voir à l'ordinaire ; mais, en secret, les ressentiments[1] de tant de malheurs le pénétraient, et lui donnaient des convulsions. Il éprouvait toutes ces pertes domestiques à la suite d'une guerre malheureuse, avant qu'il fût assuré de la paix, et dans un temps où la misère désolait le royaume. On ne le vit pas succomber un moment à ses afflictions[2].

Le reste de sa vie fut triste. Le dérangement des finances, auquel il ne put remédier, aliéna les cœurs. Il perdit, les trois dernières années de sa vie, dans l'esprit de la plupart de ses sujets, tout ce qu'il avait fait de grand et de mémorable.

Privé de presque tous ses enfants, sa tendresse qui redoublait pour le duc du Maine et pour le comte de Toulouse, ses fils légitimés, le porta à les déclarer héritiers de la couronne, eux et leurs descendants, au défaut des princes du sang, par un édit qui

Bourgogne et leur fils aîné moururent de la petite vérole : il avance cette fausseté pour se donner un prétexte de parler de l'inoculation qu'on a faite au mois de mai 1756. Ainsi, dans la même page, il se trouve qu'il parle, en 1753, de ce qui est arrivé en 1756. La littérature a été infectée de tant de sortes d'écrits calomnieux, on a débité en Hollande tant de faux Mémoires, tant d'impostures sur le gouvernement et sur les citoyens, que c'est un devoir de précautionner les lecteurs contre cette foule de libelles. » (Note de Voltaire.)

1. Remarquons l'emploi peu ordinaire de ce pluriel, *les ressentiments* de tant de malheurs ; et plus loin, *ses afflictions*.

2. Saint-Simon, qui, malgré tout, admire Louis XIV, et rend hommage, comme malgré lui, à ses grandes qualités de roi, a bien parlé de sa magnanimité au milieu de ces douloureuses épreuves : « Accablé au dehors par des ennemis irrités qui se jouaient de son impuissance et qui insultaient à sa gloire passée, il se trouvait sans secours sans ministres, sans généraux, pour les avoir faits et soutenus par goût et par fantaisie et par le fatal orgueil de les avoir voulu former lui-même. Déchiré au dedans par les catastrophes les plus intimes et les plus poignantes, sans consolations de personne, en proie à sa propre faiblesse, cette constance, cette fermeté d'âme, cette égalité extérieure, ce soin, toujours le même, de tenir tant qu'il pouvait le timon, cette espérance contre toute espérance, par courage et par sagesse, non par aveuglement, c'est ce dont peu d'hommes auraient été capables, c'est ce qui lui aurait pu mériter le nom de *grand* qui lui avait été si prématuré. Ce fut aussi ce qui lui acquit la véritable admiration de toute l'Europe, celle de ceux de ses sujets qui en furent témoins, et ce qui lui rappela tant de cœurs qu'un règne si long et si dur lui avait aliénés. Il sut s'humilier en secret sous la main de Dieu, en reconnaître la justice, en implorer la miséricorde, sans avilir aux yeux des hommes sa personne ni sa couronne : il les toucha au contraire, par le sentiment de sa magnanimité, en adorant la main qui le frappait.

fut enregistré sans aucune remontrance en 1714[1]. Il crut surtout pouvoir établir pour deux de ses enfants ce qu'il avait fait passer au Parlement, sans opposition pour les princes de la maison de Lorraine. Il égala ensuite le rang de ses bâtards à celui des princes du sang, en 1715. Le procès que les princes du sang intentèrent depuis aux princes légitimés est connu. Ceux-ci ont conservé pour leur personne et pour leurs enfants les honneurs donnés par Louis XIV[2]. Ce qui regarde leur postérité dépendra du temps, du mérite et de la fortune.

Louis XIV fut attaqué, vers le milieu du mois d'auguste 1815, au retour de Marly, de la maladie qui termina ses jours. Ses jambes s'enflèrent; la gangrène commença à se manifester. Le comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, paria, selon le génie de sa nation, que le roi ne passerait pas le mois de septembre[3]. Le Duc d'Orléans, qui, au voyage de Marly, avait été absolument seul, eut alors toute la cour auprès de sa personne. Un empirique, dans les derniers jours de la maladie du roi, lui donna un élixir qui ranima ses forces. Il mangea, et l'empirique assura qu'il guérirait. La foule qui entourait le duc d'Orléans diminua dans le moment. « Si le roi mange une seconde fois, dit le duc d'Orléans, nous n'aurons plus personne. » Mais la maladie était mortelle. Les mesures étaient prises pour donner la régence absolue au duc d'Orléans[4]. Le roi ne la lui avait laissée que très-limitée par son testament déposé au Parlement, ou plutôt il ne l'avait établi que chef d'un conseil de régence, dans lequel il n'aurait eu que la voix prépondérante. Cependant il lui dit :

1. Louis XIV avait d'abord légitimé le duc du Maine et son frère, le comte de Toulouse, par des actes exceptionnels où le nom de leur mère n'était pas mentionné. Il les avait comblés de charges, de gouvernements, de commandements considérables; en 1694, il leur avait donné rang immédiatement après les princes du sang. En 1711 il les admit aux honneurs des princes du sang; un édit de juillet 1714 les déclara aptes à succéder à la couronne après les princes du sang; Enfin, en mai 1715, la qualité de prince du sang leur fut formellement attribuée.

2. Ceci n'est pas exact. Pendant la régence, les princes légitimés perdirent le droit de succéder à la couronne et le titre de princes du sang; ils furent réduits à leur rang de *pairs de France* (2 juillet 1717); seulement on leur laissa pour leur vie *les honneurs* de princes du sang.

3. Saint-Simon parle aussi de ces paris, mais d'une manière différente. Le roi se faisait lire habituellement les gazettes de Hollande par Torcy. Un jour, celui-ci rencontra ces paris à l'article de Londres; il s'arrêta, balbutia et les sauta. Le roi voulut savoir ce qu'il passait; il ne fit pas semblant d'en être touché, mais il le fut profondément. Saint-Simon ajoute : « Il se répandit qu'un aide de camp de Stairs, retourné depuis peu en Angleterre, avait donné occasion à ces paris, par ce qu'il avait publié de la santé du roi. Stairs, à qui cela revint, s'en montra fort peiné, et dit que c'était un fripon qu'il avait chassé. »

4. Par les amis du duc d'Orléans et par les principaux courtisans, qui avaient voulu se donner le mérite de ne pas attendre l'événement et avaient assuré Philippe de leur concours.

« Je vous ai conservé tous les droits que vous donne votre naissance[1]. » C'est qu'il ne croyait pas qu'il y eût de loi fondamentale qui donnât, dans une minorité, un pouvoir sans bornes à l'héritier présomptif du royaume[2]. Cette autorité suprême, dont on peut abuser, est dangereuse; mais l'autorité partagée l'est encore davantage. Il crut qu'ayant été si bien obéi pendant sa vie, il le serait après sa mort, et ne se souvenait pas qu'on avait cassé le testament de son père[3].

(1er septembre 1715) D'ailleurs personne n'ignore avec quelle grandeur d'âme il vit approcher la mort, disant à Mme de Maintenon : « J'avais cru qu'il était plus difficile de mourir ; » et à ses domestiques : « Pourquoi pleurez-vous? m'avez-vous cru immortel? » donnant tranquillement ses ordres sur beaucoup de choses, et même sur sa pompe funèbre. Quiconque a beaucoup de témoins de sa mort, meurt toujours avec courage. Louis XIII, dans sa dernière maladie, avait mis en musique le *De profundis* qu'on devait chanter pour lui. Le courage d'esprit avec lequel Louis XIV vit sa fin fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie[4]. Ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes. Son successeur a toujours conservé écrites au chevet de son lit les paroles remarquables que ce monarque lui dit, en le tenant sur son lit entre ses bras. Ces paroles ne sont point telles qu'elles sont rapportées dans toutes les histoires. Les voici fidèlement copiées :

« Vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. Ce que je vous recommande plus fortement est de n'oublier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Souvenez-vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conserver la paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre ; ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites. Prenez conseil

1. « Les *Mémoires de Mme de Maintenon,* tome V, page 194, disent que Louis XIV voulut faire le duc du Maine lieutenant général du royaume. Il faut avoir des garants authentiques pour avancer une chose aussi extraordinaire et aussi importante. Le duc du Maine eût été au-dessus du duc d'Orléans; c'eût été tout bouleverser : aussi le fait est-il faux. » (Note de Voltaire.)

2. Louis XIV, cédant aux obsessions de Mme de Maintenon et du duc du Maine, fit un testament (août 1714), par lequel il instituait ce conseil de régence, dont les membres seraient, sous la présidence du duc d'Orléans, le duc de Bourgogne, le duc du Maine, le comte de Toulouse, le chancelier, Villeroi, Villars, d'Huxelles, Tallard et d'Harcourt, les quatre secrétaires d'Etat et le contrôleur général. De plus, le duc du Maine était chargé de veiller à la sûreté, conservation et éducation du roi mineur.

3. Il s'en souvenait au contraire; il dit à la veuve de Jacques II : « J'ai fait un testament; on a voulu absolument que je le fisse; il a fallu acheter mon repos; mais dès que je serai mort il n'en sera ni plus ni moins. Je sais trop bien ce qu'est devenu le testament du roi mon père! »

4. Saint-Simon a donné des détails très-curieux sur la maladie et les derniers moments de Louis XIV.

en toutes choses, et cherchez à connaître le meilleur pour le suivre toujours. Soulagez vos peuples le plus tôt que vous le pourrez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même, etc. »

Ce discours est très-éloigné de la petitesse d'esprit qu'on lui impute dans quelques Mémoires.

Quoique la vie et la mort de Louis XIV eussent été glorieuses, il ne fut pas aussi regretté qu'il le méritait. L'amour de la nouveauté, l'approche d'un temps de minorité, où chacun se figurait une fortune, la querelle de la *Constitution* qui aigrissait les esprits, tout fit recevoir la nouvelle de sa mort avec un sentiment qui allait plus loin que l'indifférence. Nous avons vu ce même peuple qui, en 1686, avait demandé au ciel avec larmes la guérison de son roi malade, suivre son convoi funèbre avec des démonstrations bien différentes. On prétend que la reine, sa mère, lui avait dit un jour dans sa grande jeunesse : « Mon fils, ressemblez à votre grand-père, et non pas à votre père. » Le roi en ayant demandé la raison : « C'est, dit-elle, qu'à la mort de Henri IV on pleurait, et qu'on a ri à celle de Louis XIII[1]. »

Quoiqu'on lui ait reproché des petitesses, des duretés dans son zèle contre le jansénisme, trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès, de la faiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans des choses personnelles, des guerres légèrement entreprises, l'embrasement du Palatinat, les persécutions contre les réformés : cependant ses grandes qualités et ses actions, mises enfin dans la balance, l'ont emporté sur ses fautes. Le temps, qui mûrit les opinions des hommes, a mis le sceau à sa réputation ; et, malgré tout ce qu'on a écrit contre lui, on ne prononcera point son nom sans respect et sans concevoir à ce nom l'idée d'un siècle éternellement mémorable[2]. Si l'on considère ce prince dans sa vie privée, on le voit à la vérité trop plein de sa grandeur, mais affable ; ne donnant point à sa mère de part au gouvernement, mais remplissant avec elle tous les devoirs d'un fils, et observant avec son épouse tous les dehors

1. « J'ai vu de petites tentes dressées sur le chemin de Saint-Denis. On y buvait, on y chantait, on y riait. Les sentiments des citoyens de Paris avaient passé jusqu'à la populace. Le jésuite Le Tellier était la principale cause de cette joie universelle. J'entendis plusieurs spectateurs dire qu'il fallait mettre le feu aux maisons des jésuites avec les flambeaux qui éclairaient la pompe funèbre. » (Note de Voltaire.)

2. « Le soleil lui-même n'a-t-il pas de taches? Louis XIV fut un grand roi. C'est lui qui a élevé la France au premier rang des nations. Depuis Charlemagne, quel est le roi de France qu'on puisse comparer à Louis XIV sous toutes ses faces? » (*Mémoires de Napoléon.*)

de la bienséance : bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, et aimable avec dignité.

J'ai déjà remarqué ailleurs[1] qu'il ne prononça jamais les paroles qu'on lui fait dire, lorsque le premier gentilhomme de la chambre et le grand-maître de la garde-robe se disputaient l'honneur de le servir : « Qu'importe lequel de mes valets me serve? » Un discours si grossier ne pouvait partir d'un homme aussi poli et aussi attentif qu'il était, et ne s'accordait guère avec ce qu'il dit un jour au duc de La Rochefoucaud au sujet de ses dettes : « Que ne parlez-vous à vos amis? » mot bien différent, qui par lui même valait beaucoup, et qui fut accompagné d'un don de cinquante mille écus[2].

Il n'est pas même vrai qu'il ait écrit au duc de La Rochefoucaud : « Je vous fais mon compliment, comme votre ami, sur la charge de grand-maître de la garde-robe, que je vous donne comme votre roi. » Les historiens lui font honneur de cette lettre. C'est ne pas sentir combien il est peu délicat, combien même il est dur de dire à celui dont on est le maître, qu'on est son maître. Cela serait à sa place, si on écrivait à un sujet qui aurait été rebelle : c'est ce que Henri IV aurait pu dire au duc de Mayenne avant l'entière réconciliation. Le secrétaire du cabinet, Rose[3], écrivit cette lettre, et le roi avait trop de bon goût pour l'envoyer. C'est ce bon goût qui lui fit supprimer les inscriptions fastueuses dont Charpentier[4] de l'Académie française

1. Dans les *Anecdotes sur Louis XIV*, que Voltaire publia en 1748.

2. *La Rochefoucauld* (François VII, duc de), fils de l'auteur des *Maximes*, né en 1634, mort en 1714, fut grand-veneur de France et grand-maître de la garde-robe. Louis XIV aimait son esprit et sa probité. « S'il passa sa vie dans la faveur la plus déclarée, dit Saint-Simon, il faut dire aussi qu'elle lui coûta cher, s'il avait quelques sentiments de liberté. Jamais valet ne le fut de personne avec tant d'assiduité et de bassesse... Le lever et le coucher, les deux autres changements d'habits tous les jours, les chasses et les promenades du roi tous les jours aussi, il n'en manquait jamais, quelquefois dix ans de suite... »

3. Rose, secrétaire du cabinet du roi, mort en 1701, avait la plume depuis cinquante ans : « Avoir la plume, dit Saint-Simon, c'est imiter si exactement l'écriture du roi qu'elle ne se puisse distinguer de celle que la plume contrefait, et d'écrire en cette sorte toutes les lettres que le roi doit ou veut écrire de sa main, et toutefois n'en veut pas prendre la peine.. Il n'est pas possible de faire parler un grand roi avec plus de dignité que faisait Rose, ni plus convenablement à chacun, ni sur chaque matière, que les lettres qu'il écrivoit ainsi, et que le roi signoit toutes de sa main. » Rose était aussi président à la chambre des comptes.

4. « CHARPENTIER (François), né à Paris, en 1620, académicien utile. On a de lui une traduction de la *Cyropédie*. Il soutint vivement l'opinion que les inscriptions des monuments publics de France doivent être en français. En effet, c'est dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oser s'en servir ; c'est aller contre son but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas

avait chargé les tableaux de Lebrun, dans la galerie de Versailles : *L'incroyable passage du Rhin*, *la merveilleuse prise de Valenciennes*, etc. Le roi sentit que *la prise de Valenciennes*, *le passage du Rhin* disaient davantage. Charpentier avait eu raison d'orner d'inscriptions en notre langue les monuments de sa patrie; la flatterie seule avait nui à l'exécution.

On a recueilli quelques réponses, quelques mots de ce prince, qui se réduisent à très-peu de chose. On prétend que, quand il résolut d'abolir en France le calvinisme, il dit : « Mon grand-père aimait les hugenots, et ne les craignait pas ; mon père ne les aimait point, et les craignait ; moi je ne les aime, ni ne les crains[1]. »

Ayant donné en 1658 la place de premier président du parlement de Paris à M. de Lamoignon, alors maître des requêtes, il lui dit : « Si j'avais connu un plus homme de bien et un plus digne sujet, je l'aurais choisi[2]. » Il usa à peu près des mêmes termes avec le cardinal de Noailles, lorsqu'il lui donna l'archevêché de Paris. Ce qui fait le mérite de ces paroles, c'est qu'elles étaient vraies et qu'elles inspiraient la vertu.

On prétend qu'un prédicateur indiscret le désigna un jour à Versailles : témérité qui n'est pas permise envers un particulier, encore moins envers un roi. On assure que Louis XIV se contenta de lui dire : Mon père, j'aime bien à prendre ma part d'un sermon; mais je n'aime pas qu'on me la fasse. » Que ce mot ait été dit ou non, il peut servir de leçon.

Il s'exprimait toujours noblement et avec précision, s'étudiant en public à parler comme à agir en souverain[3]. Lorsque le duc

Il y a une espèce de barbarie à latiniser des noms français que la postérité méconnaîtrait, et les noms de Rocroi et de Fontenoy font un plus grand effet que les noms de *Rocrocium* et *Fonteniacum*. Mort en 1702. » (Voltaire.)

1. « Il était peut-être l'homme de son royaume, dit l'abbé de Choisy, qui pensait le plus juste, et qui s'expliquait le plus agréablement. Véritablement roi de la langue, ses moindres paroles ont un sel qui leur donne la force et l'agrément; et les réponses qu'il fait sur-le-champ effacent les harangues étudiées. » « Il parlait parfaitement bien, dit Mme de Caylus, il pensait juste, s'exprimait noblement, et ses réponses les moins préparées renfermaient en peu de mots tout ce qu'il y avait de mieux à dire, selon les temps, les lieux et les personnes. » Les contemporains sont unanimes, Saint-Simon comme Berwick, etc.

2. LAMOIGNON (Guillaume de), né en 1617, mort en 1677, fut l'un des magistrats les plus vertueux et les plus éclairés du XVIIe siècle. Il travailla surtout aux grandes ordonnances de Colbert, et prépara un recueil unique de lois qui pût servir de code à la France entière. Il paraît que Louis XIV, qui d'ailleurs estimait singulièrement Lamoignon, répéta publiquement ces paroles que Mazarin avait le premier prononcées.

3. « Jamais personne ne vendit mieux ses paroles, son souris même, jusqu'à ses regards. Il rendit tout précieux par le choix et la majesté, à qui la rareté, et la *brèveté* de ces paroles ajoutoit beaucoup... Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à per-

d'Anjou partit pour aller régner en Espagne, il lui dit, pour marquer l'union qui allait désormais joindre les deux nations : « Il n'y a plus de Pyrénées[1]. »

Rien ne peut assurément mieux faire connaître son caractère que le mémoire suivant, qu'on a tout entier écrit de sa main[2].

« Les rois sont souvent obligés à faire des choses contre leur inclination, et qui blessent leur bon naturel. Ils doivent aimer à faire plaisir, et il faut qu'ils châtient souvent et perdent des gens à qui naturellement ils veulent du bien. L'intérêt de l'État doit marcher le premier. On doit forcer son inclination, et ne pas se mettre en état de se reprocher, dans quelque chose d'importance, qu'on pouvait faire mieux; mais quelques intérêts particuliers m'en ont empêché, et ont détourné les vues que je devais avoir pour la grandeur, le bien et la puissance de l'État. Souvent il y a des endroits qui font peine; il y en a de délicats qu'il est difficile de démêler : on a des idées confuses. Tant que cela est, on peut demeurer sans se déterminer; mais, dès que l'on se fixe l'esprit à quelque chose, et qu'on croit voir le meilleur parti, il le faut prendre. C'est ce qui m'a fait réussir souvent dans ce que j'ai entrepris. Les fautes que j'ai faites, et qui m'ont donné des peines infinies, ont été par complaisance, et pour me laisser aller trop nonchalamment aux avis des autres. Rien n'est si dangereux que la faiblesse, de quelque nature qu'elle soit. Pour commander aux autres, il faut s'élever au-dessus d'eux; et, après avoir entendu ce qui vient de tous les endroits, on se doit déterminer par le jugement, qu'on doit faire sans préoccupation, et pensant toujours à ne rien ordonner ni exécuter qui soit indigne de soi, du caractère qu'on porte, ni de la grandeur de l'Etat. Les princes qui ont de bonnes intentions et quelque connaissance de leurs affaires, soit par expérience, soit par étude, et une grande application à se rendre capables, trouvent tant de différentes choses par lesquelles ils se peuvent faire connaître, qu'ils doivent avoir un soin particulier et une application universelle à tout. Il faut se garder contre soi-même, prendre garde à son inclination, et être toujours en garde contre son naturel. Le métier de roi est grand, noble et flatteur, quand

sonne; et, s'il avoit à reprendre, à réprimander ou à corriger, ce qui étoit fort rare, c'étoit toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colère. » (Saint-Simon.)

1. Ce mot, dont on a contesté l'authenticité, ne se trouve pas dans les Mémoires antérieurs à Voltaire.

2. Il est déposé à la Bibliothèque du roi depuis plusieurs années. » (Note de Voltaire). — Voir la note 3 de la page 87.

on se sent digne de bien s'acquitter de toutes les choses auxquelles il engage; mais il n'est pas exempt de peines, de fatigues, d'inquiétudes. L'incertitude désespère quelquefois; et, quand on a passé un temps raisonnable à examiner une affaire, il faut se déterminer et prendre le parti qu'on croit le meilleur[1].

» Quand on a l'Etat en vue, on travaille pour soi; le bien de l'un fait la gloire de l'autre : quand le premier est heureux, élevé et puissant, celui qui en est cause en est glorieux, et par conséquent doit plus goûter que ses sujets, par rapport à lui et à eux, tout ce qu'il y a de plus agréable dans la vie. Quand on s'est mépris, il faut réparer sa faute le plus tôt qu'il est possible, et que nulle considération n'en empêche, pas même la bonté.

» En 1671, un homme mourut[2], qui avait la charge de secrétaire d'Etat, ayant le département des étrangers. Il était homme capable, mais non pas sans défauts : il ne laissait pas de bien remplir ce poste, qui est très-important.

» Je fus quelque temps à penser à qui je ferais avoir cette charge; et après avoir bien examiné, je trouvai qu'un homme qui avait longtemps servi dans les ambassades était celui qui la remplirait le mieux[3].

» Je lui fis mander de venir. Mon choix fut approuvé de tout le monde; ce qui n'arrive pas toujours. Je le mis en possession de cette charge à son retour. Je ne le connaissais que de réputation, et par les commissions dont je l'avais chargé, et qu'il avait bien exécutées; mais l'emploi que je lui ai donné s'est trouvé trop grand et trop étendu pour lui. Je n'ai pas profité de tous les avantages que je pouvais avoir, et tout cela par complaisance et bonté. Enfin, il a fallu que je lui ordonne de se retirer, parce que tout ce qui passait par lui perdait de la grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un roi de France. Si j'avais pris le parti de l'éloigner plus tôt, j'aurais

1. « L'abbé Castel de Saint-Pierre, connu par plusieurs ouvrages singuliers dans lesquels on trouve beaucoup de vues philosophiques et très-peu de praticables, a laissé des *Annales politiques* depuis 1658 jusqu'à 1739. Il condamne sévèrement en plusieurs endroits l'administration de Louis XIV. Il ne veut pas surtout qu'on l'appelle Louis-le-Grand. Si *grand* signifie *parfait*, il est sûr que ce titre ne lui convient pas; mais par ses mémoires écrits de la main de ce monarque, il paraît qu'il avait d'aussi bons principes de gouvernement, pour le moins, que l'abbé de Saint-Pierre. Ces mémoires de l'abbé de Saint-Pierre n'ont rien de curieux que la bonne foi grossière avec laquelle cet homme se croit fait pour gouverner. » (Note de Voltaire.)

2. Le célèbre de Lionne.

3. « M. de Pomponne. » (Note de Voltaire.) — Nous avons vu cependant qu'après la mort de Louvois, Louis XIV rappela M. de Pomponne au Conseil et le chargea de diriger les affaires étrangères et le jeune ministre, de Torcy, son gendre.

évité les inconvénients qui me sont arrivés, et je ne me reprocherais pas que ma complaisance pour lui a pu nuire à l'Etat. J'ai fait ce détail pour faire voir un exemple de ce que j'ai dit ci-devant. »

Ce monument si précieux, et jusqu'à présent inconnu, dépose à la postérité en faveur de la droiture et de la magnanimité de son âme. On peut même dire qu'il se juge trop sévèrement, qu'il n'avait nul reproche à se faire sur M. de Pomponne, puisque les services de ce ministre et sa réputation avaient déterminé le choix du prince, confirmé par l'approbation universelle; et, s'il se condamne sur le choix de M. de Pomponne, qui eut au moins le bonheur de servir dans les temps les plus glorieux, que ne devait-il pas se dire sur M. de Chamillart, dont le ministère fut si infortuné, et condamné si universellement?

Il avait écrit plusieurs mémoires dans ce goût, soit pour se rendre compte à lui-même, soit pour l'instruction du Dauphin, duc de Bourgogne. Ces réflexions vinrent après les événements. Il eût approché davantage de la perfection où il avait le mérite d'aspirer, s'il eût pu se former une philosophie supérieure à la politique ordinaire et aux préjugés; philosophie que dans le cours de tant de siècles on voit pratiquée par si peu de souverains, et qu'il est bien pardonnable aux rois de ne pas connaître, puisque tant d'hommes privés l'ignorent[1].

Voici une partie[2] des instructions qu'il donne à son petit-fils, Philippe V, partant pour l'Espagne. Il les écrivit à la hâte, avec une négligence qui découvre bien mieux l'âme qu'un discours étudié. On y voit le père et le roi.

« Aimez les Espagnols et tous vos sujets attachés à vos couronnes et à votre personne. Ne préférez pas ceux qui vous flatteront le plus; estimez ceux qui, pour le bien, hasarderont de vous déplaire. Ce sont là vos véritables amis.

» Faites le bonheur de vos sujets; et dans cette vue n'ayez

1. Ces réflexions de Voltaire sont bien vagues, il faut l'avouer, et il est bien difficile de comprendre nettement ce qu'il veut dire par *philosophie supérieure à la politique ordinaire et aux préjugés*.

2. Voici quelques-unes de ces instructions que Voltaire a omises :

« Ne manquez à aucun de vos devoirs, surtout envers Dieu.

» Conservez-vous dans la pureté de votre éducation.

» Faites honorer Dieu partout où vous aurez du pouvoir; prouvez sa gloire; donnez-en l'exemple; c'est un des plus grands biens que les rois puissent faire.

» N'ayez jamais d'attachement pour personne.

» Aimez votre femme; vivez bien avec elle; demandez-en une à Dieu qui vous convienne. Je ne crois pas que vous deviez prendre une Autrichienne, etc. »

de guerre que lorsque vous y serez forcé, et que vous en aurez bien considéré et bien pesé les raisons dans votre conseil.

» Essayez de remettre vos finances; veillez aux Indes et à vos flottes; pensez au commerce; vivez dans une grande union avec la France, rien n'étant si bon pour nos deux puissances que cette union à laquelle rien ne pourra résister [1].

» Si vous êtes contraint de faire la guerre, mettez-vous à la tête de vos armées.

» Songez à rétablir vos troupes partout, et commencez par celles de Flandre.

» Ne quittez jamais vos affaires pour votre plaisir, mais faites-vous une sorte de règle qui vous donne des temps de liberté et de divertissement.

» Il n'y en a guère de plus innocents que la chasse et le goût de quelque maison de campagne, pourvu que vous n'y fassiez pas trop de dépense.

» Donnez une grande attention aux affaires quand on vous en parle; écoutez beaucoup dans les commencements, sans rien décider.

» Quand vous aurez plus de connaissance, souvenez-vous que c'est à vous à décider; mais quelque expérience que vous ayez, écoutez toujours tous les avis et tous les raisonnements de votre conseil, avant que de faire cette décision.

» Faites tout ce qui vous sera possible pour bien connaître les gens les plus importants, afin de vous en servir à propos.

» Tâchez que vos vice-rois et gouverneurs soient toujours Espagnols.

» Traitez bien tout le monde; ne dites jamais rien de fâcheux à personne : mais distinguez les gens de qualité et de mérite.

» Témoignez de la reconnaissance pour le feu roi, et pour tous ceux qui ont été d'avis de vous choisir pour lui succéder.

» Ayez une grande confiance au cardinal Porto-Carrero, et lui marquez le gré que vous lui savez de la conduite qu'il a tenue.

» Je crois que vous devez faire quelque chose de considérable pour l'ambassadeur qui a été assez heureux pour vous demander, et pour vous saluer le premier en qualité de sujet.

» N'oubliez pas Bedmar, qui a du mérite et qui est capable de vous servir.

» Ayez une entière créance au duc d'Harcourt; il est habile

1. On voit qu'il se trompa dans cette conjecture. (Note de Voltaire.)

homme et honnête homme, et ne vous donnera des conseils que par rapport à vous.

» Tenez tous les Français dans l'ordre.

» Traitez bien vos domestiques, mais ne leur donnez pas trop de familiarité, et encore moins de créance. Servez-vous d'eux tant qu'ils seront sages : renvoyez-les à la moindre faute qu'ils feront, et ne les soutenez jamais contre les Espagnols.

» N'ayez de commerce avec la reine douairière que celui dont vous ne pouvez vous dispenser. Faites en sorte qu'elle quitte Madrid, et qu'elle ne sorte pas d'Espagne. En quelque lieu qu'elle soit, observez sa conduite, et empêchez qu'elle ne se mêle d'aucune affaire. Ayez pour suspects ceux qui auront trop de commerce avec elle.

» Aimez toujours vos parents. Souvenez-vous de la peine qu'ils ont eue à vous quitter. Conservez un grand commerce avec eux dans les grandes choses comme dans les petites. Demandez-nous ce que vous aurez besoin ou envie d'avoir qui ne se trouve pas chez vous; nous en userons de même avec vous.

» N'oubliez jamais que vous êtes Français, et ce qui peut vous arriver. Quand vous aurez assuré la succession de l'Espagne par des enfants, visitez vos royaumes, allez à Naples et en Sicile, passez à Milan et venez en Flandre[1] ; ce sera une occasion de nous revoir : en attendant, visitez la Catalogne, l'Aragon et autres lieux. Voyez ce qu'il y aura à faire pour Ceuta.

» Jetez quelque argent au peuple quand vous serez en Espagne, et surtout en entrant dans Madrid.

» Ne paraissez pas choqué des figures extraordinaires que vous trouverez. Ne vous en moquez point. Chaque pays a ses manières particulières; et vous serez bientôt accoutumé à ce qui vous paraîtra d'abord le plus surprenant.

» Évitez, autant que vous pourrez, de faire des grâces à ceux qui donnent de l'argent pour les obtenir. Donnez à propos et libéralement, et ne recevez guère de présents, à moins que ce soit des bagatelles. Si quelquefois vous ne pouvez éviter d'en recevoir, faites-en à ceux qui vous en auront donné de plus considérables, après avoir laissé passer quelques jours.

» Ayez une cassette pour mettre ce que vous aurez de particulier, dont vous aurez seul la clef.

1. « Cela seul peut servir à confondre tant d'historiens qui, sur la foi des Mémoires infidèles écrits en Hollande, ont rapporté un prétendu traité signé par Philippe V avant son départ, par lequel traité ce prince cédait à son grand-père la Flandre et le Milanais. » (Note de Voltaire.)

» Je finis par un des plus importants avis que je puisse vous donner. Ne vous laissez point gouverner. Soyez le maître; n'ayez jamais de favori ni de premier ministre. Écoutez, consultez votre conseil, mais décidez. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera les lumières qui vous sont nécessaires, tant que vous aurez de bonnes intentions [1]. »

Louis XIV avait dans l'esprit plus de justesse et de dignité que de saillies; et d'ailleurs on n'exige pas qu'un roi dise des choses mémorables, mais qu'il en fasse. Ce qui est nécessaire à tout homme en place, c'est de ne laisser sortir personne mécontent de sa présence, et de se rendre agréable à tous ceux qui l'approchent [2]. On ne peut faire du bien à tout moment; mais on peut toujours dire des choses qui plaisent. Il s'en était fait une heureuse habitude. C'était entre lui et la cour un commerce continuel de tout ce que la majesté peut avoir de grâces, sans jamais se dégrader, et de tout ce que l'empressement de servir et de plaire peut avoir de finesse, sans l'air de la bassesse. Il était, surtout avec les femmes, d'une attention et d'une politesse qui augmentait encore celle de ses courtisans [3]; et il ne perdit jamais l'occasion de dire aux hommes de ces choses qui flattent l'amour-propre en excitant l'émulation, et qui laissent un long souvenir.

Un jour madame la duchesse de Bourgogne, encore fort jeune, voyant à souper un officier qui était très-laid, plaisanta beaucoup et très-haut sur sa laideur. « Je le trouve, madame, dit le roi encore plus haut, un des plus beaux hommes de mon royaume; car c'est un des plus braves. »

1. « Le roi d'Espagne profita de ces conseils : c'était un prince vertueux.

» L'auteur des *Mémoires de Maintenon*, tome V, page 200 et suiv., l'accuse d'avoir fait « un souper scandaleux » avec la princesse des Ursins le lendemain de la mort de sa première » femme et d'avoir voulu épouser cette » dame, » qu'il charge d'opprobres. Remarquez que Anne-Marie de la Trimouille, princesse des Ursins, dame d'honneur de la feue reine, avait alors plus de soixante-dix ans, et que c'était cinquante ans après son premier mariage et quarante ans après le second. Ces contes populaires, qui ne méritent que l'oubli, deviennent des calomnies punissables, quand on les imprime, et qu'on veut flétrir les noms les plus respectés sans apporter la plus légère preuve. » (Note de Voltaire.)

2. Saint-Simon dit que son abord était facile, que le grand seigneur comme le plus subalterne de tout état pouvait lui parler librement, lorsqu'il allait à la messe ou en revenait, passait d'un appartement dans un autre, ou allait monter en carrosse. Dans les audiences qu'il accordait, en disant vrai, on interrompait le roi à son tour, on lui niait crûment des faits qu'il rapportait, on élevait le ton au-dessus du sien, en lui parlant; et tout cela, non-seulement sans qu'il le trouvât mauvais, mais se louant après de l'audience qu'il avait donnée et de celui qui l'avait eue, etc.

3. « Jamais, dit Saint-Simon, il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre, et qu'il connaissait pour telles. »

Un officier général, homme un peu brusque, et qui n'avait pas adouci son caractère dans la cour même de Louis XIV, avait perdu un bras dans une action, et se plaignait au roi, qui l'avait pourtant récompensé autant qu'on peut le faire pour un bras cassé : « Je voudrais avoir perdu aussi l'autre, dit-il, et ne plus servir Votre Majesté. — J'en serais bien fâché pour vous et pour moi, » lui répondit le roi ; et ce discours fut suivi d'une grâce qu'il lui accorda. Il était si éloigné de dire des choses désagréables, qui sont des traits mortels dans la bouche d'un prince, qu'il ne se permettait pas même les plus innocentes et les plus douces railleries, tandis que des particuliers en font tous les jours de si cruelles et de si funestes.

Il se plaisait et se connaissait à ces choses ingénieuses, aux impromptus, aux chansons agréables ; et quelquefois même il faisait sur-le-champ de petites parodies sur les airs qui étaient en vogue, comme celle-ci :

Chez mon cadet de frère
Le chancelier Serrant
N'est pas trop nécessaire ;
Et le sage Boifranc
Est celui qui sait plaire.

Et cette autre qu'il fit en congédiant un jour le conseil :

Le conseil à ses yeux a beau se présenter,
Sitôt qu'il voit sa chienne il quitte tout pour elle ;
Rien ne peut l'arrêter
Quand la chasse l'appelle.

Ces bagatelles servent au moins à faire voir que les agréments de l'esprit faisaient un des plaisirs de sa cour, qu'il entrait dans ces plaisirs, et qu'il savait dans le particulier vivre en homme, aussi bien que représenter en monarque sur le théâtre du monde.

Sa lettre à l'archevêque de Reims[1] au sujet du marquis de Barbesieux, quoique écrite d'un style extrêmement négligé, fait plus d'honneur à son caractère que les pensées les plus ingénieuses n'en auraient fait à son esprit. Il avait donné à ce jeune homme la place de secrétaire d'État de la guerre, qu'avait eue le marquis de Louvois son père. Bientôt mécontent de la conduite de son nouveau secrétaire d'État, il veut le corriger sans trop le mortifier. Dans cette vue, il s'adresse à son oncle, l'archevêque

1. L'archevêque de Reims, Le Tellier, frère de Louvois, et oncle de Barbesieux.

de Reims; il le prie d'avertir son neveu. C'est un maître instruit de tout; c'est un père qui parle.

« Je sais, dit-il, ce que je dois à la mémoire de M. de Louvois[1] ; mais si votre neveu ne change de conduite, je serai forcé de prendre un parti. J'en serai fâché ; mais il en faudra prendre un. Il a des talents; mais il n'en fait pas un bon usage. Il donne trop souvent à souper aux princes, au lieu de travailler; il néglige les affaires pour ses plaisirs; il fait attendre trop longtemps les officiers dans son antichambre; il leur parle avec hauteur, et quelquefois avec dureté. »

Voilà ce que ma mémoire me fournit de cette lettre, que j'ai vue autrefois en original. Elle fait bien voir que Louis XIV n'était pas gouverné par ses ministres, comme on l'a cru, et qu'il savait gouverner ses ministres[2].

Il aimait les louanges; et il est à souhaiter qu'un roi les aime, parce qu'alors il s'efforce de les mériter. Mais Louis XIV ne les recevait pas toujours, quand elles étaient trop fortes. Lorsque notre Académie[3], qui lui rendait toujours compte des sujets qu'elle proposait pour ses prix, lui fit voir celui-ci : *Quelle est de toutes les vertus du roi celle qui mérite la préférence ?* le roi rougit, et ne voulut pas qu'un tel sujet fût traité. Il souffrit les prologues de Quinault; mais c'était dans les plus beaux jours de sa gloire, dans le temps où l'ivresse de la nation excusait la sienne. Virgile et Horace, par reconnaissance, et Ovide par une indigne faiblesse, prodiguèrent à Auguste des éloges plus forts, et, si on songe aux proscriptions, bien moins mérités.

Si Corneille avait dit dans la chambre du cardinal de Riche-

1. « Ces mots démentent bien l'infâme calomnie de La Beaumelle, qui ose dire que « le marquis de Louvois » avait craint que Louis XIV ne l'em» poisonnât. » Au reste, cette lettre doit être encore parmi les manuscrits laissés par M. le garde des sceaux, Chauvelin. » (Note de Voltaire.)

2 On a retrouvé le Mémoire adressé par Louis XIV à Maurice Le Tellier; c'est une note plutôt qu'une lettre :

« Que la vie que son neveu a faite à Fontainebleau n'est pas soutenable ; que le public en a été scandalisé;...

» Que s'il ne change du blanc au noir, il n'est pas possible qu'il puisse demeurer dans sa charge;

» Que l'on me reprocheroit de souffrir ce qu'il fait dans un temps comme celui-ci, où les plus grandes affaires et les plus importantes roulent sur lui;

» Que je ne pourrois me dispenser de prendre un parti pour le bien de l'Etat et même pour me disculper;

» Que je ne veux point perdre son neveu; que j'ai de l'amitié pour lui; mais que le bien de l'Etat marche chez moi devant toutes choses;

» Qu'il faut finir de façon ou d'autre ; que je souhaite que ce soit en faisant bien son devoir ;... mais qu'il ne le peut faire qu'il ne quitte tous les amusements, etc. »

Dans cette note détaillée, il n'y a pas un seul mot sur Louvois, comme Voltaire le suppose gratuitement. On a conservé également les observations de l'archevêque sur ce mémoire, qui fut écrit à la fin d'octobre 1695.

3. L'Académie française, dont Voltaire était membre depuis 1746.

lieu à quelqu'un des courtisans : « Dites à M. le cardinal que je me connais mieux en vers que lui, » jamais ce ministre ne lui eût pardonné ; c'est pourtant ce que Despréaux dit tout haut du roi, dans une dispute qui s'éleva sur quelques vers que le roi trouvait bons, et que Despréaux condamnait. « Il a raison, dit le roi, il s'y connaît mieux que moi. » Le duc de Vendôme avait auprès de lui Villiers, un des ces hommes de plaisir, qui se font un mérite d'une liberté cynique. Il le logeait à Versailles dans son appartement. On l'appelait communément Villiers-Vendôme. Cet homme condamnait hautement tous les goûts de Louis XIV, en musique, en peinture, en architecture, en jardins. Le roi plantait-il un bosquet, meublait-il un appartement, construisait-il une fontaine, Villiers trouvait tout mal entendu, et s'exprimait en termes peu mesurés. « Il est étrange, disait le roi, que Villiers ait choisi ma maison pour venir s'y moquer de tout ce que je fais. » L'ayant rencontré un jour dans les jardins : » Eh bien ! lui dit-il, en lui montrant un de ses nouveaux ouvrages, cela n'a donc pas le bonheur de vous plaire ? — Non, répondit Villiers. — Cependant, reprit le roi, il y a bien des gens qui n'en sont pas si mécontents. — Cela peut être, repartit Villiers, chacun a son avis. » Le roi, en riant, répondit : « On ne peut pas plaire à tout le monde. »

Un jour, Louis XIV jouant au trictrac, il y eut un coup douteux. On disputait ; les courtisans demeuraient dans le silence. Le comte de Gramont arrive. « Jugez-nous, lui dit le roi. — Sire, c'est vous qui avez tort, dit le comte. — Et comment pouvez-vous me donner le tort [1] avant de savoir ce dont il sagit ? — Eh ! sire, ne voyez-vous pas que, pour peu que la chose eût été seulement douteuse, tous ces messieurs vous auraient donné gain de cause ? »

Le duc d'Antin [2] se distingua dans ce siècle par un art singulier, non pas de dire des choses flatteuses, mais d'en faire. Le roi va coucher à Petit-Bourg ; il y critique une grande allée d'arbres qui cachait la vue de la rivière. Le duc d'Antin la fait abattre pendant la nuit. Le roi, à son réveil, est étonné de ne plus voir ces arbres qu'il avait condamnés. « C'est parce que Votre Majesté les a condamnés qu'elle ne les voit plus, » répond le duc [3].

1. On dit plus habituellement *donner tort*, sans l'article.

2. Le duc d'Antin était fils de M. et de Mme de Montespan ; né en 1665, il mourut en 1736.

3. On peut lire cette anecdote, racontée avec de curieux détails par Saint-Simon, à l'année 1707. On rapporte autrement les paroles de d'Antin : « Sire, comment vouliez-vous qu'elle

Nous avons aussi rapporté ailleurs[1] que le même homme, ayant remarqué qu'un bois assez grand, au bout du canal de Fontainebleau, déplaisait au roi, prit le moment d'une promenade, et, tout étant préparé, il se fit donner un ordre de couper ce bois, et on le vit dans l'instant abattu tout entier. Ces traits sont d'un courtisan ingénieux, et non pas d'un flatteur[2].

On a accusé Louis XIV d'un orgueil insupportable, parce que la base de sa statue, à la place des Victoires, est entourée d'esclaves enchaînés. Mais ce n'est point lui qui fit ériger cette statue[3], ni celle qu'on voit à la place Vendôme[4]. Celle de la place des Victoires est le monument de la grandeur d'âme et de la reconnaissance du premier maréchal de La Feuillade pour son souverain. Il y dépensa cinq cent mille livres, qui font près d'un million aujourd'hui; et la ville en ajouta autant pour rendre la place régulière. Il paraît qu'on a eu également tort d'imputer à Louis XIV le faste de cette statue, et de ne voir que de la vanité et de la flatterie dans la magnanimité du maréchal.

On ne parlait que de ces quatre esclaves; mais ils figurent des vices domptés, aussi bien que des nations vaincues; le duel aboli, l'hérésie détruite : les inscriptions le témoignent assez. Elles célèbrent aussi la jonction des mers, la paix de Nimègue; elles parlent de bienfaits plus que d'exploits guerriers. D'ailleurs c'est un ancien usage des sculpteurs de mettre des esclaves aux pieds des statues des rois. Il vaudrait mieux y représenter des citoyens libres et heureux; mais enfin on voit des esclaves aux

osât encore paraître devant Votre Majesté? Elle vous avait déplu. »

1. Dans l'ouvrage intitulé : *Les Anecdotes sur Louis XIV*.

2. Il y a peut-être un peu de légende dans ces deux histoires qui se répètent en renchérissant l'une sur l'autre. D'Antin fut le modèle des courtisans; Voltaire l'a jugé avec indulgence; le duc d'Orléans était plus sévère : « Voilà, disait-il, comme un vrai courtisan doit être : *sans humeur et sans honneur*. »

3. La Feuillade (voir p. 92, note 3) fit construire, sur l'emplacement d'un hôtel qui lui appartenait, la place qu'il nomma *des Victoires*. Il y fit élever un groupe colossal, représentant Louis XIV couronné par la Victoire et foulant aux pieds un Cerbère, symbole de la coalition. Quatre esclaves de bronze étaient enchaînés aux quatre angles du piédestal. Le jour de la dédicace (28 mars 1686), La Feuillade en fit trois fois le tour à la tête de son régiment des gardes françaises, avec les prosternations par lesquelles les Romains inauguraient les statues des Empereurs. Il voulait fonder des lampes votives qui auraient brûlé jour et nuit devant la statue. Louis XIV ne le permit pas. Le monument a été détruit en 1792, et les quatre esclaves ont été transportés aux Invalides; la statue équestre, qui orne aujourd'hui la place des Victoires, date de 1821, c'est l'ouvrage du sculpteur Bosio.

4. La place Vendôme occupe l'emplacement de l'hôtel Vendôme et du couvent des Capucines. En 1686, Louvois fit bâtir, sur les dessins de Hardouin Mansard, une place à la gloire de Louis XIV; elle fut décorée d'une statue en bronze du roi, fondue par Keller d'après Girardon, haute, avec son piédestal, de cinquante-deux pieds, et qui fut inaugurée avec des cérémonies si pompeuses que Louis XIV en fut mécontent.

pieds du clément Henri IV et de Louis XIII, à Paris; on en voit à Livourne sous la statue de Ferdinand de Médicis, qui n'enchaîna assurément aucune nation; on en voit à Berlin sous la statue d'un électeur[1] qui repoussa les Suédois, mais qui ne fit point de conquêtes.

Les voisins de la France, et les Français eux-mêmes, ont rendu très-injustement Louis XIV responsable de cet usage. L'inscription *Viro immortali*, *A l'homme immortel*, a été traitée d'idolâtrie[2], comme si ce mot signifiait autre chose que l'immortalité de sa gloire. L'inscription de Viviani, à sa maison de Florence, *Ædes à deo datæ*, *Maison donnée par un dieu*, serait bien plus idolâtre : elle n'est pourtant qu'une allusion au surnom de *Dieu-donné*, et au vers de Virgile, *deus nobis hæc otia fecit* (Égl. I, v. 6).

A l'égard de la statue de la place de Vendôme[3], c'est la ville qui l'a érigée. Les inscriptions latines qui remplissent les quatre faces de la base sont des flatteries plus grossières que celles de la place des Victoires. On y lit que Louis XIV ne prit jamais les armes que malgré lui. Il démentit bien solennellement cette adulation au lit de la mort, par des paroles dont on se souviendra plus longtemps que de ces inscriptions ignorées de lui, et qui ne sont que l'ouvrage de la bassesse de quelques gens de lettres.

Le roi avait destiné les bâtiments de cette place pour sa bibliothèque publique. La place était plus vaste; elle avait d'abord trois faces, qui étaient celles d'un palais immense dont les murs étaient déjà élevés, lorsque le malheur des temps, en 1701, força la ville de bâtir des maisons de particuliers sur les ruines de ce palais commencé. Ainsi le Louvre n'a point été fini; ainsi la fontaine et l'obélisque que Colbert voulait faire élever vis-à-vis le portail de Perrault n'ont paru que dans les dessins; ainsi le beau portail de Saint-Gervais est demeuré offusqué[4]; et la plupart des monuments de Paris laissent des regrets.

1. Frédéric-Guillaume, le grand électeur (1640-1688), notre ennemi pendant la guerre de Hollande.

2. Il y eut alors des preuves nombreuses de ces flatteries, voisines de l'idolâtrie; la cour traitait Louis XIV en demi-dieu; Paris lui décernait officiellement le nom de *Grand;* les plus grands écrivains préconisaient les vertus du roi, et érigeaient en dogme l'autorité absolue du souverain. Le roi fut lui-même ébloui de sa gloire et de cette adoration universelle; on le vit chanter avec des pleurs d'attendrissement les hymnes composés par Quinault. « Trop est trop, » comme l'écrivait Mme de Sévigné en 1685.

3. On dit plus habituellement la place Vendôme.

4. Le beau portail de Saint-Gervais est aujourd'hui démasqué. C'est l'œuvre de Jacques Debrosse; il a un aspect de grandeur qui séduit, et a servi de modèle pendant plus d'un siècle pour toutes les façades d'églises.

La nation désirait que Louis XIV eût préféré son Louvre et sa capitale au palais de Versailles, que le duc de Créqui appelait un favori sans mérite. La postérité admire avec reconnaissance ce qu'on a fait de grand pour le public ; mais la critique se joint à l'admiration, quand on voit ce que Louis XIV a fait de superbe et de défectueux pour sa maison de campagne [1].

Il résulte de tout ce qu'on vient de rapporter que ce monarque aimait en tout la grandeur et la gloire. Un prince qui, ayant fait d'aussi grandes choses que lui, serait encore simple et modeste, serait le premier des rois, et Louis XIV le second.

S'il se repentit en mourant d'avoir entrepris légèrement des guerres, il faut convenir qu'il ne jugeait pas par les événements ; car, de toutes ses guerres, la plus juste et la plus indispensable, celle de 1701, fut la seule malheureuse.

Tant de détails pourraient rebuter un philosophe ; mais la curiosité, cette faiblesse si commune aux hommes, cesse presque d'en être une, quand elle a pour objet des temps et des hommes qui attirent les regards de la postérité.

CHAPITRE XXIX

GOUVERNEMENT INTÉRIEUR. JUSTICE. COMMERCE. POLICE. LOIS. DISCIPLINE MILITAIRE. MARINE, ETC.

On doit cette justice aux hommes publics qui ont fait du bien à leur siècle, de regarder le point dont ils sont partis, pour mieux voir les changements qu'ils ont faits dans leur patrie. La postérité leur doit une éternelle reconnaissance des exemples qu'ils ont donnés, lors même qu'ils sont surpassés. Cette juste gloire est leur unique récompense. Il est certain que l'amour de cette gloire anima Louis XIV, lorsque, commençant à gouverner par lui-même, il voulut réformer son royaume, embellir sa cour et perfectionner les arts.

Non-seulement il s'imposa la loi de travailler régulièrement avec chacun de ses ministres, mais tout homme connu pouvait

1. On connaît les critiques de Saint-Simon sur le faste et les bâtiments de Louis XIV : « Versailles, le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux, sans vie, sans bois, sans eau, sans terre, parce que tout y est sable mouvant ou marécage, sans air... Il se plut à tyranniser la nature, à la dompter à force d'art et de trésors. Il y bâtit tout l'un après l'autre, sans dessin général ; le beau et le vilain furent cousus ensemble, le vaste et l'étranglé, etc. »

obtenir de lui une audience particulière, et tout citoyen avait la liberté de lui présenter des requêtes et des projets[1]. Les placets étaient reçus d'abord par un maître des requêtes qui les rendait apostillés; ils furent dans la suite renvoyés aux bureaux des ministres. Les projets étaient examinés dans le conseil quand ils méritaient de l'être, et leurs auteurs furent admis plus d'une fois à discuter leurs propositions avec les ministres en présence du roi. Ainsi on vit entre le trône et la nation une correspondance qui subsista malgré le pouvoir absolu.

Louis XIV se forma et s'accoutuma lui-même au travail[2]; et ce travail était d'autant plus pénible qu'il était nouveau pour lui, et que la séduction des plaisirs pouvait aisément le distraire. Il écrivit les premières dépêches à ses ambassadeurs. Les lettres les plus importantes furent souvent depuis minutées de sa main, et il y en eut aucune écrite en son nom qu'il ne se fît lire[3].

A peine Colbert, après la chute de Fouquet, eut-il rétabli l'ordre dans les finances, que le roi remit aux peuples tout ce qui était dû d'impôts depuis 1647 jusqu'en 1656, et surtout trois millions de tailles. On abolit pour cinq cent mille écus par an de droits onéreux. Ainsi l'abbé de Choisy paraît ou bien mal instruit ou bien injuste[4], quand il dit qu'on ne diminua point la recette. Il est certain qu'elle fut diminuée par ces remises, et augmentée par le bon ordre.

Les soins du premier président de Bellièvre, aidé des libéralités de la duchesse d'Aiguillon et de plusieurs citoyens, avaient établi l'hôpital général. Le roi l'augmenta, et en fit élever dans toutes les villes principales du royaume[5].

1. « Je donnai à tous mes sujets, sans distinction, la liberté de s'adresser à moi, à toute heure, de vive voix et par placets. » (*Mém. de Louis XIV*, année 1661.) « Je déterminai un jour de chaque semaine auquel tous ceux qui avaient à me parler, ou à me donner des mémoires, avaient la liberté de venir dans mon cabinet et m'y trouvaient appliqué à écouter ce qu'ils désiraient me dire. » (*Ib.*, année 1666.) « Tout le monde était reçu à présenter des placets au roi, et on dressait pour cet effet, tous les lundis, dans la salle des gardes, un tapis de velours avec de la frange d'or. Au commencement, le roi recevait les placets lui-même, c'est-à-dire qu'on les mettait sur la table en sa présence. Depuis, ce fut M. de Louvois qui les reçut; ensuite très-occupé, M. de Courtenvaux, son fils, le soulagea de cette peine, etc. » (*Mém. du marquis de Sourches.*)

2. Voir page 88, note 1.

3. On a cependant répété que Louis XIV savait à peine lire et écrire, ce qui est faux. Mais la plupart des lettres, même les plus importantes, étaient écrites par le secrétaire Rose. Voir chap. XXVIII.

4. Voltaire a dit de Choisy (1644-1724): « Dans ses *Mémoires sur la cour*, on trouve des choses vraies, quelquefois fausses et beaucoup de hasardées ; ils sont écrits dans un style trop familier.»

5. Un édit de juin 1662 ordonna l'établissement d'un hôpital en chaque ville et gros bourg du royaume pour les pauvres malades invalides et orphelins, « lesquels seront instruits à la piété et aux métiers dont ils pourront se rendre capables. » La maison des enfants trouvés, fondée par saint Vin-

Les grands chemins, jusqu'alors impraticables, ne furent plus négligés, et peu à peu devinrent ce qu'ils sont aujourd'hui sous Louis XV, l'admiration des étrangers. De quelque côté qu'on sorte de Paris, on voyage à présent environ cinquante à soixante lieues, à quelques endroits près, dans des allées fermes, bordées d'arbres. Les chemins construits par les anciens Romains étaient plus durables, mais non pas si spacieux et si beaux.

Le génie de Colbert[1] se tourna principalement vers le commerce, qui était faiblement cultivé, et dont les grands principes n'étaient pas connus. Les Anglais, et encore plus les Hollandais, faisaient par leurs vaisseaux presque tout le commerce de la France[2]. Les Hollandais surtout chargeaient dans nos ports nos denrées, et les distribuaient dans l'Europe[3]. Le roi commença dès 1662 à exempter ses sujets d'une imposition nommée *le droit de fret*[4], que payaient tous les vaisseaux étrangers, et il donna aux Français toutes les facilités de transporter eux-mêmes leurs marchandises à moins de frais. Alors le commerce maritime naquit. Le conseil de commerce, qui subsiste aujourd'hui, fut établi, et le roi y présidait tous les quinze jours.

Les ports de Dunkerque et de Marseille furent déclarés francs, et bientôt cet avantage attira le commerce du Levant à Marseille, et celui du Nord à Dunkerque.

On forma une compagnie des Indes occidentales[5] en 1664[6], et celle des grandes Indes fut établie la même année. Avant ce temps, il fallait que le luxe de la France fût tributaire de l'industrie hollandaise. Les partisans de l'ancienne économie timide, ignorante et resserrée, déclamèrent en vain contre un commerce

cent de Paul, fut unie à l'hôpital général, en juin 1670, et augmentée d'une succursale.

1. COLBERT (Jean-Baptiste), né à Reims en 1619, mort en 1683, d'abord serviteur, intendant de Mazarin, fut recommandé par le ministre mourant à Louis XIV : « Je vous dois tout, lui dit-il, mais je crois m'acquitter en quelque sorte envers Votre Majesté en lui donnant Colbert. »

2. Voir page 112, note 3.

3. Les Hollandais nous enlevaient même jusqu'au cabotage de nos côtes et jusqu'aux transports entre la France et ses colonies.

4. Fouquet avait établi en 1659 un droit de 50 sous par tonneau sur les navires étrangers qui venaient charger ou décharger des navires de France. En 1661, ce droit fut étendu à tout navire de construction étrangère et dont l'équipage était étranger par moitié. Sur les réclamations des Hollandais, ce droit ne fut exigé de leurs navires qu'une seule fois pour chaque voyage, à la sortie de nos ports.

5. On sait que, par suite de l'erreur de Christophe Colomb, qui croyait aborder à l'extrémité orientale de l'Asie, en trouvant l'Amérique, les terres nouvellement découvertes ont reçu le nom d'*Indes occidentales*.

6. Par lettres-patentes du 28 mai 1664, le roi accorda à cette compagnie les Antilles, l'île de Cayenne, la *France équinoxiale* de l'Orénoque au fleuve des Amazones, la *Nouvelle-France*, ou Canada, le commerce des côtes occidentales de l'Afrique.

dans lequel on échange sans cesse de l'argent qui ne périrait pas, contre des effets qui se consomment. Ils ne faisaient pas réflexion que ces marchandises de l'Inde, devenues nécessaires, auraient été payées plus chèrement à l'étranger. Il est vrai qu'on porte aux Indes orientales plus d'espèces qu'on n'en retire, et par là l'Europe s'appauvrit. Mais ces espèces viennent du Pérou et du Mexique ; elles sont le prix de nos denrées portées à Cadix, et il reste plus de cet argent en France que les Indes orientales n'en absorbent.

Le roi donna plus de six millions de notre monnaie d'aujourd'hui à la compagnie. Il invita les personnes riches à s'y intéresser. Les reines, les princes et toute la cour fournirent deux millions numéraires de ce temps-là. Les cours supérieures donnèrent douze cent mille livres; les financiers, deux millions ; le corps des marchands, six cent cinquante mille livres. Toute la nation secondait son maître.

Cette compagnie a toujours subsisté [1]; car, encore que les Hollandais eussent pris Pondichéry en 1694, et que le commerce des Indes languît depuis ce temps, il reprit une force nouvelle sous la régence du duc d'Orléans [2]. Pondichéry devint alors la rivale de Batavia; et cette compagnie des Indes, fondée avec des peines extrêmes par le grand Colbert, reproduite de nos jours par des secousses singulières, fut pendant quelques années une des plus grandes ressources du royaume. Le roi forma encore une compagnie du Nord [3] en 1669 : il y mit des fonds comme dans celle des Indes. Il parut bien alors que le commerce ne déroge pas, puisque les plus grandes maisons s'intéressaient à ces établissements, à l'exemple du monarque.

1. Trois compagnies françaises depuis Henri IV s'étaient ruinées dans les Indes orientales. Par les soins du roi et de Colbert, une nouvelle compagnie fut constituée (août 1664). Elle avait pour cinquante ans le privilége du commerce et de la navigation dans toutes les mers d'Orient et du Sud. depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au détroit de Magellan, avec des pouvoirs et des avantages considérables. En 1666, le roi lui donna les terres vagues du domaine près de la baie du Blavet et du Scorff; elle établit là ses chantiers, ses magasins, son arsenal ; c'est l'origine du port et de la ville de Lorient.

2. Surtout à la suite des secousses causées par le système de Law, la compagnie devint très-florissante, grâce aux talents du gouverneur Dumas, et surtout grâce au génie de La Bourdonnais et de Dupleix. Mais le gouvernement français ne soutint pas leurs efforts héroïques, les abandonna, les disgracia ; et, peu de temps après la publication du *Siècle de Louis XIV*, pendant la guerre de Sept ans (1756-1763), la France perdit presque tout ce qu'elle possédait dans l'Inde; et les Anglais, réalisant les conceptions de Dupleix, jetèrent les bases de leur immense empire britannique en Asie.

3. La compagnie devait faire le commerce en Hollande, Allemagne, Danemark, mer Baltique, Suède, Norwége, Moscovie, etc. Le roi entra pour un tiers dans le fonds capital de la compagnie; il s'engageait à supporter seul les pertes des six premières années.

La compagnie des Indes occidentales ne fut pas moins encouragée que les autres : le roi fournit le dixième de tous les fonds.

Il donna trente francs par tonneau[1] d'exportation, et quarante d'importation. Tous ceux qui firent construire des vaisseaux dans les ports du royaume reçurent cinq livres pour chaque tonneau que leur navire pouvait contenir.

On ne peut encore trop s'étonner que l'abbé de Choisy ait censuré ces établissements dans ses Mémoires, qu'il faut lire avec défiance[2]. Nous sentons aujourd'hui tout ce que le ministre Colbert fit pour le bien du royaume; mais alors on ne le sentait pas : il travaillait pour des ingrats[3]. On lui sut à Paris beaucoup plus mauvais gré de la suppression de quelques rentes sur l'Hôtel de ville, acquises à vil prix depuis 1656, et du décri où tombèrent les billets de l'Épargne, prodigués sous le précédent ministère, qu'on ne fut sensible au bien général qu'il faisait. Il y avait plus de bourgeois que de citoyens[4]. Peu de personnes portaient leurs vues sur l'avantage public. On sait combien l'intérêt particulier fascine les yeux et rétrécit l'esprit; je ne dis pas seulement l'intérêt d'un commerçant, mais d'une compagnie, mais d'une ville. La réponse grossière d'un marchand, nommé Hazon, qui, consulté par ce ministre, lui dit : « Vous avez trouvé la voiture renversée d'un côté, et vous l'avez renversée de l'autre, » était encore citée avec complaisance dans ma jeunesse; et cette anecdote se retrouve dans Moréri[5]. Il a fallu

1. Suivant M. H. Martin, le roi accorda à la compagnie une prime de 50 francs par tonneau (poids de mille kilogrammes), à l'exportation, et de 75 fr. par tonneau à l'importation.

2. « L'abbé Castel de Saint-Pierre s'exprime ainsi, page 105 de son manuscrit, intitulé *Annales politiques* : « Colbert, grand travailleur, en négligeant les compagnies de commerce maritime, pour avoir plus de soin des sciences curieuses et des beaux-arts, prit l'ombre pour le corps. » Mais Colbert fut si loin de négliger le commerce maritime, que ce fut lui seul qui l'établit : jamais ministre ne prit moins l'ombre pour le corps. C'est contredire une vérité reconnue de toute la France et de l'Europe. » Cette note a été écrite au mois d'Auguste 1756. (Note de Voltaire.)

3. Colbert s'efforça presque toujours de diminuer les charges qui pesaient sur le peuple, et d'augmenter ses ressources, ses moyens de travail, ses richesses. Cependant la plupart ne virent en lui que le ministre des finances, qui fournissait l'argent destiné à l'ambition ou au plaisir de son maître. Louis XIV se montra ingrat à son égard ; le peuple fut ingrat comme le roi. Quand il mourut, 6 septembre 1683, il fallut faire conduire de nuit le corps à Saint-Eustache, de peur que le convoi ne fût insulté par les gens des halles.

4. Il est certain que dans cette révision et cette réduction des anciennes rentes (1664), il n'y eut pas équité ; on se plaignit avec raison de ce *retranchement* arbitraire. Mme de Sévigné en est très-irritée (lettre du 27 novembre 1664); et Boileau fait allusion à l'émotion des bourgeois, lorsqu'il dit :

Plus pâle qu'un rentier,
A l'aspect d'un arrêt qui retranche
[un quartier.
(Satire III.)

5. Moréri (Louis), né en Provence en 1643, publia, dès 1673 son *Diction-*

que l'esprit philosophique, introduit fort tard en France, ait réformé les préjugés du peuple, pour qu'on rendît enfin une justice entière à la mémoire de ce grand homme. Il avait la même exactitude que le duc de Sully, et des vues beaucoup plus étendues. L'un ne savait que ménager, l'autre savait faire de grands établissements. Sully, depuis la paix de Vervins, n'eut d'autre embarras que celui de maintenir une économie exacte et sévère[1]; et il fallut que Colbert trouvât des ressources promptes et immenses pour la guerre de 1667 et pour celle de 1672. Henri IV secondait l'économie de Sully; les magnificences de Louis XIV contrarièrent toujours le système de Colbert[2].

Cependant presque tout fut réparé ou créé de son temps. La réduction de l'intérêt au denier vingt[3] des emprunts du roi et des particuliers fut la preuve sensible, en 1665, d'une abondante circulation. Il voulait enrichir la France et la peupler. Les mariages dans les campagnes furent encouragés par une exemption de tailles pendant cinq années pour ceux qui s'établiraient à l'âge de vingt ans; et tout père de famille qui avait dix enfants était exempt pour toute sa vie, parce qu'il donnait plus à l'État par le travail de ses enfants qu'il n'eût pu donner en payant la taille[4]. Ce règlement aurait dû demeurer à jamais sans atteinte.

Depuis l'an 1663 jusqu'en 1672, chaque année de ce ministère fut marquée par l'établissement de quelque manufacture. Les

naire historique et géographique. « Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage, réformé et très-augmenté, porte encore son nom, et n'est plus de lui. C'est une ville nouvelle bâtie sur le plan le plus ancien. Trop de généalogies suspectes ont fait tort surtout à cet ouvrage si utile. Mort en 1680. On a fait des suppléments remplis d'erreurs. » (Voltaire.)

1. Après la paix de Vervins (1598), qui termine la guerre avec l'Espagne, au moment où l'Édit de Nantes mettait fin aux guerres civiles, Sully eut à rétablir l'ordre dans les finances et à payer les dettes énormes du gouvernement; puis il *maintint l'économie.*

2. On peut citer à ce propos la lettre suivante de Colbert au roi : « Votre Majesté a quatre sortes de dépenses à faire : la première et la plus nécessaire de toutes, présentement, est la guerre de mer; la seconde, les affaires étrangères; la troisième, la guerre de terre; la quatrième, les dépenses du dedans du royaume, les plaisirs et les divertissements de Votre Majesté... La quatrième doit souffrir toute la rigueur des retranchements et de toute l'économie possible, par cette belle maxime : « qu'il » faut épargner cinq sous aux choses » non nécessaires, et jeter les millions » quand il est question de votre gloire. » Je déclare à Votre Majesté, en mon particulier, qu'un repas inutile de 3,000 livres me fait une peine incroyable; et, lorsqu'il est question de millions d'or pour la Pologne, je vendrois tout mon bien, j'engagerois ma femme et mes enfants, et j'irois à pied toute ma vie, pour y fournir s'il étoit nécessaire ! » (Lettre de 1666.)

3. Un édit de décembre 1663 abaissa l'intérêt légal du denier 18 au denier 20, c'est-à-dire de 5 et demi à 5 pour 100; c'est encore aujourd'hui, après deux cents ans, l'intérêt légal.

4. Par l'ordonnance de 1666, les gentilshommes ayant dix enfants vivants ou morts au service auront 1,000 livres de pension; ceux qui en ont douze auront 2,000 livres. Les bourgeois non taillables et habitants des villes franches devaient avoir la moitié de cette pension.

draps fins, qu'on tirait auparavant d'Angleterre, de Hollande, furent fabriqués dans Abbeville. Le roi avançait au manufacturier deux mille livres par chaque métier battant, outre des gratifications considérables. On compta, dans l'année 1669, quarante-quatre mille deux cent métiers en laine dans le royaume. Les manufactures de soie perfectionnées produisirent un commerce de plus de cinquante millions de ce temps-là; et non-seulement l'avantage qu'on en tirait était beaucoup au-dessus de l'achat des soies nécessaires, mais la culture des mûriers mit les fabricants en état de se passer des soies étrangères pour la trame des étoffes.

On commença dès 1666 à faire d'aussi belles glaces qu'à Venise, qui en avait toujours fourni toute l'Europe[1]; et bientôt on en fit dont la grandeur et la beauté n'ont pu jamais être imitées ailleurs. Les tapis de Turquie et de Perse furent surpassés à la Savonnerie[2]. Les tapisseries de Flandre cédèrent à celles des Gobelins[3]. Ce vaste enclos des Gobelins était rempli alors de plus de huit cents ouvriers; il y en avait trois cents qu'on y logeait : les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage, ou sur leurs propres dessins, ou sur ceux des anciens maîtres d'Italie. C'est dans cette enceinte des Gobelins qu'on fabriquait encore des ouvrages de rapport, espèce de mosaïque admirable; et l'art de la marqueterie fut poussé à sa perfection.

Outre cette belle manufacture de tapisseries aux Gobelins, on en établit une autre à Beauvais. Le premier manufacturier eut six cents ouvriers dans cette ville; et le roi lui fit présent de soixante mille livres[4].

Seize cents filles furent occupées aux ouvrages de dentelles : on fit venir trente principales ouvrières de Venise et deux cents de Flandre; et on leur donna trente-six mille livres pour les encourager.

1. C'est au faubourg Saint-Antoine qu'on établit cette manufacture de glaces.

2. La *Savonnerie* était une manufacture établie à Chaillot, près de Paris.

3. La manufacture des *Gobelins* fut rétablie en 1667. Un teinturier du XVe siècle, Jean Gobelin, fit une grande fortune près de la Bièvre, dont les eaux passaient pour favorables à la teinture. Ses descendants, propriétaires de vastes terrains, donnèrent leur nom à la rivière et au quartier; mais ils renoncèrent à leur industrie, et l'un d'eux, Antoine Gobelin, fut le marquis de Brinvilliers, époux de la célèbre empoisonneuse. En 1667, Colbert acheta les teintureries, et en fit une *Manufacture des meubles de la couronne*, sous la direction de Lebrun et plus tard de Mignard.

4. Dans le préambule du privilége on lit ces mots : « Le roi veut mettre son royaume en état de se passer de recourir aux étrangers pour les choses nécessaires à l'usage et à la commodité de ses sujets. » Doctrine fort reprochée à Colbert, et pourtant saine et avantageuse, à la condition de ne pas être poussée à l'extrême.

Les fabriques des draps de Sedan, celles des tapisseries d'Aubusson, dégénérées et tombées, furent rétablies. Les riches étoffes, où la soie se mêle avec l'or et l'argent, se fabriquèrent à Lyon, à Tours, avec une industrie nouvelle[1].

On sait que le ministère acheta en Angleterre le secret de cette machine ingénieuse avec laquelle on fait les bas dix fois plus promptement qu'à l'aiguille. Le fer-blanc, l'acier, la belle faïence, les cuirs maroquinés, qu'on avait toujours fait venir de loin, furent travaillés en France. Mais des calvinistes, qui avaient le secret du fer-blanc et de l'acier, emportèrent en 1686 ce secret avec eux, et firent partager cet avantage et beaucoup d'autres à des nations étrangères[2].

Le roi achetait tous les ans pour environ huit cent mille de nos livres de tous les ouvrages de goût qu'on fabriquait dans son royaume, et il en faisait des présents.

Il s'en fallait beaucoup que la ville de Paris fût ce qu'elle est aujourd'hui. Il n'y avait ni clarté, ni sûreté, ni propreté[3]. Il fallut pourvoir à ce nettoiement continuel des rues, à cette illumination que cinq mille fanaux forment toutes les nuits, paver la ville tout entière, y construire deux nouveaux ports, rétablir les anciens, faire veiller une garde continuelle, à pied et à cheval, pour la sûreté des citoyens. Le roi se chargea de tout en affectant des fonds à ces dépenses nécessaires. Il créa en 1667 un magistrat uniquement pour veiller à la police[4]. La plupart des grandes villes de l'Europe ont à peine imité ces exemples longtemps après, et aucune ne les a égalés. Il n'y a point de ville pavée comme Paris, et Rome même n'est pas éclairée.

Tout commençait à tendre tellement à la perfection, que le

1. *Industrie* est ici dans le sens d'intelligence, d'habileté artistique.

2. Il paraît qu'il y a quelque obscurité dans cette phrase, puisqu'elle n'a pas toujours été comprise. Voltaire ne veut pas dire que des calvinistes *emportèrent ce secret* et le ravirent à la France ; mais qu'*ils firent partager cet avantage* à des nations étrangères.

3. On connaît ces vers de Boileau :

Sitôt que de la nuit les ombres pacifiques
D'un double cadenas font fermer les boutiques...
Les voleurs à l'instant s'emparent de la ville ;
Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
Est auprès de Paris un lieu de sûreté !...

4. En 1666, un édit royal créa dans la prévôté de Paris un troisième lieutenant. Ce fut le lieutenant de police, qui travaillait directement avec le roi. La Reynie exerça ces fonctions jusqu'en 1697 ; puis le marquis d'Argenson (1697-1718), qui depuis fut sous le régent chancelier, après la disgrâce de d'Aguesseau. On poursuivit les gens sans aveu ; les *archers* de l'hôpital arrêtèrent les mendiants ; on créa de nombreux asiles, l'hôpital général, etc. On fit de nombreux règlements sévèrement exécutés sur la voirie, la salubrité, etc. Il y eut 5,500 lanternes à chandelle ; on doubla les compagnies du guet royal ; on confia la garde de la ville au régiment des gardes françaises, qui se recrutait presque entièrement d'enfants de Paris ; on inventa les pompes à incendie, etc., etc.

second lieutenant de police qu'eut Paris acquit dans cette place une réputation qui le mit au rang de ceux qui ont fait honneur à ce siècle : aussi était-ce un homme capable de tout. Il fut depuis dans le ministère ; et il eût été bon général d'armée. La place de lieutenant de police était au-dessous de sa naissance et de son mérite ; et cependant cette place lui fit un bien plus grand nom que le ministère gêné et passager qu'il obtint sur la fin de sa vie[1].

On doit observer ici que M. D'Argenson ne fut pas le seul, à beaucoup près, de l'ancienne chevalerie, qui eût exercé la magistrature. La France est presque l'unique pays de l'Europe où l'ancienne noblesse ait pris souvent le parti de la robe. Presque tous les autres États, par un reste de barbarie gothique, ignorent encore qu'il y ait de la grandeur dans cette profession[2].

Le roi ne cessa de bâtir au Louvre, à Saint-Germain, et à Versailles, depuis 1661. Les particuliers, à son exemple, élevèrent dans Paris mille édifices superbes et commodes. Le nombre s'en est accru tellement que, depuis les environs du Palais-Royal et ceux de Saint-Sulpice, il se forma dans Paris deux villes nouvelles, fort supérieures à l'ancienne. Ce fut en ce temps-là qu'on inventa la commodité magnifique de ces carrosses ornés de glaces et suspendus par des ressorts[3] ; de sorte qu'un citoyen de Paris se promenait dans cette grande ville avec plus de luxe que les premiers triomphateurs romains n'allaient autrefois au Capitole. Cet usage, qui a commencé dans Paris, fut bientôt reçu dans toute l'Europe, et, devenu commun, il n'est plus un luxe.

Louis XIV avait du goût pour l'architecture, pour les jardins,

1. « Ç'a été, dit le *Journal historique* de Barbier, le plus grand génie et le plus grand politique de son siècle comparable au cardinal de Richelieu. Il avait la confiance de Louis XIV, et il est resté lieutenant de police durant son règne, parce qu'il étoit nécessaire au roi dans ce poste par la connaissance qu'il avoit de Paris ; mais en même temps il avoit plus de crédit dans ce poste inférieur que les ministres et les premiers magistrats. » On sent là l'exagération du bourgeois de Paris égaré par la reconnaissance. Voltaire avait été élevé avec les fils du marquis d'Argenson, au collége Louis-le-Grand, et fut toujours comblé de leurs bienfaits.

2. Ceci n'est pas parfaitement exact, car dans beaucoup de pays la noblesse exerce les magistratures supérieures, comme à Venise, en Pologne, en Angleterre. Son observation est seulement vraie pour les pays où a dominé le système féodal.

3. On inventa aussi les voitures publiques, appelées *fiacres*, qui succédèrent à des voitures semblables à nos *omnibus*, dont la première idée est attribuée à Pascal ; il y avait alors *trois lignes de carrosses à cinq sous :* de la Porte Saint-Antoine au Louvre, de la place royale à Saint-Roch, de la Porte-Montmartre au Luxembourg.

pour la sculpture; et ce goût était en tout dans le grand et dans le noble[1]. Dès que le contrôleur général Colbert eut en 1664 la direction des bâtiments, qui est proprement le ministère des arts[2], il s'appliqua à seconder les projets de son maître. Il fallut d'abord travailler à achever le Louvre. François Mansard[3], l'un des plus grands architectes qu'ait eus la France, fut choisi pour construire les vastes édifices qu'on projetait. Il ne voulut pas s'en charger sans avoir la liberté de refaire ce qui lui paraîtrait défectueux dans l'exécution. Cette défiance de lui-même, qui eût entraîné trop de dépenses, le fit exclure. On appela de Rome le cavalier Bernini[4], dont le nom était célèbre par la colonnade qui entoure le parvis de Saint-Pierre, par la statue équestre de Constantin et par la fontaine Navonne. Des équipages lui furent fournis pour son voyage. Il fut conduit à Paris en homme qui venait honorer la France. Il reçut, outre cinq louis par jour pendant huit mois qu'il y resta, un présent de cinquante mille écus, avec une pension de deux mille, et une de cinq cent pour son fils. Cette générosité de Louis XIV envers le Bernin fut en-

1. « Tout ce qui s'éloigne trop de Lulli, de Racine et de Lebrun, disait La Bruyère, est condamné. »

2. « L'abbé de Saint-Pierre, dans ses *Annales politiques*, page 104 de son manuscrit, dit que « ces choses prouvent » le nombre de fainéants; leur goût » pour la fainéantise, qui suffit à en- » tretenir et à nourrir d'autres espèces » de fainéants; que c'est précisément » ce qu'est la nation italienne, où ces » arts sont portés à une haute perfec- » tion; ils sont gueux, fainéants, pa- » resseux, vains, occupés de niaise- » ries, etc. »

« Ces réflexions grossières et écrites grossièrement n'en sont pas plus justes. Lorsque les Italiens réussirent le plus dans ces arts, c'était sous les Médicis, pendant que Venise était la plus guerrière et la plus opulente des républiques. C'était le temps où l'Italie produisit de grands hommes de guerre et des artistes illustres en tout genre; et c'est de même dans les années florissantes de Louis XIV que les arts ont été le plus perfectionnés. L'abbé de Saint-Pierre s'est trompé dans beaucoup de choses, et a fait regretter que la raison n'ait pas secondé en lui les bonnes intentions. » (Note de Voltaire.)

3. François MANSARD (1596-1666) est l'auteur de nombreux et estimables ouvrages, mais la plupart ont disparu; son chef-d'œuvre fut le magnifique château de Maisons, qu'il construisit sur les bords de la Seine pour le surintendant des finances, René de Longueil. Il ne faut pas le confondre avec son neveu Jules Hardouin Mansard.

4. BERNINI (Lorenzo), dit le cavalier Bernin (1598-1680), peintre, statuaire et architecte italien, avait alors une immense réputation, à cause des nombreux monuments dont il avait embelli Rome; on l'appelait le *Michel-Ange moderne*. Le roi, pour l'attirer à Paris, lui adressa une lettre autographe, et lui fit un accueil princier. Il présenta au roi et à Colbert le dessin de la façade orientale du Louvre, qui fut accepté mais non exécuté. Il mécontenta tout le monde par son excessive présomption, et partit, sous prétexte de la rigueur du climat. On renonça à son plan, qui nécessitait la destruction de tout ce qui existait déjà, et l'on adopta avec empressement les dessins de Claude Perrault. Le Bernin avait fait un buste de Louis XIV, qu'on voit encore à Versailles, où l'on trouve ses qualités, mais aussi ses défauts. La statue équestre, qu'il envoya de Rome, parut d'une exécution si mauvaise que le roi ordonna qu'on changeât la tête, pour la remplacer par celle d'un personnage romain.

core plus grande que la magnificence de François Ier pour Raphaël. Le Bernin, par reconnaissance, fit depuis à Rome la statue équestre du roi, qu'on voit à Versailles. Mais quand il arriva à Paris avec tant d'appareil, comme le seul homme digne de travailler pour Louis XIV, il fut bien surpris de voir le dessin de la façade du Louvre, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui devint bientôt après dans l'exécution un des plus augustes monuments d'architecture qui soient au monde. Claude Perrault[1] avait donné ce dessin, exécuté par Louis Levau et Dorbay. Il inventa les machines avec lesquelles on transporta des pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le fronton de ce majestueux édifice[2]. On va chercher quelquefois bien loin ce qu'on a chez soi. Aucun palais de Rome n'a une entrée comparable à celle du Louvre, dont on est redevable à ce Perrault que Boileau osa vouloir rendre ridicule. Ces vignes si renommées sont, de l'aveu des voyageurs, très-inférieures au seul château de Maisons, qu'avait bâti François Mansard à si peu de frais. Bernini fut magnifiquement récompensé, et ne mérita pas ses récompenses : il donna seulement des dessins qui ne furent pas exécutés.

Le roi, en faisant bâtir ce Louvre dont l'achèvement est tant désiré, en faisant une ville à Versailles près de ce château qui a coûté tant de millions, en bâtissant Trianon, Marly[3], et en faisant embellir tant d'autres édifices, fit élever l'Observatoire[4], commencé en 1666, dès le temps qu'il établit l'accadémie des sciences. Mais le monument le plus glorieux par son utilité, par sa grandeur et par ses difficultés, fut ce canal du Languedoc

1. Claude Perrault, dit Voltaire, né à Paris en 1613, mort en 1688, fut médecin, mais n'exerça la médecine que pour ses amis. Il devint, sans aucun maître, habile dans tous les arts qui ont rapport au dessin, et dans les arts mécaniques. Bon physicien, grand architecte, il travailla sous la protection de Colbert et eut de la réputation malgré Boileau, etc.

2. De 1666 à 1670, Perrault éleva la fameuse *colonnade* du Louvre, et commença les deux façades extérieures du nord et du sud; puis les travaux du Louvre furent délaissés, abandonnés, malgré Colbert, pour le palais de Versailles. Le Louvre a été terminé de nos jours; un décret du 19 mars 1852, en a ordonné l'achèvement, et en 1856 tous les grands travaux d'architecture et de sculpture au dedans étaient terminés.

3. Versailles est l'œuvre capitale et personnelle du règne de Louis XIV; il a coûté très-cher à la France, mais on a singulièrement exagéré les dépenses; il paraît que les frais de constrution, de décoration et d'ameublement du palais et de ses dépendances s'élevèrent à environ cent dix millions de l'époque. Marly, pour qui Louis XIV, dit Saint-Simon, dépensa *des milliards*, n'a coûté de 1669 à 1690 que 4 millions 1/2 et peut-être un peu plus de 1690 à 1715.

4. L'Observatoire fut construit, de 1667 à 1674, sur les dessins de Claude Perrault. C'est un monument très-simple, formé d'un bâtiment carré avec des tours octogones au midi; il a reçu depuis cinquante ans de nombreuses améliorations.

qui joint les deux mers[1], et qui tombe dans le port de Cette, construit pour recevoir ses eaux. Tout ce travail fut commencé dès 1664, et on le continua sans interruption jusqu'en 1681. La fondation des Invalides et la chapelle de ce bâtiment, la plus belle de Paris[2], l'établissement de Saint-Cyr, le dernier de tant d'ouvrages construits par ce monarque, suffiraient seuls pour faire bénir sa mémoire[3]. Quatre mille soldats et un grand nombre d'officiers, qui trouvent dans l'un de ces grands asiles une consolation dans leur vieillesse et des secours pour leurs blessures et pour leurs besoins, deux cent cinquante filles nobles, qui reçoivent dans l'autre une éducation digne d'elles, sont autant de voix qui célèbrent Louis XIV. L'établissement de Saint-Cyr sera surpassé par celui que Louis XV vient de former pour élever cinq cent gentilshommes[4]; mais loin de faire oublier Saint-Cyr, il en fait souvenir : c'est l'art de faire du bien qui s'est perfectionné.

Louis XIV voulut en même temps faire des choses plus grandes et d'une utilité plus générale, mais d'une exécution plus difficile : c'était de réformer les lois[5]. Il y fit travailler le chancelier Séguier, les Lamoignon, les Talon, les Bignon, et surtout le conseiller d'État Pussort. Il assistait quelquefois à leurs assemblées. L'année 1667 fut à la fois l'époque de ses premières lois et de ses conquêtes. L'ordonnance civile[6] parut d'abord, ensuite le code des eaux et forêts[7], puis des statuts pour toutes

1. Le canal du Languedoc, ouvrage du célèbre Riquet, unit la Garonne, l'Aude et l'Hérault, au moyen de soixante-quinze écluses; commencé en 1666, achevé en 1681, il a coûté 17 millions de l'époque.

2. L'hôtel des Invalides fut construit de 1670 à 1674 ; c'est l'œuvre de Bruant. L'église ne fut terminée par Jules Mansard que trente ans plus tard; la chapelle, sans être la plus belle de Paris, est surmontée d'un dôme et d'une flèche hardie, l'un des ornements de la capitale. Le dôme recouvre les restes de Napoléon, pour lequel on a construit un magnifique tombeau.

3. « L'abbé de Saint-Pierre critique et établissement, que presque toutes les nations ont imité. » (Note de Voltaire.) Voltaire a combattu à plusieurs reprises les critiques de cet abbé ; elles parurent si exagérées que ses confrères le bannirent de l'Académie française.

4. C'est l'Ecole militaire, fondée en 1751, à l'extrémité méridionale du Champ-de-Mars. L'institution, transférée de nos jours à Saint-Cyr, est ouverte à toutes les conditions, après examen.

5. Colbert voulait réformer les lois afin de rendre le corps des ordonnances aussi complet que celui de Justinien pour le droit romain, et même réduire tout le royaume sous même loi, même mesure, même poids. Louis XIV, à cet effet, institua un conseil de justice sous la présidence du chancelier; on voyait parmi les membres le premier président de Lamoignon, les avocats généraux Talon et Bignon, et surtout l'oncle de la femme de Colbert, le vieux et rigide conseiller d'Etat, Pussort. Après de sérieuses discussions, s'il s'élevait quelque difficulté *raisonnable*, elle était rapportée au roi qui décidait.

6. L'ordonnance civile ou code Louis (avril 1667) est un véritable code de procédure en trente-cinq livres.

7. L'ordonnance des eaux et forêts (août 1669) est une œuvre fort remarquable, que le code forestier de 1827 n'a pas fait oublier.

les manufactures [1]; l'ordonnance criminelle [2], le code du commerce [3], celui de la marine [4], tout cela se suivit presque d'année en année. Il y eut même une jurisprudence nouvelle, établie en faveur des nègres de nos colonies, espèces d'hommes qui n'avaient pas encore joui des droits de l'humanité [5].

Une connaissance approfondie de la jurisprudence n'est pas le partage d'un souverain; mais le roi était instruit des lois principales : il en possédait l'esprit, et savait ou les soutenir ou les mitiger à propos. Il jugeait souvent les causes de ses sujets, non-seulement dans le conseil des secrétaires d'État, mais dans celui qu'on appelle le *conseil des parties* [6]. Il y a de lui deux jugements célèbres, dans lesquels sa voix décida contre lui-même.

Dans le premier, en 1680, il s'agissait d'un procès entre lui et des particuliers de Paris qui avaient bâti sur son fonds. Il voulut que les maisons leur demeurassent avec le fonds qui lui appartenait, et qu'il leur céda.

L'autre regardait un Persan, nommé Roupli, dont les marchandises avaient été saisies par les commis de ses fermes en 1687. Il opina que tout lui fût rendu, et y ajouta un présent de trois mille écus. Roupli porta dans sa patrie son admiration et sa reconnaissance. Lorsque nous avons vu depuis à Paris l'ambassadeur persan, Mehemet Rizabeg, nous l'avons trouvé instruit dès longtemps de ce fait par la renommée.

L'abolition des duels fut un des plus grands services rendus à la patrie. Ces combats avaient été autorisés autrefois par les rois, par les parlements mêmes et par l'Église [7]; et, quoiqu'ils

1. Le premier règlement de Colbert sur les manufactures est du 8 avril 1666 ; les statuts des diverses branches d'industrie se succédèrent rapidement. Tout fut réglementé avec un soin minutieux qui plus tard a donné lieu à beaucoup d'embarras et à beaucoup d'attaques, mais qui, pour le moment, contribua beaucoup aux progrès de l'industrie française.

2. L'ordonnance criminelle fut publiée en août 1670 ; beaucoup d'abus de détail sont corrigés, mais c'est la moins hardie et la moins louable des réformes de Colbert.

3. L'ordonnance du commerce ne parut qu'en 1673; c'est un véritable code en douze titres, dont les dispositions sont sages et libérales.

4. L'ordonnance de la marine fut publiée en août 1681. Divisée en cinq livres, elle traite de tous les degrés de la hiérarchie, depuis l'amiral jusqu'au matelot, et dicte à chacun ses devoirs; elle est restée la base de tous les progrès futurs, le point de départ de tous les codes maritimes modernes.

5. L'édit sur la police des îles d'Amérique, ou *Code noir*, préparé par Colbert, ne fut rendu qu'en 1685. Il est encore bien dur, mais constate un véritable progrès ; les lois doivent être longtemps supérieures aux mœurs de la société coloniale.

6. Le *Conseil des parties*, ou conseil privé, était présidé ou censé présidé par le roi, qui dans le premier cas décidait seul, après discussion. Voir page 33, note 3.

7. L'Eglise a pu tolérer, aux époques barbares du moyen âge, mais n'a jamais autorisé le duel. Agobard, arche-

fussent défendus depuis Henri IV, cette funeste coutume subsistait plus que jamais. Le fameux combat de La Frette, de quatre contre quatre, en 1663, fut ce qui détermina Louis XIV à ne plus pardonner. Son heureuse sévérité corrigea peu à peu notre nation, et même les nations voisines, qui se conformèrent à nos sages coutumes, après avoir pris nos mauvaises. Il y a dans l'Europe cent fois moins de duels aujourd'hui que du temps de Louis XIII [1].

Législateur de ses peuples, il le fut de ses armées [2]. Il est étrange qu'avant lui on ne connût point les habits uniformes dans les troupes. Ce fut lui qui, la première année de son administration, ordonna que chaque régiment fût distingué par la couleur des habits ou par différentes marques; règlement adopté bientôt par toutes les nations. Ce fut lui qui institua les brigadiers [3], et qui mit les corps dont la maison du roi est formée sur le pied où ils sont aujourd'hui [4]. Il fit une compagnie des mousquetaires des gardes du cardinal Mazarin, et fixa à cinq cents hommes le nombre des deux compagnies, auxquelles il donna l'habit qu'elles portent encore [5].

Sous lui plus de connétable [6], et après la mort du duc d'Épernon, plus de colonel général de l'infanterie [7], ils étaient trop maîtres : il voulait l'être, et le devait [8]. Le maréchal de Gramont, simple mestre de camp des gardes françaises sous le duc d'Épernon, et prenant l'ordre de ce colonel général, ne le prit plus que du roi, et fut le premier qui eut le nom de colonel des gardes. Il installait lui-même ces colonels à la tête du régi-

vêque de Lyon au XIe siècle, et depuis, les théologiens, les papes, les conciles, ont souvent proscrit le duel.

1. Voltaire exagère un peu. Malgré la sévérité des ordonnances, malgré les médailles frappées pour célébrer *l'extinction* de cette *fureur homicide*, les duels, devenus plus rares, il est vrai, et moins scandaleux, ne disparurent pas; Louis XIV pensait autrement, à cet égard, comme homme que comme législateur.

2. Les réformes dans l'armée furent surtout l'œuvre de Louvois.

3. Les *brigadiers* ou généraux de brigade, créés en 1668, se sont confondus dans la suite avec les maréchaux de camp. On pouvait devenir brigadier, sans être forcé d'acheter un régiment; ainsi Martinet, Catinat, Vauban, le furent, sans avoir été colonels.

4. « L'abbé de Saint-Pierre, dans ses *Annales*, ne parle que de cette institution de brigadiers, et oublie tout ce que Louis XIV fit pour la discipline militaire. » (Note de Voltaire.)

5. La cavalerie de la maison du roi fut composée de chevau-légers, de mousquetaires, de gardes du corps. En 1676, on établit une compagnie de grenadiers du roi, qui devait combattre à pied ou à cheval. Les gardes du corps jusqu'alors milice de parade, furent désormais des hommes aguerris, tous gentilshommes, catholiques, bien faits, ayant de la barbe, ayant servi et âgés de plus de vingt-huit ans. (Circulaire de Louvois de 1676.)

6. Lesdiguières, mort en 1627, fut le dernier connétable.

7. D'Epernon mourut en 1662.

8. Le roi disposa dès lors de tous les grades de l'infanterie depuis l'enseigne jusqu'au colonel.

ment, en leur donnant de sa main un hausse-col doré avec une pique et ensuite un esponton [1], quand l'usage des piques fut aboli. Il institua les grenadiers [2], d'abord au nombre de quatre par compagnies dans le régiment du roi, qui est de sa création; ensuite il forma une compagnie de grenadiers dans chaque régiment d'infanterie; il en donna deux aux gardes françaises; maintenant il y en a, dans toute l'infanterie, une par bataillon. Il augmenta beaucoup le corps des dragons [3] et leur donna un colonel général. Il ne faut pas oublier l'établissement des haras en 1667. Ils étaient absolument abandonnés auparavant, et ils furent d'une grande ressource pour remonter la cavalerie : ressource importante, depuis trop négligée.

L'usage de la baïonnette au bout du fusil est de son institution [4]. Avant lui on s'en servait quelquefois, mais il n'y avait que quelques compagnies qui combattissent avec cette arme. Point d'usage uniforme, point d'exercice; tout était abandonné à la volonté du général. Les piques passaient pour l'arme la plus redoutable. Le premier régiment qui eut des baïonnettes et qu'on forma à cet exercice fut celui des fusiliers, établi en 1671.

La manière dont l'artillerie est servie aujourd'hui lui est due tout entière [5]. Il en fonda des écoles à Douai, puis à Metz et à Strasbourg; et le régiment d'artillerie s'est vu enfin rempli d'officiers presque tous capables de bien conduire un siége. Tous les magasins du royaume étaient pourvus, et on distribuait tous les ans huit cents milliers de poudre. Il forma un régiment de bombardiers et un de houssards [6] : avant lui on ne connaissait les houssards que chez les ennemis.

Il établit en 1688 trente régiments de milice, fournis et

1. Le hausse-col, souvenir de l'ancienne cuirasse, était le symbole du commandement. L'esponton était une demi-pique, longue de deux mètres et demi, dont l'usage dura jusqu'en 1756.

2. Les grenadiers étaient une troupe d'élite, qui, outre les armes ordinaires, portait des grenades, et les lançaient au milieu des ennemis.

3. Les dragons avaient été établis sous Henri II; ils adoptèrent ce nom, pour marquer leur activité et se comparer aux monstres de la fable, également redoutables dans l'air, sur terre et sur mer. C'était une cavalerie légère qui parfois faisait le service de l'infanterie, et, au besoin, dans les siéges, faisait l'office de tirailleurs.

4. C'est seulement en 1699 qu'on adapta la baïonnette au fusil, à l'aide d'une douille.

5. L'artillerie avait été jadis confiée aux Suisses, puis aux lansquenets; en 1671, on créa un premier régiment spécialement chargé de défendre et de servir les canons ; en 1693, il prit le nom de *royal-artillerie*.

6. Il y avait eu déjà sous Richelieu de la cavalerie hongroise. Louvois forma définitivement en 1691 des compagnies de *hussards*, ainsi nommés du hongrois *housz*, vingtième, parce que, pour former ces corps, la noblesse hongroise équipait un homme par vingt feux.

équipés par les communautés [1]. Ces milices s'exerçaient à la guerre sans abandonner la culture des campagnes.

Des compagnies de cadets [2] furent entretenues dans la plupart des places frontières : ils y apprenaient les mathématiques, le dessin et tous les exercices, et faisaient les fonctions de soldats. Cette institution dura dix années. On se lassa enfin de cette jeunesse trop difficile à discipliner ; mais le corps des ingénieurs que le roi forma, et auquel il donna les règlements qu'il suit encore, est un établissement à jamais durable [3]. Sous lui, l'art de fortifier les places fut porté à la perfection par le maréchal de Vauban et ses élèves, qui surpassèrent le comte de Pagan [4]. Il construisit ou répara cent cinquante places de guerre.

Pour soutenir la discipline militaire, il créa des inspecteurs généraux, ensuite des directeurs, qui rendirent compte de l'état des troupes ; et on voyait, par leur rapport, si les commissaires des guerres avaient fait leur devoir.

Il institua l'ordre de Saint-Louis [5], récompense honorable, plus briguée souvent que la fortune. L'hôtel des Invalides mit le comble aux soins qu'il prit pour mériter d'être bien servi.

C'est par de tels soins que, dès l'an 1672, il eut cent quatre-vingt mille hommes de troupes réglées, et qu'augmentant ses forces à mesure que le nombre et la puissance de ses ennemis augmentaient, il eut enfin jusqu'à quatre cent cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine.

Avant lui on n'avait point vu de si fortes armées. Ses ennemis lui en opposèrent à peine d'aussi considérables ; mais il fallait qu'ils fussent réunis. Il montra ce que la France seule pouvait ; et il eut toujours ou de grands succès ou de grandes ressources.

Il fut le premier qui, en temps de paix, donna une image et une leçon complète de la guerre. Il assembla à Compiègne

1. On dirait aujourd'hui *par les communes*. Ces milices étaient tirées au sort ; c'était une cause de désolation dans les campagnes et souvent de querelles sanglantes avec ceux qui étaient chargés de mettre à exécution ces tirages forcés.

2. C'étaient des cadets de familles nobles, destinés à être officiers.

3. Grâce à cette institution, Vauban, capitaine à quarante et un ans, en 1674 put être mis à sa place.

4. Le comte de PAGAN (1604-1665), auteur d'un *Traité des fortifications*, passait pour le meilleur ingénieur du temps de Richelieu et de Mazarin ; il est intermédiaire entre Evrard, l'ingénieur de Henri IV, et Vauban, qui l'a bien surpassé.

5. Cet ordre fut institué par édit du 10 mai 1693 ; le mérite et les services étaient les seules conditions exigées. On distribua des médailles aux simples marins, qui se distinguaient, et de grandes croix en cuivre, de la forme des croix de Saint-Louis, furent suspendues aux mâts des navires qui avaient livré de beaux combats.

soixante-dix mille hommes, en 1698. On y fit toutes les opérations d'une campagne. C'était pour l'instruction de ses trois petits-fils. Le luxe fit une fête somptueuse de cette école militaire[1].

Cette même attention qu'il eut à former des armées de terre nombreuses et bien disciplinées, même avant d'être en guerre, il l'eut à se donner l'empire de la mer. D'abord le peu de vaisseaux que le cardinal Mazarin avait laissés pourrir dans les ports sont réparés. On en fait acheter en Hollande, en Suède; et, dès la troisième année de son gouvernement, il envoie ses forces maritimes s'essayer à Gigeri, sur la côte d'Afrique[2]. Le duc de Beaufort purge les mers de pirates, dès l'an 1665; et, deux ans après, la France a dans ses ports soixante vaisseaux de guerre. Ce n'est là qu'un commencement : mais, tandis qu'on fait de nouveaux règlements et de nouveaux efforts, il sent déjà toute sa force. Il ne veut pas consentir que ses vaisseaux baissent leur pavillon devant celui d'Angleterre[3]. En vain le conseil du roi Charles II insiste sur ce droit, que la force, l'industrie et le temps avaient donné aux Anglais. Louis XIV écrit au comte d'Estrades, son ambassadeur : « Le roi d'Angleterre et son chancelier peuvent voir quelles sont mes forces; mais ils ne voient pas mon cœur. Tout ne m'est rien à l'égard de l'honneur. »

Il ne disait que ce qu'il était résolu de soutenir; et en effet l'usurpation des Anglais céda au droit naturel et à la fermeté de Louis XIV. Tout fut égal entre les deux nations sur la mer. Mais, tandis qu'il veut l'égalité avec l'Angleterre, il soutient sa supériorité avec l'Espagne. Il fait baisser le pavillon aux amiraux espagnols devant le sien, en vertu de cette préséance solennelle accordée en 1662[4].

Cependant on travaille de tous côtés à l'établissement d'une marine capable de justifier ces sentiments de hauteur. On bâtit la ville et le port de Rochefort, à l'embouchure de la Charente.

1. Saint-Simon a donné de curieux détails sur la magnificence du camp de Compiègne : « Non-seulement il n'y eut rien de si parfaitement beau que toutes les troupes, et toutes à tel point qu'on ne sut à quels corps en donner le prix; mais leurs commandants ajoutèrent à la beauté majestueuse et guerrière des hommes, des armes, des chevaux, les parures et les magnificences de la cour, et les officiers s'épuisèrent encore par des uniformes qui auraient pu orner des fêtes. Le maréchal de Boufflers étonna surtout par ses dépenses. « Le roi voulut montrer des images de tout ce qui se fait à la guerre; on fit donc le siége de Compiègne dans les formes, mais fort abrégées; lignes, tranchées, batteries, sapes, etc. »

2. Voir page 95, note 1.

3. Voir page 94, note 3.

4. Voir page 90, note 2.

On enrôle, on enclasse[1] des matelots qui doivent servir, tantôt sur les vaisseaux marchands, tantôt sur les flottes royales. Il s'en trouve bientôt soixante mille d'enclassés.

Des conseils de construction sont établis dans les ports, pour donner aux vaisseaux la forme la plus avantageuse. Cinq arsenaux de marine sont bâtis à Brest, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque, au Havre de Grâce. Dans l'année 1672, on a soixante vaisseaux de ligne et quarante frégates. Dans l'année 1681, il se trouve cent quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de guerre[2] en comptant les alléges[3]; et trente galères sont dans le port de Toulon, ou armées, ou prêtes à l'être. Onze mille hommes de troupes réglées servent sur les vaisseaux; les galères en ont trois mille. Il y a cent soixante-six mille hommes d'enclassés pour tous les services divers de la marine. On compta, les années suivantes, dans ce service, mille gentilshommes ou enfants de famille, faisant la fonction de soldats sur les vaisseaux, et apprenant dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation et à la manœuvre : ce sont les gardes-marines; ils étaient sur mer ce que les cadets étaient sur terre[4]. On les avait institués en 1672, mais en petit nombre. Ce corps a été l'école d'où sont sortis les meilleurs officiers de vaisseaux.

Il n'y avait point eu encore de maréchaux de France dans le corps de la marine; et c'est une preuve combien cette partie essentielle des forces de la France avait été négligée. Jean d'Estrées fut le premier maréchal, en 1681[5]. Il paraît qu'une des grandes attentions de Louis XIV était d'animer, dans tous les genres, cette émulation sans laquelle tout languit.

Dans toutes les batailles navales que les flottes françaises livrèrent, l'avantage leur demeura toujours, jusqu'à la journée de la Hogue, en 1692, lorsque le comte de Tourville, suivant les ordres de la cour, attaqua avec quarante-quatre voiles une

1. Après un premier essai, en 1665, on établit le régime des classes dans toute la France, en 1668. C'est là l'origine de notre *Inscription maritime ;* dès 1670, il y avait un effectif de trente-six mille matelots; en 1680, il y en eut soixante mille ; en 1685, près de soixante-dix-huit mille.

2. En 1671, on avait déjà cent quatre-vingt-seize bâtiments de guerre. En 1683, la marine militaire compta cent sept vaisseaux de vingt-quatre à cent vingt canons, vingt-cinq frégates légères, trente-deux galères, etc.; en tout, deux cent soixante-seize bâtiments, y compris soixante-huit navires en construction.

3. Les *alléges* sont de petits bâtiments destinés à porter une partie de la charge des grands navires.

4. De 1668 à 1670, on créa une compagnie de deux cents gardes de la marine, dont cent cinquante gentilshommes et cinquante *soldats de fortune.* En 1683, il y en eut huit cents, qui suivaient les cours de mathématiques, de géographie, d'hydrographie, et apprenaient la manœuvre des navires.

5. Voir page 133, note 4.

flotte de quatre-vingt-dix vaisseaux anglais et hollandais : il fallut céder au nombre; on perdit quatorze vaisseaux du premier rang, qui échouèrent, et qu'on brûla pour ne les pas laisser au pouvoir des ennemis[1]. Malgré cet échec, les forces maritimes se soutinrent toujours; mais elles déclinèrent dans la guerre de la Succession. Le cardinal de Fleury les négligea depuis, dans le loisir d'une heureuse paix, seul temps propice pour les rétablir[2].

Ces forces navales servaient à protéger le commerce. Les colonies de la Martinique, de Saint-Domingue, du Canada, auparavant languissantes, fleurirent, mais avec un avantage qu'on n'avait point espéré jusqu'alors; car, depuis 1635 jusqu'à 1665, ces établissements avaient été à charge.

En 1664, le roi envoie une colonie à Cayenne, bientôt après une autre à Madagascar. Il tente toutes les voies de réparer le tort et le malheur qu'avait eus si longtemps la France de négliger la mer, tandis que ses voisins s'étaient formé des empires aux extrémités du monde.

On voit, par ce seul coup d'œil, quels changements Louis XIV fit dans l'État; changements utiles, puisqu'ils subsistent. Ses ministres le secondèrent à l'envi. On leur doit sans doute tout le détail, toute l'exécution; mais on lui doit l'arrangement général. Il est certain que les magistrats n'eussent pas réformé les lois, que l'ordre n'eût pas été remis dans les finances, la discipline introduite dans les armées, la police générale dans le royaume; qu'on n'eût point eu de flottes, que les arts n'eussent point été encouragés, tout cela de concert, et en même temps, et avec persévérance, et sous différents ministres, s'il ne se fût trouvé un maître qui eût en général toutes ces grandes vues, avec une volonté ferme de les remplir.

Il ne sépara point sa propre gloire de l'avantage de la France, et il ne regarda point le royaume du même œil dont un seigneur regarda sa terre, de laquelle il tire tout ce qu'il peut, pour ne vivre que dans les plaisirs. Tout roi qui aime la gloire aime le bien public; il n'avait plus ni Colbert ni Louvois, lorsque, vers l'an 1698, il ordonna, pour l'instruction du duc de Bourgogne, que chaque intendant fît une description détaillée de sa province[3]. Par là on pouvait avoir une notice exacte du royaume

1. Voir page 184.
2. Pendant le règne de Louis XV, Fleury négligea complétement la marine, par une économie mal placée, et pour ne pas offusquer les Anglais, dont il voulait conserver l'alliance.
3. Les *Mémoires des Intendants* (42 volumes in-folio) sont aux manuscrits

et un dénombrement juste des peuples. L'ouvrage fut utile, quoique tous les intendants n'eussent pas la capacité et l'attention de M. de Lamoignon de Bâville[1]. Si on avait rempli les vues du roi sur chaque province, comme elles le furent par ce magistrat dans le dénombrement du Languedoc, ce recueil de mémoires eût été un des plus beaux monuments du siècle. Il y en a quelques-uns de bien faits; mais on manqua le plan, en n'assujettissant pas tous les intendants au même ordre. Il eût été à désirer que chacun eût donné par colonnes un état du nombre des habitants de chaque élection[2], des nobles, des citoyens, des laboureurs, des artisans, des manœuvres, des bestiaux de toute espèce, des bonnes, des médiocres et des mauvaises terres, de tout le clergé régulier et séculier, de leurs revenus, de ceux des villes, de ceux des communautés.

Tous ces objets sont confondus dans le plupart des mémoires qu'on a donnés : les matières y sont peu approfondies et peu exactes[3] ; il faut y chercher, souvent avec peine, les connaissances dont on a besoin, et qu'un ministre doit trouver sous sa main et embrasser d'un coup d'œil, pour découvrir aisément les forces, les besoins et les ressources. Le projet était excellent, et une exécution uniforme serait de la plus grande utilité.

Voilà en général ce que Louis XIV fit et essaya pour rendre sa nation plus florissante. Il me semble qu'on ne peut guère voir tous ses travaux et tous ses efforts sans quelque reconnaissance, et sans être animé de l'amour du bien public qui les inspira. Qu'on se représente ce qu'était le royaume du temps de la Fronde et ce qu'il est de nos jours. Louis XIV fit plus de bien à sa nation que vingt de ses prédécesseurs ensemble[4]; et il s'en faut beaucoup qu'il fît ce qu'il aurait pu. La guerre qui finit par la paix de Ryswick commença la ruine de ce grand commerce que son ministre Colbert avait établi; et la guerre de la Succession l'acheva.

S'il avait employé à embellir Paris, à finir le Louvre, les sommes immenses que coûtèrent les aqueducs et les travaux

de la Bibliothèque impériale. Le comte de Boulainvilliers en a donné une longue analyse, en trois volumes in-folio, ou six volumes in-12, sous le titre d'*État de la France* (1727).

1. LAMOIGNON DE BAVILLE, quatrième fils du premier président de Lamoignon (1648-1724), est connu surtout, comme intendant de Montpellier, par son administration intelligente et aussi par ses rigueurs à l'égard des protestants.

2. L'*élection* était l'étendue de pays qui était du ressort de la juridiction des *élus*, magistrats nommés par le roi pour répartir les impôts entre les communes et les habitants.

3. Il aurait été plus juste de dire : *avec peu d'exactitude;* car les matières ne peuvent pas être exactes ou inexactes.

4. Il y a là exagération. Voltaire a trop loué Louis XIV et son siècle, aux dépens de ce qui précède.

de Maintenon, pour conduire les eaux à Versailles, travaux interrompus et devenus inutiles[1] s'il avait dépensé à Paris la cinquième partie de ce qu'il en a coûté pour forcer la nature à Versailles, Paris serait, dans toute son étendue, aussi beau qu'il l'est du côté des Tuileries et du Pont-Royal, et serait devenu la plus magnifique ville de l'univers.

C'est beaucoup d'avoir réformé les lois, mais la chicane n'a pu être écrasée par la justice. On pensa à rendre la jurisprudence uniforme; elle l'est dans les affaires criminelles, dans celles du commerce, dans la procédure : elle pourrait l'être dans les lois qui règlent les fortunes des citoyens. C'est un très-grand inconvénient qu'un même tribunal ait à prononcer sur plus de cent coutumes différentes. Des droits de terres ou équivoques, ou onéreux, ou qui gênent la société, subsistent encore comme des restes du gouvernement féodal qui ne subsiste plus : ce sont des décombres d'un bâtiment gothique ruiné.

Ce n'est pas qu'on prétende que les différents ordres de l'État doivent être assujettis à la même loi. On sent bien que les usages de la noblesse, du clergé, des magistrats, des cultivateurs, doivent être différents; mais il est à souhaiter sans doute que chaque ordre ait sa loi uniforme dans tout le royaume, que ce qui est juste ou vrai dans la Champagne ne soit pas réputé faux ou injuste en Normandie. L'uniformité en tout genre d'administration est une vertu; mais les difficultés de ce grand ouvrage ont effrayé[2].

Louis XIV aurait pu se passer plus aisément de la ressource dangereuse des traitants[3], à laquelle le réduisit l'anticipation qu'il fit presque toujours sur ses revenus, comme on le verra dans le chapitre des finances.

La France cependant, malgré ses secousses et ses pertes, est encore un des plus florissants pays de la terre, parce que tout le bien qu'a fait Louis XIV subsiste, et que le mal qu'il était difficile de ne pas faire dans des temps orageux a été réparé. Enfin la postérité, qui juge les rois, et dont ils doivent avoir toujours le jugement devant les yeux, avouera, en pesant les

1. C'étaient les eaux de l'Eure qu'on voulait conduire à Versailles. Les dépenses de ces travaux, d'après M. de Noailles, sans compter les acquisitions de terrains et la valeur des terrassements exécutés par les troupes, s'élevèrent à 8,880,261 livres, monnaie du temps.

2. Toutes les réformes que demandait Voltaire, celles mêmes qu'il n'osait réclamer comme possibles, ont été réalisées dès les premiers jours de la révolution de 1789. Les droits féodaux, les privilèges des classes, des provinces, des villes ont disparu; il n'y a eu qu'une seule loi pour tous, dans toute l'étendue de la France.

3. Les *traitants*, c'est-à-dire les gens de finances.

vertus et les faiblesses de ce monarque, que, quoiqu'il eût été trop loué pendant sa vie, il mérita de l'être à jamais, et qu'il fut digne de la statue qu'on lui a érigée à Montpellier, avec une inscription latine dont le sens est : *A Louis le Grand après sa mort*[1]. Don Ustariz, homme d'État, qui a écrit sur les finances et le commerce d'Espagne, appelle Louis XIV *un homme prodigieux*[2].

Tous les changements qu'on vient de voir dans le gouvernement et dans tous les ordres de l'État en produisirent nécessairement un très-grand dans les mœurs. L'esprit de faction, de fureur et de rébellion, qui possédait les citoyens depuis le temps de François II, devint[3] une émulation de servir le prince. Les seigneurs des grandes terres n'étant plus cantonnés chez eux, les gouverneurs des provinces n'ayant plus de postes importants à donner, chacun songea à ne mériter de grâces que celles du souverain; et l'État devint un tout régulier dont chaque ligne aboutit au centre.

C'est là ce qui délivra la cour des factions et des conspirations qui avaient troublé l'État pendant tant d'années. Il n'y eut sous l'administration de Louis XIV qu'une seule conjuration, en 1674, imaginée par La Truaumont, gentilhomme normand perdu de débauches et de dettes, et embrassée par un homme de la maison de Rohan, grand veneur de France, qui avait beaucoup de courage et peu de prudence. La hauteur et la dureté du marquis de Louvois l'avaient irrité au point qu'en sortant de son audience il entra tout ému et hors de lui-même chez M. de Caumartin, et se jetant sur un lit de repos : « Il faudra, dit-il, que ce... Louvois meure ou moi. » Caumartin ne prit cet emportement que pour une colère passagère ; mais le lendemain ce même jeune homme lui ayant demandé s'il croyait les peuples de Normandie affectionnés au gouvernement, il entrevit des desseins dangereux. « Les temps de la Fronde sont passés, lui dit-il ; croyez-moi, vous vous perdrez, et vous ne serez regretté de personne. » Le chevalier ne le crut pas ; il se jeta à corps perdu dans la conspiration de La Truaumont. Il n'entra dans ce complot qu'un chevalier de Préaux, neveu de La Truaumont, qui, séduit par son oncle, séduisit sa maîtresse, la marquise de Villiers. Leur but et leur espérance

1. Il y a ici une erreur de Voltaire ; l'inscription est beaucoup plus longue et dit que la statue a été décrétée par la ville pendant la vie de Louis XIV, *superstiti decrevere;* mais qu'elle a été seulement posée après sa mort, *ex oculis sublato posuere.*

2. Voir la note 2 de la page 130.

3. Il serait plus exact de dire *se changea* en une émulation.

n'étaient pas et ne pouvaient être de se faire un parti dans le royaume : ils prétendaient seulement vendre et livrer Quillebeuf aux Hollandais, et introduire les ennemis en Normandie. Ce fut plutôt une lâche trahison mal ourdie qu'une conspiration. Le supplice de tous les coupables fut le seul événement que produisit ce crime insensé et inutile, dont à peine on se souvient aujourd'hui[1].

S'il y eut quelques séditions dans les provinces, ce ne furent que de faibles émeutes populaires aisément réprimées[2]. Les huguenots mêmes furent toujours tranquilles, jusqu'au temps où l'on démolit leurs temples. Enfin, le roi parvint à faire d'une nation jusque-là turbulente un peuple paisible qui ne fut dangereux qu'aux ennemis, après l'avoir été à lui-même pendant plus de cent années. Les mœurs s'adoucirent sans faire tort au courage.

Les maisons que tous les seigneurs bâtirent ou achetèrent dans Paris, et leurs femmes qui y vécurent avec dignité, formèrent des écoles de politesse, qui retirèrent peu à peu les jeunes gens de cette vie de cabaret qui fut encore longtemps à la mode, et qui n'inspirait qu'une débauche hardie. Les mœurs tiennent à si peu de chose, que la coutume d'aller à cheval dans Paris entretenait une disposition aux querelles fréquentes, qui cessèrent quand cet usage fut aboli. La décence, dont on fut redevable principalement aux femmes qui rassemblèrent la société chez elles, rendit les esprits plus agréables, et la lecture les rendit à la longue plus solides. Les trahisons et les grands crimes, qui ne déshonorent point les hommes dans les temps de faction et de trouble, ne furent presque plus connus. Les horreurs des Brinvilliers et des Voisin ne furent que des

1. Le chevalier de Rohan, « l'homme le mieux fait de son temps et de la plus grande mine, » mais perdu de dettes, avait été forcé de se démettre de sa charge. Il s'unit alors à un officier sans emploi, La Tréaumont, pour livrer Quillebœuf ou Honfleur aux Hollandais; ils se mirent en rapport avec les Etats Généraux par l'intermédiaire d'un vieux maître de pension établi à Paris, Vanden-Enden, qui professait les doctrines de Spinoza. Il n'y eut que des placards semés à Rouen et aux environs par ces conspirateurs. Charles II d'Angleterre dévoila, dit-on, le complot à Louis XIV. La Tréaumont se fit tuer en se défendant. Rohan, le chevalier de Préaux et une certaine marquise de Villiers ou de Villars furent décapités; Vanden-Enden, qui était roturier, fut pendu (27 novembre 1674).

2. Il y eut dans le même temps deux autres complots pour soulever le Midi et le Roussillon. Mais les séditions de Bordeaux et de la Bretagne furent un peu plus sérieuses, en 1675. A Bordeaux, Louis XIV accorda une amnistie, sans punir les coupables; mais, en Bretagne la répression fut brutale : les habitants de toute une grande rue de Rennes furent bannis, les malheureux paysans furent roués, pendus. Mme de Sévigné a donné sur ces événements des détails curieux; mais elle écrit avec une légèreté et une insensibilité qui étonnent.

orages passagers[1], sous un ciel d'ailleurs serein ; il serait aussi déraisonnable de condamner une nation sur les crimes éclatants de quelques particuliers, que de la canoniser pour la réforme de la Trappe[2].

Tous les différents états de la vie étaient auparavant reconnaissables par des défauts qui les caractérisaient. Les militaires et les jeunes gens qui se destinaient à la profession des armes avaient une vivacité emportée, les gens de justice une gravité rebutante, à quoi ne contribuait pas peu l'usage d'aller toujours en robe, même à la cour. Il en était de même des universités[3] et des médecins. Les marchands portaient encore de petites robes lorsqu'ils s'assemblaient et qu'ils allaient chez les ministres, et les plus grands commerçants étaient alors des hommes grossiers ; mais les maisons, les spectacles, les promenades publiques, où l'on commençait à se rassembler pour goûter une vie plus douce, rendirent peu à peu l'extérieur de tous les citoyens presque semblable. On s'aperçoit aujourd'hui, jusque dans le fond d'une boutique, que la politesse a gagné toutes les conditions. Les provinces se sont ressenties avec le temps de tous ces changements.

On est parvenu enfin à ne plus mettre le luxe que dans le goût et dans la commodité. La foule de pages et de domestiques de livrée a disparu, pour mettre plus d'aisance dans l'intérieur des maisons. On a laissé la vaine pompe et le faste extérieur aux nations chez lesquelles on ne sait encore que se montrer en public, et où l'on ignore l'art de vivre.

L'extrême facilité introduite dans le commerce du monde, l'affabilité, la simplicité, la culture de l'esprit, ont fait de Paris une ville qui, pour la douceur de la vie, l'emporte probablement de beaucoup sur Rome et sur Athènes dans le temps de leur splendeur.

Cette foule de secours toujours prompts, toujours ouverts pour toutes les sciences, pour tous les arts, les goûts et les besoins ; tant d'utilités[4] solides réunies avec tant de choses agréables, jointes à cette franchise particulière aux Parisiens, tout cela engage un grand nombre d'étrangers à voyager ou à faire leur séjour dans cette patrie de la société[5]. Si quelques natifs en sor-

1. Voir plus haut, pages 360 et suiv.

2. C'est le célèbre Le Bouthilier de Rancé qui institua la réforme rigide de la Trappe, en 1664. La Trappe était une abbaye voisine de Mortagne, en Normandie.

3. Les universités, c'est-à-dire les membres des universités.

4. Remarquons le mot *utilités* dans le sens de choses utiles.

5. Cette expression, *patrie de la société*, aussi juste que spirituelle, n'a

tent, ce sont ceux qui, appelés ailleurs par leurs talents, sont un témoignage honorable à leur pays ; ou c'est le rebut de la nation, qui essaye de profiter de la considération qu'elle inspire; ou enfin sont des officiers mécontents du ministère, des accusés qui ont échappé aux formes rigoureuses d'une justice quelquefois mal administrée : et c'est ce qui arrive dans tous les pays de la terre.

On s'est plaint de ne plus voir à la cour autant de hauteur[1] dans les esprits qu'autrefois. Il n'y a plus en effet de petits tyrans, comme du temps de la Fronde, et sous Louis XIII, et dans les siècles précédents; mais la véritable grandeur s'est retrouvée dans cette foule de noblesse[2], si longtemps avilie à servir auparavant des sujets trop puissants. On voit des gentilshommes, des citoyens qui se seraient crus honorés autrefois d'être domestiques[3] de ces seigneurs, devenus leurs égaux, et très-souvent leurs supérieurs dans le service militaire; et plus le service en tout genre prévaut sur les titres, plus un État est florissant.

On a comparé le siècle de Louis XIV à celui d'Auguste. Ce n'est pas que la puissance et les événements personnels soient comparables. Rome et Auguste étaient dix fois plus considérables dans le monde que Louis XIV et Paris[4]; mais il faut se souvenir qu'Athènes a été égale à l'empire romain, dans toutes les choses qui ne tirent pas leur prix de la force et de la puissance. Il faut encore songer que, s'il n'y a rien aujourd'hui dans le monde tel que l'ancienne Rome et qu'Auguste, cependant toute l'Europe ensemble est très-supérieure à tout l'empire romain. Il n'y avait du temps d'Auguste qu'une seule nation, et il y en a aujourd'hui plusieurs, policées, guerrières, éclairées, qui possèdent des arts que les Grecs et les Romains ignorèrent; et de ces nations il n'y en a aucune qui ait eu plus d'éclat en tout genre, depuis environ un siècle, que la nation formée en quelque sorte par Louis XIV.

pas cessé de convenir à Paris, qu'elle caractérise et distingue de toutes les grandes villes.

1. *Hauteur* est ici dans le sens de fierté : c'est l'opposé de *bassesse;* le mot est pris en bonne part.

2. Il serait plus grammatical de dire *cette foule* de nobles...

3. *Domestique*, c'est-à-dire attaché au service d'un grand, de la maison (*domus*) d'un prince.

4. Auguste était le maître de Rome et, en dehors du vaste empire romain, il n'y avait alors que des peuples barbares ; Voltaire n'a pas voulu dire que Rome était supérieure à la France du XVIIe siècle, et qu'Auguste était plus grand que Louis XIV. Il explique très-clairement sa pensée dans les lignes qui suivent.

CHAPITRE XXX

FINANCES ET RÈGLEMENTS.

Si l'on compare l'administration de Colbert à toutes les administrations précédentes, la postérité chérira cet homme dont le peuple insensé voulut déchirer le corps après sa mort[1]. Les Français lui doivent certainement leur industrie et leur commerce, et par conséquent cette opulence dont les sources diminuent quelquefois dans la guerre, mais qui se rouvrent toujours avec abondance dans la paix. Cependant, en 1702, on avait encore l'ingratitude de rejeter sur Colbert la langueur qui commençait à se faire sentir dans les nerfs de l'État. Un Bois-Guillebert[2], lieutenant général au bailliage de Rouen, fit imprimer dans ce temps-là le *Détail de la France* en deux petits volumes, et prétendit que tout avait été en décadence depuis 1660. C'est précisément le contraire. La France n'avait jamais été si florissante que depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la guerre de 1689; et, même dans cette guerre, le corps de l'État, commençant à être malade, se soutint par la vigueur que Colbert avait répandue dans tous ses membres. L'auteur du *Détail* prétendit que depuis 1660 les biens-fonds du royaume avaient diminué de quinze cents millions. Rien n'était ni plus faux ni moins vraisemblable. Cependant ces

1. Colbert, quand il mourut, le 6 septembre 1683, était déjà depuis longtemps traité avec froideur par Louis XIV; il voyait avec douleur ses réformes financières compromises, ses utiles projets méconnus, son crédit miné par un système d'intrigues et de délations que les Le Tellier avaient savamment organisé. Le peuple fut ingrat comme l'avait été le roi; on ne voyait en lui que l'auteur des taxes onéreuses établies depuis la guerre de Hollande : et il fallut conduire de nuit le corps du grand ministre de son hôtel à l'église Saint-Eustache, de peur que le convoi ne fût insulté par les gens des halles.

2. Bois-Guilbert publia en 1597 le livre intitulé, *Détail de la France;* et en 1707, le *Factum de la France*, suivi du traité des grains, de dissertations sur les richesses, l'argent et les tributs. C'était un honnête homme, grand ami de Vauban; si l'on en croit Saint-Simon, il vint trouver le contrôleur général Pontchartrain, et lui déclara qu'il lui apportait le salut du royaume. Le ministre ne voulut pas même l'écouter. Comme le remarque Voltaire, il témoigna fort peu de jugement et de critique dans l'appréciation des faits, et attaqua de la manière la plus injuste et la plus erronée l'administration de Colbert; mais il a mérité les éloges des *Economistes* par sa force et sa pénétration dans la recherche des lois économiques; au milieu de beaucoup d'erreurs, il a donné scientifiquement la théorie de la richesse publique, et a proposé l'établissement d'une taille sur tous les revenus et toutes les fortunes. Il mourut en 1714.

arguments captieux persuadèrent ce paradoxe ridicule à ceux qui voulurent être persuadés. C'est ainsi qu'en Angleterre, dans les temps les plus florissants, on voit cent papiers publics qui démontrent que l'État est ruiné.

Il était plus aisé en France qu'ailleurs de décrier le ministère des finances dans l'esprit des peuples. Ce ministère est le plus odieux, parce que les impôts le sont toujours : il régnait d'ailleurs en général dans la finance[1] autant de préjugés et d'ignorance que dans la philosophie.

On s'est instruit si tard que, de nos jours même, on a entendu, en 1718, le Parlement en corps dire au duc d'Orléans, que « la valeur intrinsèque du marc d'argent est de vingt-cinq livres ; » comme s'il y avait une autre valeur réelle intrinsèque que celle du poids et du titre : et le duc d'Orléans, tout éclairé qu'il était, ne le fut pas assez pour relever cette méprise du Parlement.

Colbert arriva au maniement des finances avec de la science et du génie[2]. Il commença, comme le duc de Sully, par arrêter les abus et les pillages, qui étaient énormes. La recette fut simplifiée autant qu'il était possible; et, par une économie qui tient du prodige, il augmenta le trésor du roi en diminuant les tailles[3]. On voit, par l'édit mémorable de 1664, qu'il y avait tous les ans un million de ce temps-là destiné à l'encouragement des manufactures et du commerce maritime. Il négligea si peu les campagnes, abandonnées jusqu'à lui[4] à la rapacité des traitants, que des négociants anglais s'étant adressés à M. Colbert de Croissy, son frère, ambassadeur à Londres, pour fournir en France des bestiaux d'Irlande et des salaisons pour les colonies, en 1667, le contrôleur général répondit que depuis quatre ans on en avait à revendre aux étrangers.

1. C'est-à-dire en matière de finances.

2. Colbert, contrôleur général des finances, ministre de la marine en 1668, et de la maison du roi en 1669, se trouva véritablement investi de l'administration intérieure du royaume; il était chargé de tout ce qui peut influer sur le revenu de l'Etat, la fixation des diverses sortes d'impôts, la direction des sources de la richesse, les encouragements et les règlements concernant l'agriculture, l'industrie, le commerce. Une volonté ferme, énergique, de faire le bien, une exactitude irréprochable dans ses engagements, seize heures par jour d'un travail assidu, tant qu'il fut ministre : tels furent ses principaux titres à la gloire. Sévère pour lui-même, exigeant pour ses commis, d'un accueil froid et silencieux, il était l'effroi des plus intrépides solliciteurs. C'était un homme de marbre, *vir marmoreus*, dit Guy-Patin.

3. L'économie de l'administration fut grande sans doute; mais c'est en augmentant les revenus des impôts indirects que Colbert put diminuer les tailles.

4. Depuis l'époque mémorable de Sully et de Henri IV.

Pour parvenir à cette heureuse administration, il avait fallu une chambre de justice[1], et de grandes réformes. Il fut obligé de retrancher huit millions et plus de rentes sur la ville, acquises à vil prix, que l'on remboursa sur le pied de l'achat[2]. Ces divers changements exigèrent des édits. Le Parlement était en possession de les vérifier depuis François Ier. Il fut proposé de les enregistrer seulement à la chambre des comptes; mais l'usage ancien prévalut. Le roi alla lui-même au Parlement faire vérifier ses édits, en 1664.

Il se souvenait toujours de la Fronde, de l'arrêt de proscription contre un cardinal, son premier ministre, des autres arrêts par lesquels on avait saisi les deniers royaux, pillé les meubles et l'argent des citoyens attachés à la couronne. Tous ces excès ayant commencé par des remontrances sur des édits concernant les revenus de l'État, il ordonna en 1667 que le Parlement ne fît jamais de représentation que dans la huitaine, après avoir enregistré avec obéissance. Cet édit fut encore renouvelé en 1673. Aussi, dans tout le cours de son administration, il n'essuya aucune remontrance d'aucune cour de judicature, excepté dans la fatale année de 1709, où le Parlement de Paris représenta inutilement le tort que le ministre des finances faisait à l'État par la variation du prix de l'or et de l'argent.

Presque tous les citoyens ont été persuadés que, si le Parlement s'était toujours borné à faire sentir au souverain, en connaissance de cause, les malheurs et les besoins du peuple, les dangers des impôts, les périls encore plus grands de la vente de ces impôts à des traitants qui trompaient le roi et opprimaient le peuple, cet usage des remontrances aurait été une ressource sacrée de l'État, un frein à l'avidité des financiers, et une leçon continuelle aux ministres. Mais les étranges abus d'un remède si salutaire avaient tellement irrité Louis XIV, qu'il ne vit que les abus, et proscrivit le remède. L'indignation qu'il conserva toujours dans son cœur fut portée si loin, qu'en 1669 (13 auguste) il alla encore lui-même au Parlement, pour y

1. La chambre de justice fonctionna de novembre 1661 à 1669; des délits financiers de toutes sortes furent châtiés avec une sévérité exemplaire, et les taxes sur les traitants s'élevèrent à 110 millions.

2. Voltaire admire beaucoup Colbert, et il a raison; mais il n'a pas malheureusement exposé les réformes, les innovations du grand ministre. Tout ce qu'il dit sur les finances a le tort d'être beaucoup trop vague. L'œuvre de Colbert a été mise dans tout son jour par les travaux de MM. P. Clément Chéruel, Joubleau, H. Martin, etc.

révoquer les priviléges de noblesse qu'il avait accordés dans sa minorité, en 1644, à toutes les cours supérieures.

Mais, malgré cet édit, enregistré en présence du roi, l'usage a subsisté de laisser jouir de la noblesse tous ceux dont les pères ont exercé vingt ans une charge de judicature dans une cour supérieure, ou qui sont morts dans leurs emplois.

En mortifiant ainsi une compagnie de magistrats[1], il voulut encourager la noblesse qui défend la patrie, et les agriculteurs qui la nourrissent. Déjà, par son édit de 1666, il avait accordé deux mille francs de pension, qui en font près de quatre aujourd'hui, à tout gentilhomme qui aurait eu douze enfants, et mille à qui en aurait eu dix. La moitié de cette gratification était assurée à tous les habitants des villes exemptes de tailles; et, parmi les taillables, tout père de famille qui avait ou qui avait eu dix enfants était à l'abri de toute imposition.

Il est vrai que le ministre Colbert ne fit pas tout ce qu'il pouvait faire, encore moins ce qu'il voulait. Les hommes n'étaient pas alors assez éclairés, et dans un grand royaume il y a toujours de grands abus. La taille arbitraire, la multiplicité des droits, les douanes de province à province, qui rendent une partie de la France étrangère à l'autre, et même ennemie, l'inégalité des mesures d'une ville à l'autre, vingt autres maladies du corps politique ne purent être guéries.

La plus grande faute qu'on reproche à ce ministre est de n'avoir pas osé encourager l'exportation des blés[2]. Il y avait longtemps qu'on n'en portait plus à l'étranger. La culture avait été négligée dans les orages du ministère de Richelieu; elle le fut davantage dans les guerres civiles de la Fronde. Une famine, en 1661, acheva la ruine des campagnes, ruine pourtant que la nature, secondée du travail, est toujours prête à réparer. Le Parlement de Paris rendit, dans cette année malheureuse, un arrêt qui paraissait juste dans son principe, mais qui fut presque aussi funeste dans les conséquences que tous les arrêts arrachés à cette compagnie pendant la guerre civile. Il fut défendu aux marchands, sous les peines les plus graves, de con-

1. C'est-à-dire « pendant qu'il mortifiait une compagnie de magistrats, il voulut encourager... »

2. Ceci n'est pas tout à fait exact. Colbert, voulant prévenir le retour des calamités dont il avait été le témoin, interdit dès lors l'exportation des grains, ou la permit avec des droits ou même sans droits, suivant l'appréciation que le gouvernement ferait chaque année de la récolte. De 1669 à 1683, l'exportation fut autorisée neuf années sur quatorze, et encore ce fut en temps de guerre. Mais les restrictions, les obstacles de toute nature mis au commerce des grains à l'intérieur furent malheureusement maintenus.

tracter aucune association pour ce commerce, et à tous particuliers de faire un amas de grains. Ce qui était bon dans une disette passagère devenait pernicieux à la longue, et décourageait tous les agriculteurs. Casser un tel arrêt, dans un temps de crise et de préjugés, c'eût été soulever les peuples.

Le ministre n'eut d'autres ressources que d'acheter chèrement chez les étrangers les mêmes blés que les Français leur avaient précédemment vendus dans les années d'abondance. Le peuple fut nourri, mais il en coûta beaucoup à l'État; et l'ordre que M. Colbert avait déjà remis dans les finances rendit cette perte légère.

La crainte de retomber dans la disette ferma nos ports à l'exportation du blé. Chaque intendant, dans sa province, se fit même un mérite de s'opposer au transport des grains dans la province voisine. On ne put dans les bonnes années vendre ses grains que par une requête au conseil. Cette fatale administration semblait excusable par l'expérience du passé. Tout le conseil craignait que le commerce du blé ne le forçât de racheter encore à grands frais des autres nations une denrée si nécessaire, que l'intérêt et l'imprévoyance des cultivateurs auraient vendue à vil prix.

Le laboureur alors, plus timide que le conseil, craignit de se ruiner à créer une denrée dont il ne pouvait espérer un grand profit; et les terres ne furent pas aussi bien cultivées qu'elles auraient dû l'être. Toutes les autres branches de l'administration étant florissantes empêchèrent Colbert de remédier au défaut de la principale.

C'est la seule tache de son ministère; elle est grande; mais ce qui l'excuse, ce qui prouve combien il est malaisé de détruire les préjugés dans l'administration française, et comme il est difficile de faire le bien, c'est que cette faute, sentie par tous les citoyens habiles, n'a été réparée par aucun ministre, pendant cent années entières, jusqu'à l'époque mémorable de 1764, où un ministère [1] plus éclairé a tiré la France d'une misère profonde en rendant le commerce des grains libre, avec des restrictions à peu près semblables à celles dont on use en Angleterre.

Colbert, pour fournir à la fois aux dépenses des guerres, des

1. Le contrôleur général de Laverdy décréta alors la liberté du commerce des grains, sous les auspices du ministre Choiseul; elle fut de nouveau suspendue par l'abbé Terray, en 1770, puis rétablie par Turgot, en 1776, malgré l'opposition du Parlement, au milieu des intrigues et des émeutes, qui finirent par le renverser.

bâtiments et des plaisirs, fut obligé de rétablir, vers l'an 1672, ce qu'il avait voulu d'abord abolir pour jamais : impôts en parti[1], rentes, charges nouvelles, augmentation de gages; enfin ce qui soutient l'État quelque temps, et l'obère pour des siècles[2].

Il fut emporté hors de ses mesures; car, par toutes les instructions qui restent de lui, on voit qu'il était persuadé que la richesse d'un pays ne consiste que dans le nombre des habitants, la culture des terres, le travail industrieux[3] et le commerce : on voit que le roi, possèdant très-peu de domaines particuliers, et n'étant que l'administrateur des biens de ses sujets, ne peut être véritablement riche que par des impôts aisés à percevoir, et également répartis.

Il craignait tellement de livrer l'État aux traitants, que quelque temps après la dissolution de la chambre de justice qu'il avait fait ériger contre eux, il fit rendre un arrêt du conseil qui établissait la peine de mort contre ceux qui avanceraient de l'argent sur de nouveaux impôts. Il voulait, par cet arrêt comminatoire, qui ne fut jamais imprimé, effrayer la cupidité des gens d'affaires. Mais bientôt après il fut obligé de se servir d'eux, sans même révoquer l'arrêt : le roi pressait, et il fallait des moyens prompts.

Cette invention, apportée d'Italie en France par Catherine de Médicis, avait tellement corrompu le gouvernement par la facilité funeste qu'elle donne, qu'après avoir été supprimée dans les belles années de Henri IV, elle reparut dans tout le règne de Louis XIII, et infesta surtout les derniers temps de Louis XIV.

Enfin Sully enrichit l'État par une économie sage, que secondait un roi aussi parcimonieux que vaillant, un roi soldat à la tête de son armée et père de famille avec son peuple.

1. Impots en parti. — C'étaient les impôts indirects, comme les aides, les gabelles, que les *traitants* ou *partisans* prenaient à ferme, en vertu d'un *traité* ou *parti*.

2. Colbert combattit de toutes ses forces la plupart des ressources dangereuses, le système des emprunts surtout, que Louvois soutenait. Lamoignon fit prévaloir l'opinion de Louvois : « Vous triomphez, lui dit Colbert ; mais croyez-vous avoir fait l'action d'un homme de bien ? Croyez-vous que je ne susse pas, comme vous, qu'on trouverait de l'argent à emprunter? Mais connaissez-vous, comme moi, l'homme auquel nous avons affaire, ses passions pour la représentation, pour les grandes entreprises, pour tout genre de dépenses ? Voilà donc la carrière ouverte aux emprunts, par conséquent à des dépenses et à des impôts illimités! Vous venez d'ouvrir une plaie que vos petits-fils ne verront pas refermer; vous en répondez à la nation et à la postérité. »

3. Le travail industrieux, c'est-à-dire l'industrie, le travail industriel plutôt.

Colbert soutint l'État, malgré le luxe d'un maître fastueux, qui prodiguait tout pour rendre son règne éclatant.

On sait qu'après la mort de Colbert, lorsque le roi se proposa de mettre Le Pelletier[1] à la tête des finances, Le Tellier lui dit : « Sire, il n'est pas propre à cet emploi. — Pourquoi ? dit le roi. — Il n'a pas l'âme assez dure, dit Le Tellier. — Mais vraiment, reprit le roi, je ne veux pas qu'on traite durement mon peuple. » En effet, ce nouveau ministre était bon et juste; mais lorsqu'en 1688 on fut replongé dans la guerre, et qu'il fallut se soutenir contre la ligue d'Augsbourg, c'est-à-dire contre presque toute l'Europe, il se vit chargé d'un fardeau que Colbert avait trouvé trop lourd : le facile et malheureux expédient d'emprunter et de créer des rentes fut sa première ressource. Ensuite on voulut diminuer le luxe, ce qui, dans un royaume rempli de manufactures, est diminuer l'industrie et la circulation, et ce qui n'est convenable qu'à une nation qui paye son luxe à l'étranger[2].

Il fut ordonné que tous les meubles d'argent massif, qu'on voyait alors en assez grand nombre chez les grands seigneurs, et qui étaient une preuve de l'abondance, seraient portés à la Monnaie. Le roi donna l'exemple : il se priva de toutes ces tables d'argent, de ces candélabres, de ces grands canapés d'argent massif, et de tous ces autres meubles qui étaient des chefs-d'œuvre de ciselure des mains de Ballin[3], homme unique en son genre, et tous exécutés sur les dessins de Lebrun. Ils avaient coûté dix millions : on en retira trois. Les meubles d'argent orfévri[4] des particuliers produisirent trois autres millions. La ressource était faible[5].

1. Claude LE PELLETIER, conseiller d'Etat, ancien prévôt des marchands, était proche parent des Le Tellier. Homme de bien, modeste, retiré, dit Voltaire, il fut préféré en 1683 à Gourville et à de Harlai : « Il prendroit, comme une cire molle, telle impression qu'il plairoit à Votre Majesté de lui donner, dit le vieux Le Tellier au roi, etc. » Il eut la faiblesse de décrier d'abord l'administration de Colbert, puis il revint aux idées de son prédécesseur, mais sans lumières suffisantes. Il quitta le ministère et la cour au bout de six ans; il mourut en 1711.

2. Le Pelletier donna sa démission, malgré le roi, et fut remplacé par Phélippeaux de Pontchartrain, alors intendant des finances (20 septembre 1689). C'est au début de la nouvelle administration (14 décembre), qu'on donna l'ordre regrettable dont parle ici Voltaire.

3. BALLIN (Claude), né en 1615, mort en 1678, déjà célèbre au temps de Richelieu, mérita d'être mis au rang des plus illustres artistes par la beauté de ses dessins et l'élégance de ses ciselures. Son neveu, du même nom, eut également de la réputation.

4. *Orfévri*. — Mot rarement employé, dans le sens de travaillé par les orfèvres.

5. Ce n'était pas pour diminuer le luxe, qu'on prit cette mesure, mais pour se procurer le numéraire, dont on commençait à manquer. Louis XIV dut regretter les millions qu'il avait dépensés en achats de diamants. Saint-Simon parle aussi « de tant de précieux meu-

On fit ensuite une de ces énormes fautes dont le ministère ne s'est corrigé que dans nos derniers temps : ce fut d'altérer les monnaies[1], de faire des refontes inégales[2], de donner aux écus une valeur non proportionnée à celle des quarts. Il arriva que, les quarts étant plus forts et les écus plus faibles, tous les quarts furent portés dans le pays étranger[3], ils y furent frappés en écus, sur lesquels il y avait à gagner en les reversant en France. Il faut qu'un pays soit bien bon par lui-même pour subsister encore avec force après avoir essuyé si souvent de pareilles secousses. On n'était pas encore instruit : la finance était alors, comme la physique, une science de vaines conjectures. Les traitants étaient des charlatans qui trompaient le ministère ; il en coûta quatre-vingts millions à l'État. Il faut vingt ans de peines pour réparer de pareilles brèches.

Vers les années 1691 et 1692, les finances et l'État parurent donc sensiblement dérangées. Ceux qui attribuaient l'affaiblissement des sources de l'abondance aux profusions de Louis XIV dans ses bâtiments, dans les arts et dans les plaisirs, ne savaient pas qu'au contraire les dépenses qui encouragent l'industrie enrichissent un État[4]. C'est la guerre qui appauvrit nécessairement le trésor public, à moins que les dépouilles des vaincus ne le remplissent. Depuis les anciens Romains, je ne connais aucune nation qui se soit enrichie par des victoires. L'Italie, au XVIe siècle, n'était riche que par le commerce. La Hollande n'eût pas subsisté longtemps si elle se fût bornée à enlever la flotte d'argent des Espagnols[5], et si les grandes Indes n'avaient pas été l'aliment de sa puissance. L'Angleterre s'est toujours appauvrie par la guerre, même en détruisant les flottes françaises ; et le commerce seul l'a enrichie. Les Algériens, qui

bles d'argent massif qui faisaient l'ornement de la galerie et des grands et petits appartements de Versailles et l'étonnement des étrangers, envoyés à la Monnaie, du peu qui en revint, et de la perte inestimable de ces admirables façons plus chères que la matière. » D'après une note publiée dans les *Œuvres de Louis XIV*, on n'en retira que 2,505,637 livres.

1. Le marc d'argent fut alors porté de vingt livres quinze sous à vingt-neuf livres quatorze sous, et les variations continuèrent.

2. Voltaire explique immédiatement ce qu'il entend par ces mots, *refontes inégales*.

3. Dans le pays étranger. On dirait maintenant *dans les pays étrangers* ou *à l'étranger*.

4. Aux observations de Colbert, Louis XIV répondait : « Le roi fait l'aumône en dépensant beaucoup. » Oui, sans doute, les dépenses en travaux utiles sont avantageuses aux intérêts des classes pauvres ; mais les dépenses de luxe, pour les bâtiments, pour les plaisirs surtout, sont presque improductives, et servent à enrichir quelques-uns aux dépens du plus grand nombre.

5. C'est-à-dire les galions qui portaient en Europe les métaux précieux de l'Amérique.

n'ont guère que ce qu'ils gagnent par les pirateries, sont un peuple très-misérable.

Parmi les nations de l'Europe, la guerre, au bout de quelques années, rend le vainqueur presque aussi malheureux que le vaincu[1]. C'est un gouffre où tous les canaux de l'abondance s'engloutissent. L'argent comptant, ce principe de tous les biens et de tous les maux, levé avec tant de peine dans les provinces, se rend dans les coffres de cent entrepreneurs, dans ceux de cent partisans qui avancent les fonds, et qui achètent, par ces avances, le droit de dépouiller la nation au nom du souverain. Les particuliers alors, regardant le gouvernement comme leur ennemi, enfouissent leur argent, et le défaut de circulation fait languir le royaume.

Nul remède précipité ne peut suppléer à un arrangement fixe et stable, établi de longue main, et qui pourvoit de loin aux besoins imprévus. On établit la capitation en 1695[2]. Elle fut supprimée à la paix de Ryswick, et rétablie ensuite[3]. Le contrôleur général, Pontchartrain, vendit des lettres de noblesse pour deux mille écus en 1696 : cinq cents particuliers en achetèrent; mais la ressource fut passagère, et la honte durable. On obligea tous les nobles anciens et nouveaux de faire enregistrer leurs armoiries, et de payer la permission de cacheter leurs lettres avec leurs armes. Des maltôtiers[4] traitèrent de cette affaire, et avancèrent l'argent. Le ministère n'eut presque jamais recours qu'à ces petites ressources, dans un pays qui en eût put fournir de plus grandes.

On n'osa imposer le dixième que dans l'année 1710[5]. Mais ce dixième, levé à la suite de tant d'autres impôts onéreux, parut si dur qu'on n'osa pas l'exiger avec rigueur. Le gouvernement n'en

1. C'est un peu trop absolu.

2. « Au tome IV, page 136, des *Mémoires de Mme de Maintenon,* on trouve que la capitation « rendit au delà des « espérances des fermiers. » Jamais il n'y a eu de ferme de la capitation. Il est dit « que les laquais de Paris allèrent à « l'Hôtel de ville prier qu'on » les imposât à la capitation. » Ce conte ridicule se détruit de lui-même; les maîtres payèrent toujours pour leurs domestiques. » (Note de Voltaire.)

3. La capitation fut établie, après beaucoup d'hésitations, par Pontchartrain, en janvier 1695; l'idée venait de l'intendant du Languedoc, Lamoignon de Basville. Toute la population fut divisée en vingt-deux classes, depuis le dauphin jusqu'aux paysans et aux artisans; dans la première classe, on payait 2,000 fr. par tête; les autres, dans une proportion décroissante; l'impôt produisit 21 millions. La capitation supprimée en 1698, fut rétablie dès 1701.

4. On appela d'abord *maltôte* (male tollere) tout impôt illégalement levé puis toute espèce d'impôts, mais avec un sens injurieux. Les percepteurs de de l'impôt furent des *maltôtiers*.

5. Vauban avait proposé de remplacer par la *dîme royale* presque tous les impôts; Desmarets, en les conservant tous, fit décréter que tous les citoyens payeraient le dixième de leur revenu brut (7 octobre 1710). On promit que la dîme serait supprimée à la paix.

retira pas vingt-cinq millions annuels, à quarante francs le marc.

Colbert avait peu changé la valeur numéraire des monnaies. Il vaut mieux ne la point changer du tout. L'argent et l'or, ces gages d'échange, doivent être des mesures invariables. Il n'avait poussé la valeur numéraire du marc d'argent, de vingt-six francs où il l'avait trouvée, qu'à vingt-sept et à vingt-huit; et après lui, dans les dernières années de Louis XIV, on étendit cette dénomination jusqu'à quarante livres idéales[1], ressource fatale, par laquelle le roi était soulagé un moment pour être ruiné ensuite; car, au lieu d'un marc d'argent, on ne lui en donnait presque plus que la moitié. Celui qui devait vingt-six livres en 1668 donnait un marc, et qui devait quarante livres ne donnait qu'à peu près ce même marc en 1710. Les diminutions qui suivirent dérangèrent le peu qui restait de commerce autant qu'avait fait l'augmentation.

On aurait trouvé une ressource dans un papier de crédit; mais ce papier doit être établi dans un temps de prospérité pour se soutenir dans un temps malheureux.

Le ministre Chamillart commença, en 1706, à payer en billets de monnaie, en billets de subsistance, d'ustensile[2]; et comme cette monnaie de papier n'était pas reçue dans les coffres du roi, elle fut décriée presque aussitôt qu'elle parut. On fut réduit à continuer de faire des emprunts onéreux, à consommer d'avance quatre années des revenus de la couronne[3].

On fit toujours ce qu'on appelle des affaires extraordinaires : on créa des charges ridicules, toujours achetées par ceux qui veulent se mettre à l'abri de la taille; car l'impôt de la taille

1. C'est-à-dire que le marc d'argent fut censé valoir 40 livres au lieu de 27 livres; mais c'était en apparence, *en idée*.

2. *Les billets de monnaie* étaient des billets donnés aux particuliers en échange des vieilles pièces qu'ils portaient à la Monnaie, à l'époque des refontes. Les *billets de subsistance* et *d'ustensile* étaient donnés pour promettre le payement des provisions et objets nécessaires qu'on fournissait aux troupes de passage dans une ville.

3. « Il est dit dans l'histoire écrite par La Hode, et rédigée sous le nom de La Martinière, qu'il en coûtait soixante-douze pour cent pour le change dans les guerres d'Italie. C'est une absurdité. Le fait est que M. de Chamillart, pour payer les armées, se servit du crédit du chevalier Bernard. Ce ministre croyait, par un ancien préjugé, qu'il ne fallait pas que l'argent sortît du royaume, comme si l'on donnait cet argent pour rien, et comme s'il était possible qu'une nation débitrice à une autre, et qui ne s'acquitte pas en effets commerçables, ne payât point en argent comptant : ce ministre donnait au banquier huit pour cent de profit, à condition qu'on payât l'étranger sans faire sortir de l'argent de France. Il payait outre cela le change, qui allait à cinq ou six pour cent de perte; et le banquier était obligé, malgré sa promesse, de solder son compte en argent avec l'étranger, ce qui produisait une perte considérable. » (Note de Voltaire).

étant avilissant en France, et les hommes étant nés vains[1], l'appât qui les décharge de cette honte fait toujours des dupes, et les gages considérables attachés à ces nouvelles charges invitent à les acheter dans des temps difficiles, parce qu'on ne fait pas réflexion qu'elles seront supprimées dans des temps moins fâcheux. Ainsi, en 1707, on inventa la dignité des conseillers du roi rouleurs et courtiers de vin, et cela produisit cent quatre-vingt mille livres. On imagina des greffiers royaux, des subdélégués des intendants des provinces. On inventa des conseillers du roi contrôleurs aux empilements des bois, des conseillers de police, des charges de barbiers-perruquiers, des contrôleurs-visiteurs de beurre frais, des essayeurs de beurre salé. Ces extravagances font rire aujourd'hui; mais alors elles faisaient pleurer.

Le contrôleur général Desmarets, neveu de l'illustre Colbert, ayant en 1708 succédé à Chamillart, ne put guérir un mal que tout rendait incurable.

La nature conspira avec la fortune pour accabler l'État. Le cruel hiver de 1709 força le roi de remettre aux peuples neuf millions de tailles dans le temps qu'il n'avait pas de quoi payer ses soldats. La disette des denrées fut si excessive, qu'il en coûta quarante-cinq millions pour les vivres de l'armée. La dépense de cette année 1709 montait à deux cent vingt et un millions, et le revenu ordinaire du roi n'en produisit pas quarante-neuf. Il fallut donc ruiner l'État pour que les ennemis ne s'en rendissent pas les maîtres. Le désordre s'accrut tellement, et fut si peu réparé, que longtemps après la paix, au commencement de l'année 1715, le roi fut obligé de faire négocier trente-deux millions de billets, pour en avoir huit en espèces. Enfin, il laissa à sa mort deux milliards six cents millions de dettes, à vingt-huit livres le marc, à quoi les espèces se trouvèrent alors réduites, ce qui fait environ quatre milliards cinq cents millions de notre monnaie courante en 1760.

Il est étonnant, mais il est vrai que cette immense dette n'aurait point été un fardeau impossible à soutenir[2], s'il y avait

1. « Toutes les fois, disait Pontchartrain au roi, que Votre Majesté crée un office, Dieu crée un sot pour l'acheter. » Outre ces charges ridicules et onéreuses nouvellement inventées, on vendit les fonctions de toute nature dans les tribunaux, l'industrie, les municipalités des villes, on vendit des augmentations de gages considérables aux anciens fonctionnaires, etc.

2. Cette dette immense a été cependant l'une des grandes causes des embarras du gouvernement au XVIIIe siècle, et l'une des principales raisons de la Révolution française.

eu alors un commerce florissant, un papier de crédit établi et des compagnies solides qui eussent répondu de ce papier, comme en Suède, en Angleterre, à Venise et en Hollande; car, lorsqu'un État puissant ne doit qu'à lui-même, la confiance et la circulation suffisent pour payer : mais il s'en fallait beaucoup que la France eût alors assez de ressorts pour faire mouvoir une machine si vaste et si compliquée, dont le poids l'écrasait [1].

Louis XIV, dans son règne, dépensa dix-huit milliards, ce qui revient, année commune, à trois cent trente millions d'aujourd'hui, en compensant l'une par l'autre les augmentations et les diminutions numéraires des monnaies.

Sous l'administration du grand Colbert, les revenus ordinaires de la couronne n'allaient qu'à cent dix-sept millions à vingt-sept livres, et puis à vingt-huit livres le marc d'argent. Ainsi tout le surplus fut toujours fourni en affaires extraordinaires. Colbert, le plus grand ennemi de cette funeste ressource, fut obligé d'y avoir recours pour servir promptement. Il emprunta huit cents millions, valeur de notre temps, dans la guerre de 1672. Il restait au roi très-peu d'anciens domaines de la couronne. Ils sont déclarés inaliénables par tous les parlements du royaume, et cependant ils sont presque tous aliénés. Le revenu du roi consiste aujourd'hui dans celui de ses sujets; c'est une circulation perpétuelle de dettes et de payements. Le roi doit aux citoyens plus de millions numéraires par an, sous le nom de rentes de l'Hôtel de ville, qu'aucun roi n'en a jamais retiré des domaines de la couronne.

Pour se faire une idée de ce prodigieux accroissement de taxes, de dettes, de richesses, de circulation, et en même temps d'embarras et de peines qu'on a éprouvés en France et dans les autres pays, on peut considérer qu'à la mort de François Ier l'Etat devait environ trente mille livres de rentes perpétuelles sur l'Hôtel de ville, et qu'à présent il en doit plus de quarante-cinq millions [2].

Ceux qui ont voulu comparer les revenus de Louis XIV avec ceux de Louis XV ont trouvé, en ne s'arrêtant qu'au revenu fixe

1. Ceci paraît demander quelques restrictions : 1° Il est clair que si l'intérêt de la dette surpasse la totalité des revenus, il est impossible de la payer; 2° Si la dette a une proportion très-forte avec le revenu, l'intérêt qu'ont les propriétaires à veiller sur leurs biens diminue; s'ils sont cultivateurs, les sommes qu'ils peuvent employer à augmenter les produits de la terre sont moins fortes ; s'ils afferment, ils sont obligés, pour se soulager d'une partie de la dette, de retrancher sur le profit qu'ils laissent au fermier, et la culture languit; la richesse diminue donc, et l'Etat s'obère de plus en plus. (Note de l'édition de 1785.)

2. Voir page 32, note 1.

et courant, que Louis XIV était beaucoup plus riche en 1683, époque de la mort de Colbert, avec cent dix-sept millions de revenu, que son successeur ne l'était en 1730, avec près de deux cents millions; et cela est très-vrai, en ne considérant que les rentes fixes et ordinaires de la couronne; car cent dix-sept millions numéraires au marc de vingt-huit livres sont une somme plus forte que deux cents millions à quarante-neuf livres, à quoi se montait le revenu du roi en 1730; et, de plus, il faut compter les charges augmentées par les emprunts de la couronne : mais aussi les revenus du roi, c'est-à-dire de l'État, sont accrus[1] depuis, et l'intelligence des finances s'est perfectionnée au point que, dans la guerre ruineuse de 1741[2], il n'y a pas eu un moment de discrédit. On a pris le parti de faire des fonds d'amortissement[3], comme chez les Anglais : il a fallu adopter une partie de leur système de finance.

Il y avait environ cinq cents millions numéraires d'argent monnayé dans le royaume en 1683; et il en avait environ douze cents en 1730, de la manière dont on compte aujourd'hui. Mais le numéraire, sous le ministère du cardinal de Fleury, fut presque le double du numéraire du temps de Colbert. Il paraît donc que la France n'était environ que d'un sixième plus riche en espèces circulantes depuis Colbert. Elle l'est beaucoup davantage[4] en matières d'argent et d'or travaillées et mises en œuvre pour le service et pour le luxe. Il n'y en avait pas pour quatre cents millions de notre monnaie d'aujourd'hui en 1690; et vers l'an 1730 on en possédait autant que d'espèces circulantes. Rien ne fait voir plus évidemment combien le commerce, dont Colbert ouvrit les sources, s'est accru, lorsque ses canaux, fermés par les guerres, ont été débouchés. L'industrie s'est perfectionnée, malgré l'émigration de tant d'artistes que dispersa la révocation de l'édit de Nantes; et cette industrie augmente encore tous les jours. La nation est capable d'aussi grandes choses, et de plus grandes encore que sous Louis XIV, parce que le génie[5] et le commerce se fortifient toujours quand on les encourage.

1. Il faudrait *se sont accrus.*

2. C'est la guerre de la succession d'Autriche, terminée en 1748 par la paix d'Aix-la-Chapelle.

3. Ces fonds d'amortissement sont des sommes mises en réserve chaque année, pour éteindre, dans les circonstances favorables, une partie plus au moins considérable de la dette.

4. Beaucoup davantage. — On dit mieux *beaucoup plus.*

5. Génie est ici dans le sens d'*art*, d'*intelligence*, d'*esprit ingénieux*, d'*invention,* comme quelques lignes plus loin : *ce n'est point l'or et l'argent qui procurent une vie commode, c'est le génie.*

A voir l'aisance des particuliers, ce nombre prodigieux de maisons agréables bâties dans Paris et dans les provinces, cette quantité d'équipages, ces commodités, ces recherches qu'on nomme *luxe*, on croirait que l'opulence est vingt fois plus grande qu'autrefois. Tout cela est le fruit d'un travail ingénieux, encore plus que de la richesse. Il n'en coûte guère plus aujourd'hui, pour être agréablement logé, qu'il n'en coûtait pour l'être mal sous Henri IV. Une belle glace de nos manufactures orne nos maisons à bien moins de frais que les petites glaces qu'on tirait de Venise. Nos belles et parantes étoffes sont moins chères que celles de l'étranger, qui ne les valaient pas.

Ce n'est point en effet l'argent et l'or qui procurent une vie commode, c'est le génie. Un peuple qui n'aurait que ces métaux serait très-misérable : un peuple qui, sans ces métaux, mettrait heureusement en œuvre toutes les productions de la terre, serait véritablement le peuple riche. La France a cet avantage, avec beaucoup plus d'espèces qu'il n'en faut pour la circulation.

L'industrie s'étant perfectionnée dans les villes, s'est accrue dans les campagnes. Il s'élèvera toujours des plaintes sur le sort des cultivateurs. On les entend dans tous les pays du monde, et ces murmures sont presque partout ceux des oisifs opulents, qui condamnent le gouvernement beaucoup plus qu'ils ne plaignent les peuples. Il est vrai que, presque en tout pays, si ceux qui passent leurs jours dans les travaux rustiques avaient le loisir de murmurer, ils s'élèveraient contre les exactions qui leur enlèvent une partie de leur substance; ils détesteraient la nécessité de payer des taxes qu'ils ne se sont point imposées, et de porter le fardeau de l'État, sans participer aux avantages des autres citoyens [1]. Il n'est pas du ressort de l'histoire d'examiner comment le peuple doit contribuer sans être foulé, et de marquer le point précis, si difficile à trouver, entre l'exécution des lois et l'abus des lois, entre les impôts et les rapines; mais l'histoire doit faire voir qu'il est impossible qu'une ville soit florissante sans que les campagnes d'alentour soient dans l'abondance; car certainement ce sont ces campagnes qui la nourrissent. On entend, à des jours réglés, dans toutes les villes de France, des reproches de ceux à qui leur profession permet de déclamer en

1. Ce sont des réflexions vraies et hardies, surtout à l'époque où écrivait Voltaire. La révolution de 1789 a proclamé l'équitable répartition des charges entre les citoyens, et leur participation plus ou moins directe à l'établissement de l'impôt.

public contre toutes les différentes branches de consommation auxquelles on donne le nom de *luxe*[1]. Il est évident que les aliments de ce luxe ne sont fournis que par le travail industrieux des cultivateurs, travail toujours chèrement payé.

On a planté plus de vignes, et on les a mieux travaillées : on a fait de nouveaux vins qu'on ne connaissait pas auparavant, tels que ceux de Champagne[2], auxquels on a su donner la couleur, la séve et la force de ceux de Bourgogne, et qu'on débite chez l'étranger avec un grand avantage : cette augmentation des vins a produit celle des eaux-de-vie. La culture des jardins, des légumes, des fruits, a reçu de prodigieux accroissements, et le commerce des comestibles avec les colonies de l'Amérique en a été augmenté : les plaintes qu'on a de tout temps fait éclater sur la misère de la campagne ont cessé alors d'être fondées[3]. D'ailleurs, dans ces plaintes vagues, on ne distingue pas les cultivateurs, les fermiers, d'avec les manœuvres. Ceux-ci ne vivent que du travail de leurs mains; et cela est ainsi dans tous les pays du monde, où le grand nombre doit vivre de sa peine. Mais il n'y a guère de royaume dans l'univers ou le cultivateur, le fermier, soit plus à son aise que dans quelques provinces de France; et l'Angleterre seule peut lui disputer cet avantage. La taille proportionnelle, substituée à l'arbitraire dans quelques provinces, a contribué encore à rendre plus solides les fortunes des cultivateurs qui possèdent des charrues, des vignobles, des jardins. Le manœuvre, l'ouvrier, doit être réduit au nécessaire pour travailler : telle est la nature de l'homme. Il faut que ce grand nombre d'hommes soit pauvre, mais il ne faut pas qu'il soit misérable[4].

Le moyen ordre[5] s'est enrichi par l'industrie. Les ministres et les courtisans ont été moins opulents, parce que l'argent ayant augmenté numériquement de près de moitié, les appointements et les pensions sont restés les mêmes et le prix des

1. Voltaire a enveloppé sa pensée d'obscurité; il aurait mieux fait de dire franchement et nettement quels sont ceux à qui leur profession permet de déclamer en public contre toutes les différentes branches de consommation. Il défend le luxe, c'est bien; mais il y a *luxe* et *luxe*, et il ne distingue pas.

2. Il ne s'agissait pas encore alors de l'industrie plus récente qui a renouvelé et agrandi la fortune des vins *mousseux* et *travaillés* de Champagne.

3. C'est l'assertion d'un optimiste que des faits trop nombreux ont démentie.

4. Ces réflexions sont dures, peu nécessaires : pourquoi ces expressions si affirmatives : « l'ouvrier doit être réduit au nécessaire pour travailler : il faut que le grand nombre d'hommes soit pauvre? »

5. Le *moyen ordre*, c'est-à-dire la bourgeoisie, la classe moyenne. Les progrès considérables de cette classe au XVIIe et au XVIIIe siècle ont déterminé la révolution de 1789.

denrées est monté à plus du double : c'est ce qui est arrivé dans tous les pays de l'Europe. Les droits, les honoraires sont partout restés sur l'ancien pied. Un électeur qui reçoit l'investiture de ses États ne paye que ce que ses prédécesseurs payaient du temps de l'empereur Charles IV, au XIVe siècle[1]; et il n'est dû qu'un écu au secrétaire de l'Empereur dans cette cérémonie.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que, tout ayant augmenté, valeur numéraire des monnaies, quantité des matières d'or et d'argent, prix des denrées, cependant la paye du soldat est restée au même taux qu'elle était il y a deux cents ans[2] : on donne cinq sous numéraires[3] aux fantassins, comme on les donnait du temps de Henri IV. Aucun de ce grand nombre d'hommes ignorants, qui vendent leur vie à si bon marché, ne sait qu'attendu le surhaussement des espèces et la cherté des denrées, il reçoit environ deux tiers moins que les soldats de Henri IV. S'il le savait, s'il demandait une paye de deux tiers plus haute, il faudrait bien la lui donner : il arriverait alors que chaque puissance de l'Europe entretiendrait les deux tiers moins de troupes; les forces se balanceraient de même ; la culture de la terre et les manufactures en profiteraient[4].

Il faut encore observer que les gains du commerce ayant augmenté, et les appointements de toutes les grandes charges ayant diminué de valeur réelle, il s'est trouvé moins d'opulence qu'autrefois chez les grands, et plus dans le moyen ordre; et cela même a mis moins de distance entre les hommes. Il n'y avait autrefois de ressource pour les petits que de servir les grands : aujourd'hui l'industrie a ouvert mille chemins qu'on ne connaissait pas il y a cent ans. Enfin, de quelque manière que les finances de l'État soient administrées, la France possède dans le travail d'environ vingt millions d'habitants un trésor inestimable[5].

1. C'est l'empereur Charles IV qui, par la promulgation de la Bulle d'or, en 1354, a établi la constitution de l'Empire, les droits des électeurs, etc.

2. Ceci n'était pas rigoureusement vrai au dernier siècle, et n'est pas plus exact de nos jours ; la paye du soldat n'a pas beaucoup augmenté ; mais on lui a fourni tous les objets nécessaires à la vie. Les réflexions qui suivent ne sont pas non plus d'une grande force ; de nos jours, par exemple, les soldats coûtent plus cher au gouvernement que par le passé, et cependant il y en a beaucoup plus. Seulement Voltaire a raison de dire que, s'il y avait moins de troupes, les forces se balanceraient de même; la culture de la terre et les manufactures en profiteraient. Mais il y a là une question complexe, qui n'est pas encore résolue.

3. En espèces numéraires, en monnaie ayant la valeur fictive de cinq sous.

4. C'est là une supposition de Voltaire, qui ne s'est pas réalisée.

5. Oui, sans doute ; mais ce trésor inestimable a besoin d'être précieuse-

CHAPITRE XXXI

DES SCIENCES.

Le chancelier Bacon[1] avait montré de loin la route qu'on pouvait tenir; Galilée[2] avait découvert les lois de la chute des corps; Torricelli[3] commençait à connaître la pesanteur de l'air qui nous environne : on avait fait quelques expériences à Magdebourg. Avec ces faibles essais, toutes les écoles restaient dans l'absurdité, et le monde dans l'ignorance. Descartes parut alors; il fit le contraire de ce qu'on devait faire : au lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner. il était le plus grand géomètre de son siècle; mais la géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve. Celui de Descartes était trop porté à l'invention. Le premier des mathématiciens ne fit guère que des romans de philosophie. Un homme qui dédaigna les expériences, qui ne cita jamais Galilée, qui voulait bâtir sans matériaux, ne pouvait élever qu'un édifice imaginaire[4].

Ce qu'il y a de romanesque réussit, et le peu de vérités mêlé à ces chimères nouvelles fut d'abord combattu. Mais enfin ce peu de vérités perça, à l'aide de la méthode qu'il avait introduite : car avant lui on n'avait point de fil dans ce labyrinthe, et du moins il en donna un, dont on se servit après qu'il se fut égaré.

ment ménagé, et il importe beaucoup que les finances de l'Etat ne soient pas administrées de quelque manière que ce soit.

1. Le chancelier François Bacon (1560-1626) a surtout donné les règles de la méthode expérimentale, dans ses livres *De augmentis scientiarum* (1605), et dans son *Novum organum* (1626); il a ouvert aux sciences physiques et naturelles une voie nouvelle, en les affranchissant de la routine et des hypothèses aventureuses.

2. Galilée, né à Pise en 1564, mort en 1642; plusieurs fois averti, il fut condamné, au mois de juin 1633, par le saint office.

3. Torricelli (1608-1647), professeur à l'Université de Florence, célèbre par de nombreuses inventions, découvrit surtout la pesanteur de l'air et construisit le premier baromètre. Les péripatéticiens, ou disciples d'Aristote, se contentaient de dire que l'eau s'élevait dans le siphon à trente-deux pieds de hauteur, par *horreur du vide*.

4. Descartes (1596-1650) a été jugé superficiellement et injustement par Voltaire; il est difficile de l'apprécier en quelques mots. Disons seulement que par son *Discours sur la Méthode* et ses *Méditations* il a exercé une grande et heureuse influence sur l'école philosophique française du XVIIe siècle, et sur celle du XIXe; si les théories sur les *esprits vitaux*, pour expliquer l'homme, sur les *tourbillons*, pour expliquer le monde, ne sont que des erreurs, des produits de son imagination, ses découvertes dans les sciences, et surtout l'application de l'algèbre à la géométrie des courbes, le placent au premier rang des géomètres français.

C'était beaucoup de détruire les chimères du péripatétisme, quoique par d'autres chimères. Ces deux fantômes se combattirent. Ils tombèrent l'un après l'autre, et la raison s'éleva enfin sur leurs ruines. Il y avait à Florence une académie d'expériences, sous le nom *del Cimento*, établie par le cardinal Léopold de Médicis, vers l'an 1655 [1]. On sentait déjà, dans cette patrie des arts, qu'on ne pouvait comprendre quelque chose du grand édifice de la nature qu'en l'examinant pièce à pièce. Cette académie, après les jours de Galilée, et dès le temps de Torricelli, rendit de grands services.

Quelques philosophes, en Angleterre, sous la sombre administration de Cromwell, s'assemblèrent pour chercher en paix des vérités, tandis que le fanatisme opprimait toute vérité. Charles II, rappelé sur le trône de ses ancêtres par le repentir et par l'inconstance de sa nation, donna des lettres patentes à cette académie naissante; mais c'est tout ce que le gouvernement donna [2]. La Société royale, ou plutôt la société libre de Londres, travailla pour l'honneur de travailler. C'est de son sein que sortirent de nos jours les découvertes sur la lumière, sur le principe de la gravitation, sur l'aberration des étoiles fixes, sur la géométrie transcendante, et cent autres inventions qui pourraient, à cet égard, faire appeler ce siècle le *siècle des Anglais*, aussi bien que celui de Louis XIV [3].

En 1666, M. Colbert, jaloux de cette nouvelle gloire, voulut que les Français la partageassent; et, à la prière de quelques savants, il fit agréer à Louis XIV l'établissement d'une académie des sciences. Elle fut libre jusqu'en 1699, comme celle d'Angleterre, et comme l'académie française [4]. Colbert attira d'Italie Dominique Cassini [5], Huygens [6] de Hollande, et Roëmer [7] de

1. Le grand-duc Ferdinand de Médicis et son frère Léopold créèrent cette Académie, qui se proposait de *prouver* et de *réprouver;* Viviani fut l'un des membres les plus célèbres de cette académie.

2. La Société royale de Londres, fondée à Oxford en 1645, et transférée à Londres en 1660, a publié depuis lors de savants mémoires, sous le titre de *Philosophical transactions*.

3. Malgré les beaux travaux de Newton et des autres savants anglais, il y aurait une véritable exagération à appeler ce siècle *le siècle des Anglais*, et personne n'a essayé de le faire.

4. C'est le ministre Phélippeaux, comte de Pontchartrain, qui, par l'avis de l'abbé Bignon, soumit toutes les Académies au secrétaire d'Etat, excepté l'Académie française qui ne pouvait dépendre que du roi.

5. Cassini (Jean-Dominique), né en 1625, mort en 1712. Il fut attiré en France, en 1669, et y fut retenu par les instances de Colbert et du roi; il reçut des lettres de naturalisation en 1673, et fut installé à l'observatoire dont il légua la direction à ses descendants.

6. Huyghens, né à La Haye, en 1629, mourut en 1695; il vint en 1666, appelé par Colbert, faire partie de l'Académie des Sciences, reçut un logement à la bibliothèque du Roi et des pensions considérables.

7. Le Danois Roemer (1644-1710) fut chargé par Louis XIV du nivellement

Danemark, par de fortes pensions. Roëmer détermina la vitesse des rayons solaires; Huygens découvrit l'anneau et un des satellites de Saturne, et Cassini les quatre autres. On doit à Huygens, sinon la première invention des horloges à pendule, du moins les vrais principes de la régularité de leurs mouvements, principes qu'il déduisit d'une géométrie sublime. On acquit peu à peu des connaissances de toutes les parties de la vraie physique en rejetant tout système. Le public fut étonné de voir une chimie dans laquelle on ne cherchait ni le grand œuvre [1], ni l'art de prolonger la vie au delà des bornes de la nature; une astronomie qui ne prédisait pas les événements du monde [2]; une médecine indépendante des phases de la lune. La corruption ne fut plus la mère des animaux et des plantes. Il n'y eut plus de prodiges dès que la nature fut mieux connue. On l'étudia dans toutes ses productions.

La géographie reçut des accroissements étonnants. A peine Louis XIV a-t-il fait bâtir l'Observatoire, qu'il fait commencer en 1669 une méridienne par Dominique Cassini et par Picard [3]. Elle est continuée vers le nord en 1683 par Lahire [4]; et enfin Cassini la prolonge en 1700 jusqu'à l'extrémimé du Roussillon. C'est le plus beau monument de l'astronomie, et il suffit pour éterniser ce siècle.

On envoie en 1672 des physiciens à Cayenne, faire des observations utiles. Ce voyage a été la première origine de la connaissance de l'aplatissement de la terre, démontré depuis par le grand Newton; et il a préparé à ces voyages plus fameux, qui depuis ont illustré le règne de Louis XV.

On fait partir en 1700 Tournefort pour le Levant [5]. Il y va recueillir des plantes qui enrichissent le Jardin royal, autrefois abandonné, remis alors en honneur, et aujourd'hui devenu digne de la curiosité de l'Europe. La Bibliothèque royale [6], déjà nombreuse, s'enrichit sous Louis XIV de plus de trente mille volumes;

des environs de Versailles pour y amener des eaux.

1. Le grand œuvre, c'est la pierre philosophale, le moyen de changer en or tous les métaux.

2. C'est l'astrologie, encore si populaire dans la première moitié du XVII[e] siècle.

3. PICARD fut l'un des plus célèbres astronomes français du XVII[e] siècle; on le trouve mêlé activement à presque tous les grands travaux de cette époque.

4. LA HIRE (Philippe de), fils d'un peintre distingué, né en 1640, mort en 1718, fut l'un des grands géomètres du XVII[e] siècle; il exécuta de grands nivellements, entre autres ceux qui étaient nécessaires pour amener à Versailles les eaux de l'Eure.

5. TOURNEFORT (1656-1706) fut chargé de plusieurs missions en Espagne, en Portugal, dans le Levant, et il enrichit le Jardin des Plantes de près de 2,000 plantes nouvelles; il restaura la botanique par une classification raisonnée.

6. En 1666, Colbert fit transporter la Bibliothèque royale dans la rue Vivienne, près de son hôtel.

et cet exemple est si bien suivi de nos jours, qu'elle en contient déjà plus de cent quatre-vingt mille. Il fait rouvrir l'école de droit, fermée depuis cent ans. Il établit dans toutes les universités de France un professeur de droit français. Il semble qu'il ne devrait pas y en avoir d'autres, et que les bonnes lois romaines, incorporées à celles du pays, devraient former un seul corps des lois de la nation[1].

Sous lui les journaux s'établissent[2]. On n'ignore pas que le *Journal des Savants*, qui commença en 1665, est le père de tous les ouvrages de ce genre dont l'Europe est aujourd'hui remplie, et dans lesquels trop d'abus se sont glissés, comme dans les choses les plus utiles.

L'académie des belles-lettres, formée d'abord en 1663 de quelques membres de l'académie française, pour transmettre à la postérité par des médailles les actions de Louis XIV, devint utile au public dès qu'elle ne fut plus uniquement occupée du monarque, et qu'elle s'appliqua aux recherches de l'antiquité et à une critique judicieuse des opinions et des faits. Elle fit à peu près dans l'histoire ce que l'académie des sciences faisait dans la physique : elle dissipa les erreurs.

L'esprit de sagesse et de critique, qui se communiquait de proche en proche, détruisit insensiblement beaucoup de superstitions. C'est à cette raison naissante qu'on dut la déclaration du roi de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre les simples accusations de sorcellerie. On ne l'eût pas osé sous Henri IV et sous Louis XIII[3] ; et, si depuis 1672, il y a eu encore des accusations de maléfices, les juges n'ont condamné d'ordinaire les accusés que comme des profanateurs, qui d'ailleurs employaient le poison[4].

1. Il y a ici deux choses à distinguer. Il est utile comme on le fait maintenant, d'étudier les lois romaines, sources véritables du droit moderne, *la raison écrite*, comme on l'a dit, pour connaître les origines de nos lois et leurs rapports avec les lois anciennes. En second lieu, il était alors à désirer qu'on fît un seul corps des lois de la nation ; et c'est l'immense progrès que notre siècle a vu réalisé.

2. Le premier journal en France est celui du médecin Renaudot, *la Gazette de France;* il est de 1631. Plus tard Loret publia une espèce de journal hebdomadaire en vers, sous le nom de *Muse historique*. Enfin, de Sallo, conseiller au parlement de Paris, commença le *Journal des Savants*, en 1665.

3. On se rappelle le triste procès de la maréchale d'Ancre, condamnée comme sorcière par le parlement de Paris, sous Louis XIII.

4. « En 1609, six cents sorciers furent condamnés dans le ressort du parlement de Bordeaux, et la plupart brûlés. Nicolas Remi, dans sa *Démonolâtrie,* rapporte neuf cents arrêts rendus en quinze ans contre des sorciers dans la seule Lorraine. Le fameux curé Louis Gauffridi, brûlé à Aix en 1611, avait avoué qu'il était sorcier, et les juges l'avaient cru.

« C'est une chose honteuse que le P. Lebrun, dans son *Traité des pratiques superstitieuses*, admette encore

Il était très-commun auparavant d'éprouver les sorciers en les plongeant dans l'eau, liés de cordes; s'ils surnageaient, ils étaient convaincus. Plusieurs juges de province avaient ordonné ces épreuves, et elles continuèrent encore longtemps parmi le peuple. Tout berger était sorcier; et les amulettes, les anneaux constellés[1] étaient en usage dans les villes. Les effets de la baguette de coudrier, avec laquelle on croit découvrir les sources, les trésors et les voleurs, passaient pour certains, et ont encore beaucoup de crédit dans plus d'une province d'Allemagne. Il n'y avait presque personne qui ne se fît tirer son horoscope. On n'entendait parler que de secrets magiques : presque tout était illusion. Des savants, des magistrats avaient écrit sérieusement sur ces matières. On distinguait parmi les auteurs une classe de démonographes. Il y avait des règles pour discerner les vrais magiciens, les vrais possédés d'avec les faux : enfin, jusque vers ces temps-là, on n'avait guère adopté de l'antiquité que des erreurs en tout genre[2].

Les idées superstitieuses étaient tellement enracinées chez les hommes, que les comètes les effrayaient encore en 1680. On osait à peine combattre cette crainte populaire. Jacques Bernouilli[3], l'un des grands mathématiciens de l'Europe, en répondant, à propos de cette comète, aux partisans du préjugé, dit que la chevelure de la comète ne peut être un signe de la colère divine, parce que cette chevelure est éternelle, mais que la queue pourrait bien en être un. Cependant ni la tête ni la queue ne sont éternelles. Il fallut que Bayle écrivît contre ce préjugé vulgaire un livre fameux que les progrès de la raison ont rendu aujourd'hui moins piquant qu'il ne l'était alors[4].

Il faut avouer que cet esprit raisonnable, qui commence à

de vrais sortiléges : il va même jusqu'à dire, page 524, que « le parlement de « Paris reconnaît des sortiléges : » il se trompe : le parlement reconnaît des profanations, des maléfices, mais non des effets surnaturels opérés par le diable. Le livre de dom Calmet sur les vampires et sur les apparitions a passé pour un délire; mais il fait voir combien l'esprit humain est porté à la superstition. » (Note de Voltaire.)

1. CONSTELLÉS, c'est-à-dire faits sous l'influence de certaine constellation.

2. Il y a ici quelque exagération, et dans ce qui précède et dans cette phrase : *presque tout était illusion.* Mais il est certain que les préjugés, les superstitions, les erreurs, étaient encore en grand nombre à cette époque. Les lumières du XVIIe siècle et la philosophie du XVIIIe ne les ont pas encore fait complétement disparaître.

3. Jacques BERNOUILLI, né à Bâle en 1654, mourut en 1705; contrairement à l'opinion commune, il soutint que les comètes ne sont pas des météores, mais des astres permanents dont le cours est parfaitements réglé.

4. Le livre de Bayle a pour titre : *Pensées sur la comète, écrites à un docteur de la Sorbonne.*

présider à l'éducation dans les grandes villes, n'a pu empêcher les fureurs des fanatiques des Cévennes, ni prévenir la démence du petit peuple de Paris autour d'un tombeau à Saint-Médard[1], ni calmer des disputes aussi acharnées que frivoles entre des hommes qui auraient dû être sages; mais, avant ce siècle, ces disputes eussent causé des troubles dans l'État; les miracles de Saint-Médard eussent été accrédités par les plus considérables citoyens; et le fanatisme renfermé dans les montagnes des Cévennes se fût répandu dans les villes.

Tous les genres de science et de littérature ont été épuisés dans ce siècle[2]; et tant d'écrivains ont étendu les lumières de l'esprit humain, que ceux qui en d'autres temps auraient passé pour des prodiges ont été confondus dans la foule. Leur gloire est peu de chose à cause de leur nombre, et la gloire du siècle en est plus grande.

CHAPITRE XXXII

DES BEAUX-ARTS.

La philosophie ne fit pas en France d'aussi grands progrès qu'en Angleterre et à Florence[3]; et si l'académie des sciences rendit des services à l'esprit humain, elle ne mit pas la France au-dessus des autres nations. Toutes les grandes inventions et les grandes vérités vinrent d'ailleurs.

Mais dans l'éloquence, dans la poésie, dans la littérature[4], dans les livres de morale et d'agrément, les Français furent les législateurs de l'Europe. Il n'y avait plus de goût en Italie. La véritable éloquence était partout ignorée.

1. Il fait allusion aux folies des Convulsionnaires, qui troublèrent pendant quelque temps Paris (1728-1732).

2. Voltaire, dans son admiration pour le XVIIe siècle, n'est pas toujours impartial; il maltraite beaucoup trop les âges qui ont précédé; il est très-indulgent pour les hommes et les choses du XVIIe siècle. Ici, par exemple, il y a une exagération trop évidente dans ces paroles : *Tous les genres de science et de littérature ont été épuisés.*

3. Voltaire n'a pas ici voulu parler de Descartes, de Malebranche, de Bossuet, de Fénelon, etc., en un mot de la grande école spiritualiste du XVIIe siècle. Il dit seulement que les *sciences* n'ont pas fait alors autant de progrès en France qu'en Angleterre, tandis que les lettres y brillèrent du plus grand éclat. Le sens est bien clair, et cependant Voltaire n'a pas toujours été compris.

4. On ne voit pas très-clairement ce que Voltaire entend par le mot *littérature,* ayant un sens distinct de poésie, d éloquence, de livres de morale et d'agrément. Le mot littérature a un sens général qui comprend tous les genres.

Les prédicateurs citaient Virgile et Ovide; les avocats, saint Augustin et saint Jérôme. Il ne s'était point encore trouvé de génie qui eût donné à la langue française le tour, le nombre, la propriété du style et la dignité. Quelques vers de Malherbe faisaient sentir seulement qu'elle était capable de grandeur et de force; mais c'était tout. Les mêmes génies[1] qui avaient écrit très-bien en latin, comme un président de Thou[2], un chancelier de L'Hospital[3], n'étaient plus les mêmes quand ils maniaient leur propre langage, rebelle entre leurs mains. Le français n'était encore recommandable que par une certaine naïveté, qui avait fait le seul mérite de Joinville, d'Amyot, de Marot, de Montaigne, de Régnier, de la *satire Ménippée*. Cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la grossièreté[4].

Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu parce qu'il ne fit point imprimer ses ouvrages, fut le premier orateur qui parla dans le grand goût. Ses sermons et ses oraisons funèbres, quoique mêlés encore de la rouille de son temps, furent le modèle des orateurs qui l'imitèrent et le surpassèrent. L'oraison funèbre de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, surnommé *le Grand* dans son pays, prononcée par Lingendes en 1630, était pleine de si grands traits d'éloquence, que Fléchier, longtemps après, en prit l'exorde tout entier aussi bien que le texte et plusieurs passages considérables, pour en orner sa fameuse oraison funèbre du vicomte de Turenne[5].

Balzac, en ce temps-là, donnait du nombre et de l'harmonie à la prose[6]. Il est vrai que ses lettres étaient des harangues

1. GÉNIE. — Voir la page 10, note 3.

2. DE THOU (Jacques-Auguste), né en 1553, mort en 1617, a écrit l'histoire du monde policé pendant la seconde moitié du XVI[e] siècle; la prose française ne lui paraissant pas encore digne de la majesté de l'histoire, il écrivit en latin. C'est ce qui a nui à la popularité de son œuvre, ce qui a même altéré la vérité de l'expression et la naïveté de la pensée.

3. « Michel de L'HOSPITAL, l'illustre chancelier du XVI[e] siècle (1504-1573), a écrit en latin des poésies, où l'on trouve des pensées si nobles, qu'on ne peut les lire sans attendrissement. » (Villemain.) Dans ses œuvres complètes publiées en 1824, il y a des harangues, des discours, des mémoires d'Etat, etc. dans lesquels le chancelier s'est naturellement moins préoccupé de la forme que de la pensée.

4. Voltaire est loin de comprendre et d'apprécier les écrivains qui ont précédé le siècle de Louis XIV; dans ceux qu'il nomme ici, la langue est encore embarrassée, mais il y a autre chose que de la naïveté, de l'irrégularité, de la grossièreté. Voir page 2, note 6.

5. Jean de LINGENDES (1595-1669) fut aumônier de Louis XIII. Dans son oraison funèbre de *Victor-Amédée*, mort en 1637, il n'a pas employé le beau texte qui devait servir plus tard à Fléchier. Celui-ci n'a pas pris à Lingendes son exorde tout entier; le seul passage de son exorde qu'il lui ait maladroitement emprunté est dans la dixième page de l'oraison funèbre de Turenne.

6. BALZAC (Jean-Louis-Guez, seigneur de), né à Angoulême en 1594, mort à Paris en 1654. Il a publié des *Lettres* et plusieurs *Discours* ou amplifications de morale, comme *le Prince, le Socrate chrétien, Aristippe*. « Ronsard et Balzac, a dit La Bruyère, ont eu, chacun dans

ampoulées; il écrivait au premier cardinal de Retz : « Vous venez de prendre le sceptre des rois et la livrée des roses. » Il écrivait de Rome à Boisrobert[1], en parlant des eaux de senteur : « Je me sauve à la nage dans ma chambre, au milieu des parfums. » Avec tous ces défauts, il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de pouvoir sur les hommes, qu'on admira Balzac dans son temps pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée et nécessaire, qui consiste dans le choix harmonieux des paroles, et même pour l'avoir employée souvent hors de sa place.

Voiture donna quelque idée des grâces légères de ce style épistolaire qui n'est pas le meilleur, puisqu'il ne consiste que dans la plaisanterie[2]. C'est un baladinage que deux tomes de lettres dans lesquelles il n'y en a pas une seule instructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du temps et les caractères des hommes; c'est plutôt un abus qu'un usage de l'esprit.

La langue commençait à s'épurer et à prendre une forme constante. On en était redevable à l'académie française, et surtout à Vaugelas. Sa traduction de Quinte-Curce, qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement; et il s'y trouve peu d'expressions et de tours qui aient vieilli[3].

Olivier Patru[4], qui le suivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage; et, quoiqu'il ne passât pas pour un avocat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienséance, l'élégance du discours, mérites absolument inconnus avant lui au barreau.

leur genre, assez de bon et de mauvais pour former après eux de très-grands hommes en vers et en prose. »

1. Boisrobert (François Le Métel de), né en 1592, mort en 1662, bel esprit, poëte employé par Richelieu, qui aimait sa gaieté, a beaucoup contribué à l'établissement de l'Académie française. Il a laissé des épîtres, des comédies et des tragi-comédies.

2. Voiture (Vincent), né à Amiens en 1598, mort en 1648. C'est le premier dit Voltaire, qui fut en France ce qu'on appelle un bel esprit. Il n'eut guère que ce mérite dans ses écrits, sur lesquels on ne peut se former le goût; mais ce mérite était alors très-rare. Au XVII[e] siècle, il était beaucoup plus admiré : « Je ne sais, a dit La Bruyère, si l'on pourra jamais mettre dans des lettres plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que l'on en voit dans celles de Balzac et de Voiture. — Balzac, pour les termes et pour l'expression, est moins vieux que Voiture; mais si ce dernier, pour le tour, pour l'esprit et pour le naturel n'est pas moderne et ne ressemble en rien à nos écrivains, c'est qu'il leur a été plus facile de le négliger que de l'imiter. » La réputation de Voiture est bien tombée depuis lors, et avec raison.

3. Vaugelas (Claude-Favre de), né en 1585, mort en 1650, est un des premiers qui ont épuré et réglé la langue. Il retoucha pendant trente ans sa traduction de Quinte-Curce. (Voltaire.)

4. Patru, né à Paris en 1604, mort en 1681. Il est plus célèbre comme avocat que comme écrivain; il a cependant publié des remarques estimées sur la langue française; elles font suite à celles de Vaugelas.

Un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation, et à lui donner un esprit de justesse et de précision, fut le petit recueil des *Maximes* de François duc de La Rochefoucauld[1]. Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que *l'amour-propre est le mobile de tout,* cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante. C'est moins un livre que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil; il accoutuma à penser et à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis et délicat. C'était un mérite que personne n'avait eu avant lui en Europe, depuis la renaissance des lettres.

Un des premiers qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente fut le P. Bourdaloue, vers l'an 1668[2]. Ce fut une lumière nouvelle. Il y a eu après lui d'autres orateurs de la chaire, comme le P. Massillon, évêque de Clermont[3], qui ont répandu dans leurs discours plus de grâces, des peintures plus fines et plus pénétrantes des mœurs du siècle; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans son style plus nerveux que fleuri, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher, et jamais il ne songe à plaire.

Peut-être serait-il à souhaiter qu'en bannissant de la chaire le mauvais goût qui l'avilissait, il en eût banni aussi cette coutume de prêcher sur un texte. En effet, parler longtemps sur une citation d'une ligne ou deux, se fatiguer à compasser tout son discours sur cette ligne, un tel travail paraît un jeu peu digne de la gravité de ce ministère. Le texte devient une espèce de devise, ou plutôt d'énigme, que le discours développe. Jamais les Grecs et les Romains ne connurent cet usage. C'est dans la décadence des lettres qu'il commença, et le temps l'a consacré.

1. La Rochefoucauld. — Voyez page 46, note 4.

2. Bourdaloue (Louis), né à Bourges en 1632, jésuite, le premier modèle des bons prédicateurs en Europe, mort en 1704. (Voltaire.) « C'est l'athlète de la raison combattant pour la foi. » (Villemain.) Il prêcha dix carêmes de suite devant Louis XIV : « Il était d'une force à faire trembler les courtisans... Il m'a souvent ôté la respiration par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses discours. » (Mme de Sévigné.) « Mais il n'a rien d'affectueux, de sensible, dit Fénelon. Ce sont des raisonnements qui demandent de la contention d'esprit. »

3. Massillon, né en Provence en 1663, de l'Oratoire, évêque de Clermont. Le prédicateur qui a le mieux connu le monde, plus fleuri que Bourdaloue, plus agréable, et dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien et l'homme d'esprit. Mort en 1742. (Voltaire.) « Son *Avent* et son *Carême*, prêchés à Versailles devant Louis XIV, sont une suite de chefs-d'œuvre; le *Petit-Carême*, prêché devant le jeune Louis XV, en 1718, est plus remarquable encore. »

L'habitude de diviser toujours en deux ou trois points des choses qui, comme la morale, n'exigent aucune division, ou qui en demanderaient davantage, comme la controverse, est encore une coutume gênante, que le P. Bourdaloue trouva introduite, et à laquelle il se conforma[1].

Il avait été précédé par Bossuet, depuis évêque de Meaux. Celui-ci, qui devint un si grand homme, avait prêché assez jeune devant le roi et la reine-mère, en 1662[2], longtemps avant que le P. Bourdaloue fût connu. Ses discours, soutenus d'une action noble et touchante, les premiers qu'on eût encore entendus à la cour qui approchassent du sublime, eurent un si grand succès, que le roi fit écrire en son nom à son père, intendant de Soissons, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Cependant, quand Bourdaloue parut, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur. Il s'était déjà donné aux oraisons funèbres[3], genre d'éloquence qui demande de l'imagination et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie, dont il faut toujours emprunter quelque chose, quoique avec discrétion, quand on tend au sublime. L'oraison funèbre de la reine-mère, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évêché de Condom : mais ce discours n'était pas encore digne de lui, et il ne fut pas imprimé, non plus que ses sermons. L'éloge funèbre de la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, qu'il fit en 1669, parut presque en tout un chef-d'œuvre. Les sujets de ces pièces d'éloquence sont heureux à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés. C'est en quelque façon comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des principaux personnages sont ce qui intéresse davantage. L'éloge funèbre de Madame[4],

1. Cette critique n'est pas bien sérieuse. Le texte est une vérité tirée des Ecritures, que l'orateur chrétien développe ou commente. Tout discours n'a-t-il pas un sujet? Tout discours n'a-t il pas plusieurs parties ? Pourquoi un sermon sur une question de morale ou de religion n'aurait-il pas plusieurs divisions, très-naturelles et souvent nécessaires ? Voltaire aurait eu raison, s'il avait dit que, dans un sermon comme dans tout autre discours, l'abus est une faute, qu'il ne faut pas diviser ce qui ne doit pas l'être, ou faire des divisions recherchées, peu naturelles, en dehors du sujet.

2. Il prêcha dès 1659 le carême dans l'église des Minimes de la Place-Royale; il y excita une telle admiration que la reine voulut l'entendre. Bossuet prêcha alors le panégyrique de saint Joseph dans l'église des Feuillants, devant toute la cour ; puis le carême de 1661, aux Carmélites, en présence des deux reines, enfin l'avent de 1661 à la cour. Depuis lors il se montra pendant dix ans dans presque toutes les chaires de Paris. — Le père de Bossuet était conseiller au parlement de Metz ; l'un de ses frères fut plus tard intendant de Soissons.

3. Bossuet ne *se donna pas* aux *Oraisons funèbres*, mais il y excella ; ce n'est pas l'oraison funèbre de la reine-mère (28 janvier 1667) qui lui valut l'évêché de Condom (13 septembre). Bossuet avait montré déjà assez de génie !

4. L'oraison funèbre de Madame, Henriette d'Angleterre, fut prononcée à Saint-Denis, le 21 août 1670. Voltaire

enlevée à la fleur de son âge, et morte entre ses bras, eut le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour. Il fut obligé de s'arrêter après ces paroles : « O nuit désastreuse! nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte, etc. » L'auditoire éclata en sanglots; et la voix de l'orateur fut interrompue par ses soupirs et par ses pleurs [1].

Les Français furent les seuls qui réussirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme [2], quelque temps après, en inventa un nouveau, qui ne pouvait guère avoir de succès qu'entre ses mains. Il appliqua l'art oratoire à l'histoire même, qui semble l'exclure [3]. Son *Discours sur l'histoire universelle*, composé pour l'éducation du Dauphin, n'a eu ni modèle ni imitateurs. Si le système qu'il adopte pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations a trouvé des contradicteurs chez les savants, son style n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majestueuse dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroissement et la chute des grands empires, et de ces traits rapides d'une vérité énergique dont il peint et dont il juge les nations.

Presque tous les ouvrages qui honorèrent ce siècle étaient dans un genre inconnu à l'antiquité [4]. Le *Télémaque* est de ce nombre. Fénelon [5], le disciple, l'ami de Bossuet, et depuis devenu malgré lui son rival et son ennemi [6], composa ce livre singulier, qui tient à la fois du roman et du poëme, et qui substitue une prose cadencée à la versification. Il semble qu'il ait voulu traiter le roman comme M. de Meaux avait traité l'histoire, en lui donnant une dignité et des charmes inconnus et surtout en tirant de ces fictions une morale utile au genre hu-

aurait dû indiquer au moins, même dans cette esquisse, l'admirable oraison funèbre de Condé.

1. On sait comment Bossuet dut être ému, en retraçant avec tant d'éloquence les derniers moments de cette gracieuse princesse, qu'il avait consolée au moment de la mort, et qui lui donna avant d'expirer un témoignage précieux de son estime et de sa reconnaissance.

2. Le même homme. — L'expression nous semble un peu dédaigneuse, en parlant du grand Bossuet.

3. Voltaire aurait dû s'expliquer : l'histoire ne semble pas exclure *l'art oratoire;* comme on en peut juger par les grands historiens de l'antiquité, Thucydide, Tacite, Tite Live surtout, dont l'éloquence fut un des principaux mérites. N'est-ce pas la *forme oratoire* qu'il aurait fallu dire?

4. Il y a ici quelque exagération; l'antiquité a connu la comédie et la tragédie, avant Molière, Corneille et Racine; il y a eu des satires avant Boileau des fables avant La Fontaine, etc.

5. FÉNELON (François de Salignac de la Mothe), né en 1651, mort en 1715.

6. Fénelon ne fut pas l'*ennemi* de Bossuet; l'expression est beaucoup trop forte.

main, morale entièrement négligée dans presque toutes les inventions fabuleuses. On a cru qu'il avait composé ce livre pour servir de thèmes et d'instruction au duc de Bourgogne et aux autres enfants de France, dont il fut le précepteur, ainsi que Bossuet avait fait son *Histoire universelle* pour l'éducation de Monseigneur. Mais son neveu, le marquis de Fénelon, héritier de la vertu de cette homme célèbre, et qui a été tué à la bataille de Rocoux, m'a assuré le contraire [1]. En effet il n'eût pas été convenable que les amours de Calypso et d'Eucharis eussent été les premières leçons qu'un prêtre eût données aux enfants de France [2].

Il ne fit cet ouvrage que lorsqu'il fut relégué dans son archevêché de Cambrai [3]. Plein de la lecture des anciens, et né avec une imagination vive et tendre, il s'était fait un style qui n'était qu'à lui, et qui coulait de source avec abondance. J'ai vu son manuscrit original : il n'y a pas dix ratures [4]. Il le composa en trois mois, au milieu de ses malheureuses disputes sur le quiétisme, ne se doutant pas combien ce délassement était supérieur à ses occupations. On prétend qu'un domestique lui en déroba une copie qu'il fit imprimer. Si cela est, l'archevêque de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe ; mais il lui dut aussi d'être perdu pour jamais à la cour [5].

1. Le marquis de Fénelon, général et diplomate français, servait sous les ordres du maréchal de Saxe, quand il fut tué par un boulet de canon à la bataille de Raucoux, gagnée par les Français en 1746. Il avait publié la première édition complète des *Aventures de Télémaque,* en 1717.

2. Cependant Fénelon a dit lui-même : « Je n'ai jamais songé qu'à amuser M. le duc de Bourgogne et qu'à l'instruire en l'amusant par ces aventures, sans jamais vouloir donner cet ouvrage au public. »

Il a ajouté : « Je l'ai fait dans un temps où j'étais charmé des marques de bonté et de confiance dont le roi me comblait. » (Vers 1694 et 1695). Le cardinal de Bausset pense que Fénelon se proposait d'offrir le livre complet au duc de Bourgogne à l'époque de son mariage. Saint-Simon a dit également : « C'étaient les thèmes de son pupille, qu'on déroba, qu'on joignit, qu'on publia à son insu. » On sait que la publication de l'ouvrage est due à l'infidélité d'un domestique, chargé d'en faire une copie; en 1699, la cour fit saisir les premières feuilles imprimées chez la veuve Barbier; mais l'ouvrage quoique défiguré, n'en parut pas moins sans nom de ville ni d'imprimeur, en 1699.

3. Voltaire se trompe sur l'époque de la composition de l'ouvrage, comme la note précédente le démontre suffisamment.

4. Le manuscrit, qui se trouve à la Bibliothèque Nationale, renferme plus de ratures que n'en compte Voltaire, si on appelle rature un ou plusieurs mots effacés ou remplacés par d'autres : par exemple : Cet antre séparé du sien : — Cette grotte séparée de la sienne. — Narbal, surpris et effrayé, répondit seulement qu'il cherchait cet étranger, et qu'il étoit certainement de l'île de Chypre : — Narbal, surpris et effrayé, répondit : Je cherche cet étranger, qui est de l'île de Chypre, etc.

5. Ce n'est pas le *Télémaque* qui a été cause de la disgrâce de Fénelon. Le livre fut composé vers l'époque où Louis XIV le nomma archevêque de Cambrai (1695). Comme Fénelon l'écrivait plus tard au père Tellier : « Il au-

On crut voir dans le *Télémaque* une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV. Sésostris, qui triomphait avec trop de faste, Idoménée, qui établissait le luxe dans Salente et qui oubliait le nécessaire, parurent des portraits du roi, quoique, après tout, il soit impossible d'avoir chez soi le superflu que par la surabondance des arts de la première nécessité [1]. Le marquis de Louvois semblait, aux yeux des mécontents, représenté sous le nom de Protésilas, vain, dur, hautain, ennemi des grands capitaines qui servaient l'État et non le ministre.

Les alliés, qui dans la guerre de 1688 s'unirent contre Louis XIV, qui depuis ébranlèrent son trône dans la guerre de 1701, se firent une joie de le reconnaître dans ce même Idoménée, dont la hauteur révolte tous ses voisins. Ces allusions firent des impressions profondes, à la faveur de ce style harmonieux qui insinue d'une manière si tendre la modération et la concorde. Les étrangers et les Français même, lassés de tant de guerres, virent avec une consolation maligne une satire dans un livre fait pour enseigner la vertu [2]. Les éditions en furent innombrables. J'en ai vu quatorze en langue anglaise [3]. Il est vrai qu'après la mort de ce monarque si craint, si envié, si respecté de tous et si haï de quelques-uns, quand la malignité humaine a cessé de s'assouvir des allusions prétendues qui censuraient sa conduite, les juges d'un goût sévère ont traité le *Télémaque* avec quelque rigueur. Ils ont blâmé les longueurs, les détails, les aventures trop peu liées, les descriptions trop répétées et trop uniformes de la vie champêtre; mais ce livre a toujours été regardé comme un des beaux monuments d'un siècle florissant.

rait fallu que j'eusse été l'homme le plus ingrat pour y vouloir faire des portraits satiriques et insolents. » Les éditions, publiées en Hollande et ailleurs, sont accompagnées de *Remarques* satiriques où l'on prétend donner la clef de ce livre en appliquant aux rois et aux principaux personnages de la cour les portraits et les actions de ceux que l'auteur a mis en scène. Mais telle n'était pas l'intention de Fénelon.

1. La phrase nous semble incorrecte; il faudrait : *il ne soit possible d'avoir chez soi le superflu que par...* La pensée ne nous semble pas plus juste; le peuple peut manquer du *nécessaire*, et le souverain peut en même temps *chercher le luxe et le superflu*.

2. Fénelon disait lui-même de son livre : « Il est vrai que j'ai mis dans ces aventures toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement, et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine; mais je n'en ai marqué aucun avec une affectation qui tende à aucun portrait ni caractère. Plus on lira cet ouvrage, plus on verra que j'ai voulu tout dire, sans peindre personne de suite. » Sans doute ce livre renferme beaucoup de vues politiques peu conformes à celles du gouvernement de Louis XIV; il y a quelques indications de réformes, mais aussi des pensées chimériques et des détails un peu puérils. On conçoit que Louis XIV ait dit de Fénelon : « C'est le plus bel esprit et le plus chimérique de mon royaume. »

3. On a traduit le *Télémaque* en latin, en grec moderne, en arménien, dans presque toutes les langues de l'Europe.

On peut compter parmi les productions d'un genre unique les *Caractères* de La Bruyère [1]. Il n'y avait pas chez les anciens plus d'exemples d'un tel ouvrage que du *Télémaque* [2]. Un style rapide, concis, nerveux, des expressions pittoresques, un usage tout nouveau de la langue, mais qui n'en blesse pas les règles, frappèrent le public; et les allusions qu'on y trouvait en foule achevèrent le succès. Quand La Bruyère montra son ouvrage manuscrit à M. de Malézieu, celui-ci lui dit : « Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis. » Ce livre baissa dans l'esprit des hommes quand une génération entière, attaquée dans l'ouvrage, fut passée. Cependant, comme il y a des choses de tous les temps et de tous les lieux, il est à croire qu'il ne sera jamais oublié [3]. Le *Télémaque* a fait quelques imitateurs, les *Caractères* de La Bruyère en ont produit davantage. Il est plus aisé de faire de courtes peintures des choses qui nous frappent que d'écrire un long ouvrage d'imagination qui plaise et qui instruise à la fois.

L'art délicat de répandre des grâces jusque sur la philosophie [4] fut encore une chose nouvelle, dont le livre des *Mondes* fut le premier exemple, mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la philosophie est l'ordre, la clarté et surtout la vérité. Ce qui pourrait empêcher cet ouvrage ingénieux d'être mis par la postérité au rang de nos livres classiques, c'est qu'il est fondé en partie sur la chimère des tourbillons de Descartes [5].

On ne s'appesantira point ici sur la foule des bons livres que ce siècle a fait naître ; on ne s'arrête qu'aux productions de génie singulières ou neuves qui le caractérisent, et qui le distinguent des autres siècles. L'éloquence de Bossuet et de Bourdaloue, par exemple, n'était et ne pouvait être celle de Cicéron : c'était un genre et un mérite tout nouveau. Si quelque chose approche de l'orateur romain, ce sont les trois mémoires que

1. La Bruyère (Jean de), mort à Versailles en 1696, a publié son ouvrage en 1688.

2. La Bruyère a commencé par traduire, puis a imité les *Caractères* de Théophraste, disciple d'Aristote ; il a dit lui-même « qu'il s'est trouvé excité par un si grand modèle, à suivre, selon ses forces, une semblable manière d'écrire des mœurs. »

3. Le livre des *Caractères* n'a pas baissé dans l'esprit des hommes, parce qu'il dépeint de la manière la plus heureuse non-seulement les contemporains, mais les hommes, *qui ne changent pas selon le cœur et les passions.*

4. La philosophie est ici bien clairement avec l'acception du mot *science.*

5. Bernard le Bouvier de Fontenelle, né en 1657, mort en 1757, à l'âge de cent ans, neveu de Corneille, peut être regardé, a dit Voltaire, avec quelque exagération, comme l'esprit le plus universel que le siècle de Louis XIV ait produit. Voltaire ne parle ici que de son livre, intitulé : *De la Pluralité des Mondes.*

Pellisson composa pour Fouquet[1]. Ils sont dans le même genre que plusieurs oraisons[2] de Cicéron, un mélange d'affaires judiciaires et d'affaires d'État, traité solidement avec un art qui paraît peu, et orné d'une éloquence touchante.

Nous avons eu des historiens, mais point de Tite-Live. Le style de la *Conjuration de Venise* est comparable à celui de Salluste. On voit que l'abbé de Saint-Réal l'avait pris pour modèle et peut-être l'a-t-il surpassé[3]. Tous les autres écrits dont on vient de parler semblent être d'une création nouvelle. C'est là surtout ce qui distingue cet âge illustre; car pour des savants et des commentateurs, le XVIe et le XVIIe siècle en avaient beaucoup produit; mais le vrai génie en aucun genre n'était encore développé.

Qui croirait que tous ces bons ouvrages en prose n'auraient probablement jamais existé, s'ils n'avaient été précédés par la poésie ? C'est pourtant la destinée de l'esprit humain dans toutes les nations : les vers furent partout les premiers enfants du génie, et les premiers maîtres d'éloquence[4].

Les peuples sont ce qu'est chaque homme en particulier. Platon et Cicéron commencèrent par faire des vers. On ne pouvait encore citer un passage noble et sublime de prose française, quand on savait par cœur le peu de belles stances que laissa Malherbe; il y a grande apparence que, sans Pierre Corneille, le génie des prosateurs ne se serait pas développé[5].

Cet homme est d'autant plus admirable, qu'il n'était environné que de très-mauvais modèles, quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encore lui fermer le bon chemin, c'est que ces mauvais modèles étaient estimés; et pour comble de découragement, ils étaient favorisés par le cardinal de Richelieu, le protecteur des gens de lettres et non pas du bon goût. Il récompensait de misérables écrivains qui d'ordinaire sont rampants; et, par une hauteur d'esprit si bien placée ailleurs, il

1. PELLISSON. — voir page 104, note 3.

2. ORAISONS. — Discours, *orationes*.

3. Comme écrivain, SAINT-RÉAL (1639-1692) a imité heureusement, mais n'a pas surpassé Salluste ; son livre est une sorte de roman historique, mais non pas un livre d'histoire.

4. Il y a de la vérité dans le principe énoncé par Voltaire, mais il ne faut pas exagérer ; si les poëtes ont précédé les prosateurs chez les Grecs, on doit reconnaître que chez les Romains et en France la prose et la poésie se développaient simultanément. Cicéron, César, Salluste, Tite Live, sont contemporains de Virgile et d'Horace; Descartes, Pascal, Bossuet, sont contemporains de Corneille et de Racine.

5. Pierre CORNEILLE, né en 1606, mort en 1684. Voltaire a dit de lui : « Quoiqu'on ne représente plus que six ou sept pièces de trente-trois qu'il a composées, il sera toujours le père du théâtre. Il est le premier qui ait élevé le génie de la nation. »

voulait abaisser ceux en qui il sentait avec quelque dépit un vrai génie, qui rarement se plie à la dépendance. Il est bien rare qu'un homme puissant, quand il est lui-même artiste, protége sincèrement les bons artistes [1].

Corneille eut à combattre son siècle, ses rivaux et le cardinal de Richelieu. Je ne répéterai point ce qui a été écrit sur *le Cid* [2]. Je remarquerai seulement que l'Académie, dans ses judicieuses décisions entre Corneille et Scudéri [3], eut trop de complaisance pour le cardinal de Richelieu, en condamnant l'amour de Chimène. Aimer le meurtrier de son père, et poursuivre la vengeance de ce meurtre, était une chose admirable. Vaincre son amour eût été un défaut capital dans l'art tragique, qui consiste principalement dans les combats du cœur; mais l'art était inconnu alors à tout le monde, hors à l'auteur.

Le Cid ne fut pas le seul ouvrage de Corneille que le cardinal de Richelieu voulut rabaisser. L'abbé d'Aubignac [4] nous apprend que ce ministre désapprouva *Polyeucte*.

Le Cid, après tout, était une imagination très-embellie de Guil-

1. Ces reproches, adresssés à Richelieu, ne nous paraissent pas fondés ; il faisait de mauvais vers, mais il protégeait les écrivains et les artistes ; il ne récompensait pas ceux qui sont rampants, pour abaisser les autres. Il n'y a rien dans la vie de Richelieu qui puisse justifier de pareilles assertions.

2. La persécution dirigée contre le *Cid* et son auteur est une fable. Trois fois le *Cid* fut représenté au Louvre ; deux fois Richelieu fit jouer la tragédie nouvelle à son hôtel ; il accorda, en janvier 1637, des lettres de noblesse au père de l'auteur. Mais bientôt de nombreux ennemis, égarés par la jalousie ou par le mauvais goût, attaquèrent le *Cid*, et Richelieu eut le tort de soutenir cette cabale ; il y avait eu quelque brouille entre lui et le poëte au sujet de la pièce des *Thuileries ;* et le *Cid* ne pouvait-il pas être considéré comme une chaleureuse apologie du duel? Au reste Corneille ne cessa de recevoir la pension que lui donnait Richelieu ; il dédia le *Cid* à la duchesse d'Aiguillon sa nièce, et *Horace* au cardinal lui-même.

3. SCUDÉRY, auteur de douze tragi-comédies, publia des *Observations critiques sur le Cid ;* Richelieu eut le mauvais goût de les approuver, et voulut que l'Académie naissante prononçât son jugement. Elle nomma trois commissaires (6 juin 1637) ; Chapelain fut le rapporteur et publia les *Sentiments de l'Académie sur le Cid* (un volume de 200 pages), en 1638. Les conclusions étaient : « que le sujet du *Cid* n'est pas bon, qu'il pèche dans son dénoûment, qu'il est chargé d'épisodes inutiles ; que la bienséance y manque en beaucoup de lieux, aussi bien que la bonne disposition du théâtre, et qu'il y a beaucoup de vers bas et de façons de parler impures, etc. » Après ces critiques injustes ou exagérées, l'Académie reconnaissait en somme dans le *Cid* un chef-d'œuvre. Le public cassa ce jugement, et Boileau a pu dire :

En vain contre le *Cid* un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue ;
L'Académie en corps a beau le censurer,
Le public, révolté, s'obstine à l'admirer.

4. François d'AUBIGNAC, né en 1604, mort en 1676, attaché à Richelieu, était l'ennemi de Corneille ; il a écrit la *Pratique du théâtre*. Si Richelieu désapprouva *Polyeucte*, il ne fut pas le seul ; on sait que Voiture au nom de l'hôtel de Rambouillet, déclara à Corneille que la pièce était généralement condamnée.

hem de Castro, et en plusieurs endroits une traduction[1]. *Cinna*, qui le suit, était unique. J'ai connu un ancien domestique[2] de la maison de Condé, qui disait que le grand Condé, à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de *Cinna*, versa des larmes à ces paroles d'Auguste :

Je suis maître de moi comme de l'univers;
Je le suis, je veux l'être. O siècle! ô mémoire!
Conservez à jamais ma dernière victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous :
Soyons amis, Cinna ; c'est moi qui t'en convie.

C'étaient là des larmes de héros. Le grand Corneille faisant pleurer le grand Condé d'admiration est une époque bien célèbre dans l'histoire de l'esprit humain[3].

La quantité de pièces indignes de lui qu'il fit plusieurs années après n'empêcha pas la nation de le regarder comme un grand homme, ainsi que les fautes considérables d'Homère n'ont jamais empêché qu'il ne fût sublime. C'est le privilége du vrai génie, et surtout du génie qui ouvre une carrière, de faire impunément de grandes fautes.

Corneille s'était formé tout seul ; mais Louis XIV, Colbert, Sophocle et Euripide contribuèrent tous à former Racine. Une ode qu'il composa à l'âge de dix-huit ans[4] pour le mariage du roi, lui attira un présent qu'il n'attendait pas, et le détermina à la poésie. Sa réputation s'est accrue de jour en jour, et celle des ouvrages de Corneille a un peu diminué. La raison en est que Racine, dans tous ses ouvrages, depuis son *Alexandre*, est toujours élégant, toujours correct, toujours vrai, qu'il parle au cœur, et que l'autre manque trop souvent à tous ses devoirs. Racine passa de bien loin et les Grecs et Corneille dans l'intelligence des passions, et porta la douce harmonie de la poésie, ainsi que les grâces de la parole, au plus haut point où elles puissent parvenir[5]. Ces hommes enseignèrent à la nation à

1. « Il y avait deux tragédies espagnoles sur ce sujet : *le Cid* de Guilhem de Castro, et *el Honrador de su padre* de Jean-Baptiste Diamante. Corneille imita autant de scènes de Diamante que de Castro. » (Note de Voltaire.)

2. *Domestique*, qui est de la maison, qui est attaché à...

3. Voltaire a emprunté cette pensée dans ce vers bien connu :

Le grand Condé pleurant aux vers [du grand Corneille.

4. Jean RACINE, né en 1639, est mort en 1699. Il composa cette ode, *la Nymphe de la Seine*, en 1660, à vingt et un ans.

5. On a bien souvent comparé ces deux grands poëtes; rappelons seulement quelques traits du jugement de La Bruyère : « Corneille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle; il a pour lors un caractère original et inimitable : mais il est inégal... Il nous assujetti à ses caractères et à ses idées, Racine se conforme aux nôtres; celui-là peint les hommes comme ils devraient

penser, à sentir et à s'exprimer. Leurs auditeurs, instruits par eux seuls, devinrent enfin des juges sévères pour ceux mêmes qui les avaient éclairés.

Il y avait très-peu de personnes en France, du temps du cardinal de Richelieu, capables de discerner les défauts du *Cid*, et en 1702, quand *Athalie*, le chef-d'œuvre de la scène, fut représentée chez Madame la duchesse de Bourgogne, les courtisans se crurent assez habiles pour la condamner [1]. Le temps a vengé l'auteur; mais ce grand homme est mort sans jouir du succès de son plus admirable ouvrage. Un nombreux parti se piqua toujours de ne pas rendre justice à Racine. Madame de Sévigné la première personne de son siècle pour le style épistolaire, et surtout pour conter des bagatelles avec grâce, croit toujours que Racine *n'ira pas loin*. Elle en jugeait comme du café, dont elle dit *qu'on se désabusera bientôt* [2]. Il faut du temps pour que les réputations mûrissent.

La singulière destinée de ce siècle rendit Molière [3] contemporain de Corneille et de Racine. Il n'est pas vrai que Molière, quand il parut, eût trouvé le théâtre absolument dénué de bonnes comédies. Corneille lui-même avait donné *le Menteur* [4], pièce de caractère et d'intrigue, prise du théâtre espagnol, comme le *Cid*; et Molière n'avait encore fait paraître que deux de ses chefs-d'œuvre, lorsque le public avait *la Mère coquette* de Quinault, pièce à la fois de caractère et d'intrigue, et même modèle d'intrigue. Elle est de 1664; c'est la première comédie où l'on ait peint ceux que l'on a appelés depuis les *marquis*. La plupart des grands seigneurs de la cour de Louis XIV voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat et de dignité qu'avait leur maître. Ceux d'un ordre inférieur copiaient la hauteur des premiers; et il y en avait enfin, et même en grand nombre, qui poussaient cet air

être, celui-ci les peint tels qu'ils sont. Il y a plus dans le premier de ce que l'on admire et de ce que l'on doit même imiter; il y a plus dans le second de ce que l'on éprouve dans soi-même, etc. »

1. Cela ne prouverait pas en faveur des progrès du goût; mais cela n'est pas parfaitement exact, comme nous l'avons remarqué page 379, note 5.

2. Mme de Sévigné était pleine d'admiration pour Corneille; ce qui l'a rendue souvent injuste à l'égard de Racine. « Ma fille, gardons-nous bien de lui (à Corneille) comparer Racine, sentons-en toujours la différence; les pièces de ce dernier ont des endroits froids et faibles et jamais il n'ira plus loin qu'*Andromaque*. » (Lettre du 16 mars 1672.) Voltaire, remarquons-le, ne lui a pas fait dire, comme on l'a répété à tort, qu'*il passerait comme le café;* il dit seulement qu'elle s'est trompée au sujet de Racine comme au sujet du café.

3. Molière (Jean-Baptiste Poquelin, dit), né à Paris en 1622, mort en 1673.

4. Le Menteur, joué en 1642, est imité d'une pièce espagnole, *la Verdad sospechosa*, que Corneille appelle, dans sa préface, une *merveille;* il déclare que, quoiqu'il ait beaucoup emprunté, « il y a peu de rapport entre le français et l'original, » qui fut d'abord attribué à Lope de Vega, et qu'on a reconnu être de don Juan d'Alarcon.

avantageux et cette envie dominante de se faire valoir, jusqu'au plus grand ridicule[1].

Ce défaut dura longtemps. Molière l'attaqua souvent, et il contribua à défaire le public de ces importants subalternes, ainsi que de l'affectation des *précieuses*, du pédantisme des *femmes savantes*, de la robe et du latin des médecins. Molière fut, si on ose le dire, un législateur des bienséances du monde. Je ne parle ici que de ce service rendu à son siècle[2] ; on sait assez ses autres mérites.

C'était un temps digne de l'attention des temps à venir que celui où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de Molière, les symphonies de Lulli, toutes nouvelles pour la nation, et, puisqu'il ne s'agit ici que des arts, les voix des Bossuet et des Bourdaloue, se faisaient entendre à Louis XIV, à Madame, si célèbre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, et à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre. Ce temps ne se retrouvera plus, où un duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnauld allait au théâtre de Corneille.

Despréaux s'élevait au niveau de tant de grands hommes, non point par ses premières satires, car les regards de la postérité ne s'arrêteront point sur les *Embarras de Paris* et sur les noms des Cassaigne et des Cotin ; mais il instruisit cette postérité par ses belles épîtres, et surtout par son *Art poétique*, où Corneille eût trouvé beaucoup à apprendre[3].

La Fontaine, bien moins châtié dans son style, bien moins correct dans son langage, mais unique dans sa naïveté et dans les grâces qui lui sont propres, se mit, par les choses les plus simples, presque à côté de ces hommes sublimes[4].

1. « Oui, toujours des marquis. Que diable voulez-vous qu'on prenne pour un caractère agréable de théâtre ? Le marquis aujourd'hui est le plaisant de la comédie ; et comme, dans toutes les comédies anciennes, on voit toujours un valet bouffon qui fait rire les auditeurs, de même, dans toutes nos pièces de maintenant, il faut toujours un marquis ridicule qui divertisse la compagnie. » (MOLIÈRE, *Impromptu de Versailles*, scène 1re.)

2. « Molière, le meilleur des poëtes comiques de toutes les nations... Il faut convenir qu'à quelques négligences près, négligences que la comédie tolère, Molière est plein de vers admirables qui s'impriment facilement dans la mémoire. *Le Misanthrope*, *les Femmes savantes*, *le Tartufe*, sont écrits comme les satires de Boileau. » (Voltaire.)

3. BOILEAU DESPRÉAUX (Nicolas), né en 1636, mort en 1711. « Les *Satires*, a dit Voltaire, appartiennent à la première manière de ce grand peintre, fort inférieure, il est vrai, à la seconde, mais très-supérieure à celle de tous les écrivains de son temps, si vous en exceptez Racine. » Boileau attaquait alors surtout les mauvais écrivains avec l'impétuosité de son âge ; plus tard, dans l'*Art poétique*, il a formulé les doctrines littéraires qu'il avait fait prévaloir ; enfin, dans ses *Epîtres*, sa raison brille dans toute sa maturité. »

4. JEAN DE LA FONTAINE, né en 1621,

Quinault [1], dans un genre tout nouveau et d'autant plus difficile qu'il paraît plus aisé, fut digne d'être placé avec tous ces illustres contemporains. On sait avec quelle injustice Boileau voulut le décrier. Il manquait à Boileau d'avoir sacrifié aux grâces : il chercha en vain toute sa vie à humilier un homme qui n'était connu que par elles. Le véritable éloge d'un poëte, c'est qu'on retienne ses vers. On sait par cœur des scènes entières de Quinault; c'est un avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pourrait obtenir [2]. La musique française est demeurée dans une simplicité qui n'est plus du goût d'aucune nation; mais la simple et belle nature, qui se montre souvent dans Quinault avec tant de charmes, plaît encore dans toute l'Europe à ceux qui possèdent notre langue et qui ont le goût cultivé. Si l'on trouvait dans l'antiquité un poëme comme *Armide* ou comme *Atys*, avec quelle idolâtrie il serait reçu! Mais Quinault était moderne.

Tous ces grands hommes furent connus et protégés de Louis XIV, excepté La Fontaine. Son extrême simplicité, poussée jusqu'à l'oubli de soi-même, l'écartait d'une cour qu'il ne cherchait pas [3] ; mais le duc de Bourgogne l'accueillit, et il reçut dans sa vieillesse quelques bienfaits de ce prince.

Dans l'école de ces génies, qui seront les délices et l'instruction des siècles à venir, il se forma une foule d'esprits agréables,

mort en 1695. « Ses *Fables* parurent en 1668, 1678, 1679 et 1694; là il est le poëte de tous les temps, de tous les états, de tous les âges. L'enfant s'y amuse, l'homme s'y instruit, le lettré les admire... Il reprend à sa source le vieil apologue de l'Orient, grossi dans son cours par les inventions successives des Grecs, des Romains, des modernes ; il recueille avec soin toutes ces fables, les transcrit, les *met en vers;* et ce ne sont plus les fables de Vishnou, d'Esope, de Phèdre, de Babrius ; le public leur a donné le vrai nom; ce sont les fables de la Fontaine. » (DEMOGEOT, *Littérature française.*)

1. « QUINAULT (Philippe), né à Paris en 1637, mort en 1688, célèbre par ses belles poésies lyriques, et par la douceur qu'il opposa aux satires très-injustes de Boileau. » (Voltaire.)

2. Si les satires de Boileau sont injustes, les éloges de Voltaire sont exagérés; Quinault n'est pas sans valeur; ses vers ont de la douceur et de la grâce; il s'est placé au premier rang dans un genre secondaire, l'opéra, où l'un des mérites de la poésie est de se plier complaisamment aux exigences de la musique. Mais on a oublié les vers de Quinault, et même on ne les a plus lus, lorsque la musique de Lulli a été oubliée.

3. La Fontaine ne fut pas protégé par Louis XIV ; il avait été l'un des poëtes de Fouquet, il avait composé les *Contes;* puis Louis XIV ne goûtait pas assez le genre dans lequel ce conteur charmant excella. La Fontaine, d'ailleurs, n'eut jamais l'ambition d'approcher de la cour; mais il eut d'illustres protecteurs, de nobles amitiés, les duchesses de Bouillon et d'Orléans, les Conti, les Vendôme, Mme de Montespan et les Mortemart, etc. Quand il fut nommé membre de l'Académie française, Louis XIV fit assez longtemps attendre son agrément; enfin il accorda son autorisation, lorsque Boileau eut également été choisi : « Le choix que vous avez fait de M. Despréaux, dit-il à la députation de l'Académie, m'est fort agréable; il sera approuvé de tout le monde. Vous pouvez incessamment recevoir La Fontaine. Il a promis d'être sage. » (1684.)

dont on a une infinité de petits ouvrages délicats qui font l'amusement des honnêtes gens, ainsi que nous avons eu beaucoup de peintres gracieux qu'on ne met pas à côté des Poussin, des Lesueur, des Lebrun, des Lemoine et des Vanloo.

Cependant, vers la fin du règne de Louis XIV, deux hommes percèrent la foule des génies médiocres, et eurent beaucoup de réputation. L'un était La Motte Houdard[1], homme d'un esprit plus sage et plus étendu que sublime, écrivain délicat et méthodique en prose, mais manquant souvent de feu et d'élégance dans sa poésie, et même de cette exactitude qu'il n'est permis de négliger qu'en faveur du sublime. Il donna d'abord de belles stances plutôt que de belles odes. Son talent déclina bientôt après; mais beaucoup de beaux morceaux qui nous restent de lui en plus d'un genre empêcheront toujours qu'on ne le mette au rang des auteurs méprisables. Il prouva que, dans l'art d'écrire, on peut être encore quelque chose au second rang[2].

L'autre était Rousseau[3], qui, avec moins d'esprit, moins de finesse et de facilité que La Motte, eut beaucoup plus de talent pour l'art des vers. Il ne fit des odes qu'après La Motte; mais il les fit plus belles, plus variées, plus remplies d'images. Il égala dans ses psaumes l'onction et l'harmonie qu'on remarque dans les cantiques de Racine. Ses épigrammes sont mieux travaillées que celles de Marot[4]. Il réussit moins bien dans les opéras, qui demandent de la sensibilité, dans les comédies, qui veulent de la gaieté, et dans les épîtres morales, qui veulent de la vérité : tout

1. La Motte (Antoine Houdart de), né en 1672, mort en 1731, célèbre, a dit Voltaire, par sa tragédie d'*Inès de Castro*, l'une des plus intéressantes qui soient restées au théâtre, par de très-jolis opéras (qu'on ne lit plus), et surtout par quelques odes qui lui firent d'abord une grande réputation. Il est aussi connu par ses *Fables*, et par la part qu'il prit à la querelle des Anciens et des Modernes. Voltaire l'a jugé avec indulgence.

2. Voltaire répond ici aux vers bien connus de Boileau (*Art poétique*, chant IV) :

> Mais dans l'art dangereux de rimer et [d'écrire,
> Il n'est point de degré du médiocre [au pire.

3. Rousseau (Jean-Baptiste, né en 1671, mort à Bruxelles en 1741. Voltaire fut l'un des ennemis les plus déclarés de Rousseau pendant sa vie : « Je le méprise infiniment comme homme, et je ne l'ai jamais beaucoup estimé comme poète, » écrivait-il en 1737. La mort de Rousseau bannit de son cœur tout ressentiment, et il l'a jugé avec impartialité, ici et lorsqu'il a dit : « De beaux vers, de grandes fautes et de longs malheurs le rendirent très-fameux. » Rousseau a perfectionné le rhythme de l'ode française ; c'était un versificateur harmonieux; mais le sentiment, l'inspiration lui ont fait défaut. Il fut banni de France pour des couplets, qu'il désavoua, mais dont il était très-probablement l'auteur, et il vécut dès lors à Vienne et à Bruxelles.

4. Rousseau n'a pas égalé Racine dans ses psaumes, ni Marot dans ses épigrammes. Voltaire, en voulant rester impartial à l'égard d'un homme qu'il avait *haï, méprisé, qu'il n'avait jamais beaucoup estimé comme poëte* (ce sont ses expressions), s'était montré beaucoup trop indulgent.

cela lui manquait. Ainsi il échoua dans ces genres, qui lui étaient étrangers.

Il aurait corrompu la langue française, si le style marotique qu'il employa dans des ouvrages sérieux avait été imité. Mais heureusement ce mélange de la pureté de notre langue avec la difformité de celle qu'on parlait il y a deux cents ans, n'a été qu'une mode passagère. Quelques-unes de ses épîtres sont des imitations un peu forcées de Despréaux, et ne sont pas fondées sur des idées aussi claires, et sur des vérités reconnues : *le vrai seul est aimable.*

Il dégénéra beaucoup dans les pays étrangers, soit que l'âge et les malheurs eussent affaibli son génie, soit que, son principal mérite consistant dans le choix des mots et dans les tours heureux, mérite plus nécessaire et plus rare qu'on ne pense, il ne fût plus à portée des mêmes secours. Il pouvait, loin de sa patrie, compter parmi ses malheurs celui de n'avoir plus de critiques sévères.

Ses longues infortunes eurent leur source dans un amour-propre indomptable, et trop mêlé de jalousie et d'animosité. Son exemple doit être une leçon frappante pour tout homme à talents[1] ; mais on ne le considère ici que comme un écrivain qui n'a pas peu contribué à l'honneur des lettres.

Il ne s'éleva guère de grands génies depuis les beaux jours de ces artistes illustres ; et, à peu près vers le temps de la mort de Louis XIV, la nature sembla se reposer.

La route était difficile au commencement du siècle, parce que personne n'y avait marché ; elle l'est aujourd'hui, parce qu'elle a été battue. Les grands hommes du siècle passé ont enseigné à penser et à parler ; ils ont dit ce qu'on ne savait pas. Ceux qui leur succèdent ne peuvent guère dire que ce qu'on sait. Enfin une espèce de dégoût est venue de la multitude des chefs-d'œuvre.

Le siècle de Louis XIV a donc en tout la destinée des siècles de Léon X, d'Auguste, d'Alexandre. Les terres qui firent naître dans ces temps illustres tant de fruits du génie, avaient été longtemps préparées auparavant. On a cherché en vain dans les causes morales et dans les causes physiques la raison de cette tardive fécondité, suivie d'une longue stérilité. La véritable raison est que, chez les peuples qui cultivent les beaux-arts, il faut beaucoup d'années pour épurer la langue et le goût. Quand

1. On dirait de nos jours *un homme de talent.*

les premiers pas sont faits, alors les génies se développent, l'émulation, la faveur publique prodiguée à ces nouveaux efforts, excitent tous les talents. Chaque artiste saisit en son genre les beautés naturelles que ce genre comporte. Quiconque approfondit la théorie des arts purement de génie doit, s'il a quelque génie lui-même, savoir que ces premières beautés, ces grands traits naturels qui appartiennent à ces arts, et qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, sont en petit nombre. Les sujets et les embellissements propres aux sujets ont des bornes bien plus resserrées qu'on ne pense. L'abbé Dubos[1], homme d'un très-grand sens, qui écrivait son traité sur la poésie et sur la peinture vers l'an 1719, trouva que dans toute l'histoire de France il n'y avait de vrai sujet de poëme épique que la destruction de la Ligue par Henri le Grand[2]. Il devait ajouter que les embellissements de l'épopée, convenables aux Grecs, aux Romains, aux Italiens du XVe et du XVIe siècle, étant proscrits parmi les Français, les dieux de la fable, les oracles, les héros invulnérables, les monstres, les sortiléges, les métamorphoses, les aventures romanesques n'étant plus de saison, les beautés propres au poëme épique sont renfermées dans un cercle très-étroit[3]. Si donc il se trouve jamais quelque artiste qui s'empare des seuls ornements convenables au temps, au sujet, à la nation et qui exécute ce qu'on a tenté, ceux qui viendront après lui trouveront la carrière remplie.

Il en est de même dans l'art de la tragédie. Il ne faut pas croire que les grandes passions tragiques et les grands sentiments puissent se varier à l'infini d'une manière neuve et frappante. Tout a ses bornes.

La haute comédie a les siennes. Il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine, tout au plus, de caractères vraiment comiques et marqués de grands traits. L'abbé Dubos, faute de génie, croit que les hommes de génie peuvent encore trouver une foule de nouveaux caractères : mais il faudrait que la nature en fît. Il s'imagine que ces petites différences qui sont dans

1. DUBOS (Jean-Baptiste), né en 1670, mort en 1742, diplomate historien, et critique. « Son *Histoire de la Ligue de Cambrai*, dit Voltaire, est profonde, politique, intéressante. Tous les artistes lisent avec fruit ses *Réflexions sur la poésie, la peinture et la musique*. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. » Son ouvrage le plus important est l'*Histoire critique de l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules*.

2. On sait que c'est là le sujet du poëme épique de Voltaire, la *Henriade*, et son exemple semble avoir prouvé jusqu'ici la difficulté, sinon l'impossibilité, pour les modernes, de réussir dans l'épopée.

3. Voltaire a développé toutes ces idées dans son *Essai sur le poëme épique*.

les caractères des hommes peuvent être maniées aussi heureusement que les grands sujets. Les nuances, à la vérité, sont innombrables, mais les couleurs éclatantes sont en petit nombre; et ce sont ces couleurs primitives qu'un grand artiste ne manque pas d'employer.

L'éloquence de la chaire, et surtout celle des oraisons funèbres, sont dans ce cas. Les vérités morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des misères et des faiblesses humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par des mains habiles, tout cela devient lieu commun. On est réduit ou à imiter ou à s'égarer. Un nombre suffisant de fables étant composé par un La Fontaine, tout ce qu'on y ajoute rentre dans la même morale, et presque dans les mêmes aventures. Ainsi donc le génie n'a qu'un siècle, après quoi il faut qu'il dégénère [1].

Les genres dont les sujets se renouvellent sans cesse, comme l'histoire, les observations physiques, et qui ne demandent que du travail, du jugement et un esprit commun [2], peuvent plus aisément se soutenir; et les arts de la main, comme la peinture, la sculpture, peuvent ne pas dégénérer, quand ceux qui gouvernent ont, à l'exemple de Louis XIV, l'attention de n'employer que les meilleurs artistes. Car on peut, en peinture et en sculpture, traiter cent fois les mêmes sujets : on peint encore la Sainte-Famille, quoique Raphaël ait déployé dans ce sujet toute la supériorité de son art; mais on ne serait pas reçu à traiter *Cinna*, *Andromaque*, *l'Art poétique*, *le Tartufe*.

Il faut encore observer que, le siècle passé ayant instruit le siècle présent, il est devenu si facile d'écrire des choses médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles, et, ce qui est encore pis, de livres sérieux inutiles; mais parmi cette multitude de médiocres écrits, mal devenu nécessaire dans une ville immense, opulente et oisive, où une partie des citoyens s'occupe sans cesse à amuser l'autre, il se trouve de temps en temps d'excellents ouvrages, ou d'histoire, ou de réflexions, ou de cette littérature légère qui délasse toutes sortes d'esprits [3].

1. Cette assertion de Voltaire est trop absolue; si les grandes passions tragiques, si les caractères vraiment comiques, si les vérités morales sont en nombre limité, il y a là cependant une matière assez grande pour que le génie puisse la féconder de bien des manières et Voltaire lui-même a donné un sage commentaire à sa pensée, lorsqu'il a dit : « Il sera difficile désormais qu'il s'élève des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre sorte de gouvernement ne donnent un tour nouveau aux esprits. »

2. Un esprit commun. — Voltaire veut dire un esprit ordinaire, des facultés qui ne sont pas le génie.

3. Cette remarque juste et spirituelle peut s'appliquer parfaitement à notre littérature au XVIIIe siècle et au XIXe.

La nation française est de toutes les nations celle qui a produit le plus de ces ouvrages. Sa langue est devenue la langue de l'Europe; tout y a contribué : les grands auteurs du siècle de Louis XIV, ceux qui les ont suivis; les pasteurs calvinistes réfugiés, qui ont porté l'éloquence, la méthode dans les pays étrangers ; un Bayle surtout, qui, écrivant en Hollande, s'est fait lire de toutes les nations; un Rapin de Thoyras [1], qui a donné en français la seule bonne histoire d'Angleterre; un Saint-Évremond [2], dont toute la cour de Londres recherchait le commerce ;la duchesse de Mazarin [3], à qui l'on ambitionnait de plaire ; Mme d'Olbreuse [4], devenue duchesse de Zell, qui porta en Allemagne toutes les grâces de sa patrie. L'esprit de société est le partage naturel des Français : c'est un mérite et un plaisir dont les autres peuples ont senti le besoin. La langue française est de toutes les langues celle qui exprime avec plus de facilité, de netteté et de délicatesse tous les objets de la conversation des honnêtes gens ; et par là elle contribue dans toute l'Europe à un des plus grands agréments de la vie [5].

CHAPITRE XXXIII

SUITE DES ARTS.

A l'égard des arts qui ne dépendent pas uniquement de l'esprit, comme la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, ils

Que de livres frivoles ! que de livres peu sérieux ou inutiles !

1. Rapin de Thoiras (Paul), né en 1661, mort en 1725. Voltaire lui-même a remarqué que l'ouvrage de cet historien a été dépassé par le livre de Hume ; et, de nos jours, l'*Histoire d'Angleterre* de Lingard a encore plus fait oublier celle de Rapin de Thoiras.

2. Saint-Evremond. — Voir la page 339, note 2.

3. La duchesse de Mazarin (Hortense Mancini), née en 1646, morte à Chelsea, près de Londres, en 1699, fut malheureuse par son mariage avec Armand de La Meilleraye, duc de Mazarin ; elle demanda sa séparation en 1666, s'enfuit de Paris en 1668, et, après bien des courses aventureuses, vint se fixer en Angleterre (1675). La Fontaine, dans une lettre à Saint-Evremond, a dit d'elle :

Hortense eut du ciel en partage
La grâce, la beauté, l'esprit; ce n'est pas tout :
Les qualités du cœur, ce n'est pas tout encore:
Pour mille autres appas le monde entier l'adore
Depuis l'un jusqu'à l'autre bout.
L'Angleterre à ce point le dispute à la France.
Votre héroïne rend nos deux peuples rivaux.

4. La duchesse de Zell était fille du seigneur d'Olbreuse, gentilhomme de Poitou, qui, à la révocation de l'édit de Nantes, vint s'établir dans le Brandebourg. Le duc de Zell, Georges-Guillaume, épousa Mlle d'Olbreuse, belle et sage. Leur fille fut mariée à l'électeur de Hanovre, qui fut le roi d'Angleterre Georges Ier.

5. La langue française est aussi devenue, grâce à sa clarté, la langue diplomatique par excellence.

n'avaient fait que de faibles progrès en France avant le temps qu'on nomme le siècle de Louis XIV[1]. La musique était au berceau : quelques chansons languissantes, quelques airs de violon, de guitare et de téorbe, la plupart même composés en Espagne, étaient tout ce qu'on connaissait. Lulli[2] étonna par son goût et par sa science. Il fut le premier en France qui fit des basses, des milieux et des fugues. On avait d'abord quelque peine à exécuter ses compositions, qui paraissent aujourd'hui si simples et si aisées. Il y a de nos jours mille personnes qui savent la musique, pour une qui la savait du temps de Louis XIII ; et l'art s'est perfectionné dans cette progression. Il n'y a point de grandes villes qui n'ait des concerts publics, et Paris même alors n'en avait pas : vingt-quatre violons du roi étaient toute la musique de la France[3].

Les connaissances qui appartiennent à la musique et aux arts qui en dépendent ont fait tant de progrès que, sur la fin du règne de Louis XIV, on a inventé l'art de noter la danse ; de sorte qu'aujourd'hui il est vrai de dire qu'on danse à livre ouvert.

Nous avions eu de très-grands architectes du temps de la régence de Marie de Médicis. Elle fit élever le palais du Luxembourg dans le goût toscan, pour honorer sa patrie et pour embellir la nôtre[4]. Le même de Brosse, dont nous avons le portail de Saint-Gervais, bâtit le palais de cette reine, qui n'en jouit jamais. Il s'en fallut beaucoup que le cardinal de Richelieu, avec autant de grandeur dans l'esprit, eût autant de goût qu'elle. Le Palais-Cardinal, qui est aujourd'hui le Palais-Royal, en est la preuve[5]. Nous conçûmes les plus grandes espérances, quand

1. Nous avons remarqué déjà plus d'une fois cette erreur ou ce préjugé de Voltaire. — Voir page 2, note 6.

2. LULLI ou LULLY (Jean-Baptiste de), né à Florence en 1633, mort à Paris en 1687, d'abord employé dans les cuisines de Mademoiselle de Montpensier, devint l'un des musiciens de cette princesse, puis, dès 1653, eut la charge de compositeur de la musique du roi. Très-habile instrumentiste, il composa la musique des *ballets* ou *mascarades* de la cour, puis de la plupart des comédies de Molière. Louis XIV ne voulut plus entendre d'autre musique que celle de Lully, et lui donna en 1672 le privilége d'établir une *Académie royale de Musique*. Associé à Quinault ; il créa véritablement l'opéra français, ses compositions sont très-nombreuses : *Alceste*, *Atys*, *Phaéton*, *Isis*, *Armide* sont les plus célèbres.

3. La bande de *vingt-quatre violons* du roi existait déjà sous Henri IV ; mais ils étaient très-ignorants, et les *petits violons* ou *la bande des seize*, créés et dirigés par Lully, les dépassèrent rapidement.

4. En 1612, Marie de Médicis fit construire, sur les terrains qui avaient appartenu au duc de Piney-Luxembourg, sur les dessins de Jacques Desbrosses, un palais remarquable par la beauté de ses proportions et par sa magnificence ; il fut achevé en 1620 ; Rubens y peignit la chambre à coucher de la reine, et décora les galeries de vingt-quatre tableaux.

5. Richelieu fit construire son Palais Cardinal, d'après les dessins de Lemer-

nous vîmes élever cette belle façade du Louvre qui fait tant désirer l'achèvement de ce palais[1]. Beaucoup de citoyens ont construit des édifices magnifiques, mais plus recherchés pour l'intérieur que recommandables par des dehors dans le grand goût, et qui satisfont le luxe des particuliers encore plus qu'ils n'embellissent la ville.

Colbert, le Mécène de tous les arts, forma une académie d'architecture en 1671. C'est peu d'avoir des Vitruves[2], il faut que les Augustes les emploient.

Il faut aussi que les magistrats municipaux soient animés par le zèle et éclairés par le goût. S'il y avait eu deux ou trois prévôts des marchands comme le président Turgot[3], on ne reprocherait pas à la ville de Paris cet Hôtel de Ville mal construit et mal situé, cette place si petite et si irrégulière, qui n'est célèbre que par des gibets et de petits feux de joie, ces rues étroites dans les quartiers les plus fréquentés, et enfin un reste de barbarie au milieu de la grandeur et dans le sein de tous les arts[4].

La peinture commença sous Louis XIII avec le Poussin[5]. Il ne faut point compter les peintres médiocres qui l'ont précédé. Nous avons eu toujours depuis lui de grands peintres, non pas dans cette profusion qui fait une des richesses de l'Italie : mais sans nous arrêter à un Lesueur[6], qui n'eut d'autres maîtres que lui-même, à un Lebrun[7], qui égala les Italiens dans le dessin et dans la composition, nous avons eu plus de trente peintres qui ont laissé des morceaux très-dignes de recherches. Les étrangers commencent à nous les enlever. J'ai vu chez un grand roi[8] des galeries et des appartements qui ne sont ornés que de

cier, sur l'emplacement des hôtels de Rambouillet et de Mercœur. C'était une habitation très-irrégulière et qui n'avait rien de monumental. Devenu le Palais-Royal en 1642, puis donné par Louis XIV à son frère, il a été depuis changé, reconstruit par les ducs d'Orléans.

1. Pour le Louvre, voir page 411 et note 2.

2. Vitruve, célèbre architecte et écrivain romain du premier siècle après Jésus-Christ.

3. Turgot (Michel-Etienne) prévôt des marchands, sous Louis XV, est le père du célèbre Turgot, ministre de Louis XVI.

4. Les critiques de Voltaire ne sont pas applicables de nos jours; l'Hôtel de ville était l'un des plus beaux monuments de Paris, avant l'incendie de 1871, au milieu d'un quartier entièrement transformé.

5. Poussin (Nicolas), né aux Andelys, en Normandie, en 1594, mort en 1665 ; on l'appelle, dit Voltaire, le peintre des gens d'esprit; on pourrait aussi l'appeler celui des gens de goût.

6. « Lesueur (Eustache), né à Paris en 1617, n'ayant eu que Vouët pour maître, devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorsqu'il mourut, à l'âge de trente-huit ans, en 1655.» (Voltaire.)

7. Le Brun (Charles), né à Paris en 1619, mort en 1690, a été véritablement le peintre de Louis XIV, pour qui il a surtout décoré Versailles.

8. Chez le roi de Prusse Frédéric II.

nos tableaux, dont peut-être nous ne voulions pas connaître assez le mérite. J'ai vu en France refuser douze mille livres d'un tableau de Santerre[1]. Il n'y a guère dans l'Europe de plus vaste ouvrage de peinture que le plafond de Lemoine à Versailles[2], et je ne sais s'il y en a de plus beaux. Nous avons eu depuis Vanloo, qui, chez les étrangers mêmes, passait pour le premier de son temps[3].

Non-seulement Colbert donna à l'Académie de peinture la forme qu'elle a aujourd'hui, mais en 1667 il engagea Louis XIV à en établir une à Rome. On acheta dans cette métropole un palais, où loge le directeur[4]. On y envoie les élèves qui ont remporté des prix à l'académie de Paris. Ils y sont conduits et entretenus aux frais du roi : ils y dessinent les antiques; ils étudient Raphaël et Michel-Ange. C'est un noble hommage que rendit à Rome ancienne et nouvelle le désir de l'imiter, et on n'a pas même cessé de rendre cet hommage depuis que les immenses collections de tableaux d'Italie, amassés par le roi et par le duc d'Orléans[5], et les chefs-d'œuvre de sculpture que la France a produits, nous ont mis en état de ne point chercher ailleurs des maîtres.

C'est principalement dans la sculpture que nous avons excellé, et dans l'art de jeter en fonte d'un seul jet des figures équestres colossales.

Si l'on trouvait un jour, sous les ruines, des morceaux tels que les bains d'Apollon, exposés aux injures de l'air dans les bosquets de Versailles; le tombeau du cardinal de Richelieu, trop peu montré au public dans la chapelle de Sorbonne[6]; la statue équestre de Louis XIV, faite à Paris pour décorer Bordeaux; le Mercure dont Louis XIV a fait présent au roi de Prusse, et tant

1. SANTERRE (Jean-Baptiste). « Il y a de lui, dit Voltaire, des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai et tendre. Son tableau d'*Adam et Eve* est un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Celui de *sainte Thérèse*, dans la chapelle de Versailles, est un chef-d'œuvre de grâce. »

2. LEMOINE, né à Paris en 1668, se tua de désespoir en 1737. Voltaire parle de sa belle composition du *Salon d'Hercule*, qui était une flatterie à l'adresse du cardinal Hercule de Fleury.

3. VANLOO (Carle), au XVIIIe siècle, brillant, facile et relâché, est l'un des principaux types de la peinture de fantaisie et de convention maniérée de cette époque.

4. L'Académie de peinture et de sculpture, instituée sous Mazarin en 1648, reçut de Colbert des règlements nouveaux; l'Académie d'architecture fut fondée en 1671 ; l'Académie de Rome, dite de Saint-Luc, fut établie dans le palais Farnèse.

5. Philippe, second duc d'Orléans, régent pendant la minorité de Louis XV.

6. GIRARDON (François), né en 1628, mort en 1715, est l'auteur du *Bain d'Apollon*, de l'*Enlèvement de Proserpine*, des sculptures du *Bassin de Neptune* et de la *Fontaine des Pyramides* à Versailles, du *Mausolée du cardinal de Richelieu*, etc.

d'autres ouvrages égaux à ceux que je cite ; il est à croire que ces productions de nos jours seraient mises à côté de la plus belle antiquité grecque.

Nous avons égalé les anciens dans les médailles. Warin [1] fut le premier qui tira cet art de la médiocrité sur la fin du règne de Louis XIII. C'est maintenant une chose admirable que ces poinçons et ces carrés qu'on voit rangés par ordre historique dans l'endroit de la galerie du Louvre occupé par les artistes. Il y en a pour deux millions, et la plupart sont des chefs-d'œuvre.

On n'a pas moins réussi dans l'art de graver les pierres précieuses. Celui de multiplier les tableaux, de les éterniser par le moyen des planches en cuivre, de transmettre facilement à la postérité toutes les représentations de la nature et de l'art, était encore très-informe en France avant ce siècle. C'est un des arts les plus agréables et les plus utiles. On le doit aux Florentins, qui l'inventèrent vers le milieu du xve siècle ; et il a été poussé plus loin en France que dans le lieu même de sa naissance, parce qu'on y a fait un plus grand nombre d'ouvrages en ce genre. Les recueils des estampes du roi ont été souvent un des plus magnifiques présents qu'il ait faits aux ambassadeurs [2]. La ciselure en or et en argent, qui dépend du dessin et du goût, a été portée à la plus grande perfection dont la main de l'homme soit capable [3].

Après avoir ainsi parcouru tous ces arts, qui contribuent aux délices des particuliers et à la gloire de l'État, ne passons pas sous silence le plus utile de tous les arts, dans lequel les Français surpassent toutes les nations du monde : je veux parler de la chirurgie dont les progrès furent si rapides et si célèbres dans ce siècle, qu'on venait à Paris des bouts [4] de l'Europe pour toutes les cures et pour toutes les opérations qui demandaient une dextérité non commune. Non-seulement il n'y avait guère d'excellents chirurgiens qu'en France, mais c'était dans ce seul pays qu'on fabriquait parfaitement les instruments nécessaires ; il en fournissait tous ses voisins ; et je tiens du célèbre Cheselden [5], le plus grand chirurgien de Londres, que ce fut lui

1. Warin, né à Liége en 1604, mort en 1682, célèbre graveur de médailles. Ses poinçons et ses carrés sont aujourd'hui à l'hôtel des *Monnaies*.

2. « Chauveau, Nanteuil, Mellan, Audran, Edelinck, Le Clerc, les Drevet, Poilly, Picart, Duchange, suivis encore par de meilleurs artistes, ont réussi dans les tailles-douces, et leurs estampes ornent, dans l'Europe, les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir de tableaux. » (Voltaire.)

3. « De simples orfèvres, tels que Balin et Germain, ont mérité d'être mis au rang des plus célèbres artistes, par la beauté de leur dessin et par l'élégance de leur exécution. » (Voltaire.)

4. *Des bouts.* — On dirait plutôt *de tous les bouts de*.

5. Cheselden (Guillaume), né en 1688.

qui commença à faire fabriquer à Londres, en 1715, les instruments de son art. La médecine, qui servait à perfectionner la chirurgie, ne s'éleva pas en France au-dessus de ce qu'elle était en Angleterre et sous le fameux Boerhave[1] en Hollande; mais il arriva à la médecine, comme à la philosophie, d'atteindre à la perfection dont elle est capable en profitant des lumières de nos voisins.

Voilà en général un tableau fidèle des progrès de l'esprit humain chez les Français, dans ce siècle qui commença au temps du cardinal de Richelieu, et qui finit de nos jours. Il sera difficile qu'il soit surpassé; et, s'il l'est en quelques genres, il restera le modèle des âges encore plus fortunés qu'il aura fait naître.

CHAPITRE XXXIV

DES BEAUX-ARTS EN EUROPE DU TEMPS DE LOUIS XIV.

Nous avons assez insinué dans tout le cours de cette histoire que les désastres publics dont elle est composée, et qui se succèdent les uns aux autres presque sans relâche, sont à la longue effacés des registres des temps. Les détails et les ressorts de la politique tombent dans l'oubli : les bonnes lois, les instituts[2], les monuments produits par les sciences et par les arts, subsistent à jamais.

La foule des étrangers qui voyagent aujourd'hui à Rome, non en pèlerins, mais en hommes de goût, s'informent peu de Grégoire VII et de Boniface VIII; ils admirent les temples que les Bramante et les Michel-Ange ont élevés, les tableaux des Raphaël, les sculptures des Bernini ; s'ils ont de l'esprit, ils lisent l'Arioste et le Tasse, et ils respectent la cendre de Galilée. En Angleterre, on parle un moment de Cromwell; on ne s'entretient plus des guerres de la *rose blanche*[3], mais on étudie Newton des

mort en 1752, n'a jamais peut-être été surpassé pour sa dextérité et le bonheur de ses opérations. Il était aussi habile observateur qu'excellent chirurgien.

1. « Chez les Hollandais la diphthongue *oe* se prononce *ou.* » Voltaire.) — BOERHAAVE (Hermann), né en 1668, mort en 1738, fut l'un des plus grands médecins du XVIII[e] siècle. Sa réputation fut si grande qu'un étranger lui écrivit une lettre avec cette suscription : « A Boerhaave, médecin en Europe; » et la lettre parvint à son adresse.

2. *Les instituts* c'est-à-dire les institutions.

3. La guerre civile *des deux Roses*, c'est-à-dire de la Rose blanche ou de la maison d York contre la Rose rouge ou maison de Lancastre, ensanglanta l'Angleterre de 1455 à 1485.

années entières ; on n'est point étonné de lire dans son épitaphe qu'*il a été la gloire du genre humain*, et on le serait beaucoup, si on voyait en ce pays les cendres d'aucun homme d'État honorées d'un pareil titre.

Je voudrais ici pouvoir rendre justice à tous les grands hommes qui ont comme lui illustré leur patrie dans le dernier siècle. J'ai appelé ce siècle celui de Louis XIV, non-seulement parce que ce monarque a protégé les arts beaucoup plus que tous les rois ses contemporains ensemble, mais encore parce qu'il a vu renouveler trois fois toutes les générations des princes de l'Europe. J'ai fixé cette époque à quelques années avant Louis XIV, et à quelques années après lui ; c'est en effet dans cet espace de temps que l'esprit humain a fait les plus grands progrès.

Les Anglais ont plus avancé vers la perfection presque en tous les genres depuis 1660 jusqu'à nos jours, que dans tous les siècles précédents. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs de Milton [1]. Il est vrai que plusieurs critiques lui reprochent de la bizarrerie dans ses peintures, son paradis des sots, ses murailles d'albâtre qui entourent le paradis terrestre ; ses diables qui, de géants qu'ils étaient, se transforment en pygmées pour tenir moins de place au conseil, dans une grande salle toute d'or bâtie en enfer ; les canons qu'on tire dans le ciel, les montagnes qu'on s'y jette à la tête ; des anges à cheval, des anges qu'on coupe en deux, et dont les parties se rejoignent soudain. On se plaint de ses longueurs, de ses répétitions ; on dit qu'il n'a égalé ni Ovide ni Hésiode dans sa longue description de la manière dont la terre, les animaux et l'homme furent formés. On censure ses dissertations sur l'astronomie, qu'on croit trop sèches, et ses inventions qu'on croit plus extravagantes que merveilleuses, plus dégoûtantes que fortes : telles sont une longue chaussée sur le Chaos ; le Péché et la Mort amoureux l'un de l'autre, et la Mort qui « lève le nez pour renifler à travers l'immensité du chaos le changement arrivé à la terre, comme un corbeau qui sent les cadavres, » cette Mort qui flaire l'odeur du Péché, qui frappe de sa massue pétrifique sur le froid et sur le sec ; ce froid et ce sec avec le chaud et l'humide qui, devenus quatre braves généraux d'armée, conduisent en bataille des embryons d'atomes armés à la légère. Enfin on s'est épuisé sur les critiques, mais on ne s'épuise pas sur les louanges. Milton reste la gloire et

1. Dans le chapitre IX de l'*Essai sur la poésie épique*, qui accompagne *la Henriade*, Voltaire y a été beaucoup moins sévère à l'égard de Milton.

l'admiration de l'Angleterre : on le compare à Homère, dont les défauts sont aussi grands; et on le met au-dessus de Dante, dont les imaginations sont encore plus bizarres [1].

Dans le grand nombre des poëtes agréables qui décorèrent le règne de Charles II [2], comme les Waller, les comtes de Dorset et de Rochester, le duc de Buckingham, etc., on distingue le célèbre Dryden [3], qui s'est signalé dans tous les genres de poésie : ses ouvrages sont pleins de détails naturels à la fois et brillants, animés, vigoureux, hardis, passionnés, mérite qu'aucun poëte de sa nation n'égale, et qu'aucun ancien n'a surpassé. Si Pope [4], qui est venu après lui, n'avait pas, sur la fin de sa vie, fait son *Essai sur l'homme*, il ne serait pas comparable à Dryden.

Nulle nation n'a traité la morale en vers avec plus d'énergie et de profondeur que la nation anglaise; c'est là, ce me semble, le plus grand mérite de ses poëtes.

Il y a une autre sorte de littérature variée, qui demande un esprit encore plus cultivé et plus universel; c'est celle qu'Addison a possédée [5]; non-seulement il s'est immortalisé par son *Caton*, la seule tragédie anglaise écrite avec une élégance et une noblesse continue, mais ses autres ouvrages de morale et de critique respirent le goût : on voit partout le bon sens paré des fleurs de l'imagination; sa manière d'écrire est un excellent modèle en tout pays. Il y a du doyen Swift [6] plusieurs morceaux dont on ne trouve aucun exemple dans l'antiquité : c'est Rabelais perfectionné.

Les Anglais n'ont guère connu les oraisons funèbres; ce n'est

1. Voltaire, malgré sa vive intelligence paraît avoir peu compris comme la plupart de ses contemporains, les beautés des littératures étrangères. Il s'est amusé à réunir les bizarreries de Milton, et, quoiqu'il le déclare la gloire et l'admiration de l'Angleterre, on aurait une bien triste idée du *Paradis perdu* par la caricature qu'en donne Voltaire. La *Divine comédie* n'est pas mieux jugée ; il y a autre chose que de bizarres imaginations dans la sublime conception du poëte florentin.

2. Tout ce que dit Voltaire dans ce chapitre, beaucoup trop court, sur les lettres et les sciences en Europe au XVIIe siècle est faible et souvent peu précis. Ce n'est pas même une esquisse exacte et spirituelle. Nous renvoyons, pour la littérature anglaise à cette époque, aux leçons 5e, 6e et 7e de M. Villemain (*Cours de littérature au* XVIIIe *siècle*).

3. DRYDEN, né en 1631, mort en 1700, est le chef de l'école française en Angleterre du temps des Stuarts; c'est, après Shakespeare et Milton, le plus grand poëte anglais au XVIIe siècle. Il a composé des fables, des drames, des satires, la traduction des *Géorgiques* et de l'*Enéide*, etc.

4. POPE, né en 1688, mort en 1744, a composé des pastorales, des odes, des épîtres, des satires, *la Forêt de Windsor*, une traduction de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, l'*Essai sur l'homme*, etc.

5. ADDISSON, né en 1672, mort en 1719, est l'auteur de nombreux écrits dans le *Babillard* (the Tattler) et le *Spectateur;* il a écrit la tragédie de *Caton*, etc. Voir la page 259, note 4.

6. Le docteur Jonathan SWIFT (1697-1745) a beaucoup écrit en prose et en vers. Dans les voyages de Gulliver (1726) il a spirituellement critiqué plusieurs des institutions de son temps.

pas la coutume chez eux de louer des rois et des reines dans les églises; mais l'éloquence de la chaire qui était très-grossière à Londres avant Charles II, se forma tout d'un coup. L'évêque Burnet[1] avoue dans ses Mémoires que ce fut en imitant les Français.

Il est encore remarquable que ces insulaires, séparés du reste du monde[2] et instruits si tard, aient acquis pour le moins autant de connaissances de l'antiquité qu'on en a pu rassembler dans Rome, qui a été si longtemps le centre des nations. Marsham[3] a percé dans les ténèbres de l'ancienne Égypte. Il n'y a point de Persan qui ait connu la religion de Zoroastre comme le savant Hyde[4]. L'histoire de Mahomet et des temps qui le précèdent était ignorée des Turcs, et a été développée par l'Anglais Sale, qui a voyagé si utilement en Arabie.

Il n'y a point de pays au monde où la religion chrétienne ait été si fortement combattue, et défendue si savamment qu'en Angleterre. Depuis Henri VIII jusqu'à Cromwell, on avait disputé et combattu comme cette ancienne espèce de gladiateurs qui descendaient dans l'arène un cimeterre à la main et un bandeau sur les yeux.

C'est surtout en philosophie[5] que les Anglais ont été les maîtres des autres nations. Il ne s'agissait plus de systèmes ingénieux. Les fables des Grecs devaient disparaître depuis longtemps, et les fables des modernes ne devaient jamais paraître[6]. Le chancelier Bacon[7] avait commencé par dire qu'on devait interroger la nature d'une manière nouvelle, qu'il fallait faire des expériences : Boyle[8] passa sa vie à en faire. Ce n'est pas ici le lieu d'une dissertation physique; il suffit de dire qu'après trois

1. L'évêque Gilbert BURNET (1643-1715) a laissé des *Mémoires* et l'*histoire de la Réformation anglaise*.

2. C'est l'expression latine *Britanni, pene toto orbe divisi;* elle n'était plus juste au XVIIe et au XVIIIe siècle.

3. MARSHAM (Sir John), né en 1602, mort en 1685, savant chronologiste, a porté la lumière dans le chaos des dynasties de l'ancienne Egypte. Son principal ouvrage est intitulé : *Chronicus canon egyptiacus, hebraicus, græcus, et disquisitiones*.

4. HYDE (Thomas), né en 1636, mort en 1703, célèbre orientaliste. Son ouvrage capital est intitulé : *Historia religionis veterum Persarum*. Mais, privé des documents les plus essentiels, il a dû commettre beaucoup d'erreurs, qu'on a reconnues, surtout depuis les travaux d'Anquetil Duperron.

5. Philosophie, c'est-à-dire sciences.

6. La pensée est loin d'être claire.

7. BACON. — Voir page 442, note 1.

8. BOYLE (Robert), né en Irlande, en 1626, mort en 1691, consacra une fortune considérable à l'étude des sciences physiques; il fonda dès 1645 le *Collége philosophique*, qui devint la Société royale de Londres. Boerhaave l'appela l'ornement de son siècle. Son vœu le plus ardent était de populariser l'emploi de la méthode expérimentale; il a fait lui-même une foule d'expériences heureuses, de découvertes utiles, comme la *machine pneumatique*.

mille ans de vaines recherches, Newton[1] est le premier qui ait découvert et démontré la grande loi de la nature par laquelle tous les éléments de la matière s'attirent réciproquement, loi par laquelle tous les astres sont retenus dans leur cours[2]. Il est le premier qui ait vu en effet la lumière; avant lui on ne la connaissait pas.

Ses principes mathématiques, où règne une physique toute nouvelle et toute vraie, sont fondés sur la découverte du calcul qu'on appelle mal à propos de l'*infini*, dernier effort de la géométrie, et effort qu'il avait fait à vingt-quatre ans. C'est ce qui a fait dire à un grand philosophe, au savant Halley, « qu'il n'est pas permis à un mortel d'atteindre de plus près à la divinité[3]. »

Une foule de bons géomètres, de bons physiciens, fut éclairée par ses découvertes et animée par lui. Bradley[4] trouva enfin l'aberration de la lumière des étoiles fixes placées au moins à douze millions de millions de lieues loin de notre petit globe.

Ce même Halley[5] que je viens de citer eut, quoique simple astronome, le commandement d'un vaisseau du roi, en 1698. C'est sur ce vaisseau qu'il détermina la position des étoiles du pôle antarctique, et qu'il marqua toutes les variations de la boussole dans toutes les parties du globe connu. Le voyage des Argonautes n'était en comparaison que le passage d'une barque d'un bord de rivière à l'autre. A peine a-t-on parlé dans l'Europe du voyage de Halley.

Cette indifférence que nous avons pour les grandes choses devenues trop familières, et cette admiration des anciens Grecs pour les petites, est encore une preuve de la prodigieuse supériorité de notre siècle sur les anciens. Boileau en France, le chevalier Temple en Angleterre, s'obstinaient à ne pas recon-

1. NEWTON, né en 1642, mort en 1727, l'un des plus grands génies de l'Angleterre, a expliqué le système du monde et partage avec Leibnitz la gloire des plus belles découvertes mathématiques.

2. C'est la loi de la gravitation universelle.

3. ATTEINDRE. — Il nous semble qu'il serait plus exact de dire *approcher*.

4. BRADLEY (Jacques), né en 1692, mort en 1762, fut le meilleur astronome de l'Europe, au dire de Newton; par sa patience et son exactitude, il est le modèle de l'observateur.

5. HALLEY (Edmond), né en 1656, mort en 1742 est célèbre par de grands et nombreux travaux d'astronomie : observations sur les taches du soleil; catalogue des étoiles de l'hémisphère austral, dans un voyage à Sainte-Hélène; découverte de la comète à retour périodique qui porte son nom; théorie du magnétisme terrestre; études des mouvements de la lune, etc. En 1698, il reçut de Guillaume III le commandement d'un navire pour faire un voyage de circumnavigation et confirmer ses théories; il y consacra deux ans, et ses observations firent faire de grands progrès à la physique générale du globe.

naître cette supériorité[1]; ils voulaient dépriser[2] leur siècle pour se mettre eux-mêmes au-dessus de lui. Cette dispute entre les anciens et les modernes est enfin décidée, du moins en philosophie[3]. Il n'y a pas un ancien philosophe qui serve aujourd'hui à l'instruction de la jeunesse chez les nations éclairées.

Un homme qui saurait tout Platon, et qui ne saurait que Platon, saurait peu et saurait mal. C'était à la vérité un Grec éloquent; son apologie de Socrate est un service rendu aux sages de toutes les nations; il est juste de le respecter, puisqu'il a rendu si respectable la vertu malheureuse, et les persécuteurs si odieux[4]. On crut longtemps que sa belle morale ne pouvait être accompagnée d'une mauvaise métaphysique; on en fit presque un Père de l'Église, à cause de son *Ternaire*, que personne n'a jamais compris. Mais que penserait-on aujourd'hui d'un philosophe qui nous dirait qu'une matière est l'*autre*, que le monde est une figure de douze pentagones, que le feu, qui est une pyramide, est lié à la terre par des nombres? Serait-on bien reçu à prouver l'immortalité et les métempsycoses de l'âme en disant que le sommeil naît de la veille, la veille du sommeil, le vivant du mort, et le mort du vivant? Ce sont là les raisonnements qu'on a admirés pendant tant de siècles[5].

Si l'on veut achever de voir en quoi ce dernier siècle l'emporte sur tous les autres, on peut jeter les yeux sur l'Allemagne et sur le Nord. Un Hevelius[6], à Dantzick, est le premier astronome qui ait bien connu la planète de la lune; aucun homme avant lui n'avait mieux examiné le ciel. Parmi les grands hommes que cet âge a produits, nul ne fait mieux voir que ce siècle peut être appelé celui de Louis XIV. Hevelius perdit par un incendie une

1. Boileau et le chevalier Temple n'ont jamais soutenu que les anciens fussent supérieurs aux modernes dans les matières scientifiques: ils n'ont jamais parlé que de la littérature et des arts.

2. Dépriser, c'est-à-dire *rabaisser*. On ne voit pas que Temple et Boileau aient eu la sotte prétention de vouloir *dépriser* leur siècle, et surtout pour se *mettre eux-mêmes au-dessous de lui*.

3. Voltaire a le tort d'employer le mot *philosophie* d'une manière beaucoup trop générale; il y a une grande différence, qu'il ne faut jamais oublier, entre la marche et les progrès des sciences mathématiques et physiques ou des sciences philosophiques proprement dites.

4. Juger Platon uniquement par sa belle apologie de Socrate, c'est montrer qu'on ne l'a pas compris et même qu'on ne l'a pas lu.

5. Ce n'est pas ici le lieu de parler de la métaphysique de Platon; mais tout ce qu'en dit Voltaire n'est qu'une caricature inconvenante de l'un des plus beaux génies de l'antiquité.

6. Hovel, en latin Hevelius (1611-1687), célèbre astronome allemand, est surtout connu par ses cartes sélénographiques; il étudia également le soleil, les étoiles fixes, les planètes, Mercure dont il observa le premier les phases; Jupiter, Saturne, les comètes, etc. Il ne reçut que sept annuités de la pension que Louis XIV lui avait faite, et deux fois des cadeaux considérables; il lui dédia plusieurs de ses ouvrages.

immense bibliothèque : le monarque de France gratifia l'astronome de Dantzick d'un présent fort au-dessus de sa perte.

Mercator [1], dans le Holstein, fut en géométrie le précurseur de Newton; les Bernouilli [2], en Suisse, ont été les dignes disciples de ce grand homme. Leibnitz passa quelque temps pour son rival.

Ce fameux Leibnitz [3] naquit à Leipsick; il mourut en sage à Hanovre, adorant un Dieu comme Newton, sans consulter les hommes. C'était peut-être le savant le plus universel de l'Europe : historien infatigable dans ses recherches, jurisconsulte profond, éclairant l'étude du droit par la philosophie, tout étrangère qu'elle paraît à cette étude ; métaphysicien assez délié pour vouloir réconcilier la théologie avec la métaphysique ; poëte latin même, et enfin mathématicien assez bon pour disputer au grand Newton l'invention du calcul de *l'infini*, et pour faire douter quelque temps entre Newton et lui [4].

C'était alors le bel âge de la géométrie : les mathématiciens s'envoyaient souvent des défis, c'est-à-dire des problèmes à résoudre, à peu près comme on dit que les anciens rois de l'Égypte et de l'Asie s'envoyaient réciproquement des énigmes à deviner. Les problèmes que se proposaient les géomètres étaient plus difficiles que ces énigmes; il n'y en eut aucun qui demeurât sans solution en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France. Jamais la correspondance entre les philosophes ne fut plus

1. MERCATOR (Nicolas), mathématicien et mécanicien allemand, né dans le Holstein en 1620, mort à Paris en 1687. Il fut l'un des premiers membres de la Société royale de Londres, et fut chargé par Louis XIV de diriger le travail des fontaines de Versailles.

2. BERNOUILLI, famille suisse, qui a produit plusieurs savants distingués au XVIIe et XVIIIe siècles. — Bernouilli (Jacques), mathématicien, né à Bâle en 1654, mort en 1705, fut de l'Académie des sciences de Paris, en 1699. — Bernouilli (Jean), son frère (1667-1746), profond géomètre, fut membre associé des Académies de Paris, de Londres, de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Son fils aîné, Nicolas (1695-1725), enseigna les mathématiques à Saint-Pétersbourg avec son frère Daniel (1700-1782), professeur de botanique, de physique, d'anatomie et de mathématiques, rival d'Euler, et très-souvent couronné par l'Académie des sciences de Paris, il est le créateur de l'hydrodynamique. Cette illustre famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

3. LEIBNITZ (Godefroy-Guillaume), né à Leipzig en 1646, mort à Hanovre en 1716, a été l'un des plus grands philosophes des temps modernes ; ses écrits, comme le dit Voltaire, sont aussi variés que nombreux. « Il est peut-être de tous les penseurs celui qui a remué le plus d'idées, et médité le plus profondément sur la mission et la destinée du genre humain. » (F. HŒFER.)

4. Newton et Leibnitz firent l'un et l'autre cette découverte ; on accusa le second de plagiat et ce fut la cause d'une querelle fameuse qui troubla ses dernières années. Voici les conclusions auxquelles sont arrivés, après un examen approfondi, deux juges bien compétents, MM. Biot et Lefort : « Les commissaires auraient dû déclarer que Newton était maître de la méthode des *Fluxions* avant que Leibnitz fût en possession du calcul différentiel ; ils auraient reconnu hautement que l'invention de Leibnitz était indépendante de celle de Newton et l'avait précédée comme publication. Telle était la conséquence logique des documents mis sous leurs yeux ; il eût été loyal de la proclamer. »

universelle; Leibnitz servait à l'animer. On a vu une république littéraire établie insensiblement dans l'Europe, malgré les guerres et malgré les religions différentes. Toutes les sciences, tous les arts ont reçu ainsi des secours mutuels; les académies ont formé cette république. L'Italie et la Russie ont été unies par les lettres. L'Anglais, l'Allemand, le Français, allaient étudier à Leyde. Le célèbre médecin Boerhaave était consulté à la fois par le pape et par le czar. Ses plus grands élèves ont attiré ainsi les étrangers, et sont devenus en quelque sorte les médecins des nations; les véritables savants dans chaque genre ont resserré les liens de cette grande société des esprits, répandue partout, et partout indépendante. Cette correspondance dure encore; elle est une des consolations des maux que l'ambition et la politique répandent sur la terre.

L'Italie, dans ce siècle, a conservé son ancienne gloire, quoiqu'elle n'ait eu ni de nouveaux Tasse, ni de nouveaux Raphaël : c'est assez de les avoir produits une fois. Les Chiabrera [1], et ensuite les Zappi [2], les Filicaia [3] ont fait voir quelle délicatesse est toujours le partage de cette nation. La *Mérope* de Maffei [4], et les ouvrages dramatiques de Metastasio [5], sont de beaux monuments du siècle.

L'étude de la vraie physique, établie par Galilée, s'est toujours soutenue, malgré les contradictions d'une ancienne philosophie trop consacrée. Les Cassini [6], les Viviani [7], les Manfredi [8], les Bianchini [9], les Zanotti, et tant d'autres, ont répandu

1. Chiabrera (1552-1637), né à Savone, a été le premier poëte lyrique de son temps; mais ses poëmes épiques sont oubliés.

2. Zappi (1667-1709), né à Imola, avocat et poëte; élégant et correct, Zappi manquait d'inspiration.

3. Vincent de Filicaja, de Florence (1642-1707), l'emporta sur ses contemporains par la noblesse de la pensée et la vigueur de l'imagination; ses odes et surtout ses sonnets lui ont mérité une grande réputation; c'était un poëte religieux et national.

4. Scipion, marquis de Maffei (1675-1755), de Vérone, fut un littérateur et un archéologue distingué. Sa tragédie de *Mérope* (1714) contient de nombreuses beautés de détails; Voltaire l'a louée à plusieurs reprises et l'a imitée.

5. Métastase (Pierre-Bonaventure), né à Rome en 1698, mort en 1782, est un poëte du XVIII[e] et non du XVII[e] siècle. Sa gloire, comme poëte dramatique et lyrique, a été grande au dernier siècle. La Harpe et Schlegel lui donnent les plus grands éloges. Malgré son habileté à mettre son style dramatique en harmonie avec les lois du rhythme musical, on peut lui reprocher la monotonie et la fadeur qui régnent dans tous ses ouvrages.

6. Cassini. Voir page 443, note 5.

7. Viviani (1622-1703), l'un des principaux membres de l'Académie du *Cimento*, fut un grand géomètre et l'un de ceux qui proposaient de ces problèmes scientifiques, résolus par Leibnitz, le marquis de l'Hôpital, Bernouilli, Wallis, Grégory, etc.

8. Manfredi (Eustache), né à Bologne en 1674, mort en 1739, bon poëte, astronome et géomètre, a fait de beaux travaux sur l'hydrostatique. Son frère Gabriel fut aussi un mathématicien distingué.

9. Bianchini (1662-1729), de Vérone, antiquaire et littérateur, est surtout cé-

sur l'Italie la même lumière qui éclairait les autres pays; et, quoique les principaux rayons de cette lumière vinssent de l'Angleterre, les écoles italiennes n'en ont point enfin détourné les yeux[1].

Tous les genres de littérature ont été cultivés dans cette ancienne patrie des arts autant qu'ailleurs, excepté dans les matières où la liberté de penser donne plus d'essor à l'esprit chez d'autres nations. Ce siècle surtout a mieux connu l'antiquité que les précédents. L'Italie fournit plus de monuments que toute l'Europe ensemble; et plus on a déterré de ces monuments, plus la science s'est étendue.

On doit ces progrès à quelques sages, à quelques génies répandus en petit nombre dans quelques parties de l'Europe, presque tous longtemps obscurs, et souvent persécutés : ils ont éclairé et consolé la terre pendant que les guerres la désolaient. On peut trouver ailleurs des listes de tous ceux qui ont illustré l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie. Un étranger serait peut-être trop peu propre à apprécier le mérite de tous ces hommes illustres. Il suffit ici d'avoir fait voir que, dans le siècle passé, les hommes ont acquis plus de lumières d'un bout de l'Europe à l'autre que dans tous les âges précédents.

lèbre comme géomètre, etc. Voltaire aurait pu multiplier les noms des savants illustres de l'Italie au XVII[e] siècle; il y en eut plusieurs qui furent au moins aussi célèbres que ceux qu'il a indiqués.

1. L'Angleterre, malgré ses grands hommes, ne fut point le seul foyer d'où rayonna la lumière scientifique, et la patrie de Galilée n'eut pas besoin de *tourner les yeux* vers un autre pays.

FIN.

SOMMAIRE ANALYTIQUE

DU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

CHAPITRE XXI.

CHAPITRE XXII.

CHAPITRE XXIII.

CHAPITRE XXIV.

CHAPITRE XXV.

CHAPITRE XXVI.

CHAPITRE XXVII.

CHAPITRE XXVIII.

CHAPITRE XXIX.

CHAPITRE XXX.

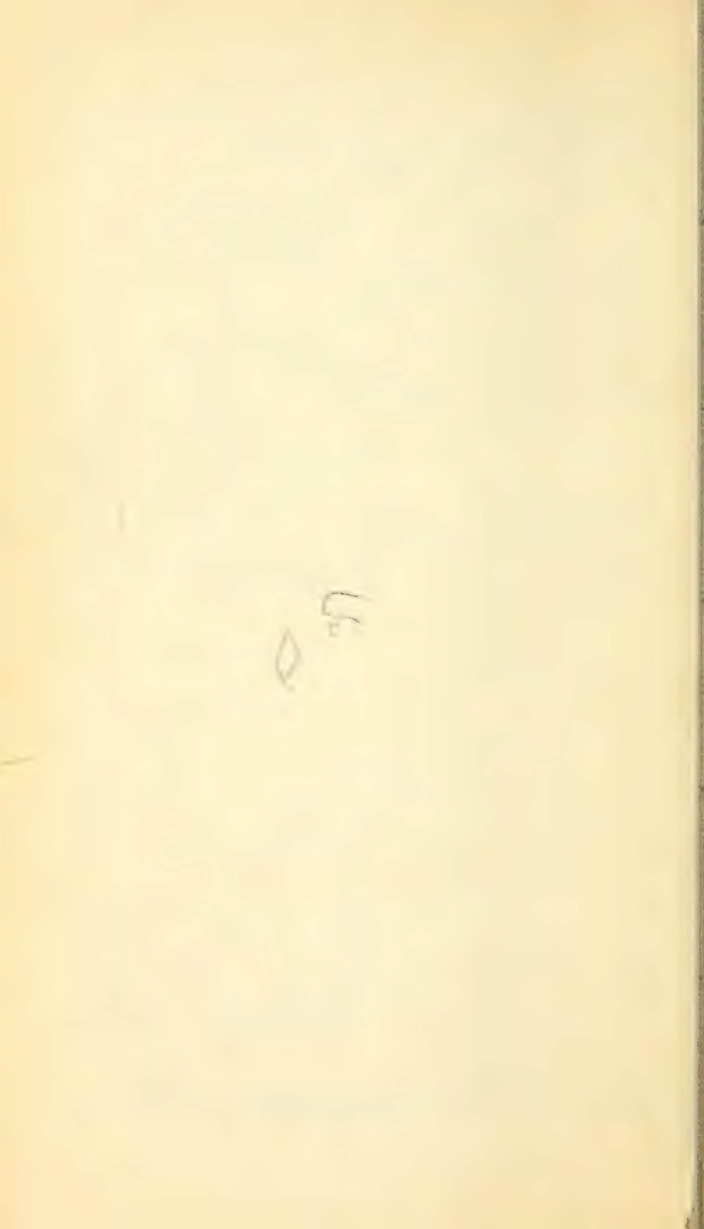
CHAPITRE XXXI.

CHAPITRE XXXII.

CHAPITRE XXXIII.

CHAPITRE XXXIV.

1-99. — SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE BELIN FRÈRES.





TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 001 505 987
DC
125
.V93
38019
It C
Becau

